



HAL
open science

Métropolisation et recomposition d'un espace d'immigration méditerranéen : le cas de Barcelone

Naïk Miret

► **To cite this version:**

Naïk Miret. Métropolisation et recomposition d'un espace d'immigration méditerranéen : le cas de Barcelone. Géographie. Université de Poitiers, 1998. Français. NNT : . tel-00457928

HAL Id: tel-00457928

<https://theses.hal.science/tel-00457928>

Submitted on 18 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE POITIERS
UFR SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**METROPOLISATION ET RECOMPOSITION D'UN ESPACE
D'IMMIGRATION MEDITERRANEEN :**

LE CAS DE BARCELONE

Thèse de Doctorat de Géographie présentée par
Naïk MIRET

Directeur de Recherche :
Professeur Gildas SIMON

Composition du Jury :

Guy DI MEO, professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III
Michèle GUILLON, professeur de Géographie à l'Université de Poitiers
Gildas SIMON, professeur de Géographie à l'Université de Poitiers
Jean SOUMAGNE, professeur de Géographie à l'Université de Poitiers
Alain TARRIUS, professeur de Sociologie à l'Université de Perpignan

janvier 1998

Centre de Ressources Électroniques sur les Villes



Cette thèse a été numérisée et mise en ligne dans le cadre du
programme de numérisation de thèses de Crévilles
<http://crevilles.org>

UNIVERSITE DE POITIERS
UFR SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

**METROPOLISATION ET RECOMPOSITION D'UN ESPACE
D'IMMIGRATION MEDITERRANEEN :**

LE CAS DE BARCELONE

**Thèse de Doctorat de Géographie présentée par
Naïk MIRET**

**Directeur de Recherche :
Professeur Gildas SIMON**

janvier 1998

AVANT-PROPOS

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à la réalisation de ce travail, sans pouvoir toutes les nommer. Bien entendu, ce travail doit beaucoup au soutien de l'ensemble de l'équipe de MIGRINTER à laquelle j'ai été rattachée comme allocataire de recherche. Elle m'a apporté non seulement une aide matérielle, mais surtout un suivi scientifique dans une ambiance chaleureuse et fructueuse de travail et de réflexion. Mes pensées vont plus particulièrement à Gildas SIMON, mon directeur de recherche, que je remercie ici pour sa patience face à mes incertitudes, ses précieux conseils et les orientations expérimentées qu'il a su me donner pour affiner ma problématique. Merci plus particulièrement à Gilles DUBUS pour son assistance technique permanente et à Marina HILY qui a bien voulu me consacrer de son temps précieux dans les dernières relectures.

Je tiens à remercier également l'ensemble des personnes avec qui j'ai partagé les séjours de terrain à Barcelone, les membres des associations, et notamment des Assemblées locales du GRAMC du Maresme et de Girona, les simples citoyens de ces communes, ma famille et mes amis, et surtout mon frère et Clara pour leur hospitalité et surtout les moments partagés. Tous m'ont réservé un formidable accueil et ont non seulement enrichi mes séjours de contacts humains inoubliables, mais aussi permis à mon travail de progresser constamment grâce à leurs conseils et à leur connaissance de la Catalogne. Je veux aussi exprimer ici une profonde reconnaissance envers mon ami Mama et toute sa famille, pour leur extraordinaire hospitalité à Barcelone comme en Gambie, et pour tout ce qu'ils m'ont appris pour comprendre humainement la migration.

J'ai eu également la chance, grâce à l'attribution d'une bourse par *l'Institut d'Estudis Catalans*, de bénéficier du suivi et de l'encadrement du Professeur Enric LLUCH, qui en tant que tuteur a remarquablement guidé mes recherches et m'a permis de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs en me présentant à ses nombreux collègues de *l'Université Autonome de Barcelone-Bellaterra*, du *Centre d'Estudis Metropolitans* et du *Centre d'Estudis Demogràfics*. C'est grâce à lui, également, et à son collègue Pau ALEGRE du département de géographie, que j'ai pu, malgré les avatars des progrès informatiques, réaliser les cartes exhaustives de ce travail.

Je veux également ici exprimer ma gratitude aux travailleurs sociaux de l'Hospitalet et de Santa Coloma qui m'ont accueilli chaleureusement dans leurs locaux et avec lesquels les discussions fructueuses ont constamment enrichi ma problématique et mes résultats. Je suis également particulièrement redevable aux personnels de *l'Institut d'Estadística de Catalunya*, qui ont traité pour moi les données du recensement de 1991, et aux responsables du centre de documentation de cette institution pour leur amabilité.

Un immense merci enfin à William, à mes parents et à mon oncle adoptif, qui ont eu le courage de relire mon manuscrit et de le « nettoyer » des maladroites et coquilles, dans des délais coercitifs, et qui ont su m'encourager malgré les plages de rouges corrections ! ... et aux proches et amis qui m'ont soutenue moralement dans les moments difficiles de la réalisation de ce travail.

Gràcies enfi per tots els meus que m'han fet estimar Barcelona i Catalunya, i que han inscrit, entre altres, les migracions i Barcelona en la meva historia familiar.

INTRODUCTION GENERALE

En 1997, Barcelone, ville de 1 700 000 habitants est le cœur d'une agglomération importante de plus de trois millions d'habitants¹ et commande un territoire, la Catalogne, de plus de six millions d'habitants. A l'intérieur de l'Espagne, elle s'inscrit clairement dans une logique de bi-capitalité avec Madrid. A échelle nationale elle se présente comme la capitale économique, tandis que Madrid se spécialise dans les fonctions de « capitalité ».

A l'échelle internationale, Barcelone constitue aujourd'hui une des principales métropoles de l'Europe méditerranéenne avec Milan et Rome, et ses fonctions s'internationalisent, reléguant à un rôle mineur des villes comme Valence, Marseille ou Gênes. En outre, à l'échelle européenne, Milan comme Barcelone se distinguent des autres métropoles d'importance par un développement dont, durant tout le siècle, ont été exclues les fonctions de capitale, qui stimulent généralement les fonctions métropolitaines. Aujourd'hui elles se distinguent par des attraits économiques modernes, et par la volonté de catalyser les énergies de l'espace sud-européen. Elles ont en outre comme point commun d'être les plus vieilles régions industrielles de l'Europe du Sud et de l'ensemble du pourtour méditerranéen.

Or, ces deux métropoles font leur apparition dans la scène européenne à partir de la décennie quatre-vingt, avec, d'une part, l'adhésion de leurs Etats au Marché commun, et d'autre part l'inversion de leurs tendances migratoires. **Ces deux métropoles méditerranéennes, jouent en effet depuis une vingtaine d'années un rôle majeur dans la redéfinition des configurations migratoires européennes**, qui correspondent à de nouvelles logiques, initiées par l'évolution du système économique mondial. C'est au sud de l'Union Européenne que cette nouvelle donne est le plus lisible ; les régions méridionales, anciens réservoirs de main-d'oeuvre pour les pays les plus industrialisés d'Europe, accueillent aujourd'hui elles-mêmes des populations immigrées. Liée dans un premier temps en 1974 à l'arrêt officiel de l'immigration en Europe du Nord, cette augmentation de l'immigration depuis les années quatre-vingt dans les pays d'Europe du Sud doit de plus en plus être associée à des facteurs d'attraction propres à ces espaces. **Barcelone, en 1995 est au cœur d'un espace d'immigration catalan qui accueille 106 800 immigrés étrangers recensés officiellement, et un grand nombre d'étrangers en situation irrégulière.**

¹ - L'agglomération barcelonaise est définie dans cette recherche, par l'ensemble qui constitue la « première couronne métropolitaine », soit Barcelone et les 26 communes qui l'entourent (cf. infra, Préambule méthodologique)..

Pour Barcelone, cette décennie est chargée de transformations. Elle voit apparaître les premiers mouvements d'immigration étrangère, au moment où, à la faveur du retour de la démocratie en Espagne, elle retrouve une partie de ses prérogatives politiques dans le cadre de son nouveau statut d'autonomie, et où une crise économique internationale brutale la touche profondément. Dans le contexte politique européen, ces bouleversements sont chargés de sens. Souvent qualifiées de « portes de l'Europe » depuis les accords de Schengen, l'Espagne et l'Italie supportent une lourde responsabilité dans la gestion des flux migratoires externes à l'Europe communautaire. **En effet, l'arrivée de populations en provenance des pays du Tiers Monde, et de plus en plus en provenance surtout du Maghreb et de l'Afrique occidentale, place la Méditerranée au centre de processus géopolitiques complexes.** Les brassages de population qu'elle connaît sont de plus un enjeu pour les Etats qui devront désormais organiser la gestion des mobilités.

Dès lors se pose la question du devenir de cet espace. On peut schématiquement émettre l'hypothèse suivante : si les mobilités s'inscrivent dans la perspective d'un développement « intégré », les pays latins joueront alors un rôle de transition dans les équilibres nord-sud, mais si, comme les conflits contemporains nous l'ont montré, ils sont de nouveau le théâtre et la source de tensions politiques et sociales, nous assisterons alors à de nouvelles fractures dans un ensemble historiquement intégré, dont Fernand BRAUDEL a montré la cohérence historique.

Dans ce contexte, les métropoles méditerranéennes occupent et jouent un rôle central dans les recompositions géographiques et sociologiques de l'espace méditerranéen. **Les migrants nationaux et internationaux sont pour ces zones urbaines en forte expansion un des vecteurs importants de leur devenir.** Ces métropoles en mutation sont donc des lieux privilégiés pour l'observation des phénomènes de reconfigurations migratoires contemporaines. Le cosmopolitisme qui les caractérise de plus en plus brouille les identités et redéfinit les rapports sociaux urbains.

Cependant, dans ce contexte, la métropole catalane est à plus d'un titre originale par rapport à Milan. L'originalité de cette métropole méditerranéenne réside d'abord dans son statut défini dans le cadre de l'Espagne des autonomies depuis la constitution espagnole de 1979. Barcelone est avant tout en Espagne la capitale politique et symbolique de la Catalogne, nation dotée d'une large autonomie depuis cette date. On ne peut comprendre les processus complexes de métropolisation et les phénomènes migratoires sans faire intervenir cette variable socio-politique majeure. En effet, le statut autonome actuel de la Catalogne est l'héritage d'une histoire complexe et surtout conflictuelle, entre cette nation et l'Etat espagnol.

A travers son histoire, la nation catalane s'est consolidée peu à peu avec l'accentuation de l'appartenance à un « nous » collectif, défini en opposition à ses rivaux. Les « particularismes » de son identité, la langue, les coutumes, ont été progressivement mis en valeur dans un besoin

constant de définition par rapport à l'ensemble hispanique auquel la nation refusait d'être intégrée. **Une idéologie nationaliste puissante, assise sur l'adhésion de la majeure partie de la population, s'est peu à peu constituée pour représenter la nation privée de prérogatives politiques.** C'est dans ce contexte que l'on est arrivé progressivement à l'existence d'une « nation sans état » méconnue dans le reste de l'Europe.

Les premiers mouvements de métropolisation qui se sont fait jour, dès la fin du XVIII^e siècle, pour transformer la grande ville en métropole, sont intimement liés à la volonté d'indépendance de l'ensemble de la nation. Ils sont notamment l'expression d'un dynamisme démographique exceptionnel à l'intérieur de la péninsule, basé principalement sur un recours précoce à l'immigration. De par cette originalité identitaire, **les mouvements migratoires qui se sont très tôt dirigés vers la Catalogne, en provenance des régions plus pauvres du reste de l'Espagne, ne peuvent être identifiés à de simples migrations internes ou encore à l'exode rural, comme cela a été le cas des mouvements internes à l'Italie, vers Milan par exemple. Ces mouvements doivent être lus à l'intérieur d'un contexte de rapports sociaux défini par l'ethnicité.** Les migrants andalous, galiciens ou castillans, parlant une langue différente et porteurs de leurs propres cultures ont été en Catalogne perçus comme des étrangers.

Cette immigration que nous qualifions d'interne est indissociable de la croissance métropolitaine de Barcelone. **En un siècle, de 1870 à 1970, deux millions et demi de personnes sont venues alimenter le dynamisme démographique catalan** et ont fourni à Barcelone les réserves humaines nécessaires à la mise en place des processus d'industrialisation et de métropolisation. Ainsi, l'immigration étrangère récente s'inscrit dans des logiques migratoires anciennes. Barcelone dispose d'une très ancienne expérience de l'intégration de populations extérieures, proche de celle des pays traditionnels d'immigration étrangère en Europe de l'Ouest, la France la Grande Bretagne ou l'Allemagne par exemple. Ces « migrants de l'intérieur », évalués actuellement à 30% de la population totale, bien que totalement intégrés, n'en présentent pas moins des caractéristiques comparables aux « migrants de l'extérieur » en Europe de l'Ouest.

Il convient de souligner pour plus de clarté que cette région met en évidence un paradoxe essentiel pour la compréhension empirique et théorique des enjeux liés à l'immigration. **Alors qu'elle a toujours revendiqué une identité nationale portée par le « catalanisme » et qu'elle tente de renégocier en permanence son statut d'autonomie, elle a cependant su intégrer près de trois millions d'immigrants à son projet national.** La forte conscience identitaire est en effet en Catalogne à l'origine d'une conception ambiguë de l'immigration où se mêlent à la fois la volonté de renforcer la puissance nationale, celle de poursuivre le développement économique et la crainte des cultures différentes.

Il est donc primordial de s'interroger sur les transformations qu'implique le renouvellement des flux migratoires pour le territoire métropolitain. L'immigration interne a,

comme dans toutes les grandes métropoles, joué un rôle déterminant dans l'organisation interne de l'agglomération barcelonaise et de l'espace métropolitain. Cependant, à l'aube du XXI^e siècle, les processus de métropolisation observables dans le monde évoluent rapidement, s'adaptant à la mondialisation des économies et des échanges. En outre, les nouveaux migrants étrangers possèdent des logiques spatiales, « des territorialités » qui leurs sont propres. Comment ces deux éléments se conjuguent-ils pour modifier ou consolider l'organisation interne de la métropole ? Par ailleurs, la métropole a connu depuis la crise des années soixante-dix de profondes reconversions de son système économique. Quelle est, dès lors, la fonction économique de l'immigration étrangère ? A l'heure de la désindustrialisation des économies européennes, l'image de l'ouvrier andalou des usines automobiles qui furent dans la première moitié de ce siècle le fleuron de l'économie métropolitaine, trouve-t-elle une continuité dans l'immigration étrangère ?

L'espace catalan en général présente la particularité d'une histoire migratoire interne ancienne, peu connue, et d'une migration internationale récente. C'est dans cette perspective que nous envisagerons les relations de continuité et de cohérence historique entre les mouvements anciens et les plus récents participant du phénomène de métropolisation en tenant compte de la transition démocratique et de l'autonomie de la Catalogne, qui vont de pair avec le renouvellement des flux migratoires. Cet héritage migratoire a-t-il une influence sur les caractéristiques de l'intégration des populations étrangères et constitue-t-il une originalité dans la gestion métropolitaine actuelle des mobilités ?

A une autre échelle, la connaissance de la nouvelle donne migratoire en Europe est aujourd'hui indispensable dans la perspective de la définition d'une politique commune et à la compréhension de l'émergence des métropoles méditerranéennes. Carrefours des réseaux économiques et relationnels, elles sont aussi les têtes de pont des filières et des réseaux migratoires et articulent les territoires économiques et culturels des divers groupes qui les habitent. L'extrême diversité des flux qui s'y dirigent, migrants internes, européens, extra-communautaires, riches ou pauvres, qualifiés ou non... en font des lieux d'échanges et de création de richesses dont l'étude permet de rentrer de plein pied dans les transformations liées à la « mondialisation ».

Avant de présenter le plan suivi dans cette thèse **il nous semble nécessaire de situer le point de vue de l'observateur que nous avons été durant les périodes de travail sur le terrain.** Au départ de cette recherche, nos origines catalanes nous semblaient constituer un atout dans l'approche empirique et sociologique de notre terrain d'étude. Consciente également de notre appartenance au système universitaire français et de l'influence de ses approches sémantiques et méthodologiques sur notre travail, il nous semblait pouvoir jouer de cette position, à la fois extérieure et intérieure, pour prendre la distance nécessaire à l'étude scientifique tout en évitant les biais éventuels des erreurs d'interprétation. Avec le temps et la mise en pratique de notre

méthodologie d'observation, l'ambiguïté de notre situation et de la perception du chercheur s'est manifestée. Malgré nos origines et la connaissance de la langue et du contexte qui ont certes facilité les contacts et les aspects pratiques de la recherche, une réelle distance s'est révélée et notre point de vue a dû se détacher de nombreux préjugés sur la société catalane. En outre, cette appartenance ambivalente a influencé la perception de nos interlocuteurs : pour de nombreux Catalans, nous avons été perçue comme partie prenante dans les problématiques de l'intégration et du nationalisme dans la société catalane, pour la plupart des immigrés, la discussion s'est établie sur la base d'une « communauté de vécus migratoires » et sur la comparaison de leurs modalités d'insertion en Catalogne par rapport à ce qu'elles auraient pu être en France.

Parce qu'elle combine toutes les formes de mobilité, parce qu'elle manifeste une identité marquée et enfin parce qu'elle présente toutes les caractéristiques d'une métropole moderne, Barcelone se prête à l'analyse du couple métropolisation/immigration. D'une superficie réduite de 500 km², avec trois millions et demi d'habitants et 4% d'étrangers, alors qu'à Londres et Paris on atteint des proportions de l'ordre de 15%, l'agglomération barcelonaise se prête plus facilement que les grandes métropoles à l'analyse. Cependant, les spécificités que nous venons d'évoquer ne constituent-elles pas une originalité qui distingue Barcelone dans les évolutions de ces deux processus complexes ?

Nous présenterons l'articulation des différentes interrogations énoncées ici au sein de notre problématique dans un préambule méthodologique, qui les lie à la définition des concepts nécessaires à sa compréhension. Outre l'exposé de notre démarche scientifique, et de la diversité des méthodologies pluridisciplinaires utilisées, nous avons jugé nécessaire de développer également dans ce préambule, certains points de l'histoire et de la géographie catalane qu'il est indispensable de présenter au lecteur français.

Du fait de la richesse de ce sujet d'étude nous avons cru bon d'articuler notre travail autour de trois parties majeures. Etant donné l'ampleur des périodes historiques que recouvrent la métropolisation et l'immigration interne et étrangère, objets de notre étude, il a été nécessaire de présenter le discours dans le cadre d'un découpage diachronique, permettant d'analyser chaque processus dans son contexte, tout en conservant une lecture comparative en termes d'évolution de la métropole catalane. Au demeurant, nous avons également dû replacer le discours dans une approche multiscalaire, les trois objets d'étude ne pouvant s'appréhender en dehors de leur contexte catalan d'une part, espagnol et européen d'autre part en ce qui concerne les vagues étrangères récentes. En outre, il faut souligner que si notre approche s'inscrit avant tout dans une problématique géographique, nous ne nous sommes pas interdit le recours à d'autres approches des sciences sociales, et notamment à la sociologie, quand elles ont été nécessaires à la compréhension des dynamiques de la société métropolitaine (cf. infra Préambule méthodologique).

Malgré la distance historique qui nous sépare de l'immigration interne, il est indispensable pour aborder la métropole barcelonaise de développer les conséquences socio-spatiales d'un tel mouvement. **Nous analyserons donc dans une première partie les processus de métropolisation du territoire catalan à travers la lecture du rôle des hommes, de leur dynamisme démographique, et plus particulièrement du rôle des migrants de l'intérieur.** Cette partie s'attachera à expliciter les fondements démographiques économiques et sociologiques des processus complexes de métropolisation.

L'année 1975, charnière politique (démocratie et autonomie), économique (crise des années soixante-dix) et migratoire (fin des mouvements internes et début de l'immigration internationale), marque la transition avec la deuxième partie de notre travail où nous opérerons un changement d'échelle pour analyser la place de la Catalogne dans les reconfigurations migratoires en Europe. Au sein de cette partie, l'importance des mouvements qui touchent la Catalogne sera replacée également dans le contexte espagnol, qui détermine l'évolution des politiques migratoires, et dans lequel se jouent des enjeux cruciaux de l'intégration des populations étrangères dans l'ensemble de l'Etat.

Notre troisième partie s'inscrit à nouveau dans l'échelle métropolitaine et essaiera de répondre aux principales questions que nous avons posées sur le devenir de Barcelone. Comment s'organise désormais cet espace d'immigration de longue tradition, comment s'inscrivent les territorialités des immigrés étrangers récents dans les logiques spatiales contemporaines, et en quoi notre approche permet-elle d'apporter un éclairage nouveau sur les processus de métropolisation actuels, encore mal identifiés ? En outre, cette partie essaiera d'analyser les transformations de l'identité métropolitaine et des fonctionnements sociaux à travers les nouveaux apports humains.

A travers ce plan, nous avons voulu retracer une démarche géographique où l'on embrasse à la fois une géographie urbaine, une géographie sociale et ce qu'il convient d'appeler une géographie des migrations. Notre approche possède comme particularité d'avoir pour entrée « l'autre » - les immigrés internes et étrangers - ce qui nous amène, à travers une « fonction miroir » à découvrir la société catalane, et nous oblige à replacer celle-ci dans une dynamique mondiale par l'étude des processus de métropolisation, reflets de la mondialisation contemporaine.

PREAMBULE METHODOLOGIQUE

Il nous est apparu essentiel de présenter en avant propos les caractéristiques de notre démarche scientifique, ses objectifs et les moyens que nous avons mis en œuvre pour les atteindre. Dans un premier temps une définition de notre problématique et du corpus d'hypothèses qui lui est attaché est nécessaire. Ce préambule est également le lieu pour décrire une méthodologie forcément particulière à l'approche d'un terrain d'étude qui, bien que proche, était à l'étranger et présentait donc des aspects qui ont justifié des aménagements méthodologiques importants. Par ailleurs, une compréhension de notre propos passe obligatoirement par le rappel des données de base au territoire et à la société catalans, en d'autres mots des contextes historique et géographique de la Catalogne.

I DEFINITION DE LA PROBLEMATIQUE

I.1 LES PROCESSUS DE METROPOLISATION A BARCELONE

Nous sommes arrivée à notre problématique actuelle sur la Région Métropolitaine de Barcelone (RMB), par le biais d'un intérêt premier pour le fait métropolitain barcelonais (MIRET, 1991). Notre première recherche de maîtrise portant sur les bouleversements urbanistiques suscités par la candidature olympique de Barcelone, nous a amenée à dresser un bilan de l'organisation interne de la métropole et nous a permis de montrer le rôle crucial des migrants internes dans ces évolutions. **C'est à partir de cette recherche que nous avons défini notre objet d'étude, l'espace d'immigration métropolitain, correspondant à la Région Métropolitaine de Barcelone (RMB), recouvrant 162 communes et sept comarques.** La première couronne métropolitaine, définie par la commune de Barcelone et les vingt-six communes qui l'entourent est, à travers *la Mancomunitat de Municipis de l'Area Metropolitana de Barcelona*, le seul découpage géographique bénéficiant d'une personnalité juridique et opérationnelle.

Cette métropole que les événements internationaux mettaient sur l'avant-scène médiatique apparaissait fortement déséquilibrée et ségréguée socialement, en grande partie en raison de la « brutalité » de sa croissance démographique. Cette première recherche a révélé en outre la force des phénomènes de métropolisation sur le territoire catalan qui avaient abouti

à une construction du réseau urbain totalement macrocéphale. En 1975 Barcelone concentrait à elle seule 34% de la population catalane totale, sa première couronne métropolitaine 18 %, et au total, l'ensemble de la région métropolitaine, avec quatre millions d'habitants concentrait 71% de l'ensemble de la population catalane.

Mais le concept de métropolisation a considérablement évolué depuis cette date. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt ce terme désignait « un processus simultanément de concentration et de polarisation spatiale », qui impliquait à la fois la concentration des effectifs démographiques à la faveur des plus grandes villes, et celle des « fonctions de commandement » soit de l'ensemble des activités de gestion économique et administrative. A partir des années soixante, l'observation de tendances de contre-urbanisation - les gains de population des zones rurales l'emportant pour la première fois sur ceux des zones urbanisées - dans les pays anglo-saxons et en Europe du nord, puis à partir de la décennie quatre-vingt de nouvelles tendances de croissance des plus grandes villes (CLAVAL, 1997 : 41), imposent une redéfinition des notions de métropolisation. « La question de la métropolisation est posée en termes nouveaux, qui incluent à la fois les notions d'équilibre interne aux métropoles, celles de tertiairisation des grandes villes, et de relations inter-villes » (G. JALABERT, in CARRERAS I VERDAGUER et al., 1992). **Ce concept se rapproche désormais des notions de régionalisation, et se définit davantage comme « l'établissement de relations fonctionnelles qui conduisent à ce que l'ensemble du territoire fasse partie d'un même système urbain ».** Le renouvellement de ces approches doit d'ailleurs être relié à de nouvelles théories économiques - théorie de la régulation, nouvelle division du travail - qui se font jour à la même période. Mais ce concept implique également chez bien des auteurs actuellement la notion de desserrement des activités industrielles, et d'étalement des espaces de résidence, et surtout le développement d'une société duale, où les populations migrantes sont fortement ségréguées socialement et spatialement (SASSEN, 1996). De plus en plus, du fait de son caractère fortement évolutif, le concept de métropolisation devient polysémique.

1.2 RECOMPOSITIONS MIGRATOIRES ET TERRITORIALITES MIGRANTES

Notre recherche se positionne dans le contexte de bouleversements importants des flux de migrations internationales depuis une vingtaine d'années en Europe et dans le monde. On assiste en effet à une « mondialisation » des flux, le nombre de pays de départ et d'arrivée se multipliant considérablement, et leurs fonctions traditionnelles s'inversant, comme c'est le cas notamment pour les pays sud-européens. **Les champs migratoires internationaux, définis par G. SIMON (1995 : 17) comme « des espaces migratoires internationaux bien structurés, bien balisés, avec leurs réseaux unissant lieu d'origine et lieu d'emploi, leurs flux permanents de travailleurs, de familles et leur système de relations personnelles, économiques et culturelles » acquièrent une complexité nouvelle.** En outre, les typologies des migrants eux-mêmes se diversifient, dans

leurs profils socioculturels, dans leurs pratiques spatiales et sociales, et dans leurs stratégies migratoires. La participation de la métropole barcelonaise à l'ensemble de ces transformations, la situe, au même titre que Milan par exemple, au centre de dynamiques de réorganisation interne et de redéfinition de sa place au sein de l'espace migratoire européen.

L'analyse de l'insertion urbaine des migrants est traditionnellement inscrite en géographie urbaine dans le cadre d'études en termes de répartition spatiale ou de ségrégation sociale (GUILLON, 1996, 1992). Une approche générale concerne également les pratiques spatiales des migrants, à travers l'analyse de leurs espaces vécus, telle qu'ont pu la pratiquer les membres de « l'École de Chicago » (COULON, 1992). Dans le cas de Barcelone, c'est dans ces termes que nous avons analysé l'insertion des populations immigrées internes dans la première partie de notre travail, et nous avons montré leur rôle dans les processus de métropolisation jusqu'à la décennie quatre-vingt, et leur influence sur l'identité nationale catalane.

Mais, notre première approche des mouvements migratoires internationaux en Catalogne a révélé un élargissement des pôles migratoires par rapport aux périodes antérieures. Avec l'apparition de nouvelles polarités dessinées par l'immigration étrangère récente, notre intérêt s'est porté sur les différentes pratiques de l'espace métropolitain et sur les modes de vie différenciés des différentes catégories d'immigrés, comportements qui, dans l'ensemble, développent des « tendances de métropolisation » contradictoires. **Notre analyse de la recomposition géographique de l'espace d'immigration métropolitain, ne saurait donc se passer d'une approche plus large en termes de territorialités.**

Cette notion de territorialité s'est en effet « enrichie d'un contenu autre que juridique, emprunté à la zoologie, qui désigne aussi des comportements avec des formes élémentaires de localisation, de division et de défense de l'espace » (RONCAYOLO, 1990 : 182). Guy DI MEO voit ainsi dans le territoire « une construction, produit de l'histoire que reconstitue et déforme, au fil de ses pratiques et de ses représentations, chaque acteur social » (DI MEO & al., 1996 : 23). La territorialité, qui désigne selon C. RAFFESTIN « un ensemble de relations prenant naissance dans le système tridimensionnel société-espace-temps » revêt à ses yeux « une rationalité spécifique, puisque toute production du système territorial détermine ou conditionne une consommation de celui-ci » (DI MEO & al. 1996 : 26), et exprime bien les rôles différenciés des différents groupes sociaux, et notamment des groupes migrants dans la structuration des phénomènes de métropolisation.

Par ailleurs, dans le cadre des analyses de l'insertion urbaine des migrants, la notion de « territorialités superposées et discontinues », théorisée par A. TARRIUS, est porteuse d'une grande richesse explicative dans la compréhension des évolutions complexes de la métropolisation. Ces « territoires circulatoires des migrants » ces « superpositions de territoires aux centralités multiples », constitués de trois « étages territoriaux - celui des lieux de voisinage, celui de l'étendue de la zone d'accueil, et enfin celui des longs itinéraires qui conduisent d'un lieu

d'origine à celui où on observe la venue du migrant -, » (TARRIUS, 1994) **mettent en évidence des pratiques spécifiques de l'espace par le migrant, des « territorialités différentielles ».**

Nous ne reprendrons pas ici le concept de « territoire circulatoire » qui ne peut à nos yeux s'étudier que dans le cadre d'une analyse générale des mobilités. Dans le cadre d'un espace d'immigration, ces territorialités doivent cependant tenir compte des différents « étages territoriaux » qui les composent. L'analyse des mobilités internationales du groupe gambien, de ses réseaux et de ses pratiques spatiales dans leurs espaces d'origine réalisée dans le cadre de cette recherche (chapitre 6) s'inscrit dans cette logique, puisque « conjuguer l'ensemble de ces dimensions de la mobilité permet de saisir l'être réel du migrant dans ses productions sociales et spatiales les plus immédiates et d'identifier les logiques les plus structurantes des flux migratoires » (TARRIUS, 1994).

Notre analyse s'est ainsi portée vers l'observation des localisations des lieux de résidence de chaque groupe migrant dans un premier temps, puis à travers l'enquête, vers celle des pratiques spatiales complexes propres à chaque groupe, et qui constituent à nos yeux des territorialités complémentaires dans la structuration des espaces métropolitains. Au delà, ces enquêtes nous ont permis de définir les enjeux identitaires de l'évolution des relations inter-ethniques dans cet espace d'immigration, et d'analyser les recompositions de l'identité barcelonaise.

1.3 LA NECESSITE D'UNE APPROCHE DIACHRONIQUE

Comme nous l'avons signalé dans notre introduction, le plan choisi pour présenter cette recherche repose sur un découpage historique autour de **l'année 1975 qui représente une « charnière historique » pour les divers éléments de notre étude.** Pour l'Espagne en général, c'est l'avènement de la démocratie, pour la Catalogne, celui de l'autonomie, pour l'ensemble des pays d'Europe du Sud, c'est aussi celui de l'inversion des flux migratoires et à une autre échelle celle de l'accélération des processus de mondialisation et de la transformation de ceux de métropolisation.

Dans un premier temps, nous nous sommes orientée vers un plan transversal, permettant de lire les différents aspects du couple « métropolisation/immigration » dans une **perspective analytique de continuité ou de discontinuité**, en tenant compte de l'évolution des contextes. Cependant, étant donné cette forte rupture historique, l'exercice s'est avéré non seulement difficile, mais surtout plein de « lourdeurs » dans le raisonnement et l'exposé des différents points de notre recherche, dans la nécessité du rappel constant des éléments de contexte et dans l'incessant va-et-vient à travers les échelles géographiques.

Nous avons donc décidé d'opter pour un plan plus classique, exposant dans un premier temps les logiques de fonctionnement du couple métropolisation/immigration avant l'année

1975, les transformations propres à cette décennie, dans une deuxième partie, et enfin l'évolution de ce couple, objet de notre recherche dans la période plus récente après les bouleversements historiques mentionnés. Cette approche apparaît en fait nécessaire dans la mesure où l'on se propose d'étudier et de comprendre les « **recompositions** » **d'un espace** - la métropole barcelonaise - **en fonction de l'évolution de certaines variables**, en l'occurrence les flux migratoires.

Dans cette logique, nous trouvons appui sur la définition scientifique d'A. BAILLY (1995), qui précise que « tout concept est en devenir permanent en fonction de l'idéologie sociale et de l'évolution des sciences [...] c'est un faisceau de possibilités inscrites dans le temps, l'espace et le vécu [...] et mieux vaut le cerner dans son évolution historique pour le comprendre comme une construction mentale qui renvoie à nos axiomes et à nos problématiques scientifiques ».

Cette définition des outils conceptuels, explique que nous ayons eu besoin de recourir aux « temps longs » et à l'étude des contextes historiques pour comprendre des évolutions structurelles profondes dans l'organisation spatiale d'un espace d'immigration.

I.4 UN CORPUS D'HYPOTHESES DE RECHERCHE POLYMORPHES

Notre objet d'étude est donc construit principalement autour des deux concepts de métropolisation et de territorialités migrantes, mais **les hypothèses qui constituent notre problématique s'inscrivent dans le cadre de notre terrain d'étude barcelonais, au sein de préoccupations diverses.**

Barcelone, aujourd'hui grande métropole internationale, étonne par son développement précoce dans l'ensemble national espagnol, d'autant plus que les fonctions de « capitalité » y ont longtemps été absentes. **La métropolisation revêt en Catalogne une signification politique particulière dans la mesure où Barcelone est avant tout le symbole de ce qui est resté longtemps une « nation sans état ».** « Dans une entité comme la Catalogne, où Barcelone regroupe le quart du peuplement et l'essentiel des forces vives du territoire, comme la Généralité ne serait-elle pas jalouse de la ville » remarque P. CLAVAL (1997 : 37) en oubliant d'introduire la dimension du nationalisme catalan, le « catalanisme », qui transforme cette rivalité en coopération dans le cadre du développement de la nation. A ce titre, la capitale - qui durant longtemps n'est restée que symbolique - possède une claire mission de développement et d'épanouissement de la nation.

L'immigration interne considérable de 1850 à 1975 et **l'immigration internationale** croissante depuis 1975 apparaissent comme des **données majeures en termes de développement humain pour Barcelone et l'ensemble de la nation.** Dans ces deux processus, Barcelone se distingue du reste de l'Espagne par sa forte participation. En outre, ces deux

mouvements s'inscrivent par des logiques différentes, par des territorialités spécifiques dans les processus de métropolisation.

Ces constats, essentiels quand on observe la capitale catalane, nous amènent directement à nous interroger sur leurs interrelations. Quels sont les liens entre développement précoce et immigration ? Cette relation n'est-elle pas un trait inhérent, constitutif de tout phénomène de métropolisation ? Comment s'inscrivent les territorialités migrantes dans ces logiques de développement national ? Nous avons donc construit notre objet d'étude à partir de la métropolisation, des migrations et de la nature politique et sociologique de la Catalogne. Sans faire intervenir les facteurs spécifiques qui interviennent dans chacune des équations, nous postulerons donc qu'il y a une relation dialectique entre ces trois dimensions.

INTERRELATIONS ENTRE LES TROIS DIMENSIONS PRESENTES DANS NOTRE PROBLEMATIQUE

Le développement métropolitain

- attise les doctrines nationalistes par la fierté qu'il apporte
- encourage l'immigration (facteur pull)

L'immigration interne/internationale

- favorise le développement métropolitain
- interroge l'identité nationale et le nationalisme

Le nationalisme

- stimule le développement de la métropole considérée comme son symbole
- marginalise ou intègre l'immigration

Ces trois dimensions prises dans une perspective dynamique, sont en redéfinition constante, les unes par rapport aux autres, et interagissent différemment selon les conjonctures. Elles ne sont compréhensibles que dans le cadre de leurs interactions.

Ces phénomènes doivent par ailleurs être analysés dans leurs différents contextes, à la fois géographique, historique, et sociologique. D'une part la mondialisation des échanges et des économies influence les mouvements migratoires, redéfinit les phénomènes de métropolisation et questionne le nationalisme. D'autre part, l'émergence de l'ensemble socio-politique européen confère un nouveau rôle à la Catalogne, à sa métropole et aux migrations internationales qui s'y dirigent. Ces objets d'étude définissent par ailleurs une série de sous-thèmes de recherche

(économie catalane, ségrégation urbaine, macrocéphalie, bi - ou multiculturalisme et intégration des immigrés, etc.) qu'il convient de traiter pour comprendre leurs interrelations.

Le point de départ de notre thèse est que l'immigration ancienne et actuelle est un acteur privilégié des processus de métropolisation de l'espace catalan, processus qui s'inscrivent en lien avec l'identité catalane. Indirectement cette thèse tend à démontrer que l'immigration est un outil de développement national. Dans cette perspective, nous voudrions mettre en évidence les implications socio-spatiales de la transition migratoire en Catalogne au cours des vingt dernières années.

L'éclairage choisi ici est original à plus d'un titre. Si les processus de métropolisation sont actuellement au centre de la recherche en géographie urbaine, et si d'autre part, les études sur les migrations constituent désormais une branche importante de notre discipline, la combinaison de ces deux types d'approche est en revanche peu fréquente. Bien que le rôle des mouvements humains sur la constitution des villes, et plus particulièrement des métropoles, ait été maintes fois relevé, peu d'études, ont jusqu'ici choisi de traiter dans une même approche synthétique les relations de ces deux processus.

D'un point de vue méthodologique, la comparaison d'une migration interne à une migration internationale présente un intérêt particulier. Cette approche est la plupart du temps menée dans des espaces d'émigration, l'articulation émigration interne/émigration internationale étant comprise comme un outil des stratégies migratoires. Certes, la migration interne dont nous parlons est particulière du fait des caractéristiques identitaires des ensembles régionaux en contact. Il reste que ce type de comparaison aurait pu être mené sur bien des espaces métropolitains, tels que Paris ou Londres, où l'exode rural massif a joué un rôle important avant le recrutement d'étrangers. Or, à notre connaissance, peu de recherches de ce type ont été menées. **A l'heure où les migrations internationales sont confrontées à des opinions xénophobes et restrictives, il semble intéressant de mettre en valeur leur ressemblance avec des mouvements de population unanimement acceptés tels que l'exode rural ou bien les migrations internes.** Notre but est de dégager de la comparaison de deux flux d'immigration distincts, sociologiquement et historiquement, accueillis par une micro-société originale, des analyses permettant de mieux comprendre leur rôle dans la construction d'un territoire métropolitain, autant dans le jeu des immigrés eux-mêmes, que dans celui de la société d'accueil.

Enfin, la dimension spatiale apparaît essentielle dans toutes les études sur la migration, dans la mesure où **ce sont les concentrations, à quelque échelle que ce soit, qui retiennent l'attention, comme le montre le retour fréquent dans le débat public de la notion de "seuil de tolérance"**. Cette notion de concentration doit donc être analysée au niveau micro-local du quartier ou du village par exemple, puisque c'est à ce niveau qu'elle est directement perçue comme problématique. En outre, toute recherche sur une migration particulière se doit de

raisonner en termes spatiaux puisque le diagnostic des répartitions spatiales des populations et de la localisation des points de tension inter-ethnique est indispensable à l'action publique.

II LES MATERIAUX DE RECHERCHE DISPONIBLES

La recherche dans le domaine des migrations nécessite la conjugaison d'une grande variété de sources qui reflète la nécessité de l'analyse multidisciplinaire. Si le recours à une bibliographie abondante est nécessaire pour cerner les aspects historiques, il l'est aussi pour analyser différents éléments annexes à notre sujet : les politiques migratoires, les aspects économiques, les aspects de scolarité de la seconde génération etc., sont autant de thèmes que nous devons aborder à travers la bibliographie existante. Par ailleurs l'analyse de terrain implique non seulement la mise en place de méthodologies et de concepts concrets, mais aussi l'utilisation de sources originales. Mis à part les statistiques, passage obligé de toute étude sur le sujet migratoire, il est indispensable d'avoir recours à des sources complémentaires.

II.1 NIVEAU ACTUEL DES CONNAISSANCES

Notre sujet présente une dichotomie importante au niveau des connaissances. L'analyse d'un phénomène migratoire ancien, fortement documenté, même si les thématiques d'étude n'étaient pas les mêmes qu'à l'heure actuelle, n'a rien de comparable à celle d'une migration nouvelle, qui se déroule elle-même dans un cadre international méconnu et en constants bouleversements.

La bibliographie classée thématiquement présentée en annexe, montre clairement ce déséquilibre. **En ce qui concerne l'apport en peuplement des vagues migratoires internes au XX^e siècle, les références sont nombreuses**, étant donné l'ancienneté du phénomène. Cependant, ces travaux montrent peu les aspects de l'étude des migrations qui se sont développés au cours des dernières années : les réflexions en termes de filières migratoires, de réseaux au sein du champ migratoire espagnol sont rares. A l'inverse, dans les débuts de la période démocratique, la formation de l'Etat-Région catalan, a incité les politiciens et les chercheurs en sciences sociales à réfléchir sur le rôle des immigrés dans la construction de la nation catalane. Il existe donc une abondante bibliographie analysant les modalités d'insertion des différentes vagues, les problèmes de cohabitation avec les populations catalanes, l'insertion des jeunes de la seconde génération, les degrés de catalanisation des Andalous et notamment le rapport au bilinguisme officiel en Catalogne. **Nous citerons les principaux spécialistes : NADAL (1960 & 1966) ; MALUQUER SOSTRES (1963) ; MARI ODENA (1964) ; CANDEL (1964 & 1985) ; SOLE (1981 & 1988) ; CABRE (1989) ; PASCUAL DE SANS (1990) ;**

Dans le domaine des migrations récentes, il faut noter, malgré la nouveauté du phénomène, la richesse de la bibliographie existante. Les premières recherches ont été publiées dès les années quatre-vingt (IOE, 1987 ; ROQUE, 1989), mais c'est surtout depuis les années quatre-vingt-dix que ce thème de recherche est devenu "à la mode". **Depuis 1990, ont foisonné les publications de différents horizons, et il faut noter que la Catalogne apparaît comme un important foyer de recherche dans ce domaine en Espagne, du fait de l'acuité du phénomène sur son territoire, mais aussi de la sensibilité de cette société aux phénomènes migratoires.**

Les sociologues, anthropologues et travailleurs sociaux (IOE, 1992,1994,1995 ; SOLE, 1990-1991 ; IZQUIERDO ESCRIBANO, 1992, 1996) ont été les premiers sensibilisés et se sont livrés à des études générales ou monographiques, où ils ont utilisé les premières données existantes, et ont lancé des pistes sur l'utilisation de sources complémentaires. Les démographes (RECOLONS, 1979, 1983, 1987) se sont dans une moindre mesure intéressés au sujet, et ont tenté surtout de trouver des outils méthodologiques pour parer à l'inadaptation des statistiques. Les géographes ne s'intéressent que depuis peu à ce domaine de recherche mais ont été les premiers à développer des études globales. Citons GOZALVEZ PEREZ (1995, 1996), DOMINGO I VALLS (1995, 1996), PASCUAL DE SANS (1987), LOPEZ TRIGAL (1994), TEIM (1996).

Malgré l'augmentation des publications générales sur l'immigration étrangère en Espagne depuis le début de notre recherche, il faut noter une nette supériorité des ouvrages dédiés aux Marocains (ROCA, 1983 ; LOPEZ GARCIA, 1993 ; NARBONA, 1993 ; IOE, 1994), population la plus importante numériquement. Cependant, dans les dernières années, les analyses monographiques sur une population donnée se sont multipliées, notamment sous l'impulsion du milieu associatif humanitaire.

En ce qui concerne l'analyse métropolitaine, outre les études internationales que nous avons utilisées pour la définition des concepts (BRUNET, 1989 ; MORICONI EBRARD, 1993 ; SALLEZ, 1993 ; BONNET, 1994 ; DI MEO, 1995, 1996 ; SASSEN, 1996), nous soulignerons l'apport des recherches spécifiques à la ville de Barcelone. Depuis la thèse de Robert FERRAS (1976), des géographes catalans (CARRERAS VERDAGUER, 1993, 1995 ; TELLO, 1995, SANCHEZ, 1995), ont perpétué l'analyse des évolutions urbaines à Barcelone. En outre, les différents organismes de recherches barcelonais (Centre d'Estudis Demogràfics et Institut d'Estudis Metropolitans de Barcelona) ont développé de nombreuses études démographiques et géographiques (PUJADES, 1984, 1991, SUBIRATS, 1986 ; AJENO I COSP, 1993). Nous noterons également l'intérêt des nombreuses publications émanant des administrations territoriales (AJUNTAMENT DE BARCELONA, 1985, 1987 ; CMB, 1987 ; AMB 1989)

Enfin, il est essentiel de mentionner **l'important travail de synthèse et de recueil réalisé par différents centres de documentation et diverses fondations qui ont en outre énormément stimulé la recherche dans le domaine de l'immigration en Catalogne, dont nous présentons une liste en annexe.** Etant donné leur rôle, ces centres constituent, dans bien des cas, le lien entre les

différents chercheurs et sont souvent les plus aptes à mentionner l'état de la recherche pour les différents aspects. Les méthodologies propres à notre domaine d'étude, (enquêtes, observation du milieu économique souterrain...) sont difficiles à mettre en œuvre par une personne seule : l'apport scientifique d'équipes organisées est donc fondamental et apporte un éclairage nouveau.

II.2 LES SOURCES STATISTIQUES

L'analyse de la situation de l'immigration en Espagne que nous proposons ici, repose uniquement sur les données officielles, dont la qualité ne cesse de s'améliorer, mais qui n'en demeurent pas moins partiales ; **elles concernent une partie seulement de l'immigration, celle qui, d'une manière ou d'une autre, est entrée en contact avec les pouvoirs publics, et exclut l'ensemble de la population immigrée étrangère en situation irrégulière.** Il faut constamment garder à l'esprit, au cours de l'utilisation de données chiffrées, ce phénomène de clandestinité très supérieur à ce que connaissent, ou ont pu connaître, les pays d'Europe du Nord, et qui concerne parfois plus de la moitié de certaines communautés. Or, cette clandestinité ne fausse pas les données de manière uniforme, puisqu'elle intéresse essentiellement les immigrés du Tiers Monde. Cela signifie que cette catégorie est constamment sous-représentée par rapport à celle des pays riches dans les statistiques officielles, dans quelque domaine d'étude que ce soit. En conséquence, nous en sommes réduite à utiliser les sources officielles avec beaucoup de prudence.

Cependant, malgré cette défaillance majeure, **l'analyse statistique à grande échelle est à nos yeux indispensable. Elle seule est en mesure de nous fournir une vision globale - fiable quand on en connaît les lacunes - et surtout bénéficie des continuités spatio-temporelles nécessaires pour mettre en lumière les situations particulières.** C'est seulement à partir de cette analyse générale que l'analyse de terrain est à même de révéler la situation de tous les immigrés qui échappent aux données officielles.

Toute analyse du phénomène migratoire en Espagne nécessite au préalable des éclaircissements sur l'organisation des sources statistiques. Cet Etat s'est en effet doté tardivement des moyens d'étude de l'immigration internationale, comme ses voisins d'Europe du Sud qui jusque là connaissaient encore une immigration insignifiante. Les outils statistiques sont parfois encore inadaptés. Malgré ces réserves, il est important de signaler **l'extrême diversité des sources qui se sont développées depuis les années 80.** Si, auparavant, toutes les statistiques migratoires concernaient l'émigration espagnole dans le monde, cette période montre la prise de conscience de l'entrée d'immigrés étrangers sur le territoire, et l'adaptation des outils existants à ce nouveau phénomène. Notons d'ailleurs que le délai de cette prise de conscience est relativement rapide par rapport à ce qu'il fut par exemple en France au début du siècle.

En outre, il convient de distinguer deux périodes de recueil de sources, notamment en matière de migrations internes ; il s'agit des périodes franquistes et démocratiques, puisque les découpages issus de la nouvelle constitution de 1979 reconnaissant les régionalismes, donnent à la statistique une nouvelle circonscription inexistante jusque-là. En ce qui concerne l'immigration étrangère, au niveau de l'Institut National de la Statistique (INE), l'information est recueillie surtout depuis la démocratie. Par contre, les ministères, qui ont un comptage permanent sur les deux périodes, ont considérablement amélioré et complété leurs informations d'année en année au cours de notre travail, ce qui malheureusement ne permet pas un suivi statistique pertinent sur de longues périodes. Nous verrons par ailleurs que, pour toutes les sources, l'information demeure en termes de stocks très supérieure à celle en termes de flux.

Les Recensements et les Registres de population

Outre le traitement brut des recensements décennaux², l'Instituto Nacional de Estadística (INE) publie diverses brochures spécialisées. Les plus utiles sont les volumes : Données de migrations, Enquête de migration, et Enquête de population active. Ils enregistrent depuis 1983 toutes les variations de résidence, en distinguant les retours d'Espagnols et les immigrants étrangers, et analysent le profil socio-économique de ces migrants. Les enquêtes de migrations traitent pour leur part de tous ceux qui ont changé de domicile entre la date de l'enquête et la même date un an avant. Cependant, les données sur les étrangers résidents sont élaborées à partir des registres de la Direction Générale de Police du Ministère de l'Intérieur, et comportent donc les mêmes lacunes (cf. infra).

Par ailleurs, nous disposons en Espagne des renseignements fournis par les Registres de population², qui font l'objet d'une actualisation quinquennale, le *padró*. En théorie, ces registres sont un outil que bon nombre de pays envient, puisqu'ils permettent de suivre les variations de la population municipale d'année en année et, normalement, sans prise en compte du statut légal des individus. Il s'agit d'un mode de recensement spontané des individus qui déclarent tout changement de résidence à la mairie de quartier. Cependant, si cet outil fonctionne très bien pour les Espagnols dont l'inscription au registre influence toute la couverture sociale et permet de bénéficier de certains droits, les étrangers, eux, ne sont pas toujours informés de leur existence et n'y voyant que peu d'avantages sont peu nombreux à s'y inscrire spontanément³.

² - Les registres de populations ou « *padró* » sont mis à jour et élaborés tous les cinq ans, et ils ont une valeur censitaire les années qui se terminent par 0 et par 1 depuis 1981.

³ - Par ailleurs, la majorité d'entre eux, en situation irrégulière, se méfie de toute démarche administrative. Cependant, cette situation semble en voie de changement, puisque l'inscription au "*padró*", s'est révélée en 1991 une des preuves de séjour les plus efficaces en complément d'autres documents, et on assiste actuellement à un mouvement d'inscription stimulé par les associations.

Cependant, les registres s'avèrent eux aussi comme une source sous-estimant la réalité migratoire sur le territoire ; en 1991 par exemple, ils ne recensaient que 91% de la population ayant un permis de résidence, mais le Tiers Monde était lui sur-représenté (IOE, 1992).

Les données du *padró* ou des recensements sont la principale source espagnole pour analyser les migrations à grande échelle. Contrairement aux données des ministères, elles sont traitées par communes et par îlots de recensement, circonscriptions qui ont le mérite d'avoir des limites relativement stables dans le temps, et présentent une fiabilité identique sur l'ensemble du territoire espagnol. Malgré ces lacunes, nous utiliserons donc cette source pour réaliser le cadrage géographique et historique de notre analyse à échelle catalane. Nous avons pu disposer de ces données pour l'année 1991, à travers une exploitation personnelle concernant seize nationalités qui nous a été communiquée par l'Institut d'Estadística de Catalunya (cf. infra).

Les statistiques du Ministère de l'Intérieur et du Travail

Les statistiques du Ministère de l'Intérieur et du Travail, obtenues par la gestion des permis de résidence et de travail, sont la référence généralement utilisée pour l'analyse de l'immigration en Espagne. La principale lacune est l'absence de statistiques de stocks, les données se référant en effet au nombre de permis accordés, non à des personnes, et ne distinguant pas les nouvelles demandes des renouvellements. D'autres part, jusque-là, les mineurs et les personnes à charge n'étaient pas comptabilisés, ce qui sous-évaluait considérablement les effectifs réels.

Cette source a été optimisée en 1987 par l'instauration du Numéro d'Identification des Etrangers (NIE) : à partir de cette date, les personnes bénéficiant du titre de séjour d'une tierce personne sont comptabilisées individuellement, et le décompte annuel se base sur le nombre de personnes ayant un permis en cours⁴. **Cette source reflète donc, à partir de 1987, une baisse régulière liée à la transformation du mode de comptage, mais ne correspondant pas aux véritables tendances de l'immigration officielle, qui sont elles à la hausse.** En ce qui concerne les données sur les travailleurs étrangers il faut également prendre en considération qu'à partir de 1992, les immigrés communautaires n'ont plus besoin de permis de travail, ce qui va nettement réduire l'estimation du poids des étrangers sur le marché du travail espagnol.

Il reste cependant des insuffisances puisqu'un certain nombre d'immigrés en situation régulière ne sont pas recensés ; il s'agit des communautaires munis d'un permis provisoire, des

⁴ - Cependant cette modification n'est observable dans les séries statistiques qu'à partir de 1991, quand affleurent les derniers permis de plus de 5 ans.

séjours courts, des séjours étudiants (11 000 en 1988) et des citoyens de Ceuta et Melilla qui n'ont pas besoin de permis, soit 8 000 personnes en 1986 par exemple. Au total, des spécialistes du suivi de l'immigration étrangère comme le collectif IOE (1992), chiffrent cette sous-évaluation à 30% des immigrés légaux en Espagne.

Quoi qu'il en soit, **ces deux sources réunies dans les annuaires de migrations de la Direction Générale des Migrations du Ministère des Affaires Sociales, sont la première source statistique utilisée en la matière, puisque cette publication en est à sa XVIII^e édition, et permet donc un relatif suivi.** Au départ créée pour le suivi des émigrés espagnols officiels et des structures d'accompagnement dans les pays d'accueil, cette publication s'est rapidement orientée vers les bilans de l'immigration étrangère en Espagne, (données de la Direction Générale de Police, de l'INE, et du Ministère du Travail). En outre, ces annuaires comprennent un aspect essentiel pour la compréhension des statistiques qui consiste dans les différentes lois et réglementations qui régulent ces flux et divers aspects de la résidence en Espagne, les différents organismes compétents, ainsi que les divers traités internationaux sur le sujet (DGM, 1991 à 1996).

Pour optimiser la connaissance des phénomènes migratoires, en 1993 le gouvernement a mis en place de nouvelles structures destinées à adapter les outils à l'évolution récente, soit à l'immigration étrangère. Il a ainsi créé la Commission Interministérielle d'Extraneïté, dont une des principales tâches a été la synthèse des différentes bases de données existantes sur les étrangers dans les différentes administrations ; sur ces objectifs sont parus deux annuaires (Comisión Interministerial de Extranjería, 1993, 1994), regroupant respectivement l'ensemble de l'information recueillie sur les étrangers recensés au 3 décembre 1992 et au 31 décembre 1993⁵.

Les processus de régularisation

Les processus de régularisation, au nombre de trois en 1986, en 1991 et en 1996, fournissent quant à eux une source précieuse, comme dans tous les pays où sévit la clandestinité. Ces périodes, décrétées officiellement, pendant lesquelles tous les immigrés en situation irrégulière sont invités à se présenter à l'administration pour régulariser leur situation, permettent notamment d'évaluer le poids des résidents irréguliers parmi chaque nationalité, ce qui facilite l'estimation de leur part réelle dans l'ensemble des étrangers.

La première en 1985 a fait l'objet de 40 000 demandes seulement, car les conditions de légalisation étaient très sévères et la menace de l'expulsion en cas de refus a énormément diminué le nombre de candidats. Par contre, celle de 1991, plus adaptée malgré encore de

⁵ - Dans ces annuaires on trouve encore la distinction entre "asilés" et "réfugiés", mais la nouvelle loi d'asile supprime cette double figure.

nombreuses difficultés, a eu plus de succès puisque 130 000 demandes ont été déposées et 108 000 acceptées. Elle fournit donc une série de données de qualité, déjà en partie exploitée par le collectif IOE et que nous utiliserons fréquemment pour cerner la réalité récente de l'immigration étrangère en Espagne. En 1996, une nouvelle régularisation de caractère plus restrictif (cf. infra chapitre 4) a été mise en place sur une période de quatre mois. 25 000 demandes ont été déposées, mais nous ne connaissons pas encore à l'heure actuelle les résultats.

Typologie des nationalités dominantes en Espagne

Il est indispensable pour la compréhension et le traitement des statistiques sur les étrangers en Espagne de procéder à un tri méthodologique dans les séries existantes. Comme dans la majorité des nouveaux états d'immigration de la rive nord de la Méditerranée, le trait dominant de l'immigration en Espagne est la dichotomie migrants de pays riches/migrants de pays moins développés, qualifiés en Espagne respectivement de migrants du Premier et du Tiers Monde, qui sont, à la différence des autres états européens, d'importance numérique similaire.

Cette dichotomie est incontournable dans notre recherche du fait de son importance dans le champ sémantique des études sur l'immigration étrangère en Espagne et en Catalogne, bien que les catégories Premier et Tiers Monde soient aujourd'hui vides de sens face à la disparition du Second Monde (qui désignait avant la chute du mur de Berlin l'ensemble des pays d'économie socialiste). Aujourd'hui, les appartenances au Premier et Tiers Monde attribuées aux migrants reflètent plusieurs ambiguïtés. Elles distinguent deux groupes de migrants dont les revenus dans le pays d'origine, les motivations de la migration, les conditions de vie et d'intégration dans le pays d'arrivée sont diamétralement opposées et renvoient dans le langage courant à deux images du migrant bien précises. Mais elles ne tiennent pas compte de la distinction la plus importante en Europe actuellement qui différencie les ressortissants de l'Union Européenne de ceux des « Pays Tiers ». Les migrants du Premier Monde, en grande partie originaires des pays de l'Union Européenne, bénéficient en effet des facilités de la Libre-circulation communautaire.

Par ailleurs, de plus en plus, les migrants en provenance du Tiers Monde échappent eux-mêmes au modèle du migrant économique. Ils sont en effet de plus en plus qualifiés, d'origine urbaine et exercent parfois même des activités tertiaires dans leur pays d'origine. Mais quel que soit leur profil, leur résidence dans un pays européen est subordonnée au statut contraignant des « migrants extra-communautaires ». **Les distinctions classiques sont donc « brouillées » par les nouvelles typologies de migrants. Malgré ces réserves, nous adopteront les dénominations de pays du Premier et du Tiers Monde utilisées par les analystes locaux, qui ont l'avantage de bien**

mettre en valeur la dimension de l'Espagne comme pôle de confrontation des tensions nord/sud. Cette catégorisation devra être comprise comme une manipulation méthodologique et non comme une interprétation subjective des réalités géographiques. Il est clair, qu'elle se réfère non pas aux pays de départ, mais au type de migration qu'ils engendrent vers l'Espagne : migration sud-nord, pour la catégorie dite du Tiers Monde, migration nord-sud pour celle du Premier Monde.

II.3 AUTRES SOURCES

Le collectif IOE (1992, 1994 & 1995), spécialiste de l'immigration étrangère en Espagne, s'est spécialisé depuis plusieurs années dans la recherche de sources originales pour cerner la présence d'étrangers. Il mentionne un certain nombre de données complémentaires telles que les statistiques policières d'expulsions et d'arrestations, qui sont peu utilisées, mais qui peuvent néanmoins fournir de bons indicateurs de "clandestinité". Il faudra bien évidemment constamment rechercher des éléments d'approximation à la réalité statistique par le biais d'outils originaux, ou par le recours à l'enquête systématique.

La réalisation de bases de données personnelles

Les différentes lacunes que nous venons de présenter nous ont contrainte à élaborer une méthodologie personnelle complémentaire. **Nous avons ainsi eu recours à l'utilisation de bases de données thématiques permettant d'approcher une image plus quantitative, même si elle n'a jamais de prétention d'exhaustivité.**

La première base de données que nous avons élaboré concerne **le fichier du Département d'Anthropologie de l'Université Rovira i Virgili de Tarragone**, qui dépend des archives ethnographiques de Catalogne. Ce fichier regroupe les travaux de terrain de tous les étudiants d'anthropologie de cette université. Son originalité réside dans le fait que depuis sa création, les enseignants responsables ont élaboré des fiches complètes du contenu thématique et méthodologique qui devait être traité. Ainsi, à l'heure actuelle, on dispose de 2 200 monographies anthropologiques inédites sur des thèmes différents comprenant des enregistrements, des diapositives, des histoires de vie et des génogrammes familiaux, utilisables de manière comparative comme s'il s'agissait d'une enquête à long terme.

Parmi ces travaux, **372 concernent le thème de l'immigration interne et de l'identité sociale. Ils ont été réalisés par les enfants de migrants** installés dans la région de Tarragone à propos de leurs familles. Parmi ce groupe, nous avons sélectionné un échantillon de 263 cas, suivant les critères de lieu de naissance, année d'arrivée, motif de la migration et CSP (cf.

annexes). Il devait nous permettre d'analyser les histoires de vie, de comprendre les projets migratoires et les stratégies d'intégration de ces migrants, que nous devons considérer comme une catégorie particulière des immigrés, mais qui nous semble représentative. Par ailleurs, ces travaux contiennent une mine de renseignements sur les réseaux d'information et de solidarité, ainsi que sur les filières migratoires en action dans cette région catalane, qui nous permettent de comprendre les articulations anciennes des différents champs migratoires auxquels a participé la Catalogne.

Cet outil a été essentiel dans la comparaison des migrations internes et africaines, cette dernière étant abordée à travers le contact personnel. Cependant, le suivi des histoires de vie n'a pu être réalisé pour des questions d'autorisations, et de manque de temps. Il reste une source à exploiter dans des recherches futures. Malheureusement, seuls de rares travaux sont actuellement disponibles en ce qui concerne la seconde génération d'immigrés étrangers, encore trop jeune pour y participer ; il reste sans aucun doute qu'à l'avenir cette source sera d'une richesse inégalable dans la comparaison des deux flux qui nous intéressent.

La seconde base de données que nous avons réalisée est de nature tout à fait différente. Il s'agit de **l'exploitation des fichiers personnels des services municipaux d'attention aux immigrés étrangers à Santa Coloma de Gramanet**. Nous avons en effet en 1995 pu avoir un accès direct aux fiches du CIAPE⁶. Cette expérience a été riche d'enseignements en ce qui concerne les stratégies d'intégration publiques et individuelles, puisque ce centre novateur regroupe, sous la coordination d'un technicien de la mairie, 6 associations qui s'occupent des thèmes de l'immigration et de l'intégration. Le travail de recueil de données a consisté dans le dépouillement des 500 fiches de cas traités depuis la création du service en 1993. L'échantillon que nous avons sélectionné à partir de la nationalité d'origine est de 333 Marocains et de 24 Algériens (ceux-ci n'ayant été retenus qu'à titre d'exemple, étant donné la faiblesse numérique de ce groupe à l'heure actuelle). Les fiches contiennent des informations sur le sexe, l'année et le lieu d'arrivée, le lieu de résidence dans la commune et, dans de nombreux cas, les liens de solidarité avec d'autres membres de la communauté immigrée de Santa Coloma. Elles contiennent également l'exposé des motifs pour lesquels ces personnes se sont rendues à ce service, ce qui nous permettra de dresser un panel des problématiques les plus courantes à l'heure actuelle⁷.

Dans la commune de **l'Hospitalet de Llobregat**, notre analyse se base sur les résultats d'exploitation du fichier de 1991 à 1993 (publiés par la mairie de l'Hospitalet), qui nous ont

⁶ - *Centro de Informacion y Asesoramiento a la Población Extranjera*, associations et municipalité de Santa Coloma de Gramanet.

⁷ - Un sous-échantillon de personnes arrivées avant le processus de régularisation, et possédant un dossier juridique complexe avait été sélectionné, afin de mieux l'analyser pour définir la complexité des situations dans ce domaine. Cependant, la réalisation de ce travail a été retardée et a dû être abandonnée.

permis de mieux définir les caractéristiques du groupe immigré étranger dans cet espace, (AJUNTAMENT DE L'HOSPITALET, 1993 & 1994). Ces résultats portent sur une population de 1 000 personnes, soit 50% de la population étrangère recensée dans cette commune en 1991. Bien que cette source ne porte que sur une population spécifique, celle qui a recours aux services municipaux d'aide sociale, et donc une population plus précaire et certainement mieux informée, elle nous permet de fournir un éclairage complémentaire sur les statistiques officielles, concernant notamment les populations en situation irrégulière qui représentent au moins 25%⁸ de cet échantillon.

Les enquêtes qualitatives de terrain

Les enquêtes de terrain spécialisées sont abondantes, même si elles restent de diffusion restreinte. Aux différents niveaux scalaires, lorsque l'une des administrations locales s'intéresse à la présence d'immigrés sur son territoire, elle réalise des mémoires de travail sur la réalité ponctuelle du phénomène. Ces publications de qualités diverses, ont été utilisées dans l'analyse locale, même s'il faut constamment prendre la distance nécessaire, puisqu'étant destinés la plupart du temps à des instances politiques de décision locale, ces documents doivent être manipulés avec prudence. Leur principal défaut est l'exagération des phénomènes, puisqu'ils émanent souvent d'instances qui souhaitent une prise en compte de la réalité migratoire. Il est donc indispensable d'avoir recours constamment à des entretiens contradictoires avec des spécialistes indépendants, afin de nuancer les analyses.

Par ailleurs, plusieurs équipes de recherche ont mené des enquêtes d'envergure auprès de différentes populations immigrées. Les divers échantillons de population approchés par ces enquêtes (IOE, 1994 ; GOZALVEZ PEREZ, 1995 ; DOMINGO I VALLS, 1995 ; MARTINEZ VEIGA, 1997) nous permettent d'enrichir nos propres résultats et apportent souvent des points de comparaison intéressants avec la situation dans d'autres régions espagnoles.

III LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

Dans un premier temps, nous avons eu recours à l'exploitation des statistiques des ministères et de l'exploitation personnelle du recensement de 1991, support essentiel pour poser les questionnements pertinents sur notre objet d'étude. L'utilisation de ces données est pourtant un aspect très contesté, tout le monde sachant l'incapacité des recensements à cerner la

⁸ - Pour 50% de l'échantillon, le statut de séjour est inconnu, soit qu'il n'est pas été enregistré, soit que la donnée enregistrée ne soit pas fiable.

réalité migratoire pour les raisons que nous avons indiquées. Cependant, outre leur avantage comparatif avec le reste de l'Espagne, ces données sont très bien renseignées en ce qui concerne les aspects économiques et sociaux indispensables à la compréhension de notre problématique. **Les représentations cartographiques, avec toutes leurs limites, restent les seules à soulever les questionnements en termes de filières migratoires, de relations inter-ethniques, et de relations à l'environnement socio-économique.**

Pour pallier à tous ces inconvénients, nous avons eu recours à l'enquête individuelle, seule susceptible d'apporter une image globale de la réalité migratoire.

III.1 LA RECHERCHE D'UN PARTENARIAT POUR LA DEFINITION DES TERRAINS D'ETUDE

La constitution d'un réseau de relations nécessaire à notre travail a été au départ volontairement désordonnée, partant du principe que **les meilleurs contacts ne seraient pas forcément ceux que l'on présupposait, mais dépendraient plus certainement de la qualité des relations humaines que nous pourrions tisser.** Cette volonté était liée au désir de superposer les différentes images de l'immigration qui cohabitent au sein de la société et des propres groupes immigrés : l'image que perçoit l'immigré militant dans une association communautaire est fort différente de celle de l'immigré qui a un recours fréquent aux services sociaux municipaux. De même, l'image que peut avoir une assistante sociale est très différente de celle que peuvent avoir les institutions chargées d'élaborer les programmes d'intervention.

Nous avons donc procédé dans la première période de notre recherche à une trentaine d'entretiens en profondeur avec ce type d'intervenants. C'est en fonction de la facilité des contacts établis au sein de ces réseaux qu'ont été choisies les équipes dont la coopération semblait utile pour la réalisation du travail de terrain. Au-delà des intervenants dans les communes choisies, nous avons recueilli l'opinion de différents acteurs dans le domaine des migrations en Catalogne, et parfois même celle de spécialistes tels que les responsables de l'urbanisme, dans des espaces qui n'ont finalement pas été sélectionnés (ce type d'interlocuteur n'existant pas dans les communes retenues). Par la suite, cette démarche s'est renouvelée pour aboutir à un ensemble d'environ 80 entretiens reflétant les opinions des différentes catégories de « personnes ressource ». **Cette pluralité d'opinions nous paraît indispensable pour forger une image globale de l'appréhension de l'immigration par la société catalane,** pour recueillir des avis de personnes indirectement liées à notre problématique et proposant souvent des points de vue originaux.

A la suite de ces entretiens, six communes d'étude plus ou moins touchées par les flux d'immigration africaine et ceux de l'immigration interne ont été choisies, en fonction de leur intérêt scientifique d'une part, mais aussi de par la qualité des liens que nous avons pu établir

avec les équipes municipales ou associatives ; en effet, cet aspect nous paraissait essentiel pour pouvoir mener notre travail de terrain dans les conditions souhaitées, qui nécessitaient une adhésion préalable à notre projet des principaux intervenants dont la coopération était indispensable.

Notre choix s'est porté sur trois groupes de communes de la Région Métropolitaine de Barcelone, aux fonctions métropolitaines distinctes, condition nécessaire à la compréhension des mutations spatiales des territoires. Deux des communes retenues, Santa Coloma de Gramanet et l'Hospitalet de Llobregat (carte 1), sont des villes primordiales du réseau urbain catalan⁹. Toutes deux ont un passé industriel fort, et ont connu leur période de développement grâce à l'arrivée successive des différentes vagues de l'immigration interne. Aujourd'hui ce type de ville connaît une forte crise économique, mais, par contre, toutes deux ont su se dégager de la personnalité forte de la capitale catalane qu'elles jouxtent. Le choix de ces deux villes a été guidé en grande partie par la qualité des programmes d'intervention auprès des immigrés étrangers qu'elles ont mis en place et qui sont fréquemment cités comme exemples à l'échelle catalane, voire espagnole. De par leur taille, il était indispensable d'acquérir le support des équipes institutionnelles qui ont accueilli favorablement notre projet. En outre, ces deux villes maintiennent une certaine activité industrielle, et restent les principaux pôles de l'emploi étranger légal.

Les deux communes du Maresme ont été choisies pour illustrer le rôle de la périphérie « périurbaine » de la région métropolitaine, où la présence d'immigrés étrangers est très importante et où leur rôle économique est fortement lié à l'activité agricole intensive et à l'artisanat industriel. Elles appartiennent à la comarque du Maresme, qui est l'un des principaux pôles d'accueil des immigrés africains en Catalogne, notamment en ce qui concerne les populations clandestines. De ce fait, elles vont nous permettre d'analyser les problématiques économiques liées à l'économie souterraine et à la mobilité de l'emploi immigré. En outre, la taille réduite de ces deux communes, a permis de développer le travail avec le milieu associatif. Elles se sont avérées être un laboratoire idéal des processus d'intégration des populations étrangères.

Finalement deux districts proprement urbains de la capitale ont été choisis pour le rôle primordial dans l'accueil traditionnel de l'immigration, dans le cas du district de Ciutat Vella, et pour l'originalité des projets mis en place, dans le cas de celui de Horta-Guinardó. Malheureusement, étant donné l'ampleur du travail sur les deux autres catégories de communes, l'exploitation de ces deux quartiers d'étude « urbains » en est restée à l'analyse statistique et à la discussion avec des responsables municipaux porteurs de projets. Parfois également, comme cela a été le cas à Tarragone, nous avons approfondi un exemple territorial

⁹ En population, l'Hospitalet de Llobregat est la plus grande ville espagnole parmi celles qui n'assument pas de fonctions de capitalité provinciale (cf., carte 1).

en dehors de notre terrain d'étude pour illustrer un aspect ponctuel de notre problématique, dans ce cas par exemple grâce à la disponibilité du fichier de données ethnographiques de grande qualité que nous avons présenté.

III.2 LA DIFFICULTE D'ENQUETE AUPRES DES IMMIGRES D'ORIGINE AFRICAINE.

Sur les conseils de différents spécialistes de l'immigration en Catalogne, nous avons choisi de cibler notre étude de terrain sur un seul ensemble immigré, en l'occurrence les Africains. Nous avons tout d'abord en 1994 préparé un questionnaire regroupant des questions sur les motivations de départ, les processus de la migration, les pratiques de l'espace vécu et les conditions de vie en Catalogne. Plusieurs tentatives de test de ce questionnaire, administré sous la forme d'entretiens semi-directifs, ont révélé toute la difficulté de l'enquête auprès des populations migrantes africaines.

Le premier dépouillement d'une dizaine de questionnaires s'est avéré déplorable. Plusieurs fois, les personnes interrogées, en des lieux privilégiés tels que les associations, nous ont expliqué avoir répondu déjà à plusieurs enquêtes du même type. Ces personnes se sont avérées trop familiarisées avec ce modèle d'enquête pour lesquelles elles ont un discours tout prêt, révélant souvent la volonté d'exprimer ce que l'on pense que le chercheur veut entendre. Certaines parties de la réalité apparaissaient clairement voilées, et le temps imparti à la discussion libre était forcément restreint. La langue est apparue comme un obstacle essentiel, la lassitude liée à l'utilisation d'une langue étrangère et les imprécisions qui s'ensuivent pénalisant encore la qualité des réponses. En outre, cette barrière crée déjà une première sélection de l'échantillon, les femmes par exemple, apprenant souvent une des deux langues officielles plus tard que leurs époux, refusent la plupart du temps de participer à un entretien formel. Du reste, la situation d'enquêteur dans les associations s'est révélée éthiquement désagréable, avec un sentiment de voyeurisme certain.

L'enquête classique est apparue totalement inadaptée à la situation des immigrés africains en Catalogne, soumis d'une part à la pression liée au statut de sans-papier, et d'autre part, à l'effet de mode, qui en fait des « objets d'enquête » récurrents.

Une seconde tentative d'enquête systématique, réalisée en 1996 et testée sur les migrants avec lesquels nous avons partagé les activités associatives pendant huit mois (cf. infra), a révélé encore une fois l'inadaptation de cette méthode.

« Tu sais, on en a assez de répondre à des étudiants. C'est bien que vous vous intéressiez à nous dans vos études, mais nous, laissez nous vivre tranquilles. Toi ça va on te connaît, on te fait confiance, mais quand même, les étudiants vous posez toujours des questions sur notre vie, notre pays... » (entretien avec un jeune gambien à qui l'on avait enseigné pendant huit mois, 1996).

Aux questions simples portant sur les activités dans le pays d'origine, les raisons du choix de la Catalogne et de leur lieu actuel de résidence ou sur les itinéraires migratoires, les personnes interrogées nous ont fréquemment répondu de manière totalement contradictoire avec ce qu'elles nous avaient dit au cours des entretiens informels. Quand cela leur a été signalé, la plupart ont fait semblant d'ignorer ces contradictions, une des personnes nous répondant même :

« il faut bien inventer un peu, sinon on va tous te répondre la même chose et ça ne sera pas intéressant ! » (entretien personnel, 1996).

Nous avons donc décidé de privilégier une approche plus qualitative que quantitative. Pour cela, nous nous sommes tournés vers les outils d'autres disciplines et notamment de l'anthropologie, à travers les travaux de l'équipe d'Alain TARRIUS d'une part et des membres de l'équipe IOE, avec lesquels nous avons suivi un stage sur « l'investigation-action »¹⁰ en 1994. L'observation participante s'est révélée comme un besoin personnel pour aborder une population et un phénomène de société particulièrement sensibles dans l'actualité, en Espagne comme en Europe en général. L'idée d'utiliser cette méthode m'est venue lorsque je me suis aperçue que, parmi mes interlocuteurs au cours des entretiens en profondeur, ceux qui détenaient l'information la plus cohérente et complète et les réflexions les plus approfondies étaient les travailleurs sociaux. Leur contact spontané, sans aucune volonté de recherche d'information fait qu'ils recueillent régulièrement une somme énorme d'anecdotes et d'expériences, très significatives à nos yeux de la réalité de l'immigration en Catalogne.

Pour mettre en place cette méthode d'approche, **il a fallu trouver le cadre permettant de vivre aux côtés des immigrés ou du moins de partager une partie de leur vie afin d'assimiler leurs préoccupations.** L'idéal aurait été de s'intégrer dans le milieu de travail mais cela paraissait impossible pour une femme. Après avoir écarté cette option il restait à s'orienter vers les institutions qui étaient en contact fréquent avec les populations immigrées. Les associations dites « d'accueil » sont apparues comme le meilleur moyen d'approche. Après avoir recensé les associations susceptibles de permettre cette démarche, et après les premiers contacts, c'est avec les assemblées locales du GRAMC (Grup de Recerca i Actuació sobre Minories Culturals i Treballadors estrangers) de deux petites communes du Maresme que le projet a été réalisé. **Nous taisons volontairement le nom de ces deux communes pour des raisons éthiques évidentes. Par leur taille réduite, les communautés immigrées parmi lesquelles nombre sont en situation**

¹⁰ - Nous avons en effet suivi la formation de l'un des membres de cette équipe, intitulée, "techniques d'investigation action en milieu interculturel" lors de la Cinquième Université d'été sur l'interculturalité de Gérone, ce qui nous a permis de nous familiariser avec les techniques de l'investigation-action en sciences sociales. Cette technique d'origine américaine prétend en effet lier l'investigation menée par le chercheur aux difficultés qu'il a pu ressentir dans une action concrète sur un terrain donné. Le chercheur est donc considéré comme étant forcément partie prenante sur le terrain et ne pouvant se contenter d'observer, de l'extérieur en quelque sorte, ce qui l'amènerait peut-être à ignorer certains phénomènes.

irrégulière, y sont bien connues et les individus dont nous retracerons les histoires personnelles facilement identifiables. Pour les mêmes raisons nous n'avons pas souhaité illustrer notre travail par des documents photographiques concernant ces deux communes.

Ma principale activité pendant les huit mois d'un séjour au cours de l'année 1995, a été d'enseigner le castillan dans le cadre de l'école d'adultes du GRAMC, et de manière plus spécifique avec les immigrés arrivés le plus récemment ayant besoin au départ de séances individuelles de discussion et d'apprentissage de la langue pour se mettre à niveau. Cette activité nous a permis de travailler dans l'association au moins deux fois par semaine, et de rencontrer ainsi l'essentiel du groupe étranger dans ces deux communes, l'école étant un lieu de vie et de rencontre. L'organisation de quelques débats en français pour les francophones sur des thèmes liés à l'immigration et à la vie en Espagne, nous a permis de rentrer dans la riche dynamique des entretiens collectifs. Nous avons ainsi pu établir un réel climat de confiance pour parvenir à obtenir les informations désirées.

Au total, nous avons suivi six familles gambiennes et deux marocaines durant un séjour de terrain de novembre 1994 à août 1995 (rencontrés par la suite à trois reprises en 1996 et en 1997) et nous avons réalisé environ quatre-vingt entretiens personnels (semi-directifs) avec une quinzaine de Marocains, une quarantaine de Gambiens (et quelques Sénégalais) ainsi qu'une vingtaine de Gambiens interrogés au cours d'un voyage dans leur pays d'origine en décembre 1996. **Pour ces enquêtes, nous sommes partis du groupe d'élèves de l'association qui nous ont rapidement emmenés dans leur foyer et nous ont ainsi permis d'atteindre une population plus nombreuse, incluant leurs parents et amis.** Nous avons ainsi pu approcher des stratégies de groupe et notamment familiales, face aux processus de l'immigration et de l'intégration à proprement parler, et rencontrer des personnes arrivées de plus longue date ainsi que les enfants scolarisés qui ne participaient pas au cours. En outre, **cette observation « sur le vif » a permis de supprimer le biais introduit par le discours lors d'un entretien formel lorsque la personne relate au passé son expérience, laissant souvent la place à de possibles mystifications.** Tels que nous les avons conçus, ces entretiens étaient totalement spontanés et se sont déroulés dans une relation de confiance et d'échange, non d'interrogatoire. Dans les deux communes où nous avons effectué l'observation participante, cette méthode nous a permis pendant plusieurs mois de grouper pour chacun des individus suivis, l'information recueillie au cours de conversations anodines et amicales. De fait, cette forme d'entretiens nous a amenée à construire des « histoires de vie », ou comme le souligne le collectif IOE, "l'intérêt en est de recueillir non pas des cas individuels, mais d'établir la logique sociale de ces trajectoires migratoires".

En outre **cette méthode d'observation nous a permis de bien connaître les habitudes de vie de ces populations, leurs pratiques spatiales et leurs lieux de convivialité, les migrants eux-mêmes nous emmenant de logement en logement pour saluer les membres du groupe.** La participation à l'organisation d'activités au sein de ces associations nous a permis de cerner un

aspect concret de l'intégration des immigrés étrangers, qui réside dans les relations qui s'établissent entre les militants des associations, la population des communes, et les immigrés eux-mêmes. **La connaissance de ces groupes immigrés a par la suite été approfondie grâce aux liens personnels qui ont été établis et qui se sont maintenus durant le reste de notre recherche.** Ces relations se sont traduites par des discussions d'ordre privé où dominait une dimension de confiance, que nous n'aurions pu créer, en interviewant ces personnes en tant que chercheur directement.

C'est grâce à cette relation établie lors de l'observation participante que nous avons pu organiser en décembre 1996 un voyage d'étude en Gambie, dans les familles de certains immigrés avec lesquels nous avons travaillé. L'apport de ce séjour à la connaissance du groupe immigré gambien, mais surtout à la compréhension des dynamiques d'un groupe précis a été exceptionnel. Nous avons pu retracer les itinéraires internes de nos enquêtés - à travers le regard des autres - et surtout évaluer l'importance de l'émigration dans ce pays. **la connaissance du milieu de départ nous est apparue, à posteriori, déterminante dans l'interprétation non seulement de la dynamique des flux, mais aussi des comportements sociaux qui définissent les territorialités dans la métropole et les modalités d'intégration.**

Il convient de signaler qu'à aucun moment de cette démarche je n'ai dissimulé mes intérêts de recherche dans cette relation. Cette méthode s'est donc avérée d'une extrême richesse malgré l'investissement en temps de recherche considérable. En outre, ce va-et-vient entre les sources quantitatives et qualitatives¹¹ a permis d'éclairer l'ensemble de nos hypothèses en termes de territorialités notamment et se complètent pour donner une image cohérente des processus migratoires.

IV UNE REGION SANS ETAT, HISTORIQUEMENT ET POLITIQUEMENT ORIGINALE

Dans le cadre de notre étude, le contexte politique a évolué historiquement influençant la nature et la forme des flux migratoires. Or, seul ce contexte peut expliquer le sentiment nationaliste omniprésent dans le traitement de l'immigration en Catalogne. L'organisation politique et sociale de la Catalogne est en fait un héritage de la période médiévale où elle a prospéré en tant qu'Etat indépendant. Le statut d'autonomie actuel de la Catalogne est le fruit

¹¹ - Pour tout ce qui se réfère à l'évaluation quantitative de la présence des étrangers sur le territoire catalan, nous n'utiliserons en aucun cas les éléments recueillis au cours des enquêtes de terrain, puisque nous sommes conscients du risque idéologique que comporterait l'évaluation exagérée, dans quelque sens que ce soit. Quelle que soit la qualité de l'échantillon, il est toujours partiel, que ce soit parce que les personnes sont proches du niveau associatif, ou parce qu'elles ont recours à des services publics de secours, elles restent une frange de la population immigrée non représentative de tout le groupe.

d'une évolution complexe et conflictuelle d'un « Etat médiéval » indépendant, qui a perdu sa souveraineté à l'époque moderne, et n'a cessé de lutter pour la récupérer à l'époque contemporaine. Il est donc essentiel de reprendre les grandes lignes de l'évolution historique de cette nation, pour comprendre son fonctionnement actuel.

En outre, les compétences constitutionnelles des diverses administrations en action sur le territoire catalan étant d'une grande complexité, il est nécessaire d'en connaître les grandes lignes pour comprendre les conditions générales de l'intégration des immigrés en Catalogne aujourd'hui.

IV.1 DE L'INDEPENDANCE A LA CASTILLANISATION

Au X^es., la Catalogne est encore divisée en comtés héritiers de France constituant la "Marche Hispanique". Le Comté de Barcelone sera le premier à obtenir son indépendance, juste après la dernière invasion sarrasine en 985. Cette ville est en effet la plus importante du territoire libre catalan, ce qui confère à ses comtes un grand prestige qui les amène souvent à régner sur les comtés voisins. C'est à un comte de Barcelone, Guifré le Velu, que Charles le Chauve, petit-fils de Charlemagne, fit don des armoiries des quatre barres rouges qui constituent encore aujourd'hui le drapeau des pays catalans.¹² L'indépendance ne sera reconnue officiellement par les Francs qu'en 1258 lors du traité de Corbeil, mais le *Principat* catalan est déjà à cette date un Etat de fait. Comme le souligne J. MORERA (1992), **cette appartenance au monde franc constitue une des premières spécificités de cette nation et de son identité originale par rapport à l'Etat espagnol actuel.**

La grande originalité de ce royaume réside dans ses institutions sur lesquelles nous insisterons plus particulièrement, puisqu'elles sont la fierté de la société catalane et ont été pérennisées comme symbole de l'autonomie politique et culturelle. Elles constituent au Moyen Age un exemple unique, longuement décrit dans l'ouvrage de MORERA (1992) qui souligne que **"à cette époque, on ne s'est nulle part autant approché de l'idéal de la monarchie constitutionnelle qui ne s'est développée que beaucoup plus tard en Europe"**. Grâce à son dynamisme, Barcelone est la première cité chrétienne à se doter d'une législation civile qui définit aussi bien les droits que les devoirs du prince envers ses sujets, les pouvoirs judiciaire, législatif, exécutif et militaire. Dès 1068, le comte de Barcelone instaure les "*usatges*", premier code féodal connu en Europe. Ainsi, bien que tardive, la révolution féodale sera très bien organisée en Catalogne. Aucun souverain n'est accepté s'il ne prête pas serment aux

¹² - Il serait dommage de ne pas raconter la légende qui veut qu'ému par le courage de son vassal, Charles le Chauve s'inquiétant de le voir périr sans laisser de blason à sa lignée, trempa sa main dans la blessure du comte de Barcelone, et traça quatre traits de sang sur son bouclier ! Cette légende fait en effet partie des symboles mythologiques qui alimentent le catalanisme.

"*constitutions*" - ensemble des lois - , devant les **Corts, parlement** constitué des élus des trois "bras" (états)¹³. Celui-ci désigne par ailleurs un député de chacun des trois bras pour constituer la **Generalitat**¹⁴, chargée de recouvrer l'impôt et de surveiller le respect des "constitutions". Le *Sometent*, milice composée de tous les hommes valides que l'on mobilisait en cas d'invasion, était le garant de cet ensemble cohérent.

Le *Consell dels Cent*, organe municipal parlementaire barcelonais, est également une institution puissante qui a laissé sa grandeur en héritage à l'institution municipale actuelle. D'ailleurs, son pouvoir démesuré est constamment en conflit avec celui de la Generalitat, et cette relation antagoniste est reproduite là encore depuis la démocratie dans la gestion de chacune de ces institutions par des partis politiques opposés. **Ces trois institutions sont essentielles dans l'économie et la politique du Moyen Age, et ont pérennisé dans la structure politique catalane actuelle, devenant la base du pouvoir autonome contemporain.**

Le Comté de Barcelone est donc déjà au XI^e s. une nation, petite, mais particulièrement bien organisée. Cet Etat est en fait réellement consolidé en 1134 par l'union avec le Royaume d'Aragon, qui permet de créer une alliance contre l'hégémonie castillane. A l'intérieur de ce nouvel ensemble, le Principat catalan perd son indépendance, mais sa position de force lui confère une large autonomie dans le royaume de Catalogne-Aragon.

A la fin du XV^e siècle, alors que la population est affaiblie par les guerres, le royaume de Catalogne-Aragon se trouve réuni par alliance à celui de Castille qui deviendra le centre des Etats des Rois Catholiques. Cette alliance marque le début du déclin de la Catalogne qui ne cessera d'inquiéter le pouvoir central par son insoumission. Cependant, la Catalogne ne peut plus guère concurrencer sa rivale plus riche et surtout plus peuplée, (la Castille compte déjà cinq millions d'habitants alors que les Catalans ne sont pas encore un million). **Cette unification avec la Castille, provoquera lentement la castillanisation des grands du Royaume, et l'affaiblissement culturel et politique catalan.** Cette décadence est d'ailleurs précipitée par la découverte de l'Amérique dont la colonisation est réservée aux Castillans, et surtout par le monopole de Séville et Cadix sur le commerce avec ce continent.

Le territoire catalan devra ensuite subir les méfaits des guerres entre la France et l'Espagne, puis des guerres de succession à la couronne espagnole où elle est l'alliée des Autrichiens contre le prétendant français, trop associé au centralisme. La lutte durera dix années au terme desquelles la Catalogne résistera seule contre les Franco-Espagnols. **La défaite de**

¹³ - De même, les lois que propose le souverain doivent être ratifiées par ce parlement. Cette organisation remarquable du pouvoir catalan est d'ailleurs à mettre en relation avec la notoriété européenne de l'école de juristes catalane.

¹⁴ - Pour plus de clarté, nous avons préféré le terme catalan de *Generalitat* à sa traduction française, Généralité, terme utilisé à l'époque médiévale en France.

Barcelone, assiégée durant treize mois, et qui tombera finalement le 11 septembre 1714¹⁵ symbolisera la fin de ces luttes. Elle restera surtout, pour les Catalans, la fin de leur indépendance qui sera punie par une assimilation totale à la couronne espagnole. Une citadelle est construite au nord de Barcelone pour témoigner de la puissance militaire de l'occupant qui s'empresse de supprimer toutes les institutions catalanes par le décret de "Nueva Planta". Le catalan perd son statut de langue officielle, et se trouve vite restreint aux milieux populaires et au cadre familial, même s'il demeure dans les activités marchandes, d'où il sera définitivement exclu au XIX^e avec l'unification législative et administrative menée par les libéraux centralistes. **Le XVIII^e siècle ouvre ainsi une ère de persécution culturelle affirmée dans laquelle il faut voir une des causes de la ferveur nationaliste du XIX^e siècle.** Les documents de l'époque montrent le degré de conflictivité atteint entre le pouvoir central et les réfractaires catalans :

"Il faut choisir les moyens les plus robustes et surs pour effacer de la mémoire des Catalans tout ce qui puisse se conformer à leurs anciennes constitutions abolies, leurs usages et leurs habitudes", Conseil de Castille, 1715 (AINAUD DE LASARTE, 1995).

La même année, le président de la Real Junta Superior de Justicia y Gobierno affirmait le mépris que les Castillans affichaient envers les Catalans en déclarant :

"Ils sont passionnés pour leur patrie avec un tel excès, que cela leur perturbe l'usage de la raison, et qu'ils ne parlent qu'en leur langue native" (AINAUD DE LASARTE, 1995).

IV.2 LA RENAISSANCE DU XIX^e ET LES DIFFERENTES TENTATIVES MODERNES D'INDEPENDANCE

Au niveau politique, le XIX^e siècle catalan est marqué par un réveil du nationalisme qui se manifeste cette fois contre Bonaparte, dans la "Guerre du Français" en 1808. Les troupes de Napoléon quittent finalement le pays, chassées par la résistance espagnole qui a réalisé une nouvelle constitution de monarchie parlementaire aux *Cortes de Cádiz*. En 1833, débutent les guerres "carlistes"¹⁶. Les carlistes sont surtout anti-libéraux et sont suivis par les paysans et le clergé qui réclame le retour de l'Inquisition, et, en Catalogne, celui des anciennes institutions. Ils auront de ce fait une certaine écoute populaire, vite contrecarrée par l'évolution fédéraliste des libéraux catalans qui rallient à leur cause les masses populaires. Finalement aux élections de 1840 triompheront les modérés contre lesquels se soulèveront à deux reprises les ouvriers catalans déçus par leur centralisme.

¹⁵ - Cette date qui marque la perte de la souveraineté catalane est paradoxalement devenue au fil du temps l'emblème national, à tel point que depuis la démocratie elle a été choisie comme fête nationale.

¹⁶ - Celles-ci sont provoquées par la succession au roi Ferdinand ; sa fille lui succède en effet et instaure un gouvernement libéral, contre lequel se soulèvent les carlistes, partisans de son frère Carlos.

Parallèlement à ces manifestations de résistance catalane se développe dans les cercles intellectuels **un courant de pensée réformateur, fortement nationaliste**. Ce mouvement qui **portera le nom de "Renaissance catalane"**¹⁷ ("*Renixença*"), est le **fondement du nationalisme moderne**. Peu à peu, **ce mouvement développera une pensée politique du nationalisme**, que l'on dénomme au départ régionalisme, puis, à partir de la deuxième moitié du XIX^es., "catalanisme", pour rattacher cette idéologie au sentiment patriotique qui fonde la "*catalanité*" (TERMES, 1995). La Renaissance représente un ensemble de revendications linguistiques et culturelles, nées en réaction aux brimades du pouvoir espagnol, et qui façonneront véritablement les traits caractéristiques de l'identité nationale catalane, remis au goût du jour parfois artificiellement, mais qui demeureront jusqu'à nos jours (sardane, commémorations patriotiques...).

En 1869 ont lieu les premières élections au suffrage universel, qui, en Catalogne, confèrent une large majorité aux républicains fédéraux, encore minoritaires dans le reste de l'Espagne. Ce mouvement insérait les revendications d'autonomie des institutions catalanes dans un mouvement progressiste, uni à l'échelle espagnole. En 1873, la Première République, sociale et fédérale est installée en Espagne, et marque la première occasion moderne de proclamation d'un Etat catalan en pleine crise carliste¹⁸. Dans la décennie quatre-vingt fleurissent les groupements politiques catalans et les journaux en langue catalane, mais toujours sans une convergence claire des intérêts politiques : entre les monarchistes catholiques et conservateurs, et les fédéralistes progressistes, il reste difficile de trouver une entente pour accéder au but commun d'autonomie. **En 1892 cependant, l'Unió Catalaniste, première confédération des centres catalanistes, présente au roi un cahier de doléances regroupant l'idéal catalaniste sous la forme d'un projet de constitution, qui restera dans l'histoire sous le nom de « bases de Manresa », revisitées à la démocratie par les rédacteurs de la constitution actuelle.**

En 1907 tous les partis se réunissent au sein du mouvement « solidarité catalane », sauf les masses ouvrières qui se retrouvent davantage en Catalogne dans un anarchisme puissant et souvent violent. En 1912, le Congrès de Madrid approuve la loi de "Mancomunidades interprovinciales" : c'est l'opportunité pour les Catalans de reconstruire le catalanisme

¹⁷ - On peut rattacher ce courant de la Renaissance à celui qui s'exprime dans l'Europe entière au XIX^e s. dans l'élan du romantisme. Partout on assiste à une redécouverte du folklore, des langues et des traditions nationales, et plus généralement à l'éloge des identités nationales. Ce mouvement stimule surtout la langue et la littérature et donne naissance à un mouvement culturel de grande importance pour la Catalogne moderne. C'est à la fin de cette période notamment (1926) que le linguiste Pompeu FABRA promeut une réforme linguistique qui représente encore la norme à l'heure actuelle.

¹⁸ - Cette tentative, dans un climat de mésentente entre les différents groupes catalanistes et de méfiance de la part des fédéraux espagnols, durera à peine une année, sans que le gouvernement ait pu s'accorder sur une réelle constitution fédérale. Cette première période démocratique verra cependant naître les premières associations catalanistes culturelles ou plus clairement politiques.

institutionnel¹⁹. **De 1914 à 1924, la Mancomunitat de Catalunya, dirigée par un gouvernement multipartiste, va créer les outils de base de la restauration culturelle** grâce à une politique reposant sur la création de bibliothèques, d'écoles techniques, d'institutions telles que l'Institut d'Estudis Catalans destinées à fomentier la récupération du patrimoine culturel national. Malgré ses faibles compétences, elle essaiera également de développer les infrastructures, routières et téléphoniques notamment. **Cette première tentative reste, malgré ses limites, la première reconnaissance de la personnalité spécifique de la Catalogne**, et permet de commencer à combler les lacunes d'équipements accumulées par l'Etat espagnol en Catalogne²⁰. Par ailleurs, si la langue catalane n'obtient pas le statut officiel, elle devient d'usage courant dans les administrations et les services publics, et s'adapte aux terminologies modernes commerciales et techniques.

En 1923, les problèmes sociaux et les grèves incessantes sont matées par le coup d'état du Général PRIMO de RIVERA, qui reprendra la lutte contre le catalanisme jusqu'à sa démission en 1930. **En 1931**, après des élections triomphantes pour les républicains, le roi s'exile et la Catalogne retrouve ses institutions dans le cadre de l'autonomie : **le 14 avril est proclamée la République Catalane intégrée à la Fédération Ibérique**. Un premier Statut d'Autonomie est rédigé par une assemblée de représentants des municipalités et plébiscité en août 1931 par 99% des votants. Mais c'est un projet plus restreint, connu sous le nom de Statut de 1932, qui sera finalement approuvé un an plus tard par le Parlement espagnol. Celui-ci garantit la co-officialité de la langue, et confère à la Generalitat l'exclusivité du pouvoir législatif en matière de droit civil, d'administration locale et du régime administratif interne, les services tels que l'administration judiciaire, l'ordre public et les travaux publics passant intégralement à la Generalitat²¹. Cependant, deux domaines primordiaux seront refusés à l'administration catalane, les finances²² et l'enseignement. Dans ce domaine, la Generalitat essaya de développer l'enseignement en catalan, ou du moins en partie, dans les quartiers d'immigration, méthode dont les succès sont relatés par l'écrivain immigré F. CANDEL, (1964).

¹⁹ - Les "Mancomunitats" ont été créées pour décentraliser les structures de pouvoir en permettant aux provinces qui le désiraient de s'unir pour gouverner une région. En Espagne, seule la Catalogne utilisera cette opportunité. La loi permet aux députations provinciales de transmettre à la Mancomunitat les compétences des infrastructures routières et de l'agriculture ; elle devait à terme permettre une décentralisation des services de l'Etat vers la Mancomunitat, mais ce projet n'aboutira jamais et se traduira seulement par l'amorce d'une concentration régionale des compétences provinciales.

²⁰ - Cela est vrai notamment en matière d'enseignement où commence la lutte contre l'analphabétisme, et pour la formation professionnelle, devenue primordiale dans une région où les nouveaux métiers industriels sont en plein essor.

²¹ - Elle reçoit en outre le pouvoir exécutif (sans le législatif), dans les domaines des assurances et de l'administration du travail.

²² - Il existe en Catalogne un déficit chronique des dépenses publiques. En 1930, l'Etat recueillait 19% de ses revenus en provenance de la Catalogne, mais ne dépensait dans cette région que 5% de ses investissements. (Pour plus d'informations, voir BALCELLS, 1992)

Après trois années de réformes républicaines, qui aboutiront à de graves tensions entre le gouvernement catalan et le gouvernement central, la droite reprend le pouvoir aux élections nationales de 1933. En 1934, la Catalogne se proclame « Etat indépendant de la république fédérale espagnole », geste renié par la république espagnole qui envoie les troupes, et suspend de nouveau les institutions catalanes, ce qui aboutira en **janvier 1935 à la suspension du statut d'autonomie catalan.**

En 1936 la gauche regagne les élections et entame des réformes révolutionnaires stoppées dans leur élan par l'insurrection fasciste de juillet 1936. Pendant près de trois ans, la Catalogne sera, avec Madrid, l'un des principaux foyers de résistance républicaine. Le passage à l'économie de guerre se fait sous le règne de l'autogestion, le pouvoir militaire étant aux mains des syndicats et de leurs milices. Ce bastion tombera finalement en janvier 1939, non sans avoir été pour la gauche européenne, le symbole révolutionnaire de la lutte contre le fascisme.

La persécution culturelle qui commence avec la dictature franquiste est sans précédent ; l'enseignement de la langue est à nouveau interdit, ainsi que sa diffusion publique, les publications en catalan sont détruites, les universités sont épurées et les représentants de la culture doivent s'exiler. Les institutions sont à nouveau abolies et on entre dans la norme du parti unique. La toponymie des rues et des villages est changée et le pouvoir procède à l'éradication systématique des symboles de la personnalité catalane avec par exemple l'interdiction de la sardane et des fêtes commémoratives²³. **C'est dans ce contexte de répression que se développe l'immigration massive en provenance du sud de l'Espagne.**

Pendant toute cette période, la culture catalane se maintient uniquement à travers les manifestations et les publications en exil, même si dans la clandestinité, certains essaient de faire survivre les traditions, avec par exemple l'enseignement clandestin de la langue. A partir de 1960, le pouvoir lâche un peu la bride et des mouvements nationalistes commencent à s'exprimer lors de manifestations publiques que Franco tolère du fait de leur caractère « folklorique ». Les syndicats et les partis politiques se structurent dans la clandestinité et le catalanisme gagne les milieux étudiants. Ce retour d'une certaine liberté d'expression est stoppé finalement en 1969 par la proclamation de l'état d'exception qui se concrétise par un grand nombre d'arrestations dans les milieux catalanistes, la plus remarquable étant celle de l'actuel président de la Generalitat, Jordi PUJOL.

²³ - Quelques guérillas tenteront de résister au pouvoir franquiste jusqu'à la fin des années quarante, et dans l'exil, les différents partis d'opposition essaieront d'organiser un retour de la démocratie. Mais l'absence de soutien des Etats alliés vainqueurs et des populations restées en Espagne, démobilisées par l'accumulation de la guerre civile puis de la crise et de la période de rationnements qui s'ensuit, viendront à bout de ces initiatives.

IV.3 LA TRANSITION DEMOCRATIQUE ET LE PROCESSUS AUTONOMIQUE

Après quarante années de répression et d'hispanisation, les Catalans ignorent tout de leur propre culture. Cependant, contre toute attente, ce peuple est resté à l'écoute des institutions en exil et célèbre leur retour dès la mort de Franco en novembre 1975. Dès 1971, la majorité des partis catalanistes se sont unis au sein de l'Assemblée de Catalogne qui peu à peu ne dissimule plus son existence illégale et réunit les masses catalanes sur un mot d'ordre consensuel simple en quatre points : liberté, amnistie des prisonniers politiques, statut d'autonomie basé sur celui de 1932 et coordination des peuples hispaniques contre la dictature. Face au poids manifesté par ces forces catalanistes unifiées, les forces gouvernementales du pouvoir de transition vers la démocratie en Espagne furent contraintes de prendre en compte les exigences catalanes. Dès 1976, la Catalogne obtient des satisfactions symboliques telles que la première radio et le premier quotidien en catalan. Mais **en 1977, les premières élections démocratiques depuis quarante ans voient s'exprimer un écrasant succès des forces autonomistes et notamment des partis de gauche, renforcé par la manifestation du 11 septembre 1977 qui rassemblera un million et demi de personnes réclamant l'autonomie.** Cette situation va contraindre le gouvernement espagnol à la négociation.

L'arrivée de la démocratie se traduit dès septembre 1977 par le rétablissement de la Generalitat provisoire. A partir de 1978, celle-ci introduit l'enseignement obligatoire du catalan dans les écoles et organise les premiers transferts de compétences. Cette même année, est rédigée et adoptée la Constitution espagnole, cadre dans lequel doit s'épanouir l'autonomie dont les parlementaires catalans commencent alors à rédiger un projet de statut.

L'élaboration de ce statut, se voulant consensuelle, n'a pas été sans poser des problèmes, les partis politiques ne s'accordant pas sur la nécessité de saisir l'opportunité rapidement, ou plutôt celle de négocier une autonomie maximale tant que c'est encore possible. Les débats portèrent également sur l'assimilation de la Catalogne aux seize autres communautés autonomes définies par la Constitution espagnole, qui n'ont pas, selon les catalanistes, une identité nationale aussi forte, ni des institutions si anciennes. En effet, contrairement à la majorité des Etats fédéraux, les statuts d'autonomie espagnols sont marqués par le flou et l'ambiguïté que leur confère la Constitution. « Le fondement de la Constitution est l'indissociable unité de la nation espagnole, mais elle reconnaît le droit d'auto-gouvernement aux nationalités et aux régions qui l'intègrent, assimilant le droit des "nationalités" à celui des régions » (VILA FORUNY, 1992). Ainsi, paradoxalement, la Constitution espagnole qui reconnaît que l'Espagne est constituée de plusieurs nationalités, associe les nationalités reconnues - la catalane, la basque, et la galicienne - à des régions qui n'ont jamais rien revendiqué comme par exemple celle que constitue la province de Madrid.

En septembre 1978, ce projet de "Constitution de la Catalogne" est finalement discuté au parlement espagnol, qui en réduit considérablement les prérogatives. Les institutions catalanes doivent notamment accepter le maintien des députations provinciales et des gouverneurs civils comme représentants de l'Etat central, structure qui complexifie considérablement le système de l'administration locale où les compétences apparaissent à l'heure actuelle trop dispersées. La Generalitat n'obtiendra donc pas des compétences aussi développées qu'en 1932. Les Catalans vont se sentir globalement lésés par cette définition de l'autonomie et participeront faiblement au référendum qui aboutira finalement à son adoption.

En mars 1980 ont lieu les premières élections autonomiques, qui portent au pouvoir Jordi PUJOL, leader du mouvement *Convergencia i Unió*, malgré une faible majorité. C'est ce gouvernement qui aura la charge de développer l'autonomie et de créer l'administration de la Generalitat ; **en moins de deux ans, il réussit le transfert de 80% des compétences prévues par le Statut²⁴. Les structures autonomiques se consolident peu à peu, mais dans un contexte de conflictivité ouverte avec le pouvoir central** qui ne cesse de jouer avec les termes de la Constitution pour ralentir ce processus. Ainsi, le Tribunal Constitutionnel s'est converti en véritable maître de l'évolution des autonomies, du fait du nombre incroyable de conflits qu'il arbitre : L'année 1986 marque le summum de ces conflits avec 19 recours présentés par l'Etat et 31 par la Generalitat²⁵.

Le parti de J. PUJOL a renforcé sa majorité aux élections de 1984, de 1988 et de 1992 et continue à essayer de consolider l'autonomie. Il sera intéressant de voir comment celle-ci évolue avec le nouveau rapport de force qui s'est fait jour entre ce parti et le pouvoir central à l'issue des élections générales de 1996.

Au delà de ces conflits institutionnels, qui devraient tendre à se résoudre avec l'amélioration constante des processus autonomiques, il convient d'élargir le débat vers L'Europe qui apparaît actuellement comme l'enjeu essentiel du renforcement de la Catalogne et qui reste la ligne de mire du parti actuellement au pouvoir. **Depuis longtemps en effet, les catalanistes ont les yeux tournés vers l'Europe où ils ont espéré trouver un soutien auprès des autres nations sans état.** Cet espoir a été globalement frustré par le refus du gouvernement espagnol de considérer les communautés autonomes comme des circonscriptions électorales lors des premières élections européennes de 1987. Avec le dynamisme récent de L'UE, l'espoir s'est renforcé cette fois en direction des régions motrices de l'Europe qui tendent à acquérir un

²⁴ - Dès 81, la tache sera entravée par le coup d'état du Lieutenant TEJERO, qui inquiétera le gouvernement central quant à la viabilité de la jeune démocratie et l'incitera à ralentir le processus autonome. Par la suite, le Parlement espagnol devra retirer la loi d'harmonisation du processus autonome (LOAPA), qui tendait à limiter les compétences exclusives des communautés autonomes et à la récupération de compétences par le pouvoir central, contre laquelle la population catalane s'est fortement mobilisée.

²⁵ - Par ailleurs, le thème de la redistribution des finances publiques reste irrésolu. De nombreuses Communautés Autonomes jugent anormal que l'Etat récupère 65% du budget global, alors que dans la majorité des Etats fédéraux, cette par voisine les 50% (JOUVENEL, 1993).

pouvoir croissant. De par sa force institutionnelle, la Catalogne joue un rôle moteur dans l'Assemblée des Régions d'Europe, présidée durant plusieurs années par Jordi PUJOL²⁶. Mais, si les institutions européennes se sont dotées de moyens d'action en direction des régions, les compétences des régions elles-mêmes sont encore limitées. La Catalogne bénéficie elle au contraire d'un large éventail de compétences liées à son statut privilégié.

En termes de compétences, la loi Organique de décembre 1979 définit, elle, le statut interne de la Communauté Autonome de Catalogne. Celui-ci établit un parlement élu pour quatre ans, qui lui-même élit un président de la Generalitat assisté de 12 *Consellers* (ministres). Il est important de noter que **cette loi définit comme Catalans tous les Espagnols qui résident dans l'une des quatre provinces de la communauté, et ceux qui résident l'étranger, mais dont la dernière résidence connue est en Catalogne, prenant en compte ainsi les « immigrés internes » comme citoyens à part entière.**

En matière de compétences propres, la Catalogne, comme le Pays Basque, la Galice et l'Andalousie bénéficient d'un régime spécial. La Generalitat conserve dans la nouvelle Constitution une grande partie de ses compétences traditionnelles, mais celles-ci restent globalement inférieures à celles dont elle disposait en 1932²⁷. Cependant, malgré ces réserves, le gouvernement catalan dispose de compétences importantes dans les domaines de la promotion des divers secteurs de son économie et de l'aménagement du territoire qui lui assurent une forte capacité d'auto-gouvernement. **Son rôle dans le contrôle des processus de métropolisation est considérable, et s'exprime par exemple dans le Plan Territorial Général qu'elle a approuvé en 1996.** Il faut souligner dans le cadre de notre étude, que **le gouvernement catalan dispose d'une compétence déterminante en ce qui concerne l'intégration d'une**

²⁶ - **La volonté de cohésion de la Méditerranée européenne du gouvernement actuel** peut se lire également dans les efforts importants de recherche dans ce domaine, avec notamment la création de l'Institut d'Etudes Méditerranéennes en 1989, qui promeut des recherches régionales et internationales et s'occupe de diffuser les idées de coopération, ainsi que de promouvoir l'idée de l'importance de l'Europe Méridionale dans le dialogue et la négociation des déséquilibres nord sud en Méditerranée. A cet égard, l'initiative catalane dans l'organisation de la première conférence euroméditerranéenne de novembre 1995 doit être considérée comme un pas important, et montre que la Catalogne entend bien garder son ascendant actuel sur cet Arc Latin de plus en plus dynamique. Par ailleurs, tant le gouvernement de la Catalogne que la municipalité de Barcelone militent également activement pour le renforcement de la macro-région Catalogne/Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées, articulée autour de la métropole barcelonaise.

²⁷ - Par rapport au projet initialement présenté par les députés catalans en 1978, le statut adopté augmente le poids des compétences partagées, où la plupart du temps la Generalitat n'a qu'une compétence exécutive sur les normes et orientations fixées par l'Etat. Le gouvernement catalan a compétence législative sur le droit civil, la culture, l'aménagement du territoire, le tourisme, travaux publics, les transports internes et la protection de l'environnement. Par contre, par rapport à son statut d'autonomie de 1932, il n'a qu'une compétence exécutive sur le droit social et la santé et l'administration pénitentiaire. Il perd en outre sa compétence sur l'ordre public où il ne garde que le droit de créer sa propre police autonome (les *Mossos d'esquadra*), parallèle à celle de l'Etat central, qui a gagné beaucoup de pouvoir au cours des dernières années. L'Etat s'est réservé la gestion des régimes de Sécurité Sociale, et garde le pouvoir sur la désignation du Tribunal Supérieur de Justice de Catalogne.

immigration nouvelle, qui concerne l'assistance sociale²⁸. Par contre, elle n'a aucune compétence directe en matière de réglementation du séjour et du statut juridique des étrangers résidant sur son territoire, point essentiel des problèmes d'intégration des immigrés à l'heure actuelle.

En matière linguistique, les parlementaires catalans n'obtiendront pas l'exclusivité du catalan comme langue officielle, mais la co-officialité de cette dernière avec le castillan. Cependant, les compétences en matière d'enseignement et de communication étant accrues, la "normalisation linguistique"²⁹ souhaitée par les parlementaires est facilitée.

Au niveau local, la municipalité de Barcelone siège dans les locaux du *Consell dels Cent*, dont elle a perdu le nom, mais pas les prérogatives. Comme dans toute métropole, le pouvoir local se confond aujourd'hui souvent avec les compétences régionales : officieusement, les notables barcelonais sont toujours ceux qui "mènent la barque catalane". **Cette redéfinition des compétences a abouti à un considérable émiettement du pouvoir.** L'administration territoriale spécifique à la Catalogne, constituée des communes, des comarques et des Conseils de comarque³⁰, se trouve superposée à celle de l'Etat central, représenté par les provinces³¹. Cette dispersion est aggravée, depuis sa mise en place par les divergences politiques des différentes administrations, qui aboutissent, nous le verrons notamment dans le domaine de l'intégration des immigrés, à un manque de communication et de consensus qui souvent paralyse les décisions où les multiplie sans la concertation globale nécessaire à leur efficacité.

²⁸ - Pour toutes ces activités, la Generalitat a la possibilité de lever l'impôt, mais son budget est essentiellement constitué par la redistribution du budget de l'Etat central, en proportion de l'effort fiscal catalan. Celui-ci étant considérable du fait de la richesse de cette nation, ses financements par le gouvernement central sont parfois considérés trop élevés ; cette polémique est notamment apparue lors des Jeux Olympiques, les autres régions estimant que cette règle de proportionnalité reniait totalement le principe de solidarité nationale par la redistribution de l'impôt.

²⁹ - La normalisation linguistique ou culturelle, était conçue comme une base minimale, préalable à la reconstitution de la nation catalane. L'importance de l'immigration espagnole a en effet souligné le besoin de mise en valeur de la culture et la langue catalanes par rapport aux espagnoles, afin d'aboutir à un véritable équilibre et à une égalité d'accès.

³⁰ - Ces deux dernières structures étant nécessaires pour activer la supra-communalité indispensable du fait de la fragmentation extrême des communes catalanes.

³¹ - Au lendemain des premières élections autonomiques, le gouvernement catalan a fait voter une loi, vidant de pouvoir les Députations provinciales, qui correspondent à l'échelon français des administrations préfectorales. Cependant, le gouvernement central a réussi à faire condamner ce décret par le Tribunal Constitutionnel. Même si ces instances provinciales ont gardé un rôle purement consultatif, leur présence, couplée au pouvoir décisionnel essentiel des gouvernements civils, relais du gouvernement central, sont un obstacle administratif au relais des décisions du gouvernement catalan vers les communes.

V UN ESPACE GEOGRAPHIQUE CONTRASTE

Il est indispensable de fournir au lecteur quelques repères géographiques sur la Catalogne. Nous ne nous attarderons pas ici sur les thèmes démographiques et économiques qui seront développés dans le coeur de notre travail, mais nous contenterons d'une présentation succincte de notre espace d'étude. Pour comprendre les problématiques que nous allons développer il est en effet nécessaire de connaître les fonctionnements naturels de cet espace, son rôle économique et politique au sein de l'Union Européenne, et ses logiques administratives complexes.

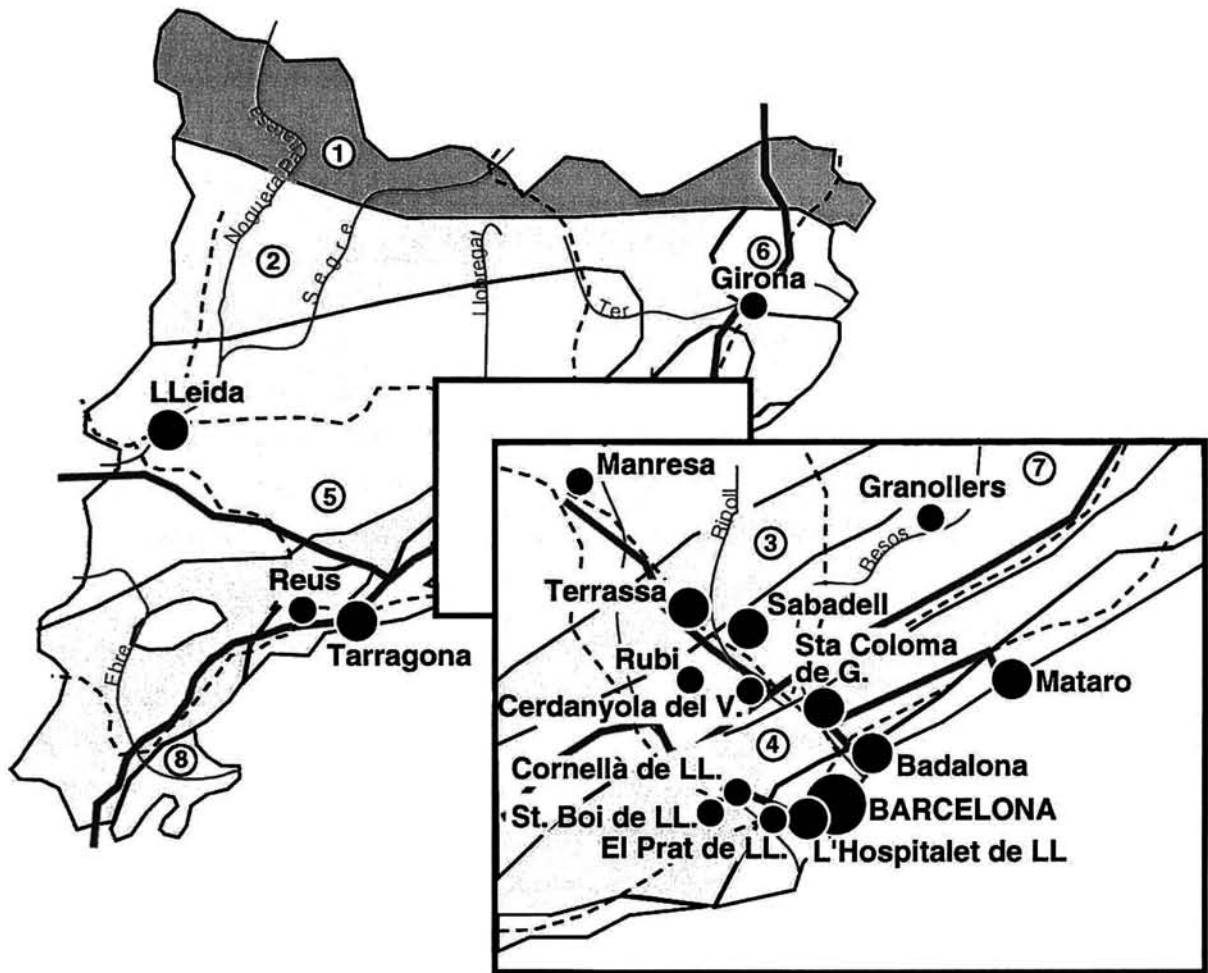
V.1 UN ESPACE NATUREL D'UNE GRANDE VARIETE

Sur ses 32 000 km², l'espace catalan recouvre une grande variété de paysages qui se sont complétés historiquement tant dans la constitution de la nation que dans l'exploitation de son potentiel économique. Cette région est limitée au nord par le massif pyrénéen, espace aujourd'hui consacré aux loisirs, mais qui dans le Haut Moyen Age a constitué le berceau démographique et agricole grâce à sa qualité de refuge. À l'opposé, le littoral qui s'étend sur 550 km, a été fortement présent dans l'histoire de cette nation ouverte sur le monde méditerranéen d'où arrivèrent les conquérants à l'époque antique, et qui fut le théâtre de ses conquêtes médiévales. C'est aussi cet espace littoral qui a permis à la nation de développer, du Moyen Age à l'époque moderne, le commerce maritime qui est à la base de sa richesse. Aujourd'hui, ce littoral d'une grande variété, des calanques de la Costa Brava où les contreforts pyrénéens se jettent dans la mer, aux plages de sable fin du sud de Barcelone, cumule d'importantes fonctions touristiques, résidentielles, et économiques avec le développement de l'agriculture intensive.

Entre ces deux zones cruciales, la carte 1 montre la présence de cinq sous-ensembles géographiques qui constituent des systèmes socio-économiques spécifiques. Au pied du massif des Pyrénées qui culmine à 3 143 mètres s'étendent les Pré-pyrénées, massifs détritiques qui ne dépassent pas les 2 500 mètres. Puis s'étendent les plateaux de la dépression centrale, grenier à blé de la Catalogne, qui s'échelonnent d'une altitude voisine de 1 000 mètres au nord, jusqu'aux 100 mètres de la plaine de Lleida.

Viennent ensuite les deux chaînes côtières, parallèles au littoral, bordées de la plaine littorale et de la dépression pré-littorale où se sont développées les plus grandes agglomérations et leurs industries à l'époque contemporaine et les grands axes de communication.

Carte 1 : L'organisation de l'espace catalan



Voies de communications

- Autoroute
- - - Voie Ferrée

Régions naturelles

- ① Pyrénées
- ② Pré-Pyrénées
- ③ Chaîne pré-littorale
- ④ Chaîne littorale
- ⑤ Dépression centrale
- ⑥ Plaine de l'Empordà
- ⑦ Dépression pré-littorale
- ⑧ Delta de l'Ebre

Population au recensement de 1991

- Villes de 50 à 100 000 hbt.
- Villes de 100 à 300 000 hbt.
- Capitale (1 643 542 hbt.)

0 50Km

On notera ici la position particulière de la capitale catalane, « coincée » à l'intérieur du cirque montagneux de la chaîne littorale. L'extension urbaine s'est « échappée » par les vallées du Llobregat et du Besos qui percent la chaîne côtière et constituent des couloirs de circulation naturels vers la dépression pré-littorale. Au nord, la dépression pré-littorale est prolongée par la plaine d'effondrement de l'Empordà de laquelle elle est séparée par la chaîne transversale. Au sud, la dépression pré-littorale trouve sa continuité dans la plaine deltaïque du fleuve Ebre, troisième de par son étendue sur le pourtour méditerranéen.

V.2 UN RESEAU URBAIN FORTEMENT DESEQUILIBRE

Durant le haut Moyen Age, "la Catalogne est un pays de passages et de différences" (MORERA, 1992), pays de brassages aussi. Sur la base d'un peuplement d'origine ibère, cette région a été notamment soumise aux influences romaines, puis wisigothiques, puis arabes. Par la suite, si Tarragone et Lleida restent aux mains des arabes pendant quatre siècles, jusqu'en 1150, la "vielle Catalogne", s'étendant de Barcelone à Montpellier en passant par Gérone, subira moins ces influences que le reste de l'Espagne.

Au VIII^e siècle, les habitants se sont réfugiés dans les comarques des Pyrénées pour se protéger des diverses invasions que subissaient les plaines et plateaux du centre et du littoral, situés dans le couloir de circulation entre l'Europe et le reste de la péninsule ibérique. Cette zone pyrénéenne devient ainsi le principal noyau de peuplement catalan, et s'avère rapidement surpeuplée. Au IX^e siècle, avec l'occupation franque, la sécurité revient peu à peu, et les excédents démographiques amorcent un processus de reconquête des terres centrales. C'est après le départ définitif des Sarrasins du nord de la Catalogne en 985 que les paysans des vallées pyrénéennes surpeuplées et d'une faible qualité agricole, vont redescendre massivement exploiter les terres des plaines que la loi Wisigothique leur concède après trente années de culture. Les hautes vallées pyrénéennes, quant à elles, resteront faiblement peuplées et socialement très fermées, et demeurent démographiquement stables jusqu'à nos jours.

Le territoire catalan se construit sous le royaume des Francs sur le modèle des "marches carolingiennes", incluant les "no mans land" des frontières, et en l'occurrence de celle de la Catalogne Vella³² avec le royaume d'Al Andalus. Ainsi, toutes les périphéries du territoire se vident au profit des bourgs les plus actifs et des zones rurales le mieux organisées. La frontière actuelle entre l'Espagne et la France est elle entièrement perméable, puisqu'à cette date les comtés catalans s'étendent de part et d'autre.

³² - Cette frontière passe au nord de Tarragone et Lleida et délimite ce que l'on a appelé par la suite la Catalogne Vieille de la Catalogne Neuve, au sud, reconquise au XII^es.

La Catalogne du sud - dite "*Catalunya Nova*" parce que conquise plus tardivement que le nord aux arabes -, devient partie intégrante de la Principauté catalane à partir du XII^es. **Cet apport de nouveaux territoires sera, dès le XII^e siècle une première cause d'émigration en provenance des régions les plus pauvres³³.** Pendant tout le Moyen Age, les comarques³⁴ intérieures vont ainsi se vider au profit de zones plus fertiles telles que les terres de la Nouvelle Catalogne au sud, puis progressivement les bourgs de la dépression centrale (Plaine de Vic notamment), et de la dépression pré-littorale. Au XIV^e siècle des mouvements de peuplement vont également se produire vers les terres conquises par la Couronne d'Aragon, vers les terres baléares d'abord, puis dans une moindre mesure vers la Sardaigne et la Sicile. Parallèlement, la Catalogne va bénéficier du retour des émigrés qui s'étaient réfugiés dans le sud de la France lors des poussées d'Al Andalus. **Ces mouvements de repeuplement ainsi que la redistribution interne des populations vont structurer, dès le XII^e siècle, le territoire catalan tel que nous le connaissons aujourd'hui.**

Lors de la reprise économique et démographique du XVI^e siècle, s'amorce un nouveau mouvement de population en faveur des villes et des campagnes de la région littorale et de la dépression pré-littorale, telles que Reus, Valls, Vilafranca, Terrassa, Sabadell et Granollers. Au XVII^e ce mouvement s'amplifie à la faveur de Barcelone et du littoral (Carte 2).

En 1717 la sur-représentation littorale et la polarisation autour de Barcelone sont déjà des traits remarquables de l'organisation du territoire catalan. La seule différence notable avec l'organisation de l'espace actuelle, se localise au nord de la plaine pré-littorale, dans la province de Gérone, terre de passage dynamique pendant toute l'époque moderne, qui a considérablement perdu en importance relative depuis. Au XVIII^e siècle, la population continue à se structurer selon le modèle moderne où les villes - où l'industrie naissante recrute une importante main d'œuvre - sont de plus en plus attirantes pour une population rurale chassée par les crises agricoles, notamment en 1830-1940. **A la fin de l'époque moderne, les bases territoriales de la répartition de la population catalane sont déjà fixées ; la ville de Barcelone et les comarques qui l'entourent apparaissent comme le centre névralgique du territoire catalan.** Le système urbain actuel, au cœur de notre analyse est l'héritage de cette géographie du peuplement.

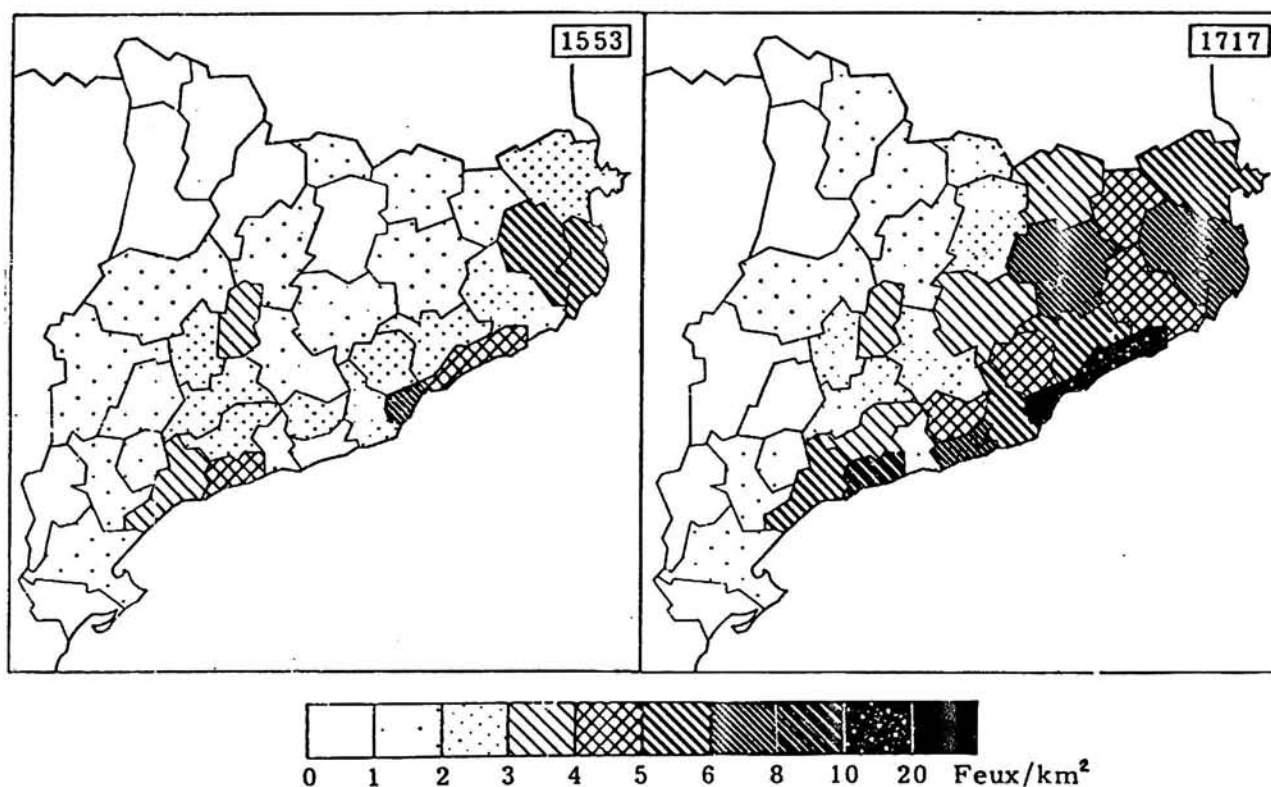
La carte 1 présente la localisation des **18 villes catalanes de plus de 50 000 habitants dont 80% sont concentrées dans la seule province de Barcelone.** Ce déséquilibre majeur, est le résultat tant de la configuration naturelle de la région, que de sa constitution historique et politique. En effet, **durant le Moyen Age, si la capitale catalane, de par ses fonctions**

³³ - Vandellos, (1935), considère que les mouvements vers la Nouvelle Catalogne et vers les régions de Murcie, Valence et Mallorca ont concerné 25% à 33% de la population catalane de l'époque.

³⁴ - Les comarques sont des unités administratives historiques qui correspondraient en France aux pays et qui ont été restaurées symboliquement par la démocratie.

commerciales et politiques se détachait déjà par sa population nombreuse, les pôles urbains de seconde importance étaient relativement bien dispersés sur le reste du territoire, et notamment tout au long de la dépression centrale, avec des cités telles que Cervera, Manresa ou Vic, avec la ville de Puigcerda dans la zone pyrénéenne, et dans la plaine deltaïque avec la place forte de Tortosa. Si durant toute cette période, ces villes partagent avec la capitale les fonctions commerciales et politiques largement décentralisées, l'exode rural massif vers les régions littorales, la perte de l'indépendance et l'industrialisation qui se produisent dans un même temps, contribuent à modifier complètement la géographie urbaine catalane. **Dès le XIX^e siècle se configure le réseau urbain macrocéphale qui apparaît sur la carte 1, où les villes qui vont se développer, font toutes parties du système barcelonais, auquel elles seront rapidement inféodées.** Longeant le système fluvial qui se jette dans la zone du Plá de Barcelone, et qui permet la première industrialisation à partir de la machine à vapeur, les villes de Manresa, Terrassa, Sabadell sont les premières à développer une économie soumise à la capitale. Cette configuration sera par la suite poussée à l'extrême par l'industrialisation massive du XX^e siècle et l'importante immigration qui en sera le support. **Les voies de communication modernes, et notamment les autoroutes, soulignent cette géographie en convergeant toutes vers la capitale, à laquelle elles relient les trois autres chefs-lieux de province.**

Carte 2 : Densité de la population des comarques catalane en 1553 et 1717



Source : cf. NADAL & GIRALT, 1960

V.3 LA CATALOGNE : UN ESPACE ADMINISTRATIF COMPLEXE

Successivement au cours de son histoire, comté du royaume franc, puis état indépendant, et finalement simple groupe de provinces, **la Catalogne présente un enchevêtrement de découpages territoriaux, plus ou moins obsolètes, mais utilisés tour à tour dans le jeu des statistiques.** Il est donc indispensable de connaître clairement les limites et dénominations de cet espace.

La seule entité administrative valable à l'heure actuelle pour l'ensemble catalan est la **Communauté Autonome de Catalogne**. Mis en place par le Statut d'Autonomie de 1979, cet ensemble juridique se définit en fait en rapport au Statut Intérieur approuvé en 1982 par le Parlement catalan.

Il est essentiel en abordant cet espace, de comprendre que la seule similitude avec les autres communautés autonomes de l'Etat espagnol réside dans les relations de ces communautés avec le gouvernement central défini par le Statut d'autonomie de 1979, en accord avec la Constitution de 1979. Toutes les autres prérogatives de cette Communauté Autonome et de son gouvernement sont fonction de son statut intérieur, constamment renégocié avec le gouvernement central. C'est ce que nous appellerons **le niveau autonome de l'échelle des pouvoirs**. Cependant, **au niveau national de l'Etat espagnol et au niveau communautaire, l'échelon autonome est utilisé, comme les régions en France, pour définir les ensembles régionaux**, que ce soit pour la gestion de l'argent public, des pouvoirs publics, ou pour la comparaison des inégalités régionales. **Le découpage provincial, à l'intérieur des communautés autonomes est utilisé comme le relais de l'échelle de décision du gouvernement central**, en la personne juridique des « Députations provinciales », dirigées chacune par un gouverneur civil. (Cf. A, carte 3).

Le niveau B de la carte 3 nous montre, à l'intérieur du groupe des provinces catalanes **les limites des 41 comarques³⁴**. **C'est cette unité administrative, proprement catalane, qui régira toutes les analyses statistiques locales**, ainsi que l'attribution de la majorité des fonds publics du niveau de décision autonome. Nous utiliserons dans le cadre de cette étude le découpage approuvé en 1987 par le parlement catalan, actuellement en vigueur.

En outre, le Statut d'Autonomie de la Catalogne de 1979, permettait à la Generalitat de structurer son organisation territoriale, à partir des communes et des comarques, mais aussi à partir de la création de **démarcations supracommunales³⁵**. **Cet échelon, (n°C, carte 3) nous concerne plus particulièrement puisque c'est sous cette forme que la métropole barcelonaise est juridiquement définie actuellement.**

³⁵ - ESTATUT D'AUTONOMIA DE CATALUNYA I ESTATUT INTERIOR, 1982, coll. Informe, Ed. Arimany, Barcelona.

Carte 3 : L'espace administratif catalan

A - Espagne



- Limites des communautés autonomes
- Limites de province
- Catalogne Communautés autonomes (CCAA)

0 150km

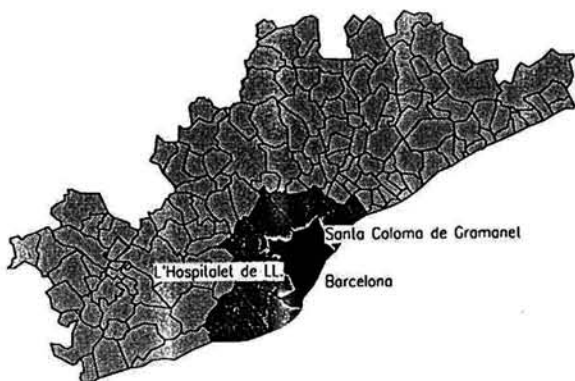
B - Catalogne



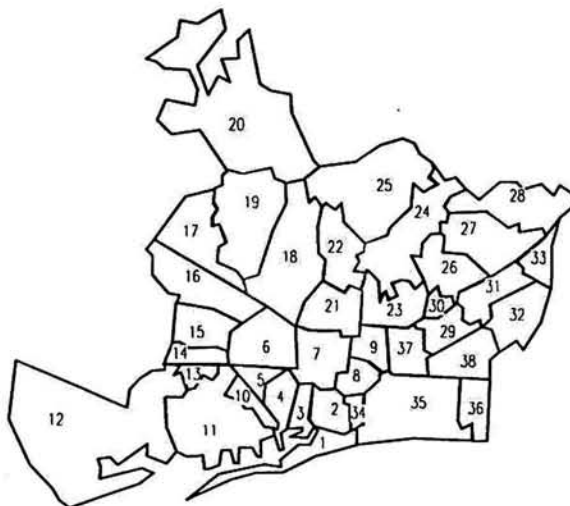
- Barcelones Nom de comarque
- Limites des provinces
- Limites des comarques
- Limites de la RMB

0 50km

B - Catalogne



D - Barcelone



Nous avons choisi pour cette étude d'utiliser pour délimiter l'espace métropolitain, ce que les statuts de la République en 1932 définissaient comme la **Région 1**³⁶. La Région Métropolitaine de Barcelone ainsi définie, étendue sur 162 communes et sur sept comarques, est utilisée dans un grand nombre de documents d'urbanisme opérationnel et de prospective. L'Aire Métropolitaine de Barcelone, soit la première couronne métropolitaine restreinte, sera également utilisée, puisqu'elle bénéficie d'une identité juridique, la **Mancomunitat de Municipis de l'Area Metropolitana de Barcelona, qui s'étend sur le territoire administratif de Barcelone et des vingt-six communes qui l'entourent**. Cependant, considérant que son efficacité pour décrire les fonctions métropolitaines est dépassée, nous essaierons, quand cela sera possible, d'élargir les données à la Région 1. **Ces deux échelles peuvent actuellement être utilisées séparément pour distinguer la première et la seconde couronne métropolitaine.**

Le niveau D montre la localisation de l'agglomération barcelonaise au sens propre et son imbrication dans les ensembles précités. Malgré quelques divergences de délimitations, la partition **en districts** permet un suivi dans le temps des espaces urbains. **Cependant, pour des analyses plus fines, plus appropriées aux réalités territoriales des quartiers, nous utiliserons la délimitation en 38 unités statistiques, qui n'existe que depuis la démocratie.**

V.4 UTILISATION DES CHANGEMENTS D'ECHELLE

Au cours de notre travail, nous devons distinguer **différentes échelles d'étude, adaptées aux différentes méthodologies** que nous avons dû mettre en oeuvre ; **le souci de donner à la fois une image synthétique et comparable à d'autres espaces, impose des changements d'échelle continus** qu'il est bien entendu nécessaire de dominer pour ne pas fausser la réalité.

L'échelle européenne sera utilisée pour situer la Catalogne dans son contexte économique et politique international, qui influence tant les mouvements migratoires, que la position de la métropole barcelonaise dans le système urbain international. Cette échelle contient elle-même deux sous-niveaux où la Catalogne ne joue pas le même rôle. Dans le cadre international, en référence surtout à l'UE et à l'ensemble méditerranéen, la Catalogne est considérée comme Région Autonome, face à d'autres régions ou nations plus ou moins autonomes dans leur contexte national ; **elle est ainsi comparée aussi bien aux régions françaises, peu autonomes, qu'aux länders allemands, plus proches du statut catalan**. Dans ce cadre, elle a parfois une représentation comparable à celle des états, et traite par exemple elle-même des accords de coopération avec le Maghreb, déterminants dans le cadre des migrations internationales.

³⁶ - Certains auteurs (PUJADES, 1991) utilisent cette même délimitation, mais sans prendre en compte les deux comarques sud-orientales, ce qui à nos yeux, crée un déséquilibre important.

Son niveau d'autonomie restant malgré tout restreint, pour tous les domaines qui lui échappent, tels que les politiques migratoires, économiques, voire certains degrés des échanges de coopération, il nous faudra constamment également jongler avec le niveau étatique, où la Catalogne sera fondue dans l'ensemble espagnol. **Pour la localisation et la comparaison des phénomènes à échelle nationale du territoire espagnol, nous nous baserons sur la délimitation en 52 provinces.** Les régions autonomes seront plus rarement utiles, du fait de leurs fortes diversités internes.

Pour analyser l'évolution de la métropolisation et des différentes territorialités à l'intérieur de l'espace catalan, deux échelles distinctes sont utilisées dans ce travail. **Pour donner une image globale du panorama catalan, nous utiliserons une unité propre à cet espace : les 41 comarques.** Cette délimitation, très anciennement utilisée, est la plus fréquente pour les études statistiques portant sur l'ensemble de la Catalogne; son origine ancienne permet en outre de donner des images évolutives, même si nous verrons que la période franquiste a laissé pour compte cette unité. **Cet échelon sera celui de la définition du fonctionnement interne du territoire catalan.** Pour plus de détail et **pour déterminer des zones homogènes à l'intérieur du territoire, nous utiliserons la division du territoire en communes ("municipis"),** au nombre de 940, cette circonscription étant généralisable et comparable aux données de tout le territoire espagnol. C'est grâce à cet échelon que nous aborderons les polarités migratoires en Catalogne et à l'intérieur de la Région Métropolitaine de Barcelone (RMB).

PREMIERE PARTIE : DE LA VILLE A LA METROPOLE : LE ROLE DES HOMMES DANS LA METROPOLISATION

Chapitre 1 : Un système de reproduction de la population catalane basé sur l'immigration

Chapitre 2 : La polarisation régionale des hommes et des activités

Chapitre 3 : L'organisation socio-spatiale de la métropole

PREMIERE PARTIE : DE LA VILLE A LA METROPOLE : LE ROLE DES HOMMES DANS LA METROPOLISATION

Le fait métropolitain barcelonais est aujourd'hui une réalité reconnue, au niveau international où cette ville rivalise constamment avec la capitale madrilène comme au niveau européen où elle tente de se placer en leader des métropoles méditerranéennes de l'Union Européenne. Si son caractère cosmopolite constitue sans aucun doute un attrait que la capitale catalane sait mettre en valeur, l'apport historique de l'immigration interne est le plus souvent oublié. Certes les urbanistes et architectes ont soulevé les problèmes d'intégration des populations migrantes d'origine interne aux espaces urbains métropolitains. Les termes de "ghetto andalou" ont même été avancés : "c'est une aberration de transformer un espace résidentiel de 25 000 personnes en un ghetto », disait J. E. SANCHEZ (1982) à propos de la ville nouvelle de Ciutat Badia, construite en un lieu isolé, sans aucun équipement public, et habitée à 87% par des non Catalans. Cette approche montre déjà le caractère problématique de l'immigration, qui va rapidement devenir "la problématique immigrée", ou "le problème de la Catalogne"³⁷.

Rares ont été les démarches tendant à montrer les effets positifs de ces mouvements migratoires. Ana CABRE, dans le domaine bien précis de la démographie sera l'une des premières en 1989 à considérer l'immigration comme un élément indissociable du dynamisme catalan actuel. Elle montrera comment la population catalane serait sans cet apport de 3,6 millions de personnes inférieure à ce qu'elle est actuellement. Or le dynamisme démographique est bien un élément, non suffisant mais dans tous les cas fondamental, du phénomène de métropolisation. Il est à la base, en Catalogne du moins, de l'industrialisation et a permis l'obtention d'une "taille critique" de Barcelone qui a pu ainsi développer la métropolisation.

L'accentuation des tendances de polarisation spatiale au cours de la révolution industrielle et aux périodes suivantes ne peut cependant être attribuée uniquement à l'inertie démographique. A partir de ce moment là, il est nécessaire d'avoir recours aux dynamiques métropolitaines pour expliquer l'évolution de la répartition des activités et des hommes sur le territoire : celle-ci répond désormais d'une dynamique spécifique, différente de l'urbanisation qui a existé jusqu'ici. La métropolisation correspond en effet à un processus "boule de neige" de

³⁷ - Cette expression est en effet le titre de l'ouvrage de Jordi PUJOL paru en 1976, "La immigració, problema i esperança de Catalunya".

polarisation des activités et des richesses qui permettent de rentabiliser l'économie et d'améliorer dans un premier temps la qualité de la vie par des phénomènes d'économies d'échelle qui contribuent eux-mêmes à reconcentrer les richesses et les activités en créant une nouvelle demande de services et d'activités. Cette polarisation qui aboutit à une concentration de pouvoir s'avère être, à l'arrivée de la démocratie, un atout essentiel des revendications nationalistes et autonomiques.

Il est ici important d'exposer les raisons qui ont préparé cette grande ville à la "métropolisation". Comment en effet celle qui n'était encore au début du XIX^e siècle qu'une importante capitale économique et culturelle régionale, dominant un réseau urbain relativement équilibré, a-t-elle connu une telle évolution comparable, en Europe, surtout aux grandes capitales politiques ou aux grandes places commerciales ? Le changement d'échelle qui s'est produit pour transformer en moins d'un siècle cette grande ville en centre directionnel d'une aire métropolitaine est en effet un phénomène brutal et complexe, où l'immigration a joué un rôle primordial.

CHAPITRE 1 : UN SYSTEME DE REPRODUCTION DE LA POPULATION CATALANE BASE SUR L'IMMIGRATION

VICENS VIVES (1961), l'un des grands historiens de la Catalogne, disait lui-même que "les courants de population externes abondants qui ont apporté une grande variété de formes culturelles, ont constitué des stimulations vivifiantes pour la Catalogne". A l'heure actuelle 60% des Catalans ont des parents ou des grands-parents qui ont immigré dans cette région (CABRE, 1989)³⁸. Cette proportion n'est par exemple que de 16,5% en France en 1990³⁹, bien qu'elle eut été bien supérieure en France dans les années 40 par exemple, si l'on avait pris en compte l'immigration interne.

Depuis plus d'un siècle, la Catalogne, de par ses caractéristiques économiques - et certainement identitaires -, n'a cessé de se différencier des autres régions espagnoles par son comportement démographique. Accueil constant de populations extérieures, faible participation à l'émigration massive, comportements malthusiens précoces, et urbanisation extrême et rapide sont les principaux traits de ses particularismes. **La Catalogne qui s'étend sur 6,2% du territoire espagnol actuel regroupe 16% de sa population.** C'est donc une région majeure sur le plan démographique aujourd'hui en Espagne.

I UN DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE MAIS DES COMPORTEMENTS MALTHUSIENS

La démographie et l'histoire de son évolution sont des éléments essentiels à la compréhension des phénomènes migratoires. Les migrations apparaissent en effet, à quelque période historique que ce soit, comme des phénomènes de redistribution de la population sur la planète. Aussi, les tendances lourdes des comportements démographiques sont un élément déterminant pour comprendre l'organisation géographique des mouvements migratoires.

³⁸ - Ce qui représente 3 600 000 Catalans qui sont immigrés, ou enfants d'immigrés.

³⁹ - TRIBALAT Michèle, 1995, Faire France, une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants, ed. La Découverte, Paris, 231 p.

I.1 UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE CONSIDERABLE...

Une des forces actuelles de la région catalane est sans aucun doute liée à l'héritage d'une population dynamique qui lui confère la puissance démographique actuelle au sein de l'ensemble espagnol.

I.1.1 Des tendances démographiques historiquement originales

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, la Catalogne est restée très peu peuplée, avec une population comparable à celle du XI^e siècle, qui n'atteint pas les 300 000 habitants (cf. Tableau 1). Cette absence de croissance est liée aux diverses catastrophes naturelles, (mauvaises récoltes, pestes, tremblements de terre, nuages de sauterelles) amorcées au début du XIV^e siècle, alors que le pays comptait plus de 500 000 âmes. La multitude de conflits guerriers est également une cause importante de stagnation démographique, notamment pour la nation catalane, qui de par son statut politique et sa situation géographique, se trouve constamment au front des combats, ce qui lui vaut régulièrement de considérables pertes humaines, notamment en 1470 au cours de la guerre civile catalane.

Tableau 1 : Evolution de la population catalane jusqu'au XIXe

Année	Catalogne	Espagne	part de la Catalogne
1200	300 000		
1300	500 000		
1400	300 000		
1497	300 000	9 000 000	3,3%
1609-11	450 000	8 485 000	5,3%
1702	368 000	6 000 000	6,1%
1717-18	400 000	7 000 000	5,7%
1787	814 000	10 400 000	7,8%
1800	875 400	10 000 000	8,8%

source : élaboration personnelle à partir des différents auteurs cités (NADAL, 1966, VANDELLOS, 1935, IGLESIES I FORT, 1966): ces chiffres sont bien entendu indicatifs, et ne veulent donner qu'une image de l'évolution démographique ; nous ne nous attarderons pas ici sur les différentes critiques apportées par les auteurs à leur source.

Le XVI^e siècle est une période de reprise économique et démographique. A cette date, la Catalogne représente environ 5% de la population espagnole. Au XVII^e siècle la population

augmente considérablement, et se situe, selon les auteurs, entre 450 000 habitants en 1609 et un million d'habitants en 1630 (250 000 feux)⁴⁰.

Au XVII^e siècle, la Catalogne connaît comme les autres régions européennes une série de fléaux qui provoqueront de nouveau la stagnation démographique. Cependant, par rapport au Royaume de Castille, elle échappe à deux phénomènes ; le départ des Mauresques d'une part (cette population étant très peu présente dans le Principat catalan) et l'émigration outre-mer - vers l'Amérique et l'Afrique - d'autre part. A cette période commencent ainsi à se différencier les comportements démographiques des royaumes de Castille et d'Aragon.

Le XVIII^e siècle et le XIX^e siècle seront les siècles où s'affirme la volonté d'expansion démographique. Les pouvoirs publics luttent pour la baisse de la mortalité, pour la natalité (premières mesures fiscales en Espagne en faveur des familles nombreuses), et pour la nuptialité. En Catalogne, la capacité productive se distingue déjà de celle du reste de l'Espagne et les comportements démographiques se modifient. La population catalane va ainsi en peu de temps être pratiquement multipliée par deux (cf. Tableau 1). **Tandis que la population espagnole stagne en raison des guerres et des difficultés économiques, la population catalane passe en un siècle de 6 à 9% de la population espagnole.** Au recensement de 1787, le Principat occupe la seconde place après l'Estrémadure en nombre d'hommes jeunes mariés et d'enfants de 0 à 7 ans.

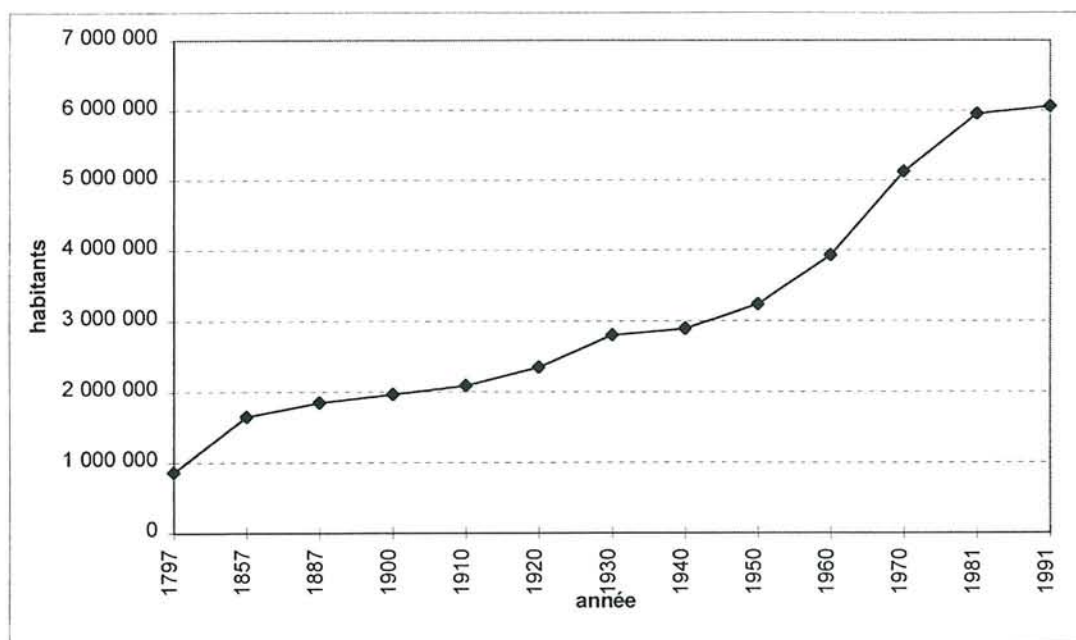
1.1.2 L'explosion démographique liée à la révolution industrielle du XIX^e siècle

A partir du XIX^e siècle, il devient plus facile d'évaluer l'évolution de la population grâce à la mise en place des registres communaux de population qui ne deviendront en fait efficaces qu'à partir de 1870 (cf. Graphique 1). **L'introduction de l'énergie hydraulique au début du siècle puis de la machine à vapeur dans l'industrie textile vont révolutionner l'économie et créer un spectaculaire appel de main-d'œuvre dans les régions industrielles d'Europe.** De 1800 à 1950 le potentiel humain européen est multiplié par trois. Au début du XIX^e siècle, l'Espagne dans son ensemble gagne plus que le reste de l'Europe, notamment parce qu'elle participe peu aux premières vagues de départs modernes d'Européens vers les nouveaux mondes. Par contre, elle se distingue de 1850 à 1900 par une plus faible croissance naturelle que ses voisins, sa mortalité restant plus élevée (29‰ contre 18‰ en Europe). Cette croissance est en fait inférieure de 6‰ à celle de la plupart de ses voisins européens, mais reste supérieure à celle de l'Italie ou de la France par exemple (NADAL, 1966).

⁴⁰ - Cités par J. NADAL, 1966 ; le second chiffre est considéré comme exagéré mais cependant représentatif.

Si l'on reprend l'analyse réalisée par J.A. VANDELLOS au début du siècle, il apparaît que la Catalogne a, elle, pendant la même période connu une évolution beaucoup plus dynamique : en effet si **la moyenne de croissance de la population européenne est de 238% de 1800 à 1910, la Catalogne se situe à une croissance de 243%, alors que l'Espagne, sans la Catalogne, se positionne à un taux de 185%, parmi les plus bas d'Europe, si l'on excepte la France (VANDELLOS, 1935). En fait la première moitié du XIX^e siècle, est la dernière période historique où la Catalogne connaît une croissance démographique liée uniquement à la population autochtone.** Alors qu'au début du XIX^e siècle la population catalane représentait 8% de celle de l'Espagne, elle atteint 10,6% à la fin du siècle (GOMEZ OLIVE, 1992). De 1900 à 1915, l'immigration ne parviendra pas à accélérer le rythme de croissance qui sera inférieur au reste de l'Espagne, le solde naturel étant très bas, et l'émigration vers les Amériques se trouvant à son apogée. Par contre, la décennie suivante, marquée par la préparation de l'Exposition Universelle de 1929 qui attire de nombreux migrants, sera une période de croissance démographique.

Graphique 1 : L'explosion démographique catalane



Source : cf. Bibliographie., PUJADAS & MENDIZABAL, 1991.

Par la suite, la décennie 1930 est marquée par le creux démographique provoqué par les pertes humaines de la guerre civile, victimes militaires, civiles et exilés, dont les effets se font sentir jusqu'en 1940. De 1940 à 1960, la population catalane augmente de près d'un million d'habitants, et de deux autres millions de 1960 à 1980. Cette dernière hausse spectaculaire est sans conteste à relier aux flux migratoires que nous décrirons par la suite et à ses conséquences sur la natalité (cf. Tableau 2).

Dans le détail, la décennie 1950 connaît une croissance de 21% en 10 ans, alors qu'elle était de 10% dans les années 40 et seulement de 9% dans le reste de l'Etat espagnol. De 1960 à 1970, la croissance s'accélère et atteint le taux maximal de 32% en dix ans, avec un gain de population moyen de 160 000 personnes par an. **Cette décennie représente donc celle de plus forte croissance du siècle ; si ce rythme s'était maintenu, la population catalane aurait doublé tous les vingt-cinq ans (IGLESIES I FORT, 1966).**

Tableau 2 : Composition de la croissance de la population catalane au XX^e siècle.

	Population totale en début de période*	Taux de croissance	Croissance absolue	dont : Solde naturel	solde migratoire
1951-1960	3 218 596	20,80	685 466	245 579	439887
1961-1970	3 888 485	31,40	1 196 788	476 911	719877
1971-1980	5 107 606	16,70	838 448	585 339	253109
1981-1991	5 956 414	1,70	103 080	163 198	-60118

*: les trois premières données correspondent aux données 1950, 1960 et 1970

Source : AJENJO i COSP & AI. (1993) et LORMAN (1989).

Le *Padró*⁴¹ de 1975 signale la fin de l'explosion démographique et le début de la plus faible période de croissance depuis la guerre civile. La croissance globale de population n'a cessé de diminuer depuis les années 70, frôlant même le « niveau 0 » entre 1981 et 1986, où le solde migratoire est négatif, bien que l'on assiste durant la dernière période à une légère reprise de la croissance. En Catalogne, les comportements malthusiens qui apparaissent avec l'installation de la crise dans l'ensemble de l'Europe et l'impact de l'arrêt de l'immigration se font durement ressentir, la croissance antérieure ayant été extraordinaire.

Dans la dernière période intercensitaire, de 1981 à 1991, la Catalogne a gagné 100 000 personnes, soit une croissance de 1,7%, tandis que l'Espagne gagnait 1 190 000 personnes, soit une croissance de 3,1%. Malgré cette stagnation démographique récente, **avec un peu plus de 6 millions d'habitants en 1991, la Catalogne atteint la taille de pays européens tels que la Belgique ou les Pays Bas.**

La période contemporaine se caractérise donc par un formidable bond démographique. Depuis 1850, la population catalane a crû au même rythme et même parfois plus rapidement que la population mondiale qui se trouve alors dans sa période de majeure croissance due au

⁴¹ - Le "Padró" est la mise à jour quinquennale des registres de population

développement des populations du Tiers Monde (CABRE, 1989). Cependant, à partir des années 80, il devient difficile de raisonner en termes démographiques classiques, étant donné la forte proportion de personnes en situation irrégulière dans la nouvelle vague migratoire. De nombreux immigrants n'apparaissent ni dans les soldes migratoires ni dans les soldes naturels. Il faudra attendre un certain recul et une meilleure visibilité statistique pour percevoir clairement l'impact de ces nouveaux apports migratoires sur la croissance globale de la population catalane.

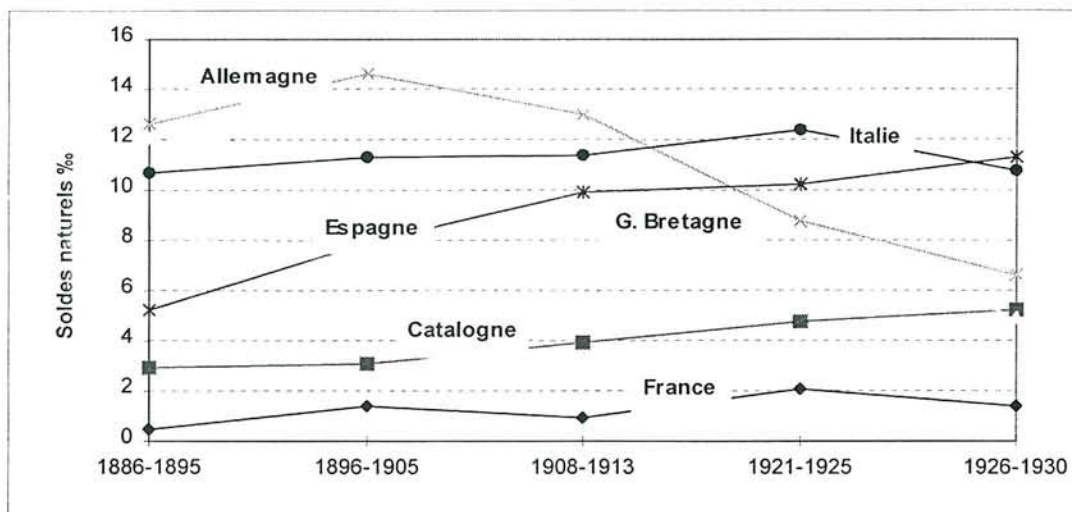
On remarquera que la précocité et la brutalité des mouvements démographiques caractérisent la Catalogne par rapport à l'Espagne, le dynamisme des comportements se traduisant par des réactions immédiates de la démographie aux transformations socio-économiques. Cependant, il convient de distinguer dans ce dynamisme la part de l'immigration et celle de la natalité dans la croissance totale.

1.2 ...MALGRE LA FAIBLE CROISSANCE NATURELLE

Contrairement au reste de l'Espagne, la Catalogne a connu très tôt un comportement de type malthusien. La fécondité catalane est ainsi la seconde à baisser en Europe à partir de 1850, après celle de la France (cf. Graphique 2 & Tableau 2). Dès le début du XX^e siècle, ce phénomène est considéré par les nationalistes catalans comme une grande menace. J. NADAL (1966) cite ainsi divers auteurs qui se penchent sur le sujet pour montrer le besoin d'avoir une politique de natalité nationale, afin de contrer les effets pervers d'une immigration massive nécessaire du fait du manque de reproduction de la population catalane. VANDELLOS (1935), fait partie de ces auteurs qui ont analysé la « **décadence démographique catalane pour montrer les risques de perte de force de la nation entière** ».

Les chiffres qu'il nous fournit permettent de resituer la Catalogne dans le contexte européen (cf. Graphique 2 et Tableau 3). Avec des taux de natalité parmi les plus bas d'Europe dès la fin du XIX^e siècle, inférieurs de plus de cinq points à ceux du reste de l'Espagne, la Catalogne fait bien partie avec la France des pays qui ont baissé leur natalité le plus rapidement en Europe. En outre, cette baisse de la natalité se produit alors même que la mortalité est encore élevée, l'espérance de vie n'étant que de quarante ans au début du XX^e siècle, soit de quinze ans inférieure à la moyenne européenne (A. CABRE, in JOUVENEL, 1993). **De ce fait, aucun autre état n'a connu des taux de croissance naturelle aussi faibles sur toute la période présentée.**

Graphique 2 : Evolution de la fécondité dans les pays européens



Source : cf. Bibliographie., VANDELLOS, 1935.

Cette tendance sera d'ailleurs aggravée par le creux de natalité provoqué par la guerre civile, durant laquelle la fécondité atteint les taux les plus bas de l'ordre de 1,6 enfant par femme.

Tableau 3 : Diversité des taux de natalité en Europe (‰)

	1886-1895	1896-1905	1908-1913	1929-1933
Espagne	36.4	35.6	32.8	29
Catalogne	31.2	27.8	25	18.7
France	22.8	21.8	19.5	17.3
Allemagne	36.5	35.2	29.5	16.2

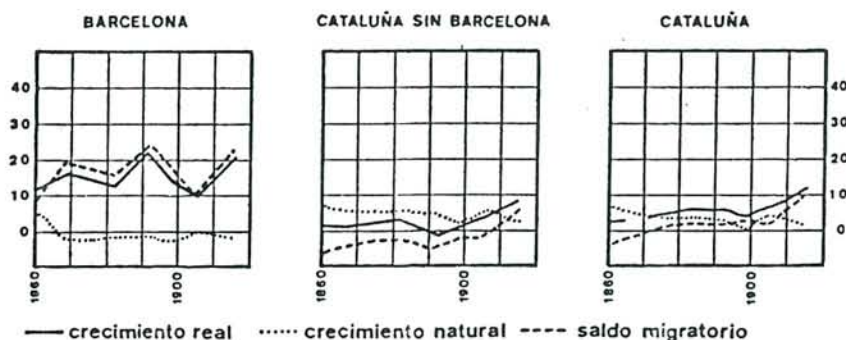
Source : VANDELLOS, 1935.

Si habituellement, le décalage temporel de la baisse de la natalité et de l'allongement de l'espérance de vie provoque un gain important de population connu sous le nom de transition démographique, (la baisse de la natalité étant habituellement plus lente que celle de la mortalité), en Catalogne, cet accroissement a été pratiquement inexistant. Tomas VIDAL I BENDITO (1985), intrigué par cette originalité de la transition démographique catalane, a démontré qu'en fait, la Catalogne dans sa globalité a connu une transition "normale", tandis que sa capitale, par un comportement original, était non seulement à l'origine de la précocité du phénomène, mais aussi responsable de cette absence de croissance. En effet il démontre que Barcelone, qui connaissait un comportement malthusien depuis le XVIII^e siècle, a vu sa baisse de natalité aggravée par la présence d'un fort pourcentage de jeunes certes, mais avec un taux de masculinité nettement supérieur à la moyenne. Elle voit ainsi son solde naturel devenir négatif

dès 1860, alors que celui de la Catalogne reste très important, de l'ordre de 10% (cf. Graphique 3). Par ailleurs, si c'est bien de la capitale que, selon le modèle classique, sont nées les améliorations scientifiques et techniques permettant l'allongement de l'espérance de vie, ce n'est pas elle qui en a profité en premier lieu. En effet, les conditions de travail extrêmement difficiles, le surpeuplement, le logement marginal, et la sous-alimentation (du fait du coût élevé de la vie en milieu urbain) ont tous contribué à donner à Barcelone un taux de mortalité - y compris la mortalité infantile - très élevé.

Graphique 3 : Dynamique naturelle et migratoire de la population catalane.

DINAMICA NATURAL, REAL Y MIGRATORIA



FIGS. 1 y 2.—Evolución de la población de Cataluña (C), Cataluña sin el municipio barcelonés actual (C-B.A.), de la Barcelona actual (B.A.), de la Barcelona Vieja (B.V.) y de los municipios periféricos anexionados a la Barcelona vieja en 1897.

Source : cf. Bibliographie., VIDAL BENDITO, 1985.

Par la suite, après la période de stagnation démographique liée à la guerre civile, la natalité augmente à nouveau. La période 1963-1975 est celle de la plus forte natalité, de l'ordre de 20%, avec un indice conjoncturel de fécondité de 2,8 enfants par femme, parmi les plus élevés d'Europe (NADAL, 1966). Ce dynamisme doit bien entendu être mis en relation avec l'arrivée de nombreux jeunes couples immigrés, puisque de 1965 à 1970, le gain de population par solde naturel dépasse celui lié au solde migratoire.

De 1975 à 1990, la natalité atteint les niveaux les plus bas de l'Espagne et même de l'Europe, passant de 19,5% à 9,3% en 1990, tandis que le nombre des naissances chute de 50%. Cette diminution de la natalité, comparable dans l'Etat espagnol à celle du Pays Basque et de la Communauté de Madrid, s'est produite également dans la plupart des régions métropolitaines industrialisées, mais plus tardivement et de manière plus accentuée en Catalogne.

Le niveau de fécondité est désormais exceptionnellement bas. Avec 1,3 enfant par femme en 1988, il est seulement comparable à ceux de l'Allemagne, l'Autriche ou du Danemark. Cette évolution de la fécondité, malgré un taux de mortalité très faible, a provoqué une chute de la croissance naturelle de 84% de 1975 à 1987, passant de 1,1% à 0,08% en 1991. On assiste cependant au cours du quinquennat 1986-1991 à une stabilisation de la natalité, qui

permet peut-être d'envisager une amélioration de la fécondité dans les années à venir telle celle qu'ont connu les pays scandinaves au début des années quatre-vingt.

Le bilan de ces changements de rythme dans le mouvement naturel catalan, se traduit enfin à partir de la décennie 70, où le poids des immigrés jeunes se réduit, par un vieillissement global de la population. Ce phénomène intervient cependant de manière plus tardive que dans l'ensemble des Etats européens, mais tout aussi brutale, puisqu'en 1991, la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est de 15%. Si ce chiffre apparaît considérable au regard des 5% que représentait ce groupe d'âge au début du siècle, il n'est pas des plus alarmants en Europe, où le taux moyen est de 14%.

La démographie catalane a fait preuve au cours des deux derniers siècles d'une vitalité extraordinaire, comparable certainement à ce que l'on qualifie « d'explosion démographique » dans les états en voie de développement. **A la fin du XIX^e, avec une population approchant les deux millions d'habitants et une densité de 55 hab./km², données similaires aux européennes mais supérieures aux espagnoles, la Catalogne se démarque déjà du modèle démographique espagnol pour se rapprocher de celui des pays industrialisés d'Europe du nord.** Cependant, à l'inverse de ce qui se produit dans les pays dits "moins développés", cette vitalité est essentiellement redevable à l'immigration. La Catalogne, par la faiblesse de sa natalité, a représenté « un formidable aspirateur » (CANDEL, 1985).

La croissance économique catalane, est ainsi, par le biais de l'appel migratoire, à l'origine d'une croissance démographique exceptionnelle. Cependant, dans la période contemporaine, qualifiée généralement dans le monde occidental de « récession économique », la Catalogne a connu, comme la majorité des pays développés, une importante récession démographique.

II LE RECOURS PRECOCE A L'IMMIGRATION

Le XIX^e siècle et le XX^e siècle se caractérisent donc par un formidable bond démographique, lié presque uniquement à l'affluence migratoire, puisque la croissance naturelle commence à baisser à ce moment-là. Ana CABRE (1989), montre bien que grâce à cette immigration, **de 1887 à 1986, la Catalogne a multiplié sa population par 3,24, alors que l'Espagne l'a multiplié par 2,19 et la France, pourtant terre d'immigration traditionnelle, par 1,39.** Sans ces mouvements, la population catalane serait selon les calculs d'Ana CABRE de 60,3% inférieure à ce qu'elle est actuellement.

II.1 UNE IMMIGRATION ANCIENNE

Dès le Moyen Age, les mouvements migratoires introduisent également des différences de comportement démographique entre la Catalogne et le reste de l'Espagne, la première accueillant déjà des populations extérieures. Fernand BRAUDEL (1949), NADAL & GIRALT (1960) et Pierre VILAR (1962), historiens célèbres de la Méditerranée et de la Catalogne, citent tous l'importance de ces "flots réels d'immigrants français vers l'Espagne" (BRAUDEL, 1966), trop souvent ignorés dans l'équilibre démographique méditerranéen.

Il est impossible de chiffrer globalement cet apport de population mais les sources historiques en relèvent constamment la présence. De la fin du XV^e siècle au début du XVII^e siècle, on trouve mention dans les archives de l'arrivée de contingents d'hommes jeunes en provenance de France, dans toutes les comarques catalanes, venant alimenter l'agriculture et l'artisanat. Cette population expulsée par la surpopulation chronique des Pyrénées françaises et par les conflits entre protestants et catholiques, s'installe rapidement en Catalogne où toutes les facilités lui sont faites. **Dans la deuxième moitié du XV^e siècle un cinquième de la population masculine en Catalogne était né en France (NADAL & GIRALT, 1960).** Ce mouvement s'éteint vers 1620, lorsque la crise économique et l'insécurité sociale, qui se manifeste notamment à travers le banditisme de grands chemins, provoquent des réactions d'hostilité chez la population et les pouvoirs publics. BRAUDEL parle d'une population catalane composée à 50% de Français au XVII^e siècle. Par la suite les flux qui persistent semblent se transformer et concerner davantage des techniciens, des commerçants et des entrepreneurs. Quant aux emplois les moins qualifiés, ils sont désormais occupés par les personnes issues de l'exode rural interne à la Catalogne (ARRANZ HERRERO & GRAU FERNANDEZ, 1970).

Ces mouvements, soulignent l'ancienneté du recrutement extérieur de population et l'ouverture spatiale de cette nation. Les sources historiques révèlent en outre qu'à cette date déjà, les pouvoirs publics interviennent pour contrôler à la hausse ou à la baisse ces mouvements en fonction des réactions de l'opinion publique et des impératifs politiques. De la même manière, au niveau sociologique, le « savoir-intégrer » de la société catalane naît à cette même période.

Cependant, l'absence de sources historiques fiables et l'ancienneté de ces mouvements, les rendent difficiles à interpréter en termes de transformation de l'espace métropolitain. Ce n'est en fait qu'aux époques modernes que nous pouvons évaluer réellement l'apport des migrations au gain démographique global. A partir du XIX^e siècle cependant, l'exode rural ne suffit plus à alimenter en hommes une économie catalane florissante, mais où les émeutes ouvrières et les bas salaires contribuent à alimenter les départs vers "les Amériques". L'immigration en provenance des provinces voisines plus pauvres va donc se développer.

Nous connaissons bien aujourd'hui, malgré l'absence de statistiques fiables, **l'évolution des flux d'immigration interne vers la Catalogne** au cours des deux derniers siècles, démographes, géographes et historiens s'étant en effet penchés sur ce phénomène. L'immigration n'a pas été continue au cours du siècle écoulé ; trois phases essentielles se dégagent. La première est constituée par la mise en place des filières migratoires durant la seconde moitié du XIX^e siècle. La seconde qui débute avec le XX^e siècle s'articule autour des pointes d'arrivées des années vingt et des années trente. La dernière phase, de loin la plus massive, s'amorce avec la reconstruction d'après guerre dans les années quarante et explose réellement de 1953 à 1967 ; elle fera l'objet de la troisième partie de ce chapitre, puisqu'elle se situe plus particulièrement au centre de notre étude. Soulignons que les outils statistiques à notre disposition sont limités pour transcrire une évolution des flux : c'est à partir de l'évolution des stocks de population que nous devons dégager les grandes dynamiques migratoires, en isolant l'accroissement naturel de la croissance totale.

VICENS VIVES date le début de l'immigration interne à 1845, mais ce n'est qu'à partir de 1877 que les flux bien que faibles deviennent réguliers (MALUQUER SOSTRES, 1963). Le solde migratoire catalan a été constamment positif dès 1878, malgré les départs outre-Atlantique. Il reste cependant faible (inférieur à 3%), au cours du XIX^e siècle et ne deviendra réellement significatif qu'au XX^e siècle (cf. Graphique 3).

Le Graphique 4 montre que de 1877 à 1900, la Catalogne reçoit environ 80 000 immigrés du reste de l'Espagne, ce qui représente un rythme de 3 500 arrivées par an, considérable pour une population de départ de l'ordre de 1,8 million d'habitants. Si nous voulons rapporter cette situation à ce que connaissent les autres pôles de dynamisme démographique en Europe nous pouvons utiliser l'exemple de la France, analysé par G. MAUCO (1932). Cet auteur, qui n'a pas pris en compte les flux d'immigration interne, rapporte que de 1851 à 1891, la croissance démographique française est due pour 39% à l'immigration étrangère. Si nous rapportons cette donnée à l'immigration du reste de l'Espagne en Catalogne, nous constatons que ce taux, pour la période 1877-1900, atteint 44,5%⁴², et même 77% pour la période 1888-1897, ce qui justifie donc la comparaison avec les grandes régions d'immigration en Europe, bien que les migrants soient ici de la même nationalité.

Le XX^e siècle sera une période d'immigration continue, pour alimenter les secteurs de la construction et de la métallurgie en plein développement. La croissance va s'intensifier dans les années vingt, sous l'impulsion de l'essor économique dû à la neutralité de l'Espagne dans la première guerre mondiale, et à la préparation de l'Exposition Universelle de 1929. De 1900 à 1930, la population passe de 2 à 2,8 millions d'habitants, en grande partie grâce au solde migratoire. La moyenne annuelle d'arrivées atteint 22 500 personnes de 1911 à 1920, et passe à

⁴² - Cette estimation est réalisée à partir des données du recensement de 1857 et 1887, et des soldes migratoires indiqués par J. IGLESIES, 1961.

32 000 personnes de 1921 à 1930 pour rediminuer ensuite (GOMEZ OLIVE, 1992). De 1905 à 1930, ces mouvements vont apporter un total proche de 600 000 personnes (cf. Graphique 4). **Grâce à cette seconde vague qui se prolonge jusqu'aux années trente, la population immigrée représente 18.3% de la population totale en 1930.** Les potentiels de migration intérieure sont en effet accrus à cette période par les crises agricoles et minières qui sévissent dans le sud de l'Espagne, et par le blocage des filières d'émigration traditionnelles vers l'Amérique en raison du conflit mondial. La décennie suivante est marquée par la guerre civile durant laquelle de nombreux républicains espagnols des zones occupées vont se réfugier à Barcelone. L'immigration massive ne reprendra par la suite qu'après la reconstruction à partir de 1950.

II.2 L'EMIGRATION CATALANE OUTRE MER

L'émigration outre-Atlantique fait partie de la culture traditionnelle catalane. Dans beaucoup de familles, on vous racontera l'histoire des différents ancêtres qui ont tenté l'aventure des Amériques. Souvent, les liens restent forts avec ces territoires éloignés, comme l'ont montré, sous la pression des dictatures, les arrivées de réfugiés qui étaient en fait accueillis par leurs familles. Ce lien s'est révélé également pendant la guerre civile, où de nombreuses familles sont retournées en Amérique latine d'où elles étaient originaires. Il s'agit donc d'un espace migratoire actuellement quasiment tari en termes de flux, mais encore actif en termes relationnels et probablement réactivable, selon les besoins conjoncturels.

L'émigration à destination des Amériques est un mouvement déterminant pour l'ensemble du continent européen, puisque trente millions d'européens sont partis vers le nouveau Monde entre les XVI^e et XX^e siècles. Cependant, au XVI^e siècle, la Catalogne participe peu aux premiers mouvements d'émigration, alors que les provinces andalouses sont déjà l'un des principaux pôles de départ en Espagne. D'après les données d'embarquement citées par J. NADAL (1966), les Catalans ne représentaient que 0,5% des départs entre 1509 et 1534, alors que les Castillans étaient de loin les premiers émigrants, avec 39% du total des départs, suivis par les Andalous (29%) et par les Extremeños (18%). **Cette faible participation s'explique à cette date par le monopole du commerce avec l'Amérique conféré à la Castille.**

Par la suite, l'ensemble de l'Espagne s'incorpore tardivement, vers 1880, au courant moderne européen vers l'Amérique. Après leur indépendance, les états américains ont besoin d'augmenter leur population et vont ouvrir leurs portes à l'immigration en installant des bureaux de recrutement en Europe. Malgré l'autorisation légale d'émigrer, Barcelone participe encore peu à l'émigration, comme d'ailleurs Madrid⁴³. Cette faible participation doit être attribuée au

⁴³ - En 1853, en Espagne un ordre royal va ouvrir les portes à l'émigration jusqu'ici contrôlée sévèrement. De 1882 à 1900, sur 920 000 Espagnols qui émigrent en Amérique, 330 000 s'installent définitivement.

fort dynamisme de ces deux capitales économiques à cette période durant laquelle elles attirent elles-mêmes une forte proportion des candidats à l'émigration.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les Catalans vont s'intégrer totalement au mouvement. On estime que l'émigration s'intensifie à la fin du XIX^e, atteignant pour le dernier tiers de ce siècle les 100 000 départs. Le début du XX^e siècle est la période de plus forte émigration pour la Catalogne qui voit partir 100 000 personnes par an (NADAL 1966). Cette hausse de l'immigration est liée à la crise cotonnière des années 1860, qui a provoqué une crise industrielle dégageant un important excédent de main-d'œuvre. En 1885-1886, Barcelone est la sixième province exportatrice de main-d'œuvre vers l'Amérique et devance Madrid. Cependant, même à cette période, seulement 3,8% des Barcelonais partaient aux Amériques chaque année, alors que ce taux atteint 18% pour les habitants des Canaries ou 13% pour ceux de Pontevedra. Elle passe à la cinquième place de 1925 à 1927 avec un indice de 1,84 ‰, dans une période de récession de l'émigration espagnole globale. Au total, environ 50 000 Catalans vivent à l'étranger dans les années vingt et trente tandis que pour l'ensemble de l'Espagne, l'émigration des trente premières années du XX^e siècle représente une perte d'un million d'habitants. Ce mouvement va ensuite ralentir du fait des difficultés de communication durant la première guerre mondiale puis s'arrêtera avec la crise des années trente.

Par la suite, le pouvoir franquiste va ralentir l'émigration en distribuant les passeports au compte-gouttes jusqu'aux années cinquante où il va finalement prendre la décision de faciliter les expatriations, qui deviennent, contre toute attente, symbole de développement. De 1946 à 1952, la dernière vague migratoire vers l'Amérique constituera une perte globale de 398 000 personnes⁴⁴. A cette période, ni la Catalogne ni Madrid ne participent plus à ce mouvement originaire surtout de la Galice et de la zone Cantabrique en général. A partir de cette date, si les candidats au départ sont de plus en plus nombreux, ce sont d'autres destinations qui deviennent attirantes.

Il est par ailleurs important de remarquer l'importance du flux espagnol global vers l'Afrique au cours du XX^e siècle, bien qu'il ne touche pas particulièrement les Catalans et qu'il ne soit pas numériquement majoritaire. En effet, si à la fin du XIX^e siècle, des flux de l'ordre de 15 000 personnes parcouraient chaque année ce champ migratoire, dans la première décennie du XX^e siècle, ces flux atteignent 25 000 personnes pour osciller ensuite jusqu'en 1940, entre 10 et 15 000 départs annuels, à destination principalement des colonies françaises du Maroc et surtout de l'Algérie⁴⁵ (LIAUZU, 1996). **Au Maroc, dans certaines villes comme Tanger, les Espagnols représentent jusqu'à 20% de la population totale**, et finissent par imposer leur langue et leurs

⁴⁴ - En 1951-1952, le taux d'émigration d'Espagnols vers l'Amérique atteint 1,34 pour mille, taux le plus fort depuis 1914. Globalement de 1906 à 1955, 2 161 500 émigrants espagnols s'installeront sur le continent américain.

⁴⁵ - En 1931, avec 138 000 membres, la communauté espagnole était encore majoritaire parmi les européens d'Algérie (TEIM, 1996).

habitudes. A la veille de l'indépendance, le protectorat marocain accueille encore 85 000 Espagnols. Si aujourd'hui l'héritage de ces mouvements se traduit par la présence de seulement 8 000 Espagnols au Maroc, après les velléités historiques entre les deux Etats, **nous avons pu remarquer la prégnance de cette relation passée dans les filières migratoires actuelles.** Ainsi, dans un échantillon d'immigrés andalous en Catalogne⁴⁶, la proportion de personnes ayant émigré temporairement au Maroc est considérable, et explique que certains Marocains soient venus dès les années 60 en Catalogne où s'était installé quelqu'un qu'ils avaient connu au Maroc.

II.3 UNE FAIBLE PARTICIPATION A L'EMIGRATION VERS L'EUROPE

Dans les années cinquante, l'Amérique et l'Afrique perdent leur pouvoir d'attraction migratoire au profit d'autres destinations. Durant toute la première partie du XX^e siècle, les flux espagnols vers l'Europe augmentent régulièrement, sans qu'il y ait une prise en compte officielle. Par la suite, la première guerre mondiale va créer une importante demande de main-d'œuvre dans les pays belligérants - notamment en France - qui va amorcer le mouvement d'émigration depuis l'Espagne. A ce moment là les flux sont essentiellement alimentés par les Murciens et Castellonais (20% des migrants), suivis des Valenciens et des Alicantins qui atteignent des taux de l'ordre de 10% d'émigrés. En 1919, après une vague importante de retours, l'ambassadeur d'Espagne en France estimait que ses ressortissants s'élevaient à 250 000. **A cette date, la Catalogne participe peu à ce flux, à l'exception des provinces agricoles de Tarragone et Lleida.** Les grandes opportunités économiques qu'offrait l'aventure française ont maintenu un flux d'émigration régulier, portant la colonie espagnole de France à 352 000 personnes avant la guerre civile. La période d'incertitude liée à la guerre connaîtra une interruption des flux, avec un certain nombre de retours, et **une accélération des flux en 1939, avec l'afflux de 700 000 réfugiés vers la France, dont 200 000 étaient catalans.**

La décennie soixante sera, elle, déterminante. L'émigration devient en fait significative à partir de 1955. Le flux annuel moyen vers les Etats d'Europe de l'ouest passe ainsi de 25 000 personnes à la fin de la décennie cinquante à 60 000 personnes dans les années 60. Grâce à ces flux, l'émigration globale des Espagnols en Europe de l'ouest dans la période 1955-1975 s'élève à 2 659 400 personnes. Cependant, pour analyser l'origine spatiale des émigrés espagnols, nous ne disposons que des chiffres de la Direction Générale de l'Emigration qui comptabilise les départs officiels, alors que nous savons pertinemment qu'une proportion importante de ces flux s'est déroulée de manière clandestine. Le tableau 5 nous montre la faible participation de la Catalogne à ces flux durant la période 1960-1990. **Au neuvième rang des régions émettrices, la**

⁴⁶ - Dépouillement personnel des archives ethnographiques de Catalogne (cf. Préambule).

Catalogne ne représente que 2% des émigrés espagnols. En outre, le rôle de cette région comme « tremplin migratoire » entre la campagne espagnole et les états d'Europe a été démontré ; de nombreux immigrés internes en Catalogne, ont effectivement effectué, après avoir acquis une formation urbaine, une ré-émigration vers l'étranger. Il est malheureusement impossible de chiffrer la part de Catalans d'origine qui ont réellement émigré, mais celle-ci reste probablement extrêmement faible.

Tableau 4 : Distribution de l'émigration espagnole par Communauté Autonome : 1960-1990

CA* de départ	nbre d'émigrés	part dans l'émigration globale
Andalousie	368 730	27,75
Galice	365 962	27,55
Castille et Léon	130 096	9,79
C. Valencienne	99 224	7,47
Extrémadoure	78 951	5,94
Madrid	75 530	5,69
Castille la Mancha	53 215	4,01
Murcie	48 580	3,66
Catalogne	29 000	2,18
Asturies	17 174	1,29
Aragon	12 773	0,96
Pays Basque	12 735	0,96
Canaries	11 772	0,89
Cantabrie	10 557	0,79
Navarre	6 691	0,50
Ceuta et Melilla	3 535	0,27
Baléares	2 402	0,18
La Rioja	1 596	0,12
Total	1 328 523	100,00

Source : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale,

Anuario 1992 & 1993. (CA* : Communauté autonome)

Tableau 5 : L'émigration espagnole et catalane par pays (1960-1990)

	Suisse	Allemagne	France	Pays-Bas	Roy. Uni	Belgique	Autres	Total
Emigrés Espagnols	578 560	408 518	270 264	43 750	14 243	5 121	8 067	1 328 523
Part du total d'émigrés	43.55	30.75	20.34	3.29	1.07	0.39	0.61	100
Emigrés Catalans	8 909	8 257	9 299	1 281	234	237	783	29 000
Part des émigrés catalans	30.72	28.47	32.07	4.42	0.81	0.82	2.70	100
part des Catalans parmi le total d'émigrés	1.54	2.02	3.44	2.93	1.64	4.63	9.71	2.18

Source : Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Anuario 1992 & 1993.

En ce qui concerne les destinations de cette émigration, il est important de remarquer les spécificités de la Catalogne. Ainsi le Tableau 5 révèle que si les principales destinations des Espagnols - qui jusqu'aux années 60 s'étaient essentiellement dirigés vers la France - sont la Suisse et l'Allemagne, **les émigrés catalans ont continué à privilégier la France** mais ont surtout développé des destinations diversifiées, puisqu'ils ont privilégié des destinations secondaires comme la Belgique et les Pays Bas. Cette préférence est importante, dans la mesure où ces trois pays apparaissent fréquemment dans l'histoire migratoire des immigrés du Tiers Monde actuellement installés en Catalogne. **On peut donc ici noter un phénomène que l'on pourrait qualifier "d'effet de système", qui consiste en la mise en place de réseaux d'information à travers les divers espaces en jeu dans les champs migratoires, et qui permet d'expliquer en partie l'émergence de nouveaux pôles d'immigration, notamment en Catalogne, à l'heure actuelle.**

La Catalogne est donc avant tout une zone d'immigration ancienne si l'on prend en compte les mouvements intérieurs à l'Espagne. En outre, cette région a toujours utilisé les mouvements migratoires - immigration ou émigration -, selon les besoins conjoncturels de son économie. Malgré leur faible ampleur, les mouvements d'émigration sont importants pour la lecture des continuités du processus migratoire qui touchent la Catalogne. Ainsi, des filières d'émigration par village se sont constituées vers des régions américaines précises où, au fur et à mesure, la communauté installée donnait un premier élan aux nouveaux venus ; en cas de retour, la relève familiale ou locale était régulièrement assurée. Les retours et cette forme de « relève », ont été fréquents à la fin du XIX^e siècle. Malgré la distance, la migration n'était pas envisagée comme définitive.

A la différence des migrants européens les plus pauvres qui quittaient définitivement leur vie pour des jours meilleurs, les Catalans ne fuyaient pas forcément la misère, mais recherchaient davantage un enrichissement facile. Ces filières migratoires vont cependant se remobiliser avec la crise de la guerre civile espagnole, période durant laquelle l'Amérique latine accueille plus de 21 000 « immigrés », invités par leurs familles, et 24 000 réfugiés. De la même manière, le rôle des filières migratoires entre les régions d'émigration interne en Espagne et les régions d'émigration internationales au Maroc dans l'organisation actuelle des flux migratoires internationaux mérite d'être étudié.

III LE "BOOM MIGRATOIRE" : 1950-1975

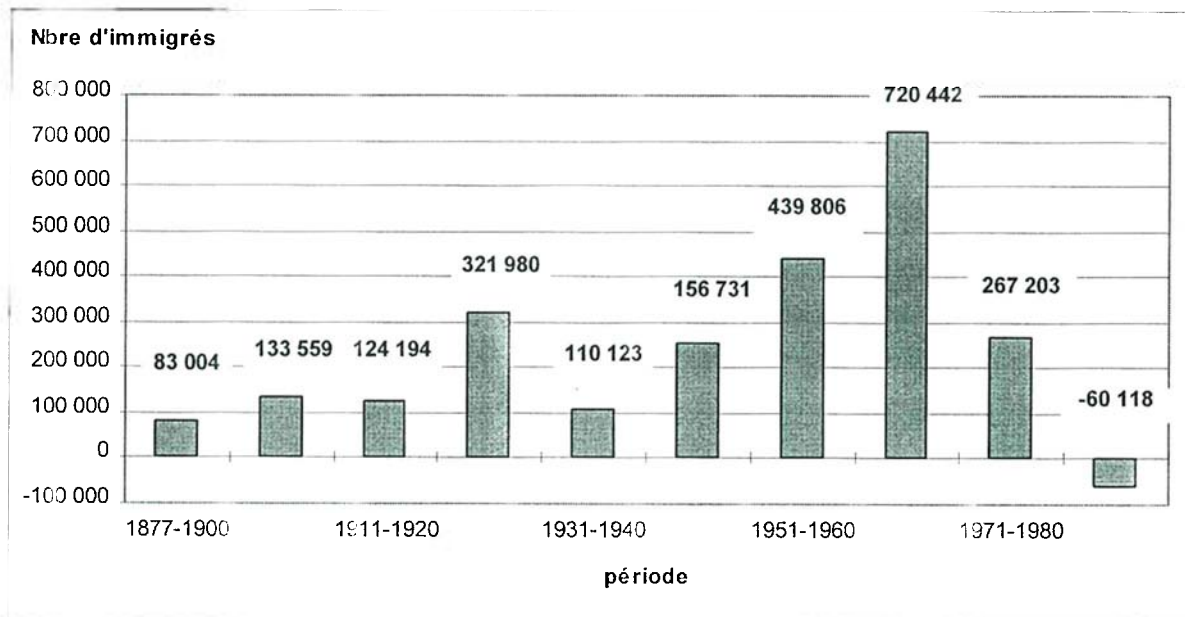
La période 50-75, constitue l'apogée de l'immigration espagnole en Catalogne, qui correspond d'une part à une période de croissance économique sans précédent pour l'ensemble de l'Espagne, et à l'industrialisation maximale en Catalogne. C'est durant cette

période que va réellement voir le jour la problématique immigrée en Catalogne, et que le débat va se généraliser à toutes les couches de la société. Ce sont également les phénomènes sociaux qui accompagnent ce mouvement - xénophobie, problèmes d'intégration et de ségrégation urbaine, discrimination linguistique - qui vont rendre courante la comparaison de cette immigration « interne » avec l'immigration étrangère dans les autres Etats européens. A partir des années 50 se développe en Catalogne une immigration en provenance des deux Castilles, d'Estrémadure et de Galice, au moment où ces régions s'ouvrent également à l'émigration massive vers les régions industrialisées du Pays Basque et de Madrid, et vers l'Europe. Cependant ce sont surtout les flux andalous qui prennent de l'ampleur à cette période.

III.1 L'ACCELERATION DES FLUX INTERNES ET LA DOMINATION DES ANDALOUS

La guerre civile de 1936-1939 et l'occupation franquiste vont s'avérer sévères pour la Catalogne, bastion républicain traditionnel, et vont provoquer une importante stagnation démographique, sauf de 1936 à 1939 où le solde migratoire positif (110 000 personnes pour la décennie 40) s'explique par l'arrivée de réfugiés de toute l'Espagne. Les conséquences de la défaite de 1939, avec les départs massifs en exil sont bien connues. Soulignons simplement que cet exode a provoqué une perte démographique de 200 000 personnes, sans compter la perte culturelle difficilement appréhendable que cela représente.

Graphique 4 : Solde migratoire catalan de 1877 à 1991



Source : NADAL (1966) et AJENJO I COSP (1993).

Après la guerre, le solde migratoire devient positif avec la reconstruction et atteint son maximum de participation à la croissance en collaborant à hauteur de 74% à l'augmentation de la population catalane de 1940 à 1945, période où la croissance naturelle est extrêmement faible.

Durant cette période exceptionnelle les pouvoirs publics ont essayé de maîtriser les flux, notamment par le biais de contrôles à l'arrivée des trains. Les immigrés qui ne pouvaient attester de leurs moyens de subsistance, d'un contrat de travail, ou de leur déplacement pour motif familial étaient renvoyés par le train suivant ou placés en centre d'hébergement. Cependant, ces contrôles ont été rapidement détournés, les immigrés renseignés sur ces procédures descendant à d'autres gares. Certaines personnes installées à Barcelone auraient même utilisé cette opportunité pour aller visiter leur famille en Andalousie gratuitement (CANDEL, 1964).

En chiffres absolus, c'est la vague de la décennie 60 qui sera déterminante. C'est là encore Barcelone qui va le plus profiter de la croissance migratoire, imputable en **grande partie à l'augmentation des flux en provenance d'Andalousie** (cf. infra). Ainsi, de 1941 à 1960 Barcelone fait partie des quatre provinces espagnoles seules à connaître un solde migratoire constamment positif. Si dans la décennie cinquante 440 000 personnes s'installent en Catalogne, de 1961 à 1970, la Catalogne gagne 720 000 personnes par le biais de la migration, et 245 000 dans la première moitié de la décennie 70 (cf. Graphique 4). **Au total, de 1950 à 1975, la Catalogne recevra donc 1,5 million d'immigrés, cet apport contribuant pour 44% à la croissance totale,** (AJENJO I COSP, 1993).

A partir de 1976, les données sur les migrations internes montrent une inversion des tendances, les mouvements de retour vers les régions d'origine dépassant largement les flux d'immigration. Les débuts de la crise économique se traduisent par une forte réduction de l'immigration du reste de l'Espagne, avec un gain de seulement 35 000 personnes de 1975 à 1981. **Le quinquennat suivant, marque l'apparition du premier solde migratoire négatif en Catalogne, avec une perte de 95 000 personnes de 1986 à 1991** (AJENJO I COSP, 1993)⁴⁷.

Divers phénomènes ont en fait concouru à cette situation. La première cause est l'interruption des flux en provenance du sud de l'Espagne, et l'épuisement des « stocks » d'émigrés potentiels (ces régions s'étant considérablement dépeuplées au cours du XX^e siècle), et l'abandon de l'idée de départ pour les candidats informés des difficultés économiques de la Catalogne. L'interruption des flux doit également être mise en relation avec l'amélioration de la situation économique de ces régions qui ont fini par combler les retards de développement qui les caractérisaient en Espagne et peuvent désormais conserver leur population active. Cette amélioration a également eu un impact sur le retour des émigrés ayant trouvé des possibilités de

⁴⁷ - D'autres auteurs (PUJADES & MENDIZABAL, 1991), ont estimé un solde migratoire encore plus faible, avec une perte de 110 000 personnes de 1981 à 1989.

poursuivre leur activité dans leur région d'origine. **Cependant, à la fin des années 1980, l'Andalousie était encore à la dernière place des critères de développement des 107 régions européennes,** et se définissait encore par une sur-représentation de la population du secteur primaire, et un chômage saisonnier important (CAZORLA PEREZ, 1989). Aujourd'hui, cette région développe des activités de production notamment dans l'agriculture intensive, qui attirent à leur tour une forte immigration notamment en provenance du proche continent africain⁴⁸.

Cette inversion du solde migratoire catalan doit être également attribuée à une importante politique de reconversion industrielle et de mise à la retraite anticipée menée par le pouvoir espagnol et par le gouvernement catalan. En outre, Ana CABRE (1989) souligne qu'il faut s'attendre encore à un certain nombre de départs puisque les personnes arrivées dans les années 60 n'ont toujours pas pris leur retraite. Par ailleurs les mouvements de retour dans la région d'origine de personnes de la deuxième et troisième génération sont encore fréquents, même si au total, parmi les deux millions d'immigrés recensés en 1991, il est peu probable qu'une partie importante soit affectée par ces mobilités. En outre, il faut noter que la Catalogne elle-même est une région de retour pour les émigrés espagnols d'Europe. Très souvent, l'émigré d'une région rurale du sud de l'Espagne, qui a résidé plusieurs années dans une métropole européenne, ne revient pas dans sa région natale mais vers une métropole espagnole, notamment vers Barcelone où souvent se localise une partie de sa famille. Parmi les retours étudiés par A. PASCUAL & J. CARDELUS (1992), ce type de mouvement, qualifié de "retour extérieur-large" était cinq fois plus fréquent que celui de personnes ayant migré depuis Barcelone⁴⁹. L'inversion des soldes migratoires est bien entendu à mettre en relation également avec l'arrivée à partir de cette période d'une immigration du Tiers Monde, souvent non comptabilisée dans les données officielles, prête à accepter des conditions de travail aussi mauvaises que leurs prédécesseurs andalous dans les années 50 et 60.

L'immigration en tant que telle n'est donc pas un phénomène nouveau en Catalogne. Contrairement au reste de l'Espagne ou à d'autres pays d'Europe méditerranéenne, ce sont plutôt les vingt dernières années et la diminution des flux internes qui marquent une rupture dans la tradition d'immigration.

⁴⁸ - L'agriculture a en effet commencé à se diversifier à la fin des années 60, avec l'introduction de nouvelles cultures fruitières bénéficiant d'infrastructures d'irrigation, le développement de la canne à sucre et du coton.

⁴⁹ - C'est là un type original des articulations fréquentes que l'on peut observer dans différents espaces migratoires, et actuellement en Afrique par exemple, entre les migrations internes et les migrations internationales.

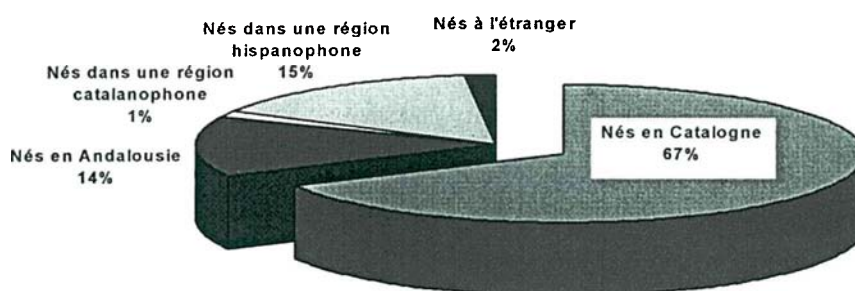
III.2 UNE POPULATION PLURIELLE

La population qui au cours des 150 dernières années a émigré vers la Catalogne est loin d'être homogène, ce qui confère une extrême diversité culturelle à la population catalane actuelle. Rappelons que cette diversité est en outre ancienne, et notamment qu'à la fin du Moyen Age, une partie importante de la population était d'origine française, ou italienne dans une moindre mesure.

Avec 33% de personnes nées à l'extérieur du territoire en 1991, la population catalane apparaît définitivement comme une population de brassages, qui paradoxalement possède aujourd'hui une identité culturelle forte. « Comment est-il possible que des gens venus de si loin , avec une autre culture, finissent par être aussi catalans que nous ? » se demandait Jordi PUJOL - actuel président du gouvernement catalan - enfant en 1932, en lisant le récit des migrations murciennes (SENTIS, 1994).

Parmi cette mosaïque culturelle, nous pouvons dresser à grands traits une typologie à partir des origines géographiques, et notamment à partir des aires linguistiques d'origine (cf. Graphique 5), et de l'ancienneté d'installation des différents groupes. Cependant, les statistiques dont nous disposons ne nous permettent d'identifier que les migrants eux-mêmes à travers leur lieu de naissance, la deuxième génération, importante pour tous ces groupes, n'étant pas quantifiable à travers les données statistiques nationales pour les immigrés internes.

Graphique 5 : Lieu de naissance de la population catalane en 1991



Source : Recensement de 1991.

III.2.1 Les populations catalanophones

La population catalanophone constitue la première vague de peuplement qui a touché le territoire catalan dès le XIX^e siècle, en provenance des régions limitrophes appartenant à l'aire linguistique des « pays catalans » qui correspond aujourd'hui aux régions de Valence et des

Baléares. Les habitants de ces régions, à fort potentiel démographique contrasté avec celui de la Catalogne durant la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, mais ne réussissant pas à employer leurs excédents de main-d'œuvre rurale, ont naturellement émigré vers les provinces limitrophes, déficitaires démographiquement. Ce mouvement de population a été favorisé, nous le verrons, non seulement par le surpeuplement des zones rurales de ces régions, mais aussi par l'essor économique que connaît la Catalogne, avec la naissance de l'industrie basée sur la machine à vapeur, que les faibles excédents démographiques n'arrivent pas à alimenter en main-d'œuvre. De par son ancienneté, cette vague migratoire est aujourd'hui peu repérable à travers les lieux de naissance de la population. Elle ne représente plus que 1,5% de l'ensemble de la population totale et 5% de l'ensemble des immigrés internes. En 1991, ces populations sont originaires pour 90% de Valence et seulement pour 10% des îles Baléares, ces dernières ayant toujours constitué une immigration minoritaire. Historiquement la population valencienne s'est d'abord dirigée vers les zones rurales limitrophes de sa région, mais elle est très rapidement venue enrichir la masse ouvrière barcelonaise et celle de l'Hospitalet de Llobregat.

Ces populations catalanophones bien qu'aujourd'hui peu visibles dans la structure démographique, constituent un substrat important de la population, puisque dans leur période d'immigration la plus forte, entre 1920 et 1930, elles représentaient 30% de l'ensemble des immigrés, passant de 97 000 à 136 000 personnes.

Certaines populations, théoriquement hispanophones sont parfois intégrées à ce premier groupe. Il s'agit d'une part des Aragonais, dont une grande partie provient de la zone limitrophe appartenant autrefois à la Catalogne et rattachée à la province de Huesca au siècle dernier, mais qui est en fait de culture catalane. D'autre part, les Murciens, dont les terres furent reconquises aux Arabes par les Catalans ont gardé un grand nombre de noms propres et de vocabulaire catalan, mais sont bien pour leur part d'expression hispanique.

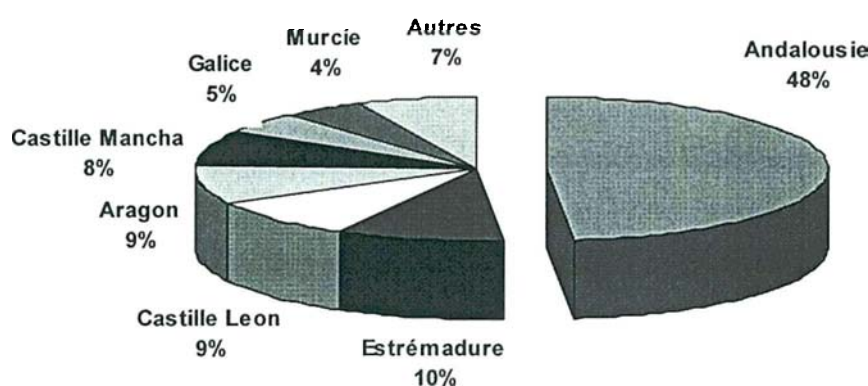
III.2.2 Les populations hispanophones

Dès 1930, les populations non catalanophones deviennent majoritaires dans les flux d'immigration. Le Graphique 6 nous révèle la structure de cette population immigrée hispanique à l'heure actuelle. Ce sont les populations arrivées le plus récemment les Andalous et les Extremeños qui apparaissent logiquement les plus nombreux à travers les lieux de naissance. **Avec 50% de la population immigrée née en Andalousie à l'heure actuelle, on comprend que l'immigration de la deuxième moitié du XX^e siècle leur ait essentiellement été imputée.**

Les Aragonais sont les populations hispaniques les plus anciennement installées en Catalogne, arrivées dès la fin du XIX^e siècle, en même temps que les populations valenciennes. En 1930, avec 118 000 personnes, ils représentent 25% des immigrés. Cette population, souvent plus instruite et plus proche culturellement (une grande partie d'entre eux, nous l'avons vu, sont

en fait catalanophones), sera mieux acceptée par les communautés autochtones. Les Murciens arrivent eux massivement à partir du début du XX^e siècle, et atteignent 17% du total des immigrés en 1930, avec 82 000 personnes. Ils laisseront d'ailleurs leur nom à cette vague migratoire d'avant guerre dont les membres sont indifféremment qualifiés de « Murciens », (CANDEL, 1985). Leur immigration s'est ensuite considérablement ralentie, les flux des régions plus éloignées prenant le relais migratoire dès la fin de la guerre civile. Aujourd'hui, ces origines sont globalement minoritaires dans l'immigration hispanique, avec respectivement, 153 000 et 77 000 personnes nées en Aragon et en Murcie, ces deux origines ne représentent plus que 13% de l'ensemble des immigrés hispaniques (Graphique 6).

Graphique 6 : Régions d'origine des immigrés hispanophones en 1991



Source : recensement de 1991

III.2.3 La population andalouse

L'année 1950 marque le début du "raz-de-marée" andalou qui durera jusqu'en 1970. Au départ, c'est surtout la province d'Almería⁵⁰ qui participe aux courants de la migration interne, notamment après la crise de sa principale activité minière en 1910. Avec Córdoba, Jaén et Sevilla, et Cádiz plus tardivement, cette province constitue le principal foyer d'émigration vers la Catalogne, les provinces de Granada et Huelva se dirigeant plus tard davantage vers Madrid.

En 1920, les Andalous ne représentent que 9% de l'ensemble des immigrés. De 1920 à 1930, ils affirment leur poids, faisant passer leur communauté de 20 059 à 70 000 habitants, soit 15% de l'ensemble des immigrés. En 1954, les Andalous représentent déjà 36% de la population immigrée dans la capitale, et, dès le début de la décennie 60, ils deviennent largement majoritaires avec 52% des immigrés en 1962, et proviennent surtout de la région de Grenade

⁵⁰ - Pour la localisation, cf. **Carte 3** (préambule).

(MARTINEZ MARI ODENA, 1964). **Aujourd'hui, ce groupe comprend 900 000 personnes, et représente la moitié des Catalans d'origine immigrée interne.** (cf. graphique 6).

L'origine rurale de ces migrants andalous, ainsi que leur appartenance linguistique au groupe "castillan", ont mis en avant en Catalogne la notion de "distance culturelle"⁵¹, plus grande entre eux et les Catalans, que ce qu'elle était avec les migrants précédents. Cette notion, peu objective, reflète une stigmatisation de ces populations, qui, accompagnée de la montée du nationalisme, va contribuer à établir un large débat sur les capacités d'intégration de la société catalane et sur le rôle que devrait avoir dorénavant l'immigration dans l'économie. C'est pourquoi nous avons choisi de cibler notre analyse des modalités d'intégration des différentes populations immigrées sur la population andalouse, majoritaire.

Les différentes vagues migratoires d'origine interne, apparaissent surtout à l'heure actuelle dans le substrat de population catalane, à travers des noms propres hérités de diverses régions espagnoles.

Cependant, les vagues migratoires les plus récentes, celle des années 20 et surtout celle des années 50-75, sont encore représentées par certains de leurs protagonistes. Si la décennie de 1920, qui représentait en Catalogne la première pointe migratoire de grande envergure a apporté une population de 300 000 personnes qui ont aujourd'hui, pour les plus jeunes, entre 75 et 85 ans, comme c'est le cas de l'écrivain Francisco CANDEL, leurs descendants et les immigrés de la vague suivante de 1950-1975, sont aujourd'hui près de deux millions de personnes.

III.3 LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS MIGRANTES

Nous disposons dans ce domaine de sources limitées pour appréhender les caractéristiques démographiques du groupe migrant interne, à l'époque de l'apogée de son immigration. Le recul historique par rapport à l'apogée de la vague migratoire dans les décennies 50 et 60 nous permet de disposer d'une importante bibliographie, mais peu fournie en données chiffrées ; ces migrations se déroulant au sein d'un même cadre national n'ont pas donné lieu à proprement parler à une statistique migratoire.

Avec le processus migratoire, la structure familiale est l'une des variables sociologiques de l'individu qui subit le plus de transformations. La famille est le support de toute installation durable et de toute intégration du migrant. Cependant, le contexte législatif et économique à

⁵¹ - Comme le souligne V. de RUDDER, "la notion de "distance culturelle" fait apparaître les sentiments de différence tels qu'ils sont ressentis dans les contacts entre groupes ethno-culturels, [...] et est présentée comme une réalité objective, indépendante des préjugés [...] le caractère subjectif de l'évaluation de la "distance culturelle" est ainsi occulté" (in Pluriel, l'Harmattan, cahier n°2, 1994).

toutes les époques rend l'aventure migratoire difficile pour des familles entières. C'est donc dans un deuxième temps que se constitue cet élément, par le regroupement dans le lieu d'immigration ou par la constitution sur place d'un noyau familial.

Dans le cas des immigrés internes arrivés au plus tard dans la décennie soixante-dix, la structure par sexe est aujourd'hui équilibrée, les familles étant formées. Cependant, certaines études telles que celle de J. MALUQUER SOSTRES (1963), permettent de connaître la structure des vagues migratoires dans leur période de plus grande ampleur. Cet auteur nous présente notamment les caractéristiques des immigrés arrivés à Barcelone pour l'année 1957. Il est intéressant de noter que le sex-ratio de cette immigration est relativement équilibré avec 60% d'hommes, et que parmi les femmes, 50% sont célibataires, ce qui traduit, outre la présence de jeunes filles arrivées par le biais du regroupement familial, l'existence d'une filière typiquement féminine qui correspond, nous le verrons, à la demande importante dans les emplois domestiques. Il faut noter d'ailleurs qu'un certain nombre d'immigrés andalous donnaient comme raison de leur migration l'absence de filles à marier dans leur terre d'origine (BOTEY VALLES, 1986).

L'analyse de la structure par âge permet de mieux définir le degré d'installation en fonction de la présence des deux groupes non actifs que constituent les enfants et les personnes âgées. Pour qualifier l'immigration interne au moment de son arrivée, nous disposons là encore des données de J. MALUQUER SOSTRES (1963), concernant les personnes arrivées à Barcelone en 1957. 24% de ces personnes ont moins de 15 ans, ce qui traduit l'importance du caractère familial du flux, et 54% ont de 20 à 35 ans, et sont donc de jeunes adultes en âge de travailler⁵². Selon l'enquête plus récente de Carlota SOLE (1981), 27% des immigrés sont arrivés à l'âge de 20-29 ans, 12% de 30 à 39 ans et 61% avaient moins de vingt ans. Ces différents résultats confirment le caractère familial très précoce de l'immigration interne de la deuxième moitié du XX^e siècle. Les témoignages de l'époque décrivent d'ailleurs le départ fréquent de familles entières dans l'aventure migratoire (CANDEL, 1964; SENTIS, 1994).

Nous avons souligné précédemment le rôle de ces familles de migrants jeunes dans la reprise de la natalité catalane dans les années 1960-1970. Selon R. FERRAS (1976) en 1975, 75% des naissances sont issues de l'immigration. C'est ce que J. NADAL (1966) a appelé, en réponse aux détracteurs de l'immigration qui considéraient celle-ci comme une menace de dilution de l'identité catalane, la "transfusion de sang neuf des immigrés". Cependant, ce dynamisme sera de courte durée car le comportement démographique des immigrés est le facteur où l'on remarque le plus l'adaptation aux coutumes du pays d'immigration, et l'arrivée de jeunes immigrés se tarit progressivement à partir de 1970. La reprise de la natalité devrait d'ailleurs être

⁵² - Pour la population totale, ces données sont de 19% et 34%.

relancé par l'arrivée à l'âge fécond des importantes générations de la décennie 60, qui sera observable à travers les taux de natalité dès les années 90.

La Catalogne, qui dénombre deux millions d'habitants au début du XX^e siècle, va absorber en 80 ans près de trois millions d'immigrés. Ces chiffres parlent d'eux mêmes pour affirmer l'importance que revêt l'analyse des répercussions de l'immigration sur cet espace. Le gain migratoire réalisé au cours de cette période est comparable à celui des plus grands pôles de migrations internationales. Avec l'arrivée de 2,3 millions de personnes entre 1870 et 1970, la Catalogne dépasse par exemple le nord-ouest italien (Ligurie, Piémont, Lombardie) qui reçoit 1,89 millions d'immigrés pour la même période, pour une population d'origine quatre fois supérieure, et la moitié de ce qu'a accueilli un pays d'immigration comme l'Argentine, qui avait au départ la même population que notre région d'étude. A l'heure actuelle, 33% de la population a elle-même pratiqué une migration depuis une autre région espagnole. La diversité culturelle qui résulte de cette immigration a cependant posé d'importants problèmes d'intégration à la société catalane.

CONCLUSION DU CHAPITRE 1

Ces différentes analyses reflètent donc une dynamique démographique propre à la "nation" catalane. La Catalogne a du en effet très tôt compter sur l'immigration pour asseoir sa croissance démographique, support essentiel de son indépendance dans le conflit constant avec les souverainetés voisines, et notamment le pouvoir madrilène. La Catalogne se rapproche en cela du modèle des pays d'immigration traditionnelle et, plus particulièrement, bien que de manière moins avouée, du système québécois, paradigme de l'utilisation de l'immigration à des fins "indépendantistes". L'immigration se présente donc comme une réponse à des comportements malthusiens. Cependant, il est évident que la pluralité sociale qui en résulte ne va pas aller, comme dans la plupart des grandes régions d'immigration dans le monde, sans poser d'importants problèmes de relations inter-ethniques et d'intégration qui devront être essentiellement gérés par la société métropolitaine comme nous le verrons dans un troisième chapitre.

Ce dynamisme démographique est en soi un élément explicatif de la métropolisation. Le terme métropole sous-entend en effet un positionnement élevé dans la hiérarchie de la taille des villes, accessible uniquement dans un contexte démographique dynamique. En outre, l'observation de l'évolution de la population catalane ne reflète pas, comme c'est le cas pour la population française, d'importants épisodes de surpopulation. Le territoire est dans cette mesure largement ouvert, sur toute la période que nous venons d'étudier à l'arrivée de populations nouvelles. Cette dernière remarque sous-entend cependant l'existence d'une économie dynamique, deuxième élément fondamental prédéterminant la capacité de métropolisation.

CHAPITRE 2 : LA POLARISATION REGIONALE DES HOMMES ET DES ACTIVITES

Cette importante croissance démographique s'est effectuée en parallèle à un processus de concentration spatiale qui s'est produit au cours des XIX^e et XX^e siècles dans toutes les régions industrielles européennes, bien qu'à des degrés divers, et qui se trouve à la base de la naissance des métropoles. La polarisation est le résultat de processus complexes où interviennent à la fois la croissance économique, l'accumulation de richesse et l'attraction démographique ou migratoire. L'interaction entre la concentration des activités et l'immigration est en effet forte, les deux s'alimentant mutuellement. Il s'agit d'une relation dialectique, décrite en partie par le concept d'économie d'échelle. Or, cette relation apparaît comme un préalable nécessaire à l'apparition de la métropolisation, qui ne peut s'exprimer qu'à partir d'une économie riche et complète, à laquelle les immigrants ont pleinement participé en Catalogne depuis la fin du XIX^e siècle.

I BARCELONE : UN MOTEUR ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE CONTEMPORAINE

La dimension économique est indispensable pour comprendre le rôle de l'immigration sur l'organisation du territoire. C'est en effet entre autres pour répondre aux besoins de l'économie que les personnes du sud de l'Espagne ont migré, et ce mouvement a eu un rôle primordial dans le développement économique de la Catalogne et de façon induite sur les processus de métropolisation.

1.1 L'UNE DES PLUS VIEILLES REGIONS INDUSTRIELLES DE L'EUROPE DU SUD

C'est depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle, plus précoce que dans le reste de l'Espagne, que l'économie catalane a acquis sa prépondérance. Mais il faut remonter assez loin dans l'histoire pour comprendre cette suprématie actuelle.

1.1.1 Une économie traditionnelle de main-d'œuvre

Pendant tout le Moyen âge, cet Etat est constitué d'une multitude de petits pôles économiques organisés autour des bourgades les plus dynamiques, situées aux principaux carrefours commerciaux. Mais le poumon économique de la Catalogne est constitué par Barcelone, irriguée par l'agriculture des autres régions. La capitale est dotée d'un port important, constamment modernisé par une bourgeoisie marchande puissante, qui va stimuler une économie dynamique. Il est le centre du commerce maritime avec la Méditerranée, où Barcelone se place au premier rang. **Les activités portuaires occupent, tant dans le domaine commercial que dans celui de la construction, la main-d'œuvre qui arrive régulièrement en provenance des zones rurales** : les Drassanes (chantiers navals qui ont laissé leur nom aux quartiers portuaires de Barcelone) constituent un pôle essentiel de cette croissance, puisqu'elles construisent des navires non seulement commerciaux, mais aussi pour la flotte militaire catalane⁵³. Barcelone se distingue en outre, par un développement important des industries de l'armement (métallurgie) et du textile dès le XIV^e siècle.

Rappelons qu'au XVI^e s., Barcelone et la Catalogne ne profitent que brièvement des avantages de la découverte des Amériques. Dès 1556 en effet, les marchés américains sont fermés aux Catalans au même titre qu'aux étrangers. Cependant, paradoxalement, l'élan économique stimulé par le commerce portuaire survit à cette décision et contraint Barcelone et sa région à orienter ses relations commerciales vers le reste de l'Europe et de la Méditerranée. Au XVIII^e s., la démographie reprend une croissance stable et permet à la bourgeoisie catalane de relancer l'économie basée sur les manufactures d'indiennes, développées à la suite de l'interdiction d'importer les cotonnades d'Asie. Durant tout le siècle, les commerçants s'organisent autour d'une chambre de commerce dynamique et innovante. Cette situation se prolonge jusqu'en 1789 lorsque, **enfin autorisée à commercer avec l'Amérique, la Catalogne possède, grâce à cette diversification commerciale forcée, une supériorité économique déterminante pour sa situation ultérieure en Espagne**. Au moment de la perte des colonies au XIX^e siècle, tandis que la Castille est ruinée, elle a déjà des bases industrielles solides, qui vont lui permettre de redéployer son commerce maritime. A cette période, **la Catalogne produit déjà non pour consommer mais pour vendre, ce qui n'est pas le cas pour le reste de l'Espagne**. L'ouverture des marchés américains permet également de compenser les pertes liées au protectionnisme croissant de nombreux pays européens.

Par ailleurs, à la fin du XVII^e siècle, l'agriculture des régions côtières et de la nouvelle Catalogne développe considérablement son activité de commercialisation et d'exportation vers la Hollande et l'Angleterre, où elle expédie du vin, de l'eau de vie, de l'huile et des fruits ; les

⁵³ - La flotte militaire sera durant toute la période expansionniste, du XIII^e au XIV^e s., le fer de lance de la stratégie de conquêtes méditerranéennes.

bénéfices qu'elle dégage ainsi sont en grande partie réinvestis, souvent par les fils cadets de la même famille⁵⁴, dans le tissu commercial des chefs-lieux de comarque qui se développent considérablement, stimulant ainsi les petits ports du littoral, de Tarragone à Gérone.

Cette nouvelle économie rurale s'accompagne aussi d'un développement industriel des petites villes qui s'intensifie pendant tout le XVIII^e siècle. L'industrie de la laine, déjà florissante puisque la Catalogne est exportatrice malgré la concurrence des tissus de qualité flamands ou français, se décentralise vers le milieu rural, et bénéficie du travail féminin à domicile. Cette activité prend de l'importance avec l'apparition du fabricant, souvent issu lui-même de la petite bourgeoisie rurale, qui installe ses propres ateliers, recrute ses ouvriers et importe les cotonnades indiennes et anglaises. **A la fin du XVIII^e siècle cette occupation textile aurait occupé plus de 60 000 personnes dans tout le pays.** Cette petite industrie permet d'exporter vers la Hollande et l'Angleterre des produits textiles de faible qualité mais devenus concurrentiels, ainsi que des produits métallurgiques. Cette économie sera en outre complétée par l'essor de la chimie, destinée aux engrais pour l'agriculture, et du liège sur la côte⁵⁵, qui occupent une importante main-d'œuvre.

La fin du XVIII^e siècle marque donc le début d'une ère nouvelle pour la Catalogne. La bourgeoisie barcelonaise s'investit dans ce développement économique, le développement politique n'étant plus possible depuis l'unification. En dix ans, les exportations catalanes quadruplent, et les bénéfices sont directement réinvestis dans l'industrie textile. A cette période, la Catalogne se distingue déjà par la hausse des prix et par des salaires largement supérieurs à ceux du reste de la péninsule.

1.1.2 La révolution industrielle du XIX^e siècle

La deuxième moitié du XIX^e., à partir de 1840, correspond en Catalogne au début de la révolution industrielle. En fait, certains historiens qualifient cette période de seconde révolution industrielle, puisque la croissance économique et démographique du XVIII^es. avait assuré la base d'une telle évolution. Quoi qu'il en soit, c'est à partir de cette date que se constituent les structures de l'organisation territoriale et économique catalane qui ont marqué le XX^es.

En 1831, l'installation de la première machine à vapeur dans une manufacture textile barcelonaise donne une nouvelle impulsion à l'économie catalane. La période 1838-1847 voit se développer les principales industries textiles catalanes, dont la prolifération fera remarquer à un journaliste anglais qu'il voit dans la Catalogne une "*petite Angleterre au cœur de l'Espagne*"

⁵⁴ - Le droit civil catalan est régi par la règle du droit d'aïnesse, qui préservait de l'émiettement les terroirs familiaux.

⁵⁵ - La Catalogne étant le premier producteur européen dès le XVIII^es.

(VILAR, 1962). L'atelier textile catalan devient ainsi à cette période le cœur de l'industrie de transformation espagnole puisqu'il procure la quasi totalité de la filature et du tissage espagnols.

La première centrale hydroélectrique est construite sur le Llobregat en 1873. Cette étape de l'indépendance énergétique sera prépondérante pour consolider l'industrie textile dépendante jusque-là du charbon anglais. Parallèlement, l'industrie métallurgique se développe dès le début du XIX^e pour répondre aux besoins de la mécanisation du secteur textile (machines-outils) et du secteur des travaux publics. L'industrie chimique progresse également, mais la principale production, les engrais, a du mal à résister à la concurrence étrangère. A la fin du siècle, l'organisation de l'Exposition Universelle de 1888 à Barcelone stimule encore davantage l'économie régionale.

L'industrie textile connaît une faible crise à la fin du siècle, liée à la perte de colonies, mais le rapatriement des capitaux coloniaux permet une diversification des productions industrielles. En outre cet apport de capitaux contribue à construire un réseau bancaire régional puissant. **La Catalogne est ainsi, à la fin du XIX^e la région la plus industrialisée : 29% des actifs sont dans l'industrie contre 13% dans le reste de l'Etat** (VILAR, 1962).

1.1.3 Le XX^e siècle ou le *desarrollismo* des "Trente glorieuses"

Le début du siècle est marqué par la neutralité de l'Espagne dans le premier conflit mondial dont découle son rôle de fournisseur privilégié des nations en conflit, et qui oblige cet Etat à développer la production des biens qu'il importait jusque là. Ses régions industrielles, notamment celle de Madrid, du Pays Basque et de la Catalogne connaissent ainsi un nouvel essor.

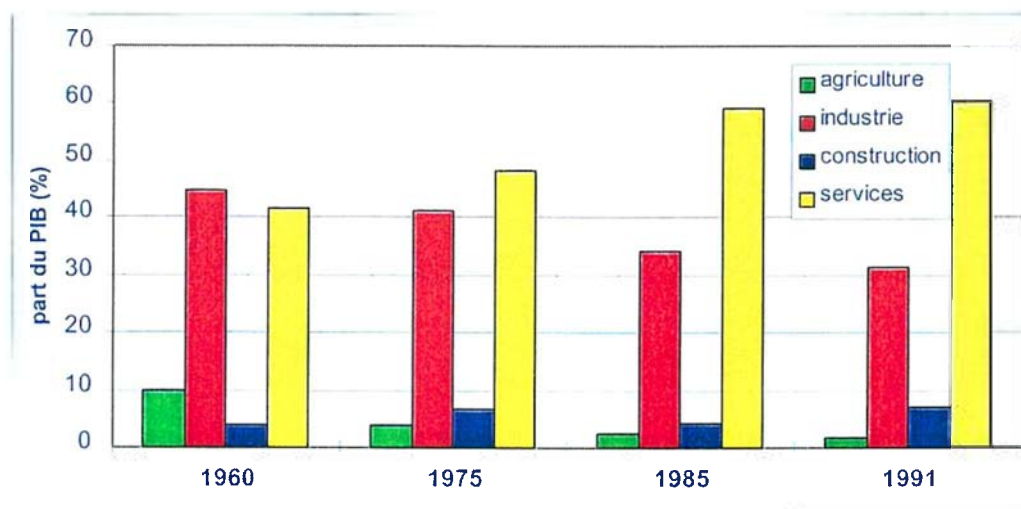
Les travaux publics et l'industrie prospèrent énormément durant cette période dans toute la région de Barcelone, mais aussi dans les grandes capitales littorales. Ce secteur connaît en outre un dynamisme important dans les années vingt qui correspondent à la préparation de l'Exposition Universelle de 1929. **En 1930, la Catalogne qui ne représente que 6,3 % du territoire, rassemble déjà 25% des entreprises industrielles espagnoles** et 43% de l'acier national est produit dans la province de Barcelone. Par ailleurs, d'autres secteurs comme l'industrie automobile et électrique (construction de grands barrages) vont également impulser l'économie et permettre l'expansion de secteurs comme la sidérurgie, la métallurgie, la chimie, productions qui seront également dynamisées par le manque d'importations imposé par la seconde guerre mondiale.

Les périodes de la guerre civile et de la post-guerre sont marquées par la stagnation économique. Le dirigisme d'état durant toute cette période, inhibe l'industrie catalane, Franco préconisant la décentralisation des activités "des métropoles considérées comme dangereuses telles que Barcelone" (CUADRADO ROURA, 1988). A partir de 1953, l'économie catalane

bénéficie des effets de la **politique de "Desarrollismo"**⁵⁶. L'Etat met en œuvre un vaste programme de développement comprenant l'investissement dans les infrastructures et notamment les routes, les chemins de fer, les centrales hydroélectriques, qui permet de relancer l'activité économique. Cette politique comprend également l'implantation en 1950 à Barcelone de l'usine d'état de la SEAT, au caractère fortement paternaliste⁵⁷ qui permet le contrôle de la population ouvrière essentiellement immigrée.

Ce programme d'ouverture de l'économie espagnole à l'économie internationale est **considéré par tous les spécialistes comme l'amorce du développement économique espagnol**. Il se traduit concrètement par l'urbanisation et l'industrialisation du pays et par le développement des services et notamment de la grande aire touristique. Ce programme se poursuit par le Plan de stabilisation de 1959 qui favorise la recherche de financements extérieurs, soit en entrées directes de capital étranger, soit par les remises de l'émigration en plein essor, mais aussi par l'entrée de devises à partir de la venue des touristes. La majorité de ces financements est constituée de crédits américains qui permettent de mettre en place un vaste programme d'équipements, en échange de l'implantation de bases militaires américaines.

Graphique 7 : Représentation des secteurs d'activité dans le PIB en Catalogne



Source : cf. Bibliographie., IOE, 1994.

La politique du Desarrollismo se traduit par **une perte déterminante du poids de l'agriculture** qui passe de 10 % du PIB en 1960 à 4% en 1975 (cf. Graphique 7). Cette baisse

⁵⁶ - Ce terme désigne une politique volontariste d'expansionnisme économique mise en place par le gouvernement de Franco.

⁵⁷ - Cette entreprise nationale de construction automobile construit sur place 1000 logements pour ses ouvriers qui vont y vivre en autarcie, les écoles, les magasins, les transports en commun étant tous installés par l'entreprise. Beaucoup d'immigrés vont s'intégrer dans la décennie 50 à cette usine, ce qui leur vaudra le surnom des « bourgeois de la SEAT », par la stabilité et le bon niveau de vie que ces emplois représentaient (cf. CANDEL, 1964).

considérable se réalise **au profit du secteur tertiaire** qui connaît une véritable ascension grâce au tourisme de masse durant cette même période, passant de 40 à 60% du PIB, évolution semblable à celle de l'ensemble des pays occidentaux. En outre, **le secteur industriel se maintient par une contribution de 40% au PIB**, malgré de larges restructurations internes. La Catalogne est au premier rang pour les productions textiles (70% du total espagnol), de la chimie (32%), du papier (32%), du cuir (25%), du bois et des matériaux de construction (21%). **En 1960, le secteur secondaire concentre 47% des actifs, soit 22% de plus que dans le reste de l'Espagne (GOMEZ OLIVE, 1992)**. Le textile perd également sa primauté puisqu'il passe de 1955 à 1975 de 43% de la production industrielle à 15%. Ce secteur est devancé par la métallurgie qui devient la première production industrielle (33% de la production totale), grâce notamment à la branche de la construction automobile (SANCHEZ, 1985). L'économie catalane continue ainsi à se différencier du reste de l'Espagne par la baisse continue de la population agricole, et par une population industrielle qui reste, malgré une légère baisse, très supérieure à la moyenne espagnole.

De par sa situation déjà privilégiée, **c'est un grand bond économique que connaît la Catalogne, qui tire profit à ce moment là d'une immigration déjà bien organisée dont découle un potentiel de main-d'œuvre à bon marché exceptionnel**. « Le nombre d'emplois créés durant cette période (de 1955 à 1975), 554 000, en témoigne, puisqu'il représente une hausse de 1,8% des emplois annuels contre 0,3% en moyenne pour l'ensemble de l'Espagne » (IOE, 1994). Par ailleurs, de 1955 à 1975, la Catalogne augmente sa production de 241%, ce qui ne peut s'expliquer qu'en partie par la hausse de productivité ; J.E. SANCHEZ (1985) estime que 44% de cette croissance est liée à l'apport de ressources humaines, dont 21% proviennent selon lui de la population autochtone, grâce à l'arrivée de générations plus nombreuses à l'âge actif et à l'augmentation du travail féminin. Le reste de cette croissance ne peut s'expliquer que par l'augmentation de la population active immigrée à cette période.

Lorsqu'elle est touchée de plein fouet par la crise économique en 1978, la Catalogne apporte encore 24% du PIB industriel espagnol, alors que le pays basque et Madrid, qui la suivent immédiatement dans le classement des régions industrielles espagnoles, ne participent qu'à 12,5 et 11% respectivement (VARELA, 1993). Cependant, l'économie catalane se caractérise par une forte dépendance extérieure et un manque d'innovation. **Elle est axée sur la richesse d'un salariat abondant mais sous-qualifié**, qui ne sera pas capable d'adaptation au moment où apparaît la crise. Il est donc primordial de bien analyser la fonction économique de l'immigration interne, pour comprendre la rupture économique de la décennie 70, qui est aussi, nous l'avons vu, une rupture des processus migratoires.

1.2 LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'IMMIGRATION INTERNE

Nous ne disposons pas pour la période 1950-75, de plus forte immigration interne, de données statistiques officielles par CSP permettant une analyse différenciée du rôle économique des personnes nées à l'extérieur de la Catalogne. Par contre, pour l'actualité, nous pouvons dégager ce profil, qui résulte des processus de mobilité sociale en cours depuis les années 50. Nous aurons donc recours à l'abondante bibliographie pour retracer historiquement le rôle économique des immigrés internes et notamment des Andalous. Au préalable, il est nécessaire de décrire les caractéristiques socioprofessionnelles des migrants au moment de leur arrivée, celles-ci conditionnant considérablement leur insertion dans le marché du travail.

1.2.1 Le faible niveau socioprofessionnel des émigrés espagnols

La majorité des migrants sont d'origine rurale et étaient employés avant leur migration, comme journaliers dans l'agriculture⁵⁸. Les exploitations dans lesquelles la majorité des familles migrantes travaillaient, les "latifundia"⁵⁸, se caractérisent par leur caractère extensif, une productivité faible, et par l'emploi de journaliers - braceros - sous payés. Encore dans les années soixante, le salaire annuel moyen de ces ouvriers était l'équivalent de quelques mois de salaire en usine à Barcelone (CANDEL, 1964). Par ailleurs, en 1956, MALUQUER SOSTRES, remarque qu'en Andalousie, les rendements de céréales sont neuf fois inférieurs à ceux du reste de l'Espagne. Les monocultures de la vigne et de l'olivier y étant plus rémunératrices sont dominantes, et provoquent un chômage chronique pour les journaliers agricoles une bonne partie de l'année. CANDEL, en 1964 estimait que si 15% des ouvriers agricoles étaient au chômage de manière permanente, ce pourcentage atteignait 48% à la morte saison agricole. Ce sont ces journaliers, vivant dans des conditions misérables qui vont constituer la base de l'émigration vers la Catalogne.

En lien avec cette situation de misère de la masse salariale des régions d'émigration⁵⁹, l'analphabétisme est dominant et toucherait en Andalousie par exemple, toujours selon CANDEL, jusqu'à 75% de la population rurale⁶⁰. Le faible niveau scolaire est une constante des stéréotypes

⁵⁸ - Dans le cas de l'Andalousie, l'économie se base sur l'agriculture, la pêche et quelques exploitations minières, ces secteurs occupant 60% de la population active dans les années 60, et représentant 33% du produit régional. Malgré une qualité des sols réputée, le secteur agraire est fortement handicapé par les formes de possession de la terre, un pour cent de la population possédant 43% des terres agricoles en 1954. Ces exploitations extensives, dites "latifundia", sont en outre en grande partie consacrées à la chasse et à l'élevage, le reste restant la plupart du temps en friche.

⁵⁹ - Le revenu par habitant en Andalousie représentait, encore dans les années soixante, seulement 67% du revenu par tête général de l'Espagne (DE TERRAN Y SOLE SABARIS, 1968).

⁶⁰ - Ce taux important est lié tant à l'inexistence d'infrastructures scolaires dans de grandes parties du territoire andalou, qu'à l'insolvabilité des parents. En outre, dès l'âge de dix ans, les enfants sont contraints de gagner eux-mêmes leur vie, et abandonnent l'école.

de l'immigration, tant en Catalogne que dans la majorité des pays d'immigration d'Europe. Parmi les migrants d'origine interne, l'arrivée en Catalogne, au niveau d'études moyen beaucoup plus élevé que dans leur région d'origine, favorise la prise de conscience des besoins d'instruction qui ont poussé de nombreux migrants à faire de la scolarisation de leurs enfants une priorité absolue.

« Je suis capable d'installer le système électrique complet de toute une maison, je l'ai déjà fait, mais je ne peux passer le certificat d'habilitation par la compagnie électrique, car je suis mauvais en calcul », un immigré andalou (BOTEY VALLES, 1986).

« Si aujourd'hui je savais un peu mieux lire je serais l'un des principaux contremaîtres du chantier » (idem).

La volonté de formation de ces migrants, qui s'est traduite par la multiplication des cours du soir qui existent encore aujourd'hui, a joué un rôle primordial dans l'intégration sociale de ces immigrés. Selon une enquête réalisée en 1978 par Carlota SOLE, 22% des immigrés internes étaient analphabètes (contre 5% parmi les Catalans), 46% possédaient un niveau d'études primaires, 11% une formation professionnelle, 12% le baccalauréat (18% pour les Catalans), et seulement 2% des études universitaires (7% pour les Catalans), (SOLE, 1981). Dans une étude plus monographique portant sur la population andalouse d'un quartier de Tarragone, le taux d'analphabétisme atteignait 39%, et seulement 30% des personnes enquêtées avaient suivi des études primaires et 8% secondaires, (NEGRE, 1979). Enfin des entretiens réalisés dans un quartier de l'Hospitalet de Llobregat en 1978, révélaient que 30% des Andalous n'avaient jamais été à l'école ayant dû très tôt aider leur parents (BOTEY VALEZ, 1986). **L'extrême sous-scolarisation de la population immigrée d'origine interne, dans le contexte de l'époque, correspond donc bien au stéréotype en vigueur pour l'ensemble des mouvements migratoires.**

En décrivant la chronologie des flux migratoires d'origine interne, nous avons déjà souligné leur concordance avec les grandes périodes d'appel de main-d'œuvre, dont la Catalogne a toujours été déficitaire. Le cliché de l'ouvrier andalou est bien celui qui désigne le plus explicitement le rôle économique de l'immigration interne en Catalogne. Ce stéréotype de l'ouvrier immigré opposé au patron catalan est aujourd'hui en partie obsolète, mais il est important de l'analyser, pour montrer sur quelle réalité historique il repose et comment cette image a été dépassée depuis les périodes de plus forte immigration interne.

1.2.2 "Un régiment de main-d'œuvre" pour l'industrialisation catalane

La période 1950-75 de plus forte arrivée de l'immigration interne, concorde, en Catalogne, et dans l'Espagne industrielle en général, avec la reconstruction et une période de développement économique qui correspond à ce que l'on a appelé en France les « Trente

glorieuses ». Pendant cette période, la population active catalane a augmenté plus rapidement que celle du reste de l'Espagne et ceci essentiellement grâce à la contribution apportée par l'immigration (SAEZ, 1980/30). À leur arrivée, dans ce contexte, le problème de l'emploi n'existait pas pour les immigrés, qui étaient souvent attendus à la gare, à l'arrivée du « courrier d'Andalousie », par des patrons qui venaient y recruter leur personnel (MARTINEZ MARI ODENA, 1964).

Comme dans toutes les vagues migratoires de travailleurs, le parcours professionnel des immigrés est souvent varié. En Catalogne, les domaines les plus ouverts pour trouver un premier travail dans la plus forte période d'immigration interne, étaient les secteurs de la construction et des travaux saisonniers du secteur primaire. Ces derniers étaient cependant plus déterminants pour les premières vagues migratoires catalanophones et murciennes et se sont nettement réduits après la guerre civile. Ce secteur restait cependant une porte d'entrée dans le monde du travail catalan, **les travaux de récoltes fruitières ou de travaux forestiers de plein air permettant souvent de faire la transition avec les emplois du secteur primaire pratiqués dans la région de départ**. Cependant, à partir des années cinquante, un grand nombre de jeunes immigrés vont pouvoir s'intégrer directement dans le secteur industriel, en plein développement. Dans les années 70, l'essentiel des immigrés travaille dans la métallurgie, dans les usines SEAT, SIEMENS ou CITROEN. La chimie, la papeterie vont également se développer par la suite.

Le secteur de la construction a également été déterminant et on peut lire les vagues migratoires en Catalogne à travers les grands travaux qui ont marqué le territoire. Ainsi, la période de construction des grands barrages hydroélectriques de la fin du XIX^e siècle, a créé un premier appel migratoire, renforcé par les aménagements de Barcelone pour les préparatifs des deux expositions universelles de 1888 et de 1929. Cette dernière a d'ailleurs comme le souligne CANDEL, laissé son nom à la vague migratoire qu'elle a provoquée. On remarquera que, plus récemment, les préparatifs des Jeux Olympiques de 1992, qui ont débuté dès la deuxième moitié de la décennie 80, ont pleinement participé à l'appel et à l'installation de travailleurs immigrés étrangers ; la logique économique de l'immigration s'inscrit donc ici dans une perspective de continuité.

Dans une enquête auprès d'immigrés andalous de longue date, en 1976, J. BOTEY relevait que 50% des hommes qu'il a rencontrés avaient commencé leur vie active en Catalogne par un emploi de manœuvre dans la construction. En 1978, une enquête de Carlota SOLE (1981) révélait que 42% des immigrés qu'elle avait interrogés, exerçaient une profession d'ouvrier, pour 13% non qualifié, ce taux n'atteignant que 29% des Catalans interrogés dans le cadre de la même enquête. 5% occupaient des fonctions d'employé « subalterne » (concierge, portier, etc.) et 14% étaient dans le secteur commercial. Enfin, 4% d'entre eux, qui correspondaient à la population active féminine, exerçaient une activité dans les services domestiques, proportion qui n'était que de un pour cent chez les personnes nées en Catalogne.

En ce qui concerne les femmes, la grande majorité s'embauchaient comme domestiques à Barcelone, emploi qui était d'ailleurs à l'origine d'une importante migration féminine individuelle, comme on peut l'observer aujourd'hui dans le cas des Philippines ou des Dominicaines. Cependant, le taux d'activité des femmes immigrées après leur mariage chutait considérablement, devenant par exemple inférieur à celui des catalanes.

En 1978 le niveau de qualification professionnelle de ces actifs reste donc globalement inférieur à celui des populations nées en Catalogne. Le pourcentage de commerçants est par exemple de huit points inférieur parmi les immigrés, celui des employés de l'administration de sept points, celui des techniciens de quatre et il est nul dans le cas des chefs d'entreprise moyenne ou grande, alors qu'il est de 9% pour les Catalans. Cette spécialisation dans les emplois industriels non qualifiés est confirmée par les rares statistiques dont nous disposons. Selon les données publiées par El Banco de Bilbao (SAEZ, 1980:30), dans le secteur de l'industrie, en 1974, les immigrés étaient sur-représentés dans les professions d'ouvrier non qualifié dont ils constituaient 82% et dans celles d'ouvrier qualifié où ils représentaient 60% des effectifs. Cependant, dès cette date, ils représentaient 44% des personnels administratifs inférieurs, soit près de la moitié du total de ce type d'emplois dans le secteur industriel. Ces diverses enquêtes mettent en évidence **l'existence d'un système de mobilité sociale ascendante efficace, qui a permis pendant cette période de maintenir l'appel migratoire dans les emplois non qualifiés.**

1.2.3 Une forte mobilité professionnelle ascendante

Pour un grand nombre d'immigrés d'origine interne, l'accès à un emploi industriel représente la stabilité économique et le symbole de la promotion sociale. Pour beaucoup c'est aussi l'objectif à atteindre pour pouvoir faire venir le reste de leur famille. Si dans les périodes de plus forte expansion économique, l'entrée directe dans l'industrie a été possible, dans la plupart des cas, l'accès à ce type d'emplois nécessite plusieurs années. Pour subsister, de nombreux immigrés internes ont eu recours au cumul de l'emploi, système facilité par les horaires de travail espagnol, et pratiqué également par la population autochtone⁶¹.

Ce système a par ailleurs facilité l'acquisition de formation par les immigrés et leurs enfants, puisqu'il permettait d'associer à une journée de travail une formation scolaire complétée⁶². Associé aux nombreuses écoles de formation pour adultes, ce système a joué un rôle primordial dans la promotion sociale des immigrés internes. L'enquête de C. SOLE (1981)

⁶¹ - Aujourd'hui encore, on peut choisir entre une journée de travail du matin ou du soir dans un grand nombre d'activités ce qui a permis pendant longtemps de cumuler deux journées de travail, l'une de 8 à 15 heures, l'autre de 16 à 22 heures.

⁶² - La plupart des formations secondaires et universitaires organisent, depuis longtemps en Espagne, des tours du matin et des tours du soir, permettant l'inscription des étudiants salariés.

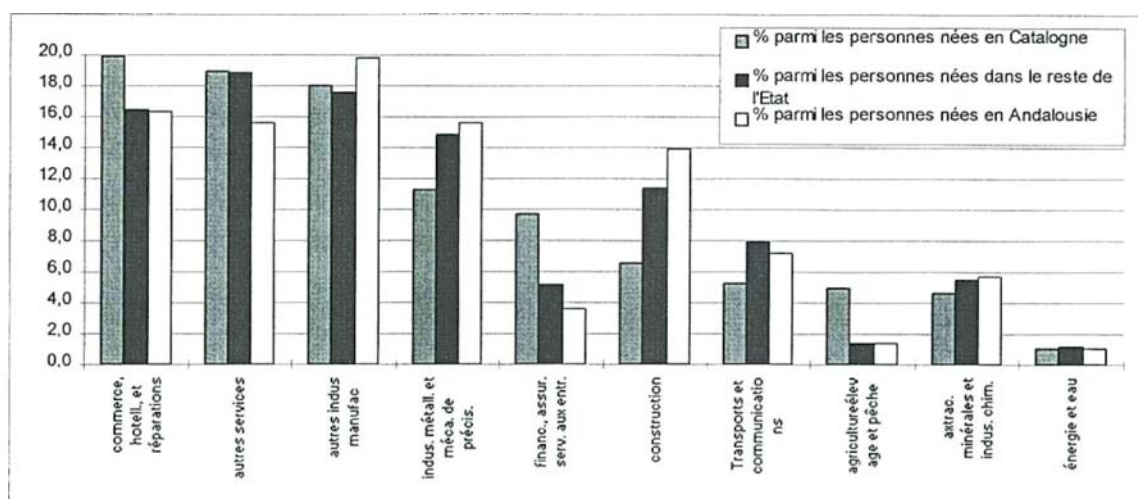
montre que 38% des immigrés interrogés ont réalisé des études en Catalogne. Cependant, la grande majorité des travailleurs andalous restera dans la catégorie des ouvriers non qualifiés. **Pour progresser et atteindre les emplois qualifiés surtout occupés par des Catalans, il est nécessaire d'acquérir une formation, dans le cadre de cours du soir, ce qui restera accessible surtout aux plus jeunes qui n'ont pas la charge d'une famille et aux plus courageux.** De nombreuses associations militent à l'heure actuelle pour insérer les immigrés étrangers les plus scolarisés à ces écoles pour adultes, mais nous verrons que les difficultés sont nombreuses (cf. Chapitre 9).

En outre, de nombreux auteurs ont montré le rôle de l'apprentissage du catalan pour accéder à des emplois plus qualifiés. Ainsi, l'enquête de MALUQUER SOSTRES (1963) montre que dans leur grande majorité, les immigrés qui ont atteint des postes de cadres ou de techniciens supérieurs, ont acquis un bon usage du catalan que 30% d'entre eux parlent couramment. L'enquête de C. SOLE permet également d'évaluer le rythme de la progression sociale, grâce à la comparaison entre l'emploi occupé en 1978 et celui qui l'a immédiatement précédé. On note ainsi une importante progression : le nombre des ouvriers non qualifiés diminue de dix points, tandis que celui des ouvriers qualifiés augmente de six. La même évolution est remarquable parmi les emplois de la fonction domestique réservés aux femmes qui sont divisés par deux. Une modalité d'ascension sociale semble également s'exprimer dans la reconversion dans le commerce d'un grand nombre de personnes puisque cette activité n'occupait que 8% des enquêtés et atteint 14% lors de l'enquête.

Les statistiques récentes nous permettent de voir comment l'acquisition de formation et de qualifications dues à l'ancienneté ont fait évoluer la spécialisation professionnelle des immigrés internes. En premier lieu **le Graphique 8 nous montre les importants décalages qui existent encore en 1991 entre les différentes origines régionales de la population catalane dans leur accès face à l'emploi.** En accord avec le stéréotype que nous avons mentionné, les Catalans d'origine sont dominants dans les branches d'activité socialement les plus élevées comme le commerce et l'hôtellerie, les finances, les assurances et les services aux entreprises. Cependant, ils dominent également nettement dans le secteur primaire, qui, comme nous l'avons montré, n'a été pour les populations immigrées qu'un tremplin vers d'autres emplois. Les immigrés du reste de l'Etat présentent une situation professionnelle intermédiaire, entre cette première catégorie et les immigrés nés en Andalousie. Leur importance dans les services est notamment explicable par l'importance des fonctionnaires qui arrivent en Catalogne au hasard des mutations. On notera également leur importance dans les secteurs de l'industrie métallurgique, de la construction et des transports et communications. **Enfin, les immigrés andalous restent encore majoritaires dans le secteur industriel et dans la construction, qui concentrent respectivement 35 et 14% des actifs.** Notons que ce taux est inférieur à celui des populations immigrées étrangères en Allemagne par exemple dont 50% des effectifs travaillent dans l'industrie au début de la décennie 90. Cependant, par rapport aux enquêtes des

décennies précédentes, le poids du secteur tertiaire a considérablement augmenté et se rapproche de la moyenne catalane avec 43% de l'emploi. Cette augmentation, si elle correspond à une tendance commune à l'ensemble des actifs, révèle la promotion professionnelle réalisée par une partie des immigrés, probablement arrivés de plus longue date et les mieux formés.

Graphique 8 : Répartition de la population catalane par branche d'activité selon le lieu de naissance



Source : Recensement 1991.

Ces statistiques rendent également compte de l'activité exercée par une partie de **la seconde génération. Celle-ci a en effet, connu une promotion sociale quasi automatique, grâce au système scolaire dans lequel les parents ont investi tous leurs espoirs d'intégration sociale.** Les immigrés ont pris très rapidement conscience des handicaps que présentait pour eux l'absence de scolarisation pour progresser professionnellement, et du besoin d'investir dans la formation de leurs enfants. Ceci s'est traduit par exemple par une participation importante des parents andalous aux associations de parents d'élèves remarquée par MALUQUER SOSTRES (1963). Cependant, une grande partie de cette population de seconde génération échappe à notre analyse en raison de sa naissance en Catalogne. Il semblerait **globalement, qu'à niveau social égal des parents, il n'existe plus de différences d'insertion professionnelle entre les enfants d'Andalous et ceux de Catalans d'origine.**

Malgré une dynamique de promotion sociale importante qui a profité surtout à la seconde génération, les immigrés restent marqués par le stéréotype de l'ouvrier et du manoeuvre, commun à l'ensemble des vieilles régions industrielles européennes. Cette rapide démonstration montre qu'historiquement, c'est bien pour le développement industriel régional, que se sont mis en place les grands flux d'immigration interne du XX^e siècle. Grâce à eux, et nous allons le voir à leur rôle sur la métropolisation du territoire, la Catalogne a atteint la puissance économique, qui lui a permis, en grande partie, d'acquérir son statut politique actuel.

II UNE CONCENTRATION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE PREMIER RANG EN ESPAGNE

Le fort dynamisme démographique et économique que nous venons de décrire ne s'est pas produit de manière spatialement uniforme. Divers phénomènes doivent être pris en compte pour expliquer la concentration géographique du dynamisme en un seul point, Barcelone et sa région. La concentration des activités autour de la capitale ne peut s'expliquer que par l'histoire du développement de l'industrie capitaliste. "A sa naissance, et pour son développement, l'industrie recherche les économies d'échelle : activité des grands nombres par nature, du fait du machinisme puis de la production à la chaîne, elle cherche à tirer bénéfice de la présence d'autres activités industrielles, des réseaux de transport, des équipements publics et surtout du réservoir de main-d'œuvre que représentent les villes où les migrants viennent spontanément s'installer à la recherche d'un travail" (MERLIN, 1994).

II.1 LA CONCENTRATION SPATIALE DES ACTIVITES

Nous venons de voir que le rôle de moteur économique de Barcelone est ancien, basé sur sa suprématie politique durant tout le Moyen Age. Cependant, jusqu'à une date récente, cette grande ville s'intègre à la tête d'un réseau urbain équilibré. Durant tout le Moyen Age, le dynamisme économique dont fait preuve Barcelone, cumulé avec ses fonctions politiques, lui permettent malgré les différentes crises, d'accueillir sans cesse de nouvelles populations artisanales et commerçantes. Le port et l'industrie barcelonaise sollicitent en effet une importante demande de « prolétariat urbain », que ce soit pour les métiers typiquement portuaires et marins, ou pour ceux du secteur commercial. Le commerce maritime, où Barcelone est directement en concurrence avec les cités marchandes d'Italie, organisé par une bourgeoisie entreprenante, génère une importante activité économique dans tout l'arrière

pays⁶³. A partir du XIV^e siècle, comme nous l'avons vu, l'industrie textile, l'armement et la construction navale vont aussi énormément se développer. A cette période, la suprématie de Barcelone se fait déjà ressentir dans le domaine politique où le *Consell dels cent*, assemblée de membres élus parmi chaque corporation qui dirige la capitale du Principat, aura souvent un pouvoir essentiel dans les grandes décisions d'ampleur nationale.

Du XVII^e au XIX^e siècle l'ensemble de chefs-lieux de comarque de la dépression centrale et de l'ensemble littoral, notamment les ports de Tarragona et Salou vont connaître un important développement autour de l'agriculture et du commerce des produits agro-alimentaires. Par ailleurs, l'essor du monde rural est amélioré dès le XVIII^e siècle par le recours à l'émigration dont les familles rurales tirent profit pour envoyer régulièrement au moins un fils cadet chercher fortune aux Amériques. Cependant la plupart du temps, les "Indianos" enrichis (émigrés qui reviennent après avoir fait fortune), reviendront plutôt vers Barcelone que dans leur région d'origine, contribuant ainsi à renforcer le déséquilibre des richesses en faveur de la capitale.

Ces importantes places commerciales vont en outre bénéficier au XVIII^e siècle de l'essor de l'industrie textile diffuse pour dégager des capitaux et développer une agriculture de plus en plus orientée vers la vente et l'exportation, principalement autour de la production de vignes. Cependant, cette nouvelle activité introduit dès le XIX^e siècle un nouveau facteur de répartition spatiale des activités, en fonction de la localisation des fleuves qui fournissent l'énergie. Ce sont surtout les villes proches des fleuves Ter, Besos et Llobregat, dans l'arrière pays de Barcelone⁶⁴, qui se développent à partir de l'industrie de la laine et du coton, autour des fabriques. Les centres de textile lainier de Terrassa et Sabadell, occupent désormais la première place sur le marché textile espagnol, et des villes comme Manresa et Mataró connaissent une croissance importante. Les petits ports tels que Salou retrouvent aussi un nouvel élan commercial grâce à l'essor de multiples industries artisanales (liège, engrais, textile).

La révolution du XIX^e siècle est aussi une révolution des transports qui va permettre à la ville de s'accroître. La polarisation barcelonaise sera ainsi facilitée par la construction de la première voie ferrée espagnole en 1848 vers Mataró, vers la France en 1861, vers Saragosse en 1862, et vers Tarragone en 1867. Cette nouvelle implantation est à l'origine d'une nouvelle forme d'urbanisation industrielle, « *la colonie* », regroupant l'ensemble d'une même production sur le site hydraulique, ainsi que les habitations et les commerces nécessaires aux ouvriers. Cette étape marque ainsi l'apparition d'une réelle concentration des processus de production, support de la modernisation de l'industrie.

⁶³ - L'importance de la Catalogne dans ce domaine est d'ailleurs symbolisée par la réalisation du premier code de droit maritime et surtout par le fait qu'il soit rédigé en catalan.

⁶⁴ - Cf. carte 1 (préambule).

carte 4 : Les travailleurs de l'industrie dans l'Aire Métropolitaine de Barcelone

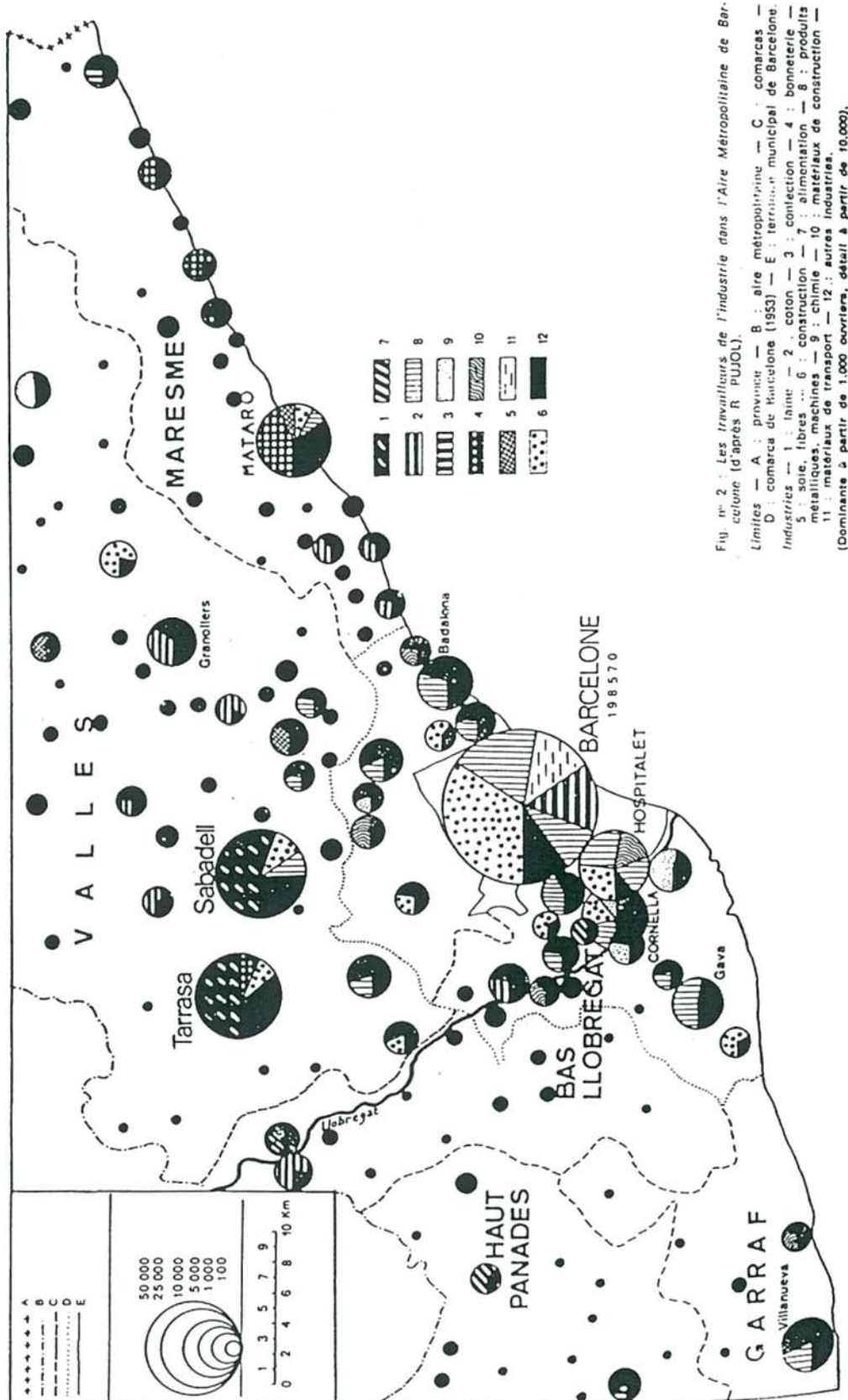


Fig. n° 2 : Les travailleurs de l'industrie dans l'Aire Métropolitaine de Barcelone (d'après R. PUJOL).

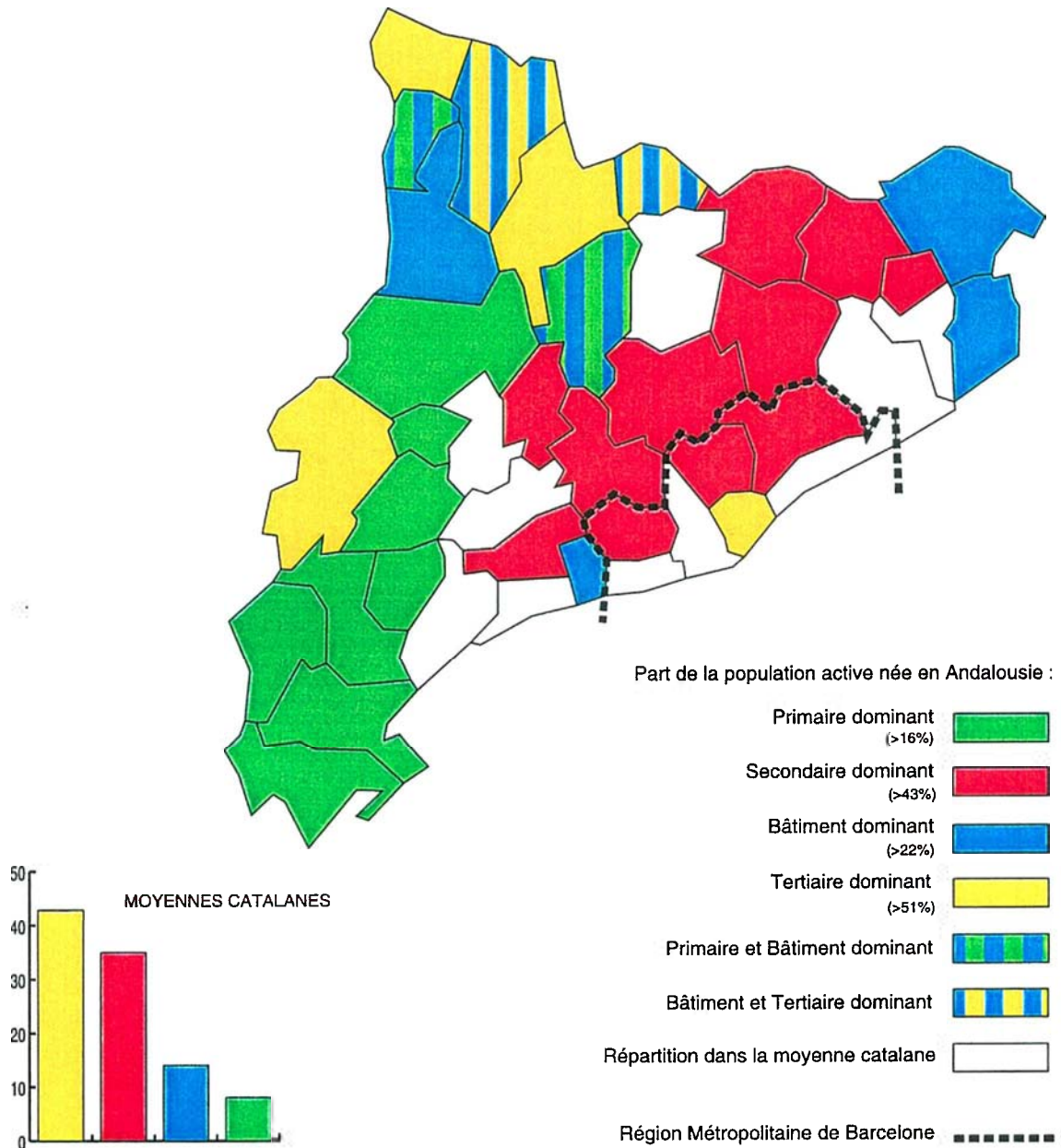
Limites — A : province — B : aire métropolitaine — C : comarcas — D : comarca de Barcelone (1953) — E : territoire municipal de Barcelone.

Industries — 1 : laine — 2 : coton — 3 : confection — 4 : bonneterie — 5 : soie, fibres — 6 : construction — 7 : alimentation — 8 : produits métalliques, machines — 9 : chimie — 10 : matériaux de construction — 11 : matériaux de transport — 12 : autres industries.

(Dominante à partir de 1.000 ouvriers, détail à partir de 10.000).

Source : cf. FERRAS, 1976

carte 5 : Spécialisation de l'emploi andalou selon les comarques catalanes en 1991



Source : Recensement 1991, extraction personnelle
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER, 1997

0 50 km

Au début du XX^e siècle, avec l'amélioration des communications et la perte d'importance de l'énergie comme facteur de localisation, la concentration industrielle se donne libre cours comme dans la majorité des pôles industriels dans le monde. "La grande industrie a donné naissance à une nouvelle structure urbaine, la conurbation" (BONNET, 1994). **Au niveau spatial, la période du Desarrollismo a pour conséquence directe un renforcement des vieux pôles industriels**, où le textile est peu à peu remplacé par d'autres activités, et un dépeuplement croissant des zones purement rurales. La carte 4 montre clairement le renforcement des pôles textiles de l'arrière pays barcelonais, tels que l'Hospitalet de Llobregat, Badalona, Cornellà de Llobregat, Sant Adrià de Besòs, Terrassa, Sabadell, ou Vilanova i la Geltru, où la population employée dans le secteur secondaire atteint 70% en 1960 contre 47% sur le reste du territoire. La capitale elle-même, qui passe de 69% des emplois en 1955 à 76% en 1976, renforce considérablement sa puissance ainsi que le polygone industriel tarragonais. Cette répartition est déterminante dans l'installation des immigrés de cette période, qui renforcent les tendances "naturelles" de la population autochtone et du dynamisme économique. Dans la décennie 70, les quatre comarques limitrophes de la capitale (Vallès Oriental, Valais Occidental, Maresme et Baix Llobregat), regroupent avec la capitale 76% des emplois industriels catalans.

La carte 5 reflète pour l'année 1991 les différentes spécialisations des actifs andalous selon leur lieu de travail. Au regard de l'exemple de cette population le territoire apparaît fortement spécialisé économiquement. La concentration de l'emploi industriel (en blanc et en rouge) dans la Région Métropolitaine de Barcelone (RMB) et dans sa couronne périphérique apparaît nettement. Le quart sud-ouest correspond à l'espace consacré prioritairement à l'agriculture, tandis que l'ensemble septentrional en bleu et jaune, où dominent les emplois de la construction et des services apparaît fortement orienté vers les loisirs et le tourisme.

Les immigrés internes et notamment les Andalous étant fortement concentrés dans l'industrie, et l'industrie étant nettement polarisée par la capitale barcelonaise, la logique de localisation spatiale des immigrés que nous allons maintenant analyser est tout à fait cohérente, guidée par les processus de concentration spatiale.

II.2 LES POLES D'INSTALLATION DE L'IMMIGRATION INTERNE

La première phase migratoire du XIX^e siècle bénéficie essentiellement à la capitale où les activités sont bien plus diversifiées. Non seulement elle connaît un solde migratoire positif dès le début du XIX^e siècle, mais il est constamment élevé durant ce siècle oscillant entre 10 et 20% (cf. Graphique 3). Si en 1877, 25% de la population barcelonaise (88 000 hab.) était déjà immigrée d'origine espagnole, ce taux atteint 30% en 1920 (210 000 hab.), et 34% en 1930. En outre, à cette date, 19% des Barcelonais sont arrivés avec l'exode rural local (MARTINEZ MARI ODENA, 1964). La proportion d'immigrés internes dans la population barcelonaise atteint 35% en

1950 et un maximum de 52% en 1960. Dans les premières années du siècle, si les immigrés continuent à privilégier la destination de Barcelone, les communes périphériques bénéficient également de la croissance démographique.

À partir de la deuxième moitié du siècle, ce sont surtout les communes de la périphérie qui vont profiter des apports migratoires et qui accueilleront à partir de 1970 l'essentiel des immigrés, tandis que le solde migratoire de la capitale devient quasiment nul. Cet apport migratoire constituera aussi pour ces villes satellites une relance démographique, notamment à travers la hausse de taux de natalité : en 1961, tandis que le taux de natalité catalan est de 15‰, il est de 32‰ à l'Hospitalet, de 26‰ à Badalona, de 30‰ à Santa Coloma et de 20‰ à Granollers (MARTINEZ MARI ODENA 1964).

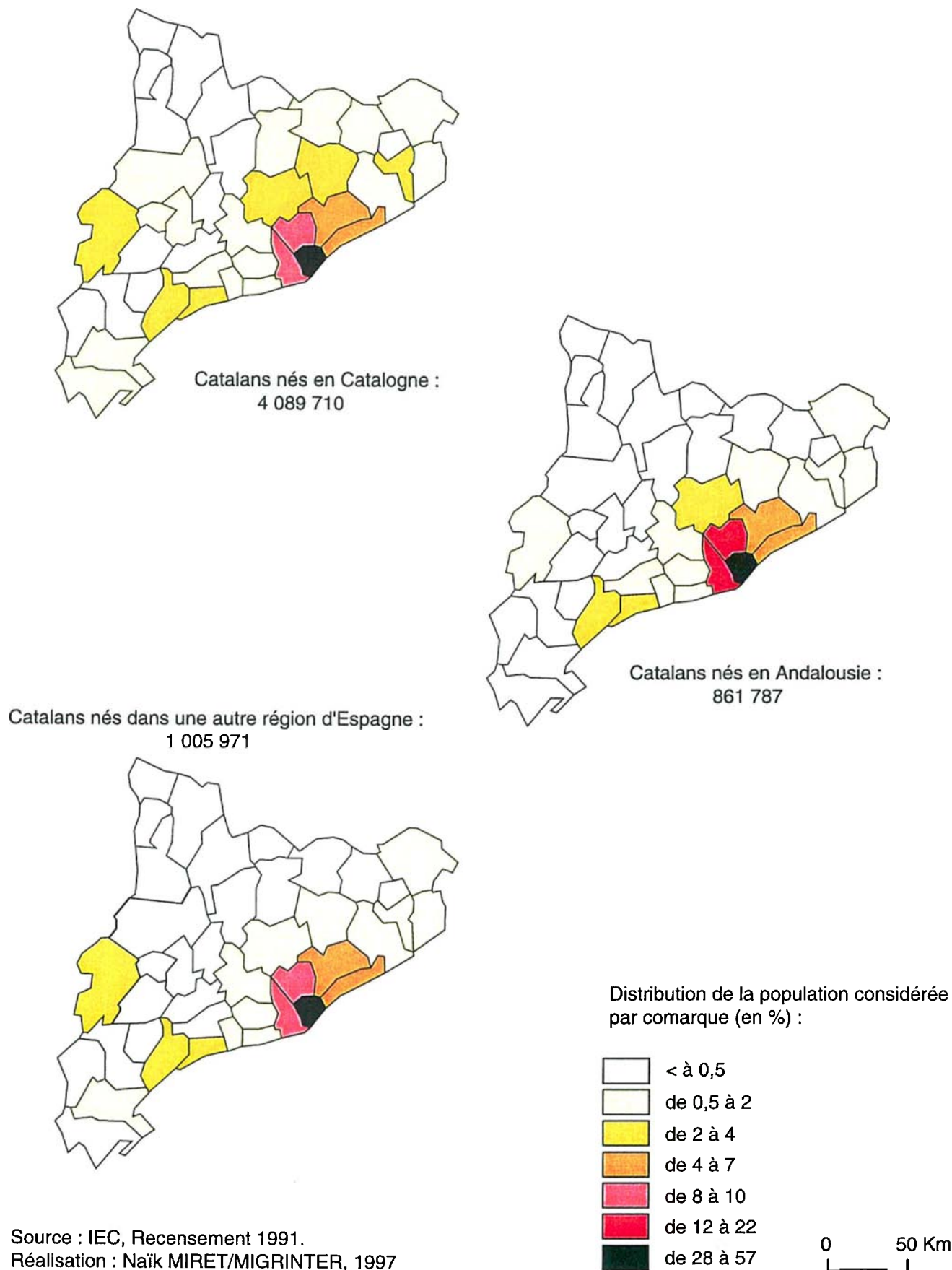
Pour analyser la répartition actuelle des immigrés sur le territoire, nous disposons des données du recensement de 1991 portant sur les lieux de naissance de la population catalane. Nous n'avons malheureusement pas pu disposer de données plus anciennes pour retracer une évolution de la localisation des immigrés internes. Nous ne pourrions donc pas ici envisager quel a été le rôle des secondes mobilités intra-métropolitaines des immigrés.

Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur le rôle essentiel des migrations dans la croissance de la population catalane. Cependant, nous avons vu que la croissance naturelle a été beaucoup plus faible dans la capitale que dans les zones rurales. Il est aisé d'en déduire que, pour que la croissance globale y ait été si forte, il a fallu que l'impact de l'immigration s'y soit davantage fait ressentir. Les populations immigrées vont tout naturellement s'installer dans les zones de croissance économique et souligner les tendances naturelles de la population.

La première planche de cartes présentée (Carte 6) nous montre la localisation préférentielle des immigrés d'origine interne comparée à la distribution globale de la population catalane. Les grands traits de la localisation actuelle des personnes nées en Catalogne reflètent une nette concentration littorale et métropolitaine. Tandis que la partie orientale de la Catalogne regroupe l'essentiel de la population, la partie occidentale, correspondant à la zone des plus hautes montagnes et à la dépression centrale, pourrait être qualifiée de "Catalogne du vide". Tandis que la comarque de Barcelone, qui correspond à l'agglomération au sens strict concentre 36% de la population totale, la région métropolitaine, dite Région 1⁶⁵, soit les sept comarques de la première couronne autour de la capitale en concentre 66%. Le territoire apparaît fortement marqué par les **grandes tendances de littoralisation et de concentration évoquées précédemment.**

⁶⁵ - Rappelons que nous avons choisi comme limites de la région métropolitaine de Barcelone, la région 1, telle que l'avaient définie les réalisateurs des limites territoriales de 1932 et telle qu'elle a été reprise dans les récents documents d'urbanisme, soit regroupant les sept comarques du Barcelonès, du Baix Llobregat, du Maresme, des deux Vallès, Oriental et Occidental, du Garraf et de l'Alt Penedès.

Carte 6 : Répartition de la population née en Espagne (1991)



Source : IEC, Recensement 1991.
Réalisation : Naïk MIRET/MIGRINTER, 1997

Les deux figures suivantes révèlent déjà le rôle joué par les immigrés dans cette concentration. La première de ces cartes montre la localisation des personnes nées en Andalousie, majoritaires aujourd'hui puisqu'elles représentent 46% du total de l'immigration interne, et qui constituent aussi l'immigration la plus récente puisqu'elles dominaient dans les flux de la décennie 65-75. La préférence pour la localisation métropolitaine apparaît claire et s'étend sur **les sept comarques de la région 1 qui regroupent 76,6% des lieux de résidence, soit un taux de concentration encore supérieur à celui de la population d'origine. Paradoxalement, la commune centre elle-même n'attire que 33% des Andalous, soit une proportion moindre que dans le cas des Catalans** (cf. Tableau 6). Les fonctions directionnelles attribuées à la capitale, où dominent les activités tertiaires, et notamment les fonctions de commandement, semblent donc attirer prioritairement les populations d'origine locale. Ce phénomène correspond clairement à la concentration des activités productives, notamment dans l'industrie, principal employeur de la main-d'œuvre andalouse, dans la région métropolitaine : **les grandes banlieues industrielles font partie presque exclusivement du territoire de la migration interne.**

La couronne extérieure à la métropole est également une localisation privilégiée qui révèle le poids des plus anciennes localisations ouvrières, héritage de la première vague d'industrialisation à la fin du XIX^e siècle, dans les comarques de l'Anoia, de l'Osona et du Bagès, où se sont installées de petites communautés andalouses. On remarque également la présence d'une petite communauté dans les deux comarques de l'Empordà caractérisées surtout par l'agriculture et le tourisme, activités secondaires de l'immigration interne, mais où le dynamisme économique des décennies 80-90 a créé un fort appel de main-d'œuvre. **Les pôles secondaires sont constitués par les capitales provinciales** et notamment par Tarragone (3%) qui, depuis la création du Polygone industriel pétrochimique en 1965, est devenue un fort centre d'immigration de la population andalouse qui était déjà implantée dans les zones agricoles de la région.

Tableau 6 : Part de la métropole dans les choix résidentiels des différentes composantes de la population catalane

	Catalans	Andalous	Autres espagnols
Poids de la capitale*	36%	33%	56%
Poids de la Région Métropolitaine**	66.5%	76%	82%

* : au sens large, comarque du Barcelonès.

** : regroupe les sept comarques de la Région Métropolitaine

Source : Réalisation propre à partir des données du recensement de 1991 selon les lieux de naissance.

La troisième image représente **le lieu de résidence des personnes originaires d'une région espagnole autre que l'Andalousie**, c'est à dire, en grande partie, des personnes qui sont

arrivées dans la première partie du XX^e siècle. **La concentration métropolitaine est encore supérieure : la Région 1 regroupe à elle seule 82% des immigrés** de cette catégorie, et la concentration dans la commune capitale est ici bien supérieure à la normale, avec 56% de la population qui y réside. Cette sur-concentration doit être mise en relation avec l'importance parmi cette population de fonctionnaires de l'Etat central, dont les fonctions se localisent surtout dans les capitales provinciales et régionales, qui structurent le système administratif national. Les capitales provinciales sont d'ailleurs également des pôles relativement importants. Le Tarragonès et la Baix Camp cumulent cette fonction administrative avec la présence du Polygone industriel de Tarragone et d'une agriculture intensive très développée, qui leur ont apporté une importante population immigrée dans la décennie 60 essentiellement. La comarque du Sègria vient ensuite, là encore du fait du cumul des fonctions directionnelles de Lleida et de sa ceinture agricole.

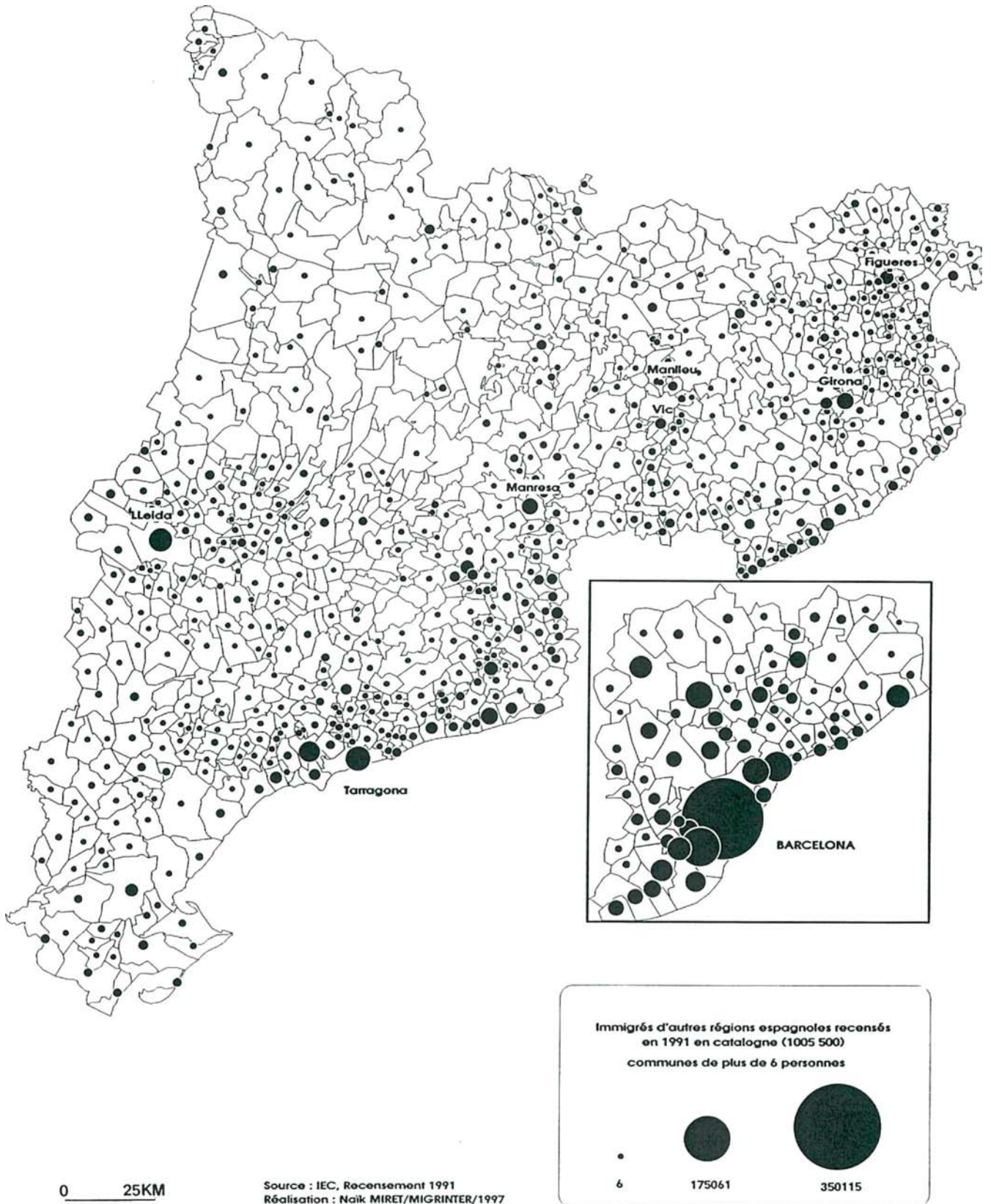
Les carte 7 et Carte 8 détaillent la structure de ces territoires d'immigration par l'apport d'images plus complètes, montrant en valeur absolue la répartition par commune des résidences des migrants en Catalogne⁶⁶.

La forte métropolisation des lieux de résidence des immigrés andalous (Carte 8) est évidente, avec autour du pôle barcelonais, la nébuleuse des villes satellites, telles que l'Hospitalet de Llobregat (53 000), Santa Coloma de Gramanet (34 000), Badalona (45 000), Sabadell (38 000) et Terrassa (39 000). La localisation des anciens bassins industriels du XIX^e siècle, localisés le long des voies fluviales qui apportaient l'énergie nécessaire au secteur textile, est également clairement lisible, notamment le long des fleuves Besos et Llobregat. Enfin la troisième polarité révélée par cette carte est celle du pôle industriel de Tarragone/Reus, (30 000) et de leur zone agricole. Le mouvement de littoralisation que nous avons mentionné est par ailleurs là encore flagrant, notamment dans la zone métropolitaine.

Si nous regardons maintenant la Carte 8 **concernant les autres immigrés d'origine interne, seule la polarisation exercée par Barcelone est réellement nette**. Les polarisations secondaires se lisent en filigrane, mais ne constituent pas l'axe dominant de l'organisation spatiale de cette migration, concentrée essentiellement dans la capitale, et dans une moindre mesure dans les villes satellites. Pour cette catégorie, les quatre capitales provinciales jouent également un rôle important, accueillant 20 000 personnes pour Tarragone et Lleida, nous l'avons dit, en raison de leurs fonctions administratives.

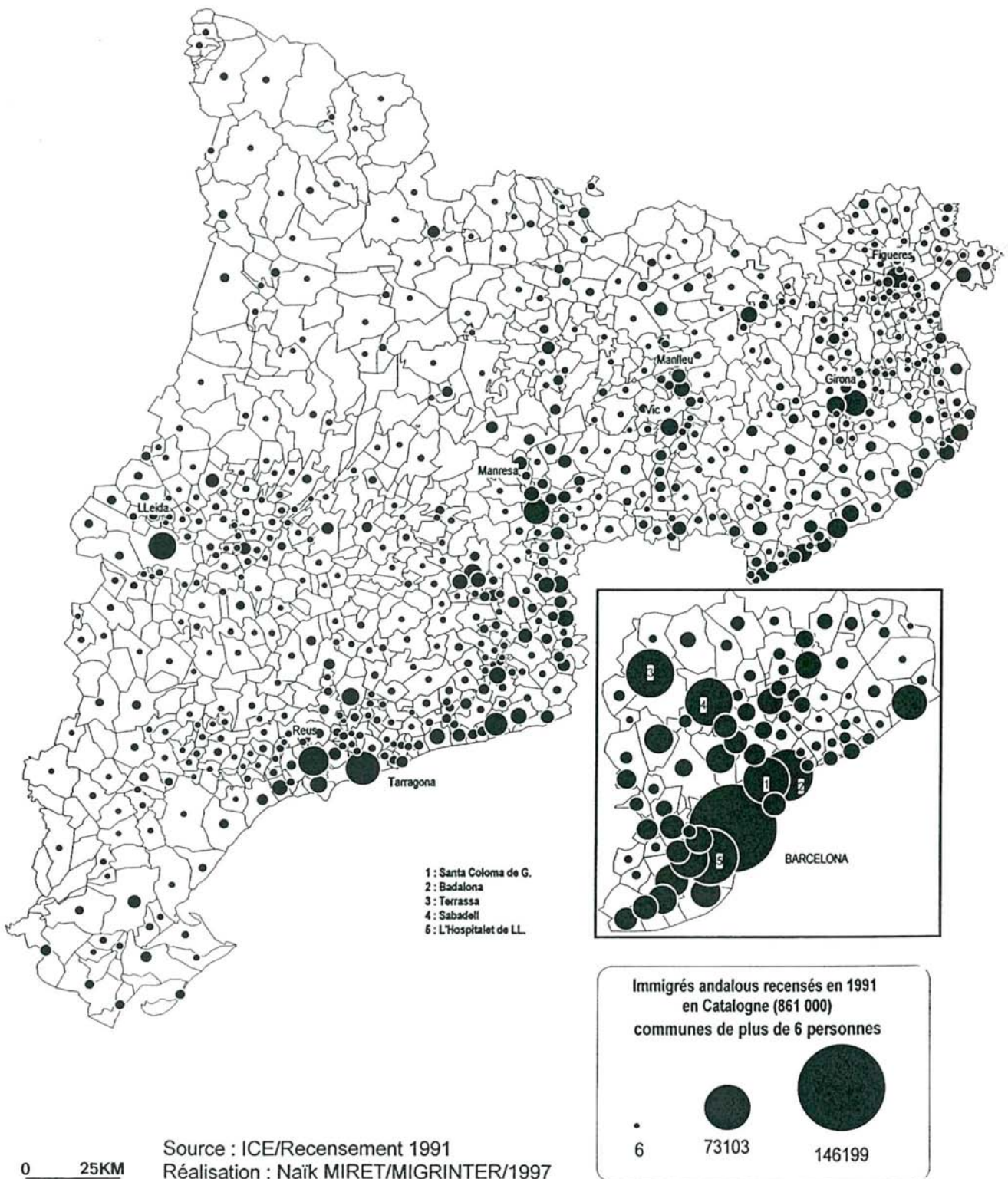
⁶⁶ - Les carte que nous allons présenter dans cette partie fournissent la seule image exhaustive de la localisation des groupes immigrés que puisse nous apporter les statistiques existantes. Ces cartes sont purement analytiques, et seront la référence tout au long de notre étude.

Carte 7 : Localisation des immigrés nés en Andalousie



Carte 8 : Localisation des immigrés nés en Espagne

(ailleurs qu'en Andalousie)



Remarquons enfin que globalement, pour les deux types d'immigrés internes, l'espace nord-est fait l'objet d'une présence diffuse, articulée autour des pôles de Figueres (5 000 Andalous et 4 000 d'autres régions espagnoles), de Vic/Manlleu (6 000 et 3 000), et Manresa (9 000 et 7 000).

*La géographie de l'immigration interne, relève donc d'une double logique territoriale. La métropolisation, tout d'abord, constante de la plupart des mouvements migratoires, qui ont participé à part entière à cette dynamique du XX^e siècle, la métropole attirant les immigrés par l'offre d'emplois exceptionnelle qu'elle propose et, inversement, les activités se concentrant de plus en plus dans les zones métropolitaines, où elles disposent d'un foyer de main-d'œuvre et de compétences. **Il y a donc une parfaite adéquation entre l'image de l'immigration interne et le territoire de la Catalogne dynamique économiquement pendant le XX^e siècle.** Ainsi, encore à l'heure actuelle, l'image des implantations de l'immigration interne reflète bien le lien entre l'immigration et l'organisation de l'espace, comme on peut le retrouver par exemple en France.*

Ce n'est donc pas une caricature que de dire que la croissance industrielle et la prospérité catalanes, illustrées au cours de ce siècle par la construction macrocéphale du territoire comme a pu le montrer R. FERRAS (1976), sont liées presque exclusivement à l'apport démographique extérieur, d'origine interne.

Cette image serait encore plus marquante si nous disposions des données concernant les descendants des immigrés internes, qui constituent certainement un pourcentage très majoritaire dans ces zones.

A l'intérieur de l'espace d'immigration métropolitain se distinguent trois types d'espaces. La commune centrale, qui a accueilli les mouvements les plus anciens ; les communes satellites, qui ont été durant la deuxième moitié du XX^e siècle le lieu d'installation privilégiée des immigrés internes, notamment andalous ; et enfin l'espace périurbain qui n'a connu qu'une faible immigration diffuse. Nous avons choisi six terrains d'étude⁶⁷ appartenant à ces trois catégories, qui nous permettront dans le troisième chapitre d'analyser comment s'est organisé l'espace métropolitain.

⁶⁷ - Comme nous l'avons précisé dans le préambule, nous ne localiserons pas ici précisément les deux communes du Maresme au sein desquelles nous avons réalisé notre observation participante, pour des raisons éthiques, les communautés africaines y étant de taille réduite et donc facilement identifiables.

II.3 LA POLARISATION DEMOGRAPHIQUE BARCELONAISE

Etant donnée l'histoire de la polarisation économique et migratoire que nous venons de présenter, la polarisation démographique autour de Barcelone, traduction la plus lisible des phénomènes de métropolisation, a été particulièrement forte et rapide.

La primauté barcelonaise n'est pas ancienne : **en 1376, lorsque la répartition de population catalane était la plus homogène, Barcelone en concentrait 6%**. Au cours du Moyen Age, les conditions de vie étant bien plus difficiles en milieu urbain qu'à la campagne, peu de bourgs atteignaient des tailles représentatives. Par contre, il faut observer que du fait du besoin de protection constant de la population rurale, le territoire catalan semble encadré par un réseau urbain relativement équilibré, et structuré par le réseau commercial. J. NADAL (1966) cite le commentaire de voyageurs qui remarquent au XVII^e (1616) que « le Principat de Catalogne est une terre pauvre en villes populeuses, mais très peuplée en hameaux ». Le fait est important dans la mesure où l'évolution territoriale des XIX^e et XX^e siècles va totalement bouleverser cet ordre établi. Pierre VILAR (1962), souligne lui-même que "beaucoup de centres d'activité qui pourraient être classés au XX^e siècle, par une observation superficielle, comme satellites de la grande agglomération et création de son initiative, ont eu historiquement leur autonomie et leur valeur originale". Ainsi, on a trop souvent tendance à éluder une organisation spatiale passée, qui est peut-être un fondement plus solide qu'on ne le pense et que l'on devra mettre en rapport avec la décentralisation territoriale et le nouveau dynamisme des villes moyennes qui semblent se dessiner à la fin du XX^e siècle.

Durant tout le Moyen Age, grâce à sa primauté économique, la région de Barcelone, va aspirer une grande partie des ruraux qui quittent leur terre, et se concentrent autour de la capitale et le long des zones littorales plus fertiles. Ce double mouvement de littoralisation et de concentration de la population autour de Barcelone va se poursuivre tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles. Comme nous l'avons vu dans la carte 3, **le XVIII^e siècle possédait déjà les bases des déséquilibres territoriaux classiques entre un arrière pays montagneux, difficilement cultivable, et une dépression centrale bordée de la bande littorale, bien plus densément peuplée** mais restant articulée autour de divers pôles urbains dont Gérone, Vic, Tortosa et Tarragone, qui chacun concentrent entre 10 000 et 15 000 habitants au recensement de 1716. Au XVII^e Barcelone se situe avec environ 64 000 habitants, légèrement au-delà de Madrid choisie pour capitale un siècle plus tôt, mais bien loin par rapport à Paris qui abrite déjà plus de 500 000 habitants, ou à Londres qui, au XVI^e siècle, était encore moins peuplée que Barcelone mais se situe alors entre 200 000 et 500 000 habitants. Cependant, en atteignant les 100 000 habitants en 1770, elle se situe au delà de Marseille qui les atteint en 1790. La capitale catalane devient de plus en plus attirante, et connaît dès 1700 une croissance régulière.

Au XIX^e siècle, les premiers mouvements migratoires s'orientant vers les zones de croissance économique et démographique vont contribuer à l'accélération des tendances de polarisation. La frange littorale dynamique s'étend en fait de Mataró à Tarragone, comprenant des villes importantes, structurées et spécialisées économiquement. Tandis que la Catalogne gagnait globalement 342 000 personnes de 1878 à 1920, cette même population catalane se concentrait, par le biais de l'exode rural, vers les villes et plus généralement vers la capitale, qui bénéficiait en outre de l'essentiel des apports de population extérieurs et gagnait ainsi 396 000 habitants sur la même période. Avec les débuts de l'industrialisation, le dynamisme de Barcelone devient indissociable de celui de la Catalogne, et la macrocéphalie va peu à peu se développer. **Avec l'industrialisation, de 1857 à 1897 le poids démographique de Barcelone en Catalogne augmente considérablement, passant de 11% à 28% en 40 ans.** Jusqu'à cette date, tant l'histoire politique qu'économique ont concouru à la concentration de la population dans les zones de production proches du littoral. Dès le XIX^e, la volonté de concurrencer les nations castillanes va renforcer le développement d'un système territorial déséquilibré reposant sur les mouvements humains et sur la dynamique de puissance qu'implique leur concentration.

Par ailleurs, devant la saturation de l'espace barcelonais du fait de l'absence de tout programme de construction, les populations vont dès le XVII^e siècle s'installer dans les villages limitrophes de Barcelone, autour des industries qui s'y implantent, contribuant à la création des premières extensions de la capitale catalane, qui provoqueront par la suite l'agrandissement de son territoire⁶⁸. Au XIX^e ce sont les communes limitrophes qui commencent à bénéficier de la croissance, et, dans la première partie du XX^e, ces villes de la première couronne métropolitaine acquièrent leur personnalité de "villes satellites". Des villes comme Badalona (44 000 hab. en 1930) ou Sabadell (45 600 hab.) dépassent à cette période les capitales provinciales. **Barcelone va devenir en 1930 la première ville espagnole avec un million d'habitants et continue à augmenter son poids, grâce à l'accueil d'importantes vagues migratoires, atteignant le maximum de 40% en 1950 ; les autres communes de la Corporation Métropolitaine de Barcelone (CMB) connaissent une croissance rapide et passent de 1930 à 1950 de 6 à 8% de la population totale catalane. Les comarques du Barcelonès, du Baix Llobregat et du Vallès occidental, concentrent dans leur ensemble déjà 57% de la population catalane à cette même date (MARTINEZ MARI ODENA, 1964).**

Puis, dès 1950, la capitale saturée ralentit sa croissance tandis que les villes de la première couronne accueillent l'essentiel de l'immigration. Dans la commune centrale, la population va continuer d'augmenter régulièrement jusqu'en 1960 où elle atteint 1,7 millions d'habitants. Pendant les vingt années suivantes, elle atteindra un maximum d'1,9 million d'habitants, mais de manière très irrégulière, accusant déjà de très fortes poussées d'émigration

⁶⁸ - Plusieurs communes seront annexées en 1887 et 1904, dont celles de Sant Gervasi, Gracia, Sants, les Corts, San Andreu et Sant Marti, qui sont aujourd'hui des quartiers de Barcelone.

vers la périphérie qui annoncent le mouvement de baisse amorcé ensuite en 1980 et qui va l'amener à stagner autour du chiffre, somme toute modeste de 1,7 million d'hab. **De 1950 à 1970, tandis que Barcelone réduit son poids passant de 40% à 34% de la population totale, les vingt-six communes limitrophes de Barcelone appartenant au Plan Comarcal (correspondant à la CMB) vont connaître une augmentation de population remarquable, passant de 8% à 20%.**

On peut considérer que l'année 1950 constitue une année charnière dans la polarisation barcelonaise. A partir de cette date, la concentration se poursuit au profit d'un ensemble géographique plus vaste. Les 1,7 millions d'habitants gagnés par la Catalogne dans la période 1960-75, se concentrent à 83% dans les cinq comarques septentrionales de la "Région 1". Ce n'est pourtant plus une seule commune qui en bénéficie, mais vingt-six, sous la forme d'une conurbation résidentielle polycentrique, plus ou moins dense selon les endroits. C'est ce que l'on a appelé la croissance en « tache d'huile », les communes limitrophes s'agrandissant en contribuant à rendre de plus en plus continu le tissu bâti. De 1950 à 1970, les sept comarques qui entourent la capitale catalane vont également connaître une croissance importante, bien que dans une moindre mesure, passant de 14 à 17% de la population catalane totale.

En 1970, la Région Métropolitaine de Barcelone et ses 162 communes agglomèrent 70 % de la population catalane et constituent une véritable conurbation où se concentre la majorité des villes de plus de 50 000 habitants et toutes les villes de plus de 100 000 hab. (cf. carte 1). Il est désormais indispensable de parler de macrocéphalie pour qualifier le territoire catalan totalement déséquilibré au profit de sa capitale administrative et économique. La métropole s'étend désormais sur un continuum urbain qui va de Mataró à l'Hospitalet de Llobregat, et on observe la concentration de tous les pôles urbains d'importance le long des axes de communication qui relient les trois couronnes métropolitaines entre elles. Le reste du territoire catalan, organisé autour d'un réseau urbain lâche, semble totalement autonome du groupe urbain où s'exercent les fonctions métropolitaines. À partir de la décennie 70 avec la fin de l'immigration et l'arrivée de la crise, tandis que la croissance globale stagne, l'équilibre entre la RMB et la Catalogne semble atteint, cette dernière ne perdant jusqu'en 1991 que un pour cent de son poids global.

Nous concluons sur l'originalité du fonctionnement migratoire barcelonais. L'attrance de l'exode rural qu'elle manifeste est typique au XIX^e siècle de toutes les grandes villes européennes. Mais, dans le reste de l'Europe, seules les métropoles de rang international comme Paris ou Londres vont bénéficier des excédents ruraux des régions éloignées que les villes de rang régional ne peuvent absorber. Par contre, en Espagne, Madrid comme Barcelone jouent ce rôle de catalyseur, cette dernière étant renforcée dans ce rôle par la présence de nombreuses villes satellites qui vont naître de l'immigration, phénomène qui n'existe pas à Madrid.

Barcelone se distingue donc par ce fonctionnement dès le XIX^e siècle, des métropoles méditerranéennes auxquelles elle est aujourd'hui comparée. Cette remarque est importante pour distinguer la signification des migrations internes en Espagne par rapport à ce qu'elles représentent dans la majorité des Etats européens. Le fonctionnement migratoire barcelonais doit donc logiquement davantage être assimilé au fonctionnement des capitales politiques et économiques des pays le plus précocement industrialisés de l'Europe du nord, plutôt qu'à celui des métropoles européennes de second rang du pourtour méditerranéen, telles que Marseille, Séville, Turin ou Naples. Par contre, ce fonctionnement se rapproche de celui de Milan qui a également absorbé une grande partie des migrations internes en Italie, et qui aujourd'hui se place au même rang dans la hiérarchie des métropoles méditerranéennes.

CONCLUSION DU CHAPITRE 2

D'un point de vue général, ce chapitre a montré l'importance du rôle économique de la Catalogne au sein de l'Etat espagnol. Cet aspect est déterminant si l'on prend en compte les caractéristiques de cette région. La force de ses revendications identitaires est en effet constamment appuyée historiquement par la richesse économique. « La renaissance du siècle dernier n'a triomphé que parce qu'elle coïncidait avec l'industrialisation de la Catalogne [...] la Catalogne existe parce que l'énergie, la volonté de survie se sont distribuées entre la culture et l'économie » (JUTGLAR, 1968).

Alors qu'on vient de montrer le rôle essentiel des immigrés dans la constitution de cette richesse, il vient évidemment à l'esprit une relation indirecte de l'immigration favorisant les revendications nationalistes. Paradoxe flagrant dans l'Europe actuelle où d'importants mouvements nationalistes ont fait de la lutte contre l'immigration leur principal cheval de bataille, considérant qu'elle pouvait constituer une menace à la stabilité de "l'identité nationale".

Cette relation nous amène également à envisager le débat sur les relations entre migration et développement sous un nouveau jour. La démonstration faite ici sur l'importance de l'immigration sur le développement de la Catalogne pourrait être transposée sur de nombreux espaces d'immigration en Europe de l'Ouest. Or, si à l'heure actuelle le débat « migration/développement » est réactualisé tant par les gouvernements européens que par ceux des Etats d'émigration, - dans le sens de développement comme alternative à l'émigration - on oublie souvent d'y introduire l'équation « immigration/vecteur de développement des pays d'Europe de l'Ouest ».

D'un point de vue géographique, ce chapitre a montré la force de la polarisation économique et humaine exercée historiquement par la capitale catalane jusqu'en 1970. A cette date, elle se présente comme une métropole économique régionale polycentrique étalée sur 500 km² et sur vingt-six communes, regroupant 3 millions d'habitants et dirigeant un espace régional catalan de 32 000 km². Cependant, si cette concentration est un atout politique à l'échelle nationale, à l'échelle locale, elle a provoqué, notamment du fait de sa rapidité, des déséquilibres majeurs qui s'expriment sous la forme d'une ségrégation sociale et spatiale extrême. Nous allons donc tenter de comprendre dans le chapitre 3 comment s'est organisée cette croissance à l'intérieur même du territoire métropolitain.

CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA METROPOLE

Le dynamisme démographique et la puissance économique sont les fondements de tous les processus de métropolisation dans la deuxième moitié du XX^e siècle dans les pays occidentaux. Cependant, le concept de métropole lui-même est assez flou et est entré dans le vocabulaire courant pour désigner simplement la grande ville, alors que pour les spécialistes la métropolisation consiste en « l'établissement de relations fonctionnelles qui conduisent à ce que l'ensemble de territoire fasse partie d'un même système urbain » (AJENJO I COSP, 1993). C'est selon cette définition que nous traiterons ici de l'ensemble de la Région Métropolitaine, la ville cœur, Barcelone, n'étant pas dissociable de l'évolution du reste du territoire.

C'est en fait dès l'Exposition Universelle de 1888 que Barcelone se révèle au monde entier comme une ville de premier rang européen. Avec près de 400 000 habitants en comptant les faubourgs, elle s'avère non seulement comme la première ville espagnole au niveau démographique, (Madrid, à la même période n'atteint pas les 300 000 habitants malgré ses fonctions de capitale), mais exprime surtout par cet événement son dynamisme économique et son rôle de capitale culturelle.

Or l'immigration considérable qu'a connue cette métropole est un élément essentiel du façonnement de son espace, de sa société et de sa personnalité. Il nous faut donc analyser comment les immigrés ont participé historiquement à chacune de ces données pour comprendre l'ensemble des phénomènes de métropolisation.

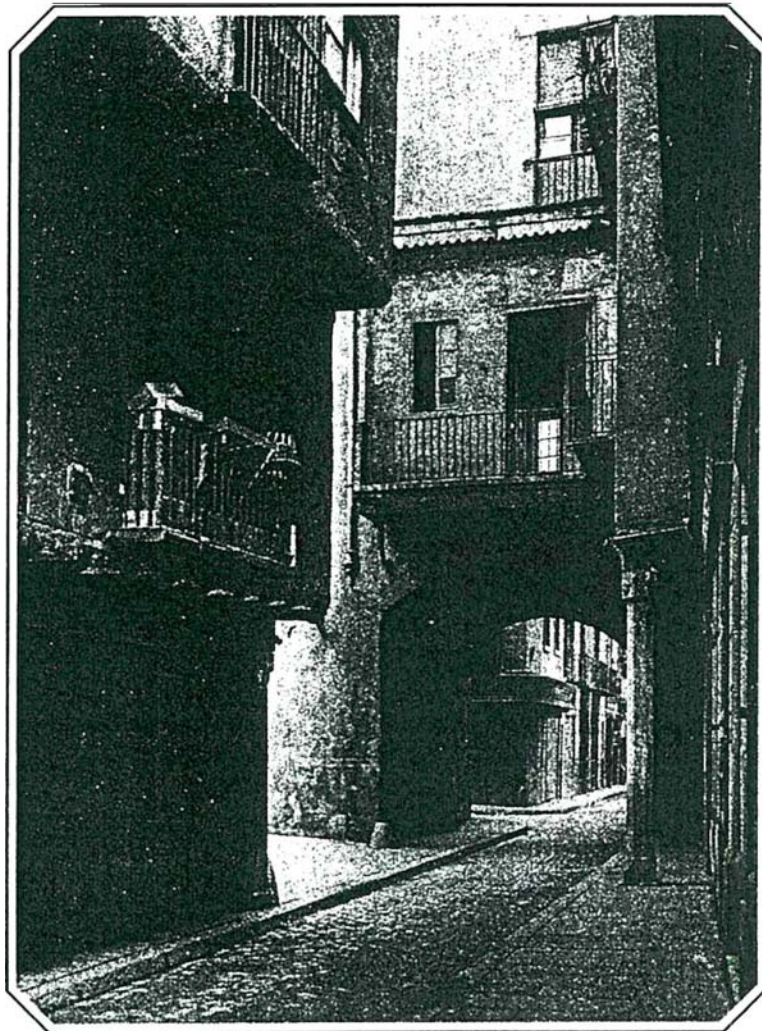
I UNE SEGREGATION URBAINE A BASE ETHNIQUE

La gestion de l'immigration massive s'est produite dans l'urgence comme c'est souvent le cas dans les grandes villes industrielles à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Les déficiences liées à cette gestion rapide se lisent encore aujourd'hui dans l'organisation de l'espace métropolitain.

I.1 L'INSTALLATION DES PREMIERS MIGRANTS DANS L'ESPACE URBAIN

Durant tout le Moyen Age les institutions barcelonaises accueillent et organisent les flux de ruraux qui ne cessent d'approvisionner les besoins de main-d'œuvre de la ville. Ainsi, l'arrivée massive de masses rurales ayant provoqué l'essor de la construction, ces instances obtiennent que Barcelone repousse ses fortifications à deux reprises au XIII^e et au XV^e siècles, créant par là même un nouveau développement de tous les métiers de l'artisanat qui vont à leur tour relancer l'appel migratoire.

Photo 1 : la densification du tissu urbain intra-muros jusqu'au XIX^e siècle



Cette petite rue dont les surplombs et les constructions sur porche montrent la recherche d'une rentabilité maximale de l'espace, est aujourd'hui réhabilitée et constitue un témoignage historique de la Barcelone populeuse et insalubre que représentait l'ensemble du district I, correspondant à l'enceinte du début du XIX^e siècle.

Source : PERMANYER LLuis, *Historia de l'Eixample*, ed. P&J, Barcelona, 1990.

Par ailleurs, Barcelone a bénéficié des lois permettant aux villes de s'allier aux bourgades voisines, et elle a ainsi intégré à sa croissance, dès cette époque, une grande partie des faubourgs et des "villes noves" telles que *Vilanova del Mar* ou *del Pi*, qui s'étaient construits autour des églises et des monastères disséminés à la périphérie de la ville. Ainsi, tout le « *Plà de Barcelone* »⁶⁹ se trouve densément urbanisé dès le XVIII^e siècle. La seconde enceinte reste néanmoins le cadre de l'expansion spatiale de la ville, jusqu'au XIX^e siècle.

En fait, la croissance s'est réalisée essentiellement sous la forme d'une densification maximale, qui culmine au XVIII^e siècle avec le développement des manufactures d'indiennes qui s'installent en milieu urbain. La ville grandit donc durant tout ce siècle verticalement, sous forme d'avancements des façades et de constructions d'étages supérieurs, au détriment de toute hygiène et provoquant une insalubrité croissante (cf. Photo 1).

Dès 1850, les processus de concentration vers la capitale des populations issues de l'exode rural et des migrations internes, mais aussi des emplois, commencent à avoir des conséquences concrètes sur la problématique générale de l'aménagement du territoire, en termes de logement ou de zonage des activités⁷⁰. La croissance s'organise également à l'extérieur des remparts, où la Barceloneta, quartier dessiné géométriquement par un ingénieur militaire pour abriter les pêcheurs et les nouveaux arrivants, va s'étendre sur la flèche littorale à l'est des remparts. La population réclame chaque jour davantage l'extension de la ville vers les faubourgs qui sont peu à peu envahis par les activités urbaines, les villas bourgeoises et par les manufactures d'indiennes et leurs travailleurs immigrés qui vont rapidement constituer une classe ouvrière puissante. La densité urbaine est devenue insoutenable⁷¹ : la municipalité prend donc des mesures draconiennes telles que l'interdiction des usines utilisant la machine à vapeur en 1846, ou le percement d'artères au détriment du tissu urbain existant.

Finalement, en 1854, les conseillers représentant le nouveau prolétariat urbain (acceptés au Conseil Municipal en 1766) obtiennent la destruction de l'enceinte médiévale qui empêchait toute extension du territoire urbain. Le plan d'urbanisme conçu par l'ingénieur Idelfons CERDA se voulait un outil de gestion d'une croissance illimitée, qui correspondra finalement assez bien à la

⁶⁹ - Site originel de la ville, localisée sur une plaine détritique protégée par le cirque montagneux constitué en cet endroit par la chaîne côtière.

⁷⁰ - Au XVIII^e, Barcelone souffre déjà des méfaits de l'industrie en milieu urbain puisqu'en 1768, on recense déjà une trentaine de manufactures de tissage du coton, comportant chacune en moyenne une cinquantaine de métiers (CRUANYES & ORTIZ, 1992), soit une surface et un nombre d'emplois considérables.

⁷¹ - Cette caractéristique de la densification extrême a d'ailleurs marqué l'histoire urbaine de Barcelone qui reste encore aujourd'hui une des villes du monde les plus densément peuplées, avec 174 hab./ha en 1991.

réalité urbaine du XX^e siècle, et permettra d'accueillir les premières vagues migratoires massives de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle sans trop d'encombre⁷².

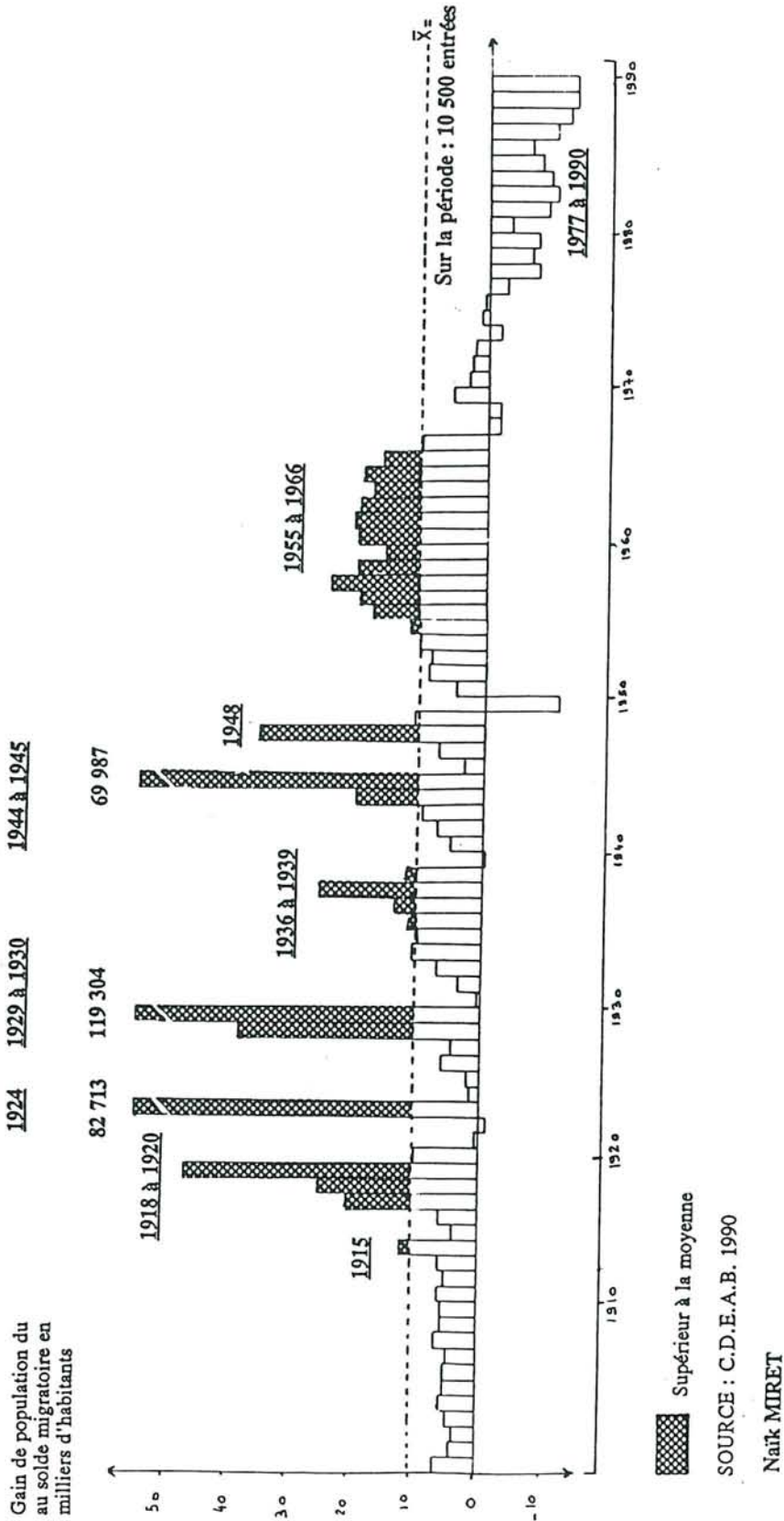
La préparation de l'Exposition Universelle de 1888⁷³ provoquera en outre un nouvel appel migratoire. **Ainsi R. FERRAS (1971) évalue à 8 934 personnes en moyenne par an l'apport de l'immigration entre 1877 et 1900. La population qui double dans les cinquante années de la fin du siècle passant de 250 000 habitants en 1857 à 530 000 en 1900 n'aurait pu, sans un tel projet d'aménagement, être contenue dans les limites de Barcelone.** Notons que c'est à cette date que l'organisation sociale de la ville et la gestion spatiale de l'immigration trouvent leurs fondements. Ce sont en effet les populations de la bourgeoisie qui vont édifier les nouveaux quartiers de l'Eixample, les immigrés et les classes populaires s'installant majoritairement dans les limites de l'ancienne enceinte abandonnée par les classes aisées et autour des manufactures dans les villages périphériques. Signe de la croissance, à cette période, Barcelone a déjà englobé dans son territoire urbain plusieurs faubourgs tels que Sants, Sant Andreu, Gràcia, Sant Martí, qui font désormais partie intégrante de la ville.

A partir de 1900, les recensements réguliers organisés tous les dix ans permettent d'évaluer l'importance du phénomène migratoire à échelle urbaine. De 1900 à 1950, date à laquelle apparaissent les premières données relatives à l'immigration, nous pouvons évaluer le solde migratoire en soustrayant la part de l'excédent naturel du gain total de population sur une période, grâce aux données du registre civil de Barcelone (cf. Graphique 9).

⁷² - Il faut ici s'arrêter sur une étape urbanistique qui marquera profondément l'histoire urbaine de la cité et qui constituera le support de la croissance démographique ultérieure. Ce projet était révolutionnaire par les préoccupations sociales et hygiénistes qu'il présentait. Chaque îlot d'habitation devait être bâti sur deux côtés maximum, laissant de l'espace vacant, souvent destiné à l'espace vert ; de nombreuses places étaient prévues aux carrefours des rues larges de vingt mètres, rompant la monotonie du tracé et permettant l'implantation des équipements tertiaires dont il avait également prévu la nécessité ; chaque unité de vingt-cinq îlots qu'il considérait comme un quartier, devait posséder un centre civique muni des principaux services à la population (école, église, garderie, hospice, etc.). Par souci d'égalité, le plan prévoyait également un marché pour chaque groupe de quatre quartiers, et un parc de loisirs tous les seize quartiers, constituant ainsi une sorte de Cité jardin à l'infini. Force est de constater que peu de ces prévisions ont réellement été réalisées ; seul le tracé des voiries fut réellement mis à profit donnant à Barcelone les quartiers de "l'Eixample", aujourd'hui célèbres dans le monde entier.

⁷³ - Cette manifestation internationale a été l'occasion d'une profonde restructuration du territoire urbain, déjà très marqué par une croissance trop rapide. Cette "remise à neuf" a été qualifiée par la suite comme faisant partie des bonds urbanistiques auxquels on identifie désormais cette ville, qui a effectivement adopté les grands événements (l'exposition universelle de 1929, les jeux olympiques interrompus de 1936 et ceux "réussis" de 1992 seront pris en exemple par la suite), pour réunir l'énergie et les moyens financiers nécessaires à son évolution et à sa modernisation. Cet événement permettra en outre la modernisation de la cité, notamment par l'amélioration du réseau de voirie avec le percement des "rondas" (rocades englobant tout le centre ancien), et le percement de grandes artères telles que les ramblas et de larges promenades munies des systèmes d'éclairage et de pavimentation les plus modernes.

Graphique 9 : Principales phases de l'immigration à Barcelone au XX^e siècle



Source : Centre de Documentació Estadística de Barcelona, Anuari 1990.

Ce schéma montre bien la brutalité des vagues migratoires concentrées dans le temps⁷⁴. Nous avons pu estimer à 10 500 le nombre moyen de nouveaux arrivants à Barcelone chaque année durant le XX^e siècle. Grâce à cette moyenne, nous pouvons dégager les périodes de plus forte migration qui laissent apparaître les grands événements de l'évolution économique, bien que les pointes de l'immigration se manifestent avec un certain retard par rapport aux événements, traduction de l'inertie des phénomènes migratoires.

Si les vagues de 1910 à 1930 apporteront une importante population à la capitale, avec notamment 333 000 personnes qui arrivent de 1919 à 1930, c'est de 1955 à 1965 que va se produire la plus importante phase d'immigration en provenance d'Andalousie. De 1950 à 1960, Barcelone accueille 281 000 immigrés, alors que le rajeunissement de la population provoque un solde naturel élevé qui contribue à accroître la population de 132 000 personnes. Ces données placent Barcelone loin devant Madrid en matière de croissance démographique.

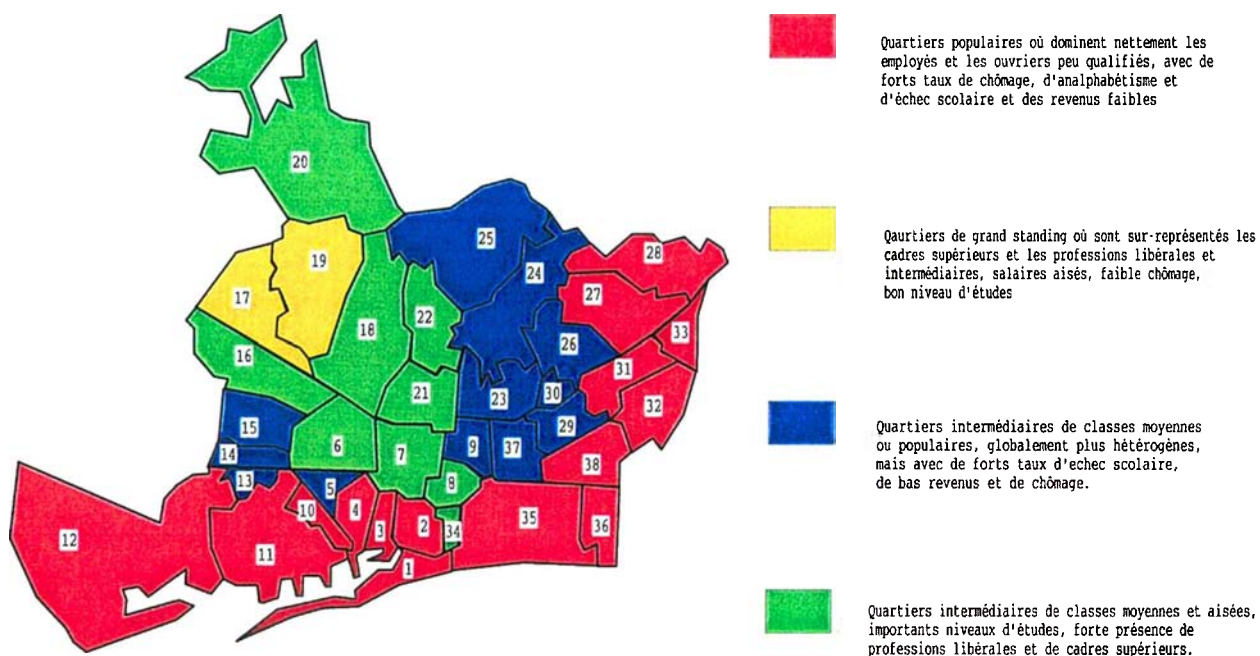
La rapidité avec laquelle se sont produites les vagues migratoires tant dans les années 1920-1930 que dans les années 1950-1960, a provoqué des déséquilibres urbains importants à Barcelone. Comme dans la plupart des grandes métropoles qui ont connu une immigration brutale, **c'est par la création spontanée de bidonvilles que se sont réglées les tensions qui se sont produites sur le marché du logement. Par la suite, c'est dans une période de faible contrôle urbanistique que se sont comblées les lacunes de logements, dans des conditions hâtives et laissant une grande place à la spéculation. Dans les années 70, le résultat de cette croissance s'est traduit par une ségrégation urbaine spectaculaire, dont les conséquences sont encore ressenties à l'heure actuelle, malgré les efforts qui ont été faits depuis la démocratie pour les combler.**

1.2 LA SÉGRÉGATION SPATIALE EXTREME DES IMMIGRES INTERNES

L'utilisation du concept de ségrégation spatiale et résidentielle est une trame de lecture fréquente de l'insertion des immigrés dans le tissu urbain. Dans le cas de Barcelone, les analyses de la société urbaine sont traditionnellement basées sur une lecture sociale, basée sur la différenciation majeure entre immigrés internes et autochtones.

⁷⁴- Les résultats de cette évaluation du solde migratoire sont soumis cependant à une marge d'erreur importante : cette différence, de 5 000 individus en moyenne, est liée non seulement au caractère aléatoire des taux de natalité et de mortalité avant 1950, mais aussi à un important quota « d'immigrés clandestins », de passage, ou qui, en l'absence d'une situation régulière (logement, travail...), ne sont pas correctement recensés. Par ailleurs, des taux extravagants (1924, 1945...) peuvent s'expliquer par des modifications brutales du système de recensement.

Carte 9 : Typologie de l'espace social barcelonais



- 1 : Barceloneta
- 2 : Parc
- 3 : Gotic
- 4 : Raval
- 5 : Sant Antoni
- 6 : Esquerra Eixample
- 7 : Dreta Eixample
- 8 : Estacio nord
- 9 : Sagrada familia
- 10 : Poble sec
- 11 : Montjuic
- 12 : Zona franca
- 13 : Font de la guatlilla
- 14 : Bordeta hostafrancs

- 15 : Sants
- 16 : Les corts
- 17 : Pedralbes
- 18 : Sant Gervasi
- 19 : Sarria
- 20 : Vallvidrera les planes
- 21 : Gracia
- 22 : Vallcarca
- 23 : Guinardo
- 24 : Horta
- 25 : Vall d'hebron
- 26 : Vilapoicina-Turo de la peira
- 27 : Roquetes verdum

- 28 : Ciutat meridiana-Vallbona
- 29 : Sagrera
- 30 : Congres
- 31 : Sant Andreu
- 32 : Bon pastor
- 33 : Trinitat vella
- 34 : Fort pius
- 35 : Poble nou
- 36 : Barris besos
- 37 : Clot
- 38 : Verneda

Source : IEB, Recensement 1986-1991
 (Cartes analytiques en annexe)
 Réalisation : Naik MIRET/MIGRINTER, 1997

Cependant, cette distinction ne peut sous-entendre, comme c'est le cas dans des villes américaines par exemple, la manifestation d'une ségrégation fruit d'une discrimination ethnique privée ou institutionnelle contre un groupe particulier⁷⁵. La stigmatisation de ces deux catégories de population s'impose à l'analyse de la société métropolitaine catalane, fortement divisée entre les classes prolétaires où dominant les populations d'origine immigrée qui sont venues combler les besoins de main-d'œuvre des différentes phases d'industrialisation, et les classes supérieures où les "catalans de souche" sont fortement majoritaires. Ces deux catégories se trouvent, nous le verrons, par le jeu d'un marché foncier dynamique, où la spéculation et la corruption ont été la règle pendant les années du franquisme, fortement séparées dans l'espace. Les conséquences de cette ségrégation que nous avons pu observer dans un précédent travail⁷⁶ portent à la fois sur la qualité des logements et du cadre de vie et sur les déficiences en équipements publics et en moyens de transport pour les populations les plus défavorisées socialement.

Dans le cas de Barcelone, l'utilisation du critère « lieu de naissance » pour dessiner la géographie de l'espace social barcelonais se calque parfaitement aux disparités que nous avons pu observer. En effet, cette ville est organisée grossièrement en demi-auréoles concentriques autour du centre ville, qui a accueilli nous l'avons vu, dès la fin du XIX^e siècle, avec la destruction de l'enceinte médiévale, l'essentiel des populations ouvrières. Celui-ci est entouré par les quartiers de l'Eixample, occupés par les classes moyennes voire supérieures et servant de transition entre les deux zones extrêmes. Au nord-ouest se trouvent des quartiers luxueux, occupés par la bourgeoisie catalane traditionnelle. Au nord-est et au sud-ouest s'étendent en demi-cercle des quartiers récents, sous-équipés, concentrant d'énormes lacunes d'urbanisme et occupés par une population d'ouvriers et d'employés, et où faibles revenus, chômage et niveaux d'études nettement insuffisants sont sur-représentés par rapport au reste de la ville. La Carte 9 nous montre cette organisation spatiale particulière reflétée à partir de l'analyse de données sociales telles que le niveau d'études, l'emploi, la CSP et les revenus (cartes de construction en annexes).

Si cette image est bien entendue une synthèse simplifiée de la situation sociale de l'espace barcelonais, nous allons voir comment l'analyse de l'insertion des populations immigrées dans ce tissu urbain permet de retracer l'évolution de la ségrégation à Barcelone.

⁷⁵- **Au sens étymologique, la ségrégation est l'action de mettre à l'écart. « Ce terme est entouré dans les sociétés dominées par les valeurs d'égalité de connotations péjoratives, [...] et opposé aux phénomènes d'intégration** : dans les débats actuels, ce terme renvoie à un état de fait et non à l'acception restrictive qui ne prend en compte que les actions volontaires et institutionnelles de ségrégation ». Le risque de l'emploi de ce terme est de l'assimiler à toute forme de différenciation sociale de l'espace urbain, alors que les enjeux du débat actuel portent davantage sur « les chances inégales d'accès des populations aux biens matériels et symboliques offerts par la ville » (GRAFMEYER, 1994).

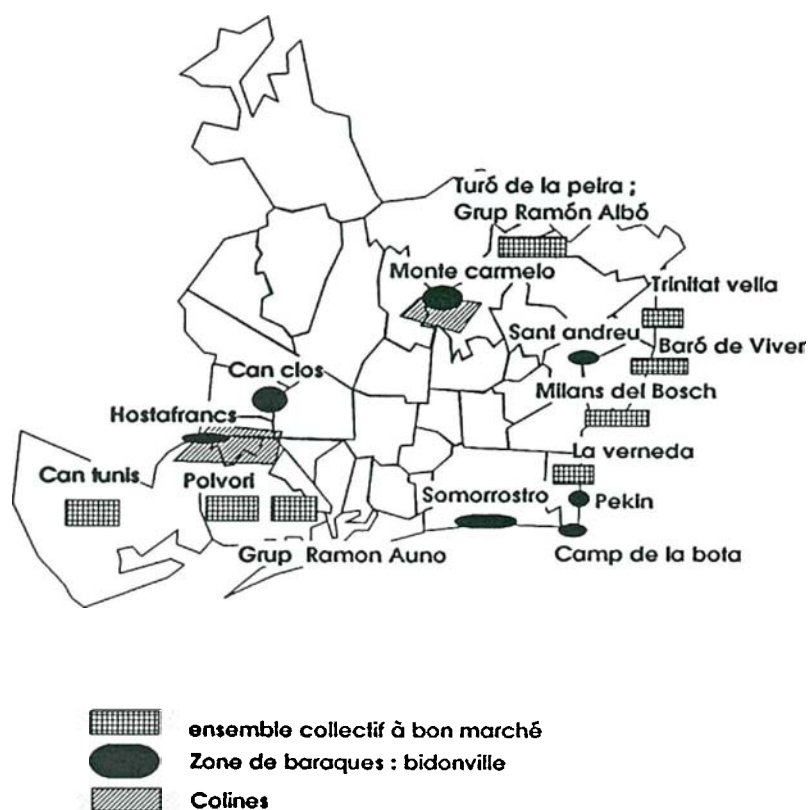
⁷⁶ - Mémoire de maîtrise de géographie, "L'urbanisme à Barcelone à la veille des jeux olympiques, le marathon de l'équilibre ?" (MIRET, 1991).

1.2.1 Crise du logement et habitat précaire

L'accroissement migratoire qui se produit à Barcelone au début du XX^e siècle entraîne une crise de logement sans précédents. De 1910 à 1920, la population augmente de 123 000 habitants, et le nombre de logements seulement de 18 000. De 1921 à 1924, la ville augmente à nouveau de 89 000 habitants, et de 173 000 de 1927 à 1930 (GARCIA CASTRO DE LA PEÑA, 1974). CANDEL (1964) exprime cette situation en comparant les vagues migratoires qui arrivent chaque année de 1954 à 1957, à la population totale de certaines villes de province espagnoles telles que Segovia, Caceres ou Tolède.

Durant toute la première moitié du XX^e siècle l'immigration à Barcelone sera synonyme de logement marginal et de « barracas » des bidonvilles, dispersées sur les espaces du tissu urbain résiduel à flanc de montagne ou sur les plages. En 1922, les bidonvilles rassemblent 3 900 "barracas" et 20 000 personnes. En 1929, ce chiffre a presque doublé, l'office municipal du logement estimant qu'on comptait 6 500 baraques dans les bidonvilles de Montjuïc, Hostafrancs, la Bordeta, Horta et Sant Andreu (cf. Carte 10). Sachant que ces logements présentent une extrême sur-occupation, de l'ordre de cinq à quinze personnes par logement d'environ 25 m², on peut estimer la population des bidonvilles avant la guerre à approximativement 60 000 personnes.

Carte 10 : Localisation des zones de bidonvilles et de grands ensembles à Barcelone entre 1920 et 1975



Source : Elaboration propre
 Réalisation : Naik MIRET/MIGRINTER, 1997

0 2Km

Les photographies de la page 126 nous montrent un exemple des quartiers immigrés de cette époque, décrits sur le vif, souvent de manière brutale, par les chroniques quotidiennes de Carles SENTIS parues dans un journal en 1932 et réunies dans un ouvrage en 1994. A l'époque, ce chroniqueur appelle ces quartiers « des camps de concentration d'immigrés », citant ceux de la Torrassa, de l'Hospitalet et de Santa Coloma que nous décrirons plus loin. La carte suivante montre la localisation de ces quartiers, tous à la périphérie de la commune, et la plupart du temps débordant sur les communes limitrophes, telles que Badalona, Santa Coloma, Cornellà, qui progressivement au cours de la période suivante accueilleront ces constructions rejetées par la richesse de la capitale.

Après la guerre, avec l'arrivée des vagues migratoires des « années de la faim » correspondant à la période du rationnement, les zones de bidonvilles s'étendent en « tache d'huile », et en 1957, on comptait 12 500 baraques. À cette période, la municipalité qui a de plus en plus de mal à gérer ce paradoxe de ville moderne où règne une telle misère entreprend un vaste programme d'éradication, qui n'aura pas toujours le succès escompté, les baraques détruites étant la plupart du temps reconstruites plus loin, voire dans les communes périphériques. Cependant, dès 1960, les chiffres officiels sont redescendus dans la commune de Barcelone à 6000 baraques, et vont progressivement se réduire.

Si ces images peuvent paraître misérabilistes, l'existence de ces bidonvilles ne doit pas toujours être assimilée à une situation de misère extrême. En effet, ce type de logement n'était pas toujours la conséquence de l'absence de moyens financiers, mais la plupart du temps de l'impossibilité de trouver des logements vacants du fait de la brutalité des vagues migratoires. Ces baraques, malgré des lacunes telles que l'absence d'eau courante, faisaient d'ailleurs l'objet de leur propre marché immobilier où sévissaient les mêmes problèmes spéculatifs que dans les autres marchés officiels. CANDEL (1964) explique comment ces logements étaient abandonnés dès qu'une famille avait assez d'économies pour accéder à un logement public d'accession à la propriété, qui étant donné la forte demande atteignaient des prix importants. La baraque était ainsi vendue, la plupart du temps pour un tiers ou 50% du droit d'entrée dans un appartement. Les baraques, qui coûtaient, selon les données de Teresa GRACIA CASTRO DE LA PEÑA (1974), 50% du salaire moyen d'un ouvrier qualifié (soit 20 à 75 pts.), sont restées durant toute la première moitié du siècle le seul type de logement accessible pour les familles de primo-migrants, en raison de l'insuffisante offre de logements à bon marché. Les sous-locations, impliquant des taux d'occupation exagérés, de familles entières par chambre parfois, constitueront un problème majeur de cette période. CANDEL (1964) cite une estimation de 50 000 familles ainsi logées en 1960. Ce type d'occupation sera d'ailleurs interdit officiellement dans les appartements, mais sans succès.

Les jeunes célibataires, à leur arrivée, s'installaient également dans les quartiers du centre ville et notamment dans le « Barrio Chino », littéralement quartier chinois⁷⁷. Depuis le début du siècle, ce quartier a perpétué les dynamiques de diminution des prix du foncier et a rendu possible l'installation de vagues d'immigration successives qui ont touché la capitale catalane. De par sa centralité géographique et son faible coût de la vie, cet espace s'est avéré idéal pour les primo-migrants qui ont pu tout au cours du siècle bénéficier des installations spécialisées dans l'accueil des nouveaux venus, pensions, hôtels et tout type de logement à très bon marché, commerces et restauration abordables. En 1960, le Barrio Chino était encore à 10% constitué de populations immigrées, en 1975, elles n'étaient plus que 3%.

Dans d'autres cas, les immigrés qui avaient un petit pécule ont acheté des terrains en principe inconstructibles et ont édifié eux-mêmes leur maison, dépourvue d'équipements collectifs, mais « digne ». Certains groupes d'immigrés se sont même organisés sous forme de coopératives de construction, obtenant des prêts pour acheter les terrains auprès du service de logement municipal. Avec le temps, ces logements que l'on a appelé "d'auto-construction"⁷⁸, construits à la hâte dans les terrains vacants de la périphérie, dans le quartier Horta Guinardo par exemple, seront par la suite, quand ils n'ont pas été détruits pour une trop grande insalubrité, réhabilités par les immigrés eux-mêmes et leurs quartiers accéderont aux divers réseaux urbains.

1.2.2 Les politiques publiques de logement durant la période franquiste

Dès la fin des années vingt apparaissent les premières tentatives de construction de maisons bon marché, les « casas baratas », qui vont se localiser dans les mêmes zones périphériques où se sont installés les immigrés spontanément. Les « casas baratas » de Can Tunis, sur les pentes de Montjuïc (cf. Carte 10) sont les premières construites par le *Patronato de la Habitación* créé en 1927, et sont destinées à accueillir les résidents des bidonvilles sur les terrains desquels furent construites les infrastructures de l'Exposition Universelle de 1929. Ce quartier est resté durant tout le siècle une enclave essentiellement immigrée, et est reconnu aujourd'hui comme le fief des populations gitanes⁷⁹. Les ensembles Eduardo Aunós, Milans del Bosch, Barró de Viver et Ramón Albó, seront construits dans la décennie 1930 et totalisent 2 200 logements

⁷⁷ - Ce qualificatif journalistique désigne une partie du quartier actuel du Raval (cf. Carte 9). Ce toponyme a été d'usage courant durant tout le XX^e siècle, depuis qu'en 1925 le journaliste Francisco MADRID a employé ce terme dans un article sur les "bas-fonds de Barcelone" (cf. Paco VILLAR, *Historia y leyenda del Barrio Chino, 1900-1992*, ed. La Campana, Barcelona, 1996).

⁷⁸ - Cette forme urbaine correspond en fait aux pavillons des "mal lotis" qui se développent dans la banlieue de Paris dans les années vingt, à la suite d'une crise de logement similaire (MERLIN, 1994).

⁷⁹ - Cf. l'ouvrage d'Alain TARRIUS, "Fin de siècle à Perpignan : drogues, pauvreté, communautés d'étrangers, jeunes sans emplois et renouveau des civilités dans une ville moyenne française", ed. Llibres del Tabucaire, Canet, 1997.

(cf. Carte 10). La qualité de ces pavillons du fait de la rapidité de leur construction sera assez faible⁸⁰, mais représente pourtant pour les immigrés un important saut qualitatif. Ces quartiers constituent en fait les premières banlieues ouvrières, proches des industries et sous-équipées, localisées le plus souvent dans des espaces encore semi-ruraux.

C'est surtout à partir des années soixante que se développent ces constructions, notamment sous la forme de grands ensembles, tels que ceux de la Trinitat vella, la Verneda, Baro de Viver, Can Clos ou el Polvorí (cf. Carte 10). Ces grands ensembles sont calqués sur le modèle de ceux qui se développent en France durant la reconstruction, mais la spéculation foncière qui règne à Barcelone durant la dictature franquiste et la corruption des offices de construction municipaux, vont les priver des équipements urbains de base et d'un confort minimal. Les logements étaient la plupart du temps destinés à l'accession à la propriété, parfois sur une durée de cinquante ans. Dans la décennie soixante, CANDEL parle de la construction de 12 000 appartements par an. L'accès à l'un de ces logements devient rapidement un témoignage d'ascension sociale pour les immigrés qui quittent leur baraque, ou la chambre qu'ils avaient sous-louée. Cependant, dès les années 60 et surtout 70, ces quartiers feront l'objet de grands débats urbanistiques puisqu'ils auront littéralement « poussé » en dehors de toute planification urbaine et présenteront des déficiences d'équipements considérables. Après la guerre, ces quartiers périphériques accueillent les nouvelles industries en plein développement, qui non seulement participent à la destruction de nombreuses zones de bidonville, mais contribuent aussi à la dégradation de la qualité de la vie. Cependant, certaines de ces entreprises, et notamment la SEAT qui s'installe dans le quartier Zona Franca-Port, construiront sur leur site des logements ouvriers, appartements qui seront le symbole de l'ascension sociale des immigrés.

La majorité de ces quartiers connaît des taux considérables de concentration de populations immigrées regroupées selon les régions d'origine. Le quartier de la Barceloneta, par exemple, connaît déjà dès les années vingt une forte concentration de population immigrée andalouse qui représentait plus de 15% de l'ensemble. Dans les années trente, les districts de Sants, Montjuïc et Zona Franca, sont composés à plus de 40% de populations immigrées. Les zones de bidonvilles augmentent encore ce taux jusqu'à 72% (GARCIA CASTRO DE LA PEÑA, 1974)⁸¹. MALUQUER SOSTRES (1963) cite une étude réalisée en 1957 dans le nouveau quartier de la Verneda, isolé du reste de la ville. Les immigrés internes qui y ont été relogés après avoir été

⁸⁰ - Dans les années trente, ces logements d'environ 60 m² pour trois pièces possèdent une petite cour avec des sanitaires, pour un loyer de 45 pts environ, souvent inférieur à celui des "barracas", mais qui reste élevé pour des salaires d'ouvriers qualifiés. En outre, les densités de peuplement sont supérieures à la moyenne barcelonaise, pour des raisons de rentabilité maximale de l'espace et atteignent des taux élevés de l'ordre de 250 à 500 hab./ha., (GARCIA CASTRO DE LA PEÑA, 1974).

⁸¹ - Cet auteur relève également des taux de l'ordre de 50% dans les premiers ensembles de "casas baratas", et remarque l'existence de filières migratoires bien organisées, un même ensemble résidentiel regroupant 17% d'habitants d'une même commune dans la province d'Almería.

expulsés des zones de taudis y représentent 88% de la population totale, et 35% d'entre eux sont Andalous, tandis que la majorité des personnes nées en Catalogne qui y résident sont elles-mêmes des enfants d'immigrés. Tout le monde s'y exprime en espagnol et les seules manifestations culturelles sont les fêtes religieuses du sud de l'Espagne. **De tels taux ont incité certains auteurs à employer le terme de ghetto, adapté à partir d'une concentration supérieure à 10% de l'ensemble du territoire.** A échelle des bidonvilles notamment, tous les auteurs et notamment CANDEL s'accordent à dire que le pourcentage des familles catalanes ne dépassait jamais 5%, cas dans lequel la dénomination de ghetto était tout à fait appropriée. « Un des gros problèmes de la Catalogne actuellement est l'homogénéisation ethnique des quartiers », disait BOTEY en 1986. Ces banlieues dont les Catalans sont absents, où l'endogamie est importante et la culture catalane étrangère, sont en marge des processus d'intégration à la population catalane. Cependant, le fait que ces quartiers aient été totalement déficients en équipements urbains a stimulé la constitution d'associations de quartier revendicatives, qui sont devenues un lieu de rapprochement avec la population catalane. Si des zones de bidonvilles telles que le Somorrostro, le Camp de la Bota, le Bogatell, et Pekin, restent encore à cette date fortement marquées par la misère, les autres banlieues apparaissent désormais comme un tissu hétérogène, où cohabitent encore des « barracas » isolées, et divers types de logements à bon marché. Ces banlieues vont ainsi acquérir dans les années 60-70 leur image actuelle, d'espaces fortement ségrégués ethniquement et économiquement. C'est là que vont se développer les débats conflictuels sur l'intégration des immigrés, comme cela a été le cas en France à propos des banlieues où se concentrent une grande partie de la population d'origine étrangère.

1.2.3 La localisation actuelle des immigrés internes

La répartition actuelle de la population barcelonaise selon son origine ethnique reflète encore directement cette « histoire de ségrégation », et révèle la force des clivages urbains, bien que, comme le souligne M. RONCAYOLO (1990), "la mixité d'un quartier n'implique pas forcément l'existence de relations entre les groupes qui l'habitent". Les Cartes 11 présentent cette organisation spatiale et doivent être lues en utilisant la grille de lecture de l'espace social présenté dans la Carte 9. Le premier document présente la localisation des personnes nées en Catalogne, et inclut donc à la fois la population catalane et la seconde génération immigrée. Le second présente la localisation que l'on peut qualifier de mixte des immigrés non andalous. Ces deux populations présentent une répartition spatiale similaire, privilégiant les quartiers intermédiaires de classes moyennes populaires et aisées. Les quartiers de grands ensembles au nord sont fortement représentés, mais les autres banlieues sont pratiquement absentes, tandis que des quartiers intermédiaires de l'Eixample, de les Corts et de Sant Gervasi, révèlent les lieux d'implantation privilégiée des fonctionnaires de l'Etat central.

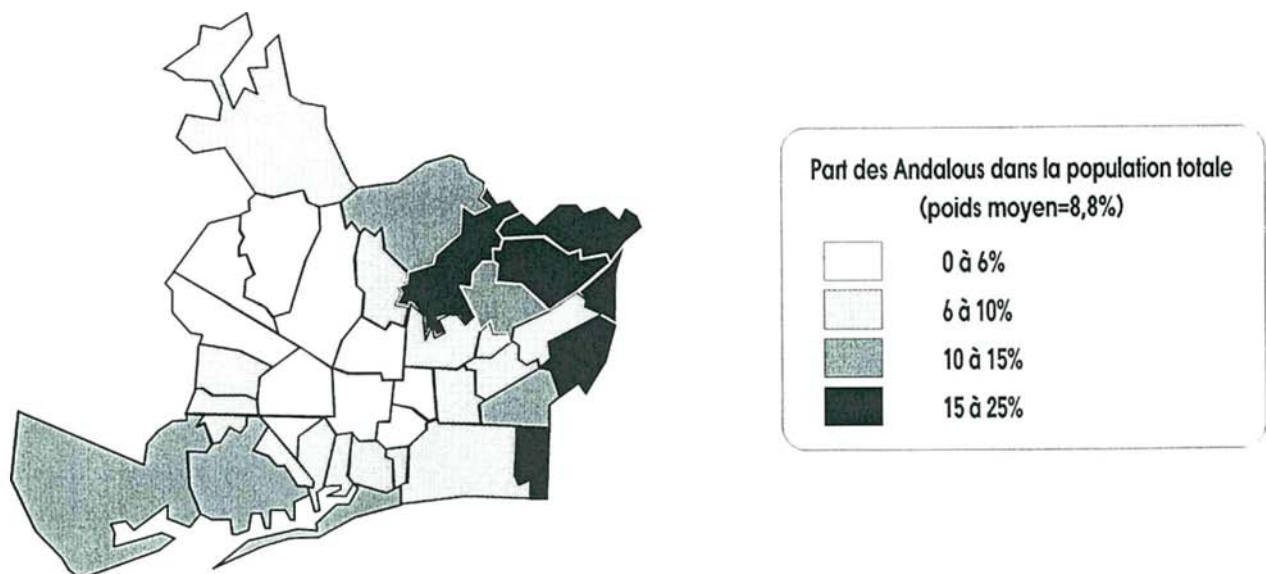
Carte 11 : Répartition de la population barcelonaise selon son origine ethnique en 1991



Par contre, le document concernant la localisation des lieux de résidence des Andalous, où disparaissent la plupart des quartiers intermédiaires aisés, à la faveur des banlieues de l'est, illustre l'héritage des lieux d'implantation spontanée des immigrés durant toute la première moitié du siècle, ainsi que l'implantation des premiers ensembles de logements à bon marché.

La Carte 12, qui montre les quartiers où les Andalous sont fortement représentés dans la population totale, est encore plus parlante, puisqu'elle se calque parfaitement avec la carte de clivages socio-économiques. **La ceinture orientale de banlieues populaires, apparaît bien comme une ceinture de quartiers immigrés ; par contre, en 1991, les quartiers du Centre ville, qui ont joué le rôle de "primo-accueil" sont désormais nettement sous-représentés, la plupart des immigrés ayant accédé à un logement en propriété, et la qualité des logements ayant augmenté en raison des opérations de réhabilitation liées à l'organisation des Jeux Olympiques de 1992.** De la même manière, lors du dernier recensement, le quartier du Poble Nou, fief des derniers bidonvilles barcelonais, et regroupant l'une des plus importantes zones industrielles de la ville, n'apparaît plus déterminant, du fait de l'implantation sur son site du quartier moderne du village olympique, construit de toute pièces sur des terrains qui n'étaient plus à cette date que friches industrielles, dont les architectes ont voulu conserver le souvenir à travers les cheminées des plus belles usines du XIX^e siècle.

Carte 12 : Part des Andalous dans la population par quartier en 1991



Source : IEB, Recensement 1991
Réalisation : Naïk MIRET/MIGRINTER, 1997

0 2Km

Ainsi, on peut dire que la ségrégation est bel et bien le fruit de l'importante immigration qui s'est produite dans la capitale catalane au cours de ce siècle et de la croissance urbaine rapide qu'elle a provoquée. **La ville s'organise selon une distribution sectorielle - division est-ouest - et concentrique, la distance au centre accentuant les différences, vers l'ouest comme vers l'est.** L'ascension sociale se fait dans un premier temps pour les immigrés en allant de la baraque à l'appartement, à l'intérieur de la zone de banlieue, puis en allant des auréoles extérieures vers le centre et vers l'ouest. Pour ceux qui habitent en Centre ville, la promotion passe par l'éloignement de ce quartier. À titre de comparaison, notons qu'à Madrid le modèle de ségrégation concentrique est totalement opposé, puisque si les classes populaires se sont localisées à la périphérie également, le centre ville, à part quelques enclaves isolées dégradées, est resté le domaine des classes aisées. Dans ce cas c'est le rapprochement au centre qui marque l'ascension sociale (TOBIO, 1992).

En termes d'image, ce sont donc ces « quartiers ghettos » qui ont été marqués par l'immigration interne, la « ville catalane » possédant peu de témoignages migratoires. Ces quartiers concentrent les commerces qualifiables d'ethniques, mais surtout les activités de loisirs, maisons régionales, clubs de flamenco, et même bars typiques, portant chacun le nom distinctif d'une région d'origine, où l'on déguste les « tapas espagnoles » les meilleures de Barcelone, sans que les touristes et souvent les Barcelonais de souche en profitent. Cependant, c'est davantage la marque sociale de quartier ouvrier qui les qualifie le plus fréquemment. Mais ce sont surtout les villes satellites de l'agglomération barcelonaise dont l'identité est le plus marquée par l'immigration.

1.3 L'URBANISATION DE LA DEUXIEME COURONNE METROPOLITAINE

Les villes de la première couronne métropolitaine (la CMB) ont accueilli de 1950 à 1970 la majeure partie de l'immigration interne qui était à son apogée. C'est à partir d'une base industrielle archaïque que ces villages agricoles ont dynamisé leur économie, et qu'ils ont accueilli une population immigrée qui s'est accrue par le biais de ses propres filières migratoires, et en raison de la saturation démographique de la commune centrale de la région métropolitaine.

Ces banlieues ouvrières ont été pendant l'âge d'or de l'industrie catalane les fers de lance de l'économie, la capitale s'orientant rapidement à cette même période vers les fonctions directionnelles, et vers le tertiaire de commandement. Situées prioritairement le long des vallées des deux fleuves qui entourent Barcelone, elles ont contribué peu à peu à créer un tissu urbain de plus en plus continu autour de la capitale, et ont permis la constitution de la grande région métropolitaine de Barcelone (RMB), dont la Catalogne tire aujourd'hui en grande partie sa puissance. Elles ont cependant dû subir pendant tout le franquisme le pouvoir illimité

de la mairie de Barcelone qui a su se débarrasser de ses problèmes urbains, tels que les équipements gênants ou polluants, les zones industrielles, ou les bidonvilles, à travers la gestion intercommunale dont elle avait le contrôle.

1.3.1 Des villes nées de l'immigration interne

Le tableau ci-dessous présente la population des principales villes de la CMB. Le rôle joué par l'immigration interne et notamment andalouse dans la constitution des villes de la première couronne métropolitaine apparaît clairement, d'autant plus que ces données ne présentent pas les personnes de la deuxième génération. Certains exemples concrets nous permettent de comprendre comment s'est organisé le territoire métropolitain autour de ces villes.

Tableau 7 : Les immigrés internes dans les principales villes de la première couronne métropolitaine

	Population en 1991	Immigrés Andalous	Pourcentage dans la population totale	Immigrés d'autres régions espagnoles	Pourcentage dans la population totale
l'Hospitalet de LL	272 578	53 517	20	67 434	25
Badalona	218 725	45 673	21	37 056	17
Terrassa	158 063	39 242	25	17 997	11
Santa Coloma de G	133 138	34 661	26	27 579	21
Cornellà de LL	84 927	22 134	26	19 143	23
Sant Boi de LL	77 932	16 106	21	16 385	21
El Prat de LL	64 321	13 041	20	13 864	22
Cerdanyola del V	56 612	11 749	21	10 059	18
Esplugues de LL	48 310	9 284	19	10 940	23
Viladecans	48 294	11 900	25	8 985	19
Sant cugat del V	38 937	3 276	8	6 427	17
Gava	35 204	7 640	22	6 461	18
Sant Adrià de Besos	34 154	6 622	19	6 426	19
Castelldefels	33 017	6 382	19	6 656	20
Sant Viçens dels Horts	20 836	5 253	25	2 740	13

Un village comme Sant Boi de Llobregat abrite déjà en 1920 les 1 500 travailleurs des trois industries textiles qui ont grandi depuis le XIX^e siècle dans sa proche périphérie, et attirent les premiers immigrés murciens et valenciens qui s'installent autour de ces manufactures, au milieu des résidences secondaires de la bourgeoisie barcelonaise. Cette activité économique lui apporte un gain global de population de 4 500 personnes de 1897 à 1936, de 16 000 personnes de 1955 à 1965 et de 35 000 personnes de 1965 à 1975. Au cours de cette dernière période, le flux s'accroît notamment par le biais du regroupement familial, mais aussi du fait de la ré-émigration de familles venant des zones de logement marginal de Barcelone d'où elles sont progressivement expulsées. **Avec 74% de population active employée dans l'industrie à la fin de cette période, et 42% de personnes nées en dehors de la Catalogne, dont la moitié en**

Andalousie, Sant Boi demeure en 1991, malgré l'intégration des deuxièmes générations de l'immigration interne, le prototype d'une cité dortoir immigrée.

Cornellà de Llobregat qui comptait 8 000 habitants en 1939, et 50 000 en 1960 constitue un autre exemple. À cette date, elle gagnait encore 1 000 habitants par mois du fait de l'immigration (CANDEL, 1964). Aujourd'hui, cinquante ans plus tard, cette ville avec 85 000 hab. est la onzième du classement des villes catalanes, mais son tissu urbain est continu avec Barcelone. Ce schéma s'applique aux autres villes satellites telles que, l'Hospitalet de Llobregat, Santa Coloma de Gramanet, El Prat ou Molins de Rei. Ces villes se sont rapidement transformées en cités dortoirs, concentrant de plus en plus une population active secondaire, et cumulant tous les problèmes d'aménagement. **Le phénomène du logement marginal sera notamment déterminant jusque dans les années soixante. Il se manifeste essentiellement sous la forme de noyaux d'auto-construction et de baraques provisoires sur les zones répulsives qui fleurissent sur la couronne montagnaise de l'Aire Métropolitaine de Barcelone, et autour des zones industrielles.**

Le cas de Terrassa est particulier, car, comme pour Sabadell ou Martorell, l'histoire urbaine de cette ville est ancienne, les premières manufactures textiles datant de la première révolution industrielle au XVIII^e siècle. En 1900, cette ville est déjà importante et regroupe 16 000 habitants, déjà en grande partie issus de l'immigration, murcienne notamment. En 1955, cette ville est passée à 74 000 habitants, dont 20% d'Andalous et 15% d'immigrés d'autres régions espagnoles, sans compter une deuxième génération importante. C'est à cette date l'une des principales banlieues immigrées, qui constitue l'un des principaux centres textiles espagnols organisé autour de la filature de la laine et d'une organisation commerciale élaborée. Une enquête de MALUQUER SOSTRES (1963) dans une importante usine de cette ville révèle que 90% des manœuvres et ouvriers non qualifiés sont immigrés, tandis que les cadres et techniciens sont catalans. L'intégration se passe apparemment sans trop d'encombre, et ce même auteur note un nombre important de mariages mixtes (26%), et qu'après 15 à 30 années de résidence, ces immigrés parlent parfaitement le catalan, ce qui leur permet notamment d'accéder à de meilleurs postes au sein de l'entreprise. Cette commune n'a pas connu l'existence de bidonvilles, les immigrés ayant surtout privilégié l'auto-construction sur des terrains achetés, avant l'apparition des grands ensembles.

Par ailleurs, dans les années soixante, le gouvernement franquiste s'est essayé, suivant l'exemple français, à la politique des villes nouvelles, dites aussi "polygones résidentiels", construits de toutes pièces sur ces mêmes communes périphériques. Le polygone résidentiel de Ciutat Badia est un bon exemple de la réalisation de cette politique, comme ceux de Bellvitge ou de San Idelfonso à Cornellà construits durant la même période. Après quinze années de mise en place du projet, Ciutat Badia voit le jour sur un espace intercommunal de 63 hectares (communes de Cerdanyola, Santa Maria de Barbera et Sabadell). Le projet comprend surtout

12 000 logements, dont seulement la moitié sont terminés en 1975⁸². L'infrastructure urbaine quant à elle, malgré certaines allusions dans les documents d'urbanisme, n'a jamais fait l'objet d'une réelle préoccupation durant la période franquiste et aucune opération volontariste d'équipements n'a été mise en place contrairement à ce qui s'est produit en France (SANCHEZ, 1983).

La plupart des personnes résidant en 1975 dans cette banlieue (65%) travaillent à l'extérieur mais dans la province de Barcelone, alors que seulement 5% travaillent à Ciutat Badia. Les trois quarts de cette population doivent en fait effectuer 40 km par jour pour se rendre à leur travail et doivent encore se déplacer vers Barcelone ou Sabadell, pour leurs loisirs, ou pour accéder aux services "supérieurs" (spécialistes médicaux, établissements scolaires secondaires, équipements sportifs...). J. E. SANCHEZ (1983) souligne également que "bien que deux des autoroutes les plus importantes de Catalogne traversent le quartier, il n'existe aucun accès direct depuis la ville de Ciutat Badia".

L'enquête réalisée par ce même auteur révèle que 87% des habitants en 1975 étaient nés à l'extérieur de la Catalogne, alors qu'à cette même date, cette population ne représente que 37% de la population nationale. Il s'agit donc bien d'une ville construite de toutes pièces et à la hâte pour accueillir la population immigrée, et elle n'a été dotée d'aucune structure administrative de représentation, ni d'aucune autonomie politique. Elle n'a pas par exemple, suscité avec le temps la constitution d'une commune autonome, qui lui aurait donné une identité administrative.

Cet exemple illustre bien ce que l'on a appelé la politique d'expulsion des "bidonvilles verticaux" de la métropole vers la périphérie, ces grands ensembles étant destinés à recevoir les habitants des bidonvilles barcelonais détruits. Ces grandes barres de béton sont plantées sur des terrains la plupart du temps insalubres et dépourvus du minimum d'urbanisation nécessaire telle que les équipements de voirie, de services sanitaires ou sociaux et de commerces. Rapidement, le prix du logement à bon marché et le jeu des filières migratoires transforment ces villes en destinations principales des nouveaux immigrés. Dans les années quatre-vingt d'ailleurs, devant l'augmentation des prix du logement à Barcelone, ces villes accueillent une grande partie des populations qui quittent la capitale. Les deux terrains d'étude que nous avons choisi pour notre recherche dans cette première couronne métropolitaine illustrent bien la fonction métropolitaine de ces villes secondaires.

⁸² - Les 6000 logements qui seront construits finalement n'ont rien à envier aux immeubles les plus décriés de la banlieue parisienne. Ils sont répartis en 200 barres de cinq à seize étages, et sont d'une superficie des plus réduites, allant de 60 m² pour les F3, à 75 m² pour les F5 (SANCHEZ, 1983).

1.3.2 Les cas de l'Hospitalet de Llobregat et Santa Coloma de Gramanet

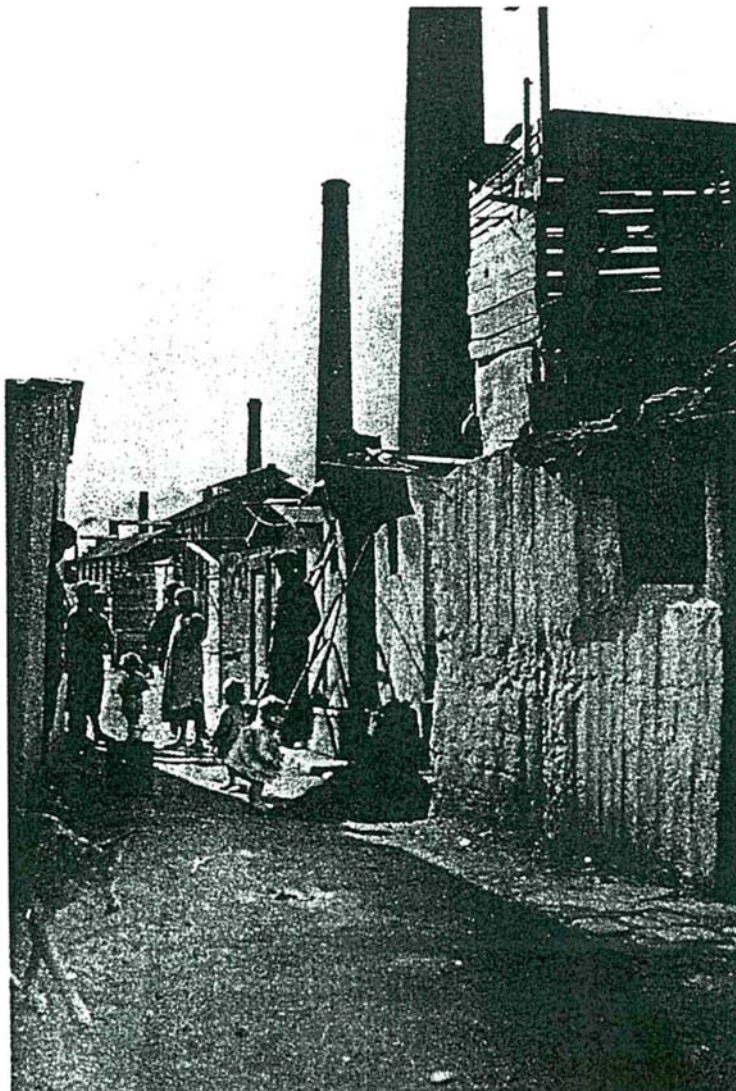
A l'Hospitalet de Llobregat, l'industrialisation démarre en 1819 avec la canalisation de la rivière Llobregat qui permet l'essor sur ses rives d'industries textiles, qui trouveront un nouveau support dans l'arrivée du chemin de fer au cours du XIX^e siècle. Dès la fin de ce siècle, se créent également des industries métallurgiques et verrières, et l'on voit apparaître les premiers immigrants originaires de la région de Murcie, la ville atteignant ainsi 5 000 hab. en 1900.

Ces premiers immigrants vont s'installer majoritairement dans le quartier ancien de Santa Eulalia, puis, celui-ci étant vite saturé avec l'afflux migratoire, commencent à construire des baraques à la Torrassa, et à Collblanc. Les photos suivantes nous montrent le bidonville de la Torrassa, qui voit le jour dans les années vingt. De 1950 à 1970 se produit la seconde vague migratoire déterminante pour la ville de l'Hospitalet qui accueille surtout des Andalous et des communautés gitanes du reste de l'Etat. Rien que durant le lustre de 1960-1965, la ville a reçu 50 000 personnes qui sont venues occuper les nouveaux logements sociaux de Bellvitge et Can Serra.

C'est cette période qui marquera le plus le caractère urbanistique de la ville, car l'explosion démographique, mal gérée en raison de sa brutalité et des faibles moyens de la municipalité, se concrétise par la croissance désordonnée des banlieues modernes, mal équipées et sans projet urbain, telles que celles du quartier de Pubilla Cases, et de la Florida. En outre, la difficulté à suivre le rythme d'augmentation de la population entraîne l'augmentation des logements marginaux, auto-construits. **À la fin des années soixante-dix, les quartiers qui constituent la ville, chacun lié à une de ses périodes historiques, et surtout les plus récents, comme Bellvitge, La Florida, et Pubilla Cases ou le polygone Gornal, croissent chacun de leur côté, avec certes une identité de quartier forte, liée à la force de cohésion des associations de quartier durant la période franquiste, mais s'identifiant davantage à la nébuleuse urbaine de Barcelone qu'à une éventuelle identité de l'Hospitalet.** En 1991, lors du dernier recensement, la population était encore composée de 20% de personnes nées en Andalousie et de 25% nées dans une autre région espagnole. Parmi les 55% restants, se trouve une grande majorité de membres de la deuxième génération immigrée.

L'exemple de Santa Coloma présente exactement la même typologie d'évolution. Née de l'exode rural de la fin du XIX^e siècle, cette commune connaît l'immigration de façon plus tardive. Dès les années vingt, elle accueille avec les quartiers périphériques de Barcelone, les premiers logements à bon marché, « les casas baratas » destinés à reloger les immigrés expulsés des terrains de l'Exposition Universelle de Montjuïc. Par la suite, CANDEL (1964), cite en exemple le quartier de Can Calvet qui a grandi sous la forme de logements auto-construits sur les terrains accidentés des collines de Montalegre culminant à une altitude de 800 mètres.

Photo 2 : les logements des bidonvilles des « Murciens » dans les années trente à l'Hospitalet.



Ces deux documents montrent le bidonville de la Torrassa, construit à la fin des années vingt. Selon CANDEL (1964), ce quartier comptait à cette époque jusqu'à 80% de Murciens, d'Andalous et de Galiciens dans une moindre mesure, mais dans la plupart des cas, ces espaces n'accueillaient aucune famille catalane. Ces deux photos où apparaissent en arrière plan les usines, témoignent de différents stades de ces logements, les immigrés les mieux installés possédant une construction en dur, les autres constructions n'ayant rien à envier dans leur matériaux aux bidonvilles actuels du Tiers Monde.

*Source : Carles SENTIS, *Viatge en Transmiserià*, ed. La Campana, Barcelona, 1994.*

Mais c'est surtout la vague migratoire des années 60 qui sera décisive pour cette ville. Alors qu'en 1950 la commune ne comptait que 15 000 habitants, cette population est multipliée par sept en vingt ans et atteint déjà 106 000 habitants, pour arriver, avec une croissance plus lente, à 133 000 hab. en 1991. A l'heure actuelle, 46% des habitants sont encore des immigrés, dont plus de la moitié sont nés en Andalousie, les autres immigrés provenant surtout d'Estrémadure et des deux Castilles (Tableau 7).

En matière d'organisation spatiale de l'immigration, les données actuelles sur les lieux de naissance montrent une grande homogénéité des lieux de résidence des immigrés andalous qui se répartissent de manière égale entre les six districts⁸³. Le district 3, proche de l'ensemble des industries et qui abrite notamment l'entreprise DAM, regroupe 17,5% des Andalous. Dans le district 5, au sud, se trouvent d'importantes zones d'habitat collectif, où de nombreux immigrés se sont logés dans les années soixante, là encore sur les terrains pentus du sud de la commune. Au nord, ce district, constitué d'un tissu ancien concentre 19% des Andalous. Le district 6, Fondo, qui le jouxte, continue le noyau d'habitat ancien originel, et reste le symbole des quartiers andalous.

Dans les années 70, Santa Coloma est le symbole des villes dortoir, dont les habitants travaillaient surtout à Barcelone, Badalona et Sant Adrià de Besos, seulement 23% de la population active travaillant dans la commune. Les criantes lacunes d'équipements (scolaires, sanitaires, commerciaux et de loisir) vont provoquer à cette période d'importants mouvements sociaux menés par de puissantes associations de voisins⁸⁴. La commune ne possède plus aujourd'hui⁸⁵ qu'une seule industrie, la DAM, qui produit de la bière, et quelques petites entreprises du secteur de la confection, l'activité principale était la construction en déclin depuis les années 80 et le tertiaire d'encadrement.

Barcelone a donc connu en même temps que la France la crise des banlieues, liée également aux problèmes d'immigration, bien qu'en l'occurrence ce ne soient pas des populations étrangères qui sont touchées dans les années quatre-vingt, mais dans un premier temps les immigrés internes qui y sont majoritaires. **Dans la grande banlieue de Barcelone, les « villes satellites » sont la caricature de l'urbanisation qui a dominé sous la période franquiste, et de la croissance trop brutale liée à l'absence de gestion à l'arrivée des premiers flux migratoires.**

⁸³ - Cf. carte n° 47 , chapitre 8.

⁸⁴ - Ces associations publient dans les années soixante-dix une revue mensuelle à 20 000 exemplaires et ont élaboré un "Plan Général Alternatif pour Santa Coloma", proposition visant à transformer les tendances de dégradation urbanistique, (cf. A. DURA i GUIMERA, "Moviment urbà, premsa local i canvi en la percepció del paisatge de Santa Coloma de Gramanet", in Documents d'anàlisi geogràfica, N° 19-20, Barcelona, 1992).

⁸⁵ - Voir l'évolution de cette commune dans le chapitre 8.

Les habitants de ces espaces payent le "coût social" de la croissance métropolitaine, qui signifie pour eux une dégradation des conditions de vie (OLIVE, 1974). En outre, une telle concentration d'habitants issus de l'immigration a posé des problèmes d'assimilation importants. Beaucoup d'enfants ont été élevés jusqu'à la démocratie sans aucun contact avec la culture catalane, et il n'est pas rare de se faire remarquer quand on parle en catalan. Avec l'abondance de manifestations populaires liées à la culture andalouse et aux autres cultures régionales, la personnalité de ces villes se trouve fortement marquée par l'immigration. **Avec la crise économique récente qui sévit plus particulièrement dans ces espaces caractérisés par l'importance de la population industrielle, la société locale qui voit chuter son niveau de vie est confrontée aux grands problèmes de société moderne : temps de transport élevés, absence d'infrastructures publiques, chômage, exclusion sociale, délinquance...**

Nous retrouverons ces deux communes et les quartiers d'immigration de Barcelone dans la troisième partie de notre travail, où nous essaierons de comprendre comment cette expérience ancienne de l'immigration interne a permis à la Région métropolitaine de Barcelone d'organiser l'accueil des populations immigrées étrangères récentes. Cependant, on ne peut comprendre les difficultés d'intégration de ces espaces à la société métropolitaine et les ressemblances avec la situation française sans une connaissance préalable du sentiment nationaliste catalan et du traitement politique fait de l'immigration durant cette période.

II LA REGULATION DES RELATIONS INTERETHNIQUES PAR LA SOCIÉTÉ METROPOLITAINE

Le nationalisme catalan, le Catalanisme, expression de l'identité catalane est extrêmement méconnu en Europe et notamment en France. Si les Jeux Olympiques mettant en avant de la scène mondiale la ville de Barcelone, ont révélé une situation originale, qui s'est manifestée notamment à travers les discours d'inauguration et de clôture en catalan - y compris celui du roi d'Espagne -, celle-ci n'en apparaît pas pour autant justifiée et se trouve souvent assimilée aux cas corse, breton ou même basque, qui sont cependant tous plus différents les uns des autres.

Pourtant, le catalanisme apparaît comme une composante déterminante de l'intégration de la société catalane. Dans la définition commune du concept de nationalisme, on identifie fréquemment ce sentiment à une région culturellement homogène. **La Catalogne est pourtant l'exemple même de l'hétérogénéité des origines culturelles et paradoxalement des revendications nationalistes.** Ainsi, comme le souligne Ana CABRE (1989), "finalement cette société qui a connu un brassage culturel exceptionnel a des caractéristiques distinctives que l'on ne peut pas confondre".

Par ailleurs, nous avons pu observer comment l'immigration a constitué un stimulant pour une démographie catalane très tôt en perte de vitesse, ce qui explique en partie l'histoire complexe de cette nation, qui malgré un contexte politique hostile et souvent destructeur, a réussi à aboutir à une autonomie importante. On peut donc dire que le **dynamisme apporté par l'immigration, et le formidable essor économique qu'elle a permis, ont été indirectement, en donnant du poids à cette "nation sans Etat", les moteurs de la réussite de son nationalisme.** « L'immigration est politiquement un grand bénéfice, puisqu'elle augmente le poids numérique des Catalans dans la péninsule ibérique » (J.M MARTINEZ MARI ODENA, 1964). Or, cette affirmation est totalement contradictoire avec les liens qui se tissent habituellement entre nationalisme et xénophobie, qui sont souvent liés dans la plupart des Etats européens. La relation entre catalanisme et immigration apparaît donc comme une réalité fort complexe qu'il faut observer avec une certaine distance par rapport au sentiment national catalan d'une part, et avec la compréhension nécessaire des formes d'expression de ce sentiment d'autre part.

II.1 LE CATALANISME : UN NATIONALISME FORT

Comment l'apport constant de populations d'origines diverses a-t-il pu finalement aboutir à l'élaboration d'une identité commune ? **Peut-on expliquer la force du catalanisme par un réflexe d'exacerbation de l'identité nationale face à la pression migratoire, ou ne doit-on pas plutôt faire intervenir la lutte commune des Catalans de souche et des immigrés contre la dictature franquiste qui se serait concrétisée par une culture nationale commune, symbole de l'opposition au pouvoir central ?** Soulignons encore une fois qu'il ne s'agit là que de quelques interrogations afin d'affiner ce débat. Cependant, malgré la difficulté à prendre une position objective, depuis mon expérience personnelle, dans un débat si polémique, l'intérêt de ces interrogations paraît essentiel et pourrait être synthétisé par la réflexion de l'écrivain Francisco CANDEL, lui-même immigré :

"On peut aller dans certaines nations et y rester dans une observation amicale, les coudes sur la barrière. En Catalogne, on ne peut pas, il n'y a pas d'autre solution que de sauter dans l'arène, et comme Hamlet, d'être ou ne pas être ; on ne peut se limiter à sympathiser"
(CANDEL, 1964).

II.1.1 L'expression d'une identité marquée

Nous parlerons ici de "catalanisme" et non de "nationalisme" pour bien marquer l'objet de notre propos. Nous parlons ici d'un sentiment national fondateur d'une société minoritaire à l'intérieur d'un Etat, qui s'exprime majoritairement par une volonté d'autonomie à l'intérieur d'un Etat "fédéral".

Nous n'entrerons pas dans le débat sur la pertinence de ces revendications nationalistes : le catalan est-il une langue, les Catalans constituent-ils une nation? Nous admettrons que la constitution moderne espagnole les reconnaît comme tels, et pour adopter une définition consensuelle, nous mentionnerons celle de Ingmar SOHRMAN, qui souligne que **"la plus correcte, la plus facile et probablement la plus vague des définitions est que si un peuple qui parle un certain dialecte le considère comme une langue, alors c'est une langue et il se passe la même chose pour les termes de "minorité", "groupe ethnique" et "nation"; par exemple, si un peuple lui-même regarde les membres de sa société comme appartenant à une minorité et/ou un groupe ethnique, et/ou une nation, alors ils en constituent un"** (SOHRMAN, 1993)⁸⁶. Vicent PARTAL exprime cette même idée lorsqu'il souligne "qu'il n'y a rien qui consolide davantage une nation que la volonté de lui appartenir" (TERMES, 1995).

Or nous avons vu que le peuple catalan a constamment exprimé cette volonté à travers sa lutte constante pour l'autonomie politique. Jordi CASASSAS différencie le catalanisme des autres nationalismes européens par "une survivance ininterrompue qui le transforme en une constante historique de l'époque contemporaine" (TERMES, 1995). En outre, il souligne que cette appellation - catalanisme au lieu de nationalisme catalan - aujourd'hui généralisée, unique en Europe, tend à souligner le sentiment "d'un mouvement qui se sent différent par la frustration politique permanente de l'absence d'Etat", alors qu'il a connu au Moyen âge une forme primitive de "l'Etat nation".

Par ailleurs, « **le protagonisme de la société civile est une des grandes caractéristiques du catalanisme comme mouvement nationaliste sans Etat** » (RIQUER I PERMANYER, 1996). Le sentiment d'appartenance à la nation catalane a été constamment exacerbé par les différentes formes d'oppression qu'il a subi⁸⁷. Dans ce contexte conflictuel, une grande majorité de la population s'est appropriée le catalanisme théorisé par la bourgeoisie intellectuelle de la renaissance du XIX^e. Il s'agit d'une manifestation de l'identité, totalement spontanée, fondée sur la seule conscience d'une appartenance commune, mais qui n'implique pas forcément l'adhésion à un projet politique concret. Ce sentiment est fortement symbolisé par la pratique et l'attachement à la langue et aux multiples manifestations culturelles et folkloriques mises en valeur par la "Renaissance" et jamais reniées depuis⁸⁸. Né d'une résistance culturelle, le catalanisme est ainsi devenu, par la force de la lutte contre la répression qu'il affronte, un sentiment politique. Or, cette lutte a rassemblé en Catalogne l'essentiel des forces anti-franquistes, incluant notamment une grande partie des immigrés qui par ce biais ont adopté

⁸⁶ - C'est suivant cette définition que, dans cette partie de notre travail, nous qualifierons « d'ethnique » certaines spécificités de la nation catalane (culture, langue...).

⁸⁷ - Pour un complément d'information sur les persécutions dont ont fait l'objet la culture et la langue catalane à travers l'histoire, lire les ouvrages de J. BENET, (1978) et de J. M. AINAUD DE LASARTE (1995).

⁸⁸ - Ce large panel de pratiques catalanistes s'étend de la danse traditionnelle (la sardane) au sport national (les châteaux humains), à la célébration de la fête nationale, le 11 septembre.

comme leur, le sentiment national catalan, et se sont trouvés mêlés aux luttes pour l'autonomie. Cette caractéristique apparaît d'ailleurs comme ancienne, puisque déjà au XIX^e siècle, certains nationalistes basques, critiquaient le nationalisme catalan, qui faisait selon eux l'erreur d'intégrer dans ses rangs des gens avec des noms castillans, qui menaçaient de dénaturer l'essence de ce mouvement national (RIQUER I PERMANYER, 1996). Cependant, l'identité catalane est aujourd'hui fortement marquée, d'autant plus que la population est pour moitié d'origine "exogène". Une enquête a montré en 1989 que 37% de la population se dit catalane tandis que 33% se sentent autant Catalans que Castillans (PUIG MORENO, 1996). En outre, **en 1977, lors des premières élections démocratiques, 3% des immigrés et 12% de leurs enfants auraient voté pour un parti nationaliste catalan** (SOLE, 1981).

II.1.2 La conciliation politique entre catalanisme et immigration

En Catalogne, au lendemain de la démocratie, chaque parti politique a dû se définir par rapport au catalanisme, qui avait été l'un des moteurs, dans cette région, de la mobilisation populaire démocratique. De fait, à l'heure actuelle, toutes les formations politiques catalanes défendent leur propre conception du catalanisme - allant de l'indépendantisme à des formes négociées d'autonomie, avec notamment des interprétations différentes de l'immigration -, même si certains, comme le parti socialiste, ont dû par cette prise de position prendre des distances par rapport à leur groupe politique au niveau national. Le Parti Populaire de Catalogne⁸⁹, qui reste le descendant direct du franquisme, est le seul malgré son inscription actuelle dans le contexte décentralisé de l'autonomie, à rester en marge des débats nationalistes. Cependant, au niveau national, le fait que ce parti ait dû pactiser avec celui de l'actuel président de la Generalitat, *Convergència i Unió*, pour former un gouvernement au lendemain des élections présidentielles de 1996, l'a amené à un discours plus nuancé.

Le débat catalaniste est depuis longtemps animé par les différentes interprétations de la relation à l'autre, qui dans certains cas s'approche de la xénophobie. Dès 1902, l'un des fondateurs de la pensée politique catalaniste, Valenti ALMIRALL, s'indigne contre les "catalanistes actuels" qui "déclarent barbares les non Catalans, ou ceux qui ne pensent, ne parlent ou ne prient pas comme eux, même s'ils sont nés en Catalogne", en déclarant, "nous n'avons rien en commun avec ce catalanisme en usage qui prétend synthétiser ses désirs et aspirations dans un chant de haine et de fanatisme" (TERMES, 1995). Un courant de pensée, le « Lerroxisme », apparaîtra même au début du siècle et ce qualificatif restera dans les débats pour qualifier toute tentative d'opposer les immigrés à la population catalane. D'autres prises de position soulignent le caractère d'ouverture sur les autres cultures, ainsi, en 1932, le président

⁸⁹ - Branche régionale du parti de l'actuel président AZNAR.

MACIA, en ouvrant le Parlement de la Catalogne déclara : « Tous les Catalans - ceux de sang, ceux de langue, ceux de naissance et ceux de résidence - participeront aux avantages de l'organisation autonome ».

Le travail de J. HALL permet de classer les grandes tendances de l'appréhension des phénomènes migratoires, au cours des années soixante, où il devient plus facile de s'exprimer sur le sujet, et où le débat est largement ouvert⁹⁰ (HALL, 1979). Elle distingue en effet quatre grandes approches : "l'anti-nationaliste de droite, la nationaliste anachronique, l'anti-nationaliste de gauche et la néo-nationaliste". Cette classification, aujourd'hui dépassée, a le mérite de nous fournir une trame de lecture de l'évolution du sentiment nationaliste face à l'immigration.

La première, défendue par le régime franquiste et ses partisans, est fondée sur "une représentation sciemment fautive des faits". Cette interprétation tend en fait à considérer le catalanisme comme un sous-groupe du nationalisme espagnol, défendu par le pouvoir franquiste, et n'observe de ce fait aucune difficulté dans les réalités d'intégration des immigrés en Catalogne.

La seconde, basée sur ces interprétations officielles erronées, apparaît comme une réaction patriotique contre le régime, où l'immigré espagnol est souvent assimilé au pouvoir dictatorial et à ses intérêts, sans qu'on en connaisse sa véritable nature. Cette vision très conservatrice se fonde souvent sur les écrits d'avant-guerre, et met l'accent sur la menace de dilution de l'identité catalane du fait du poids démographique de l'immigration. Elle apparaît fortement assimilationniste, et semble avoir catalysé l'ensemble des réactions méprisantes et ethnocentriques face à l'immigration. M. CRUELLES définit par exemple l'intégration comme "la dilution ou l'absorption d'une communauté dans ou par l'autre" (CRUELLES, 1965). De manière générale, ce courant définit l'appartenance comme l'adhésion stricte à la langue et à la culture, et ses représentants ont tendance à envisager l'immigration uniquement dans la perspective du pays d'accueil, mais jamais dans celle des immigrés eux-mêmes.

L'approche nationaliste de gauche n'est, elle, pas analysée car la censure l'a empêchée de s'exprimer librement à cette période. C'est pourquoi la position anti-nationaliste de gauche a davantage retenu l'attention de J. HALL. Mais ce courant sous-estime le fait national et l'oppression qu'il subit. Les anti-nationalistes de gauche critiquent par exemple le fait que l'on ne prenne pas en compte les enrichissements culturels potentiels que peuvent apporter les immigrés espagnols et qu'on ne perçoive pas l'enrichissement apporté à la société par le métissage. L'intégration est pour eux un processus participant, handicapé par le fait que le catalanisme est d'inspiration bourgeoise, antagoniste de la culture ouvrière des immigrés.

⁹⁰ - On assiste même en 1965 à des tentatives de création d'un institut catalan de l'immigration, qui ne verra jamais le jour, mais dont l'objectif était de résoudre les problèmes migratoires.

L'approche néo-nationaliste serait selon cet auteur l'ancêtre des positions actuelles du catalanisme face à l'immigration. Elle est fondée sur le "besoin de rapprochement des Catalans de naissance et de ceux d'adoption" et se caractérise par une tolérance supérieure et des aspirations consensuelles. Cette approche se renforce à la fin de la décennie soixante et semble plus proche de la réalité nationale à la veille de la démocratie. F. CANDEL (1985), note « qu'au cours de la première campagne électorale (1977), les partis adoptent une conduite cohérente, humaine et équilibrée face à l'immigration ». Ce courant montre le risque de confrontation et de ségrégation des deux communautés et représente en fait l'adaptation consensuelle à un nouveau contexte. L'actuel Président de la Generalitat est rattaché par J. HALL à ce mouvement, et défend l'idée qu'est Catalan celui qui travaille et vit en Catalogne. Le concept d'assimilation y est remplacé par celui d'intégration, défini par J. PUJOL comme "un processus d'interrelation, un jeu d'influences mutuelles qui a pour objectif fondamental la création d'une réalité unitaire" (PUJOL, 1976). Ce courant se positionne en fait dans une perspective d'acceptation globale de l'immigration, dans la mesure où elle est nécessaire tant aux Catalans qu'aux immigrés, mais dans les limites d'un projet de nation commun, où le fait catalan ne puisse être menacé. Jordi PUJOL, déclare dans ce même ouvrage en 1976, "je n'adopterai jamais de position défensive, ou de refus face à l'immigration, [...] mais cela ne signifie pas ignorer les conséquences qu'elle peut avoir, et notamment celle de la destruction du peuple catalan que nous devons absolument éviter". L'importance numérique des vagues migratoires des années soixante et soixante-dix a ainsi progressivement centré la réflexion sur les concepts "d'intégration" et de "normalisation culturelle" - ou de "recatalanisation" du territoire - abandonnant ceux de "biculturalisme" et "d'assimilation". Selon les définitions de J.M. AINAUD de LASARTE et al. (1980), l'intégration serait la symbiose spontanée, le "métissage" des traits culturels propres aux immigrés d'une part et aux Catalans d'autre part : ce concept correspond en fait plus précisément au terme français "d'acculturation".

II.2 L'INTEGRATION DES IMMIGRES ESPAGNOLS

On a pu observer, notamment dans la décennie soixante, où le thème migratoire acquiert une dimension conflictuelle, des discours d'exclusion face aux immigrés espagnols qui conservaient leurs habitudes et leur langue. **Trop souvent peut-être, l'exaspération des Catalans se sentant brimés se traduira par le refus total de la différence.** Au lendemain de la démocratie, de nombreux Catalans et immigrés, craignent que dans des circonstances historiques désormais moins conflictuelles, le caractère défensif de la langue catalane se transforme en une action xénophobe, chauviniste et agressive, en contradiction avec le droit de chacun de parler sa propre langue (SOLE, 1981). Cette dérive d'exclusion a suscité de nombreux débats autour de la notion de menace de l'identité qui ont pu rappeler certains discours xénophobes nationalistes européens, ou ceux des premières heures de l'immigration en Catalogne.

La lecture des témoignages du début du siècle montrent une xénophobie et un chauvinisme - on ne parlait pas de racisme à cette période - bien plus violents que ce que l'on peut observer à l'heure actuelle face aux nouvelles immigrations, et que ce qu'ont connu les immigrés par la suite. L'ouvrage de Carles SENTIS (1994) est à cet égard révélateur. Ce recueil d'articles journalistiques réalisés au cours de l'année 1932 sur le thème de l'immigration murcienne apporte un précieux témoignage de l'état d'esprit des catalans face à cette "invasion migratoire", selon les termes de l'auteur. Ainsi, les termes de présentation des articles dans ce quotidien explicitaient que :

"la troisième partie de ces articles s'attache à exposer la distribution du matériel humain en Catalogne et dans le sud de la France, la vie qu'ils y mènent, et les nombreux problèmes que créent l'existence de la colonie murcienne, surtout en Catalogne" (SENTIS, 1994/126)

Par ailleurs, les propos mêmes de l'auteur, qui montre pourtant une grande compréhension quand aux nécessités migratoires des Murciens et aux difficiles conditions de vie qu'ils affrontent en Catalogne, sont teintées de la peur de la perte de l'identité catalane, que nous retrouverons chez Vandellos à la même époque, quand l'esprit catalaniste est revigoré par l'ambiance de la république et de l'autonomie catalane. Il commente en effet, dans une chronique où il montre l'implantation murcienne dans les villages catalans, quelle a été sa réaction, à la sortie d'une école locale où parmi la foule d'enfants il n'entendait aucun mot en catalan, lorsqu'il a enfin entendu une phrase en cette langue :

"j'ai regardé ces enfants avec une certaine émotion, j'avais l'impression que ces trois mômes étaient les survivants d'un peuple éteint" (SENTIS, 1994/112).

Cependant, ces premières vagues migratoires d'avant-guerre, celles des "Murciens", ont rapidement trouvé leur place en tant que "nouveaux Catalans" ; leur nombre étant réduit, ils se sont dispersés dans le tissu résidentiel catalan et ont cohabité directement - dans leur profession notamment - avec les Catalans des couches populaires, issus de l'exode rural. Ils ont d'ailleurs participé massivement à la restauration de l'autonomie catalane sous la République en 1932.

II.2.1 La période franquiste, entre biculturalisme et assimilation

Cette forme d'intégration n'a pas été possible dans les années soixante, d'une part parce que les différents traits culturels catalans étaient effacés par la culture dominante du pouvoir central et, d'autre part, par la concentration résidentielle et professionnelle des nouveaux arrivants. Cette ségrégation poussée a provoqué une mutuelle ignorance, aboutissant à la création d'une image synthétique faite de stéréotypes et de clichés sur l'identité de l'autre. En fait, l'intégration des immigrés espagnols à la société catalane s'est déroulée contrairement

aux pays d'immigration d'Europe de l'Ouest dans un contexte de biculturalisme. A la culture⁹¹ catalane, non officielle mais bien vivante, s'est juxtaposée celle des immigrés espagnols, identifiée à la culture franquiste, en raison uniquement de leur similitude linguistique. De par leur position sociale, les immigrés ont rapidement constitué une communauté relativement fermée dans l'ensemble du prolétariat industriel dont ils étaient la principale composante. En fait, la problématique d'intégration à cette période se caractérise par la présence de deux cultures de force inégale : « la catalane de tradition séculaire, avec le double versant savant et populaire, [...] et celle des immigrés, de diverses provenances, faite de morceaux de culture populaires, étant donné leur origine sociale ». Au début du siècle, ces cultures ne sont pas entrées en conflit, mais ont donné lieu à des « synthèses spontanées » (AINAUD de LASARTE & AL., 1980).

Contrairement à ce qui se produit dans le cas d'une immigration culturellement minoritaire, ce sont les Catalans, à qui l'état centralisateur a imposé la connaissance de la culture et de la langue castillanes dominante, qui doivent eux-mêmes être considérés comme biculturels. Leurs manifestations « d'appartenance ethnique » - telles que le choix volontaire de s'exprimer en catalan dans une assemblée linguistiquement mixte - sont alors ressenties par les immigrés comme une volonté de distanciation et de "séparatisme".

Si dans le contexte habituel des processus migratoires c'est la culture immigrée qui est minoritaire, en Catalogne jusqu'à la démocratie, comme au Québec, c'est la culture locale qui est minoritaire. C'est suite à ce contexte que, à l'arrivée de la démocratie "l'ethnie d'accueil comprend l'assimilation culturelle d'autres ethnies comme participant à la défense de sa particularité ou de son identité" (ESTEVA FABREGAT, 1984). Dans cette logique, l'immigration est souhaitée tant par la nation québécoise - qui affiche officiellement ses objectifs - que par la nation catalane, dans la mesure où il y a assimilation.

Mais c'est dans les cas de non-assimilation que se produisent les conflits inter-ethniques, matérialisés de la part des Catalans par des diatribes telles que "apprends le catalan ou repars chez toi !", ou inversement de la part des immigrés "parle-moi en chrétien !", "les Catalans parlent comme les chiens !" (ESTEVA FABREGAT, 1984). Ces problèmes d'intégration des immigrés internes se sont surtout présentés dans les villes où ceux-ci étaient sur-représentés, soit dans les villes satellites de la première couronne métropolitaine. En effet, à partir des années soixante, les lieux de résidence d'un grand nombre d'immigrés les prive d'une relation directe avec la population catalane. Si l'on se réfère à la population adulte, des villes comme Santa Coloma, l'Hospitalet, Cornellà ou El Prat de LL., sont baignées dans la culture des immigrés largement majoritaires avec 70% des habitants⁹².

⁹¹ - Nous entendons par ce concept l'acception commune, "la culture englobant les comportements spécifiques d'une communauté humaine dans l'espace et dans le temps" (ESTEVA FABREGAT, 1984).

⁹² - Alors que cette proportion est comprise entre 30 et 40% dans les villes de faible immigration comme Girona ou Lleida (TERMES, 1984 : 135)..

"Les quartiers immigrés tendent à renforcer la solidarité ethnique, [...] ils s'érigent comme une barrière à la communication sociale entre groupes ethniques immigrés et catalans et à la réalisation de mélanges culturels dynamiques et de métissages par voie matrimoniale" (ESTEVA FABREGAT, 1984).

En outre, l'immigré est en majorité d'origine rurale, et doit s'adapter aux modes de vie urbains de manière brutale comme ce fut le cas pour les immigrés d'origine rurale dans les Etats d'Europe de l'Ouest durant les "Trente Glorieuses". Ce traumatisme est d'autant plus fort que dans la plupart des cas les immigrés n'envisagent pas de retourner dans leur région de départ, ce qui leur permettrait de mieux tolérer une situation sociale transitoire. La plupart des enquêtes ont en effet montré que contrairement au cas le plus fréquent dans la migration internationale, les immigrés internes en Catalogne sont peu attachés à leur région d'origine, vers laquelle même les retours saisonniers sont peu fréquents (SOLE, 1988 ; BOTEY, 1986).

Dans ce contexte relativement tendu, les processus d'intégration les plus efficaces se sont en fait déroulés au moyen de la participation civique. En effet, "les syndicats et les associations de voisins ont joué un rôle primordial pour créer de nouvelles relations humaines qui remplacent celles que l'on a rompues en émigrant" (BOTEY, 1986). En arrivant sur le territoire catalan, les immigrés les plus politisés ont continué leur lutte contre la dictature, intimement mêlée en Catalogne aux revendications pour l'autonomie catalane. Cette communauté d'action a créé une intégration spontanée qui a été primordiale dans la dédramatisation des problèmes d'intégration des immigrés.

D'autre part les associations de voisins des quartiers immigrés, souvent organisées autour des paroisses les plus progressistes, ont constitué également un lieu d'échange, de rencontre, et d'intégration. Au sein de ces lobbies puissants, l'action militante en faveur des équipements de quartier et les combats urbanistiques s'est confondue avec la lutte syndicale et la lutte pour la démocratie. L'ouvrage de Jaume BOTEY (1986), à travers 54 histoires de vie de membres de l'une des plus célèbres associations, celle de Can Serra à l'Hospitalet, montre comment l'adhésion à ce mouvement a signifié pour de nombreux immigrés, non seulement une phase d'intégration sociale déterminante, mais un enrichissement personnel, donnant un sens nouveau à la migration. Les témoignages soulignent tous comment le militantisme en faveur de leur quartier a signifié "l'enracinement sur la terre catalane, le passage du rôle de simple force de production, à celui de citoyen", avec des droits et des moyens d'expression, qui souvent leurs avaient été fermés dans leur terre d'origine comme dans leur terre d'immigration. Beaucoup soulignent également comment c'est à la faveur des activités des associations qu'ils ont pris conscience de la réalité de la "catalanité".

"C'est grâce à l'association que j'ai compris ce que c'était la Catalogne. C'était lors du fameux 11 septembre"⁹³, moi je n'avais jamais entendu parler de cette date, mais tous ceux de l'association y sont allés, et moi aussi, je crois que depuis lors je me sens davantage catalane » [...] Les fêtes de Can Serra nous ont aidés à nous intégrer à la Catalogne. Dans les fêtes régionales, les repas nous permettent de nous souvenir de notre terre, mais le souvenir et la découverte de sa propre terre font que les gens s'unissent davantage à la terre dans laquelle ils vivent maintenant [...] j'ai été impressionnée par l'attitude des Catalans de l'association qui ont su céder les intérêts de leur propre région pour que l'on puisse organiser des activités des autres régions" (une femme du quartier de Can Serra, BOTEY, 1986).

C'est grâce à ces lieux d'échange et d'ouverture culturelle qu'une grande partie de la population immigrée s'est intégrée tout en conservant d'importants "marqueurs d'identité". La proportion de mariages mixtes est par exemple importante, s'élevant à 32% des unions dans la décennie soixante, soit autant que les mariages endogames entre catalans, et 4% de moins que les mariages entre immigrés (ESTEVA FABREGAT, 1984). Mais, c'est surtout à la deuxième génération que se développe la catalanisation, les enfants de migrants devenant aussi biculturels que les Catalans, tout en conservant leur appartenance ethnique. Toujours dans la décennie soixante, 32% des enfants issus de couples de deux personnes nées en dehors de la Catalogne parlaient couramment le catalan, et ce pourcentage s'élevait à 82% pour les enfants issus de couples mixtes⁹⁴.

La période franquiste présente donc des conditions d'intégration contradictoires liées au biculturalisme forcé. D'une part, l'identification de la culture immigrée à la culture dominante a provoqué chez les immigrés comme chez les Catalans une affirmation identitaire provocatrice, freinant les relations inter-ethniques et l'intégration. Mais d'autre part, la situation de résistance à un régime, commune à une grande partie des membres de ces deux communautés a permis l'intégration des secteurs de la société les plus militants.

II.2.2 Le contexte démocratique et autonome

C'est dans ce contexte qu'avec la démocratie apparaît le **concept de "normalisation culturelle", soit "l'hégémonie de la culture et de la langue catalanes sur tout le territoire national"** (AINAUD de LASARTE et Al., 1980). Les institutions de gouvernement, mises en place par le statut

⁹³ - le 11 septembre 1977, jour de la fête nationale catalane, 1,5 millions de personnes ont manifesté en réclamant la démocratie, cf. préambule.

⁹⁴ - la proportion est de 91% pour les enfants nés de deux parents nés en Catalogne, catégorie qui inclut encore en 1960 des troisième générations d'immigrés, (ESTEVA FABREGAT, 1984).

d'autonomie de 1979, ont pour mission d'impulser cette "récupération culturelle", grâce aux outils essentiels que sont l'éducation et les moyens de communication. Cette politique fera l'objet de nombreuses polémiques, certains auteurs comme CANDEL, ou AINAUD de LASARTE, soucieux d'éviter la confrontation des deux cultures, insistant sur le besoin de ne pas imposer autoritairement la culture catalane, mais plutôt d'user d'une "grande flexibilité - linguistique notamment - au service d'une catalanisation irréversible" (AINAUD de LASARTE et Al., 1980). L'intégration des immigrés espagnols en Catalogne prend donc un nouveau virage à la démocratie d'autant plus que désormais ils représentent un suffrage électoral, la constitution catalane signalant qu'est catalan tout individu de nationalité espagnole résidant en Catalogne, ce qui permettra de dépasser la notion de catalan de "première" et de "seconde" classe.

Pour une majorité de Catalans à l'heure actuelle, "le fait qu'un individu utilise deux cultures pour communiquer dans un contexte pluriculturel ne nécessite pas un changement de l'identité ethnique, ce qui exclut le besoin d'une assimilation totale". Ceci d'autant plus que désormais la constitution espagnole reconnaît l'existence de différentes nationalités, dont la catalane, de ce fait moins menacée (ESTEVA FABREGAT, 1984). Pour la plupart des immigrés espagnols, leur appartenance à la Catalogne est claire.

"Moi aujourd'hui, je défends la Catalogne et ses habitudes, mais j'ai aussi défendu la célébration du jour de l'Andalousie. Je crois que la Catalogne peut assumer cela, nous sommes un mélange de Catalans et d'Andalous, mais notre terre est ici, en Catalogne" (BOTÉY, 1986).

Les manifestations de cette identité plurielle sont encore nombreuses aujourd'hui, bien que cela contrarie encore les Catalans les plus fervents et qu'elles ne soient pas partagées par l'ensemble de la population, notamment parce qu'elles se localisent dans les quartiers d'immigration où la population catalane ne se rend jamais. Les "Firas" andalouses et gallegas, les "Casas regionales" sont encore pour de nombreux immigrés des lieux sacrés où ils manifestent leurs différences culturelles, bien que ces activités soient de plus en plus délaissées par les jeunes générations. Biculturalisme et bilinguisme ne se vivent plus du tout de manière crispée ou dramatique, mais de manière naturelle et conviviale. Les deuxièmes générations d'immigrés possèdent plusieurs ancrages identitaires, allant de la culture ethnique de la famille à l'appartenance sociale catalane par l'école et à la culture hispanique de l'Etat central (PUIG MORENO, 1996). L'évolution de la problématique du bilinguisme est un révélateur de ces mécanismes d'intégration.

II.3 LA LANGUE, SYMBOLE DE L'IDENTITE

C'est en général par le degré de connaissance de la langue catalane, que l'opinion publique juge du degré d'intégration d'un immigré : « *la culture est le sens de la nation et la langue son symbole* » (COMAS, 1993). C'est d'ailleurs en partie cette caractéristique et les discriminations qu'elle a provoquées par le passé, qui ont suscité la comparaison de l'immigration interne à un mouvement international.

II.3.1 Le contexte historique : un bilinguisme forcé

La plupart des observateurs de l'immigration pensent que l'apprentissage de la langue est l'un des principaux indicateurs de l'intégration sociale. D'autres, comme C. SOLE (1981), ont estimé que la possession du catalan dans le cas des Andalous par exemple, était avantage le résultat d'une intégration déjà réussie. En fait, "Le langage, acte de particularité ethnique est aussi un instrument de différenciation personnelle dans le contexte des relations inter-ethniques" (ESTEVA FABREGAT, 1984), et évolue donc en Catalogne en fonction des transformations du contexte historique du biculturalisme.

Pour les vagues migratoires hispanophones de la première moitié du siècle, celles des « Murciens », le problème de l'intégration linguistique était encore anecdotique. La nouveauté du phénomène impliquait une **forte dissémination des immigrés sur le territoire et dans la société, où la catalanisation se faisait de manière relativement rapide et spontanée**. La pratique du catalan, était en effet à cette période extrêmement répandue dans tous les milieux populaires, ruraux et urbains, et beaucoup de ces immigrés, comme l'écrivain Francisco CANDEL lui-même, ont reçu durant la première république autonome catalane un enseignement en catalan de 1931 à 1939. Ces premières populations, comme le relate fidèlement cet écrivain, se sont ainsi rapidement « assimilées », à tel point qu'il est devenu un lieu commun de dire que « *les plus farouches catalanistes et séparatistes étaient Murciens* » (CANDEL, 1964).

Par la suite, le problème de la langue, s'il a constitué un facteur de ségrégation de poids, était moins cruellement ressenti. En effet **les immigrés des années 1950-1975 connaissaient une des deux langues d'usage dès leur arrivée, et qui plus est, celle qui possédait la légitimité institutionnelle**. Le catalan, s'il prévalait dans tous les espaces de relation sociale, n'était aucunement pris en compte dans les espaces publics de l'enseignement ou de l'administration. En outre, étant donné la ségrégation résidentielle qui a régné pendant la période d'immigration la plus forte, les pratiques sociales d'un espace de vie fermé, où cohabitaient essentiellement des immigrés hispanophones, ne requéraient à aucun moment la connaissance du catalan. Durant toute la période de la dictature franquiste, les immigrés, souvent peu au fait des réalités

nationales catalanes, dissimulées par l'idéologie dominante, n'avaient pas un besoin pressant de connaître cette langue.

Francisco CANDEL établit justement une différence entre « *ces immigrants de maintenant* » - ceux de la décennie soixante, les "*Xarnegos*"⁹⁵ - et « *ceux d'avant* » - arrivés avant la guerre, les "*Murcians*" - auxquels il appartient : il note ainsi que dans les années soixante on trouve des quartiers entiers "*où on ne trouve pas un seul Catalan*"; les facilités d'apprentissage de la langue ont ainsi été fort différentes (CANDEL, 1964). Cette distinction est reprise par de nombreux témoignages, notamment ceux retranscrits dans l'ouvrage de Gabriel PERNAU (1995). Ainsi, **de nombreux enfants d'immigrés des années cinquante/soixante expliquent leur surprise - et souvent leur éblouissement - lorsqu'ils ont découvert, tardivement, l'existence d'une autre langue dans le pays où ils vivaient.** Pourtant, la plupart de ceux qui l'ont apprise en suivant des cours ou dans la vie courante soulignent que c'est le castillan qui est resté le vecteur de communication familial, et que leurs parents ont continué d'utiliser.

Durant la période franquiste, seuls quelques individus, notamment ceux qui dans leur environnement professionnel, syndical ou familial entraient en contact avec des Catalans de souche et installés de longue date, se mettaient à l'apprentissage du catalan⁹⁶. Bien que la connaissance du catalan soit l'un des seuls moyens pour les immigrés d'accéder à certains postes plus qualifiés⁹⁷ et représente le symbole de l'ascension sociale, l'apprentissage de cette langue dans un milieu officiel hispanique est très difficile. Divers témoignages montrent en effet qu'une blague ou une moquerie de la part de Catalans se raillant des difficultés d'expression en catalan d'un immigré ont été à l'origine d'un blocage total par rapport au catalan (BOTEY, 1986, CANDEL, 1985).

« Il y a une certaine timidité et une peur du ridicule pour l'immigré âgé qui apprend le catalan, qui n'existe pas quand on migre à l'étranger et qu'on est obligé d'apprendre la langue du pays d'accueil » (CANDEL, 1985).

⁹⁵ - Selon le dictionnaire catalan (de l'Institut d'Estudis Catalans, 1995), ce terme désignait à l'origine un fils de couple mixte entre un catalan et un français, mais est devenu au XX^e siècle, le qualificatif des immigrés castillanophones.

⁹⁶- En 1963, MALUQUER SOSTRES réalise une enquête auprès d'ouvriers andalous travaillant dans une même usine. Seulement 16% parlent couramment le catalan, du fait qu'ils sont arrivés en bas âge ou qu'ils sont installés depuis plus de 30 ans ; 13% le parlent mal mais le comprennent bien, ils sont arrivés en moyenne autour de l'âge de 24 ans, et totalisent dix à vingt ans de séjour. Ceux qui sont arrivés depuis moins de dix ans ne le parlent pas et le comprennent plus ou moins bien.

⁹⁷ - 30% des immigrés enquêtés par MALUQUER en 1963 ayant atteint le niveau de cadre ou de technicien supérieur parlaient couramment le catalan.

II.3.2 Le contexte de normalisation linguistique

C'est avec la démocratie, et l'éclatement au grand jour des débats nationalistes et des revendications de normalisation culturelle, que l'absence de connaissance de la langue par les Catalans issus de l'immigration interne est devenue clairement problématique. Pendant la période de plus forte immigration, le catalan a été en situation d'oppression par rapport à ce que nous pourrions appeler « la langue coloniale », l'espagnol. La première mission du gouvernement autonome catalan lors de sa création est la mise en place d'une politique visant à ce que le catalan récupère le statut de langue de « tous les Catalans ». La loi de Normalisation linguistique votée en 1983 a pour but de surmonter le déséquilibre entre les deux langues officielles en promouvant l'usage du catalan sur tout le territoire, tout en condamnant toute discrimination linguistique. Depuis la démocratie, le renforcement de la langue a été constant, même si de nombreux Catalans le jugent encore insuffisant et estiment que le catalan est défavorisé par rapport au castillan.

Le principal facteur de cette recatalanisation de la population a été la scolarisation, **la loi de normalisation linguistique permettant l'enseignement des premières années dans l'une ou l'autre langue, dans la mesure où les deux langues sont couramment pratiquées à la fin de l'enseignement primaire ; par la suite, l'enseignement doit être mixte.** Cependant, dans une enquête auprès des élèves scolarisés à Vilafranca del Penedès en 1983 (BASTARDA ET BOADA, 1986), seulement 30% des élèves castillanophones avaient une bonne capacité communicative en catalan, ce qui semble grave dans une société officiellement bilingue. En outre, 24% déclarent ne jamais être interpellés en catalan et 63% qu'on s'adresse le plus souvent à eux en espagnol, réalité qui exprime un certain abandon de la société réceptrice. Ces chiffres montrent que la normalisation culturelle n'est pas encore aboutie, ce qui s'explique par le fait que 58% des enfants d'immigrés sont dans des classes où ils sont majoritaires. Dans les années 80, seulement 31% ont reçu un enseignement en deux langues, 24% seulement en catalan, et 44% seulement en espagnol. **Selon une enquête plus récente du CIS en avril 1993, 60% de la population catalane sont des locuteurs habituels en catalan. Aujourd'hui, le catalan est la langue véhiculaire de 55% des centres scolaires privés et publics, et 62% de la population souhaite que cet enseignement soit poursuivi. Ceci traduit l'adhésion de la population à la valeur linguistique ; seuls 18% des enquêtés souhaitent que le catalan soit une matière optionnelle (PUIG MORENO, 1996).**

De 1975 à 1986, dans la province de Barcelone qui concentre la plus forte part de l'immigration espagnole, la proportion des personnes qui ne comprennent pas le catalan est passée de 26% à 11%. Le dynamisme des moyens de communication en catalan est également pour beaucoup dans l'essor de cette langue. Les publications nouvelles en catalan ont été multipliées par dix de 1977 à 1987 (ce qui reste peu, puisqu'en fait ce chiffre n'atteignait pas le millier en 1977), une télévision publique (TV3) ainsi que plusieurs radios, toutes en catalan, ont été

créées. On peut donc dire que le catalan a réellement gagné du terrain grâce au cadre autonome ; mais comme le souligne BALCELLS (1992), "il faut passer de la phase de récupération à celle d'expansion et de créativité culturelle".

Aujourd'hui, la catalanisation a progressé et on peut estimer que la majorité des enfants d'immigrés connaissent bien la langue. S'ils la pratiquent peu dans certains milieux professionnels et résidentiels, ils savent "l'instrumentaliser" pour rentrer dans l'administration catalane ou pour poursuivre des études supérieures entièrement en catalan. À leur égard, on peut ainsi estimer que **le facteur linguistique ne constitue plus désormais aucune discrimination et qu'ils utilisent dans le cadre de la constitution espagnole, selon les situations, celle des deux langues officielles qui leur convient**. L'ensemble des observateurs notent que la scolarisation en catalan a parfaitement joué son rôle de "catalanisation" des immigrés. Il faut d'ailleurs remarquer, pour minimiser la dimension conflictuelle qui réapparaît dans les dernières années autour de la loi de normalisation linguistique, que la majorité des parents immigrés ne s'opposent pas à l'enseignement en catalan, considéré comme le meilleur moyen d'insertion sociale et surtout professionnelle pour leurs enfants. Beaucoup les envoient même dans des écoles privées, où l'enseignement est entièrement en catalan (GARCIA, 1995)⁹⁸. Il est courant par exemple d'entendre un immigré espagnol ou marocain expliquer que maintenant, ses enfants sont Catalans, puisqu'ils parlent le catalan.

De nombreux immigrés se sentent Catalans malgré leur incapacité à parler la langue, et souvent même comprennent et apprécient quand on s'adresse à eux en catalan. Pourtant, beaucoup de Catalans n'admettent toujours pas cette difficulté et estiment qu'un immigré installé depuis plus de dix à vingt ans dans le pays devrait en avoir appris la langue.

Aujourd'hui, plus de quinze ans après la transition démocratique, l'identité culturelle, nationale et linguistique semble consolidée, (PUIG I MORENO, 1996). Cependant, le discours nationaliste est vide de sens face aux nouveaux enjeux de la crise économique et de la mondialisation. Si la langue catalane apparaît encore parfois menacée, une grande partie de la population ne se reconnaît plus dans le nationalisme traditionnel, élaboré dans un contexte d'oppression et de lutte pour la démocratie. Il semble que l'identité nationale catalane soit actuellement en plein processus de transformation, face à la recomposition des processus migratoires.

⁹⁸ - En outre, CANDEL souligne un élément très révélateur dans le fait qu'aucun des organismes de copropriété des quartiers d'immigrés internes n'a refusé d'installer l'antenne nécessaire pour réceptionner la télévision publique catalane, T.V. 3, qui constitue l'un des supports essentiels de la récupération linguistique (1985).

Il apparaît de plus en plus nécessaire de créer un « catalanisme moderne », adapté aux mutations contemporaines et notamment à la mondialisation, ouvert aux multiples différences qui animent la société catalane, et notamment à sa réalité multiculturelle. Cette redéfinition identitaire se confronte pourtant aujourd'hui au refus de l'immigration désormais institutionnalisé en Europe et au climat général de xénophobie qui y règne, bien que paradoxalement, à l'heure actuelle, de nombreux observateurs s'accordent à dire que les manifestations de racisme et de xénophobie envers les populations du Tiers Monde sont plutôt plus rares en Catalogne que dans le reste de l'Europe, même dans les zones de forte concentration d'immigrés étrangers. En fait il s'avère souvent que les attentats racistes sont perpétrés par des "skin heads" ou d'autres groupuscules d'extrême droite qui ne s'identifient pas au catalanisme, mais au nationalisme d'Etat, le nationalisme espagnol.

La prise de conscience d'une nouvelle immigration, d'origine étrangère cette fois, provoque à nouveau l'ouverture du débat sur l'intégration, que nous développerons dans le chapitre 9.

La dimension interculturelle et multiculturelle émerge, dans l'enseignement notamment, dans les années quatre-vingt, mais uniquement en référence aux minorités ethniques reconnues, gitans et groupes immigrés étrangers. Elle se manifeste comme un refus de l'ethnocentrisme et de la volonté assimilationniste qui se répand, mais rarement en référence à l'immigration interne passée, dont on ne prend pas en compte la diversité culturelle, même si elle fait partie du paysage catalan depuis des décennies, - salles de flamenco, bar à tapas -. La critique du concept assimilationniste apparaît au moment où prend naissance la notion de "distance culturelle trop forte pour une possible assimilation"⁹⁹, avec la présence de plus en plus nombreuse de groupes africains et de groupes musulmans notamment, notion qui conduit directement au rejet de ces populations. On va ainsi voir se mettre en place des programmes, officiels ou associatifs, visant à diffuser la connaissance des cultures minoritaires et à les valoriser.

C'est là une des principales évolutions du traitement de la diversité, influencé par l'expérience des états d'immigration du Nord de l'Europe, alors que face aux vagues d'immigration précédentes, on se contentait, et encore, d'en respecter le folklore. Cette société biculturelle et ségréguée, est un acteur fondamental des processus de métropolisation originaux que nous allons maintenant évoquer et qui ne peuvent être isolés de ce contexte sociologique historique.

⁹⁹ - Cf. Note 51, p.73

III L'INSTITUTIONNALISATION DE LA REALITE METROPOLITAINE

En 1970, Barcelone prend conscience d'être une capitale moderne. La décennie qui suit marquera, avec le retour des institutions politiques, l'essor de l'identité métropolitaine catalane, symbole du nationalisme catalan. Ces trois chapitres nous ont permis de voir la force et la rapidité des phénomènes de concentration démographique et économique vers la capitale catalane. En conclusion nous allons voir comment s'exprime la "métropolité" dans les années soixante-dix, période charnière dans les fonctionnements économiques migratoires, et métropolitains¹⁰⁰.

III.1 LES ELEMENTS DE METROPOLITE

Nous entendons ici par métropolité, "la capacité à être à la fois métropole du point de vue du rayonnement économique et cité du point de vue de l'identité sociale" (SALLEZ & AL. 1993). La macrocéphalie ne s'exprime pas uniquement en termes démographiques, la concentration des hommes n'est que le révélateur du dynamisme économique et créatif dans un espace. Guy DI MEO définit d'ailleurs la métropole comme le "lieu d'impulsion, de créativité, d'émission d'ordres et de connexion des flux" (1995). L'espace métropolitain a également, par extension, connu une polarisation fonctionnelle, concentrant les infrastructures de communication, les équipements pour la population et les équipements de loisirs indispensables au développement. De ce fait, c'est tout le reste du territoire qui s'est trouvé privé des éléments de soutien à son dynamisme, "anémié par le gigantisme métropolitain" (BONNET, 1994 : 139).

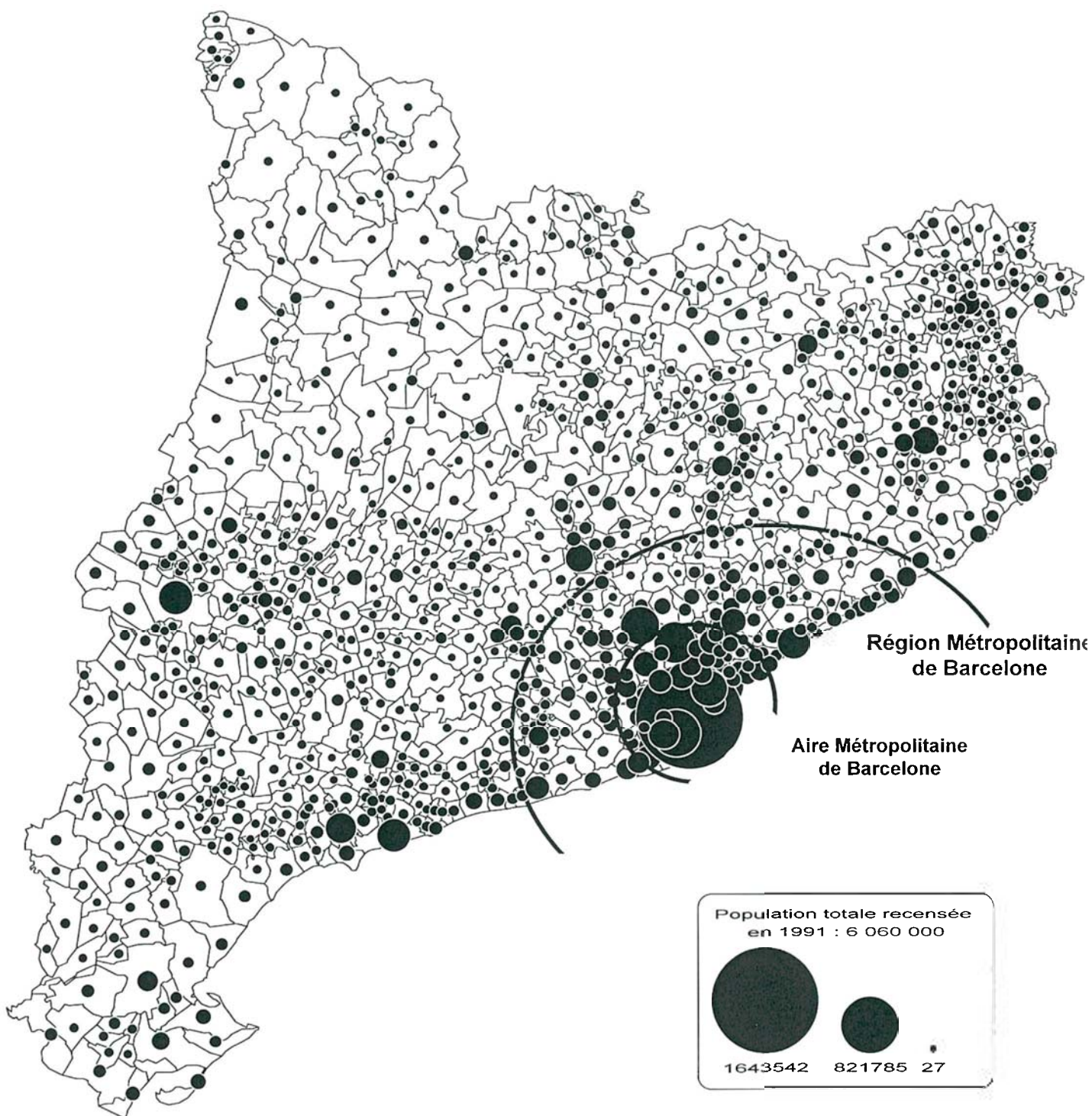
L'analyse de la répartition de la population réalisée dans ce chapitre montre bien l'importance des phénomènes de concentration concrétisés par la Carte 13¹⁰¹. La population s'est concentrée dans la commune de Barcelone jusqu'en 1950, puis, dans l'ensemble de la première couronne métropolitaine jusqu'en 1970.

L'image satellite présentée dans la Carte 14¹⁰¹ nous permet de visualiser l'extension spatiale de l'urbanisation dans la région métropolitaine qui s'étend sur 500 km². Cette croissance du bâti qui apparaît en blanc, est le symbole de la métropole, Barcelone ayant peu à peu effacé les limites physiques avec les communes environnantes de la première couronne métropolitaine. La deuxième couronne apparaît, elle, comme une véritable conurbation où se concentrent la majorité des villes de plus de 50 000 habitants.

¹⁰⁰ - Les transformations de la métropolisation depuis la démocratie seront présentées dans le chapitre 8.

¹⁰¹ - Il existe un décalage chronologique entre ces cartes et la partie étudiée ici. Nous n'avons malheureusement pas pu cartographier de données plus anciennes à cette échelle pour montrer les phénomènes de concentration démographiques tels qu'ils apparaissaient dans la décennie soixante-dix, et les photos satellites de cette période ne sont pas non plus disponibles.

Carte 13 : La macrocéphalie barcelonaise
(répartition de la population en 1991)



0 25KM

Source : Recensement 1991
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER/1997

Carte 14 : Vue satellite de l'agglomération barcelonaise



Source SPOT IMAGE - Serveur DALI WWW

Comme le souligne F. MORICONI EBRARD (1993), cette croissance du bâti exprime depuis 1970 le mieux les phénomènes de métropolisation : "en supposant une croissance démographique nulle, la seule croissance spatiale suffirait à maintenir le nombre d'habitants de la plupart des métropoles", l'ensemble des villes périphériques se trouvant peu à peu agglomérées au tissu urbain.

En termes fonctionnels, les anamorphoses (cf. Carte 15) réalisées par Ramón TAMAMES (1976) situent l'importance de la capitale catalane dans l'ensemble espagnol. Ces illustrations du poids de chaque province sur le total espagnol montrent bien l'ampleur des phénomènes de concentration économique et démographique autour de la capitale catalane. Il apparaît en outre à la lecture de ces cartes une réalité flagrante de bi-capitalité. Dans tous ces domaines, les deux métropoles espagnoles sont à des niveaux semblables. C'est en fait en matière d'activités qu'elles se distinguent, Barcelone étant la première métropole économique du pays, tandis que Madrid a surtout concentré les fonctions tertiaires de commandement liées à son rôle administratif dans un état fortement centralisé. Il existe en fait une concurrence historique entre ces deux villes, Madrid n'exerçant des fonctions de capitalité politique que depuis quatre siècles.

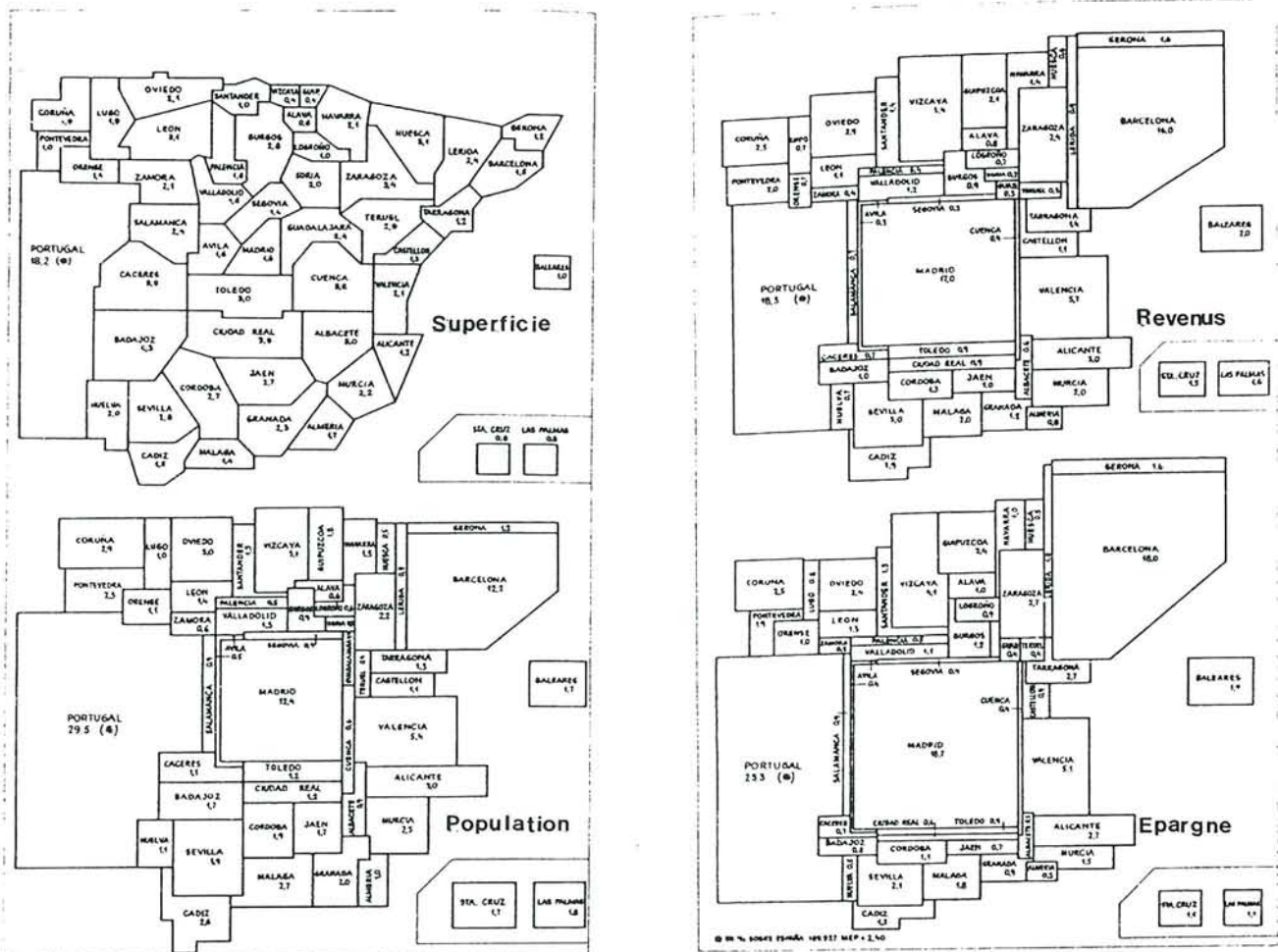
Par ailleurs, le pouvoir politique a constamment essayé de développer davantage Madrid¹⁰², pour réduire la fierté catalane. Le pouvoir aurait notamment selon les historiens catalans (BALCELLS, 1992 : 185), favorisé les migrations internes vers la Catalogne pour en diluer l'identité nationale.

Cette bi-capitalité exprime en outre à échelle nationale une "bi-macrocéphalie" qui n'a pas été sans poser de graves problèmes durant la période récente. "Si Paris, paradigme de la macrocéphalie, concentre 15% de la population urbaine française, Madrid et Barcelone à elles deux concentrent 31% de la population urbaine espagnole" (MORICONI EBRARD, 1993). C'est dans cette bi-capitalité et dans cette rivalité constante que réside l'explication du dynamisme métropolitain de Barcelone depuis la démocratie.

En termes d'image urbaine, Barcelone est à la sortie du franquisme fortement défavorisée non seulement par les retards dans le domaine des media de l'Espagne, mais aussi de sa position de "brimée" par le pouvoir franquiste. Les grandes manifestations qui avaient été sa vitrine internationale à la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s. n'ont pas été renouvelées. C'est donc cet aspect qui va être le plus développé par les pouvoirs métropolitains dans la période suivante, le "marketing urbain" devenant un enjeu de pouvoir à échelle nationale (cf. chapitre 8).

¹⁰² - Le géographe Carles CARRERAS, note qu'en 1930, lorsqu'elle devient millionnaire, Barcelone était encore plus peuplée que Madrid. C'est en 1940 que Madrid dépasse légèrement dans ce domaine la capitale catalane, mais les employés de l'institut de la statistique de Barcelone lui auraient avoué avoir été contraints et forcés à falsifier le recensement à la baisse en faveur de Madrid (CARRERAS i VERDAGUER, 1993).

Carte 15 : Concentration de certaines variables économiques selon les provinces espagnoles



Source : Ramón TAMAMES (1976). Cet auteur a réalisé les anamorphoses avec les données du recensement de la population de 1970, les données sur les revenus de El Banco de Bilbao, et pour l'épargne, le volume des dépôts bancaires dans les caisses d'épargne pour l'année 1971.

III.2 LA PERSONNALITE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA METROPOLE

Avec le renforcement de la macrocéphalie, la région barcelonaise s'organise administrativement. En 1953, le *plan comarcal*, document d'urbanisme destiné à gérer et décentraliser la croissance, fixe une première aire d'intervention politique s'étendant sur 26 communes et gérée par une structure intercommunale, la Corporation Métropolitaine de Barcelone (CMB). Cette entité est restée dans la littérature et dans l'usage pour désigner la première couronne métropolitaine, soit un espace bâti continu, intégré fonctionnellement, où les limites administratives communales n'ont aucune lisibilité. En 1969, le *Plan Director de l'Aréa Metropolitana de Barcelona*, est mis en place pour réviser le précédent document, aux limites spatiales trop exigües pour cerner la "métropolitité". Ce document fixera plusieurs zones d'intervention, dont les techniciens retiendront directement la plus étendue, correspondant à la

"Région 1" de la division administrative républicaine de 1932, s'étendant sur 162 communes, soit sept comarques.

Cependant, cette unité, très utilisée par les scientifiques depuis cette date, n'a toujours pas pour l'heure une véritable unité politique et opérationnelle ; nous l'appellerons Région Métropolitaine de Barcelone (RMB), par opposition à l'Aire Métropolitaine de Barcelone (AMB), qui regroupe les 27 communes gérées par la Corporation Métropolitaine de Barcelone (CMB) jusqu'en 1987, et depuis par la Mancomunitat de Municipis de Barcelona (cf. Préambule).

Avec le retour d'institutions autonomiques fortes en Catalogne à la démocratie, Barcelone se pare d'une nouvelle personnalité. La métropole retrouve une fonction administrative de capitalité et va considérablement jouer sur cette carte. Le nationalisme est là encore une variable déterminante de cette mise en valeur, la métropole étant considérée comme le symbole de la nation. À ce titre on assiste à un consensus constant sur le développement de la capitale entre les forces traditionnellement antagonistes du gouvernement catalan¹⁰³, dirigé par le parti *Convergència i Unió* depuis 1980, et la municipalité dirigée par le parti socialiste depuis 1979. C'est ce que C. CARRERAS VERDAGUER¹⁰⁴ appelle le "Pacte National Catalan", qualifié d'interclassiste par cet auteur, qui voit dans cette cohésion des forces politiques à plusieurs reprises dans l'histoire catalane, un objectif commun de renforcer la nation, et qui se manifestera notamment dans les efforts communs lors de la préparation des Jeux Olympiques de 1992. On peut juger sans exagération que la "gouvernance" de la métropole est une collaboration entre le gouvernement autonome, la mairie et les Communautés de communes de Catalogne¹⁰⁵.

A partir de la période démocratique, les différentes institutions qui gèrent la métropole vont mettre l'accent de manière prioritaire sur une politique de valorisation de l'image métropolitaine et d'ouverture internationale, notamment méditerranéenne, que nous détaillerons dans le chapitre huit.

III.3 LE BILAN METROPOLITAIN EN 1970

Nous avons souligné au cours de ce chapitre une grande partie de la problématique urbanistique qui sévit à Barcelone à l'arrivée de la démocratie. Barcelone souffre comme toutes les métropoles méditerranéennes souvent densément peuplées des maux des modes de vie

¹⁰³ - Le gouvernement de la Communauté autonome de Catalogne est bien plus qu'une institution régionale, notamment en termes de compétences.

¹⁰⁴ - Communication au colloque "Ville, Banlieue et lien social", janvier 1994, Paris.

¹⁰⁵ - Deux institutions adversaires politiquement (*l'Associació catalana de municipis* & *la Federació de municipis de Catalunya*) travaillent cependant en collaboration pour traiter des problèmes concrets comme l'immigration (cf. bibliographie, ACM-FMC, 1995).

urbains. Pollution sonore et chimique, stress lié aux rythmes de vie, enchérissement des coûts de la vie sont autant de problèmes qui vont amener la population à délaisser dès que possible le cœur de la métropole. Ces maux que MORICONI EBRARD (1993) qualifie de "déséconomies d'échelle, sont difficilement mesurables car supportés par la population et les pouvoirs publics". Sur le plan urbanistique les problèmes des banlieues dortoirs sous-équipées, du manque de logements, de l'écologie urbaine et notamment des transports attendent d'être réglés. La première municipalité démocratique doit donc faire face à d'importantes lacunes d'investissement : « les coûts engendrés par le besoin d'équipements, pour le logement, la circulation, la santé, l'éducation et les loisirs deviennent exorbitants dans une grande métropole » (BONNET, 1994 : 139).

Les premiers efforts de la mairie porteront sur l'espace symbolique, et surtout sur l'image de la cité à travers l'extension des espaces verts et la construction de places, notamment dans les banlieues périphériques qui feront également l'objet de la politique de "monumentalisation" et accueilleront des sculptures urbaines d'artistes internationaux. Le problème du logement, et surtout des logements publics, persiste, les pouvoirs publics comptant sur les pertes démographiques de la capitale pour équilibrer les déficits, mais ayant oublié l'importance des tranches d'âge les plus jeunes de la population qui sont en voie d'émancipation.

C'est surtout à travers le projet de « Barcelona 92 », support de la candidature olympique aux JO de 1992, auquel la commune commence à travailler dès le début des années 80 que la municipalité escompte régler les grands problèmes d'urbanisme. Le projet a en effet été conçu pour catalyser les investissements publics locaux et internationaux dans le but de mener à bien des opérations d'urbanisme indispensables telles que la décongestion de la commune centrale, la réhabilitation architecturale du centre ville ou la récupération de la façade maritime¹⁰⁶.

¹⁰⁶ Le projet "Barcelona 92" comprenait plusieurs facettes que nous ne détaillerons pas ici : pour un complément d'information voir bibliographie, MIRET (1991).

- Récupération de la façade maritime : création de trois ports récréatifs dans la RMB, amélioration des plages, aménagement de la façade maritime de la ville (vieux port).
- Le village olympique : programme de réhabilitation urbaine sur un quartier maritime, et construction d'un important ensemble de logements.
- Construction de deux rocade périphériques, aménagement des accès à la capitale (tunnels autoroutiers traversant les montagnes du nord de l'agglomération), construction de 134 km de nouvelles routes et amélioration de 95 km de voies existantes.
- Modernisation des voies ferrées, augmentation des trains de banlieues, agrandissement de deux gares périphériques. Création de plusieurs parkings de dissuasion (parko-bus).
- Ouverture d'une nouvelle ligne transversale de métro et extension des lignes existantes vers la grande banlieue.
- La politique des Aires de Nouvelle Centralité : ces dix zones d'intervention faisaient l'objet de vastes programmes de réhabilitation immobilière et économique, et devaient avoir un effet moteur pour les tissus urbains environnants.
- Politique "d'épongement" : pour pallier la trop haute densité et l'insalubrité des districts du centre-ville, démolition de groupes de logement, et construction de places et espaces verts .
- Programme "Barcelona posa't guapa" ("Barcelone, fais-toi belle"): aide financière municipale à la réhabilitation de façades.
- Développement de cinq parcs technologiques à la périphérie de l'AMB.

Par ailleurs, partout dans le monde occidental développé, les années soixante-dix correspondent à la prise de conscience de la société duale et de la marginalisation qui s'accroissent dans les grandes métropoles. L'immigration qui a alimenté la croissance de la majorité des métropoles - interne à Madrid, Barcelone ou Milan, internationale à Londres ou Paris - devient un problème urbain. Or, comme nous l'avons analysé précédemment, les minorités urbaines ont été, à Barcelone comme dans la majorité des métropoles méditerranéennes reléguées vers la périphérie : "dans ces villes perpétuellement saturées la croissance urbaine a précédé l'aménagement (BONNET, 1994).

En outre, « les grandes métropoles donnent une image exacerbée des contradictions de la société qu'elles reflètent, telle que celle entre cosmopolitisme et ségrégation » (BONNET, 1994). Barcelone est un cas exemplaire de cette perte de cohésion sociale, que la crise économique va dévoiler au grand jour. En outre, étant donné les différences ethniques marquées entre la population catalane et la population immigrée, on peut parler ici de ségrégation ethnique, contrairement à Madrid, où la présence d'une immigration interne tout aussi forte (46% de la population née hors de la province au recensement de 1981 contre 41% à Barcelone) n'a pas été envisagée dans les mêmes termes. Cependant, cet aspect ne sera pas pris en compte dans un premier temps par la municipalité et les autorités métropolitaines, si ce n'est en termes d'amélioration des équipements¹⁰⁶, et la situation de marginalisation ne va cesser de s'accroître durant la période suivante.

Barcelone a donc, au moment où apparaissent les trois nouvelles données de la crise économique, de l'autonomie politique et de l'immigration étrangère, tous les éléments en main pour jouer un rôle sur la scène des grandes métropoles européennes. Mais les modes de vie métropolitains vont considérablement être bouleversés durant les trente années qui nous séparent de la crise économique de 1973. Bien qu'il se soit généralisé à l'ensemble de la population catalane, le mode de vie urbain s'est transformé provoquant de nouvelles formes d'urbanisation, encore mal identifiées par les spécialistes, mais qui recomposent totalement les données socio-spatiales de la métropole. Cependant, celle-ci demeure un pôle d'investissement économique et symbolique et le président Jordi PUJOL déclarait dès le début de l'ère démocratique, que « Barcelone est la force de frappe de la Catalogne », (MANOUKIAN, 1989).

Nous verrons dans la troisième partie de notre travail quel est le rôle de l'immigration récente dans ces modifications de la territorialité métropolitaine à Barcelone, et quelle a été son évolution interne.

-
- Développement du tourisme vert dans les zones rurales de la RMB, et création de réserves naturelles.
 - En banlieue, mise en place de Plans Spéciaux de Réforme intérieure qui organisaient la réhabilitation de larges zones défavorisées, et décentralisation de 10 épreuves des JO stimulant la construction d'équipements collectifs pour ces villes.

CONCLUSION DU CHAPITRE 3

La métropole barcelonaise avec ses déséquilibres et ses retards, symbolise l'identité catalane et lui confère puissance et fierté. Robert FERRAS, auteur d'une thèse en 1975 synthétisant l'ensemble des phénomènes métropolitains à Barcelone, souligne que "Barcelone est l'usine et la tirelire de l'Espagne, [...] mais c'est une métropole incomplète et sous tutelle". Elle est en effet incomplète parce que l'industrie y est encore sur-représentée par rapport aux services et sous tutelle des capitaux financiers dont les ficelles sont tenues par Madrid. Cette métropole régionale économique réunit cependant les spécificités fonctionnelles propres aux grandes métropoles modernes.

Mais ce sont les phénomènes de ségrégation et de marginalisation qui apparaissent le plus préoccupants. Si l'ère des bidonvilles semble abolie, celle des ghettos est toujours d'actualité, et dès la décennie 80 chacun est en droit de s'interroger sur le devenir de l'intégration urbaine des travailleurs étrangers qui apparaissent sur le territoire. Cette ségrégation spatiale s'exprime en outre dans les problèmes d'intégration sociale des minorités immigrées. Avec la démocratie et l'autonomie nationale, la dimension conflictuelle des relations inter-ethniques s'effaçant, il ne semble plus y avoir de barrières à l'intégration des populations immigrées intérieures et notamment andalouses, bien qu'un certain chauvinisme catalan demeure. Mais la mobilité professionnelle des immigrés reste lente, et contribue à maintenir les tensions inter-ethniques, malgré l'ascension sociale des secondes générations. Là encore, on s'interroge sur les possibilités d'intégration sociale de la société métropolitaine avec l'arrivée de nouvelles populations immigrées.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Il est remarquable que **l'immigration se présente comme un élément constitutif de la société catalane**. C'est d'elle qu'est venue la force de travail indispensable à sa richesse actuelle, et la puissance démographique qui a, sans aucun doute, contribué à l'obtention du statut d'autonomie le plus étendu de toutes les régions espagnoles. En 1970, les immigrés représentent 37% de la population catalane, alors que les Etats-Unis ou l'Argentine, états d'immigration exemplaires, n'ont jamais dépassé les 30%, ceux-ci étant d'ailleurs d'origines culturelles bien plus diverses qu'en Catalogne (BALCELLS, 1992). À l'heure actuelle, cette proportion atteint 33% de la population totale catalane, et à eux seuls, les Andalous en représentent 15%.

Aujourd'hui, l'ensemble de ces populations semble ne plus avoir de problèmes d'intégration spécifiques, si ce n'est ceux d'une population ouvrière peu qualifiée et fortement touchée par la crise économique de l'emploi industriel. Mais l'intérêt de l'analyse des processus de leur participation sociale dans une perspective historique est évident pour la compréhension de la société métropolitaine où ces personnes se sont davantage localisées, et pour ébaucher des projections permettant de mettre en place une certaine planification dans l'avenir.

D'un point de vue géographique, l'immigration apparaît comme une variable déterminante dans la métropolisation qui s'est produite dans la seconde moitié de ce siècle, bien que d'autres facteurs explicatifs intrinsèques au territoire catalan aient été également mis en évidence par notre démonstration. Par ailleurs, les caractéristiques économiques que nous venons de décrire, qui font de la Catalogne l'une des régions les plus riches du sud de l'Europe sont déterminantes dans l'organisation actuelle des processus migratoires à échelle mondiale. Cette région que certains se plaisent à appeler le « nord du sud de l'Europe », présente toutes les caractéristiques d'attraction des populations migrantes du Tiers Monde, et nous allons voir dans une deuxième partie qu'elle joue de ce fait un rôle fondamental dans ce domaine au sein de l'espace européen d'aujourd'hui. Seule cette étude des caractéristiques de l'immigration étrangère récente en Catalogne peut nous permettre de répondre à l'interrogation centrale de notre thèse, à savoir s'il y a eu continuité du rôle de l'immigration sur la construction territoriale des trente dernières années.

DEUXIEME PARTIE : LA CATALOGNE, UNE PIECE MAITRESSE DE L'ESPACE MIGRATOIRE SUD- EUROPEEN

**Chapitre 4 : Le nouveau rôle de l'Espagne,
"porte sud-européenne" de l'espace Schengen**

**Chapitre 5 : La Catalogne, un exemple de la
recomposition des espaces d'immigration sud-
européens**

**Chapitre 6 : L'immigration étrangère en voie de
sédentarisation en Catalogne**

DEUXIEME PARTIE : LA CATALOGNE, UNE PIECE MAITRESSE DE L'ESPACE MIGRATOIRE SUD- EUROPEEN

Dans la décennie soixante-dix, parallèlement au ralentissement des flux d'immigration en provenance d'autres régions espagnoles, la Catalogne accueille sur son territoire les premiers immigrants étrangers. Cette immigration nouvelle s'amplifie dans le contexte de crise économique et de bouleversements politiques qui suit la mort de Franco en 1975 et le passage de l'Espagne à une constitution démocratique. La Catalogne est à ce moment historique occupée à définir son nouveau statut d'autonomie.

De par son histoire et ses particularismes géographiques, la Catalogne est au cœur d'espaces migratoires spécifiques, différents de ceux auxquels participent ses voisins d'Europe Latine. Les filières migratoires qui s'orientent vers la Catalogne ont par là même une inscription territoriale et sociale unique.

Mais ces premiers immigrants ne sont que les précurseurs d'une vague migratoire qui touche l'ensemble des pays européens de la rive nord de la Méditerranée. Nous envisagerons dans cette partie le rôle de la Catalogne dans ces recompositions migratoires qui se sont opérées au cours des dernières décennies en Europe méditerranéenne. Nous allons désormais opérer un changement d'échelle afin de présenter globalement les caractéristiques des migrations qui touchent la Catalogne actuellement. Ces nouveaux flux sont internationaux et doivent être situés dans un contexte démographique, et économique qui dépasse l'Espagne ; nous présenterons donc l'immigration récente en Europe, pour redescendre à l'échelle catalane par la suite, et mettre à nouveau en oeuvre les spécificités du territoire métropolitain dans l'accueil de ces flux.

Nous tenterons de voir quelle a été l'originalité de cette « région nation » dans l'accueil de nouvelles populations étrangères à travers la lecture de son expérience passée d'espace d'immigration

CHAPITRE 4 : LE NOUVEAU ROLE DE L'ESPAGNE, « PORTE SUD-EUROPEENNE » DE L'ESPACE SCHENGEN

L'Espagne fait partie des pays européens qui pour différentes raisons ont connu une émigration importante pendant une bonne partie du XX^e siècle et qui ne l'ont ralenti que tardivement et parfois partiellement à partir de la décennie 70. On regroupe souvent ces Etats, - l'ex-Yougoslavie, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal - dans l'ensemble dit "d'Europe Méridionale" - ou d'Europe Latine - dont l'identité est fondée sur un certain nombre de caractéristiques semblables qui s'ajoutent à leur appartenance commune au bassin méditerranéen et les différencient des pays d'Europe du Nord.

Ces particularités sont essentiellement d'ordre économique et démographique, leurs histoires respectives et leurs caractéristiques culturelles étant diverses, bien que souvent hâtivement assimilées dans la « culture méditerranéenne ». Trois traits spécifiques ont particulièrement influencé les tendances migratoires : il s'agit tout d'abord du phénomène que l'on pourrait qualifier aujourd'hui de "développement tardif", qui s'est manifesté par une économie rurale restée importante, voire dominante, pendant toute la première moitié du XX^e siècle, par des retards d'industrialisation considérables et surtout par des déséquilibres territoriaux internes déstructurants. Des niveaux de vie généraux inférieurs à la moyenne européenne ont également contribué à attirer la population vers des zones plus prospères. Enfin, leur démographie traditionnellement féconde, liée à la culture rurale encore prédominante, est un critère migratoire important, qui joue un rôle jusqu'à des dates plus ou moins récentes selon les Etats.

La décennie 70 sera déterminante à divers niveaux pour ces Etats, notamment dans la mesure où la combinaison de différents événements va provoquer la recomposition des courants migratoires auxquels ils participaient. Elle est en effet le début d'une nouvelle ère où coïncident pour eux l'abolition des dictatures (1974 pour la Grèce, 1975 pour l'Espagne et 1974 pour le Portugal), et la crise mondiale qui interrompt le développement économique naissant. Sur le plan des migrations internationales, cette décennie est placée sous le signe du rejet de l'immigration par l'Europe du Nord, qui, combiné aux différents événements que nous venons de noter, contribue à la **création de ce que l'on appelle depuis la « nouvelle donne migratoire européenne », où les pays de la rive nord de la Méditerranée acquièrent une place de premier ordre dans l'accueil des populations immigrées.**

Il convient de répéter ici que la Catalogne dont nous avons montré l'ancienneté de l'immigration, ne participe au mouvement d'inversion des tendances migratoires que dans la mesure où elle est immergée dans le même contexte socio-économique que ses voisins méridionaux et qu'elle connaîtra les premiers mouvements d'immigration étrangère à la même période, alors qu'elle participe très peu à l'émigration.

I L'ARRET DE L'EMIGRATION ESPAGNOLE

L'Europe Méridionale émet depuis plusieurs siècles une population essentiellement rurale de ses régions les plus pauvres vers l'extérieur de son territoire Outre-mer d'abord, puis vers l'Europe du Nord. Pendant toute la première moitié du XX^e siècle, ces contingents de main-d'oeuvre étrangère ont alimenté l'économie et permis l'industrialisation et le développement des pays fondateurs de la CEE.

1.1 L'EUROPE MEDITERRANEENNE, TERRE D'EMIGRATION

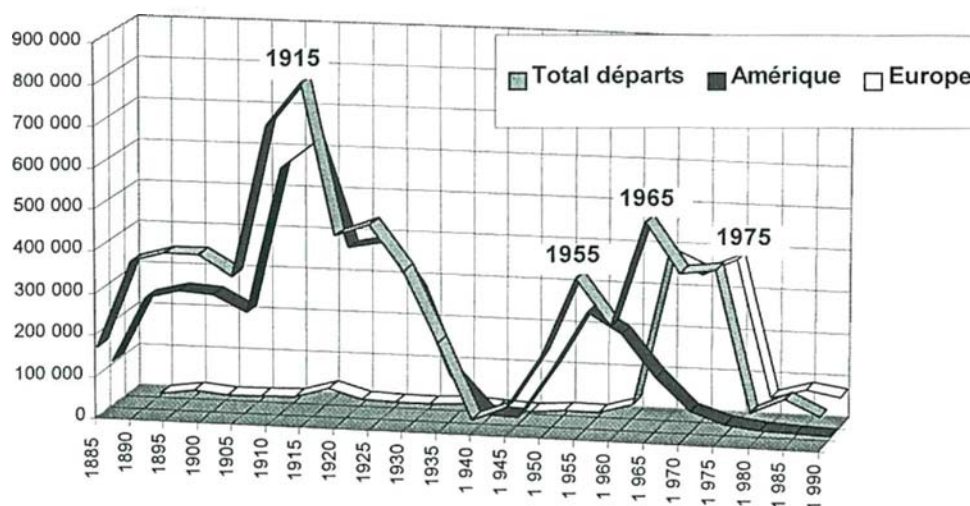
Le cas de l'Italie est révélateur de l'importance de l'émigration dans la structure économique des pays d'Europe méridionale. En un siècle, ce pays a vu s'expatrier plus de vingt-cinq millions de ses habitants, parmi lesquels seulement neuf millions reviendront. Elle perd ainsi plus de seize millions d'habitants, ce qui représente l'un des soldes les plus importants de toute l'Europe. Cette population émigrée qui représentait dans les années 1900 jusqu'à 2,4% de la population totale, provenait des régions les plus pauvres et notamment du Mezzogiorno (LIAUZU, 1996).

Le cas de l'Espagne, bien que dans des proportions plus réduites est également significatif. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, cet Etat a vu partir en un siècle plus de sept millions d'habitants, vers l'Amérique du Sud d'abord, puis vers l'Europe du Nord. (Cf. Graphique 10). Dans les dernières décennies du XIX^e, le rythme d'émigration vers l'Amérique est de 50 000 personnes par an et passe à 150 000 personnes par an dans la première décennie du XX^e pour décroître ensuite. En ce qui concerne les départs vers l'Europe, ils sont chiffrés à 1,6 millions de personnes dans les vingt années d'émigration maximale entre 1955 et 1975, en comptant uniquement les départs légaux, qui ne représentent qu'une partie du total réel.

Ces données reflètent en quelque sorte **l'existence d'une culture migratoire méditerranéenne**, dont les racines remontent à l'origine de l'histoire des hommes autour de la Méditerranée. Les éléments qui ont participé à cet effet de "push" migratoire, sont plus ou moins imputables à la situation politique de ces pays au XX^e siècle et à des dictatures souvent inefficaces sur le plan économique. La corruption a bien des fois été la règle, privant une bonne

partie de la population des bénéficiaires de la faible croissance économique et la fermeture des frontières imposée par l'esprit nationaliste (provoquant des phénomènes d'autarcie plus ou moins volontaires) ont souvent laissé ces Etats à l'écart des marchés économiques internationaux constitués à cette période. Le fait que, de manière générale, ces pays soient restés en marge de la révolution industrielle du XIX^e siècle, handicap qui les a suivis tout au long du XX^e siècle et qui s'est probablement atténué seulement avec la crise récente, est également une cause majeure de ces retards¹. En outre, la perte précoce de leurs colonies pour la majorité d'entre eux a certainement également beaucoup compté dans la faiblesse du développement économique du début du XX^e siècle, par rapport aux autres Etats d'Europe.

Graphique 10 : L'émigration espagnole (1885-1990)



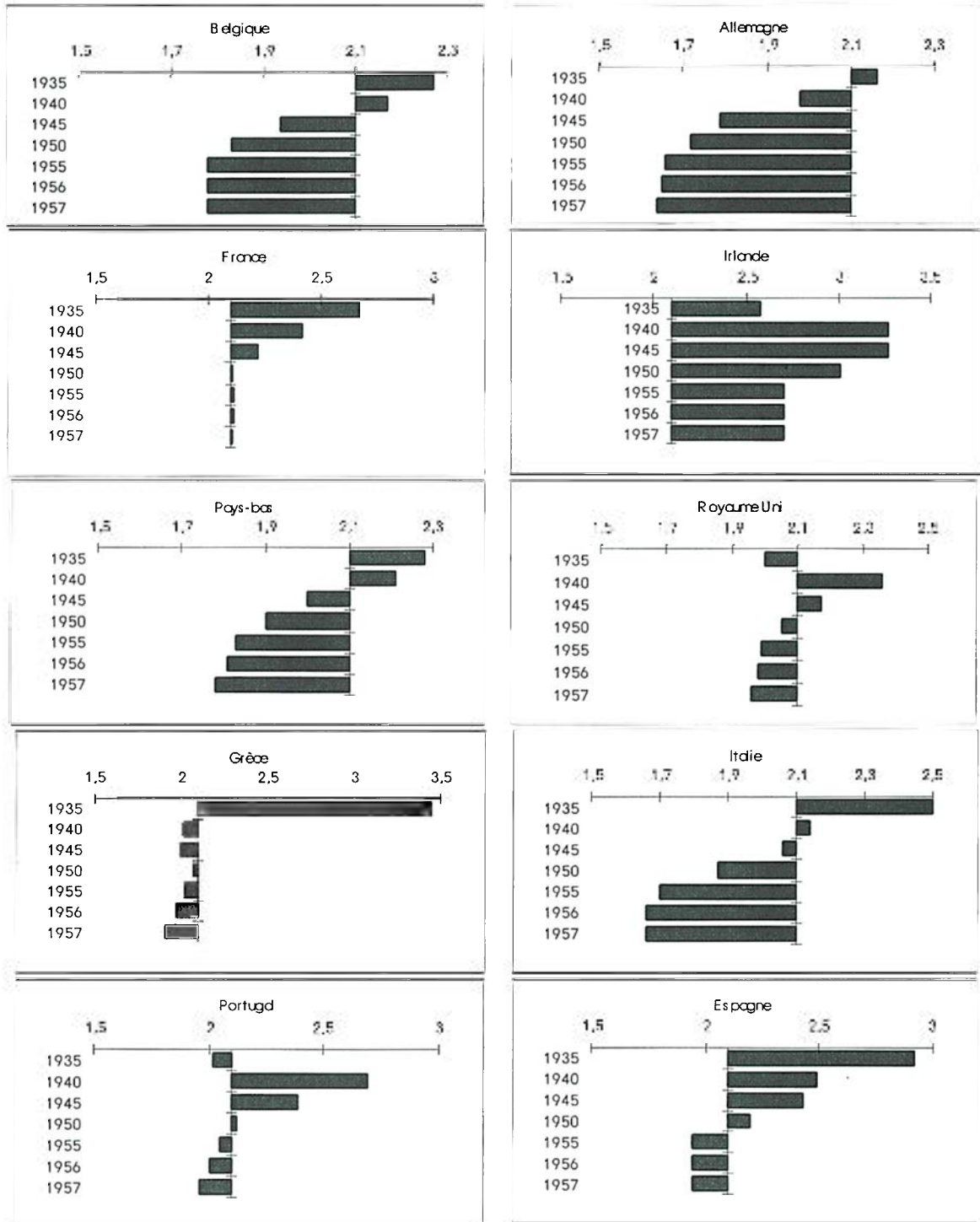
Source : Anuario de migraciones, 1992

Soulignons que ces différents facteurs "push" n'ont pas eu la même vigueur selon les pays et surtout selon les régions. **En effet, dans chacun de ces Etats, des pôles dynamiques se sont constitués comme la Catalogne en Espagne ou le Piémont et la Lombardie en Italie.** Les déséquilibres territoriaux économiques ont également provoqué des migrations internes dans ces pays et les **excédents démographiques des régions les plus pauvres ont en grande partie été aspirés par ces pôles de croissance comme nous l'avons vu dans le cas de la Catalogne.** Cependant, au XX^e siècle, les facteurs "pull" des Etats d'Europe du Nord, (industrialisation, reconstruction après la guerre, et différences de niveau de vie), ont eu un rôle déterminant pour attirer une grande partie de ces flux. Des régions pauvres telles que l'Andalousie, la Galice,

¹ - Pour l'exemple du Portugal, consulter la thèse de M. POINARD : « Les Portugais dans l'émigration : une géographie de l'absence », Université de Toulouse le Mirail, UFR de Géographie, 1991.

l'Italie du Sud et des îles, le nord du Portugal ont donc été au XX^e siècle des réservoirs de main-d'oeuvre tant pour l'ensemble des pays développés de l'OCDE que pour les régions les plus dynamiques de leurs Etats d'origine.

Graphique 11: Evolution de la fécondité dans certains pays d'Europe (1935-1957)



Source : Eurostat

Enfin, **les caractéristiques démographiques de ces pays traditionnellement féconds, ont contribué à garder intact leur potentiel d'émigration.** Tandis que les Etats d'Europe du Nord et de l'Ouest ont réalisé leur transition démographique dès la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, les Etats latins n'ont entamé la deuxième phase de ce processus que dans les années soixante. Ce phénomène se caractérise en effet dans un premier temps par une accélération de la croissance (liée au maintien de la natalité tandis que la mortalité chute), et dans un second temps par une modification socioculturelle des comportements de fécondité.

Les données présentées, (cf. Graphique 11) montrent comment l'Espagne et le Portugal ont été les derniers en Europe (exceptée l'Irlande) à réduire leur taux de fécondité et à passer à un taux inférieur à la moyenne européenne sur la période, soit à un taux inférieur au renouvellement des générations. L'Italie, plus précoce, atteint ce taux dès 1945 et la Grèce en 1940, mais, l'Espagne et le Portugal seulement en 1955. Par ailleurs on voit qu'en 1957 les Etats de l'Europe du Sud faisaient encore partie après la France et l'Irlande des pays aux taux de fécondité les plus élevés en Europe, mise à part l'Italie.

L'Espagne se place donc dans les premières places des pays d'émigration d'Europe du Sud, après l'Italie, et fait surtout partie de ceux qui ont connu l'émigration la plus ancienne ; c'est peut-être également là une des raisons qui font que ce pays est aussi l'un de ceux qui a ralenti son émigration le plus rapidement à partir des années 70.

1.2 LE RALENTISSEMENT GENERAL DES FLUX

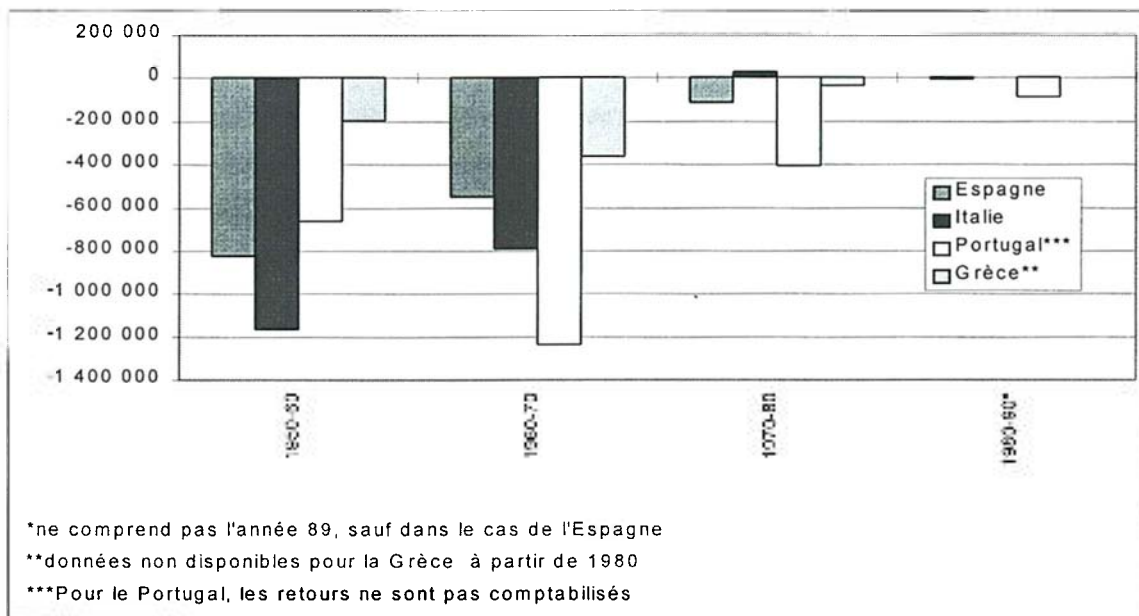
Les différents facteurs "push" évoqués ont tendance à se réduire dans la plupart des pays du Sud dès le début de la décennie 70. Bien qu'il reste encore selon les Etats d'importants potentiels d'émigration², les générations arrivant à l'âge actif étant encore trop nombreuses par rapport aux possibilités locales d'emploi, **le développement des régions les plus pauvres, foyers de départ, semble néanmoins amorcé au cours de cette décennie.** Des régions comme l'Andalousie, par exemple, principal foyer de départ espagnol, trouvent, grâce au tourisme surtout, certainement également grâce aux devises de l'émigration, **des capacités endogènes de développement** qui permettent à ses excédents de population de se fixer dans leur lieu de naissance. Les politiques d'équilibrage du territoire liées à la démocratie, et l'arrivée massive d'investissements étrangers, contribuent à l'essor de ces économies régionales. L'utilisation de certaines formes de migration temporaire, et notamment des mouvements saisonniers dans l'agriculture, permet en outre d'assurer le développement régional interne, qui ne repose plus désormais ni sur la migration internationale, ni sur la migration interne qui diminue considérablement à cette même période.

² - Notamment pour la Grèce et le Portugal.

Parallèlement, la crise économique qui fait suite à la brutale augmentation des prix des produits pétroliers a provoqué dès 1974 la révision des politiques migratoires de la plupart des pays d'accueil traditionnels de l'immigration en Europe. La récession économique a impulsé une vague de chômage et d'inflation et, comme c'est souvent le cas lors des crises, les immigrés, nombreux dans ces pays, sont apparus comme d'excellents "boucs émissaires". La France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas qui, durant la période de croissance baptisée des "Trente Glorieuses", avaient fondé leur dynamisme sur un apport constant de main-d'oeuvre étrangère à bon marché, ont décidé d'imposer des mesures de restriction de l'immigration.

Dans le cas de l'Espagne, l'émigration augmente encore jusqu'en 1965 et se stabilise à des flux annuels autour des 100 000 départs, pour diminuer ensuite à partir de 1974, date de l'arrêt de l'immigration dans les Etats d'Europe du Nord. A partir de cette date, les flux oscillent entre 10 000 et 20 000 départs par an, chiffre attribuable essentiellement aux départs des familles d'émigrés (cf. Graphique 12). Les politiques volontaristes des Etats nord-européens connaissent donc un important succès.

Graphique 12 : Soldes migratoires des pays du sud de l'Europe de 1950 à 1978



Source : SOPEMI, Nations unies (1980)

Les retours sont cependant plus ou moins importants selon les Etats, et selon les aides proposées dans les pays d'accueil. Le Graphique 12 montre en effet que dès le début de la décennie 60 les soldes migratoires de ces pays augmentent progressivement, ce qui doit être imputé, malgré le nombre de départs encore élevés, à l'importance des retours, qui apparaissent donc bien avant les incitations politiques en Europe. C'est dans le développement économique de ces Etats que réside l'explication de ces retours précoces. Depuis la décennie

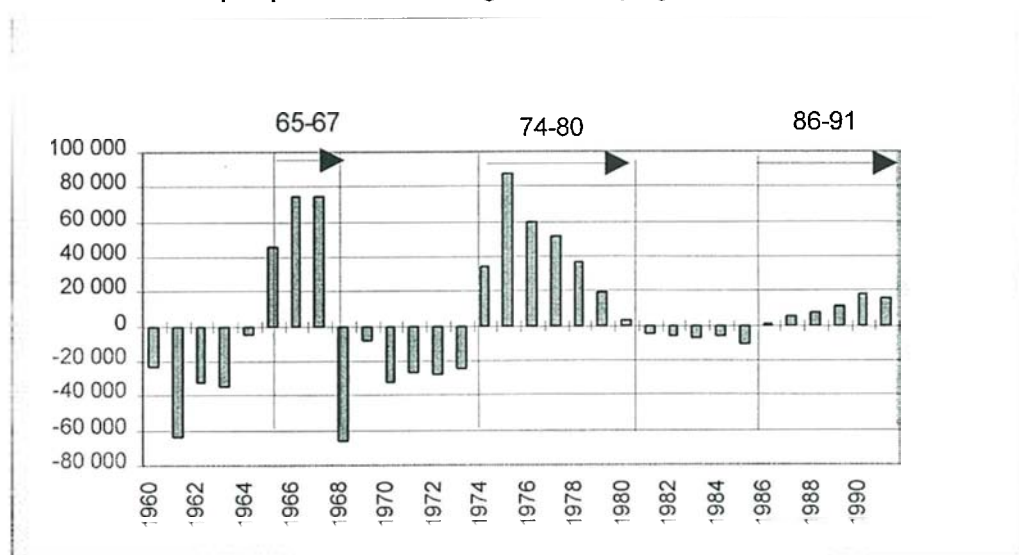
80, nous verrons que l'immigration contribue largement, sauf pour le Portugal, à inverser le solde migratoire de ces Etats.

Le Portugal conserve sur la période le solde migratoire le plus bas, mais dont l'importance n'est en rien comparable à ceux des périodes précédentes. L'Espagne et la Grèce sont de moins en moins déficitaires, mais l'évolution globale par décennie ne tenant pas compte des années 1989 et 1990, de forte immigration, le solde reste négatif bien que quasiment nul. **L'Italie apparaît pour sa part comme le seul pays méridional qui possède un solde migratoire excédentaire, bien qu'elle parte du niveau le plus bas au milieu du siècle.**

Cependant, n'oublions pas que la pression migratoire des pays d'émigration ne disparaissant pas totalement, les politiques restrictives des pays du Nord vont contraindre les candidats au départ dans les pays du Sud de l'Europe à des solutions plus imaginatives pour pallier cette impossibilité d'émigrer. Ils développent par exemple les nouveaux courants vers les pays pétroliers du monde arabe, pour les Portugais notamment, ou bien les différentes formes de détournement des législations de l'Europe du Nord, sous forme de mariages blancs et divers trafics de faux papiers. Bien qu'il soit par définition difficile d'évaluer la part des immigrés irréguliers, on peut estimer qu'ils ont été nombreux à tenter ce type de formules.

Pour l'Espagne, nous pouvons voir que, dans le détail (cf. Graphique 13), elle a connu un solde migratoire positif à trois périodes différentes. La première s'explique, nous le verrons, par une importance des retours exceptionnelle. Par la suite, malgré le signe positif donné à son solde migratoire par l'arrêt brutal de l'émigration en 1974, elle connaît à nouveau une période déficitaire jusqu'en 1986, où l'immigration étrangère commence à jouer un rôle déterminant.

Graphique 13 : Solde migratoire espagnol (1960-1991)



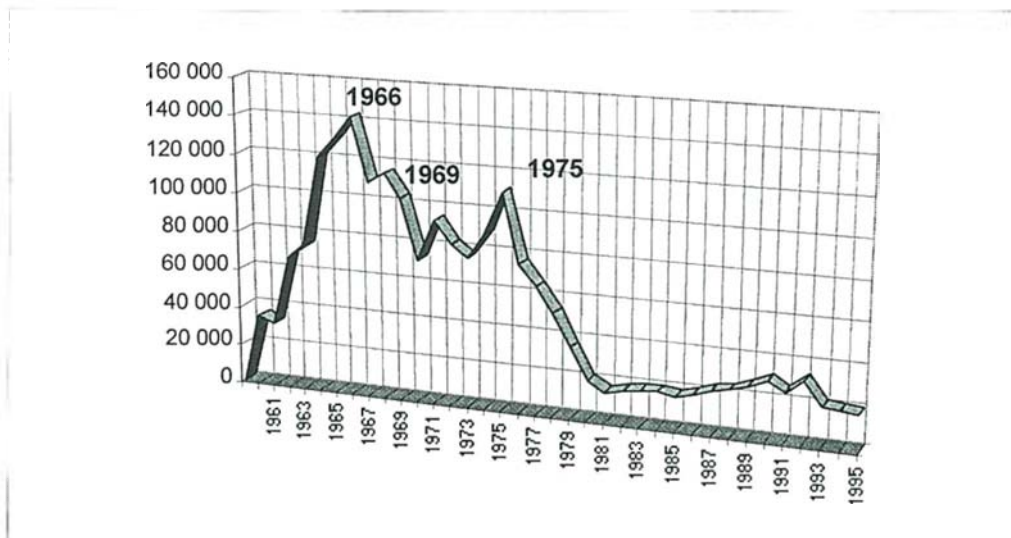
Source : Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, Anuario de Migraciones, 1992

D'après ce que nous venons de dire, **l'année 1974 marque bien un tournant dans l'histoire migratoire des Etats d'Europe du Sud, mais les événements qui s'y produisent ne parviennent pas à équilibrer leurs soldes migratoires, surtout dans le cas du Portugal.** Pour mieux comprendre cette évolution, il faut prendre en compte l'ampleur des retours, qui n'ont pas évolué exactement comme l'auraient souhaité les Etats d'accueil.

1.3 LES RETOURS D'EMIGRES

Dans un cadre de consensus européen fort, les mesures restrictives de l'immigration ont été prises de manière la plupart du temps unilatérale, ne tolérant officiellement que l'entrée d'étrangers pour des raisons d'asile et de regroupement familial. Dans un même temps, une politique d'aide au retour, plus ou moins efficace selon les Etats, s'est mise en place. Si les groupes de migrants se sont fortement enracinés en Europe du Nord, une certaine partie d'entre eux, essentiellement les acteurs de la migration originelle eux-mêmes, c'est à dire les plus âgés, ont entamé un mouvement de retour vers les régions d'origine, laissant ceux qui sont arrivés les plus jeunes, ou qui sont nés dans le pays d'immigration, continuer leur oeuvre d'intégration.

Graphique 14 : Evolution des retours d'émigrés espagnols (1960 à 1990)



Source : Anuario de migraciones, 1993.

Cependant, la figure ci-dessus (cf. Graphique 14) montre que, pour l'Espagne par exemple, **ces mouvements de retour se sont amorcés bien avant la crise pétrolière, aux alentours de l'année 1966 qui marque le maximum de retours**, et que les politiques incitatives par la suite n'ont provoqué que de légers soubresauts de la courbe qui leur correspond. En fait, si le point culminant des retours se situe en Espagne entre les années 1965 et 1967, où nous l'avons vu, il provoque une inversion de signe du solde migratoire, c'est d'une part du fait de l'existence d'une émigration temporaire importante dans ce pays, mais aussi, probablement, à

un retour d'exilés politiques lié à une légère libéralisation du régime franquiste, les purges étant terminées. Il faut lire dans cette évolution, non seulement la réelle dynamisation des économies locales, mais surtout l'espérance développée par la libéralisation du système politique. N'oublions pas que l'absence de démocratie en Espagne a été un facteur important de la dernière vague d'émigration, et que le sentiment de la proche disparition du pouvoir franquiste à la fin des années soixante a pu inciter au retour certains émigrés qui, bien que n'ayant pas le statut de réfugiés politiques, étaient des membres de l'opposition.

Les politiques d'aide au retour mises en place dans les pays d'immigration en 1974 ne semblent avoir un réel impact en Espagne qu'en 1975 avec 110 000 retours, soit cependant 40 000 de moins qu'en 1966. **Cette nationalité semble donc avoir réagi à contretemps à des mesures qui se voulaient d'effet immédiat.**

En fait, il semblerait que la majorité de ces mouvements de retour soient davantage liés aux caractéristiques internes des communautés d'émigrés et à leur désir de passer leur retraite, soigneusement préparée, dans leur lieu d'origine, qu'au résultat des politiques d'aide au retour. Par ailleurs, les possibilités de développement interne des régions d'origine et des Etats d'émigration en général ont également incité un certain nombre d'émigrés actifs et de leurs descendants à retourner chez eux pour exercer une activité professionnelle. Ce phénomène est particulièrement remarquable en Catalogne, où un certain nombre de Français d'origine espagnole sont venus s'installer, attirés par la qualité de vie et le dynamisme de cette région, où leur identité multiple leur permet une adaptation remarquable, notamment dans le domaine de l'enseignement.

Il faut souligner par ailleurs **que ces retours, dans le cas de l'Espagne tout du moins, ne se sont pas toujours produits dans la région d'origine. Dans de nombreux cas, la Catalogne en a bénéficié**, attirant de nombreux émigrés andalous ou galiciens et leur descendance, par son dynamisme d'une part, mais surtout par la présence de membres de leurs familles qui avaient pratiqué une émigration interne vers la Catalogne. C'est là un fonctionnement original d'une filière migratoire, qui relève de la catégorie du "regroupement familial" au sens large³. Cependant, contrairement aux filières migratoires habituellement analysées, celle-ci n'a pas pour fonction le développement de la région de départ.

En effet, la plupart du temps, le lieu d'origine, "le bled" comme disent les jeunes français d'origine espagnole, ne bénéficie que de l'implantation de résidences secondaires. Ce mode de fonctionnement doit probablement être mis en relation avec les différences d'intensité de l'émigration. Si, durant l'émigration, les membres de la collectivité en exil ont contribué au développement de leur région d'origine en fournissant aux membres de leurs familles des moyens d'investissement, le retour se fera naturellement dans cette région. Si au contraire,

³ - Cf. PASCUAL DE SANS (1992) et supra, chapitre 1.

comme c'est le cas dans de nombreuses régions rurales du Sud de l'Espagne, les villages se sont entièrement vidés par l'émigration interne ou internationale, le projet migratoire s'individualise, et le lieu d'origine demeure uniquement comme un lieu de souvenir nostalgique, propre à la constitution de résidences secondaires.

Quoi qu'il en soit, les mesures incitant au retour les immigrés des Etats du Sud de l'Europe n'ont pas eu le résultat escompté. Pour l'Espagne, au total, ces mouvements n'ont touché que 431 000 personnes alors que la communauté espagnole dans le monde s'élève en 1970 à plus de deux millions de personnes sans compter les immigrés qui ont acquis la nationalité du pays d'accueil. **La faiblesse des retours en rapport au poids global de l'émigration dans les Etats d'Europe méridionale est d'ailleurs illustrée par le nombre de leurs ressortissants qui en 1992 résidaient encore dans un pays tiers de l'Union Européenne, dont le nombre s'élevait à plus de trois millions⁴ sans compter ceux qui avaient changé de nationalité.**

II L'APPARITION DE L'IMMIGRATION ETRANGERE

La décennie soixante-dix est moins une période de frein dans l'immigration en Europe, qu'une charnière de transition dans le fonctionnement des champs migratoires européens. **Stoppée, ou simplement ralentie dans les pays d'accueil traditionnel, l'immigration n'a pas pour autant disparu du territoire européen : ses modalités ont simplement changé, ses itinéraires et "espaces circulatoires" ont évolué pour dessiner ce système migratoire européen "fin de siècle", où les pays méridionaux, en pleine mutation économique, bouleversent totalement leur rôle et sont dans l'ensemble capables de conserver leur population, mais surtout d'en attirer de nouvelles.**

Le début des années soixante-dix est ainsi marqué dans ces pays du Sud de l'Europe par l'apparition de mouvements d'immigration de diverses provenances, et notamment du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen et des anciennes colonies. Lieu de passage obligé entre l'Afrique et l'Europe, les pays d'Europe du Sud sont de tous temps apparus comme une escale dans le parcours migratoire des candidats au départ dans les pays du Tiers Monde, un endroit où l'on attendait le « tremplin » vers « l'Eldorado » des pays d'Europe du Nord. Mais cette fonction a-t-elle réellement été prépondérante, et n'est-elle pas elle-même devenue très rapidement le moteur de l'organisation d'un système migratoire rien moins que passager, mais au contraire bien ancré dans les structures internes, tant des nouveaux pays d'accueil que des pays d'origine ?

Il semble évident que cet espoir de « tremplin migratoire » ait motivé dans les années soixante-dix l'augmentation des flux du Tiers Monde vers ces pays dans l'attente d'une

⁴ - 1 190 000 Italiens, 862 000 Portugais, 480 000 Espagnols et 408 000 Grecs

amélioration dans les possibilités d'accès à l'Europe continentale (SIMON, 1986). Cependant nos enquêtes, dans le cas de la Catalogne du moins, montrent que cette fonction n'a été que provisoire ; en effet **il semble que, très rapidement, les communautés en attente dans les pays du Sud se soient aperçues du propre potentiel d'accueil de ces pays, et notamment des capacités de l'emploi dans le secteur informel.** A partir de ce moment, il est fort probable que les flux aient été, dès le départ des pays du Tiers Monde, destinés à ces "nouvelles terres d'accueil", même si le mythe de l'Europe du Nord demeure.

En effet, alors que les pays d'accueil traditionnels voyaient la crise se perpétuer et leur croissance économique stagner désespérément, les pays d'Europe du Sud, en connaissance du retard énorme qui leur restait à combler, ont imaginé des moyens détournés d'échapper à la crise. L'ouverture aux investissements des pays riches mais surtout le développement d'une économie souterraine importante ont toujours caractérisé les structures économiques de ces Etats. C'est leur important développement dans la période récente qui constitue la principale originalité de ce développement tardif mais brutal.

Cette économie originale s'est également accompagnée de l'exploitation de plus en plus importante de certaines populations et de l'élargissement du fossé entre les plus démunis et les plus riches, créant ainsi un espace de prédilection pour l'installation de populations immigrées prêtes à des sacrifices importants ; alors que dans les pays du Nord la croissance s'était traduite par l'augmentation des couches moyennes, dans les pays d'Europe du Sud, elle se manifeste par un renforcement des catégories les plus pauvres et les plus riches.

Ce sont en fait ces pays dont le développement s'est produit à contretemps par rapport aux pays d'immigration traditionnelle du Nord qui ont permis aux flux en provenance du Tiers Monde de s'accroître et de s'introduire tant bien que mal en Europe. En effet, si les pays d'accueil ont considéré que leurs économies n'avaient plus aucun élément d'attraction pour la population immigrée, en revanche les structures économique et démographique des pays d'émigration du Tiers Monde, malgré d'importantes restructurations, demeurent des facteurs déterminants dans la migration.

Par ailleurs, **ces pays d'Europe méridionale se caractérisent également par la présence d'un flux d'immigration important en provenance de pays plus développés.** Cette immigration concerne généralement des personnels qualifiés, la plupart du temps salariés des entreprises multinationales, qui ont investi dans ces pays du Sud où d'importants retards de développement étaient à combler, et où la croissance économique, contrairement aux pays du Nord, commençait à être importante. Ce dynamisme a en outre attiré un certain nombre de travailleurs indépendants, qui ont trouvé de grandes possibilités de prospérité dans ces sociétés qui manquaient encore au début des années 70 de personnels qualifiés. Parallèlement, ces Etats se révèlent comme un pôle d'attraction pour certaines personnes privilégiées telles que les retraités en provenance d'Etats plus développés, qualifiées en Espagne de "touristes

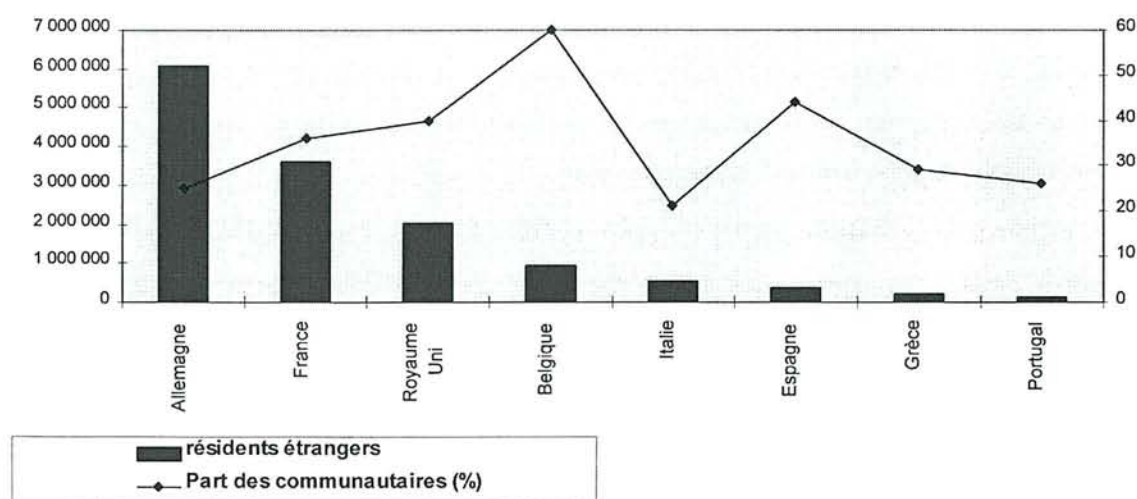
permanents", qui s'installent sur la Costa del Sol autour d'Alicante ou dans la région de l'Algarve au Portugal.

Ces différents flux en provenance du « Premier Monde »⁵ sont motivés par l'héliotropisme, comportement de plus en plus répandu parmi les populations des pays développés.

II.1 UN ESPACE DE FAIBLE IMMIGRATION

Les flux en provenance du Tiers Monde, et pas seulement de la rive sud de la Méditerranée, ont bel et bien trouvé un point d'accueil dans ces pays de l'Europe du Sud, où l'immigration ne cesse d'augmenter. Malgré qu'ils soient considérés avec gravité dans ces pays d'Europe du Sud en raison de leur nouveauté, les stocks qui leur sont attribués dans le document ci-dessous (cf. Graphique 15) révèlent une situation peu significative par rapport à ce que connaissent les autres pays de la Communauté, notamment pour l'Espagne, très loin derrière l'Italie. Seule l'Italie atteint plus d'un demi-million de résidents étrangers légaux, et la Grèce et le Portugal sont encore loin de ce chiffre. Cependant, il faut noter que l'immigration a évolué très rapidement dans l'ensemble de ces Etats.

Graphique 15 : La population étrangère dans les pays membres de l'Union Européenne en 1992



Source : EUROSTAT, Statistiques sur la migration, 1994

L'Italie est l'Etat où l'immigration a été la plus précoce, mais elle connaît également très tôt, grâce à une politique de contrôle mieux définie, les premiers ralentissements des flux migratoires depuis 1991. La population étrangère a ainsi augmenté de 10,4% en 1991, suite à la régularisation de 1990, de 7,2% en 1992, et seulement de 6,7% en 1993 (RIMET, 1995). Elle est ainsi passée de moins de 300 000 résidents étrangers en 1980 à 450 000 en 1986, pour atteindre les

⁵ - La différenciation entre les catégories d'immigrés du Premier et du Tiers Monde est caractéristique du champ sémantique de la recherche sur les migrations dans les pays d'Europe du Sud (cf. Préambule).

537 000 en 1992 selon les données Eurostat. Cependant, si nous prenons les données italiennes (G. ZINCONI, 1993) à la même date, nous obtenons la donnée de 925 000 étrangers estimés, chiffre qui correspond à celui avancé par le SOPEMI pour la même année (SOPEMI, 1995). Cette différence montre bien la difficulté de la comparaison internationale, les critères retenus par les différents organismes de statistique étant variables. Pour la comparaison internationale nous nous sommes cependant alignés sur les données proposées par Eurostat, organisme qui tente d'harmoniser les données sur l'immigration qui restent un des domaines statistiques où règnent le plus de différences de traitements selon les Etats. Nous verrons plus loin que ces estimations sont bien loin de la réalité, quand on intègre les estimations d'irréguliers, et les erreurs liées aux modes de comptage.

En Espagne, paradoxalement, le nombre d'entrées légales sur le territoire n'a cessé d'augmenter depuis la mise en place de la loi sur l'immigration en 1986, date à laquelle moins de 300 000 étrangers résident légalement sur le territoire. Avec 361 000 étrangers résidents en 1992 selon Eurostat, cet Etat se place en deuxième position parmi les pays du Sud. Certaines sources internationales comme le SOPEMI, estiment à 430 000 cette même population pour l'année 1993, qui suit la régularisation relativement massive mise en place en 1991, qui a permis de légaliser une grande partie des personnes en situation irrégulière. C. VALENTIN MARIE estime qu'en additionnant à cette donnée les effectifs des régularisations en cours, ceux des communautaires possédant un permis provisoire, ceux des étudiants et des demandeurs d'asile, on atteint le « stock »⁶ de 450 000 (RIMET, 1995). Ce chiffre s'approche des 484 000 personnes recensées par le Ministère de l'Intérieur pour cette même année 1993, où cette statistique inclut les permis étudiants et ceux des résidents communautaires.

Par ailleurs, **le Graphique 15 contredit le lieu commun qui veut que les pays d'Europe méridionale soient les principaux pôles d'accueil des flux d'immigration internes à l'Union Européenne.** En fait, si ce document révèle d'importants mouvements, puisque la majorité des Etats compte au moins un quart de leur population étrangère originaire d'un autre Etat membre, seule la Belgique, où le taux de communautaires atteint 60%, se distingue réellement par son rôle administratif au sein de l'UE. L'Espagne a également une place à part, avec un taux de 44% de communautaires, suivie de près par le Royaume-Uni, l'Etat européen où les immigrés d'un Etat membre sont le mieux représentés, sans qu'aucune fonction politique le justifie. Nous analyserons cette spécificité plus en détail, bien qu'elle soit numériquement moins importante que dans les pays d'Europe de l'Ouest cités, mais il convient de remarquer que l'Espagne est le seul des Etats du Sud de l'Europe dans ce cas, et que, de ce fait, l'immigration du Tiers Monde y apparaissait jusque là relativement moins importante.

⁶ - Nous utiliserons ce terme, bien qu'il soit de plus en plus décrié pour son inhumanité. Nous n'oublions pas pour autant que nous parlons de personnes et non de marchandises, mais ce terme, pris dans son sens technique nous paraît aussi utile que les outils démographiques tels que les « taux » et les « soldes », qui peuvent également paraître dévalorisants.

Dans l'analyse des tendances générales, il convient également de remarquer que, bien que croissante, la part de l'asile est plutôt réduite dans l'ensemble des pays méridionaux. A eux quatre, les pays du Sud de l'Europe ne reçoivent même pas la moitié des demandeurs d'asile qu'accueille par exemple un pays comme la France (406 900) dans la dernière décennie (cf. Tableau 8). L'Italie et l'Espagne restent les principaux pôles de l'asile en Europe Méridionale, la première spécialisée dans celui des Albanais qui s'est considérablement réduit depuis 1992 et dans celui des réfugiés de la guerre en ex-Yougoslavie, la seconde dans celui des latino-américains et des Dominicains notamment, bien que l'éventail des origines des demandeurs d'asile soit extrêmement diversifié (plus de 100 nationalités).

**Tableau 8 : Les demandeurs d'asile dans les pays de l'Europe du Sud.
(Flux d'entrées annuels)**

	1983-84	1985-86	1987-88	1989-90	1991-92	1993-94	total cumulé
Italie	7 700	11 900	12 400	7 000	34 300	1 300*	74 600
Espagne	2 500	5 100	8 200	12 700	19 800	22 800	71 100
Grèce	1 300	5 700	15 600	10 600	4 700	800*	38 700
Portugal	800	200	500	200	800	2 100*	4 600

Source : SOPEMI, 1995, tendances des migrations internationales, rapport annuel 1994

II.2 GENERALISATION DU SEJOUR IRRÉGULIER

Il faut ici introduire la principale originalité des flux dans ces pays de l'Europe méridionale, qui réside dans **l'irrégularité importante parmi les statuts de séjour des immigrés non communautaires, phénomène qui doit constamment rester à l'esprit dans l'analyse de tous les types de données chiffrées**. L'entrée et le séjour irrégulier d'étrangers est un phénomène qui a toujours existé depuis la création des Etats-nations et de leurs ensembles frontaliers. Cependant, selon les époques et selon les Etats, cette situation implique plus ou moins de conséquences concrètes pour les étrangers eux-mêmes et les sociétés d'accueil. En Europe, quand les pays d'accueil décident de la suspension de la migration de main-d'oeuvre **dans la décennie 70, le statut d'étranger et d'immigré commence à faire l'objet de contrôles draconiens, qui accentuent, mais aussi visibilisent les situations d'irrégularité**. Le maintien des politiques restrictives en Europe, et l'instauration de filières migratoires de mieux en mieux organisées, même dans la clandestinité, entre le Sud et le Nord, laissent présager une augmentation encore considérable de ces flux clandestins. Cette caractéristique a été longtemps attribuée en Europe du Sud à l'absence totale de législation concernant les étrangers jusqu'aux années quatre-vingt.

Pourtant, **aujourd'hui, des réglementations sérieuses ont été mises en oeuvre dans ces pays, et les flux irréguliers se maintiennent, comme une tendance structurelle de ces processus migratoires.** En fait, la part croissante de la clandestinité est devenue une caractéristique également dominante, dans une moindre mesure, dans l'ensemble des Etats d'immigration à l'heure actuelle. Ce phénomène **doit donc peut-être davantage être imputé à l'évolution générale du système migratoire mondial, qu'à une situation particulière propre aux Etats méridionaux, même si l'importance de l'économie souterraine reste dans ces Etats déterminante.** Il doit donc être expliqué surtout par l'évolution du contexte migratoire mondial qui fait que la pression migratoire des pays du Tiers Monde se maintient, voire augmente, tandis que les politiques restrictives deviennent la norme dans la plupart des pays d'immigration. **"Ce sont moins les flux de ces migrations irrégulières qui ont varié que l'attitude des pouvoirs publics" (SIMON, 1995).** Ainsi, des immigrés qui il y a quelques années auraient eu un statut parfaitement légal dans la plupart des pays d'immigration, se trouvent aujourd'hui soumis, au moins à un moment de leur séjour, à une clandestinité involontaire, peut-être uniquement parce qu'ils sont momentanément sans emploi, bien qu'ils soient entrés et souvent qu'ils aient résidé légalement dans le pays. Malgré les divers processus de régularisations exceptionnelles mis en place en Italie en 1990, en Espagne en 1991 et au Portugal en 1993, malgré des politiques qui se veulent de plus en plus sévères aux frontières, notamment dans le souci d'assumer le rôle de frontières externes de la Communauté, ces pays n'ont pas encore réussi à diminuer considérablement le poids de la clandestinité.

En Espagne, les analyses de différents spécialistes, confirmées en grande partie par les résultats du processus de régularisation mis en place en 1991, ont montré que la clandestinité touchait essentiellement les groupes originaires des pays du Tiers Monde - et notamment les ressortissants du continent africain - et dans une moindre mesure les migrations de retraite en provenance des pays développés. **On estimait généralement, dans la période comprise entre les deux processus de régularisation, qu'environ cinq personnes en situation irrégulière se "cachaient" derrière un résident légal (IZQUIERDO ESCRIBANO, 1992, cf. infra).** En ce qui concerne l'Italie, certains auteurs notent que les enquêtes réalisées permettent d'estimer **qu'un immigrant légal cache deux personnes en situation irrégulière en 1989** (BARSOTTI et LECCHINI, 1989). D'autres estimations sont plus prudentes et évaluent le total des irréguliers à l'équivalent du volume légal, soit environ 700 000 personnes (SIMON, 1995).

La sous-estimation de l'immigration irrégulière dans l'ensemble des Etats d'Europe Méditerranéenne vient en outre s'ajouter à la faiblesse des outils statistiques disponibles dans ces pays en matière d'Immigration ; le phénomène étant récent, les organismes statistiques n'ont pas réellement eu le temps de lui adapter leur démarche⁷. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de

⁷ - En Espagne, la plupart des indicateurs commencent à devenir cohérents à partir de 1990 seulement, les mesures prises dans les années 85 étant ralenties par la force d'inertie des séries statistiques plus ou moins longues (permis de séjour et de travail supérieurs à cinq ans, cf. préambule).

rappeler l'importance des entrées clandestines en Espagne et en Italie, qui se sont manifestées souvent tragiquement dans la presse, lors de la traversée du détroit de Gibraltar ou de diverses aventures à bord de certains cargos ou à l'arrivée dans certains ports, révélant l'état d'esprit des candidats au départ dans les pays du sud prêts à de nombreux sacrifices pour atteindre leur « terre promise ». Au-delà de ces aspects tragiques de la clandestinité, il est essentiel de noter les causes internes essentielles de ces phénomènes. En effet, plusieurs éléments propres aux pays latins constituent le fondement de cette originalité.

C'est tout d'abord l'importance du travail clandestin et de l'économie informelle qui représente 5% du PIB espagnol, et jusqu'à 20% du PIB italien, qui est à la fois cause et conséquence de cette présence d'étrangers irrégulièrement installés sur les territoires de l'Europe méridionale. En Catalogne, ce marché de l'emploi touche plus de 25% de la population active, en englobant les secteurs de service, le bâtiment et, dans une moindre mesure, l'agriculture et l'industrie. Cet élément a en outre certainement été un des moteurs de la sédentarisation de ces immigrés sur les terres méridionales, où ils ont finalement trouvé des possibilités d'améliorer leur niveau de vie, malgré des conditions de travail et de salaire qui paraissent largement en dessous des normes européennes.

En effet, que ce soit en Italie ou en Espagne, les immigrés sont spécialisés dans certains emplois : il s'agit notamment des services urbains (nettoyage, domesticité, hôtellerie, restauration), où la part du travail au noir est traditionnellement importante, et qui sont de plus en plus accaparés, du fait des conditions de travail difficiles, de l'insécurité de l'emploi, de la sous-rémunération et de l'absence de couverture sociale pour les étrangers. L'agriculture intensive méditerranéenne qui caractérise ces pays occupe également de forts contingents d'étrangers, pour les mêmes raisons de rebut de la main-d'oeuvre locale et surtout par l'exigence d'une "flexibilité de l'emploi" extrême. Ce type d'agriculture concentre en effet traditionnellement dans le temps la demande de force de travail au moment des récoltes, et dans certaines productions les coûts salariaux peuvent atteindre 50% des coûts de production. En général, dans l'agriculture comme dans le secteur industriel ce sont les petites entreprises, souvent moins productives, qui utilisent abondamment la main-d'oeuvre au noir dans les périodes de recrudescence du travail (ROUX, 1991). L'apparition de l'emploi clandestin dans la petite industrie textile et la sous-traitance de certains secteurs (automobile et textile en Catalogne)⁸ semble également connaître un important développement. Les procédures de contrôle et de sanction des employeurs sont encore faibles dans les Etats méridionaux, même si

⁸ - Il faut noter que ces différents secteurs prennent de l'importance également dans l'emploi des immigrés récents dans les Etats d'Europe du Nord. Cependant, dans ce cas où l'immigration est plus ancienne et nombreuse, ces nouvelles modalités sont plus difficilement observables au sein d'un système où les processus traditionnels d'insertion professionnelle des immigrés sont encore actifs, dans le secteur secondaire et par promotion scolaire notamment.

les dernières années ont montré des efforts de coordination, surtout en Italie qui apparaît comme l'Etat le plus avancé en la matière (RIMET, 1995).

Cette caractéristique de l'emploi des immigrés est également déterminante pour leur localisation dans les territoires des pays d'Europe du Sud. Dans la plupart de ces pays, les principaux espaces d'accueil sont les grandes métropoles développées et leur périphérie (dans tous les cas il s'agit des pôles antérieurs - voir actuels - de l'immigration interne), les zones d'agriculture intensive et les zones d'industrie rurale diffuse, qui la plupart du temps se correspondent géographiquement. Odo BARSOTTI et L. LECCHINI, notent par ailleurs une forte mobilité entre ces pôles, à des fins de promotion sociale des groupes migrants, que l'on peut également remarquer en Espagne.

La caractéristique du séjour irrégulier fausse considérablement la problématique migratoire en Europe du Sud. Non seulement le phénomène "immigré" est sous-évalué dans ces pays, mais c'est surtout le phénomène "immigré du Tiers Monde" qui est sous-représenté puisque c'est à l'intérieur de cette catégorie que se décèlent les plus forts pourcentages de clandestinité. Cette caractéristique doit également être prise en compte lorsque l'on souhaite analyser le vécu des migrants, puisqu'elle implique des effets de marginalisation sociale et de précarisation souvent graves : "le clandestin peut être victime de toutes sortes d'abus sur le plan de la rémunération, du nombre d'heures de travail, et des conditions de travail" (SIMON, 1995). Avec la pression exercée par l'Union Européenne sur ces Etats à qui elle délègue la responsabilité des entrées clandestines sur le territoire communautaire, les mesures de répression de l'immigration irrégulière aux frontières et les contrôles systématiques sur l'ensemble de l'espace national ont été renforcés, certains Etats comme l'Espagne et la Grèce ayant même constitué des corps de police spécialisés dans cette lutte.

L'Espagne, après avoir connu une émigration importante découvre l'immigration à grande échelle: **Cette étape, qualifiée à ses débuts de « nouvelle donne migratoire » (SIMON, 1986), pourrait se dénommer, selon la terminologie démographique, « transition migratoire ».** Si l'on compare cette évolution à celle des autres Etats européens, elle n'a en effet rien d'original. **Les Etats d'Europe du Nord ont connu cette évolution dans leur grande majorité il y a plusieurs décennies, ceux du Sud la vivent actuellement avec une plus ou moins forte intensité.** Cette notion paraît applicable à tous les Etats qui ont utilisé successivement au cours de leur histoire l'émigration et l'immigration pour s'organiser et se promouvoir. Mais à quelle étape se trouve dans ces conditions la Catalogne, dont nous avons analysé dans la première partie la longue tradition de pays d'immigration ? Ne devrait-on pas avancer qu'elle a réalisé sa « transition migratoire » au début du siècle, lorsque les flux de l'exode rural ont été remplacés par ceux de l'immigration interne ?

Les courants d'immigration qui se sont produits au cours des vingt dernières années en Europe du Sud sont encore très mal connus. **La connaissance que nous en possédons aujourd'hui est en grande partie constituée d'a priori, fortement inspirés par la problématique des années 1950-1960 en Europe du Nord.** Les sources statistiques permettant de mieux appréhender ces phénomènes commencent seulement depuis quelques années à être collectées et exploitées de manière cohérente, mais le séjour irrégulier, caractéristique majeure des mouvements récents, reste un obstacle à l'obtention de données. **Cependant, le développement de l'immigration en Europe du Sud est encore un phénomène récent et les stocks d'étrangers présents dans ces différents pays sont pour l'instant encore de taille raisonnable par rapport au reste de l'Europe.**

La domination des flux en provenance du Tiers Monde et l'accentuation de la clandestinité sont néanmoins des caractéristiques à prendre en compte pour l'avenir de cette immigration. Aux divers échelons des institutions politiques et des groupes de réflexion européens, la prise de conscience du "problème immigré" en Europe du Sud semble réalisée. En Europe méridionale, les différents partenaires semblent aujourd'hui prêts à intervenir de manière concrète pour que ce nouvel enjeu migratoire se déroule dans les meilleures conditions, et la plupart mettent en place depuis les dernières années de vastes dispositifs de recherche qui devraient leur apporter une plus large connaissance du problème.

III LA MISSION DE CONTROLE DE L'ESPAGNE DANS L'ESPACE SCHENGEN

Face à la pression migratoire croissante et surtout aux conditions particulièrement difficiles de cette immigration, les pouvoirs publics des pays d'Europe méridionale ont fini par prendre conscience de la situation et, pour certains d'entre eux, par mettre en place des politiques d'immigration et de séjour des étrangers. **Ce sont surtout l'Espagne et l'Italie qui ont tenté les premières des politiques actives dans ces domaines au milieu des années 80,** étant les deux pays où les flux, notamment clandestins, sont les plus importants. Cependant, c'est essentiellement poussés par leurs voisins européens et influencés par le modèle migratoire que leur impose leur adhésion à l'Union Européenne que ces pays ont mis en place leur législation.

III.1 LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPEENNES

En effet, les transformations qui se sont opérées dans le contexte migratoire européen au cours des deux dernières décennies ont coïncidé dans le temps avec une phase déterminante de la construction politique de l'Union Européenne. Celle-ci s'est tout d'abord élargie aux pays

méridionaux, principaux acteurs de ces transformations, mais elle a surtout renforcé les liens qui unissent ses membres, notamment dans le cadre de la libre-circulation européenne (qui devait naître en principe au premier janvier 1993 et a été repoussée à mars 1995), mais qui, en ce qui concerne les personnes, n'a toujours pas abouti totalement en 1996. La simultanéité de ces deux situations avec un panorama de crise générale face à l'immigration dans la majorité des Etats européens a tout naturellement conduit à placer ce thème au coeur des préoccupations européennes. Comme le souligne G. SIMON (1995), "l'Europe occidentale se trouve confrontée depuis la fin des années quatre-vingt à une pression migratoire qu'elle n'a jamais connue au cours de son histoire contemporaine, même au cours des "Trente Glorieuses".

Jusqu'à cette date, même si les différents pays d'accueil de l'immigration en Europe ont suivi la même ligne de politiques migratoires, il n'existe aucune directive communautaire. En juin 1985, à Schengen, les Etats signataires du traité qui porte ce nom⁹, s'engagent à lever les obstacles à la libre-circulation des personnes, à mettre en commun les problèmes de sécurité et d'immigration avec le souhait d'arriver à une harmonisation des politiques et des législations. Mais il ne s'agit là que d'un traité intergouvernemental qui n'a pas de force au niveau communautaire. Ses signataires le présentent comme le laboratoire d'analyse de ce que pourra être la libre-circulation, décidée au niveau communautaire, en février 1986 lors de la signature de l'acte unique européen. Cependant, **Schengen représente la première pierre de la volonté de constituer une réelle politique européenne en matière d'immigration**, dont les principaux axes sont la libre-circulation des personnes à l'intérieur de l'UE, le contrôle renforcé aux frontières de ce territoire (cf. Carte 16), la mise en place d'un système d'information commun et l'entraide policière, axes dont les orientations seront renouvelées et renforcées par la convention complémentaire de Schengen en 1990. Très rapidement cependant l'accent sera davantage mis sur le contrôle extérieur aux frontières et sur la coopération policière que sur la libre-circulation intérieure (VALENTIN MARIE, 1996).

C'est sur cette première base que les Etats méridionaux vont élaborer la ligne de leurs politiques migratoires en s'alignant sur la norme de l'acte unique et sur celle du groupe de Schengen qu'ils rejoignent en 1990. Les aspects concrets de cette communauté d'intérêts se traduisent par exemple par l'élaboration d'une liste commune des pays soumis à visa, à laquelle doivent s'adapter les pays du Sud, rompant souvent avec leurs anciennes solidarités outre-mer (notamment dans le cas de l'Espagne avec l'Argentine à qui elle impose un visa à partir de 1991). Les pays du Sud ont par la suite révisé leurs législations pour répondre aux exigences de sécurité commune, et à leurs responsabilités en tant que "portes" de l'espace Schengen. Ces accords désignent en effet pour chaque demandeur d'asile un seul Etat membre responsable

⁹ La France, L'Allemagne et le Bénélux. Les Etats méridionaux (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) ainsi que l'Autriche ont ratifié la convention entre 1990 et 1992, tandis que le Danemark, la Finlande et la Suède ont demandé récemment leur adhésion.

(volontairement ou non) de son entrée dans l'espace Schengen. L'Espagne décide de réviser ses législations sur le droit des étrangers et l'asile en 1992, le Portugal met en oeuvre une législation dès 1993.

En décembre 1991, le sommet de Maastricht, qui crée la commission européenne en matière d'immigration et de droit d'asile, confirme la tendance répressive de la politique européenne émergente. Cette commission a proposé aux gouvernements européens plusieurs projets d'harmonisation concernant notamment les politiques de visas, l'unification du traitement des demandes d'asile, la surveillance commune de l'immigration clandestine, avec la mise en place d'un réseau de surveillance et d'information au niveau communautaire et la mise en place de politiques de coopération avec les pays d'émigration voisins, notamment en Europe de l'Est et en Méditerranée. Par ailleurs, en ouvrant le débat sur la citoyenneté des immigrés, le Traité de Maastricht va en outre créer la stigmatisation des non communautaires, qui ne bénéficient pas pour l'heure du droit de vote aux élections locales et européennes que peuvent acquérir les immigrés d'un pays membre. En ce sens, ce traité institutionnalise les grands axes politiques de Schengen, renforcés par la convention de Dublin ratifiée en 1990 pour harmoniser les politiques d'asile en Europe.

Les résolutions adoptées par le groupe ministériel de Londres en 1992 ont fait évoluer le rôle des pays méridionaux comme frontières extérieures, avec les accords de réadmission vers "les pays tiers sûrs" pour les demandeurs d'asile et les accords de reprise signés avec le Maroc par l'Espagne, les Pays Bas et la Belgique. Les Etats responsables de l'espace Schengen et notamment les Etats frontaliers d'Europe du Sud, essaient ainsi de dévier leurs responsabilités vers des pays tiers. "L'objectif est d'associer à cet espace commun ou à chaque Etat membre un réseau de pays tiers promus au rang de gardes-frontières avancés du dispositif Schengen" (VALENTIN MARIE, 1996).

En outre, l'ensemble de ces traités des années 1985-1995 institutionnalise la différenciation entre la catégorie des immigrés communautaires et celle des extra-communautaires. En matière juridique, ces dix années voient se creuser le fossé entre ces deux statuts, à tel point que certains hésitent aujourd'hui à parler d'immigrés pour désigner les migrants à l'intérieur de l'espace communautaire. La durée des permis, leur spécialisation, les facilités de leur obtention et les divers niveaux de citoyenneté sont autant de facteurs de discrimination des migrants extra-communautaires par rapport aux européens.

En matière d'intégration des populations installées en Europe, la politique communautaire reste déficiente. En 1988, le Conseil de l'Europe publie une étude qui souligne les nombreuses

discriminations liées aux inégalités de traitement. Cependant, malgré de nombreuses rencontres de concertation au niveau local¹⁰, ce domaine reste de la compétence nationale des Etats.

Plus récemment, dans la décennie 90, les pays du Sud ont impulsé une réflexion sur l'espace méditerranéen dans son ensemble, sur ses tensions et le besoin de renouer avec ses anciennes solidarités. C'est dans ce cadre que s'inscrivent notamment les accords de coopération migratoire entre l'Espagne et le Maroc, plaçant ce dernier face à ses responsabilités en matière d'immigration clandestine. La Conférence Euroméditerranéenne qui s'est tenue à Barcelone en 1995, réunissant 27 Etats, symbolise la volonté de coopération durable de l'Union méditerranéenne avec ses voisins méditerranéens. Son grand mérite a été d'avoir réuni tous ces partenaires et d'avoir abouti à une déclaration commune malgré les tensions politiques et géostratégiques qui règnent sur cet espace. Elle a également fixé le principe de la création d'une Zone de libre-échange méditerranéenne, dont de nombreux observateurs pensent qu'elle risque de bénéficier davantage aux partenaires de l'UE qu'à ceux du reste de la Méditerranée (Le Monde Diplomatique, 1995). En matière migratoire, peu d'engagements ont été pris ; l'Union Européenne s'est engagée à distribuer d'ici à 1999, 32 milliards de francs aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, sans que ne soit réellement organisée cette aide dans un cadre concret. La conférence alternative qui s'est tenue en parallèle à l'initiative de plus de 300 ONG méditerranéennes a davantage traité cet aspect en insistant sur le besoin de renforcer la libre-circulation des hommes sur cet espace et en réclamant la constitution d'un comité d'urgence en matière migratoire au sein de l'UE avec la participation des ONG. Elle demande en outre d'élargir les dispositions du traité de Maastricht en matière de droit de vote à l'ensemble des résidents étrangers.

En matière de politiques migratoires, un volet original tend à être mis en oeuvre par différents groupes de pression en Europe depuis les dernières années et nous en verrons des exemples concrets dans l'examen de la Catalogne. Il s'agit du volet coopération/prévention, nécessaire à nos yeux à la destruction de l'image de l'Europe salvatrice dans les pays de départ. Certaines initiatives publiques ou associatives visent ainsi à fixer la population dans les pays de départ, grâce à des actions telles que l'installation de centres d'information sur l'immigration en Europe (Bénélux), des aides financières à des projets concrets de développement local, ou encore des aides financières à l'investissement et des bourses de formation professionnelle (RIMET, 1995).

Cependant, la politique des pays latins est malaisée dans le sens où la manière dont ils entendent défendre les « intérêts nationaux » va à l'encontre des principes qu'ils ont mobilisés par le passé pour défendre ceux de leurs émigrés. **Il leur est par exemple éthiquement nécessaire de respecter le droit des peuples à émigrer, puisqu'ils l'ont eux-mêmes utilisé pendant des siècles**

¹⁰ - Notamment dans le cadre de la Conférence Permanente des Villes Méditerranéennes qui siège à Barcelone jusqu'en 1998, et qui comprend un groupe de réflexion sur le thème "populations et migrations".

parfois même au détriment de ceux qui le réclament aujourd'hui, leurs anciennes colonies¹¹ ; cette situation leur est d'ailleurs constamment remémorée par les retours d'émigrés.

III.2 LA REDEFINITION DES POLITIQUES MIGRATOIRES ESPAGNOLES

En Espagne, durant les premières années de démocratie, l'immigration étrangère est gérée par l'administration, dans l'absence de tout cadre juridique concret et dans le seul respect de la Constitution. L'absence de politique réglementant le séjour et l'entrée des étrangers est la règle jusqu'en 1985, date à laquelle, devant la stabilisation et l'accroissement de l'immigration du Tiers Monde et avec l'aggravation de la crise économique interne, le gouvernement décide de prendre des mesures coercitives : l'Espagne à cette date prend conscience du caractère inévitable de cette immigration comme l'indiquent les nombreuses études de prospective méditerranéenne mises en oeuvre à cette même période.

La première législation espagnole en matière de séjour des étrangers voit donc le jour en 1985 et sera appliquée dès 1986 sous le nom de "*Ley de los Derechos y libertades de los extranjeros en España*"¹², désignée plus couramment sous le terme de Loi Organique d'Extranéité (*Ley Organica de extranjeria, LOE*). Dans l'analyse de la mise en place de cette législation en Espagne, il faut constamment garder à l'esprit le contexte dans lequel elle a été élaborée, qui correspond à la période de négociation de l'entrée de l'Espagne dans le Marché Commun, période où cet Etat devait s'aligner le plus possible sur les politiques européennes, notamment en matière migratoire.

Comme la majorité des lois concernant le statut des étrangers, la *Ley de extranjeria*, **malgré sa récente création, est compliquée par des règlements infinis modifiés régulièrement par des décrets, en fonction de l'évolution politique du problème migratoire. Le fonctionnement interne de l'administration et ses interprétations de la législation sont le point le plus conflictuel de cette juridiction.** En effet, les procédures lourdes et lentes, d'un accès difficile pour les nouveaux arrivants et même parfois l'hostilité des employés sont souvent mises en avant comme l'une des principales causes de clandestinité. Depuis sa mise en application, *la Ley de Extranjeria* (LOE) n'a cessé d'être décriée par des ONG, des groupes de juristes et d'avocats, notamment du fait du manque de cohérence des différents règlements entre eux, mais aussi du fait de l'absence de critères permettant la mise en place de réels processus d'intégration. En outre, cette loi a été très mal perçue par la population immigrée résidente, puisque, à partir de son application, la plupart de ses membres sont devenus soudainement illégaux.

¹¹ - Selon les chiffres officiels de la Dirección General de Migraciones, en 1993, alors que 500 000 étrangers résidaient sur le sol espagnol, 1 200 000 Espagnols étaient expatriés à l'étranger.

¹² - Loi sur les droits et les libertés des étrangers en Espagne

A partir de 1990, avec le développement de l'immigration clandestine, et face à la pression de nombreux partis politiques, le gouvernement est interpellé par le Parlement et s'engage à remettre à celui-ci un état des lieux de la situation des immigrés en Espagne. Le Gouvernement présente et fait approuver par le Parlement **un accord de gouvernement intitulé « lignes directrices de la politique espagnole d'extranéité », qui dessine les grands axes d'action pour les années futures.**

En 1993, une fois passées les analyses des résultats du processus de régularisation, l'opinion publique et certains partis politiques ont pris conscience des problèmes que continuaient à provoquer les déficiences de la loi d'extranéité. L'organisation croissante des immigrés, notamment par le biais des syndicats et des ONG, ont également permis un écho supérieur dans les médias. **C'est ainsi, qu'une majorité de partis politiques a réclamé à cette période la révision globale de la législation, jugée responsable de l'instabilité du statut des étrangers,** que même la régularisation n'est pas parvenue à transformer. Les objectifs de la réforme demandée étaient d'établir des permis de résidence à durée indéterminée, de renforcer le contrôle des flux, avec notamment la lutte contre la fraude au droit d'asile et la coopération pour la réadmission des illégaux conformément aux recommandations de Schengen, et de relancer la politique des quotas. Certains envisageaient également en parallèle un prolongement de la régularisation et réclamaient des interventions plus importantes de l'inspection du travail (RIMET, 1995). La plupart des partis ont fait preuve à ce moment-là d'un large consensus politique (IZQUIERDO, 1996). Seul le parti de la Gauche Unie a émis plusieurs revendications, telles que le développement d'accords de main-d'oeuvre bilatéraux, l'instauration d'un droit de recours contre l'expulsion, un permis de travail provisoire pour les demandeurs d'asile et la garantie pour ces derniers de ne pas être expulsés vers des pays où leur sécurité serait menacée.

Dans le nouveau programme du gouvernement, un volet décisif est également constitué par une réforme profonde du système administratif, devant permettre la disparition des nombreuses aberrations dénoncées par la société civile. **La première mesure institue les instances du Bureau unique pour les étrangers et de la Commission interministérielle des étrangers.** Cette dernière a en charge de mener à bien une réforme générale des pratiques et des politiques sectorielles de chaque ministère afin de les harmoniser, et de créer des directives pour simplifier le traitement des permis de résidence et de travail. Les Bureaux Uniques pour les étrangers¹³ sont conçus comme les représentations provinciales de cette commission et sont donc également considérés comme des entités interministérielles. La même année, **la Direction Générale des migrations s'est substituée, dans le cadre du Ministère du travail et de la sécurité sociale, à l'ancienne Direction Générale de l'institut Espagnol d'Emigration, signe de la**

¹³ - Ces bureaux existent pour l'instant à Gérone, Alicante et Almeria.

reconnaissance du changement de statut migratoire de l'Espagne. Dans ce cadre, la Direction Générale des Migrations acquiert de nouvelles compétences comme l'évaluation des besoins de main-d'oeuvre et la détermination des quotas de travailleurs étrangers.

Le projet de révision administrative concernait, au départ, une réforme complète de la LOE. Finalement c'est seulement la réforme du règlement de la LOE qui a été menée à terme en février 1996, sans que les problèmes d'incohérence entre la loi et son règlement aient pu être réglés. Cependant, **cette révision représente une amélioration aux yeux de l'ensemble des observateurs, même si elle paraît encore insuffisante.** Il convient à ce titre de souligner que cette réforme est l'aboutissement de plus d'un an de réflexion et de discussion entre les ONG d'aide aux étrangers, les syndicats et le gouvernement.

Cette réforme actualise la LOE pour l'adapter d'une part à l'augmentation considérable de population étrangère qu'a connu le territoire espagnol, et d'autre part aux divers engagements internationaux souscrits par le gouvernement espagnol. Parmi les mesures nouvelles annoncées, il faut distinguer **la mise en place d'une période exceptionnelle de quatre mois pour régulariser la situation administrative des immigrés ayant travaillé en Espagne, ouverte à partir du 23 avril 1996,** et pour laquelle 25 000 demandes ont été déposées. Cette période exceptionnelle a été mise en place pour ceux qui avaient perdu leur statut depuis la régularisation de 1991, puisqu'elle n'était ouverte qu'aux personnes ayant eu à un moment donné des papiers en règle, mais en aucune façon à l'ensemble des personnes en situation irrégulière. Nous ne disposons pas du recul nécessaire à l'heure actuelle pour analyser les résultats de cette démarche. A la fermeture de cette procédure en août 1996, les premières réactions semblaient montrer que peu de personnes avaient pu en bénéficier¹⁴.

III.2.1 Le renforcement récent du contrôle aux frontières

Au niveau communautaire, la priorité est donnée dans les dernières années au contrôle des flux ; **la place conférée aux Etats méridionaux par les accords de Schengen situe l'Espagne dans une position critique face à laquelle elle commence à réagir à partir de 1993.** Cette année apparaît en Espagne comme celle des politiques de réduction de l'immigration irrégulière. Diverses mesures ont effectivement convergé à cette date, alliant les différents volets d'une politique cohérente (RIMET, 1995). A la frontière sud, dans la ville de Ceuta qui fait l'objet d'une forte pression migratoire de l'ensemble du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, les autorités ont prévu la construction d'un véritable mur de huit kilomètres de long, avec un dispositif de contrôle des plus modernes. **Les contrôles aux postes frontières au titre de la libre circulation européenne ont été supprimés seulement de mars à novembre 1995 ;** entre-temps, ils ont été

¹⁴ - A la fin de l'année 1996, seules 10 500 dossiers avaient reçu une réponse favorable.

remplacés par les contrôles mobiles, notamment dans les zones frontalières, et ceux-ci sont restés en place par la suite. **Dans la seule année 1995, dans la province frontalière de Gérone, il y a eu plus de 500 expulsions de personnes venant directement de France** (El Pais, décembre 95). En 1991, 1 500 Marocains avaient été expulsés (GOZALVEZ PEREZ, 1996). Ce chiffre doit être mis en relation avec les 30 à 40 000 personnes expulsées en moyenne chaque année par un grand pays d'immigration comme la France (SIMON, 1995). Sur le littoral andalou, malgré 6 000 arrestations en 1992, la garde civile estime qu'elle n'interpelle que 30% des clandestins (El Pais, octobre 1992).

Comme dans de nombreux autres pays européens, les procédures d'expulsion sont considérablement critiquées par les ONG. **Leur augmentation notoire en Espagne au cours des dernières années a été à l'origine, comme ailleurs, d'une dégradation des conditions de traitement des dossiers d'expulsion.** Elles se développent à la suite des contrôles d'identité de routine qui deviennent de plus en plus nombreux, notamment depuis la suppression des frontières. Dès qu'une anomalie est décelée, l'étranger est conduit au commissariat où se met en place le processus d'expulsion, et où il peut rester retenu au maximum 72 heures¹⁵.

Le contrôle aux frontières, crucial étant donné l'importance des passages aux frontières liés à la fonction touristique de l'Espagne¹⁶, a également été régulé grâce à l'accord pour la réadmission des immigrants clandestins signé en février 1992 entre l'Espagne et le Maroc. Les premiers accords bilatéraux avec le Maroc remontent à 1988 avec la création d'une commission consulaire mixte, où les deux Etats ont décidé d'une régularisation exceptionnelle concernant uniquement les ressortissants marocains et passant par les consulats du Maroc. Cette opération a largement été critiquée par les résidents marocains qui considéraient que le contrôle du consulat marocain ne garantissait pas l'impartialité du système. **L'accord de décembre 1992 avec le Maroc, qui régule la gestion par cet Etat des personnes ayant franchi clandestinement la frontière espagnole depuis son sol,** prévoit également une aide financière de l'Espagne pour que les forces frontalières marocaines améliorent les contrôles du trafic illégal de main-d'oeuvre. Le Maroc a d'ailleurs reçu de l'UE 463 millions d'écus pour son attitude coopératrice (Le Monde Diplomatique, 1992). En décembre 1992, l'Espagne a également signé un accord de réadmission avec le Portugal, afin qu'il prenne en charge l'expulsion des nombreuses personnes qui passent sa frontière avec l'Espagne clandestinement.

¹⁵ - Pendant ce délai, la Police doit demander au juge l'incarcération dans l'un des centres pour étrangers, durant une durée maximale de 40 jours, renouvelable, afin de s'assurer que la personne sera effectivement expulsée du territoire à la fin du traitement du dossier. La nouveauté de la création de ces centres, ainsi que leur surpeuplement constant, font que les conditions d'hygiène minimales ne soient pas remplies, par surpeuplement des cellules, par inadaptation de la nourriture et irrespect des conditions normales d'incarcération (SANCHEZ MASIP, 1994).

¹⁶ - En 1988, la Catalogne était la première région touristique de l'Europe, avec une fréquentation de quinze millions de personnes (ROQUE, 1989).

Par ailleurs, c'est dans les restrictions à la délivrance des visas - parfois aggravées par les silences administratifs¹⁷ - que la politique de restriction de l'immigration est le plus efficace. Selon GOZALVEZ PEREZ (1995), en 1991, 40 000 Marocains se sont ainsi vus refuser leur entrée en Espagne. Cependant, l'aspect répressif apparaît moins développé que dans d'autres pays du Sud comme la Grèce par exemple qui de 1991 à 1993 a expulsé plus de 550 000 clandestins. Depuis la ratification du traité de Schengen par l'Espagne en 1991, tous les étrangers, excepté les ressortissants des pays de la CEE et ceux des pays d'Amérique latine, sont dans l'obligation d'obtenir un visa pour rentrer en Espagne. Or, parallèlement, les consulats espagnols dans les Etats d'émigration ont reçu des instructions draconiennes pour restreindre les visas de travail. J.M. MANTE (CARRILLO, 1992) montre bien la puissance de cette nouvelle barrière à l'immigration qui se traduit, pour la majorité des ressortissants des pays du Tiers Monde, par l'impossibilité de se procurer des papiers pour un séjour légal en Espagne, si ce n'est par la voie de visas touristiques provisoires qui débouchent automatiquement sur l'irrégularité de leurs détenteurs. Selon cet auteur, "il est impossible pour un agriculteur africain d'obtenir un visa sans trafic d'influences". Le résultat de ces mesures se traduit donc surtout par une augmentation des flux clandestins.

III.2.2 Une priorité : la lutte contre l'emploi clandestin

La loi d'extranéité apparaît réellement déficiente en ce domaine. Les dernières années cependant, les procédures de coopération entre les diverses administrations concernées (Ministère du Travail, Ministère de l'Intérieur et Garde civile) ont permis d'améliorer les systèmes de contrôle. Cependant, la réalité quotidienne que nous avons pu observer sur le terrain remet considérablement en cause ces mesures, puisqu'il est clair que les intérêts locaux autour du travail clandestin, notamment dans les petites communes, rendent inopérants les contrôles, les situations d'irrégularité faisant souvent l'objet d'une tolérance consensuelle.

En outre, M. CARRILLO (1992), souligne que l'administration du travail, par son interprétation restrictive des textes de la LOE, a contribué à l'aggravation du travail irrégulier. Ainsi, alors que la jurisprudence accordait le droit aux irréguliers de s'affilier à la sécurité sociale dès qu'ils avaient une demande de permis en cours, les employeurs qui ont, de bonne foi, utilisé ce recours se sont vus pénalisés par une amende, puisqu'ils devenaient par leur déclaration facilement identifiables.

Quoiqu'il en soit, les mesures de contrôle se sont amplifiées depuis 1991. Cette année là, 10 000 inspections ont été réalisées, et ont permis de détecter près de 2 000 infractions concernant près de 4 000 travailleurs étrangers (IZQUIERDO, 1996).

¹⁷ - Le silence administratif consistant, dans de nombreux consulats des pays européens, à repousser constamment les rendez-vous des demandeurs de visas, à les faire revenir régulièrement et à les faire rappeler constamment.

On assiste clairement à la fin des années 80 à un durcissement des politiques communautaires en matière d'immigration et surtout à une pression de plus en plus forte de l'UE sur les pays membres jouant le rôle de frontières externes, qui sera concrétisée finalement par le traité de Schengen.

III.3 LE STATUT DES ETRANGERS DANS LA LEGISLATION ESPAGNOLE

Il est indispensable, malgré le caractère fastidieux d'une énumération des dispositions juridiques de la législation espagnole, d'en présenter les grands traits qui influencent considérablement les modes de vie et les conditions d'intégration des immigrés du Tiers Monde notamment.

III.3.1 Le droit du séjour

En matière de séjour, la LOE s'inspire surtout des législations européennes en la matière. Tout étranger doit se prémunir d'un permis de résidence et, simultanément, d'un permis de travail s'il souhaite exercer une activité. Si l'étranger ne veut pas travailler, il devra prouver qu'il dispose des moyens de subsistance nécessaires, d'un logement et d'une assurance maladie. Mais dans le cas des travailleurs, l'exigence préalable d'un permis de travail est l'une des clauses les plus critiquées par les spécialistes et les ONG¹⁸. S'il s'agit d'une première sollicitation de permis, l'étranger ne peut travailler en attendant le permis définitif. Les complications administratives qui s'ensuivent sont une première cause de participation à l'économie informelle, durant la durée d'attente des permis.

Pour pallier les inconvénients de l'instauration subite de cette législation, le processus de mise en place de la LOE prévoyait une période de régularisation exceptionnelle devant permettre à tous les étrangers qui jusqu'ici résidaient sur le territoire d'obtenir les documents de séjour et de travail désormais nécessaires. Seules 40 000 personnes ont présenté une demande, et ce premier processus de régularisation semble avoir été, selon les spécialistes, très restreint du fait de sa complexité administrative qui en a fait la première cause d'irrégularité.

¹⁸ - Les pièces à présenter conjointement à un contrat de travail en vigueur sont variables, mais trop souvent le permis n'est expédié qu'à la fin du contrat, ou, parfois même, quand celui-ci est terminé. Il semblerait cependant que ce type de problèmes soit apparu surtout dans la province de Barcelone, mais pas par exemple à Madrid ou Gérone. En cas de renouvellement du permis, le formulaire de renouvellement permet de continuer l'activité légalement. Pour l'obtention de ce permis, les membres de la famille d'une personne ayant un permis légal sont prioritaires. Une fois le permis de travail accordé, le ministère du travail l'envoie directement au gouvernement civil pour accorder le permis de résidence. Lorsque les permis parviennent au demandeur, il doit la plupart du temps entreprendre à nouveau des démarches pour leur renouvellement (CARRILLO, 1992).

Six ans plus tard, face à l'aggravation de la clandestinité en raison des difficultés administratives introduites par la législation, une nouvelle opération de régularisation a été décidée. Les processus de régularisation exceptionnelle, de l'avis de tous les spécialistes européens, ne peuvent en aucun cas être considérés comme une mesure politique en matière d'immigration, mais seulement comme une mesure d'urgence, devant la dégradation de la situation des travailleurs étrangers. Néanmoins, le besoin de stopper l'immigration clandestine faisant le consensus général, même pour les courants les plus libéraux au début de la décennie 90, la régularisation a été bien accueillie par toutes les parties, même si certaines émettent davantage de réserves quant à son efficacité.

Le processus de régularisation mis en place en 1991 a été reconnu comme un succès. 108 000 personnes ont été régularisées, sur les 133 000 qui avaient présenté une demande¹⁹. Les conditions pour accéder à cette régularisation étaient d'avoir obtenu au moins une fois un permis de séjour et de travail, d'avoir travaillé en Espagne au moins neuf mois au cours des deux dernières années, et de détenir une offre d'emploi ou d'avoir un projet de travail indépendant²⁰. Par ailleurs, à la fin du processus, les familles des personnes ayant régularisé leur situation et étant présentes sur le territoire ont également eu l'occasion de mettre en règle leur situation. Cependant, seulement 6 500 personnes ont utilisé cette procédure, certainement par manque d'information. **Ce succès doit être relativisé car beaucoup de personnes sont retournées à l'irrégularité par la suite.**

Des difficultés importantes sont en effet apparues lors du premier renouvellement des permis régularisés en 1992. La résolution du 9-06-1992 régit le renouvellement des régularisations de l'année précédente. Ses directives qui reflétaient la volonté de maintenir dans la régularité les personnes régularisées n'ont pas toujours eu le résultat satisfaisant, puisque **26 000 personnes n'ont pu obtenir le renouvellement.** Une avocate responsable des dossiers d'aide gratuite aux travailleurs étrangers dans un syndicat barcelonais nous affirmait que le nombre de dossiers de recours contre des refus de renouvellement présentait de grandes incohérences, et qu'il était élevé, **certaines demandes de renouvellement de 1992 n'ayant toujours pas été résolues en 1995.** La plupart du temps, le refus s'appuie sur l'absence de cotisations à la sécurité sociale

¹⁹ - En France en 1981-1982, un chiffre semblable de l'ordre de 126 000 avait bénéficié de ce type de procédures pour une population résidente bien plus importante (SIMON, 1995). En Italie, 216 000 personnes ont bénéficié de ce type de procédure en 1990.

²⁰ - En ce qui concerne les critères d'obtention de la régularisation, il n'y a pas eu de discrimination selon la nationalité pour les 25 000 personnes qui ont été refusées. Par contre, le refus généralisé des régularisations pour les travailleurs indépendants, qui ne justifiaient pas d'investissements suffisants, a touché principalement les Sénégalais, les Pakistanais et les Péruviens, principales nationalités à solliciter des permis dans les domaines du commerce ambulant, du jardinage et des gardes-malades (SANTOS ARNAU, 1993). Par ailleurs, la cause principale de refus d'accorder un permis est liée à l'absence de preuves suffisantes de la présence de la personne avant mai 1991. Généralement, les seules preuves apportées sont l'inscription consulaire et le certificat de perte ou de vol du passeport, mais certains dossiers qui comprenaient des attestations de fréquentation de cours d'espagnol ou de bureaux d'assistance médicale et sociale n'ont pas été non plus acceptés (entretiens personnels).

pendant la dernière période de travail, même si celle-ci s'est déroulée sous contrat en règle. Dans les cas où le travailleur a conservé ses bulletins de salaire prouvant qu'il a réellement travaillé, ce service conseille d'entreprendre un recours en justice qui permet au moins de fournir une preuve supplémentaire de résidence. Souvent, la seule solution efficace serait la dénonciation des employeurs, mais c'est le propre du travail clandestin que de bloquer ce type de recours par la crainte de la perte de l'emploi.

Parallèlement, quand on a déjà bénéficié de plusieurs permis de résidence et de travail, il existe une démarche permanente pour régulariser sa situation quand on retrouve du travail, l'exemption de visa. Il faut que le candidat offre la preuve de sa résidence antérieure en Espagne et surtout d'attaches familiales justifiant son besoin de continuer à travailler dans cet Etat.

Par ailleurs, un système de contingentement des permis de travail a été mis en place en mars 1993, en collaboration avec les syndicats et les représentants patronaux. Ces contingents sont fixés par la Direction Générale des Migrations du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale en fonction de la situation de l'emploi pour chaque secteur d'activité en Espagne. L'objectif des quotas était de « développer une politique active d'immigration où les pouvoirs publics [...] prennent l'initiative de la canalisation et de l'organisation des flux d'immigration illégale en fonction des nécessités de main-d'oeuvre de l'économie et de la capacité d'absorption de notre société » (TEIM, 1996).

Après la parution du contingent annuel qui s'élevait à 20 600 en 1993 et autant en 1994, les demandes doivent être déposées par les employeurs, à la condition qu'ils n'aient trouvé aucun national ou aucun étranger résident pour occuper le poste vacant. Pour un étranger qui souhaite régulariser sa situation par cette formule, il suffit de présenter un contrat de travail en accord avec les places offertes et un passeport en règle. En 1994, si le chiffre global des places offertes au contingent n'a pas changé, **50% des places octroyées en 1993 au secteur agricole (5 000 places) ont été transvasées à celui des services**. Par ailleurs en 1993, 42% des places étaient à titre temporaire, les employeurs devant avancer le billet d'aller et retour des candidats. Cette proportion a été modifiée par la suite, non seulement parce que les employeurs hésitaient à dépenser cette somme, mais surtout parce que, comme il est logique dans un contexte de restriction des entrées d'immigrés, ceux qui avaient réussi à rentrer en Espagne avec un permis temporaire ne sont pour la plupart jamais repartis.

Le principal problème de ces quotas de travailleurs réside dans la disproportion entre l'offre de places et la demande. **En 1995, en Catalogne, 10 000 personnes avaient demandé la régularisation par le quota, alors que seulement 1 300 places étaient offertes pour cette région**. Du fait de ce déséquilibre, les dossiers sans réponse s'accumulent d'une année sur l'autre, et sont prioritaires dans l'ordre de leur arrivée. **Ainsi, en décembre 1995, il restait encore 17 000 dossiers des années précédentes à régler dans toute l'Espagne**.

Sous la pression des syndicats et des ONG, un des principaux inconvénients du principe de contingentement a été supprimé en octobre 1995, au cours d'une réunion entre le Ministère et les représentants de l'assistance aux travailleurs étrangers. En effet, jusqu'à cette date, une fois le dossier de régularisation par le contingent étant accepté, le travailleur devait retourner dans son pays chercher le visa qui devait lui être attribué automatiquement au titre du contingent. Outre le coût élevé de cette opération pour le candidat, il existait un risque de perdre l'emploi offert par les retards qui pouvaient s'accumuler au cours du voyage.

Si **ce système de contingentement a été considéré positif par la plupart des personnes concernées, il reste que le nombre de places offertes est insuffisant**, et qu'il ne fournit pas, à l'instar des processus de régularisation extraordinaire, une condition définitive de stabilisation administrative. En effet, si le travailleur ne trouve pas un emploi pour l'année suivante, il retourne à la clandestinité devant l'impossibilité de régulariser son permis. En outre, depuis 1995 ce système de « quotas » favorise ouvertement les nationalités d'Amérique Latine et des Philippines, créant une discrimination supplémentaire envers la majorité des immigrés extra-communautaires (Anuario de migraciones, 1996). Ce dispositif a été suspendu en 1996, du fait des mesures de réforme du règlement de la LOE mises en place la même année, mais a repris par la suite.

Une mesure indispensable a été prise dans le domaine de l'intégration des immigrés, qui restait jusqu'ici le principal point faible de la juridiction : **la mise en place d'un permis de résidence permanent, renouvelable automatiquement tous les cinq ans, pour ceux qui peuvent faire la preuve de six années de travail légal en Espagne**, était réclamée de longue date par les associations. Elle permettra aux personnes installées de ne plus être menacées par l'épée de Damoclès du retour à la clandestinité, à la suite par exemple d'une perte d'emploi temporaire. Elle permettra également pour ces personnes d'envisager un regroupement familial, ou simplement des visites à leur famille dans leur pays, qui dans la clandestinité sont impossibles, étant donné le risque important de ne jamais pouvoir retourner en Espagne.

III.3.2 Le statut du refuge

La loi de 1984 sur le droit d'asile et la condition de réfugié, **définit deux statuts différents, le droit au refuge, régi par la convention de Genève d'une part, et le droit d'asile, accordé gracieusement par l'Etat**. La condition de réfugié est reconnue par l'Etat, l'asile est concédé par lui. Contrairement au statut de séjour des autres étrangers, le sollicitant de l'asile et du refuge se voit conférer un document de séjour provisoire et qui lui permet de bénéficier de l'ensemble des prestations sociales nationales. Le statut d'asilé donne le droit au travail et à la résidence et est renouvelable tous les deux ans, tandis que celui de réfugié implique de demander les permis de résidence et de travail nécessaires.

Le flux de demandeurs n'a cessé d'augmenter passant de 4 000 en 1989 à 8 600 en 1990, à 13 000 personnes en 1992 et en 1993, alors que seulement 5 019 personnes ont acquis le statut d'exilé de 1985 à 1993 (RIMET, 95). En 1990, 38% des demandes émanaient de la Pologne, ce qui a incité à une révision du statut, ces personnes n'étant pas considérées comme les plus persécutées, mais plutôt comme de "faux demandeurs d'asile". Ces dernières années, les demandeurs sont surtout des ressortissants de la République dominicaine, des Chinois, des Péruviens et des Roumains. La situation de ces personnes en attente de leur statut ou déboutés, se rapprochait jusqu'à la récente révision de celui de la grande majorité des immigrés en situation illégale. Seules les associations humanitaires et notamment la Croix Rouge prennent en compte une aide financière et sociale envers ces personnes souvent traumatisées et mal préparées à l'arrivée en Espagne, sauf dans le cas des nombreux latino-américains.

La législation espagnole a été modifiée en 1994 en harmonie avec les tendances européennes, afin d'accélérer les méthodes d'examen des dossiers et des délais de rejet. La principale modification apportée par la nouvelle législation réside dans la suppression de la figure de "l'asilé" qui recouvrait un éventail plus large que celui de réfugié délimité dans le cadre de la Convention de Genève. La nouvelle réglementation établit par ailleurs une période d'admission et d'examen des demandes, avec un droit de recours. Contrairement à la situation antérieure où le demandeur débouté avait trois mois pour régulariser sa situation, il doit maintenant quitter le territoire immédiatement, sauf si le représentant du H.C.R. intervient dans les trois jours (SOPEMI 95), alors qu'en France par exemple il dispose d'un mois. Le H.C.R. est en outre investi d'un nouveau pouvoir puisqu'il est le seul à pouvoir annuler un refus de statut.

Par ailleurs, quand il se trouve à la frontière, le demandeur est soumis à une condition de semi-liberté, dans la mesure où il est assigné à résidence dans un local spécial, durant toute la phase d'acceptation préliminaire de sa demande qui doit normalement être inférieure à trois jours (BORRAS, 1995). Cette démarche permet de ne pas laisser entrer sur le territoire les demandeurs déboutés qui jusqu'ici venaient grossir les rangs des clandestins.

III.3.3 Le volet de l'intégration

En matière d'intégration, le cadre institutionnel est resté purement inexistant jusqu'à une date récente, ce qui a causé le principal désarroi des travailleurs sociaux en contact avec la problématique concrète des immigrés. Durant toute la décennie 80, leur action repose uniquement sur les outils classiques de la législation sociale, sans qu'aucune action de "discrimination positive" ou même de support ponctuel à la problématique immigrée ne soit mise en place par les pouvoirs publics. **Les initiatives menées jusque là proviennent toutes de l'action spontanée des municipalités ou de certaines provinces**, bien qu'il soit difficile pour toutes les entités isolées de promouvoir des actions en faveur de leurs immigrés sans déclencher des

processus d'attraction vers leurs zones qui rendent toutes leurs interventions inopérantes dans l'absence de programmes d'action globaux. Ces inconvénients sont aggravés par la dispersion des compétences en Espagne, notamment dans le cadre de la Communauté Autonome de Catalogne. **Dans ce contexte, l'essentiel des actions d'assistance et d'intégration des immigrés passe par le secteur informel : les associations et les ONG** regroupant chrétiens, syndicalistes et autres bénévoles, tentent, nous le verrons, de régler les problèmes quotidiens (de l'assistance juridique essentielle aux problèmes de logement, de santé, de scolarisation...), mais surtout de faire pression sur les instances gouvernementales pour une amélioration du statut des immigrés (cf. Chapitres 8 & 9).

En 1994 a été approuvé par le Conseil des ministres le Plan pour l'intégration sociale des immigrés, prévu par l'accord de gouvernement en 1991. Ce plan a été conçu comme le cadre de référence nécessaire pour l'exercice des fonctions de chaque administration compétente en la matière, et comme lieu de participation de la société civile à l'intégration des populations immigrées.

Parmi les principaux objectifs de ce plan figurent l'élimination de toute discrimination dans l'exercice des droits ou dans l'accès à des services, la promotion d'une cohabitation tolérante et démocratique, la garantie pour l'immigré d'une situation juridique et sociale stable, l'éradication de tout signe d'exploitation et la mobilisation de l'ensemble de la société dans la lutte contre la xénophobie et le racisme (Direction générale des migrations, 1995). Pour atteindre ces objectifs, le plan se donne toute une panoplie de mesures allant de programmes de formation professionnelle ou linguistiques à des campagnes de sensibilisation sur le multiculturalisme dans les écoles. Globalement ces mesures qui doivent être menées à bien par l'ensemble des administrations sont celles qu'assurent jusqu'à présent les programmes municipaux et le milieu associatif qui s'est occupé jusqu'ici de l'intégration des immigrés.

L'instrument principal de ce projet est le **Forum permanent pour l'intégration sociale des immigrés**, créé en 1995, comme un lieu de dialogue et de communication entre les collectifs immigrés, la société civile et les administrations. En 1994, le plan s'est doté également d'un instrument de diagnostic, **l'observatoire permanent de l'immigration**, auquel participent deux de nos communes d'étude, l'Hospitalet de Llobregat et Santa Coloma de Gramanet. Ses objectifs sont de permettre un suivi et une évaluation des processus migratoires en Espagne, et des processus d'intégration observés sur tout le territoire. Nous reviendrons dans le chapitre 9 sur l'application encore récente de cet ensemble de mesures.

III.3.4 Le droit au regroupement familial

Un des aspects fondamentaux de la politique d'intégration, **le regroupement familial, apparaît comme le grand absent des dispositifs en vigueur dans la décennie 80**. Durant cette

période, les membres des familles d'immigrés qui rejoignaient leurs parents en Espagne passaient directement à la clandestinité, le statut de regroupement familial ne leur étant pas reconnu, bien que prévu par la loi d'extranéité. La LOE mentionnait simplement que les personnes concernées par le regroupement familial auprès d'un parent résidant légalement en Espagne depuis plus de trois ans, devaient bénéficier de la priorité pour acquérir un permis ou son renouvellement, et établissait également un traitement préférentiel pour l'obtention des visas dans les pays de départ. Cependant, toute liberté était laissée aux consulats pour la décision finale, sans qu'ils aient à motiver leur refus. Les ONG et certains représentants de l'administration ont souligné, une fois encore, les difficultés de cette réglementation ; en cas d'urgence, ils ont été les premiers à conseiller aux familles le passage clandestin traditionnel, méthode plus efficace et surtout plus rapide. En effet, d'après nos sources, les procédures administratives lourdes, que ce soit dans le pays d'origine où les consulats espagnols "ont tout fait pour freiner le processus", ou en Espagne, où les conditions à remplir (logement confortable, travail stable, situation régulière...), souvent exceptionnelles parmi les immigrés, rendent parfois cette démarche impossible. Par la suite, de mars 1992 à février 1994, une circulaire ministérielle a demandé aux consulats la suspension de toutes les procédures de regroupement, dans l'attente d'une révision des réglementations (BORRAS, 1995).

Cependant, devant la pression des ONG et des associations d'immigrés, le gouvernement a fini par mettre en place des règlements en matière de regroupement familial. Le Conseil des ministres a édicté un décret de réglementation dès Novembre 1993, qui n'a été effectif qu'à partir de février 1994. Le demandeur doit être titulaire d'un permis de résidence déjà renouvelé, résider légalement en Espagne depuis plus d'un an, prouver qu'il dispose de ressources suffisantes et régulières et fournir un acte notarial accréditant que son logement est aux normes comparables à ceux des Espagnols résidant dans le même quartier. Le membre de sa famille doit pour sa part justifier de sa parenté, de sa dépendance économique et de sa santé. Une fois encore, cette norme a été remise en cause pour sa complexité et son imprécision qui laisse un vaste champ de manoeuvre aux différents acteurs (consulats, notaires...), dont la mauvaise volonté peut parfois faire traîner les dossiers dans des délais intolérables. Selon les ONG, cette nouvelle réglementation ne constitue pas encore la reconnaissance totale de ce droit (RIMET 95). **Elle va dans le sens de celle pratiquée en France depuis 1993, où le pouvoir local, dans ce cas le maire, intervient dans la décision finale. Cependant, la durée du séjour légal imposé est inférieure aux dix années nécessaires en France** (RIMET, 1995). La principale critique à l'heure actuelle contre cette réglementation est relative aux délais de la procédure. Selon une responsable de la gestion des dossiers dans un syndicat de Barcelone, il faut six mois au minimum si tout se passe correctement, mais la majorité de ses dossiers ont plus d'un an.

Peu de choses ont évolué avec la réforme du règlement en 1996 d'après ce qu'ont pu observer les différentes ONG avec lesquelles nous avons travaillé. C'est surtout la mise en place des permis longs, qui en favorisant la stabilisation de nombreux immigrés, devrait faciliter les

procédures de regroupement familial en permettant à un plus grand nombre de candidats de se manifester.

III.3.5 Le code de la nationalité

Le code civil en matière de naturalisation constitue également un outil important en matière d'intégration. **L'Espagne fait partie des Etats où le code de la nationalité est basé principalement sur le droit du sang, certains aspects accordant également une place au droit du sol.** Ainsi l'acquisition de la nationalité espagnole peut faire l'objet d'une demande pour les résidents réguliers. Dans ce domaine, la législation distingue les demandes émanant de nationalités ou de groupes ayant des liens historiques avec l'Espagne, de celles de l'ensemble des autres étrangers. Dans le premier groupe se trouvent les ressortissants des Etats ibéro-américains, les Philippins²¹, les Equado-Guinéens, les Portugais, les Andorrans et les Séfarades, qui peuvent effectuer une demande de naturalisation après deux années de résidence légale. Pour toutes les autres nationalités il faut attester de dix années de résidence, sauf pour ceux qui ont le statut de réfugiés, qui peuvent faire une demande après cinq ans. Dans le cas des conjoints de ressortissants espagnols, la durée est également réduite à une année. Cependant, un règlement de réforme en mars 1990 est venu ajouter une contrainte, le demandeur devant faire état d'un bon comportement civique et d'un bon niveau d'intégration, se traduisant par la nécessité de prouver « le degré d'adaptation à la culture et au genre de vie espagnols » (Diputació de Barcelona, 1992). Dans les conditions du droit de séjour que nous avons décrites précédemment, il est clair que l'exigence de dix années de séjour continu et régulier, - alors que la majorité des permis de séjour sont d'une durée annuelle -, est accessible uniquement à une minorité d'étrangers du Tiers Monde.

Le taux de naturalisations en Espagne par rapport au stock de population immigrée s'élève à 1,7%, ce qui représente, malgré la faiblesse des données en valeur absolue (environ 7 000 personnes par an dans les années quatre-vingt-dix) un taux important par rapport aux autres Etats de l'UE, ce taux n'étant que de un pour cent en Allemagne ou 1,5% en France et 0,2% en Belgique (SOPEMI, 1995).

Le principal objectif de la LOE, la réduction des flux et surtout la réduction de la clandestinité n'a pas été atteint puisque le nombre d'irréguliers a augmenté depuis sa mise en oeuvre, et qu'il a fallu procéder à des processus de régularisation systématique en 1991 et en 1996.

Cette loi se voulait une réglementation complète du statut de l'étranger en Espagne. Cependant, les circulaires réglementant des aspects tels que le regroupement familial ou la nationalité demeurent dispersées au sein du corpus législatif. En fait, il n'existe pas, aux yeux de la majorité des observateurs, de politique globale d'immigration en Espagne.

Différents volets juridiques influencent le statut des immigrés actuellement en Espagne, sans qu'il y ait une réelle cohérence entre eux, ni une gestion unique. Finalement ce sont les mesures de contrôle policier et de restrictions juridiques de l'immigration qui permettent le mieux de définir les orientations politiques de l'Espagne en matière migratoire. Cette criminalisation de l'immigration a d'ailleurs d'importantes conséquences sur l'image sociale de l'étranger. Enfin, ces mesures policières accentuent le paradoxe entre la liberté croissante de la circulation mondiale des marchandises et les restrictions internationales à la migration, notamment celle des personnes du Tiers Monde qui, comme le souligne G. SIMON (1996), appartiennent à cette « partie de la planète assignée à résidence ».

*A partir de 1992-1993, le rapport du RIMET (Réseau d'information sur les migrations d'Etats tiers) souligne que l'ensemble **des partis politiques espagnols ont reconnu dans leur programme électoral le caractère positif pour le développement de l'Espagne de l'immigration légale et contrôlée**, et demandé, parallèlement à la régularisation des flux, la consolidation de leur situation administrative et des mesures d'intégration. L'arrivée récente au pouvoir du Parti Populaire (descendant du franquisme), laisse présager des durcissements de la politique migratoire espagnole. En effet, certains rapports émanant de ce parti et traitant plus particulièrement du problème de l'immigration signalaient que les étrangers ne doivent avoir que rarement un accès comparable aux droits et aux libertés constitutionnelles des Espagnols. Ainsi, les droits concernant le logement, le travail, la résidence et la circulation sur le territoire, seraient, selon ce rapport, réservés par la Constitution espagnole uniquement aux Espagnols (RIMET 95). Ce parti a en outre insisté pour donner la priorité à l'expulsion des illégaux rendus responsables de la montée du racisme et de la xénophobie.*

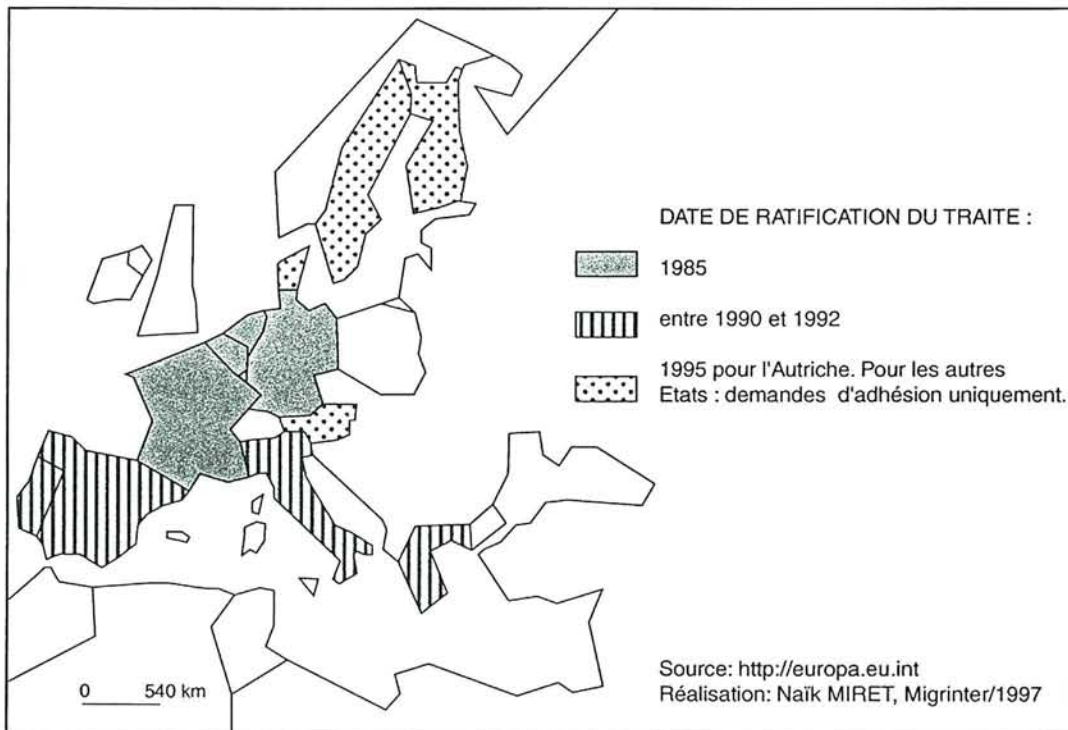
IV L'ORGANISATION DE L'ESPACE MIGRATOIRE EUROPEEN

Il est nécessaire ici de positionner géographiquement les phénomènes que nous avons évoqués dans le contexte de l'espace Schengen. En effet, cet espace de libre-circulation des personnes, institutionnalisé en 1985 (cf. supra), constitue pour les populations migrantes des pays qui ne lui appartiennent pas un obstacle juridique à leurs mobilités (cf. Carte 16).

²¹ - Les Philippines sont restées sous contrôle espagnol de 1565 à 1890 ce qui leur vaut encore des privilèges tels que le droit à la double nationalité et un délai de séjour obligatoire inférieur aux autres nationalités pour acquérir la naturalisation.

Par ailleurs, une « géographie des migrations contemporaines » en Europe du Sud est d'autant plus importante que, grâce aux progrès techniques, en matière de communication notamment, les mobilités physiques et immatérielles diverses parcourent désormais les champs migratoires. De nombreuses recherches ont montré **l'augmentation des mobilités à l'intérieur de l'espace migratoire de chaque groupe migrant** (CESARI, 1996)²², que nous avons nous-mêmes observées au cours de nos entretiens avec des Marocains et des Gambiens. Au fur et à mesure de l'implantation de nouveaux pôles migratoires, les circulations humaines, matérielles et informationnelles s'intensifient, si bien que nous avons pu observer comment dans l'esprit de nombreux migrants, **l'espace se divise entre le pays de départ d'une part, et les espaces d'immigration d'autre part, vaste territoire où les réseaux relationnels permettent de s'établir dans différents points**, et d'y vivre malgré de croissantes limitations à l'immigration dans l'ensemble des pays concernés. Ici s'opposent deux logiques antagonistes : la lecture de l'organisation de l'espace migratoire européen et de son évolution nous permet de lire leurs rapports de force. A la performance des réseaux de migrants vient s'opposer une intensification des coopérations des chancelleries européennes.

Carte 16 : L'espace schengen



²² - Cet auteur montre par exemple que les espaces de la migration marocaine en Italie et en Espagne sont désormais reliés avec la France et les Pays-Bas notamment, à travers de puissants réseaux commerciaux. La création de « territoire social » qui s'opère à travers ce tissu relationnel est à nos yeux un acteur fondamental de l'évolution contemporaine de l'immigration en Europe.

En outre, cette mobilité extrême qui caractérise les flux migratoires contemporains, rend les différents pôles de l'espace migratoire interdépendants, dans un mouvement de recomposition incessante des filières et des flux. L'espace d'immigration barcelonais se trouve de ce fait impliqué dans les événements concernant la communauté marocaine en Italie par exemple, qui peuvent provoquer des transferts de cette communauté vers la Catalogne.

Une des caractéristiques de l'immigration vers l'Europe du Sud est en effet sans aucun doute l'extrême diversité des nationalités, que l'on peut observer dans tous les pays méridionaux, mais qui est en fait une composante de l'ensemble des mouvements contemporains qui touchent les états développés, que l'on a appelé la "**mondialisation progressive du système migratoire européen**" (SIMON, 1995). Cette dispersion des pôles de départ, nouvelle dans les anciens pays d'immigration, est apparue dès le début de l'immigration dans les pays du Sud comme une composante déterminante.

IV.1 LA MULTIPLICATION DES CHAMPS MIGRATOIRES SUD-EUROPÉENS

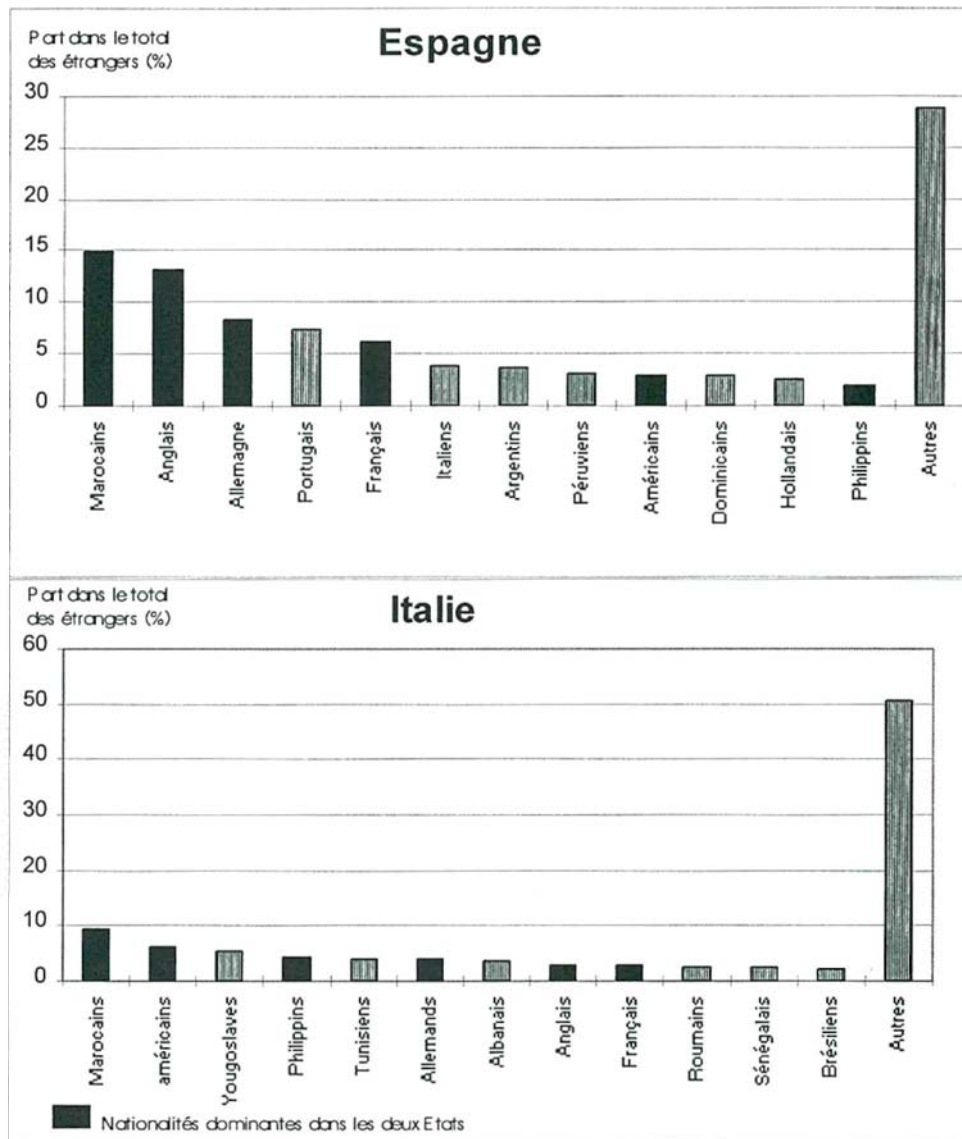
Comme dans toute immigration nouvelle, c'est au sein des Etats liés par leur passé colonial que se sont créés les espaces migratoires les plus aboutis. C'est le cas par exemple des filières migratoires qui unissent l'Amérique latine, les Philippines ou le Maroc à l'Espagne, le Cap Vert, l'Angola ou le Brésil au Portugal, ou la Tunisie à l'Italie. En outre, ces Etats du Sud de l'Europe ont également été sensibles à l'instabilité conjoncturelle qui règne dans certains pays voisins, et certains, comme la Grèce et l'Italie, ont subi de plein fouet les mouvements de réfugiés en provenance des états proches, ces flux se mêlant dans l'opinion publique à une immigration encore méconnue dans sa composante de nouveauté.

Le Graphique 16 nous permet d'analyser par exemple la composition par nationalité du stock de résidents étrangers en Italie et en Espagne en 1995. La première différence notable réside dans la plus grande dispersion des origines pour l'Italie²³ que pour l'Espagne. Si dans le premier cas la catégorie "autres nationalités" représente plus de la moitié du stock global, dans le second, elle ne regroupe que moins d'un tiers de l'ensemble. Logiquement, la population apparaît donc beaucoup plus concentrée dans les dix principales nationalités en Espagne (66%), qu'en Italie (45%). Certes ce phénomène doit être mis en relation avec le volume global des résidents étrangers, dont l'infériorité en Espagne implique une concentration supérieure, alors que l'Italie, où l'immigration apparaît mieux assise, semble plus ouverte au monde. Ce dernier Etat est notamment en relation avec les importants foyers d'émigration d'Afrique (Tunisie, Sénégal) et de l'ex-Europe de l'Est qui ne présentent pour l'instant que des flux embryonnaires vers l'Espagne. Celle-ci connaît une concentration supérieure en ce qui concerne **les Marocains**,

²³ - En 1995, le SOPEMI recense 183 nationalités différentes en Italie (SOPEMI, 1997).

qui regroupent 15% des effectifs contre 10% en Italie. **Cette dernière nationalité domine désormais dans les deux Etats**, avec en 1995, 94 200 ressortissants en Italie et 75 000 en Espagne, ce qui les inclut au déjà vaste espace migratoire de cette nationalité en Europe.

Graphique 16 : Poids des douze principales nationalités en Espagne et en Italie en 1993



Source : SOPEMI (1997) & Anuario de extranjeria, 1996. (Les mineurs pour l'Italie et pour l'Espagne, les étudiants et les permis d'une durée inférieure à six mois ne sont pas comptabilisés)

La seconde différence entre l'Italie et l'Espagne réside dans la suprématie, en Espagne, de l'immigration du Premier Monde selon les données officielles. Parmi les dix premières nationalités, huit appartiennent à l'Union Européenne, ou aux pays riches « dits du Premier Monde ». En Italie, huit nationalités sur douze font partie des mouvements de population dits « économiques », en provenance de pays du Tiers Monde ou de l'ancien « Second monde communiste », aujourd'hui caractérisé par leur faible niveau de vie. La présence plus importante

des cadres d'origine développée et des touristes permanents est donc une caractéristique espagnole, bien qu'en Italie leur proportion ne cesse d'augmenter au cours des années 90²⁴. La situation est similaire en Grèce où les résidents originaires de pays développés représentaient la moitié des résidents étrangers en 1981, pour ne plus être qu'un tiers, avec 60 000 personnes, au recensement de 1991 (PTEROUDIS, 1996). Au Portugal également le groupe des résidents du Premier Monde et notamment des retraités européens installés dans la région de l'Algarve, est particulièrement important, et constituait dans les dernières années la moitié des effectifs (EATON, 1996). Cependant, récemment, les nationalités du Tiers monde ont pris de l'importance, les Africains atteignant 47% du total de la population étrangère recensée en 1995, et les Américains du Sud (Brésiliens essentiellement), 15% (SOPEMI, 1997).

L'Espagne se trouve donc impliquée dans plusieurs espaces migratoires européens, dont ceux des ressortissants communautaires qui ne retiendront pas particulièrement notre attention, mais aussi ceux des Africains qui semblent encore à l'heure actuelle en plein essor. Pour ce dernier champ migratoire, la Carte 17 montre l'ampleur de l'espace migratoire européen des deux groupes africains les plus concernés par notre étude, les Marocains et les Gambiens. Etant donné les lacunes de la série statistique Eurostat²⁵, ce document doit être considéré comme une simple image de l'amplitude acquise récemment par ces deux espaces migratoires.

Avec presque un million d'immigrés en Europe, les Marocains possèdent des communautés émigrées dans 7 pays, parmi lesquels les échanges sont intenses, notamment entre les cinq où elles sont les plus nombreuses. La Catalogne, considérée en tant que pôle, concentre 2% de l'ensemble des émigrés marocains en Europe, ce qui la place, avec l'Italie et le reste de l'Espagne, en position de relais des mouvements migratoires vers l'Europe du Sud, et en fait un espace de transit privilégié.

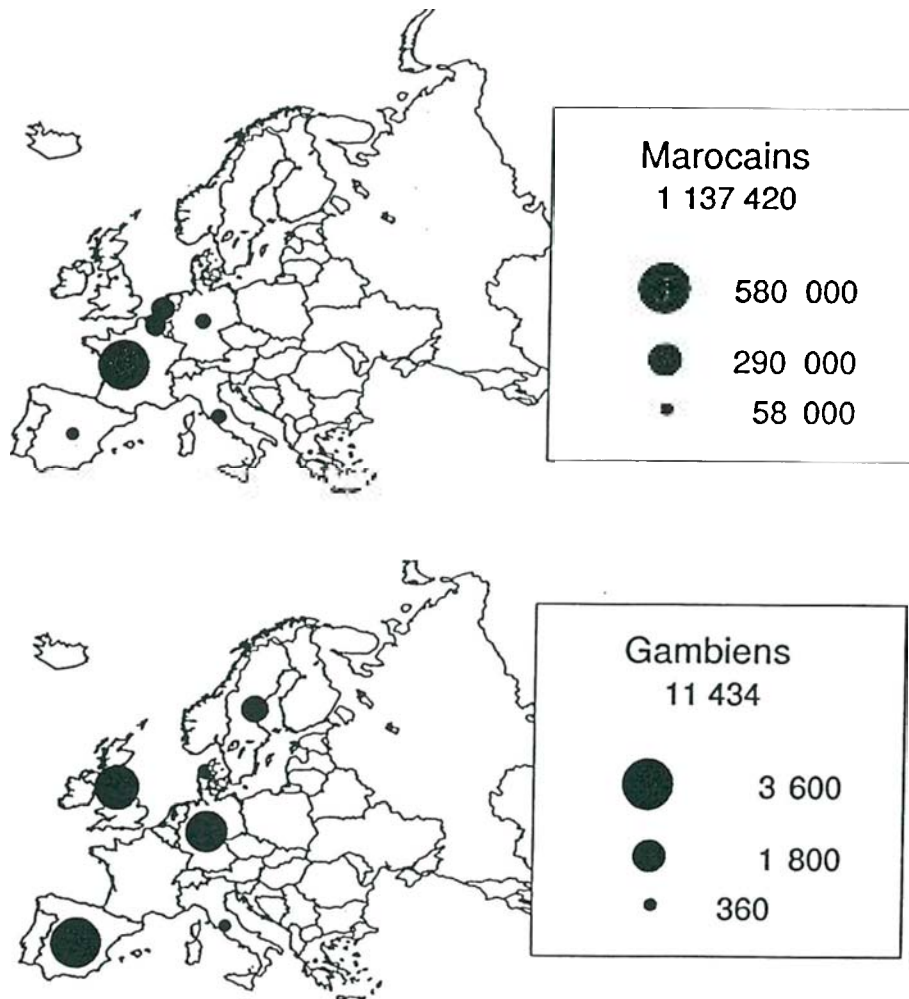
Malgré sa faiblesse numérique, **la communauté gambienne quant à elle se caractérise par son espace migratoire original, divisé entre l'Espagne - et plus particulièrement la Catalogne (cf. infra, chapitre 5) - au sud, et des pays du nord de l'Europe.** Le Royaume-Uni, avec lequel elle possède des liens coloniaux encore culturellement importants; l'Allemagne et la Suède, deux Etats possédant de forts liens touristiques avec la Gambie, constituent le pôle septentrional de leur espace. Entre les deux, l'Italie et le Danemark, encore à l'état de pôles secondaires, semblent des territoires en prospection, dans le cas de l'Italie, probablement en relation avec les Sénégalais, nombreux dans ce pays. A elle seule, la Catalogne concentre plus de 20% des

²⁴ - Cette augmentation récente en Italie dans les statistiques doit d'une part être attribuée aux facilités administratives accordées aux migrants riches et notamment aux membres de l'UE, et d'autre part à la non comptabilisation récente des mineurs dépendants du permis de travail de leurs parents en Italie.

²⁵ - Les statistiques d'Eurostat sont l'expression d'une tentative d'harmonisation des sources statistiques européennes. Ces séries doivent être observées avec la prise en compte de ce caractère "expérimental" bien qu'elles soient les seules nous permettant d'obtenir une image cohérente pour la comparaison internationale. Par exemple, pour l'année 1993, elles recensent 11 742 Marocains et 557 Gambiens de moins que les statistiques du Ministère de l'intérieur espagnol.

immigrés gambiens en Europe, soit presque autant que le Royaume-Uni qui possède pourtant de forts liens culturels et historiques avec eux. Dans ce cas particulier, malgré la faiblesse numérique des effectifs officiellement recensés, cette région d'Europe du Sud présente réellement une étonnante polarité.

Carte 17 : L'espace migratoire de deux groupes migrants en Europe



Source : Ministère de l'Intérieur & Eurostat, in ROBIN (1996).

...

Nous verrons qu'à travers le jeu de filières migratoires de mieux en mieux organisées pour résister à la limitation constante de circuler dont sont victimes les populations migrantes du Tiers Monde, ces différents pôles de l'espace migratoire européen ont un rôle croissant dans l'orientation des migrations internationales à l'heure actuelle. Cependant, il convient de recentrer l'analyse sur les espaces migratoires auxquels participe l'ensemble de l'Espagne, pour mieux observer comment la Catalogne s'y intègre. En outre, certaines nationalités présentes en Espagne n'ont pas pour l'instant inclus la Catalogne dans leur espace migratoire, mais ont de fortes probabilités, au gré des filières qui les organisent, de s'y diriger dans un proche avenir.

IV.2 LES SPECIFICITES DE L'ESPACE MIGRATOIRE ESPAGNOL

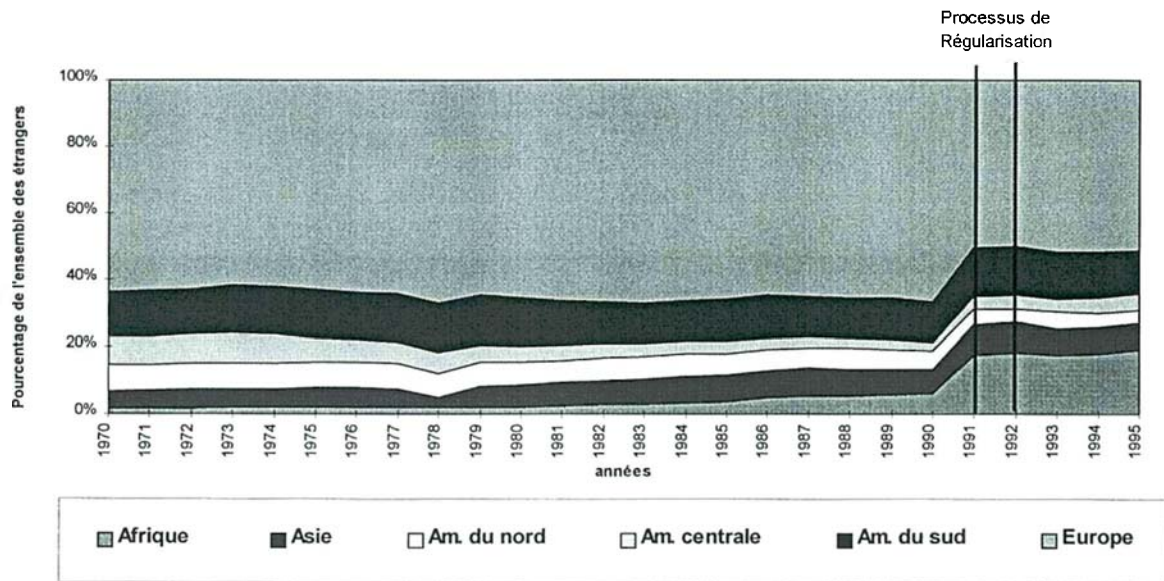
La principale transformation des courants migratoires internationaux vers l'Espagne depuis les vingt dernières années réside dans le bouleversement qui s'est opéré dans le poids des deux grands groupes en présence. Les nationalités des pays "moins développés" ont en effet connu une augmentation plus rapide que celles des pays riches, qui sont néanmoins restées numériquement prépondérantes sur toute la période.

Ce sont surtout les nationalités africaines qui ont connu une forte augmentation sur la période, passant de 1,5 à 20% de l'ensemble des étrangers de 1970 à 1995, au détriment notamment des nationalités européennes qui ont, elles, perdu 13 points. Le groupe asiatique a également connu une légère augmentation, mais de 2,5 points seulement. Les latino-américains qui apparaissent comme étant le deuxième groupe dans la décennie 70, augmentent très peu, tandis que l'Amérique centrale et du Nord perdent également de l'importance. **Les trente dernières années sont donc marquées par la consolidation du champ migratoire africain. Cependant, le continent européen domine encore largement l'immigration en Espagne avec plus de la moitié des effectifs.** De fait l'année 1991 est la date charnière de cette évolution (Graphique 17). Elle correspond en effet au processus de régularisation exceptionnelle qui a surtout bénéficié aux immigrés du Tiers monde majoritairement touchés par le phénomène de l'irrégularité du séjour.

Avec cette évolution, le visage de l'immigration se transforme totalement, passant de celui des travailleurs ou des retraités riches, souvent bien perçus par les populations locales parce qu'ils apportent de l'enrichissement, bien qu'ils se constituent en communautés très fermées, à celui des travailleurs des pays sous-développés. Or, ces derniers sont plus pauvres que la moyenne de la population espagnole ; souffrant du chômage et de la misère liée à leur situation irrégulière, cette population est trop souvent appréhendée comme une main-d'oeuvre qui exerce une concurrence déloyale par les conditions d'exploitation qu'elle supporte. Ces

immigrés sont en fait perçus comme l'étaient les Espagnols en Europe du Nord il y a quelques années, et renvoient finalement son propre reflet à la population qui les accueille.

Graphique 17 : Évolution des groupes continentaux dans la population étrangère en Espagne de 1970 à 1995

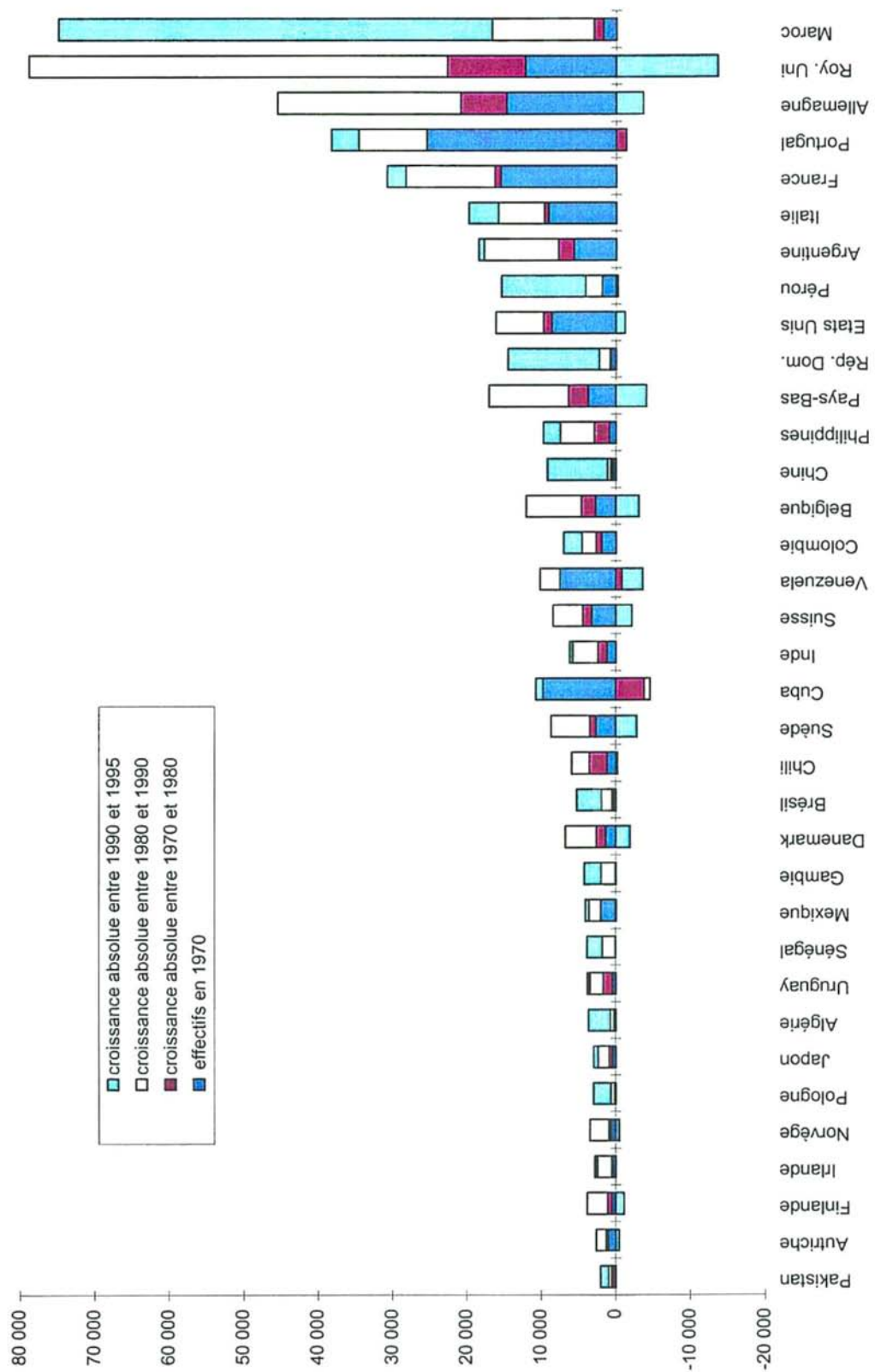


source : DGM, Anuario 1996

Le Graphique 18 montre plus précisément quels pays ont consolidé leur champ migratoire avec l'Espagne au cours des dernières années, et fait très nettement apparaître les évolutions diamétralement opposées des deux groupes en présence. Ce document présente en effet la part des différentes nationalités en valeur absolue en 1995 ainsi que les évolutions de chacune depuis 1970.

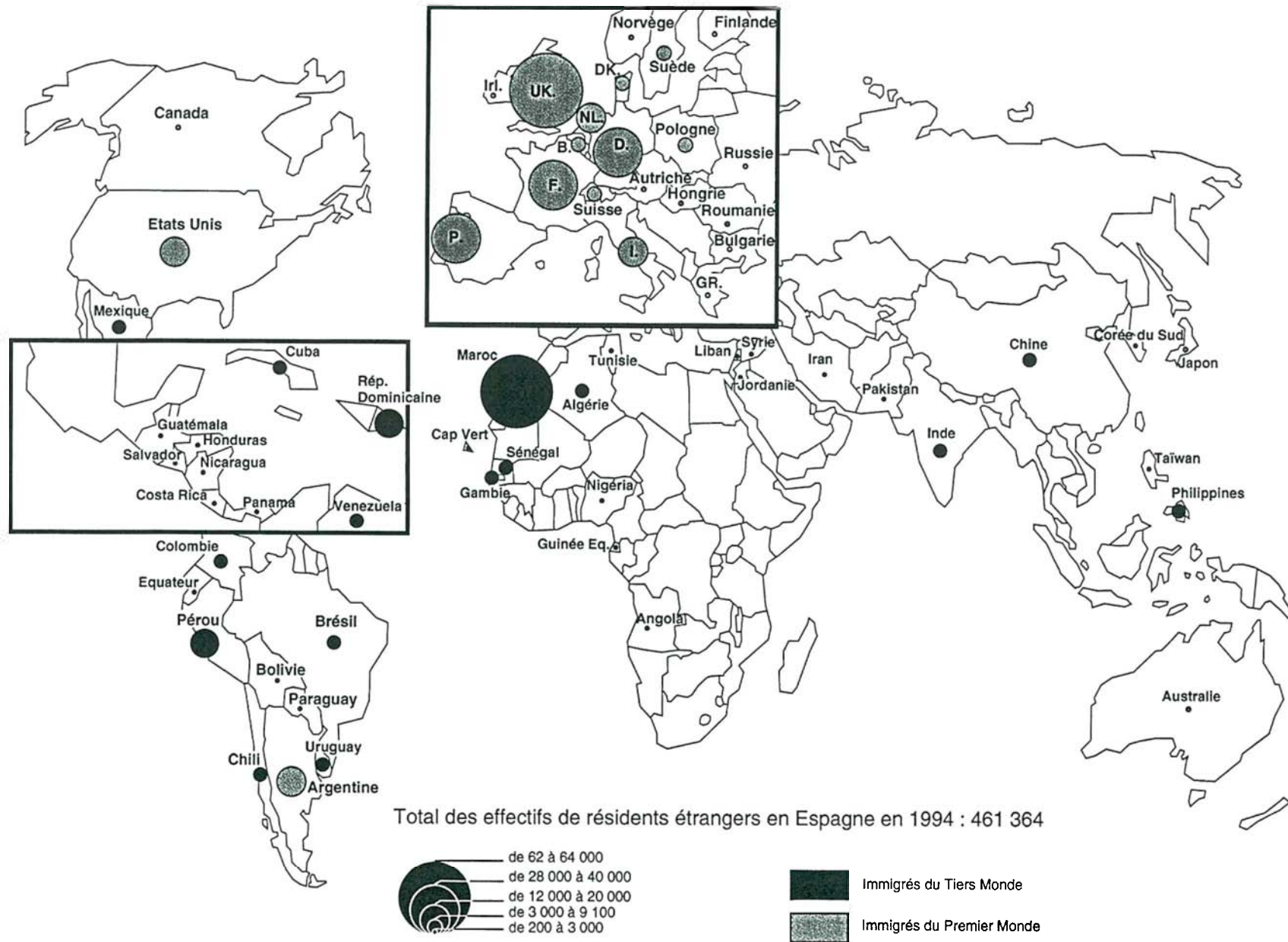
Dès 1970, **ce sont des nationalités du Tiers Monde qui connaissent les plus forts taux de croissance**, de 200 à 400%, leur position de départ étant proche de 0. **Parmi ces nationalités, seules les Philippines et l'Uruguay ont eu un lien colonial avec l'Espagne, les autres étant toutes extérieures à sa sphère culturelle.** Dans la deuxième période, les plus forts taux de croissance proviennent des pays du groupe du Premier Monde, et notamment des Etats européens. L'augmentation de ces derniers est en fait le reflet de l'intégration européenne qui se produit dans cette décennie. Parmi le groupe du Tiers Monde, les plus fortes augmentations correspondent au continent africain, et notamment au Sénégal, à la Gambie, au Cap vert et au Maroc. Cuba et le Venezuela, qui constituaient d'importants groupes immigrés en raison du grand nombre de leurs réfugiés, diminuent considérablement leur part depuis 1980.

Graphique 18 : Evolution de la part des principales nationalités de 1970 à 1994



Source : Annuaires de la Dirección General de migraciones.

ETATS D'ORIGINE DES RESIDENTS ETRANGERS EN ESPAGNE EN 1994



Carte 18 : Etats d'origine des résidents étrangers en Espagne en 1994

Le nouveau rôle de l'Espagne, porte sud-européenne



La dernière période reflète une augmentation brutale de toutes les nationalités touchées par la difficulté d'obtention d'un séjour régulier, qui a été mise en lumière par le processus de régularisation de 1991.

Le Maroc, le Pérou, la République dominicaine, la Chine, la Gambie, le Sénégal et l'Algérie, font désormais partie des principales nationalités en Espagne. Le Portugal présente une évolution originale, puisque il a connu une diminution de ses effectifs dans la décennie quatre-vingt, mais récupère une certaine croissance, ou du moins augmente le nombre de ses effectifs légaux depuis la régularisation.

On remarquera que parmi les pays de l'ancien bloc socialiste, seule la Pologne apparaît dans les trente-cinq principales nationalités. Finalement la croissance de l'immigration en provenance des pays de l'Est de l'Europe est bien moins forte que ce que laissaient présager les études prospectives au moment de la chute du socialisme. Les Polonais, nombreux à avoir fait une demande de régularisation en 1991 (plus de 3 000), sont la principale composante de ces flux somme toute modestes. Cette remarque est d'ailleurs valable pour l'ensemble des pays d'Europe méridionale, mis à part pour l'Italie touchée par la proximité de la zone d'émigration albanaise.

Ainsi, si les nationalités du Tiers Monde ont, dans leur grande majorité, augmenté leur présence au cours de la dernière période, celles des pays riches ont toutes connu une perte d'importance. **Les champs migratoires structurés par des relations coloniales, notamment ceux avec l'Amérique latine, tendent à perdre l'importance au profit de nouvelles migrations économiques, telles que celles en provenance de l'Afrique ou de l'Asie.**

Par ailleurs, beaucoup des nationalités présentes aujourd'hui ne l'étaient pas en Espagne il y a vingt ans. L'Espagne compte ainsi actuellement une immigration de plus de cinquante origines différentes alors qu'en termes quantitatifs le volume global de ces flux reste faible. La Carte 18 montre bien la **diversité des espaces mis en relation à travers les champs migratoires avec l'Espagne, bien que la plupart ne soient pas encore véritablement structurés en champs étant donné la nouveauté des flux.**

La dispersion des pôles de départ offre bien une image de la mondialisation des flux et de l'ouverture internationale des pays d'immigration qui se sont produites au cours des dix dernières années. Il apparaît clairement que ce sont les zones géographiquement les plus proches, l'UE et l'Afrique occidentale, qui sont les plus présentes, et qui seront probablement amenées à augmenter leur présence. L'ensemble du pourtour méditerranéen reste très faiblement représenté malgré sa proximité. Par contre, le continent sud et centre-américain, apparaît, en raison cette fois de la proximité linguistique, comme demeurant l'un des groupes principaux.

C'est bien le continent africain, avec notamment le Maroc comme principal pays émetteur, mais aussi comme lieu de passage privilégié, qui apparaît comme la clé de l'immigration en Espagne à l'heure actuelle. Si la présence de ce groupe apparaît modeste avec 75 000 individus seulement en 1995, sa croissance rapide au cours des dernières années (il gagne 156% par an sur 23 ans), et surtout depuis la dernière régularisation, souligne une fois de plus l'importance de la clandestinité au sein de ce collectif, qui selon tous les experts représente en réalité un poids prépondérant dans l'ensemble des étrangers - réguliers ou non - en Espagne.

Nous ne nous attarderons pas ici sur le jeu de ces espaces qui implique une bonne connaissance des filières migratoires. Il convient cependant d'étudier, à l'intérieur de l'Espagne, quels sont les espaces qui participent de manière privilégiée à ces champs migratoires, à travers l'analyse des choix de résidence des différents groupes migrants.

L'étude de l'espace migratoire européen révèle l'inscription décisive des nouveaux courants migratoires dans le contexte de la mondialisation. Souvent considérés à tort comme exclus des techniques modernes de communication, les migrants du Tiers Monde sont cependant des acteurs primordiaux de l'internationalisation des échanges, malgré nombre de politiques et de législations censées les « immobiliser ». Avec l'instauration de l'espace Schengen et la signature d'accords de réadmission avec les Etats frontaliers, "la Forteresse Europe" repousse ses limites et fait peser une partie des contraintes du contrôle policier sur ses voisins.

CONCLUSION DU CHAPITRE 4

Nous retiendrons donc de cet exposé que l'immigration en Catalogne et dans le reste de l'Espagne possède trois caractéristiques majeures. La nouveauté du phénomène tout d'abord, qui provoque d'une part un désarroi important des pouvoirs publics inexpérimentés, mais qui devrait permettre à l'Espagne, comme à l'ensemble des pays d'Europe du Sud, de bénéficier des expériences de leurs voisins qui ont constitué des pôles d'accueil traditionnel. Ce phénomène se caractérise ensuite par une croissance rapide au cours des dernières années, qui, bien qu'il soit difficile d'établir des projections sur l'avenir, laisse présager une future augmentation des flux, et donc une concentration des effets de la migration dans ces pays. Enfin, la clandestinité, obstacle majeur à la connaissance, impose des modalités d'intégration, de politiques publiques et d'organisation très particulières, propres à tous les pays d'immigration où se sont développés les flux irréguliers dans les dernières décennies, mais surtout plus facilement observables dans les pays latins, du fait de la proportion importante de ce type d'immigration.

Pour les immigrés extra-communautaires, les restrictions juridiques sont désormais les mêmes dans ces « nouveaux pays d'immigration » que dans les pays du Nord, mais les premiers demeurent encore plus attirants du fait de leur situation géographique de « porte d'entrée ». Ainsi, ces enjeux de la nouvelle donne migratoire européenne sont déterminants pour le bassin méditerranéen. Cet espace saura-t-il gérer dans un intérêt commun cette dynamique migratoire ? Quelle dimension prendra le « Limes » (RUFFIN, 1999) de la Méditerranée : fracture ou coopération ? Comment évolueront les politiques de coopération entre le Maghreb et l'Europe du Sud ? Car n'oublions pas qu'en termes démographiques, la Méditerranée « se caractérise par les écarts exceptionnels qu'elle révèle, bien supérieurs à ceux de toutes les autres zones de contact entre les pays riches et les pays pauvres. Du million de riverains supplémentaires que l'on comptera en 2025, 68% seront nés dans un pays arabe, 22% en Turquie et 10% seulement en Europe » (SAFIR, 1993). Ce type de données n'est que trop diffusé car elles incitent réellement à la crainte d'une invasion des rives européennes par les habitants des rives les plus pauvres. Cependant, il convient de les conserver en mémoire en termes de pression migratoire, même si l'on reste confiant dans les possibilités d'amélioration économique qui peuvent se présenter dans les trois prochaines décennies dans ces pays du Tiers Monde.

Ces nouvelles perspectives de l'immigration méridionale qui peut maintenant être considérée comme installée, étant donné les vingt années d'ancienneté, posent un grand nombre de questions quant aux équilibres de l'Europe en construction. Quelle place prendront

désormais ces pays d'Europe méridionale en pleine mutation, au niveau politique et économique, dans ce nouvel espace européen ? Ces pays sauront-ils gérer ces flux qui deviennent maintenant significatifs, alors que leurs économies sont encore fragiles ?

Pour les Etats de la rive nord de la Méditerranée, l'intégration à l'Europe communautaire, au sens large de la participation aux phénomènes économiques, politiques et sociaux, et notamment dans le domaine de l'immigration, implique une certaine dépendance vis à vis des membres fondateurs de l'UE. Les pays latins, étant donné leur entrée plus récente dans la communauté se sont vus attribuer une place de nouveaux élèves, et se sont pliés aux recommandations des autres membres. L'exemple de la politique migratoire espagnole révèle le manque d'originalité nationale et montre bien que désormais dans ce domaine, rien n'est compréhensible en dehors de l'échelle internationale.

Par ailleurs, l'organisation de ces courants, souvent encore naissante, révèle des modalités d'insertion spatiale et locale, des stratégies migratoires nouvelles et originales, qui correspondent peut-être davantage à un nouvel "âge migratoire" qu'à des spécificités de ces nouveaux pôles d'accueil, mais qui sont, dans ces régions, du fait de la nouveauté des phénomènes, mieux observables que dans les anciens foyers d'immigration. L'immigration de cadres des pays développés peut être imputée au fonctionnement même du système migratoire européen : en effet, voyant leurs possibilités d'importer de la main d'oeuvre à bon marché se réduire, les entreprises du nord de l'Europe sont allées s'installer là où il était encore possible de réduire les coûts salariaux ; les raisons sont les mêmes que pour l'immigration des années 50, 60, mais les déplacements se sont inversés, et leur nombre s'est réduit, puisque seuls les cadres émigrent.

CHAPITRE 5 : LA CATALOGNE, UN EXEMPLE DE LA RECOMPOSITION DES ESPACES D'IMMIGRATION SUD-EUROPÉENS

Il est nécessaire dans ce chapitre de situer tout d'abord notre analyse dans le cadre plus large de la Catalogne à l'intérieur de l'Etat espagnol, contexte déterminant des phénomènes migratoires contemporains qui touchent la métropole barcelonaise.

La Catalogne est avec Madrid la première région d'accueil de l'immigration étrangère dès son apparition en Espagne dans la décennie 70. Avec plus de 106 800 immigrés légaux en 1995 selon le Ministère de l'Intérieur, la Catalogne représente 21% de l'immigration étrangère en Espagne, alors qu'en termes démographiques globaux elle ne concentre que 15,5% de la population espagnole. Nous retrouvons là des proportions significatives semblables à celles que l'on observe pour l'immigration interne, où la Catalogne joue traditionnellement un rôle d'accueil primordial. Il faudrait bien entendu ici prendre en compte la part des étrangers qui résident en Catalogne en situation irrégulière, et qui ne sont donc pas comptabilisés dans les stocks cités.

Pour bien comprendre les dynamiques de fonctionnement de cet espace d'immigration, il est indispensable de connaître au préalable les déterminants de chaque champ migratoire auquel il participe. Après avoir analysé les nationalités en présence en Europe et en Espagne, nous allons inventorier les champs, plus particulièrement connectés à Barcelone, qui peuvent influencer notre espace d'étude.

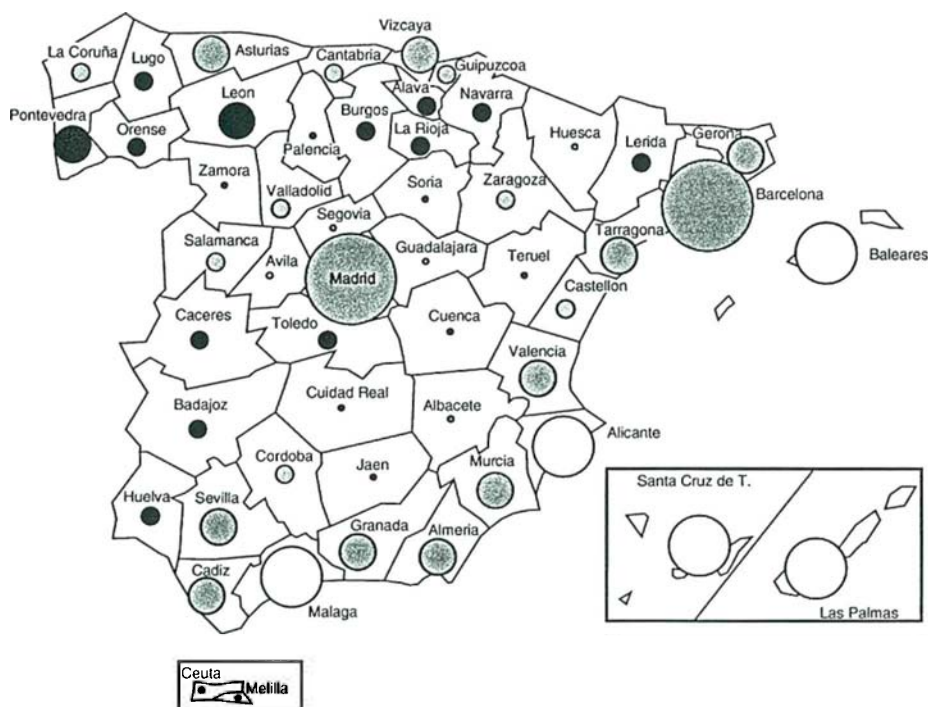
I L'IMPORTANCE DU POLE D'IMMIGRATION CATALAN

Il est important de connaître quels sont les espaces qui communiquent régulièrement à travers les réseaux de migrants à l'intérieur même de l'Etat espagnol et qui donc sont partie prenante dans l'organisation des flux à cette échelle. La situation juridique des étrangers en Catalogne implique de nombreuses mobilités, liées à la recherche d'emploi, et parfois intégrées à l'activité même comme c'est le cas des nombreux commerçants. A travers des réseaux relationnels divers mais structurés, l'ensemble des migrants évolue dans l'espace espagnol, mettant en relation certains pôles entre eux, qui constituent leur "espace migratoire".

I.1 L'ELARGISSEMENT DE L'ESPACE D'IMMIGRATION ESPAGNOL

Tous les secteurs d'activité prédominants des immigrés étrangers se concentrent en fait autour de certains pôles que sont les capitales de Madrid et Barcelone, le littoral méditerranéen, le Pays Basque dans une moindre mesure et les archipels des Baléares et des Canaries (cf. Carte 19). Les deux premières localisations sont déterminées logiquement par les grands centres d'emploi et correspondent aux pôles de migrations internes. Ces deux villes ont en fait constitué les premiers centres d'appel de la main-d'oeuvre étrangère, tant en ce qui concerne les cadres en provenance des pays riches, que dans le cas des populations du Tiers Monde, attirées par la présence de "sous-emplois" urbains de plus en plus délaissés par la main-d'oeuvre autochtone. Ces villes se caractérisent donc par la combinaison, à parts égales, des deux types d'immigration présents en Espagne, avec des problématiques diamétralement opposées.

Carte 19: Répartition des étrangers en Espagne en 1994
et part des nationalités du Tiers Monde dans chaque province



Part des immigrés du Tiers Monde (1)
dans les effectifs étrangers (%)



Poids moyen en Espagne en 1994 : 54%
(1) : cf. Préambule méthodologique

Effectifs d'étrangers par province
(Total étrangers en 1994 : 461 364)

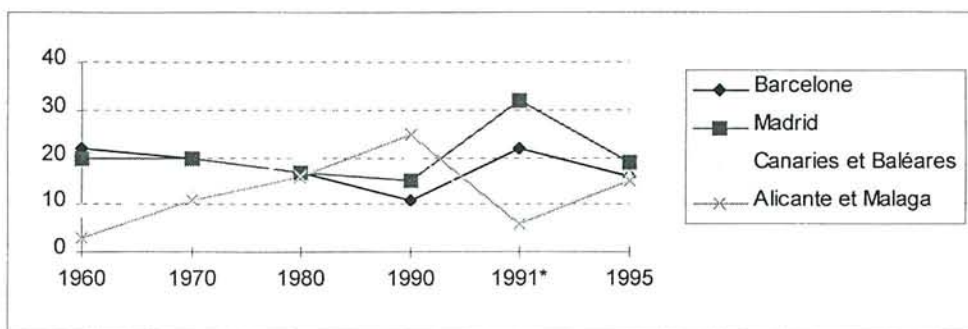


Source : Anuario de migraciones, 1995. Données du Ministère de l'Intérieur au 31-12-1994.

0 150 km

À elles deux, ces métropoles concentrent 35% de la population étrangère, soit 19% pour Madrid et 16% pour Barcelone, alors qu'en 1960 elles atteignaient 42% du total (cf. Graphique 19). De fait il s'agit essentiellement d'une perte d'importance de la capitale barcelonaise dans l'accueil des populations étrangères. Madrid, malgré d'importantes oscillations sur la période, se maintient. On remarquera cependant que Barcelone retrouve un rôle important lors de la régularisation de 1991, ce qui révèle une sur-représentation dans cette métropole, comme à Madrid, des personnes en situation irrégulière, phénomène remarquable en outre dans la plupart des métropoles de cette taille.

Graphique 19 : Part des effectifs étrangers dans les principaux ensembles territoriaux (%)



* : Données de la régularisation de 1991.

Source : Anuarios del Ministerio de Trabajo y Seguridad social, diverses années.

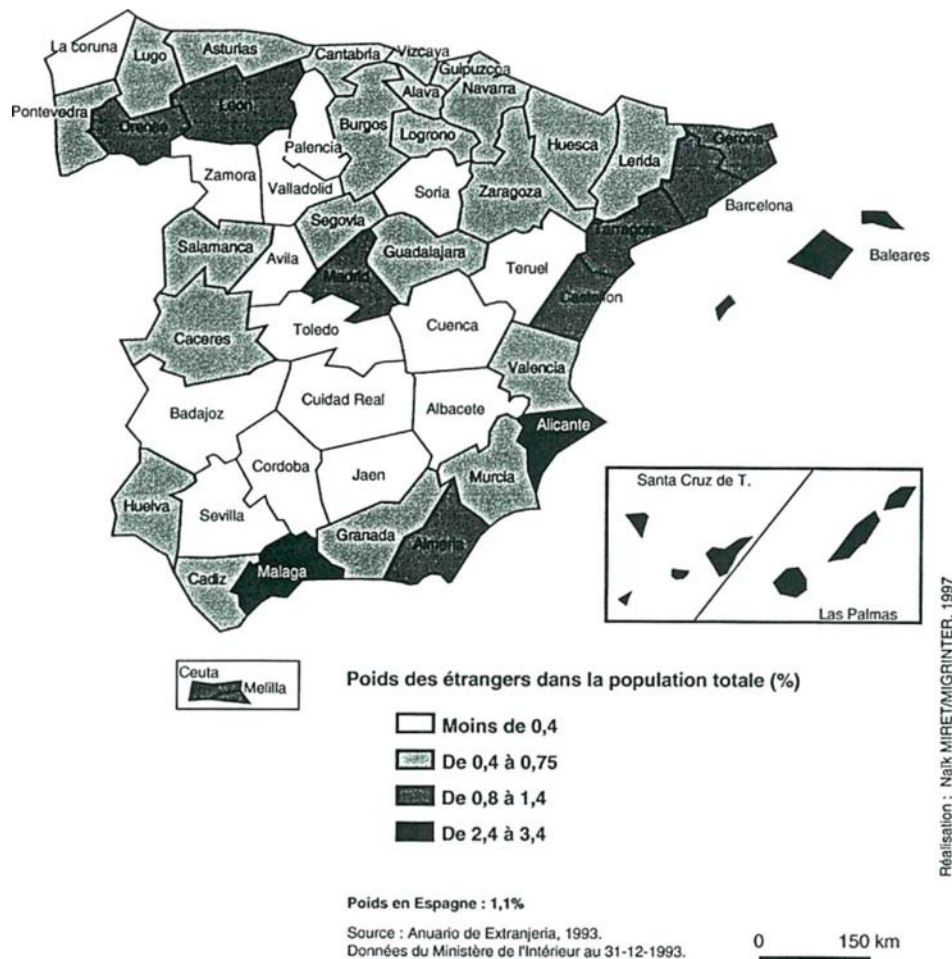
Madrid reste de loin la première concentration d'étrangers avec 93 000 individus en 1995. La Carte 19 montre en fait que le pôle barcelonais apparaît plus diffus, puisque nous avons vu que les provinces limitrophes, constituées en grande partie par l'Aire Métropolitaine de Barcelone, sont également fortement concernées par l'immigration étrangère, contrairement à la région périphérique de Madrid. Si Barcelone ne compte que 78 000 résidents étrangers, le poids de la Catalogne, avec 107 000 étrangers, est similaire à celui de la capitale espagnole. Nous retrouvons ici le phénomène de bi-capitalité évoqué précédemment. Si l'immigration apparaît de plus en plus à échelle mondiale comme un phénomène métropolitain, il est exceptionnel que deux villes d'un même Etat se partagent la fonction d'accueil cosmopolite.

C'est à partir de 1980 que les provinces touristiques (les îles et les provinces du littoral méditerranéen) prennent une importance considérable devançant dans la décennie quatre-vingt les deux métropoles. Ce facteur s'explique essentiellement par l'explosion du tourisme permanent en provenance des pays riches, puisque ces régions méditerranéennes sont les seules à dépasser 60% d'immigrés du Premier Monde (Carte 19). En ce qui concerne les autres provinces du pourtour méditerranéen, qui représentent une importante concentration de l'immigration, la part du premier Monde oscille entre 38% et 58%. Ces provinces sont en fait mixtes sur le plan migratoire puisqu'elles concentrent à la fois une partie du tourisme permanent, et, du fait de l'importance de l'économie rurale dans ces zones, les travailleurs du Tiers Monde.

La Carte 19 révèle également l'existence d'un certain nombre de pôles d'immigration secondaires en Espagne, au nord et à l'est du territoire, caractérisés par un poids considérable de l'immigration du Tiers Monde. Les bassins industriels du Pays Basque, les pôles miniers des Asturies et du Léon et la zone de pêche de la Galice sont les principaux, ainsi que dans une moindre mesure les zones limitrophes avec le Portugal. Nous verrons plus loin que ces pôles relèvent la plupart du temps de filières migratoires spécifiques.

Pour compléter l'image de la géographie de l'immigration en Espagne il est nécessaire d'analyser la variable de son poids dans la population globale, nécessaire à la compréhension des modalités d'intégration au niveau local, où la notion de « seuil de tolérance » de la concentration de populations étrangères est encore trop souvent évoquée.

Carte 20 : Poids des étrangers dans la population totale par province en 1993



La Carte 20 doit être lue en gardant en mémoire le taux de la présence étrangère dans les pays de l'Union Européenne, qui est en moyenne de 6%, mais qui atteint 9,2% en Belgique ou 7,3% en Allemagne. Les quatre provinces que nous avons citées comme pôles du tourisme

permanent en provenance des pays développés, apparaissent également comme les seules à connaître des taux représentatifs, situés entre 2,4 et 3,4% de la population totale. Cette caractéristique s'explique par la nature même de cette migration qui recherche justement des régions calmes, de faible densité pour leur villégiature. Les autres zones de concentration d'étrangers que nous avons mises en évidence sont globalement situées dans la tranche des taux entre 0,8 et 1,4% de population étrangère, ce qui n'est en rien comparable aux taux connus dans les plus fortes zones d'immigration européennes. Il est remarquable que les pôles secondaires que nous avons cités, tels que le Léon ou la Galice, par leur faible densité globale, apparaissent comme proportionnellement plus touchés que les autres concentrations d'étrangers. Dans le reste de l'Espagne, à l'échelle provinciale, l'immigration apparaît extrêmement diluée, représentant moins de 1% de la population totale.

I.2 L'ESPACE MIGRATOIRE DES NATIONALITES AFRICAINES EN ESPAGNE

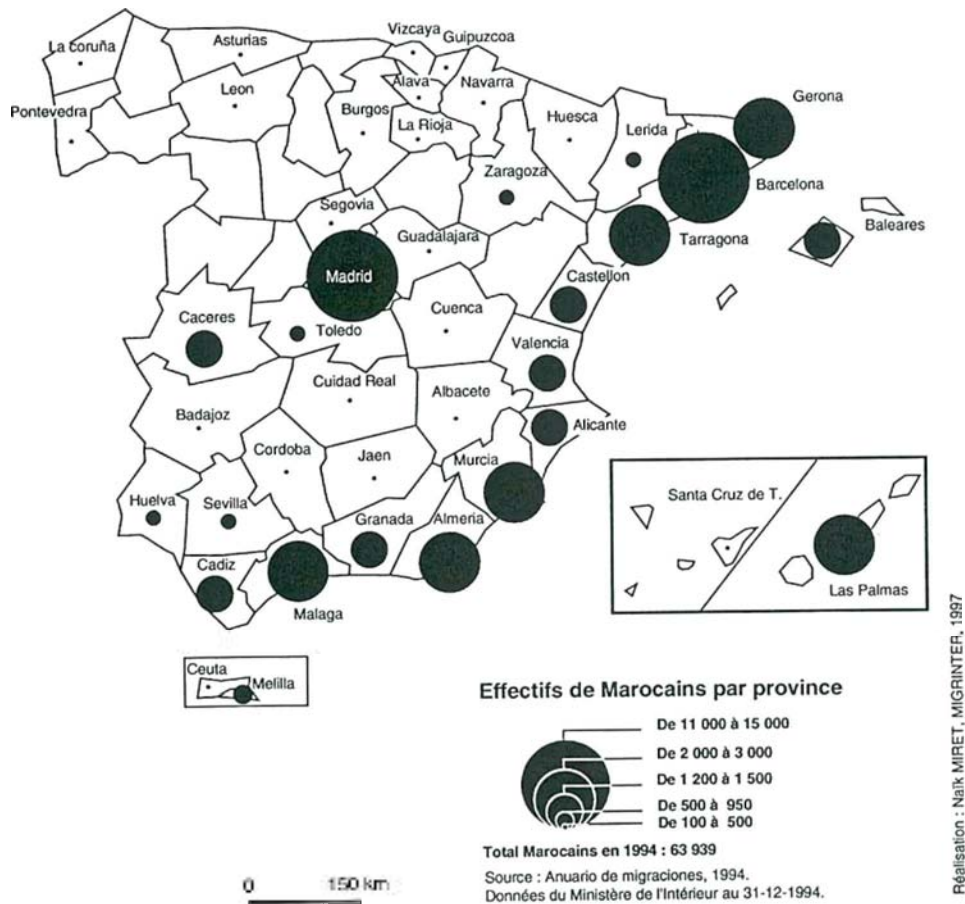
Il devient en fait nécessaire pour mieux comprendre cette répartition de l'immigration de faire intervenir les localisations par nationalité. Nous traiterons ici essentiellement des localisations concernant le groupe du Tiers Monde qui nous intéresse principalement. Nous avons tenu, comme dans l'analyse au niveau catalan, pour toutes les nationalités africaines dont nous avons détaillé la localisation, à représenter les plus faibles concentrations, même quand elles sont inférieures à la centaine d'individus. Cette volonté s'explique par la présence de clandestins qui doit être estimée dans chaque pôle de présence d'immigrés réguliers, mais aussi par un souci de prospective, sachant avec quelle rapidité les réseaux migratoires peuvent agir sur la création de nouveaux pôles, s'il s'avère qu'il s'y trouve des possibilités de travail inconnues jusqu'ici.

C'est pourquoi, en ce qui concerne les Marocains par exemple, nous avons représenté les pôles qui comptent entre 100 et 500 individus. Pour cette nationalité, le processus de régularisation a en effet révélé que, avant 1991, trois personnes en situation irrégulière étaient présentes sur le territoire pour chaque personne ayant un permis de résidence. Si la situation s'est considérablement améliorée depuis, il reste que ces pôles ne doivent pas être négligés dans l'analyse de la géographie des implantations marocaines.

Le cas le plus exemplaire et le plus représentatif numériquement de ces flux de travailleurs du Tiers Monde étant celui des Marocains, leur localisation (cf. Carte 21) est celle qui semble la plus significative. Si les deux capitales apparaissent, là encore, en bonne place avec plus de 41% des effectifs, le rôle de l'agriculture dans leur localisation est mis en évidence par une auréole de présence littorale. Hormis la province de Caceres, réputée pour sa demande de main-d'oeuvre importante dans la récolte des olives, et les deux capitales, on peut dire que plus de la moitié des Marocains réside dans une province littorale, ce qui doit être mis en relation avec les 25% de travailleurs dans le secteur agricole parmi cette nationalité, et les 2% dans le

secteur de la construction, logiquement sur-représenté également dans les provinces les plus touristiques de l'Espagne.

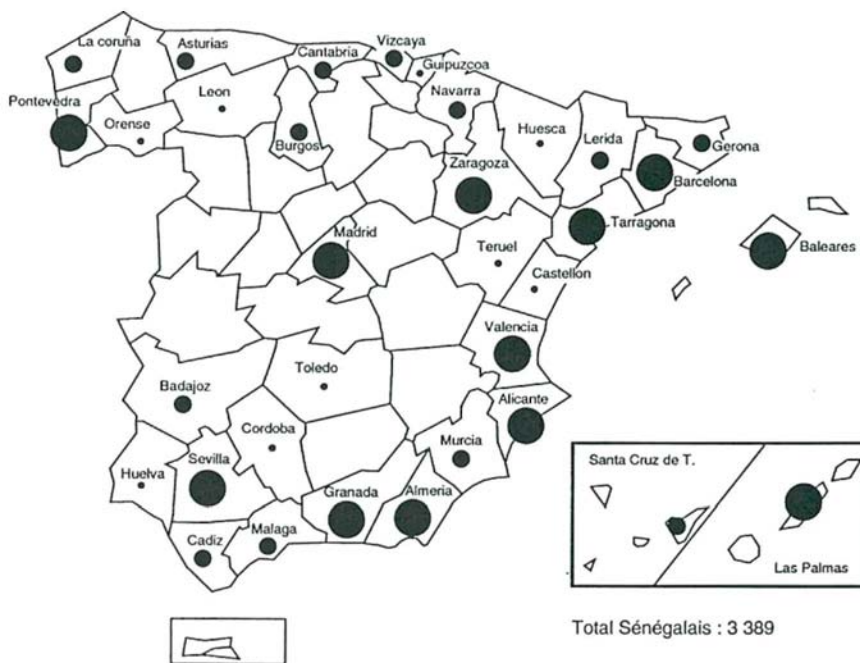
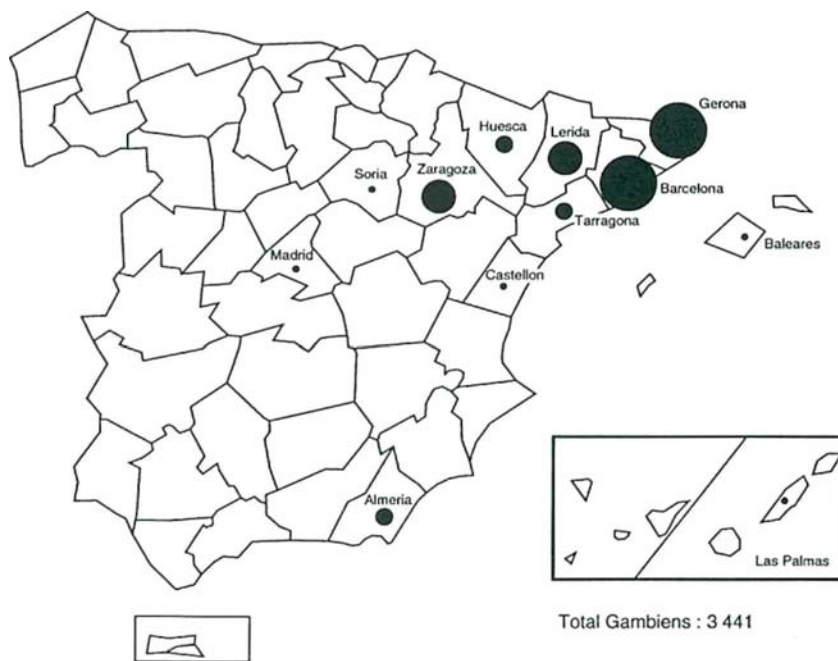
Carte 21: Répartition des Marocains en Espagne en 1994



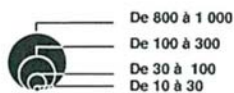
Il faut remarquer une particularité de l'immigration marocaine dans la province de Malaga qui se caractérise par la prédominance de l'emploi féminin dans le travail domestique, notamment dans les villes comme Marbella, lieu d'implantation de la "jet-set", à forte présence de milliardaires des pays du Golfe. **Pour cette nationalité, la localisation est donc influencée tout d'abord par la route de circulation privilégiée entre l'Europe et le Maghreb, par la localisation de l'agriculture méditerranéenne et de l'activité touristique.** C'est, nous le verrons, essentiellement l'espace littoral qui concentre les circulations marocaines en Espagne, notamment au niveau commercial.

Pour affiner les analyses des localisations africaines qui nous intéressent, nous avons construit les cartes de localisation des Gambiens, des Sénégalais et de l'ensemble des autres nationalités africaines (Cf. Carte 22 et Carte 23). Certes les valeurs absolues des effectifs de ces trois groupes peuvent paraître infimes au regard des chiffres de l'immigration que l'on connaît en France. Il faut lire ces cartes, tout d'abord en réfléchissant au contexte espagnol où ces chiffres, pour faibles qu'ils soient, catalysent les craintes et les interrogations de l'opinion publique mais aussi l'inquiétude des politiciens face aux probables développements du phénomène migratoire en Espagne.

Carte 22: Répartition des Gambiens et des Sénégalais en Espagne en 1994



Effectifs par province



Source : Anuario de migraciones, 1994. Données du Ministère de l'Intérieur au 31-12-1994.

0 150 km

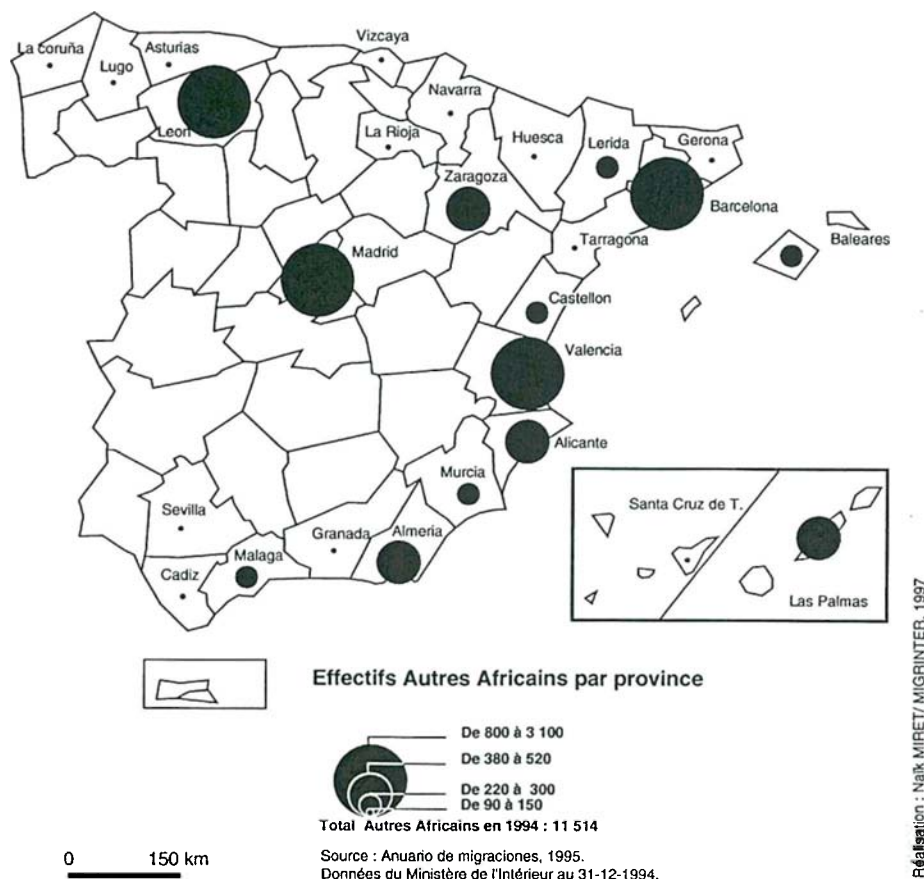
Réalisation : Naik MIRET/ MIGRINTER, 1997

Autre raison majeure, répétons que ces chiffres officiels ne peuvent donner qu'une image de la réalité : le pourcentage des statuts irréguliers parmi les populations africaines est en effet l'un des plus élevés. Il faut donc lire cette carte comme l'image de la présence de ces nationalités, en faisant abstraction des valeurs absolues, afin d'analyser les filières migratoires différentes qui régissent les groupes nationaux.

A ce titre, la Carte 22 est fortement révélatrice. Si couramment, ces deux groupes sont globalement considérés ensemble en tant que communauté "sénégalienne", il est clair que leurs comportements et leurs filières migratoires sont totalement opposés. **Nous ne rencontrerons ainsi que de très rares Sénégalais sur notre terrain d'étude en Catalogne où la problématique des Africains sub-sahariens se résume à celle des populations gambiennes.** La spécialisation des Sénégalais comme camelots sur les plages apparaît clairement dans le "dessin" de leur présence sur le pourtour méditerranéen.

A l'inverse, la spécialisation agricole des Gambiens et surtout la concentration de leurs filières migratoires à partir de l'espace barcelonais, comme nous le montrerons plus loin, apparaît comme une réelle spécialisation spatiale. Dans le cas des Sénégalais, l'extrême dispersion de leurs localisations en relation avec leur faible présence générale sur le territoire, est également remarquable, probablement en raison d'interconnexions plus développées avec les autres communautés migrantes.

Carte 23: Répartition des autres Africains en Espagne en 1994



La Carte 23 est en fait complémentaire. Outre l'importance typique des deux capitales économiques, deux pôles de concentration attirent plus particulièrement notre attention. La concentration du Léon est en fait liée essentiellement à la présence des Cap-verdiens, qui constituent 97% du groupe autre Afrique dans cette province²⁶. De la même manière, la forte présence à Madrid s'explique également par la forte concentration d'Equado-guinéens, qui arrivent la plupart du temps en Espagne comme étudiants dans la capitale. En outre, 62% des autres africains présents à Valence sont de nationalité algérienne²⁷.

Ces différences de comportements résidentiels des groupes nationaux affirment l'existence d'un espace d'immigration espagnol bien structuré, et confirment sans conteste la place de l'Espagne dans le groupe des pays d'immigration d'Europe. Nous n'avons pas étudié personnellement les filières migratoires concernant les autres nationalités du Tiers Monde, mais celles-ci sont désormais connues en Espagne, comme celle des Dominicains de la petite ville de Vicente Noble, dont un tiers des immigrés en Espagne réside dans le bidonville de « Four roses »²⁸ de Madrid (TORRES, 1995/147).

*A l'intérieur même des frontières nationales, les mobilités participent à la construction de territoires d'immigration de plus en plus complexes. L'Espagne est à ce titre exemplaire, les pôles d'immigration s'étant considérablement diffusés, mettant en relation l'ensemble des espaces littoraux et les deux métropoles. **Toutes ces polarités se conjuguent en fait grâce à des réseaux relationnels puissants, ceux des migrants et des activités qui leurs sont attachées (cf. infra), et s'organisent selon des spécialisations fonctionnelles précises. Comme le territoire métropolitain, les territoires d'immigration modernes se complexifient, se hiérarchisent et surtout s'organisent fonctionnellement autour des logiques de performance de la migration et de contournement des barrières à la mobilité dressées par les Etats.***

En ce qui concerne les groupes africains, la part de la Catalogne dans leur espace est déterminante et c'est en grande partie par elle que passent les contacts avec l'ensemble des territoires en Europe.

²⁶ - En fait cette spécialisation doit être mise en relation avec la forte communauté portugaise qui travaille de longue date dans les mines qui constituent la base économique de cette province. LOPEZ TRIGAL (1996) montre que les Africains de langue portugaise, surtout les Cap-verdiens et les Angolais adoptent à partir du Portugal les mêmes itinéraires migratoires que les Portugais.

²⁷ - Comme le souligne GOZALVEZ PEREZ (1996), le rôle des lignes régulières maritimes et aériennes entre Valence et l'Algérie en sont le principal facteur explicatif, les deux tiers d'entre eux restant pour résider dans cette province.

²⁸ - Ce bidonville est tristement célèbre pour avoir été le théâtre en 1992 du premier assassinat raciste en Espagne, contre Lucrecia PEREZ, originaire de cette même ville dominicaine.

En outre, avec 32% des Marocains résidant en Espagne et 59% des Gambiens, la Catalogne apparaît clairement représentative des migrations qui affectent actuellement l'Espagne. Elle concentre par ailleurs une part importante des cadres et des retraités des pays riches, ce qui permet d'envisager les relations entre ces deux types de migrations sur un même espace.

II L'ÉVOLUTION DES FLUX D'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE VERS LA CATALOGNE : DU PASSAGE À L'INSTALLATION

C'est cette fois-ci à l'échelle de notre terrain d'étude, la Catalogne et plus particulièrement la région Métropolitaine de Barcelone, que nous analyserons l'évolution des flux étrangers. Avec 107 000 étrangers légalement recensés sur son territoire, la Catalogne apparaît comme un pôle prépondérant de l'espace migratoire sud-européen, pratiquement aussi important que le pôle portugais. Cette importance est bien entendue liée à la situation économique privilégiée de cette région dans l'espace méditerranéen et notamment au sein de la péninsule ibérique. Le dynamisme traditionnel de l'économie régionale, qu'il s'agisse de l'industrie ou de l'agriculture, a créé une demande de main-d'œuvre de tout temps importante. Si l'immigration interne est pratiquement ralentie au début de la décennie soixante-dix, la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie perdure, malgré les réorganisations qui accompagnent la crise économique durant cette période. Dans la métropole, la demande de main-d'œuvre est amplifiée par les services de confort générés par l'augmentation constante du niveau de vie général de la population, développant d'importantes potentialités économiques pour différents types d'immigration.

Il nous est malheureusement impossible dans le cas de l'immigration en provenance de l'étranger de raisonner en termes de flux et de soldes migratoires. Nous ne disposons en effet dans ce cas que des données ministérielles et de l'Institut national de statistiques exprimées en termes de « stocks »²⁹ de résidents étrangers. Grâce à ces données, il apparaît **qu'environ 107 000 personnes de nationalité étrangère se sont installées sur le territoire catalan de 1950 à 1994**. Ce chiffre apparaît minime en comparaison des soldes migratoires avec l'Espagne exprimés dans les années 60, qui étaient de l'ordre de 100 000 personnes par an. Toute proportion gardée, l'immigration étrangère est cependant significative en termes

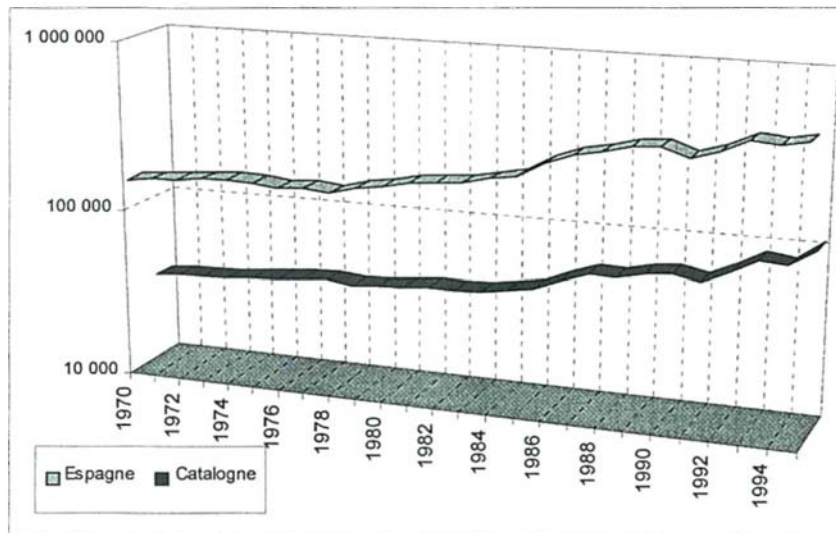
²⁹ - L'analyse des données sur les stocks ne permet pas par ailleurs de retracer une évolution linéaire, du fait de leur arbitrarité d'une part, mais aussi de l'irrégularité des modes de saisie de l'information, et notamment des accidents chroniques liés à l'influence des processus de régularisation, où affleurent de nombreuses personnes résidentes depuis plusieurs années. Cette situation sera corrigée dans le futur puisque les différents organismes responsables du recueil des données mettent au point actuellement une analyse en termes de flux (cf. Préambule).

démographiques. Pour avoir une idée précise de l'évolution des flux, nous aurons recours à des données ponctuelles fournies par les enquêtes réalisées par les chercheurs espagnols ou par nous-mêmes.

II.1 LA FONCTION DE TREMLIN MIGRATOIRE ET LA CROISSANCE RECENTE DES FLUX ETRANGERS

L'Espagne voit apparaître les immigrés étrangers dans les années cinquante, mais leur croissance va rester lente jusqu'à la fin des années soixante-dix où leur nombre est de 147 000. Les premiers arrivants se concentrent dans un premier temps surtout dans les métropoles de Madrid et Barcelone. Le Graphique 20 montre qu'avec 32 000 résidents officiellement recensés en 1970, la Catalogne concentre déjà 22% de l'immigration en Espagne, part qui malgré une légère baisse d'un point va se maintenir jusqu'à l'actualité. Dès cette période, la Catalogne va donc jouer un rôle important dans l'accueil des différents types de flux et représente l'une des premières régions d'Europe du Sud à connaître l'immigration étrangère. Rappelons que l'immigration concerne trois catégories distinctes. Les cadres des entreprises occidentales installées en Catalogne forment l'essentiel des flux, complété par les retraités des régions d'Europe du Nord et, dans une moindre mesure, par les travailleurs non qualifiés des pays du Tiers Monde.

Graphique 20 : Evolution des effectifs de population étrangère en Espagne et en Catalogne

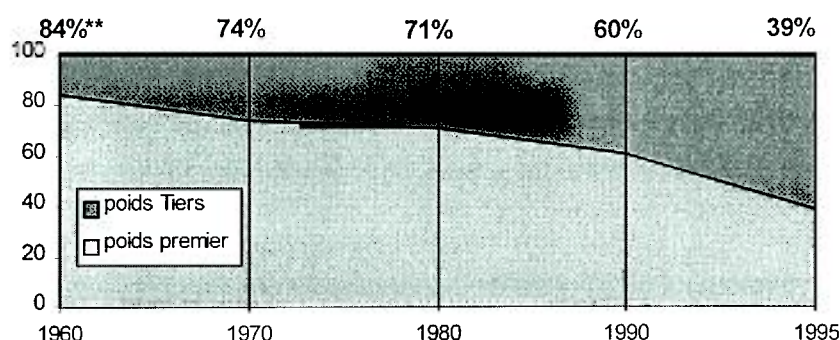


II.1.1 L'ouverture des nouveaux champs migratoires

Jusqu'à la décennie 70, les trois-quarts des flux sont constitués des cadres et des retraités originaires des pays dits du « Premier monde ». C'est en effet dès l'ouverture du régime

franquiste à l'économie internationale qu'apparaissent en Catalogne, et notamment à Barcelone et Tarragone, les premières entreprises étrangères et leur contingents de personnel qualifié qui représentent les précurseurs des flux d'immigration étrangère en Espagne. Il s'agit d'immigrés "riches", cadres et techniciens supérieurs conseillers dans les entreprises espagnoles, ou délocalisés pour gérer des entreprises internationales. Jusqu'à cette date, « l'immigration économique » est peu répandue. Là où travaillent les Andalous et où ils sont soit insuffisants, soit qu'ils aient trouvé une meilleure occupation, apparaissent essentiellement des Marocains et des Portugais prêts à occuper leurs emplois. Dans certains secteurs de l'agriculture et de l'industrie, des travailleurs du Tiers Monde, sont parfois directement recrutés dans leur pays d'origine, ce qui participera à la constitution de filières migratoires encore actives actuellement. On voit ainsi apparaître de petites communautés, surtout marocaines et d'Afrique sub-saharienne dans une moindre mesure, et les industries intègrent au moins saisonnièrement une partie de cette nouvelle main-d'oeuvre.

Graphique 21 : Evolution de l'immigration en Catalogne selon les origines



**part du groupe Premier Monde
 Source : Annuaires du Ministère de l'intérieur

II.1.2 Les années soixante-dix : la fonction de tremplin migratoire

Dans la décennie soixante-dix, ces flux restent globalement stables, bien que la part des immigrés du Tiers Monde et des Portugais augmente régulièrement (Graphique 21). Il convient également de remarquer l'importance de l'immigration à caractère politique, bien qu'elle ne soit pas toujours reconnue par le statut de l'asile politique ou de réfugié. Celle-ci concerne essentiellement en Catalogne les Argentins. Leur forte présence dans cette région doit être reliée d'une part aux contacts historiques entre ce pays et la Catalogne (cf. supra, chapitre 1), mais également au dynamisme culturel et à l'esprit cosmopolite qui est généralement reconnu à la Catalogne et à sa capitale.

Cette décennie est également marquée par la fonction de « tremplin migratoire » vers l'Europe. En effet, la géographie de carrefour de la Catalogne lui a conféré un rôle déterminant au moment de la fermeture des frontières à l'immigration vers la France, l'Allemagne et la

Belgique en 1974. Territoire de passage et de transit pratiqué par la majorité des immigrés africains résidant en Europe de l'Ouest, elle s'est trouvée confrontée à cette date à l'immobilisation dans l'espace frontalier d'un grand nombre d'immigrés. Ceux-ci sont bloqués soit parce qu'ils n'ont pu retourner chez eux du fait d'un statut irrégulier, soit parce qu'ils pensaient tenter une traversée clandestine des Pyrénées, devenue trop chère, soit parce qu'ils ont été expulsés par certains Etats d'Europe, et restent en Catalogne, en attente d'une résolution de cette crise qu'ils ont crue passagère. Pour la majorité de ces personnes qui arrivent essentiellement du continent africain, l'immigration en Catalogne ne représente qu'une étape dans le processus migratoire vers les pays d'accueil traditionnels de l'Europe du Nord. Ils vont ainsi s'installer temporairement dans les régions où notamment l'agriculture leur offre des possibilités de subsistance, et où la fonction touristique très développée associée au vide juridique concernant les étrangers leur permet de passer relativement inaperçus.

Pour nombre de personnes, cette étape est censée leur fournir les moyens financiers nécessaires au passage vers les Etats fermés à l'immigration, mais qui restent leur principal objectif, puisque ce sont les destinations connues de leurs compatriotes qui ont réussi leur processus migratoire. Peu à peu cependant, ces immigrés de passage vont renoncer à leur voyage du fait des difficultés croissantes, mais aussi grâce à l'image de certains membres de leur groupe qui réussissent à se stabiliser en Catalogne. Cette immigration trouve en fait dans l'ensemble de l'Espagne des débouchés considérables, notamment dans l'économie parallèle en plein développement.

II.1.3 Les années quatre-vingt : l'acquisition d'une réelle attraction migratoire

Ce n'est ensuite qu'en 1980 que ces flux commencent à croître de manière significative, faisant passer la population étrangère au-dessus de la barre des 40 000 personnes. Comme pour le reste de l'Espagne, cette évolution est à lier tant au développement des échanges avec les pays occidentaux qu'à la persistance des restrictions de l'immigration dans les pays de l'Europe occidentale, qui provoquent non seulement un certain mouvement de retours d'émigrés espagnols de première et de seconde génération et donc, souvent, de nationalité étrangère, mais aussi des déviations des flux originaires des pays du Tiers Monde. Ce mouvement va encore s'accélérer dans la deuxième moitié de la décennie 80. Le processus de régularisation mis en place en 1985 va en fait rendre visibles une grande partie des personnes qui se sont installées sans qu'aucun statut de résidence leur soit imposé jusqu'à la mise en place de la LOE.

La décennie 80 est également marquée par une modification structurelle des flux, ceux en provenance du Tiers Monde connaissant la plus importante croissance (Graphique 17). L'analyse spécifique du rythme d'implantation des immigrés africains (cf. infra) révèle que ce

continent est essentiellement à l'origine de cette modification du groupe étranger résidant en Catalogne.

En 1991, les deux courbes du Graphique 20 révèlent une légère baisse de la présence étrangère qui doit en fait être imputée à une modification des modes de comptage des étrangers ; jusqu'à cette date, les statistiques du Ministère de l'Intérieur fournissent le nombre de permis délivrés dans l'année, alors que depuis l'instauration du Numéro d'Identification des Etrangers (NIE) en 1987, le comptage s'effectue à partir du nombre d'individus ayant un permis de résidence en vigueur. Cette baisse doit également être attribuée à l'exemption de permis de séjour pour plusieurs catégories d'immigrés communautaires qui disparaissent progressivement des fichiers depuis 1991³⁰. On assiste par la suite à une croissance particulièrement affirmée de 1991 à 1993, en raison du processus de régularisation exceptionnel mis en place par l'Etat en 1991. En fait, le processus de régularisation a montré en 1991, que la baisse du poids relatif de la Catalogne dans l'ensemble espagnol devait être mise en relation avec la forte proportion de résidents irréguliers dans cette région. En effet, si l'on considère que le nombre de régularisations reflète le nombre de personnes en situation irrégulière, la Catalogne, qui a été à l'origine de 31% des demandes de régularisation déposées,³¹ est la première région d'immigration en Espagne.

Le durcissement des politiques migratoires dans l'ensemble de l'Europe à cette période, et notamment l'imposition du visa par l'Espagne à partir de 1991, a non seulement incité les immigrés qui ont déjà un pied dans une terre d'accueil à s'y fixer, mais a également encouragé ceux qui hésitaient encore à émigrer à le faire avant qu'il ne soit trop tard. En 1994, les courbes espagnole et catalane connaissent à nouveau une légère inflexion (cf. Graphique 20). Celle-ci ne doit pourtant pas être attribuée à une baisse réelle du nombre d'étrangers, bien que le nombre d'expulsions du territoire ait constamment augmenté, atteignant le nombre de 15 000 pour la période 1990-1994 (DAHIRI, 1994). En réalité, cette baisse doit davantage être attribuée à la perte du statut de résidence d'un certain nombre d'étrangers, et notamment de 75% de ceux qui avaient régularisé leur situation en 1991³². Chaque année, de nombreuses personnes se voient dans l'impossibilité de renouveler leurs permis, faute de preuves d'un travail légal ou d'inscription à la sécurité sociale.

Pour la décennie 90, nous disposons des premières statistiques de flux mises au point par le Ministère de l'Intérieur. Celles-ci reflètent une constante augmentation des flux pour

³⁰ - En vertu du Traité de Libre-circulation européenne, les immigrés communautaires n'ont plus besoin de permis de travail depuis 1991, et s'il demeure des permis temporaires ou permanents renouvelés automatiquement tous les cinq ans, beaucoup en sont exemptés. Il est cependant difficile d'estimer la part des immigrés communautaires qui n'apparaît pas dans les données officielles.

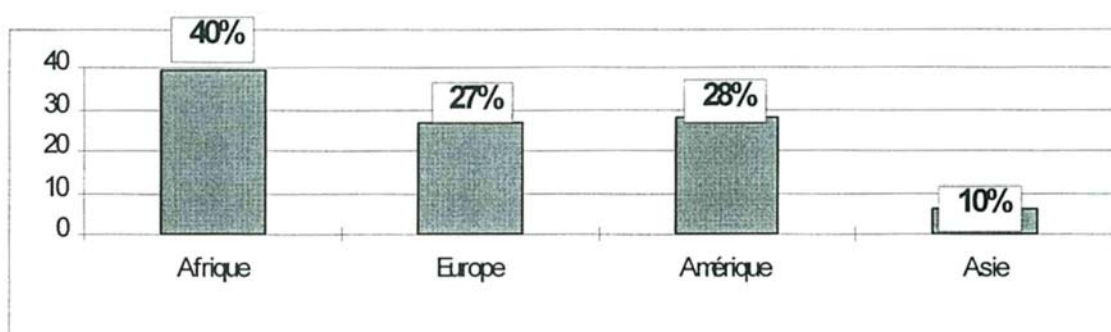
³¹ - A priori, cette sur-représentation ne doit pas être imputée à une campagne d'information de meilleure qualité ou à des procédés de dépôt des demandes plus laxistes, comme on aurait pu le penser, aucun des observateurs du processus de régularisation n'ayant remarqué ce type d'attitude.

³² - Seulement 75% des personnes qui ont régularisé leur situation en 1991, soit 82 000 personnes ont obtenu un renouvellement de leur permis en 1992 et en 1993 (cf. infra).

l'ensemble de l'Espagne, allant de 14 000 entrées en 1990 à 20 000 en 1995. En Catalogne les flux ont été multipliés par deux, passant de 2 500 à 5 000, et révèlent une augmentation de la part de cette communauté dans l'ensemble espagnol.

Pour l'année 1995, le Graphique 22 nous montre les caractéristiques du flux touchant la Catalogne, où **les Africains apparaissent nettement majoritaires avec 40% du total**. Nous noterons également la part importante des flux en provenance du continent américain, majoritairement d'Amérique centrale et du Sud, qui témoignent d'un renouveau de ce champ migratoire, attribuable surtout aux nationalités des pays les plus pauvres du sub-continent (Pérou, République Dominicaine, Bolivie...).

Graphique 22 : Composition du flux d'immigration en Catalogne en 1995



Source : Annuaire de Ministère de l'intérieur, 1996.

L'année 1991 représente également un point de rupture pour l'évolution des deux principaux groupes étrangers. Tandis que celui du Tiers Monde continue d'augmenter de manière accélérée pour atteindre 61% du total en 1995, celui du **Premier Monde qui n'a cessé de perdre en importance relative, commence même à régresser en valeur absolue, perdant 4 400 personnes en quatre ans**³³. Mais cette évolution doit surtout être attribuée à l'évolution des flux en provenance du continent africain.

A ces estimations du nombre d'étrangers, il convient d'ajouter le nombre croissant d'Espagnols par acquisition. Nous ne disposons malheureusement pas de données permettant d'aborder ce phénomène pour la Catalogne, mais les enquêtes que nous avons menées montrent que, pour beaucoup d'Africains, ce moyen est devenu dans les dernières années un recours fréquent pour s'assurer de la stabilité de leur situation future. Dans l'ensemble de l'Espagne le nombre de naturalisations a considérablement augmenté au cours des dernières années, passant d'une centaine par an dans les années soixante, à 5 000 dans la décennie quatre-vingt. En 1990, 1993 et 1974, le nombre de naturalisés atteint même les 8 000. Cependant, c'est dans la composition par nationalités d'origine des Espagnols par acquisition

³³ - Parmi les nationalités du premier Monde seules à augmenter leur nombre se trouve l'Argentine, la France, l'Italie, le Japon et la Pologne.

que les transformations importantes s'opèrent. Si dans la décennie 70, plus des deux tiers des demandes de naturalisation émanent du continent américain (réfugiés politiques) et du continent européen dans une moindre mesure, en 1990, presque la moitié correspondent au continent africain, et 10% de l'Asie. Cette augmentation confirme bien la tendance générale de la structure des flux étrangers où ces deux continents deviennent prédominants. Depuis la deuxième moitié de la décennie quatre-vingt, le nombre de naturalisations d'Africains est relativement stable, autour de 1 000 par an. Cependant, les dernières données pour 1995 montrent un renouveau des demandes latino-américaines, avec une augmentation dans cet ensemble continental des nationalités les plus pauvres telles que la Colombie, la Bolivie et la République Dominicaine.

Ce rapide commentaire des statistiques officielles montre bien leur caractère aléatoire. Les oscillations des courbes des flux déduites de l'évolution des stocks, reflètent davantage l'évolution des politiques de séjour et des méthodes de recensement qu'une réelle image de la pression migratoire. Cette constatation est particulièrement valable dans le cas des Africains, pour lesquels une analyse approfondie à partir des données recueillies selon d'autres méthodes est nécessaire.

II.2 L'IMPORTANT PROGRESSION DE L'IMMIGRATION AFRICAINE

Etant donné l'importance de la clandestinité que nous avons déjà mentionnée, il est très difficile d'évaluer avec fiabilité le rythme de l'immigration africaine particulièrement touchée par ce phénomène. Cependant, nous disposons de différentes enquêtes et nos entretiens avec les travailleurs sociaux et les associations qui ont été les premiers à percevoir l'immigration, permettent de dresser les grandes lignes de l'évolution de ces flux.

Tableau 9 : Evolution du stock de travailleurs Marocains et Gambiens en Catalogne

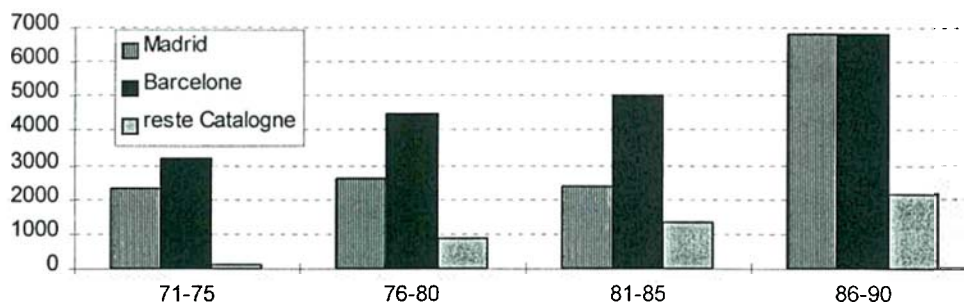
	MAROCAINS	GAMBIENS
1990	2 166	876
1991	1 3641	1 758
1992	17 787	2 551
1993	15 402	2 106
1994	15 116	1 950
1995	17 675	2 293

Source : Annuaires du Ministère de l'Intérieur,

Si nous utilisons les données de stocks du Ministère de l'Intérieur pour les deux nationalités africaines que nous avons observées au cours de notre recherche, l'irrégularité statistique est encore une fois flagrante (cf. Tableau 9). Cependant, ce tableau ne reflète pas l'évolution globale des flux, mais seulement celle des travailleurs, les données complètes n'étant pas disponibles pour ces années. **Le bond quantitatif lié à la régularisation exceptionnelle de travailleurs se traduit entre 1990 et 1991 par une augmentation de près de 20% du nombre de travailleurs marocains et gambiens.** Là encore, l'évolution à la baisse qui apparaît en 1993 et 1994 souligne l'importance du phénomène de la perte de statut pour un certain nombre de personnes ; toutes les informations et les observations que nous avons pu collecter sur notre terrain montrent que c'est le nombre de travailleurs en situation régulière qui diminue, et en aucun cas celui des immigrés travaillant réellement en Catalogne. La croissance reprend d'ailleurs entre 1994 et 1995, ce qui correspond davantage à la réalité que nous avons observée sur notre terrain d'étude. En outre, la plupart du temps les données du Ministère doivent être actualisées à la hausse, puisque les dossiers d'appel et de traitement des demandes de régularisation, de renouvellement de permis ou de régularisation par les quotas, mettent souvent plusieurs mois à être traités. Le recours aux enquêtes est donc indispensable.

Dans le cas de l'immigration marocaine, l'analyse réalisée par l'atelier TEIM en 1996, à partir des inscriptions auprès des consulats du Maroc, fournit une image globale du rythme d'installation en Espagne (cf. Graphique 23), qui comprend l'ensemble des personnes, régulières ou non. **Les spécialistes de l'immigration marocaine (IOE & TEIM) distinguent trois vagues migratoires. La première, de 1960 à 1975, correspond à la mise en place des filières entre l'Espagne et le Maroc.** Les premiers mouvements en provenance du Maroc sont enregistrés en Espagne dès la fin de la décolonisation en 1956. Cependant, jusqu'à la décennie 70, ces mouvements de faible ampleur correspondent pour 40% à l'arrivée de familles juives ou de couples mixtes (marocain/espagnol), les musulmans n'apparaissant qu'en 1970. Certains Marocains musulmans sont également arrivés très tôt dès les années soixante, informés de la présence d'une offre d'emploi dans certaines zones par leurs anciens patrons espagnols qui étaient revenus en Espagne. En outre, il a été démontré en Catalogne que dès le début de la décennie soixante-dix, où les flux en provenance du sud de l'Espagne se tarissent, les syndicats agricoles où les agriculteurs individuellement vont aller recruter de la main-d'oeuvre directement au Maroc (NARBONA REINA, 1993). Il ne faut pas oublier le rôle probablement joué par la présence de saisonniers espagnols dans le sud de la France dans la prise de contact entre les potentiels d'émigration au Maroc et les nouveaux marchés du travail qui s'ouvrent à eux en Catalogne et en Andalousie notamment. Selon CANDEL (1985), on parlait déjà dans la presse en 1973 de 30 000 travailleurs marocains et sénégalais alors qu'ils n'étaient officiellement que 5 000.

Graphique 23: Rythme des inscriptions aux consulats du Maroc en Espagne



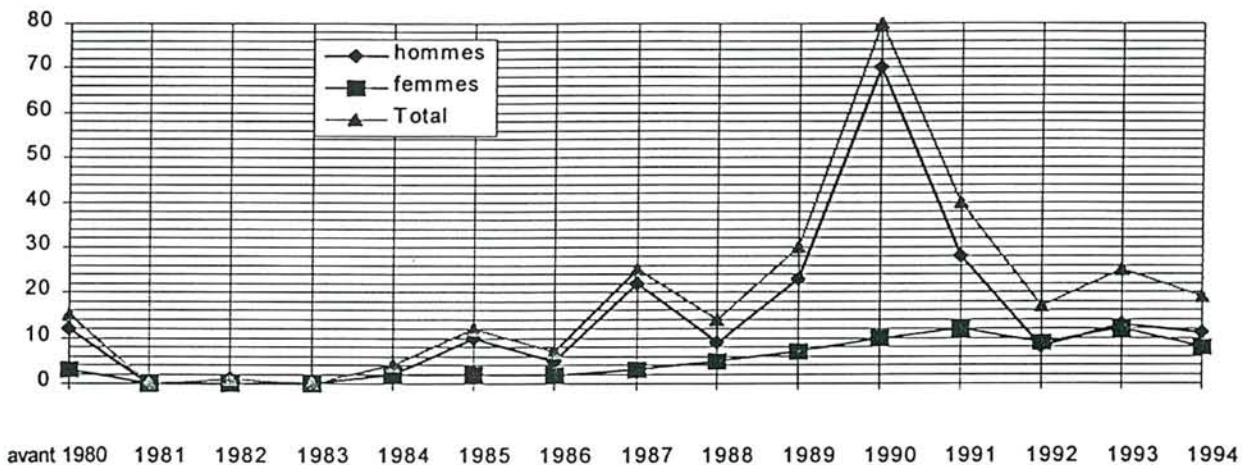
Source : TEIM (1996)

La seconde vague de 1976 à 1985 correspond pleinement à la période dite de "tremplin migratoire" où les Marocains vont s'arrêter en Espagne, et notamment en Catalogne, soit après avoir été expulsés d'un pays européen, soit qu'ils aient été bloqués ici sur leur itinéraire migratoire vers les pays d'immigration traditionnels de l'UE qui ferment leurs portes à ce moment-là. Barcelone et la Catalogne en général connaissent une importante progression sur la période, notamment durant le lustre 76-80. Madrid pour sa part semble avoir peu bénéficié, en raison de sa position géographique en périphérie des territoires de transit marocains, de la fonction de tremplin migratoire. Il faut remarquer par ailleurs, que ces données sous-estiment probablement l'importance de ce phénomène, la plupart des personnes se croyant dans une situation de transit n'ayant pas effectué la démarche d'inscription au consulat. A Barcelone, l'augmentation a par ailleurs probablement été accentuée par l'annonce de l'opération de régularisation exceptionnelle de 1985-86, qui semble n'avoir eu que peu d'impact à Madrid (cf. Graphique 23).

La dernière période enfin, de 1986 à nos jours, correspond au développement et à la sédentarisation des flux, avec une hausse spectaculaire mise en évidence par la régularisation et l'apparition du regroupement familial. Cependant, paradoxalement, si jusqu'ici le consulat de Barcelone a enregistré une hausse des inscriptions supérieure à celui de Madrid, la tendance s'inverse, et Madrid multiplie son rythme d'inscriptions par trois. M. LAZAAR (1996) note que 60% de son échantillon enquêté a émigré vers l'Espagne en 1990, juste avant l'imposition du visa. L'enquête de Ubaldo MARTINEZ VEIGA (1997), qui a porté sur 1 000 immigrés, trouve des résultats comparables, 57% des personnes enquêtées étant arrivées en Espagne entre 1990 et 1994. Ces indications montrent bien que **la brutale augmentation des stocks de résidents en 1991 n'est pas uniquement liée à « l'affleurement statistique » des irréguliers, mais à une réelle augmentation des flux à la veille du processus de régularisation.**

Notre propre exploitation des fichiers d'aide sociale de Santa Coloma de Gramanet²⁴ nous a permis de confirmer cette évolution globale (Graphique 24). Nous nous contenterons ici d'analyser les tendances générales de ces deux courbes, car il serait probablement dangereux d'extrapoler à l'ensemble de la population de cette ville, des données concernant une seule partie de la communauté étrangère. L'accélération des flux masculins à partir de la deuxième moitié de la décennie 80 et surtout le sursaut brutal à la veille de la dernière période de régularisations apparaît considérable, montrant bien l'effet d'appel joué par une telle procédure. Cependant on peut lire également dans l'évolution des dernières années une tendance plus structurelle au maintien à des rythmes élevés comparables à ceux de la fin de la décennie 80, malgré le durcissement des politiques migratoires. Il est intéressant de noter l'autonomie des deux courbes, qui reflète le caractère plus tardif de l'immigration féminine et donc familiale.

Graphique 24 : Année d'arrivée des immigrants marocains à Santa Coloma de Gramanet (%)



source : base de données personnelle à partir des fichiers des services du CIAPE (280 personnes recensées).

En ce qui concerne la migration féminine, un décalage temporel est clair, reflétant le caractère d'abord masculin de l'immigration marocaine, l'immigration familiale comprenant les épouses et les filles venant quand la situation du migrant est plus ou moins stabilisée, c'est à dire essentiellement depuis 1990. Il faut cependant nuancer l'analyse de ces données en prenant en compte la structure de notre échantillon, qui provoque une sur-représentation des personnes récemment arrivées plus fragilisées, tandis que l'immigration la plus ancienne dans la ville est certainement sous-représentée, puisqu'elle a eu le temps de se stabiliser avant la création de ce

²⁴ - Si cette image correspond bien à la réalité décrite par les diverses études de l'immigration catalane, il faut prendre en compte le biais qui est introduit par le fait que la population de notre base de données est une population plus fragilisée, qui a de ce fait prioritairement accès aux services d'attention aux étrangers, comme dans le cas de l'échantillon des fichiers d'aide sociale de l'Hospitalet de Llobregat (cf. supra, préambule).

service en 1993. Les pointes d'inscriptions entre 1987 et 1990, peuvent être attribuées à la dureté de la situation pour les étrangers à cette période, où rien n'était encore mis en place pour les accueillir, et où ils disposaient encore de peu de réseaux de solidarité, au sein d'une communauté immigrée encore naissante.

Si nous utilisons les données extraites de l'étude de GOZALVEZ PEREZ, (1995), ces trois grandes périodes de l'immigration africaine sont encore visibles. 4,5% des Marocains interrogés sont arrivés entre 1950 et 1975, 8,5% dans la période 1976-1985, et 87% dans la dernière période avec notamment, là encore, 38% de l'ensemble qui sont arrivés dans la seule année 1990.

En ce qui concerne les Sénégalais, comme nous avons pu l'observer sur notre terrain d'étude, la migration est plus récente. 37% sont arrivés seulement depuis 1990, 33% de 1986 à 1989, et les 30% restants sont tous arrivés entre 1982 et 1986. Cependant, d'autres auteurs (SUAREZ NAVAZ, 1995), notent que des groupes sénégalais sont arrivés sur le littoral catalan dès la décennie 70, mais qu'ils n'y sont pas restés, préférant descendre vers le sud de l'Espagne. **Pour les Gambiens résidant dans les communes du Maresme que nous avons étudiées, à l'exception de quelques précurseurs arrivés à la fin des années 70, et dont un certain nombre sont repartis dans leur pays (même s'ils étaient venus en famille), et en plus grand nombre dans la décennie 80, la grande majorité des personnes rencontrées est arrivée dans la décennie 90.**

II.3 L'AUGMENTATION RECENTE DU REGROUPEMENT FAMILIAL AFRICAIN

L'immigration familiale africaine est encore très réduite, sauf dans le cas de l'immigration marocaine plus sédentarisée. Cependant, c'est cette composante migratoire qui a le plus compté au cours des dernières années, parallèlement aux flux masculins d'immigration irrégulière. **L'application de la LOE en 1986 a provoqué une sédentarisation progressive des groupes immigrés en Catalogne.** Avec cette législation, et plus tard avec l'application de l'espace Schengen et l'imposition du visa en 1991, les retours temporaires au pays et les migrations saisonnières deviennent synonymes pour les immigrés de l'impossibilité de repartir. C'est donc à partir de cette date que s'accélère le regroupement familial. Ce mouvement va s'amplifier progressivement, notamment avec le processus de régularisation de 1991, ou ceux qui avaient obtenu leurs papiers ont bénéficié d'une période exceptionnelle pour régulariser le statut de leur famille ou la faire venir en Espagne légalement. Cependant, cette dernière procédure semble avoir eu peu de succès, du fait d'une information insuffisante. Le processus de régularisation plus récent d'avril 1996 était destiné à régulariser la situation des personnes ayant « perdu leur statut », mais surtout les membres des familles des personnes résidant légalement sur le territoire. En Catalogne, 40% des 5 000 régularisations accordées correspondent à cette catégorie, ce qui révèle l'importance des familles présentes sur le territoire.

La courbe féminine dans le cas de la population marocaine de Santa Coloma de Gramanet (cf. Graphique 24) montre que le mouvement s'amorce dès la fin de la décennie 80. L'augmentation des flux dans la décennie 90 est en effet en grande partie liée à la part du regroupement familial. Il faut imaginer celui-ci au sens large des réseaux de solidarité marocains, et non au sens strict juridique. Le dépouillement des fiches individuelles des personnes ayant consulté ce service montre l'importance des liens de parenté qui unissent les membres de ce groupe migrant. Les flux tant masculins que féminins qui arrivent à Santa Coloma depuis 1990 ne peuvent pas être attribués uniquement au regroupement familial des ascendants, conjoints et descendants, comme l'entend la loi, mais bien à celui de proches parents et d'amis, qui bénéficient, malgré les maigres possibilités de régularisation, de l'appui à l'installation des personnes déjà sur place. Cette dernière tendance des rythmes migratoires semble laisser présager une augmentation des flux dans la période à venir.

Parmi la population gambienne que nous avons enquêtée, certaines familles se sont également réunies en Catalogne dès la deuxième moitié de la décennie 80. Cependant, là encore, c'est à la suite de la procédure de régularisation que le mouvement s'est amplifié pour ces deux populations. Parmi les Gambiens par exemple, beaucoup de jeunes ont immigré en étant encore célibataires, et avaient besoin de papiers en règle pour aller se marier dans leur pays d'origine. Par la suite **c'est surtout avec un visa touristique que les femmes viennent s'installer en Catalogne, les procédures de regroupement familial, bien qu'améliorées en 1994, restant encore très difficiles d'accès.** La plupart des femmes demeurent encore à l'heure actuelle en situation irrégulière, et les épouses que nous avons vu entrer en Espagne récemment en 1997 l'ont fait, encore une fois, avec des visas touristiques.

L'analyse de l'évolution de la présence de la seconde génération permet également d'illustrer l'augmentation rapide du regroupement familial. Le Graphique 25 montre comment la région catalane est la principale en ce qui concerne les naissances de Marocains qui constituent la première communauté du Tiers Monde, et la plus anciennement installée. Le rythme des naissances dans cette circonscription a été régulier, autour de dix naissances par an, dès la décennie 70, pour connaître, comme l'ensemble de l'Espagne une augmentation brutale à partir de la décennie 90. Cette donnée atteste l'importance de la présence de femmes, qui n'est pourtant pas reflétée par les statistiques officielles.

La seconde génération africaine apparaît récemment en Catalogne, mais c'est dans cette région que le regroupement familial a été jusqu'ici le plus important, et que cette problématique est la plus présente en Espagne. Cependant, les flux de regroupement familial ne concernent pas toute la population étrangère uniformément, et ne touchent donc pas le territoire dans sa totalité. Le lieu d'origine des parents analysé par l'équipe du TEIM montre que, parmi les Marocains, les migrants originaires des provinces du Rif ont moins tendance au regroupement familial que ceux de la région de la Yebala. En effet, si les premiers ne

représentent que 29% des parents, ils constituent 42% de l'immigration totale, tandis que les seconds, qui représentent 58% des parents, ne comptent que pour 45% dans l'immigration marocaine totale recensée dans les Consulats. Ceci a bien entendu des implications considérables pour la gestion de l'immigration, puisque c'est surtout dans la province de Barcelone que s'installent les Marocains de la Yebala³⁵. C'est donc dans cette province que se concentrent les problèmes liés à la présence de la seconde génération, d'autant plus que la Catalogne, dans l'ensemble, concentre 50% des Marocains de moins de quinze ans (TEIM, 1996).

Graphique 25 : la deuxième génération marocaine en Espagne



source : TEIM 1996, Atlas de la inmigración magrebi en España.

En outre, d'après le collectif IOE, selon les caractéristiques des foyers marocains actuellement installés en Espagne et leur tendance au regroupement familial, dans les prochaines années, 15 000 nouvelles familles marocaines devraient voir le jour par regroupement familial et par formation de familles en Espagne, sans qu'il y ait pour cela de nouveaux flux d'immigrants à proprement parler.

Par ailleurs, toujours dans le cas des Marocains, si la Catalogne concentre l'essentiel des femmes marocaines en Espagne, elle n'est pas autant représentée dans le travail féminin. La

³⁵ - cf. chapitre 8.

différence entre le pourcentage de femmes inscrites au Consulat, et le pourcentage de femmes qui ont demandé une régularisation pour le travail en 1991 est de six points, ce qui souligne le faible taux d'activité féminine en Catalogne. La présence des femmes est ici essentiellement liée au regroupement familial, alors que dans des régions comme l'Andalousie, elles sont davantage attirées par les possibilités d'emploi qui leur sont offertes.

Les flux de regroupement familial ont donc représenté l'essentiel des flux irréguliers en provenance du continent africain. En outre, l'importance de jeunes travailleurs célibataires parmi les communautés africaines que nous avons notée dans le premier chapitre, laisse présager une entrée encore importante de familles au cours des prochaines années, qui risque de se produire dans les mêmes conditions d'irrégularité du séjour qui handicapent considérablement la stabilisation et l'insertion dans la société des familles. Les familles des immigrés arrivées depuis 1991 sont la plupart du temps entrées avec un titre de séjour touristique et demeurées illégalement sur le territoire. Ainsi, malgré le durcissement important du contrôle de l'immigration clandestine, les entrées illégales se poursuivent, bien qu'à un rythme moindre.

II.4 LES FLUX CLANDESTINS, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE

Nous devons ici encore une fois opérer un changement d'échelle, le peu d'informations qu'il soit possible d'obtenir portant sur les flux clandestins dans l'ensemble de l'Espagne.

II.4.1 Les entrées clandestines

L'entrée sur le territoire espagnol est devenue depuis quelques années le but essentiel de beaucoup des candidats à l'émigration du Tiers Monde, notamment en Afrique, qui aspirent à une vie meilleure en Europe. Trop souvent, cet enjeu prend une tournure dramatique et les tensions liées à la volonté d'entrée effrénée des uns, et à celle non moins forte des autorités européennes de les en empêcher, aboutissent à la mort.

L'année 1992 représente sans conteste le point culminant de ces « incidents », cristallisés géographiquement dans la zone du détroit de Gibraltar ; cette année-là plus de 200 personnes auraient trouvé la mort à bord des "pateras"³⁶, instruments du possible bonheur pour les uns et de l'enrichissement pour quelques contrebandiers. **C'est toute la période récente qui est ponctuée par ces tragédies qui, à la une des journaux, nous rappellent sporadiquement la valeur de l'émigration en Europe pour de nombreux Africains.**

³⁶ - Petites embarcations de pêche côtière mal adaptées à la traversée du détroit de Gibraltar.

En fait le passage du détroit ne se réalise pas uniquement à bord des "pateras". Beaucoup risquent également le passage clandestin à bord des containers sur les ferries ou à bord de bateaux de pêche espagnols ou même marocains.

« il y a beaucoup de gens qui viennent en pateras..., beaucoup meurent, ils perdent beaucoup d'argent , alors que moi j'ai payé 6 000 F, mais je suis venu en bateau avec plus de sécurité » (M. arrivé en 1992, entretien personnel, 1994).

Quoi qu'il en soit, l'importance de ce moyen d'entrée a été considérable, au moins avant les accords de réadmission signés avec le Maroc en 1992. M. LAZAAR (1996) a calculé que 75% des personnes qui ont quitté la commune qu'il a étudiée entre 1985 et 1992, ont clandestinement traversé le détroit. Le journal espagnol « El Pais » a publié pour sa part en octobre 1992 une enquête sur le fonctionnement des filières clandestines de passage du détroit, selon laquelle 12 à 15 000 Africains auraient effectué une traversée clandestine de 1986 à 1992, tandis que 2 000 auraient trouvé la mort. En outre, la signature de ces accords a encore augmenté le coût des traversées clandestines déjà extravagant, qui peuvent atteindre aujourd'hui jusqu'à 30 000 Francs (DAHIRI, 1994). Signalons également que ces accords ont créé des tensions considérables au Maroc, dans la zone frontalière où se trouvent également de nombreux émigrants sub-sahariens. Le régime d'Hassan II s'est vu confier la responsabilité de tous ces clandestins dont on a prouvé qu'ils étaient passés par le Maroc. Bien que le gouvernement marocain se soit engagé à prendre en charge leur rapatriement, ce qui n'a pas toujours été le cas, un grand nombre d'émigrés sub-sahariens sont retenus dans des « camps de rétention » (notamment celui des arènes de Tanger), dont les conditions de vie précaires ont été dénoncées par de nombreuses associations humanitaires (El Pais, octobre 1995).

La lutte contre les moyens d'entrée clandestins sur le territoire espagnol semble cependant avoir été efficace, notamment grâce au soutien que représentent les accords de réadmission entre l'Espagne et le Maroc, bien que ce dernier Etat se refuse à assumer l'entrée des Africains sub-sahariens à travers son territoire. Entre 1992 et 1994, 44 réseaux mafieux de trafic d'immigrants clandestins ont été démantelés (GOZALVEZ PEREZ, 1996). Un nouveau réseau a été démantelé en novembre 1997³⁷, ce qui montre bien que ce type d'organisation se reproduit très rapidement devant l'importance de la « demande » émanant des candidats à l'émigration pour traverser le détroit clandestinement. Selon les calculs officiels de la Garde Civile, environ 30% des "espaldas mojadas"³⁸ seraient arrêtés. Or, le chiffre des arrestations entre 1990 et le mois d'août 1996 sur le littoral andalou est proche des 6 000, ce qui laisserait à penser

³⁷ - Ce réseau a pu être démantelé grâce au témoignage de deux survivants d'une traversée, interrogés par la Garde Civile d'Algeciras (El Pais, 9-11-1997).

³⁸ - Ce terme signifie littéralement "dos mouillés", image utilisée couramment pour désigner les personnes qui traversent le détroit clandestinement, en référence aux « wet back » mexicains qui traversent le Rio Grande pour atteindre les Etats Unis

qu'environ 14 000 personnes ont réussi leur entrée sur le territoire. Sur ces 6 000 arrestations, 67% sont Marocains, 11% Algériens, 6% Ethiopiens, 5% Libériens, les autres appartenant à plus de 50 nationalités. L'année record en matière d'expulsions, et où l'on entendit le plus parler du phénomène, fut l'année 1992, qui regroupait à elle seule, avec 1 560 arrestations, plus de 26% du total. Sur les autres postes frontaliers, 2 600 personnes auraient été arrêtées entre 1990 et 1993. Cependant, l'année 1996, avec l'ouverture du processus de régularisation qui a suivi la mise en place de la nouvelle loi semble avoir dépassé ces records, avec déjà environ 12 000 arrestations, à la fin du mois d'août sur l'ensemble des frontières (El Pais, le 18-08-1996), tandis que 35 personnes ont été retrouvées mortes. **Ainsi, si les arrestations ont considérablement augmenté, rendant les chances de réussite difficiles, beaucoup de personnes tentent encore cette traversée** qui pourtant atteint des prix de l'ordre de 4 000 F, pouvant aller jusqu'à quatre fois plus si l'on veut atteindre l'Italie. Le 16 mars 1997, onze Marocains ont trouvé la mort lors d'un accident de la route, alors qu'ils étaient cachés dans un camion qui devait les emmener en Italie (El Pais, 30-03-1997).

Les gains financiers que représente ce trafic de passagers au Maroc³⁹, et l'importance des réseaux mobilisés, comprenant de jeunes rabatteurs au chômage, des pêcheurs reconvertis et des policiers corrompus, montrent que la lutte contre cette activité est difficile. Si l'on prend en compte, d'une part, la pression migratoire qui s'exerce sur les côtes marocaines, et d'autre part, l'appât du gain facile pour des marins dont la situation économique est souvent désastreuse, il est évident que seule une politique structurée autour de ces filières pourra ralentir le phénomène, tandis que la pression militaire et policière exercée actuellement risque à tout moment d'être détournée.

Pour les autres nationalités de pays du Tiers Monde désireuses de tenter leur chance en Europe ou de rejoindre leurs familles, les visas touristiques se faisant rares, et ceux du regroupement familial difficiles et longs à obtenir, des filières spécifiques ont été organisées, souvent gérées par des réseaux criminels qui en tirent un profit financier très élevé. La presse et divers témoignages s'en font l'écho fréquemment⁴⁰, sans que cet état de fait connu de tous,

³⁹ - Tandis qu'une journée de pêche représente un gain d'environ 25 000 francs pour un équipage de douze marins, deux hommes peuvent gagner 100 000 francs en une nuit pour la traversée avec des immigrés clandestins.

⁴⁰ - Ainsi, R. TORRES (1995/56) rapporte un témoignage selon lequel il en coûte 6 000 dollars pour faire venir deux Péruviens sans papiers, en passant par l'Allemagne, qui semble l'un des itinéraires de prédilection de cette filière clandestine. D'autres passent par l'Italie, et pour 3 000 dollars, traversent les Pyrénées à pied (El pais, 25-08-96). Des cas de recrutement direct par des réseaux mafieux dans les pays d'Amérique Latine ont également été rendus publics, et s'ensuivent généralement de persécutions et d'une exploitation à outrance des victimes qui doivent payer le prix astronomique de leur passage grâce à leur emploi en Espagne que leur fournit la filière, souvent pour les femmes dans le domaine de la prostitution⁴⁰ TORRES (1995), transmet également le témoignage d'une jeune Chinoise qui révèle l'existence d'une mafia clandestine entre la Chine et l'Espagne, qui échange son aide pour un passage clandestin estimée à 60 000 Francs, contre un an de travail à 16 heures par jour dans un atelier de textile clandestin madrilène, les immigrés étant maintenus sous la menace dans des conditions proches de l'esclavage.

semble pouvoir être enrayé. **Dans tous les cas, ces sommes exorbitantes montrent le degré de pression migratoire qui règne aux frontières de l'Europe et de la rive nord de la Méditerranée en particulier.**

II.4.2 La « perte du statut régulier » ou la clandestinisation involontaire

S'il ne s'agit pas à proprement parler de flux d'entrée irrégulière, **les flux de personnes entrées avec un visa touristique ou un permis étudiant et qui restent sur le territoire se transforment finalement en flux clandestins.** Dans les années 80, c'est ce moyen d'entrée qui a prévalu. Une enquête d'ARAGON BOMBIN (citée par TEIM 1996), réalisée auprès d'un échantillon représentatif de personnes ayant participé à la régularisation de 1991, révèle que 86% d'entre elles sont entrées par ce moyen. Si la délivrance de ces visas a été restreinte depuis 1990, il s'avère que le trafic de ce document miraculeux ne s'en est que plus accru. R TORRES (1995/60) rapporte que **l'on peut acheter un visa pour 6 000 Francs à partir du Maroc grâce aux réseaux organisés de faux papiers** qui bénéficient souvent de la complicité de policiers et de diplomates espagnols⁴¹. En outre, parmi la population gambienne que nous avons enquêtée, il est apparu que ce moyen d'entrée est dépendant de l'espace migratoire européen. En effet, beaucoup de nos interlocuteurs sont d'abord allées en Allemagne ou en Grande-Bretagne grâce à un visa touristique accordé en raison de la présence de membres de leurs familles dans ces pays. C'est alors que, face à l'absence d'emploi et aux contrôles fréquents, ils se sont dirigés vers l'Espagne avant la date d'expiration de leur visa.

Cependant, ce visa touristique, de plus en plus difficile à obtenir, est surtout accessible pour les familles proches, qui ne parviennent pas à accéder aux procédures de regroupement familial officielles. Beaucoup de réseaux de trafic ayant été démantelés, il semble que ce mode d'entrée sur le territoire soit pour les autres candidats devenu inaccessible, quand on connaît les difficultés pour obtenir un visa au cours des dernières années⁴².

Par ailleurs les arrestations sur le territoire de personnes en situation irrégulière semblent également avoir considérablement augmenté, peut-être en liaison avec les promesses électorales du nouveau gouvernement de lutter contre l'immigration clandestine. Ainsi, alors que, jusqu'à une date récente, il était reconnu que les poursuites contre les immigrés illégaux sub-sahariens n'aboutissaient que rarement, étant donné l'important coût de leur expulsion, il

⁴¹ - En 1994, l'organisation clandestine qui opérait dans le Consulat de Tanger, impliquant la collaboration de huit employés et qui avait déjà délivré une centaine de faux visas, fut démantelée. Après avoir refusé les visas, des citoyens marocains de la même organisation informaient la victime du moyen informel d'obtenir le document en échange d'une valeur de 6 000 à 12 000 francs, et le visa était établi par les mêmes employés qui l'avaient au départ refusé.

⁴² - Ainsi, en 1996, un chercheur marocain de notre connaissance, invité à un colloque sur l'immigration à Gérone, s'est vu refuser le visa.

semblerait que, chaque semaine depuis 1997, le vol régulier Barcelone-Dakar ramène quatre ou cinq Sénégalais, dont la police doit financer 50% du trajet (enquête personnelle). Nous n'avons cependant pas nous-mêmes ressenti ce durcissement de politique parmi la population en situation irrégulière que nous connaissons, qui continue même à voyager à travers l'Europe.

II.4.3 Estimations du nombre d'irréguliers

Malgré le succès du processus de régularisation de 1991, où 110 000 personnes ont pu retrouver un statut légal, il est certain que le nombre de personnes en situation irrégulière est encore considérable. Sur notre terrain d'étude, nous n'avons rencontré que quelques cas isolés de personnes ayant toujours disposé de papiers en règle. En outre, tous les observateurs ainsi que toutes les enquêtes récentes ont montré que le groupe des personnes en situation irrégulière était en majorité composé de nationalités africaines, et asiatiques dans une moindre mesure. Cependant, étant donné la difficulté à évaluer statistiquement ce phénomène, nous ne citerons que les estimations les plus faibles à notre disposition dans la mesure où « le fait d'exagérer le volume de l'immigration et d'identifier l'ensemble des étrangers au profil de l'immigré irrégulier, qui pour l'heure n'est pas majoritaire, développe les tensions et alarme le citoyen moyen » (IZQUIERDO ESCRIBANO, 1992).

Antonio IZQUIERDO ESCRIBANO, spécialiste de l'évaluation des étrangers en Espagne, et correspondant du SOPEMI, estimait qu'au 31-12-1989 les « irréguliers » étaient entre 88 000 et 132 000 dont 50% d'Africains (IZQUIERDO ESCRIBANO, 1992)⁴³. Ils représentaient ainsi de 22 à 33% des 398 000 résidents réguliers recensés. Ceci signifie qu'à cette date, pour 65 500 immigrés recensés officiellement en Catalogne on peut estimer que 14 à 21 000 personnes étaient en situation irrégulière. Si cette proportion a probablement globalement faibli depuis le processus de régularisation de 1991, il ne faut pas oublier que beaucoup d'Africains sont arrivés depuis (cf. supra), parmi lesquels beaucoup, et notamment tous ceux rencontrés sur notre terrain, n'ont pas encore la stabilité du travail et du statut de résidence qui en dépend.

En termes de corrections des statistiques officielles pour les données du recensement de 1991 que nous exploiterons dans la suite de notre travail, nous pouvons utiliser les résultats du processus de régularisation mené la même année, afin d'estimer le nombre d'irréguliers non recensés. Pour l'ensemble de la Catalogne, alors que 60 800 étrangers étaient officiellement recensés, 40 000 déposaient une demande de régularisation, ce qui signifie que pour dix étrangers recensés, six se trouvaient en situation irrégulière. Cependant, pour obtenir ces proportions pour chaque nationalité, ces estimations doivent être réalisées à échelle nationale,

⁴³ - Cet auteur juge les estimations du collectif IOE pour la même période excessives. Selon eux, après la régularisation de 1986, il restait sur le territoire espagnol 294 000 étrangers en situation irrégulière dont 98 000 Africains.

les données de la régularisation par nationalité n'étant pas disponibles à échelle inférieure. Dans le cas reconnu le plus extrême en matière de taux de personnes en situation irrégulière, les Marocains, le Ministère de l'Intérieur estimait leur présence à 17 000 en 1990, tandis que 50 000 personnes de cette nationalité ont fait une demande de régularisation. Au début de la décennie 90, pour chaque Marocain installé légalement en Espagne, trois étaient en situation irrégulière. Cependant, il convient de nuancer ces estimations. D'une part, certaines personnes présentes en Catalogne à la date du processus de régularisation, nous ont avoué ne pas avoir pu y participer faute des documents exigés. Inversement, il est certain comme l'ont montré de nombreuses enquêtes (cf. supra), que beaucoup de personnes ont hâté leur départ vers l'Espagne à cette période dans l'espoir d'obtenir des papiers de séjour. Par la suite, il est difficile de réaliser ce genre d'estimations, le dernier dispositif de régularisation notamment, étant mis en place dans l'objectif de régulariser uniquement les personnes qui avaient perdu leur statut à un moment donné, et leurs familles.

En outre, ce même auteur apporte une approche intéressante dans la mesure où elle est indiscutable. Il base ainsi ses estimations d'irréguliers sur le phénomène qu'il qualifie de « production institutionnelle d'irréguliers depuis 1991 » (TEIM, 1996). Cet auteur estime ainsi que si l'on ajoute les 22 000 personnes qui se sont vu refuser la régularisation, aux 6 000 à qui l'on n'a pas renouvelé le permis en 1993 et aux 22 000 qui n'ont même pas manifesté leur désir de renouveler leur permis, on obtient le chiffre de 50 000 personnes dont l'Etat possède un dossier mais qui n'ont pas de situation légale⁴⁴. Il est probable qu'un grand nombre soit retourné dans son pays d'origine, mais les différentes enquêtes sur le terrain montrent que la majorité de ces personnes restent. Le fait que la révision de la LOE en 1996 ait prévu une opération de régularisation exceptionnelle pour ces personnes en 1996, montre bien que les pouvoirs publics sont conscients de cette réalité. En outre, si l'on en juge par les situations rencontrées sur notre terrain d'étude, les difficultés croissantes à trouver un contrat de travail en règle, ont également contribué à la perte de statut d'un certain nombre de personnes, y compris depuis 1996.

Malgré la difficulté à évaluer l'évolution des flux migratoires dans les dernières années, il est important de retenir que les flux africains sont prépondérants parmi les flux qui touchent la Catalogne, et que si l'on prend en compte les entrées clandestines, ou les clandestinisations involontaires, ils sont certainement sous-évalués. Les politiques récentes de restriction de l'immigration, communautaires ou nationales, semblent porter leurs fruits, mais étant donné le degré d'organisation des filières migratoires, il semble probable qu'elles puissent elles aussi être contournées.

⁴⁴ - cet auteur n'inclut pas d'ailleurs les demandeurs d'asile déboutés dont les dossiers se recoupent certainement en grande partie avec les personnes ayant effectué une demande de régularisation.

Nous avons cependant montré l'incertitude des données officielles et la tendance au maintien d'un rythme d'immigration relativement élevé au cours des dernières années. Ainsi, globalement, si les données officielles reflètent une stabilisation des flux, toutes les études de terrain confirment un maintien, voire un développement, de l'immigration africaine sous forme irrégulière.

CONCLUSION DU CHAPITRE 5

Il est évident que les flux récents en provenance du Tiers Monde vers la Catalogne, et africains en particulier, sont sans commune mesure avec la vague migratoire andalouse des années 50-60 qui a touché ce territoire. Même en incluant les 14 à 21 000 clandestins estimés, la Catalogne avec 97 000 à 104 000 étrangers connaît encore une immigration étrangère modeste par rapport à ses voisins européens. **Si dans le contexte actuel il est évident que ces flux n'atteindront pas l'ampleur de l'immigration interne, et sans tomber dans le discours alarmiste de "l'invasion migratoire", il est important de souligner que la Catalogne est désormais un terre d'immigration, et que les flux, bien que réduits par les politiques restrictives, vont se maintenir dans les prochaines années.**

La tendance générale de l'évolution de l'immigration étrangère régulière présente un taux de croissance de 65%, largement supérieur à celui de l'Espagne qui n'est que de 39%. Cette augmentation rapide doit être remarquée dans un contexte de limitation officielle des flux d'immigration.

Par ailleurs, nous avons montré que la composition structurelle de ces flux a évolué au cours des trente dernières années vers la prédominance des nationalités du Tiers Monde et plus particulièrement du continent africain. Malgré son appartenance à la plupart des champs migratoires auxquels participe l'Espagne, la Catalogne accueille en effet plus spécialement certains flux d'immigration étrangère. L'évolution particulièrement brutale de groupe africain, désormais majoritaire en Catalogne, le transforme en un acteur déterminant dans l'analyse du rôle de l'immigration sur l'espace métropolitain.

C'est pourquoi nous allons dans le prochain chapitre essayer de cerner les caractéristiques des processus migratoires des populations en provenance de ce continent, notamment à travers l'étude de deux cas, les Marocains et les Gambiens.

CHAPITRE 6 : L'IMMIGRATION ETRANGERE EN VOIE DE SEDENTARISATION EN CATALOGNE

Nous allons dans ce chapitre présenter les principales caractéristiques des immigrés étrangers installés en Catalogne. La communauté étrangère résidant en Catalogne, présente la **dichotomie majeure que nous retrouvons dans l'ensemble des Etats d'Europe Méridionale, entre les immigrés riches, dits du Premier Monde, et les plus pauvres, originaires des pays du Tiers Monde**. Ces deux types de flux cohabitent sur l'ensemble du territoire métropolitain, sans pour autant qu'ils aient rien de commun, ni dans la perception qu'en ont les populations autochtones, ni dans leurs fonctions économiques ou dans leurs caractéristiques socioculturelles. Il est donc indispensable, dans tout travail concernant l'immigration étrangère en Espagne, de définir préalablement ces deux catégories de populations, dont les limites sont souvent variables selon les auteurs (cf. Préambule). **Cependant, n'oublions pas que cette catégorisation est purement analytique, et qu'elle est utilisée dans ce travail afin de dégager des tendances de comportements à travers les statistiques existantes, sans que le qualificatif de premier ou de Tiers Monde appliqué aux migrants, corresponde à une réalité sociologique ou économique figée.**

Notre approche au cours de ce chapitre cumule deux méthodes complémentaires. Les statistiques disponibles ont été exploitées au maximum de leurs possibilités, car, malgré leurs lacunes, dont la principale est l'impossible recensement des personnes en situation irrégulière, elles offrent une image globale et permettent de manière empirique de poser les questionnements qui ont guidé notre recherche de terrain. Mais, du fait de leurs insuffisances, il n'est pas envisageable de les utiliser sans une bonne connaissance des réalités observables à travers le travail de terrain. C'est pourquoi notre enquête personnelle (cf. préambule) constitue une large part des résultats de la deuxième partie de ce chapitre à travers deux études de cas.

I LES NOUVELLES TYPOLOGIES DE MIGRANTS

Pour évaluer les composantes de cette population immigrée, nous disposons, contrairement à ce qui se produit dans le cas des immigrés internes, de sources statistiques abondantes et variées, avec d'une part les données du recensement de 1991, et d'autre part les données du Ministère de l'Intérieur pour 1995.

La base de notre travail s'est construite à partir des données du recensement de 1991, seules informations qui étaient détaillées par nationalité et par commune, comme nous le souhaitions. Pour répondre aux besoins de confidentialité des données statistiques, nous avons dû effectuer une sélection de seize nationalités, qui constituent un échantillon répondant à plusieurs de nos exigences. Ces nationalités ont été sélectionnées en fonction de leur importance globale dans la population étrangère d'une part et au sein de la population active d'autre part. Malgré les restrictions liées à l'obligation de confidentialité statistique, nous avons obtenu des données concernant des nationalités telles que les Algériens ou les Sénégalais, peu nombreux sur le territoire, et pourtant très importants à titre comparatif.

1.1 LES COMPOSANTES DE LA COMMUNAUTE ETRANGERE

Notre échantillon nous permet d'analyser les comportements différentiels des groupes migrants observés puisqu'il est constitué à 54% de nationalités dites du Premier Monde, à 31% de nationalités africaines et à 15% d'autres nationalités du Tiers Monde⁴⁵. Ce sont donc ces données que nous utiliserons tout au long de notre travail, puisqu'elles sont les seules suffisamment détaillées spatialement et thématiquement. Au total nous disposons donc d'une base de données concernant 65 000 personnes de nationalité étrangère recensées en Catalogne, soit 23,3% des étrangers recensés pour l'ensemble de l'Espagne⁴⁶.

1.1.1 La diversité des origines

Le Graphique 26 nous offre l'image de l'immigration étrangère recensée par l'Institut National de la Statistique d'une part, et par le Ministère de l'Intérieur à une date plus récente d'autre part. L'apport de ces données nous permet de mesurer l'écart des chiffres que nous allons utiliser dans notre travail, par rapport à une réalité plus récente⁴⁷, fournie par le Ministère de l'Intérieur. Ces écarts pourront être utilisés comme coefficients d'actualisation des données du recensement tout au long de notre étude, bien que nous ne puissions l'appliquer dans tous les cas, les flux récents n'ayant pas forcément les mêmes caractéristiques que ceux décrits par le recensement en 1991.

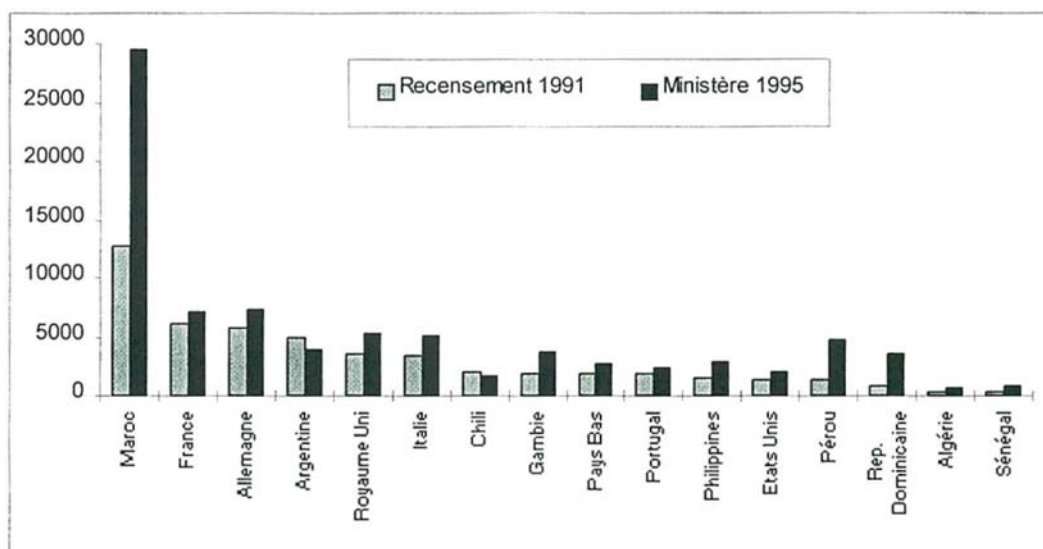
⁴⁵ - Cf. critères de définition de ces ensembles dans le préambule.

⁴⁶ - Les données du recensement que nous utilisons diffèrent, (du fait des manipulations techniques réalisées par l'institut Catalan de la Statistique) de celles de l'Institut Espagnol de la Statistique, qui attribuent seulement 60 800 étrangers à la Catalogne.

⁴⁷ - L'année 1995 est celle des dernières données publiées en 1997 par le Ministère de l'Intérieur (Anuario de Migraciones, 1996).

A part les Marocains, ce sont uniquement des immigrés du Premier Monde qui sont en tête en Catalogne, dont notamment quatre nationalités communautaires (Graphique 26). La France, l'Allemagne, le Royaume Uni et l'Italie sont représentés autant dans les activités de cadres et travailleurs qualifiés indépendants que dans le secteur dit « de tourisme permanent », bien que celui-ci soit moins important en Catalogne que sur le reste du littoral méditerranéen. Soulignons tout de suite qu'il n'est plus possible de suivre l'évolution de ces populations communautaires depuis 1992, date à laquelle elles n'ont plus besoin de permis de travail, et où elles disparaissent des statistiques sur les étrangers.

Graphique 26 : Principales nationalités des immigrés étrangers recensés en Catalogne en 1991.



Source : Recensement, 1991 et Ministère de l'Intérieur, 1995.

Les Argentins, également nombreux, sont installés en Catalogne de longue date, ayant été nombreux en 1976 à demander l'asile politique à l'Espagne. Beaucoup d'entre eux, du fait des liens migratoires établis entre la Catalogne et l'Argentine par le passé, ont choisi cette région où ils avaient de la famille ou des amis. Ces différentes communautés du Premier Monde, surtout les Européens, ont un mode de vie très fermé en Catalogne, où ils envisagent rarement une installation définitive, et où ils ont une forte tendance au repli communautaire. Les modalités d'insertion de ces populations et leurs pratiques spatiales sont très différentes de ce que l'on peut observer en ce qui concerne les migrations traditionnelles de travailleurs non qualifiés, et retiennent de plus en plus l'attention des chercheurs. Leur importance dans l'immigration en Catalogne et plus généralement dans l'ensemble des pays d'Europe Latine, souligne en fait leur rôle croissant dans les processus migratoires en Europe. Ces « élites circulantes », ces « fourmis de l'Europe » (TARRIUS, 1992), sont désormais une composante essentielle de la métropolisation en Europe.

Durant les cinq années considérées ici, **une « visibilité » importante de population étrangère s'est produite, au cours du processus de régularisation exceptionnelle de 1991**, auquel se sont présentés notamment un grand nombre de personnes originaires de pays moins développés en situation irrégulière. De manière générale, ce sont ces dernières nationalités qui connaissent les plus forts taux de croissance au cours des cinq dernières années. A l'inverse, l'ensemble des nationalités originaires des pays plus développés et des anciennes dictatures d'Amérique Latine connaissent des taux de croissance faibles.

En 1995, les deux premières nationalités du Tiers Monde présentes en Catalogne sont africaines. Les Marocains et les Gambiens sont en effet sur-représentés par rapport au reste de l'Espagne, la Catalogne concentrant respectivement 32% et 59% du total de ces deux groupes dans l'ensemble de l'Etat. Ceci constitue une première spécificité de la Catalogne, les principales nationalités du Tiers Monde présentes en Espagne, après le Maroc, provenant d'Amérique Latine et d'Asie.

Viennent ensuite les Portugais, traditionnellement importants dans l'industrie catalane, mais proportionnellement moins nombreux que dans le reste de l'Espagne. Trois nationalités sud-américaines viennent ensuite, parmi lesquelles les Chiliens constituent une population numériquement importante installée depuis une vingtaine d'années, qui a bénéficié du statut de réfugié politique. Cependant, depuis les dix dernières années, est apparu dans cette communauté, un type de migrant « économique », semblable à celui des deux autres groupes latino-américains, qui profite des liens historiques entre la péninsule ibérique et l'Amérique du Sud, qui se traduisent par des conditions de séjour privilégiées jusqu'à l'imposition du visa en 1991, pour échapper aux difficultés économiques de leur pays. Parmi les nationalités latino-américaines, les Dominicains ont connu une forte croissance, comme dans l'ensemble de l'Espagne. Les Péruviens ont également considérablement augmenté sur la période, et sont désormais sur-représentés en Catalogne également.

Concernant la migration en provenance du continent asiatique, notre échantillon ne contient que la nationalité philippine aux caractéristiques migratoires bien particulières. Les Chinois en sont absents, leur présence étant faible lors de la constitution de notre base de données. Nous noterons que cette nationalité a également connu une importante croissance sur la période, notamment au cours des deux derniers processus de régularisation.

La tendance générale de l'évolution de l'immigration étrangère régulière en Catalogne révèle un taux de croissance de plus de 63%, largement supérieur à celui de l'Espagne qui est de 39%. Cette augmentation rapide apparaît considérable dans un contexte de limitation officielle des flux migratoires. Le groupe "autres étrangers" connaît un taux de croissance de 16%, relativement faible sur la période, ce qui laisse à penser que peu de nouveaux flux se sont développés.

1.1.2 Les populations africaines

Il convient cependant de détailler davantage la situation récente du groupe africain que nous allons étudier plus spécialement dans notre travail. **Avec 30 000 personnes en 1995, la communauté marocaine est de loin le premier groupe étranger en Catalogne, comme dans le reste de l'Espagne.** C'est sur elle que se focalisent un grand nombre de problèmes de xénophobie et d'intolérance dans cette région. **Les Gambiens qui viennent ensuite, constituent une très petite communauté de moins de 4 000 personnes en situation régulière en 1995.** Les Algériens (625 en 1995) et les Sénégalais (850), malgré leur faible nombre, constituent deux groupes témoins servant à la comparaison avec les deux principales nationalités de notre étude. Parmi les six autres nationalités présentes sur le territoire catalan, seule la Guinée Equatoriale a une taille significative de 300 individus, mais reste sous-représentée par rapport au reste de l'Espagne, avec laquelle la relation coloniale a établi des liens importants.

Il faut par ailleurs garder en mémoire, pour l'ensemble des nationalités africaines, qu'elles sont la principale composante de l'immigration irrégulière. Au moment du processus de régularisation, si nous estimons que le nombre de demandes de régularisation correspond au nombre réel de clandestins⁴⁸, dans l'ensemble de l'Espagne, le « taux de clandestinité » des Gambiens est plutôt faible, de l'ordre d'un travailleur légal pour trois sans papiers, tandis que pour les Marocains par exemple, ce taux s'élève à un travailleur légal pour 7 travailleurs irréguliers⁴⁹. Dans le cas des Gambiens, la faiblesse du taux traduit la faiblesse globale de leurs effectifs. Les proportions que nous avons nous-mêmes pu observer sur le terrain au sein des ménages suivis étaient en effet supérieures.

Le Graphique 26 révèle en outre des évolutions considérables des quatre nationalités de notre échantillon au cours des cinq dernières années. Ainsi, toutes les nationalités africaines ont quasiment doublé leurs effectifs. Cette tendance est également celle des observations que nous avons réalisées sur le terrain à peu près pendant cette même période, où les communautés que nous avons suivies n'ont cessé de progresser en nombre. Les propos recueillis par les principaux observateurs révèlent également une augmentation de cette communauté depuis 1991.

⁴⁸ - Ceci n'est qu'une estimation faible, puisqu'un grand nombre de personnes n'ont même pas pris la peine de constituer un dossier de demande, si, par exemple, ils n'avaient jamais travaillé légalement (comme c'est souvent le cas pour les Gambiens), ou s'il leur manquait certains papiers d'identité, ce qui est également le cas d'un certain nombre de personnes qui ont passé le détroit clandestinement et pour lesquels les passeurs ont détruit les documents d'identité pour limiter les risques (source : entretiens avec les organisations syndicales et les ONG ayant aidé les immigrés au montage des dossiers de régularisation & entretiens personnels).

⁴⁹ - Ces estimations ne correspondent qu'au groupe des travailleurs : 926 travailleurs gambiens possédaient un permis de travail en 1990, et 2 554 personnes de cette nationalité ont effectué une demande d'obtention d'un permis de travail, au cours de la régularisation en 1991. Pour les Marocains, il y avait 8 444 travailleurs légaux en 1990, et 57 753 personnes ont constitué un dossier de régularisation.

Par ailleurs les données du contingent de travailleurs autorisés à travailler en Catalogne nous permettent, depuis le processus de régularisation de 1991, d'estimer la pression migratoire sur chaque territoire. Les Marocains représentent 30% des 6 000 personnes qui ont ainsi obtenu leur régularisation, les Gambiens 2,7% et les Algériens et les Sénégalais 4%. Ces proportions confirment la part globale de ces nationalités parmi le groupe étranger en Catalogne qui est respectivement en 1995 de 27%, 3,5% et 1,5%. Nous ne disposons pas encore des données permettant d'évaluer la part des Africains parmi les 5 152 régularisations autorisées en 1996, mais il est probable qu'elle soit également élevée.

Nous reviendrons de manière plus approfondie dans les pages suivantes sur les exemples des Marocains et des Gambiens qui ont constitué les études de cas sur lesquelles s'est basée notre recherche.

1.2 LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS MIGRANTES ETRANGERES

Nous disposons, contrairement à ce qui s'est produit dans le cas des immigrés internes, de statistiques fiables pour l'analyse des caractéristiques démographiques de la population étrangère. Ces connaissances proviennent là encore des deux sources citées dans la partie précédente, celles du recensement et celles issues du contrôle des étrangers par le Ministère de l'Intérieur. Le principal obstacle à la connaissance est dans ce cas constitué par l'importance de l'irrégularité du séjour sur le territoire. Peut-on postuler que les personnes en situation irrégulière ont un profil globalement proche de celles qui sont saisies par les statistiques officielles ? Etant donné le caractère aléatoire de ces deux statuts, beaucoup d'irréguliers ayant été à un moment donné durant leur séjour en Catalogne en situation régulière, il nous semble possible de partir de ce postulat. En outre, la vérification de cette hypothèse par nos observations de terrain et celles d'autres équipes de recherche, a été une garantie constante de nos conclusions. **Dans ce domaine, il nous apparaît donc justifié d'extrapoler les connaissances que nous possédons de la situation des personnes en situation régulière à celles qui ne bénéficient pas de ce statut.**

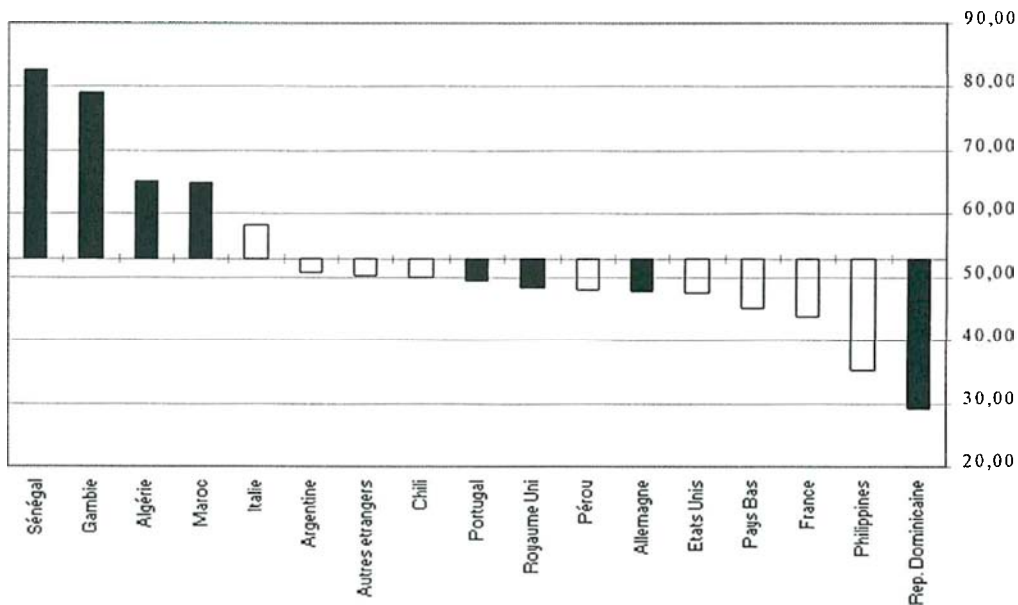
1.2.1 La sur-représentation des hommes

La structure par sexe des groupes immigrés étrangers est mieux connue que celle des immigrés internes, et permet de déceler le degré d'installation et de mesurer la facilité de constitution des familles. Le Graphique 27 présente la structure par sexe des principales communautés de notre échantillon. La dichotomie entre les populations du Premier et du Tiers Monde est fortement révélatrice. **Parmi les populations où plus des deux tiers de la communauté sont des hommes se trouvent les deux nationalités sub-sahariennes, les plus récemment arrivées**

parmi les Africains, et dont les difficultés économiques rendent très difficile, nous le verrons au travers de nos enquêtes de terrain, le regroupement familial. Viennent ensuite **les populations maghrébines, dont les membres les plus anciennement installés ont stabilisé leur situation familiale**, mais qui maintiennent d'importants taux de masculinité, supérieurs à la moyenne en raison de l'arrivée encore nombreuse de jeunes célibataires primo-migrants. Des enquêtes portant sur des populations plus touchées par l'irrégularité juridique, comme celle que nous avons réalisée à Santa Coloma de Gramanet, révèlent des taux de masculinité sensiblement supérieurs, de l'ordre de 72%, parmi les Marocains⁵⁰.

À l'opposé se trouvent les Philippins et les Dominicains dont nous avons mentionné le caractère féminin du processus migratoire en Espagne. Leur présence est en effet liée à la demande de main-d'œuvre féminine dans le secteur du travail domestique, qui fait que les deux tiers du groupe sont des femmes. Les situations proches de la moyenne concernent les Portugais et les populations du Tiers Monde installées de longue date (Chiliens). La plupart des nationalités du Premier Monde - à l'exception de l'Italie- dont la migration liée à des emplois plus qualifiés est tentée à parts égales par les deux sexes, et pour lesquels le regroupement familial ne pose pas de graves problèmes matériels, sont également proches de la moyenne.

Graphique 27 : Taux de masculinité des populations de notre échantillon en 1991



Nationalités du Tiers Monde
 l'axe des abscisses coupe au taux moyen de masculinité en 1991

⁵⁰ - Malgré les insuffisances de cette base de données qui concerne uniquement des personnes en difficulté ayant eu recours à des services d'aide sociale (cf. Préambule méthodologique), elle nous permettra, comme celle réalisée par les services sociaux de l'Hospitalet de Llobregat (Ajuntament de Llobregat, 1993 & 1994), de constamment corriger les données censitaires.

À travers cette simple approche, **on distingue donc facilement les grandes catégories de migrants, dont la structure familiale distingue les stratégies purement économiques, des migrations de type politique, ainsi que le degré d'installation.**

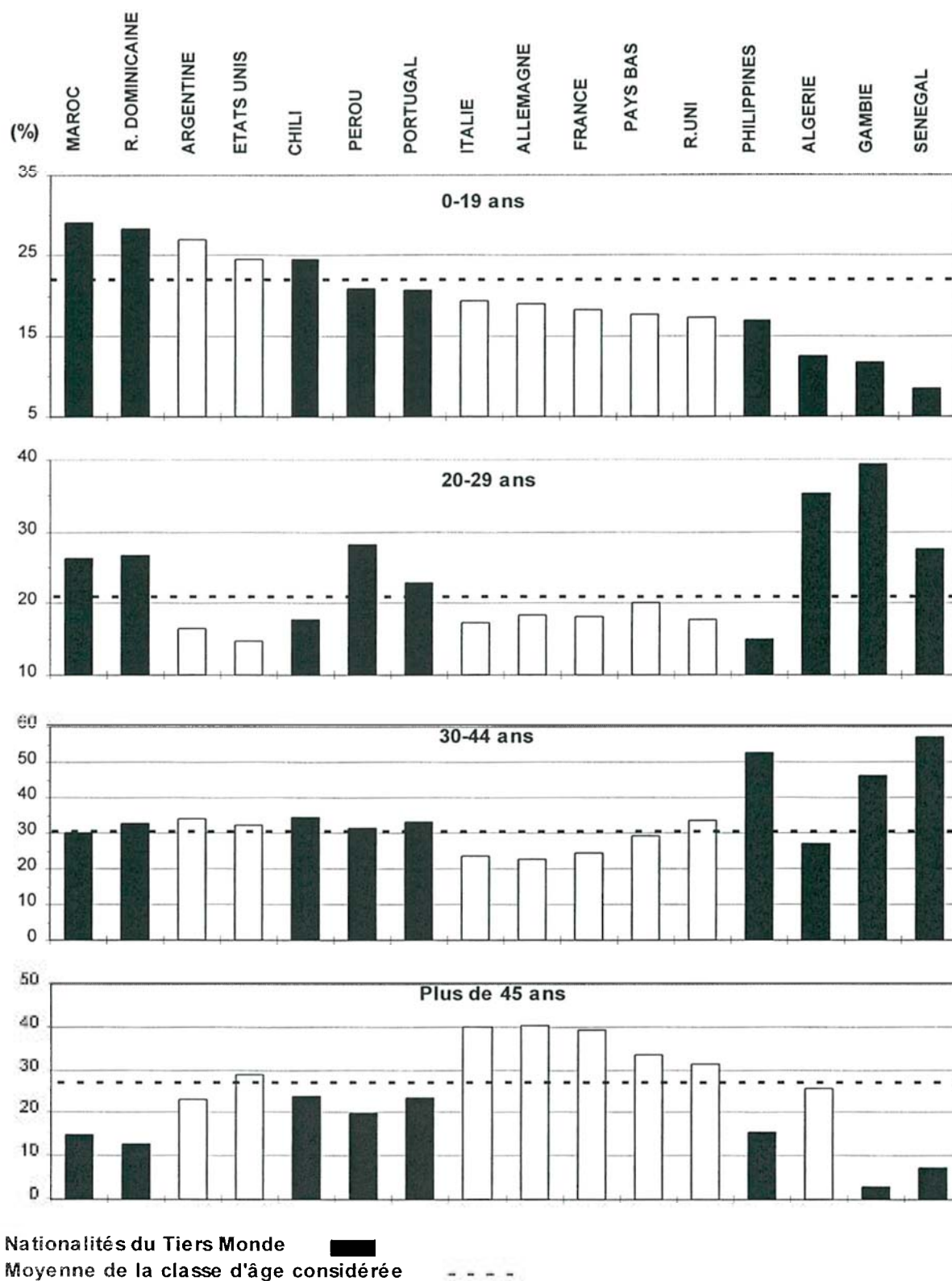
1.2.2 L'apparition de la seconde génération

Nous disposons là encore des données du recensement de 1991 qui nous permettent de déterminer la part de ces deux groupes pour chaque communauté. Le Graphique 28 révèle certains résultats surprenants. Ainsi, il apparaît que l'immigration marocaine, dont on a tendance à penser que le regroupement familial s'est développé surtout au cours de la décennie 90, montre dès le recensement de 1991 qu'elle a le plus important pourcentage de jeunes de moins de 19 ans, de l'ordre de 30%. Il faut cependant prendre en considération que les données censitaires fournissent généralement la situation des membres de la communauté étrangère les mieux installés et dont la situation est la plus stable. Si nous pouvions disposer de ces mêmes données concernant les personnes en situation irrégulière, le taux de jeunes de la seconde génération serait probablement nettement inférieur à la moyenne. La situation des autres nationalités africaines et des Philippines, nettement en deçà de la moyenne, est bien plus caractéristique d'une migration à caractère économique, d'installation récente. La situation des ressortissants de la République Dominicaine est difficile à expliquer, étant donné la faible présence d'hommes. Cependant, il est probable que les femmes de cette communauté fassent venir avec elles une partie au moins de leurs enfants.

L'extension de la classe d'âge des 0-19 ans nous oblige à introduire une nuance dans l'analyse, nos études de terrain à l'Hospitalet, ayant montré l'importance de l'immigration individuelle de jeunes mineurs de 15 à 18 ans, notamment parmi les Marocains. Il serait donc erroné d'attribuer uniquement l'importance de cette classe d'âge à la présence d'une seconde génération.

Les deux graphiques intermédiaires concernant les adultes, révèlent là encore la dichotomie qui s'opère entre les populations du Premier et du Tiers Monde. Ces dernières sont en effet dans l'ensemble toutes supérieures à la moyenne en ce qui concerne le taux de personnes en âge actif. Paradoxalement dans le détail, le Maroc a un comportement plus proche de la moyenne pour l'ensemble des étrangers, tandis que les deux nationalités sub-sahariennes sont très nettement sur-représentées dans les deux classes de personnes en âge actif. Le graphique concernant les personnes âgées montre tout d'abord que malgré l'importance de la seconde génération, l'ensemble des migrations en provenance du Tiers Monde sont plus récentes, et ne comptent que peu de membres âgés pour l'instant, soit que l'ensemble des migrants soit encore jeune, soit que les membres les plus âgés quittent la Catalogne à la fin de leur période d'activité, comme c'est le cas pour une partie des membres de la communauté marocaine.

Graphique 28 : Répartition de la population par classe d'âge pour les nationalités de notre échantillon en 1991



Source : IEC, 1991

Ce deuxième document nous révèle en outre la présence probable de « touristes permanents », que l'on retrouve parmi les Allemands, les Français, les Hollandais et les Italiens, communautés qui possèdent un taux important de personnes de plus de quarante cinq ans. Bien sûr, il faudrait ici connaître les proportions de personnes de plus de 60 ans, plus aptes à définir cette dernière catégorie, mais nous n'avons pu nous procurer ces données.

Au terme de cette analyse succincte, **trois catégories d'étrangers se distinguent. Les Africains sub-sahariens, les Algériens et les Philippins ont une structure par âge, qui comme le sex-ratio, traduit le caractère récent de leur migration**, ainsi que sa fonction fortement économique pour l'instant. **Les Marocains, les Portugais et les Latino-Américains, ont dans l'ensemble des comportements plus proches de la moyenne, ce qui reflète le caractère transitoire de leur processus migratoire, que nous pourrions qualifier d'en voie de sédentarisation**, caractérisé par la présence d'une seconde génération relativement importante. Enfin, les populations du Premier Monde présentent une structure par âge marquée par la présence de retraités, mais aussi par celle d'actifs âgés, les postes de responsabilité qu'ils occupent ne pouvant généralement être pourvus qu'en fin de carrière. Leur seconde génération apparaît réduite, suivant le modèle familial des pays occidentaux.

L'importance de la seconde génération pour certaines populations africaines, et notamment en ce qui concerne les Marocains, mérite d'être mieux définie, à partir de sources complémentaires. Les données censitaires que nous venons de présenter, outre qu'elles n'offrent qu'une image partielle de la population la plus stable, sont déjà anciennes et devenues obsolètes par la croissance du regroupement familial depuis cette date. Une grande partie de ces enfants sont désormais nés en Catalogne, et se trouvent au cœur, nous le verrons, de la problématique d'intégration

1.2.3 La seconde génération africaine

Les bases de données que nous avons consultées ou nous-mêmes réalisées, nous permettent d'actualiser et de nuancer ces informations censitaires pour les cas plus particuliers des enfants africains. Nous pouvons ainsi utiliser les informations de la base de données des services sociaux de la municipalité de l'Hospitalet, dont 55% des dossiers concernent des ressortissants marocains. La population de moins de 19 ans y représente 22% de l'échantillon, ce qui correspond à la moyenne dégagée par le recensement. Il est important de signaler que 8% de l'échantillon se situe entre 0 et 4 ans, ce qui constitue un groupe d'étrangers pour lesquels toute la socialisation se réalisera dans la société catalane. Cependant, ces données ne peuvent refléter objectivement l'image de l'ensemble des immigrés étrangers de la commune, puisqu'une grande partie des secours demandés à la municipalité concerne les aides à la scolarisation, ce qui provoque une sur-représentation des familles ayant des enfants. En

complément, nous pouvons utiliser les données ministérielles traitées par le collectif IOE (cf. TEIM, 1996). Celui-ci montre ainsi que d'après ces données collectées dans l'ensemble de l'Espagne pour la population marocaine, les enfants de moins de 15 ans ne représentent que 7% de l'ensemble de la communauté en Espagne, et ceux de 15 à 18 ans, 3%. Au total, la population de moins de 19 ans décrite par ces données est donc inférieure de moitié à ce que montre le recensement pour le seul territoire catalan. Cette sous-représentation peut s'expliquer par le fait que, comme le montre le collectif IOE, cette proportion est bien plus élevée en Catalogne, puisque 50% des moins de 15 ans s'y concentrent, alors que cette région ne concentre que 33%⁵¹ de l'ensemble de la population marocaine. En outre, l'analyse du collectif IOE montre que **40% des enfants de moins de 15 ans sont nés sur le territoire espagnol, ce qui influencera considérablement leurs condition d'intégration sociale.**

Une enquête réalisée dans une comarque touristique de la province de Gérone (MEDIR HUERTO, 1996) permet encore d'émettre de nouvelles réserves quand à l'évaluation de la deuxième génération africaine. En effet, selon ses résultats, la nationalité gambienne représente le même poids parmi les enfants scolarisés dans cette comarque que dans l'ensemble de la population étrangère qui y réside, ce qui signifie que l'importance de la seconde génération, pour cette nationalité, n'est pas inférieure aux autres nationalités comme l'indiquaient les données du recensement. Cette information peut être interprétée de différentes manières : il est possible que cette comarque soit plus particulièrement que les autres touchée par le regroupement familial parmi la population gambienne, soit que cette population y soit plus stable économiquement que sur le reste du territoire, soit que son ancienneté supérieure renforce le caractère familial. Cependant, cette différence peut être également interprétée comme une réelle évolution des caractéristiques familiales de la population immigrée gambienne depuis le début de la décennie, ce qui concorderait avec les observations que nous avons pu réaliser sur notre terrain.

L'étude de la seconde génération africaine apparaît donc comme complexe et surtout encore peu connue à l'heure actuelle en Catalogne. Nous essaierons cependant d'approfondir son analyse dans le chapitre 9, puisqu'elle constitue un sous-ensemble de la population immigrée déterminant pour envisager l'évolution des modalités d'intégration des communautés étrangères à la société catalane.

1.2.4 Composition des ménages

Les caractéristiques des ménages immigrés en Catalogne sont globalement similaires à ce que l'on peut observer dans la plupart des migrations : dominante de groupes d'hommes

⁵¹ - Ministère de l'intérieur, au 31-12-93.

seuls dans un premier temps, puis installation de la famille élargie et apparition des mariages mixtes. Nous avons vu que **dans le cas de l'immigration interne la composante familiale a été immédiate**, notamment du fait de la proximité géographique des deux pôles de la migration, mais aussi en raison des facilités administratives existantes dans le contexte national. Dans le cas de l'immigration étrangère, nous nous contenterons ici d'analyser la situation des populations du Tiers Monde et notamment des Africains, les populations du Premier Monde ayant en général des caractéristiques proches de la moyenne catalane. Nous n'avons pas en outre pu bénéficier des données du recensement par nationalité dans ce domaine.

Selon les données du *Padró* de 1986 (IOE, 1992), parmi les ressortissants du Tiers monde, 50% sont célibataires, 80% vivent dans des familles nucléaires, et 10% seulement vivent dans des foyers avec des membres extérieurs à leur familles. Ces taux apparaissent relativement proches de ceux des populations locales, probablement en raison des caractéristiques de cette source qui touche les populations les plus stables. Par ailleurs, l'analyse de ces données concernant les familles, semble indiquer une sur-représentation des familles incomplètes. **Nous nous rapprochons là d'une caractéristique des primo-migrants, où seulement une partie du ménage migre dans un premier temps.** Selon une enquête réalisée à la même date par ce même groupe d'auteurs sur des immigrés du Tiers Monde, 35% vivaient seuls ou avec des amis, ce qui se rapproche logiquement davantage du profil des irréguliers (IOE, 1992).

D'autres enquêtes spécifiques plus récentes permettent davantage de s'approcher des caractéristiques des populations africaines au coeur de notre étude, et offrent des résultats plus conformes à ce que nous avons observé sur le terrain. D'après GOZALVEZ (1995) dont l'équipe a interrogé 600 Marocains et Sénégalais résidant sur l'ensemble du littoral espagnol, 62% des Marocains et 50% des Sénégalais sont célibataires, et parmi les personnes mariées, **seulement 35% des conjoints et 26% des descendants vivent en Espagne.** L'importance des familles demeurant dans le pays d'origine est capitale en termes de prospective, puisqu'elle laisse présager d'importants stocks de population en attente de regroupement familial et donc un probable maintien des flux en provenance de l'Afrique, au moins sous cette forme.

A l'Hospitalet de Llobregat, selon l'étude portant sur les étrangers recensés par la municipalité (Ajuntament de l'Hospitalet de LL, 1993 et 1994), les ménages sont à 54% des familles nucléaires et 13% de familles étendues, contre 17% de personnes seules. Non seulement le taux de familles étendues apparaît faible par rapport à ce qu'on connaît de la structure familiale des groupes migrants marocains, mais c'est également le faible taux de personnes seules qui nous frappe. Ces données doivent être mises en relation avec la caractéristique des personnes qui ont recours aux services sociaux et notamment aux divers services d'aide à l'enfance, qui sont tout naturellement en priorité les familles. Autre donnée étonnante, cette commune recense dans ses fichiers 14% de familles monoparentales, ce qui confirme le caractère de primo-migration.

La proportion de mariages mixtes dans l'échantillon de l'Hospitalet est également étonnante. Sur 280 couples, 40 sont mixtes et pour 31 c'est l'homme qui est étranger, ce qui représente un total de 14% de couples mixtes. Cette proportion est d'autant plus surprenante qu'il ne s'agit que de la première génération de migrants, ce qui laisse présager une forte augmentation dans les années à venir.

Par ailleurs, nous avons déjà évoqué dans la première partie de ce travail, l'effet démographique dynamisant apporté par l'immigration à la Catalogne, notamment en ce qui concerne la natalité, qui a permis cette « transfusion de sang neuf » dont parlent certains auteurs. Cependant, cette caractéristique a été, notamment dans les années trente, utilisée par certains auteurs pour mettre en garde la société catalane sur les risques de dilution de ses "caractéristiques biologiques" (VANDELLOS, 1935). L'importance des populations jeunes dans la structure des populations immigrées étrangères réactualise un débat qui s'ouvre à chaque installation familiale de l'immigration dans les pays européens, concernant la fertilité plus importante des populations migrantes. Cette polémique est encore marginale à l'heure actuelle en Catalogne, mais pourrait, si l'on n'y prend garde, se développer rapidement avec la prise de conscience de l'immigration familiale et définitive des populations africaines, bien qu'il soit désormais acquis que la fécondité est l'un des comportements qui s'adapte le plus rapidement parmi les populations migrantes. Nos observations de terrain semblent montrer qu'en Catalogne ce phénomène est visible dès les premiers mouvements. Un jeune marié d'origine gambienne, résidant depuis plus de cinq ans en Catalogne, nous déclarait, au moment même de l'arrivée de son épouse, sa frustration :

« Elle refuse d'avoir des enfants pour l'instant, et dans tous les cas elle n'en veut que deux au maximum » (entretien personnel, août 1997).

Nous ne disposons pas du recul suffisant, ni des données nécessaires pour mesurer l'impact de la présence de populations immigrées étrangères sur le dynamisme démographique global. Nous pouvons là encore utiliser les données préparées par les services municipaux de l'Hospitalet de Llobregat. La proportion des 0-4 ans dans la population recensée en 1991 dans cette commune serait de 8% contre 4% dans la population autochtone ; parmi les 5-24 ans, la proportion est semblable avec 46% chez les étrangers contre 32% dans la population autochtone. La population étrangère reste encore supérieure dans la tranche des 25 à 49 ans avec 40% au lieu de 34,5%, mais s'inverse à partir de la tranche des plus de cinquante ans où se lit le vieillissement de la population locale (30,7%), par rapport à la population étrangère (6,6%). Bien sûr, cette structure correspond à une certaine partie de la population étrangère, où dominent les Marocains et surtout les familles qui ont une demande sociale supérieure aux personnes isolées. Cependant ce sont les données prises en compte par la municipalité, et qui risquent donc d'avoir des échos dans l'opinion publique locale. Cette municipalité a calculé l'indice de vieillissement de la population étrangère qu'elle recense par rapport au reste de la

population : il en ressort que pour 100 jeunes de plus de 16 ans qui rentrent sur le marché du travail, il y a dans la population locale 67 adultes qui partent à la retraite, alors que dans le cas des étrangers recensés cette proportion est de trois retraités pour 100 jeunes actifs. On comprend les implications que peut avoir cette structure si jeune des populations, en l'occurrence marocaines, déjà installées depuis un certain temps, notamment en matière de chômage, pour ses aspects négatifs, mais aussi en matière de cotisations sociales plus équilibrées en ce qui concerne le point positif. Or, dans ces deux cas, le poids de l'économie souterraine intervient pour contrebalancer les impacts de la structure par âge des populations immigrées. Par ailleurs, cette même municipalité a considéré les impacts de cette structure par âge sur les indices de dépendance de chaque groupe. Ainsi, pour 100 personnes en âge d'activité, il y a 40 personnes en âge pré-actif ou de retraite dans la population locale pour 56 dans la population étrangère recensée. Dans le premier cas les inactifs sont surtout des retraités, mais dans le deuxième ce sont des enfants de moins de 16 ans.

Cet argument peut être à double tranchant : si pour l'instant la population étrangère consomme selon la municipalité davantage de services sociaux par personne (écoles, santé...), sans avoir versé les contributions proportionnelles à celles de la population locale, en moins de dix ans la proportion risque de s'inverser, puisque le nombre de jeunes actifs sera considérable, dans la mesure où ces personnes pourront s'insérer légalement dans les marchés du travail. Cette situation est assez exceptionnelle en Espagne, où le regroupement familial est encore faible. Ces forts taux d'inactivité doivent cependant être attribués à la structure de la population recensée par cette étude, qui correspond à la population des familles plus qu'à celle des jeunes célibataires. Nous reviendrons tout au long de notre étude sur les implications politiques et sociales de cet aspect, et sur les risques de « dérapages » qu'il peut comporter.

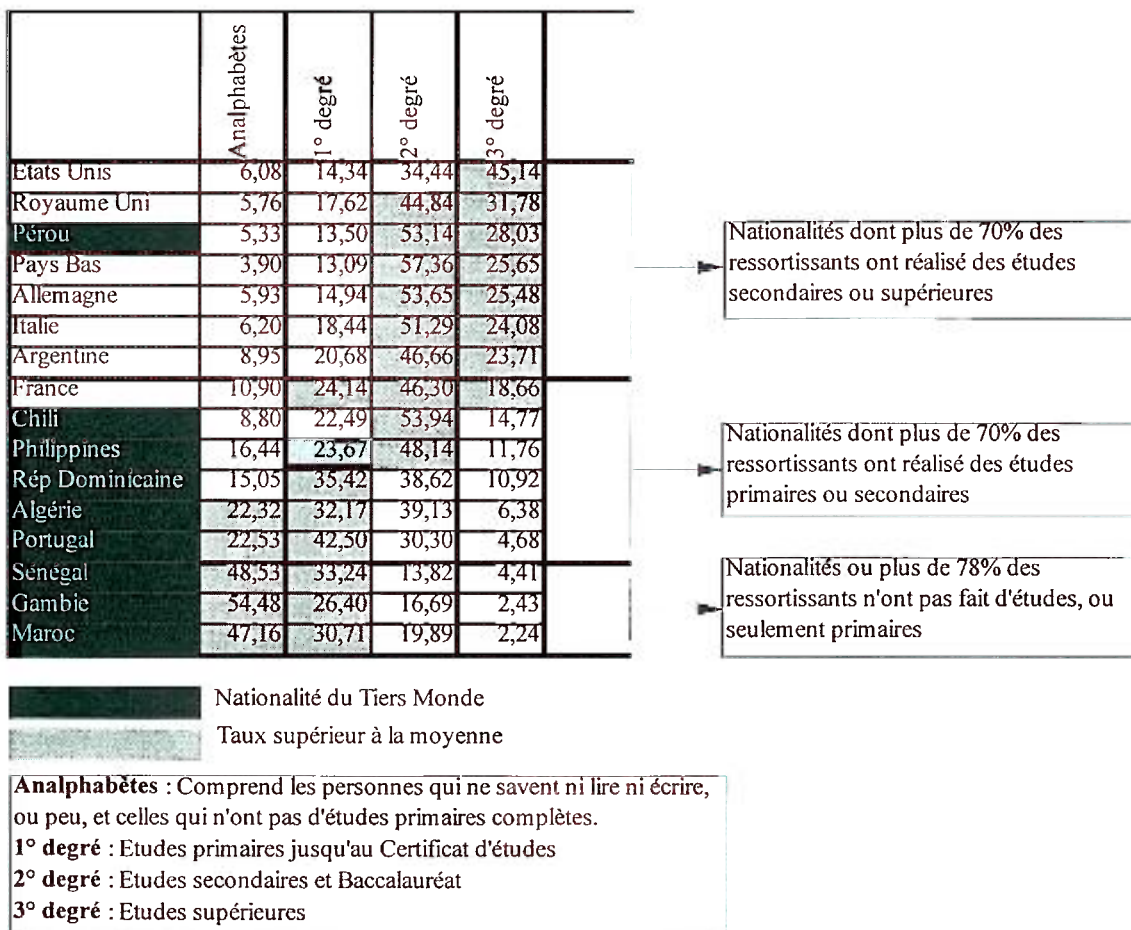
1.3 LE PROFIL SOCIO-CULTUREL

Les niveaux socioprofessionnels des immigrés étrangers récents sont nettement moins homogènes que ceux de leurs prédécesseurs espagnols. Le stéréotype de l'émigrant, pauvre, de faible niveau scolaire et sous-qualifié est largement confirmé pour les populations africaines par nos observations de terrain, mais un nouveau type de migrants, jeunes et sur-qualifiés est de plus en plus remarqué⁵². Si dans la migration africaine traditionnelle en Europe et dans l'immigration interne en Catalogne, on a pu assister à des difficultés d'adaptation professionnelle liées à l'origine essentiellement rurale des personnes qui migraient, la situation est parfois inversée aujourd'hui en Catalogne et dans les pays d'Europe latine en général, par l'importance

⁵² - Nous n'avons personnellement recueilli que peu d'éléments sur l'augmentation des flux de migrants du Tiers Monde avec un niveau scolaire élevé et une relative qualification professionnelle. Nous avons rencontré plusieurs Africains qui répondaient à ces critères, mais trop peu pour éclairer ce phénomène nouveau qui mérite des études spécifiques tant il risque à moyen terme de modifier le rôle économique des migrants.

croissante des migrants d'origine urbaine, souvent trop qualifiés pour apprécier les métiers ruraux qui leurs sont, dans un premier temps, les seuls accessibles. Il convient donc d'analyser de manière détaillée cette composante du flux migratoire pour laquelle nous disposons, là encore, de la comparaison des données du recensement pour 1991 (cf. Graphique 29) et de celles des différentes bases de données auxquelles nous avons eu accès.

Graphique 29 : Niveau d'études de la population de plus de 10 ans de notre échantillon



Source : Recensement de 1991, exploitation personnelle.

Ce graphique affine plus précisément notre typologie de la population étrangère qui immigre actuellement vers la Catalogne. **Les trois catégories qui se distinguent en fonction du niveau de diplômes correspondent clairement à celles qui découlent des différents comportements démographiques.** Au bas de l'échelle apparaissent les trois nationalités africaines les plus nombreuses en Catalogne, et qui correspondent clairement au modèle de migration de travailleurs sous-qualifiés, qui a caractérisé les grandes migrations vers l'Europe au XX^e siècle. **Dans ces trois cas, presque la moitié de la population migrante n'a pas terminé le cycle des études primaires.**

Ces taux correspondent aux résultats de l'enquête de GOZALVEZ PEREZ réalisée en 1993 sur les provinces méditerranéennes de l'Espagne, dont l'échantillon comprenait des personnes en situation irrégulière. Selon cette enquête, 41% des Marocains et 74% des Sénégalais n'étaient jamais allés à l'école ; 18% des premiers et seulement 14% des seconds possédaient le niveau d'études primaires. La surestimation des sous-scolarisés d'après cette enquête doit être manipulée avec prudence, mais permet cependant de corriger les données du recensement. Il convient de remarquer la spécificité des Sénégalais qui, avec un taux d'études supérieures de 4% dans le recensement, semblent se rapprocher du groupe supérieur, bien que dans l'enquête citée ce taux soit nul (GOZALVEZ PEREZ, 1995).

Le groupe intermédiaire pourrait regrouper **une nouvelle génération de migrants du Tiers Monde, beaucoup plus qualifiés**, avec des taux d'enseignement supérieur qui atteignent 15% pour le Chili, et moins de 15% de personnes n'ayant pas terminé les études primaires. On trouve notamment dans ce groupe les migrations féminines, ce qui s'explique aisément, puisque seul un certain niveau de formation permet généralement aux femmes d'acquérir une autonomie migratoire. Le Portugal, dont nous avons vu qu'il peut paraître déplacé de le classer parmi les populations du Tiers Monde, s'intègre lui aussi dans ce groupe. Le cas de l'Algérie, doit certainement davantage s'expliquer par le caractère de sa migration, développée dans les dernières années en réaction à la situation politique du pays. Enfin, le rattachement de la France à cette catégorie, s'explique par l'importance des deux niveaux de scolarisation extrêmes qui la distinguent des autres nationalités du Premier Monde.

La première catégorie de cette typologie correspond clairement aux nationalités du Premier Monde, soit une population de cadres, fortement diplômée. Le Pérou constitue l'exception dans ce groupe, et nous verrons que cette caractéristique se retrouve dans celles de cette population face à l'emploi. Cependant ces spécificités ne nous ont pas incité à placer cette nationalité dans le groupe du Premier Monde, car ses conditions de vie dans la migration en Catalogne et sa perception sont clairement rattachées à la migration du Tiers Monde.

L'immigration africaine, jusqu'à une date récente encore très instable, présente un caractère masculin et jeune très marqué. Cependant, l'exemple marocain semble indiquer qu'elle rentre dans une phase d'installation, qui pourrait en rapprocher les caractéristiques de ce que nous avons pu observer dans l'immigration interne. Nous verrons en outre par la suite (chapitre 8), que les communautés immigrées en fonction de leur situation démographique et familiale se situent différemment dans l'espace catalan, ce qui répartit inégalement les impacts sociaux de l'immigration sur le territoire.

Arrêtons-nous simplement ici aux **nouvelles perspectives qu'offrent ces nouveaux flux d'immigration à la démographie catalane**. Leur développement sera-t-il déterminant en gain de population totale ? Quel sera leur impact sur une natalité d'une faiblesse alarmante ? Quel est réellement le potentiel numérique de ces flux ? Seule une connaissance plus approfondie de leurs caractéristiques permettra de dégager des réponses à ces questionnements majeurs pour l'avenir de la société catalane.

II DEUX FILIERES RECENTES VERS LA CATALOGNE : LES MAROCAINS ET LES GAMBIENS

La nouveauté des flux qui touchent l'Europe latine et plus particulièrement la Catalogne, ainsi que les nouveaux profils de migrants qui émergent imposent une analyse plus approfondie. C'est pourquoi nous avons choisi à travers notre terrain de recherche de nous intéresser plus particulièrement aux deux groupes africains dont nous venons de voir les caractéristiques.

Ces deux groupes présentent un large éventail de stratégies migratoires et, nous le verrons dans la troisième partie, des pratiques spatiales fortement différenciées. Nous élargirons ici l'analyse à l'ensemble de leur espace migratoire. Ce changement d'échelle est en effet indispensable à la compréhension de notre objet d'étude, les formes de participation à la construction territoriale d'un espace d'immigration sont en effet fortement dépendantes de l'organisation interne de chaque champ migratoire et des pratiques socio-spatiales qui l'animent. Sur le plan méthodologique, ces études de cas reposent essentiellement sur nos enquêtes auprès des populations marocaines et gambiennes dans deux communes du Maresme⁵³ (cf. Préambule).

II.1 DES MOTIVATIONS DE DEPART SIMILAIRES

Les théories migratoires telles qu'elles ont été exprimées jusque-là insistent toutes sur le rôle des **différentiels économiques et de qualité de vie entre les zones d'émigration et les zones d'immigration, comme principal facteur explicatif des mouvements migratoires**. Dans les vingt dernières années, des notions telles que les réseaux relationnels, la mondialisation des communications et la diffusion des moyens de transport international sont venues complexifier cette théorie. Cependant, les différentiels demeurent comme les facteurs les plus fréquemment évoqués, par les émigrés eux-mêmes.

⁵³ - Rappelons que pour des raisons d'éthique nous avons choisi de taire le nom de ces deux communes, où l'ensemble de la population fait l'objet de remarques dans notre travail.

Les points de comparaison entre les pôles du Tiers Monde qui envoient actuellement des émigrés vers la Catalogne et les régions de départ en Espagne durant le vingtième siècle sont nombreux. Ils deviennent encore plus évidents entre les espaces du Sud de l'Espagne, et notamment l'Andalousie, et les pays de l'Afrique sur lesquels nous avons centré notre étude. Outre les conditions économiques semblables, les proximités culturelles, liées à la ruralité, et dans le cas du Maroc à une histoire riche et commune, permettent de tracer de nombreux parallèles.

Dans le cas des immigrés du Tiers Monde, une caractéristique majeure et commune aux deux groupes que nous avons étudiés, est ce que l'on pourrait qualifier de "migration par l'échec" : l'immigration présente en Catalogne relève la plupart du temps en effet, soit d'une tentative frustrée vers l'Europe du Nord, soit d'une fuite désespérée du pays d'origine, mais consciente des faibles espoirs de promotion sociale dans les pays d'accueil. C'est ce que montrent régulièrement les interviews de clandestins ayant affronté des conditions de traversée épouvantables, mais qui restent de toute manière prêts à tout pour tenter de rester dans les pays qui s'avèrent pourtant souvent dès le départ peu accueillants.

Cependant, **ce phénomène ne doit pas nous laisser croire que tous les individus qui tentent la migration fuient des situations de misère désespérée.** Les histoires de vie recueillies ont révélé un grand nombre de personnes ayant abandonné des emplois de qualité dans les pays d'origine, souvent des fonctionnaires, qui fuient davantage le manque de perspectives à leurs aspirations de promotion sociale qu'une misère économique dont sont victimes nombre de leurs voisins qui ne peuvent pas, eux, envisager une migration malgré tout trop coûteuse. De nombreux jeunes diplômés, tentent également l'aventure, avec une proportion de femmes de plus en plus importante, et espèrent parfois même continuer leurs études dans de meilleures conditions.

II.1.1 Les causes structurelles

Il est nécessaire de rappeler ici quelques éléments représentatifs des **déséquilibres criants qui sont notamment cristallisés sur le pourtour méditerranéen**, mais qui symbolisent plus largement pourrait-on dire, ceux qui séparent les dits "Premier" et "Tiers" mondes. Les analyses prospectives montrent que l'équilibre démographique méditerranéen sera totalement bouleversé au cours du siècle prochain. **En 2025, la population des quatre Etats européens du pourtour méditerranéen aura à peine augmenté de 3%, Tandis que celle des autres se sera accrue de 70%⁵⁴. Certains pays iront vers le vieillissement, tandis que les autres auront à gérer un nombre croissant de jeunes actifs.** La population du sud et de l'est du bassin sera, à cette même date, à 45% constituée de jeunes de moins de 15 ans, contre 24% au nord. On peut difficilement

⁵⁴ - Cf. Albert JACQUARD, *Le Monde diplomatique*, août 1996.

imaginer que le nombre d'emplois nécessaire à cette population du sud soit créé d'ici là, ce qui laisse présager que **les mécanismes structurels causant l'émigration des jeunes adultes du Tiers Monde ne vont pas se réduire.**

Au Maroc les provinces qui fournissent le plus de migrants sont celles qui ont la proportion de jeunes parmi les plus fortes. En moyenne en 1991, 39% de la population marocaine avait moins de quinze ans, pour 17,6% en Catalogne. Les provinces de Al Hoceima, Nador, ou Chaouen, et Taza atteignent des taux de 45 à 47% (IOE, 1994)⁵⁵. Cependant, la migration n'est pas un simple réajustement des excédents de population puisque par exemple, entre 1950 et 1960, certaines provinces andalouses ont connu une baisse absolue de leur population liée à l'émigration⁵⁶. Outre ces observations démographiques il faut donc intégrer une analyse en termes socio-économiques. Là encore, les points de comparaison entre la situation des régions de départ de l'immigration interne dans la première moitié du XX^e siècle et les régions de départ actuellement en Afrique, plus particulièrement celles à dominante rurale, sont nombreux. BOTEY, à travers ses enquêtes auprès des immigrés andalous, montre comment le niveau économique de ces populations rurales était proche de celui des populations rurales que nous avons pu observer en Gambie par exemple.

"On n'achetait pas de vêtements, on ne dépensait pas en transports, et on mangeait du pain et du bouillon tous les jours" (BOTEY, 1986/16).

Les salaires plus élevés et la stabilité de l'emploi en Catalogne étaient déjà les motifs de migration le plus souvent évoqués pour les immigrés andalous de la vague des années 1950-1960 (BOTEY, 1986 ; SOLE, 1981). De la même manière, un jeune Marocain, irrégulier et au chômage, se plaignant de la situation misérable dans laquelle il vivait en Catalogne nous a déclaré :

"Au Maroc, mes parents avaient une bonne maison et nous mangions tous les jours à notre faim, mais il fallait de nombreux jours du salaire de mon père pour m'acheter des chaussures, alors qu'ici, même au chômage, avec une seule journée de travail au noir je peux m'en acheter deux paires" (entretien personnel, 1995).

À l'heure actuelle, le différentiel économique entre les deux rives de la Méditerranée reste un facteur primordial ; en moyenne les habitants des pays méditerranéens non européens

⁵⁵ - Cette caractéristique est la même pour les migrants internes, puisqu'en Espagne dans les années 50-70, les provinces de plus forte émigration étaient aussi celles qui avaient une natalité moyenne beaucoup plus forte que les autres. L'Andalousie en 1956 a une natalité de 25‰, alors que la Catalogne à la même date a un taux de 17‰. La croissance naturelle était ainsi quatre fois plus forte en Andalousie qu'en Catalogne, de l'ordre de 16‰ contre 4‰ (MALUQUER SOSTRES, 1963).

⁵⁶ - De 1950 à 1960, l'ensemble de l'Andalousie a perdu près de 600 000 personnes (DE TERAN Y SOLE SABARIS, 1968).

gagnent dix fois moins que leurs voisins membres de l'UE⁵⁷, et en 1990, on considérait que 45% de la population rurale marocaine était « pauvre » (IOE, 1994/61).

L'émigration dans ce type de régions apparaît comme une soupape de sécurité. Combien d'observateurs ont comparé les Etats moins développés, d'Afrique notamment, à une cocotte-minute où les tensions sociales étaient si extrêmes qu'un rien pouvait créer des émeutes sanglantes. SENTIS (1994/29) remarque que "ceux qui n'ont pas encore émigré des terres de Murcie en 1932, ne pensent qu'au moyen de pouvoir partir rapidement". Dans l'ensemble, toutes les personnes que cet auteur a rencontrées dans les années trente dans le village de Lorca, pôle de départ primordial à cette date, avaient plusieurs personnes de leur famille qui étaient parties à Barcelone, voire déjà en France. La situation que dépeignent les spécialistes de la situation dans les communes rurales du Maroc est identique. M. LAZAAR (1996) souligne comment à la fin des années quatre-vingt, les flux vers l'Espagne en provenance des zones rurales d'Al Hoceima, ont connu une croissance vertigineuse et brutale, en comparaison avec les flux qui jusqu'ici s'étaient destinés de manière plus ou moins contrôlée vers les pays d'Europe du Nord et notamment vers la France. Au total, cet auteur calcule que 5% de la population de certains cantons ruraux réside actuellement dans un pays d'immigration dont une grande partie (89% des personnes parties entre 1981 et 1992) en Espagne.

II.1.2 « Le miroir aux alouettes » ou l'Eldorado européen

Cette situation s'explique souvent par la haine et le mépris des migrants pour une terre qui n'arrive plus à les nourrir. BOTEY (1986) déduit de ses enquêtes que la principale dynamique de la vague migratoire andalouse réside dans « la force répulsive de la campagne andalouse et dans la volonté de mettre fin à l'absence de perspectives". Ce dernier aspect est également celui qui ressort tant de nos enquêtes auprès des immigrés africains en Catalogne que de celles auprès des candidats au départ en Gambie.

La plupart des personnes interrogées nous ont en effet décrit une image désastreuse de leur pays, le Maroc et la Gambie. Vu depuis l'Europe, les immigrés africains considèrent avec un certain « dégoût » le sous-développement de leur pays.

« Mais qu'est-ce que tu vas faire en Gambie, dans mon village il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, les maisons sont en terre ! Qu'est-ce que tu veux voir là-bas ? la misère ? tu n'as rien à y faire ! » (un jeune Gambien, entretien personnel, octobre 1996).

L'injustice sociale et la corruption sont également présentés par de nombreux migrants comme l'apanage de leur pays :

⁵⁷ - Le revenu moyen serait de 19 000\$/an pour les habitants des Etats de l'Europe méditerranéenne, et de 1 900\$ pour les autres, d'après les données citées par Albert JACQUARD (Le Monde Diplomatique, août 1996).

« J'ai fait des études oui... mais si ton père n'est pas professeur ou médecin, au Maroc, tu ne deviendras personne » (entretien personnel avec un jeune Marocain, 1994).

Dans ces deux pays, les touristes que fréquentent beaucoup les plus jeunes promeuvent l'image d'un Occident prospère où prévaut un niveau de vie luxueux. En Gambie, la pression migratoire est considérable; pas un jeune n'échange plus de cinq minutes avec un touriste occidental, sans lui demander sous forme de boutade de l'emmener avec lui dans sa valise. L'analyse de l'équado-guinéen INONGO-VI-MAKOME (1990) est très enrichissante pour expliquer **la force du "mythe migratoire" en Afrique** par exemple. Depuis les indépendances, les pays du Sud n'ont cessé d'augmenter leur dépendance vis à vis de l'Occident⁵⁸.

Le miroir d'une Europe "Eldorado" n'a cessé de se refléter dans les yeux des jeunes issus d'une école encore totalement teintée des images et des méthodes du colonialisme. **Malgré les haines déclenchées par la décolonisation, l'Europe apparaît encore dans leurs esprits comme l'endroit où tout est possible pour tout un chacun** ; pour les francophones c'est souvent encore le règne de l'égalité, la liberté et la fraternité, qu'on leur a inculqué. Ces pays sont encore, comme le montrent les séries américaines et européennes retransmises par les médias africains, les pays du luxe, des gadgets, du travail facile et de la richesse... Au Maroc, les chaînes de télévision espagnoles et catalanes sont diffusées dans un grand nombre de foyers, transmettant l'image d'une prospérité à portée de main.

La situation difficile de ces deux Etats africains n'est bien entendu pas comparable en termes de richesse nationale ou de niveau de vie. Elle n'est pas non plus généralisable à l'ensemble d'un continent animé de tendances fort complexes. Cependant elle ne fait que pousser ceux qui en ont les moyens, c'est à dire ceux qui souvent ont fait un peu d'études et qui voient malgré cela leur horizon totalement bouché, à rêver de plus en plus à l'eldorado européen, faisant fi des innombrables barrières établies au nord de la Méditerranée depuis la crise. « Rien et surtout pas les retours désarmants de certains de leurs compatriotes ne peut dégager cette image de l'Eldorado européen de l'esprit de la grande majorité des Africains. Ceux qui n'ont pas réussi sont tout de suite considérés comme des "ratés" qui n'ont même pas su profiter de la chance inouïe qui leur avait été donnée » (INONGO VI MAKOME, 1990).

Personne n'écoute les récits racontant le racisme, la pauvreté de certains milieux européens, où vivent notamment les immigrés, ni ceux décrivant l'impossibilité pour une grande partie de la population d'accéder à certains plaisirs tels que les parfums de luxe, la haute couture, les voitures climatisées... Nos observations en Gambie ont bien montré ce point de vue

⁵⁸ - Qu'ils soient entrés dans l'un ou l'autre des camps économiques, leurs besoins en devises pour se procurer les produits qui, selon les principes de développement classiques, sont indispensables au démarrage économique, n'ont cessé de croître, d'autant plus que la situation des marchés de matières premières s'est de plus en plus dégradée, sauf quand ces pays ont su se réunir pour conforter leur puissance (autour du pétrole en 1973 par exemple).

mirifique de l'Europe, qui en outre est en partie mérité quand on observe les manques d'équipements et de produits de consommation de la population. Le meilleur moyen de lutte contre l'immigration en provenance des pays d'Afrique, serait selon INONGO VI MAKOME de réaliser une gigantesque "campagne de désintoxication" relatant les réalités de l'économie et de la vie quotidienne en Europe, et détruisant les mythes implantés au fond de la mémoire africaine par la colonisation.

En outre l'image dénaturée faussée que donnent la majorité des immigrés de leur situation dans les pays d'immigration est sans aucun doute une cause fondamentale du désir d'émigration. Ce phénomène, que Johan LEMAN qualifie pertinemment de « mentalité du miroir aux alouettes » (1995/114), nous a été explicité naïvement maintes fois et a été relevé dans la majorité des études sur les processus migratoires, sans qu'il semble possible d'en expliquer les fondements sociologiques.

Une jeune marocaine, qui avait quitté un poste de secrétaire très intéressant pour suivre son fiancé à Barcelone, nous a raconté comment elle avait cru à la facilité avec laquelle elle trouverait un emploi, et accéderait au confort moderne auquel elle rêvait. Après plusieurs mois en Espagne, elle n'avait plus un sou, n'avait trouvé que quelques heures de ménage sous-payées, et n'osait donner de nouvelles à sa famille de peur qu'ils s'aperçoivent de sa situation catastrophique. Furieuse contre son fiancé qui l'avait dupée, elle reproduisait inconsciemment la même tromperie.

Dans l'émigration andalouse, BOTEY (1986/19) remarque également l'existence de cette mentalité : "quand ils venaient, les émigrés n'expliquaient que ce qui allait bien, mais en réalité ils mourraient de faim", explique l'un des témoins qui s'est senti profondément dupé.

La préparation de notre voyage en Gambie (dans le village d'origine des immigrés que nous avons rencontrés), a été une excellente méthode d'appréhension de l'image que souhaitaient transmettre ces personnes. Les séances de photographies que nous avons réalisées, notamment avec les femmes, pour apporter dans leurs familles, ont montré leur volonté de se montrer dans leurs plus beaux atours et d'exhiber au maximum leur richesse. Curieusement, les femmes se sont vêtues des habits de leur pays d'origine qu'elles ne portent habituellement en Catalogne que pour les fêtes et se sont changées plusieurs fois, prenant toujours garde à se placer pour la photographie aux endroits les plus jolis de leur maison. **En Gambie, nos discussions avec de nombreux candidats à l'émigration ont montré que, malgré une réelle prise de conscience des difficultés que connaissent les émigrés en Europe, l'image d'un bien-être plus facile en Europe est indélébile.** En visitant les lieux d'origine des émigrés que nous connaissions, il nous est apparu impossible de détruire ce mythe en grande partie construit sur l'image de la société de consommation. Il est impossible d'expliquer par exemple que, bien que certains émigrés aient réussi en Catalogne à récupérer un magnétoscope d'occasion et un téléviseur, des vêtements prêtés pour leurs enfants, ils ne peuvent pas forcément manger davantage de

viande qu'ils ne le faisaient en Gambie, ou réaliser une épargne substantielle, car ils ont un loyer important, et des dépenses considérables pour la scolarisation de leurs enfants notamment.

À ces images mythiques s'ajoutent des raisons socioculturelles de plus en plus invoquées dans les causes d'émigration, sans que l'on puisse parler de refuge politique. Parmi les jeunes d'origine urbaine, de plus en plus nombreux parmi les migrants, souvent de plus en plus diplômés, la stratégie migratoire ne dépend plus autant que par le passé d'une question de survie physique, mais relève davantage d'un besoin d'épanouissement personnel. **Ce n'est plus la terre uniquement qui chasse les hommes, mais le malaise général d'une société qui ne permet pas à chacun de s'épanouir comme les moyens de communication modernes lui montrent qu'il peut le faire.** Plusieurs Marocains que nous avons interrogés expriment aussi des motivations de départ politico-culturelles. L'un d'eux par exemple disposait à Casablanca d'un commerce familial d'où il pouvait tirer une situation sociale assez favorable, mais son départ représente pour lui :

"un exil politique, le besoin de vivre en démocratie, dans la liberté, même si les conditions économiques sont ici plus difficiles" (entretien personnel, 1994).

Les témoignages recueillis par l'équipe de l'Institut d'Etudes Métropolitaines, reflètent également ce phénomène concernant la population marocaine :

« Là-bas il n'y a pas de démocratie, ..c'est clair...nous avons des ^partis politiques mais seulement à la télévision, ...mais en fait on n'a rien, on a le roi et voilà » (entretien avec un Marocain de 29 ans, DOMINGO I VALLS, 1995 : 22).

Pour d'autres, et notamment pour les jeunes femmes marocaines de plus en plus nombreuses à tenter une migration seules, le poids de la culture musulmane et notamment le rôle de la femme dans la société est également évoqué.

Nous avons d'ailleurs observé que ce type de migrants ne vivaient pas du tout leur intégration en Catalogne de la même manière que les Gambiens ou les Marocains des zones rurales desquels ils ne se sentent pas du tout proches, et desquels ils se distinguent notamment par le mode vestimentaire et la pratique de loisirs "occidentalisés". Le choc des cultures qu'ils ressentent - selon une expression démodée -, est pour eux l'objectif même de la migration qui s'inscrit davantage dans un processus de recherche de liberté et de modernité. En ce sens, il semblerait logique que ces personnes se sentent proches des émigrés espagnols accueillis comme immigrés économiques en France par exemple dans les années 50, mais qui fuyaient pour beaucoup la dictature franquiste qui empêchait leur propre épanouissement. Cette communauté de stratégies, que l'on pourrait classer dans le refuge idéologique, constitue d'ailleurs, selon le témoignage de ces mêmes jeunes, une passerelle de communication et de compréhension avec bon nombre d'Espagnols et de Catalans, notamment ceux de la génération d'après guerre. Paradoxalement, ce rapprochement ne semble pas se produire entre

les générations d'Andalous qui ont fui la misère et celles des Marocains d'origine rurale qui ont connu la même situation.

Nous verrons d'ailleurs que la migration vers l'Espagne se traduit pour une proportion importante d'individus par une mobilité sociale descendante, contraire à ce qui caractérisait les modes de migration traditionnelle. INONGO VI MAKOME remarque par exemple « une nostalgie constante chez ces populations qui ont échoué dans leur projet, mais n'ont pas le courage moral de rentrer chez eux, où l'absence de réussite ne serait pas comprise, et restent en Espagne, de plus en plus conscients du manque de perspective de leur situation ».

L'explosion démographique et l'insuffisance d'emplois, le manque de perspectives pour les élites instruites, les inégalités croissantes entre le Sud et le Nord, et les inégalités internes au Tiers Monde en ce qui concerne les niveaux de vie, demeurent des phénomènes contribuant à augmenter la pression migratoire du Tiers Monde. Autant de maux des "Suds" qui restent, bien que banalisés, les principaux fondements des migrations internationales que rien ne pourra ralentir.

L'ensemble de ces facteurs qui participent à l'expulsion de population des régions d'émigration sont renforcés ou au contraire freinés par les facteurs attractifs en Catalogne. C'est à travers le jeu des filières migratoires que l'équilibre entre la situation dans ces deux types d'espaces se produit, par la constante réorientation des flux migratoires. C'est pourquoi nous avons choisi d'étudier plus particulièrement deux filières migratoires, celle des Marocains et celle des Gambiens qui émigrent vers la Catalogne.

II.2 LES RECOMPOSITIONS DE L'ESPACE MIGRATOIRE MAROCAIN

Le Maroc est un état qui pratique la migration internationale vers l'Europe de façon massive depuis maintenant une trentaine d'années. Cependant, à l'intérieur même de cet état, les zones de départ ont considérablement évolué. Dans l'émigration vers l'Espagne, de nouveaux pôles ont été activés en raison de leur proximité historique et géographique avec cet Etat. Il n'est point besoin de rappeler les relations exceptionnelles qui unissent l'Espagne au Maghreb à travers ses huit siècles d'islamisation, puis au XV^e et XVI^e siècles, la conquête espagnole au Maghreb. Cependant, un rappel de l'histoire contemporaine des liens entre ces deux Etats est nécessaire.

II.2.1 Les liens historiques avec certaines régions du Maroc

Le protectorat espagnol au Maroc fut établi en 1912. Il était en fait constitué de trois zones administratives différentes : la zone septentrionale du Rif et de la Yebala ; la zone sud comprenant une petite portion de littoral au sud d'Agadir, autour de Sidi Ifni, et une importante

portion de Sahara⁵⁹ habitée par des groupes nomades (Cf. Carte 27). Dès l'indépendance en 1956, le Maroc reprend possession de la zone nord du protectorat et il faudra attendre la "Marche verte", en 1975, pour que l'Espagne lui restitue le Sahara.

La présence espagnole dans ces zones est considérable. En 1935, 86 000 Espagnols résidaient surtout dans les zones rurales du protectorat nord, et se déplaceront après la guerre vers les villes, notamment Tétouan et Larache. Parallèlement, les zones restées sous souveraineté espagnole (les provinces de Ceuta et Melilla), et la ville internationale de Tanger accueillait elles aussi 137 000 Espagnols en 1940. **Il est évident que de nombreux liens se sont tissés** entre cette population en grande partie commerçante ou propriétaire d'exploitations agricoles, et la population marocaine qui travaillait et vivait au contact des familles, en majorité d'origine andalouse qui souvent parlait l'espagnol. **Cette langue est d'ailleurs restée présente au Maroc où des institutions s'occupent de la promouvoir, mais surtout où la population capte six chaînes de télévision espagnoles.**

L'époque coloniale est déterminante pour l'explication d'un type de racisme particulier à l'Espagne envers les Marocains. En effet, une grande partie de la population la plus pauvre, s'est engagé dans l'armée espagnole durant la République. En 1934 nombre d'entre eux seront envoyés pour mater les révoltes minières dans les Asturies, provoquant l'indignation des forces de gauche parmi lesquelles va se forger un sentiment d'aversion envers les "Maures". Par la suite en 1936, plus de 75 000 Marocains, originaires surtout du Rif, intégreront les troupes rebelles des régiments africains du Général Franco qui se montre soucieux du respect des règles de l'Islam et promet le transfert du pouvoir que les républicains n'avaient pas su leur accorder⁶⁰.

Cependant, **la décolonisation n'a pas provoqué, comme ce fut le cas en France, d'importants mouvements d'émigration vers l'Espagne**, elle-même émettrice de main-d'oeuvre et au marché du travail restreint. Seuls les juifs Marocains vont quitter le pays à son indépendance, et certains se dirigeront vers l'Espagne. Il s'agit là d'une situation originale, dans la mesure où la plupart des États européens ont, eux, maintenu des liens à travers les migrations avec leurs anciennes colonies.

II.2.2 L'élargissement des régions d'émigration au Maroc

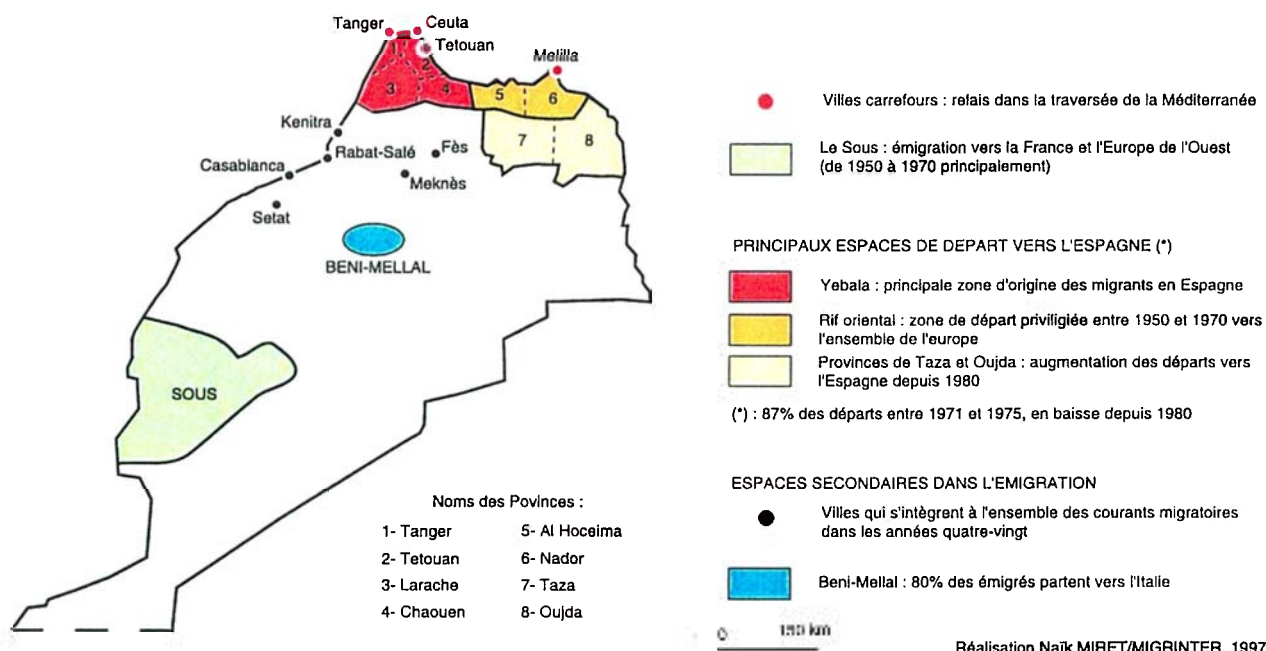
Plusieurs études nous permettent d'aborder les principales régions de départ de l'immigration marocaine qui se dirige actuellement vers la Catalogne, et de dégager s'il s'agit réellement de filières migratoires spécifiques ou s'il s'agit d'une réorientation de l'ensemble des

⁵⁹ - Le Sahara dit espagnol, aujourd'hui restitué au Maroc, qui s'étend sur 266 000 km².

⁶⁰ - Seuls les représentants de la Généralité au gouvernement républicain furent favorables à la demande d'autonomie des nationalistes marocains.

flux marocains. Dans l'histoire de la migration marocaine traditionnelle vers l'Europe, la première région productrice de migrants est clairement le Sous, qui impulsera notamment les mouvements vers la France (Carte 24). Aujourd'hui, cette région est devenue un pôle de départ secondaire et compte plus de personnes revenues au pays que d'actifs encore à l'étranger.

Carte 24 : Schéma d'organisation général de l'espace d'émigration marocain



Dans les années 70 c'est le Rif oriental, et les provinces de Oujda, Taza, Nador et Al Hoceima qui alimentent plus particulièrement les courants. Cependant dès la décennie 80, alors que l'Espagne s'intègre complètement à l'espace migratoire des Marocains, les zones de départ commencent à se diffuser dans tout le pays et notamment vers les grandes villes comme Casablanca, Kenitra, Fez et Meknès (cf. Carte 24).

En ce qui concerne plus particulièrement l'Espagne, les différentes études reflètent toutes le caractère pionnier de l'émigration en provenance des régions septentrionales du Maroc, le Rif et le pays Yebala, formées par les provinces de Nador, Al Hoceima, Tétouan, Tanger, Chaouen et (cf. Carte 24 & Carte 27). Les travaux réalisés par l'équipe de chercheurs réunie autour de l'Atelier d'Etudes Internationales Méditerranéennes pour la réalisation de l'Atlas de l'immigration maghrébine dans cet Etat, permettent de cerner de manière très précise les régions d'origine de l'immigration marocaine actuellement installée en Espagne. Leurs résultats reposent sur le dépouillement des lieux de départ des Marocains inscrits aux consulats du Maroc en Espagne depuis leur création, et parallèlement, sur le dépouillement des dossiers des 43 000 candidats marocains à la régularisation en 1991 (TEIM, 1996).

Pour la période 71 à 75, les six provinces septentrionales du Maroc sont le lieu de départ de 87% des Marocains inscrits aux consulats de Barcelone et de Madrid. Elles perdront progressivement de leur poids pour ne plus représenter que 76% de 1986 à 1990. A partir de cette date en effet, d'autres régions prennent de l'importance, et notamment les agglomérations de Casablanca et Rabat-Salé (5%) et les zones de Settat et Beni Mellal (5%). Cette dernière province, située dans l'Atlas central, apparaît comme une nouvelle zone de départ et constitue actuellement une des principales émettrices. Sa faible tradition migratoire fait qu'elle a construit de nouvelles filières avec, par exemple, 80% des émigrés partant vers l'Italie et 10% vers l'Espagne, régions vers lesquelles ils se dirigent directement (97% du flux, TEIM, 1996). Ces nouveaux migrants ont également un nouveau profil socioculturel, puisqu'ils sont plus qualifiés que ceux originaires des autres régions (30% seulement n'ont pas été scolarisés).

Le Rif Oriental constitue cependant encore dans les années 90 un pôle de départ important de l'émigration clandestine vers l'ensemble de l'Europe. Cependant, si l'on compare ces données à celles de la régularisation de 1991, étudiées par ce même atelier (TEIM 1996), les six provinces du Rif et de la Yebala ne représentent plus que 69% des origines. Cette différence confirme la baisse du potentiel migratoire de cette région, à la faveur de la diversification des régions d'émigration au sein de l'immigration irrégulière qui se développe dans la décennie quatre-vingt-dix.

Il convient de remarquer, dans le cas des femmes, nombreuses à demander un permis de travail dans le cadre du processus de régularisation de 1991, que leur origine est sensiblement différente de celle de leurs compatriotes. Ainsi, les zones urbaines de Kenitra, Rabat-Salé et Casablanca, représentent 42% des origines, ce qui s'explique par un statut plus libre de la femme dans ces zones, permettant une migration de la femme seule, que n'autorise pas le milieu social du Rif ou de la Yebala, resté plus traditionnel.

Les ressortissants de Tanger, élevés parmi les Espagnols, ayant travaillé et vécu avec eux, malgré le statut de port ouvert international de cette ville⁶¹, ont été les précurseurs de l'immigration marocaine vers la péninsule. Les provinces espagnoles de Ceuta et Melilla, lieux cosmopolites depuis des siècles, sont également un pôle d'émigration important vers l'Espagne. Elles sont peuplées en effet par une importante population musulmane marocaine (20% de la population de Ceuta et 30% de celle de Melilla). Cependant, la participation aux mouvements migratoires de cette zone sensible, puisque frontalière, est globalement difficile à évaluer, une grande partie de ses habitants n'apparaissant pas dans les statistiques de l'immigration

⁶¹ - Les troupes franquistes en ont pris possession durant la guerre civile.

étrangère en Espagne⁶². Ces trois villes occupent une position privilégiée non seulement dans l'espace migratoire marocain, mais aussi dans celui de nombreuses nationalités sub-sahariennes. Elles constituent en effet un carrefour international et des relais privilégiés de la traversée de la Méditerranée.

II.2.3 Les pôles de départ vers la Catalogne

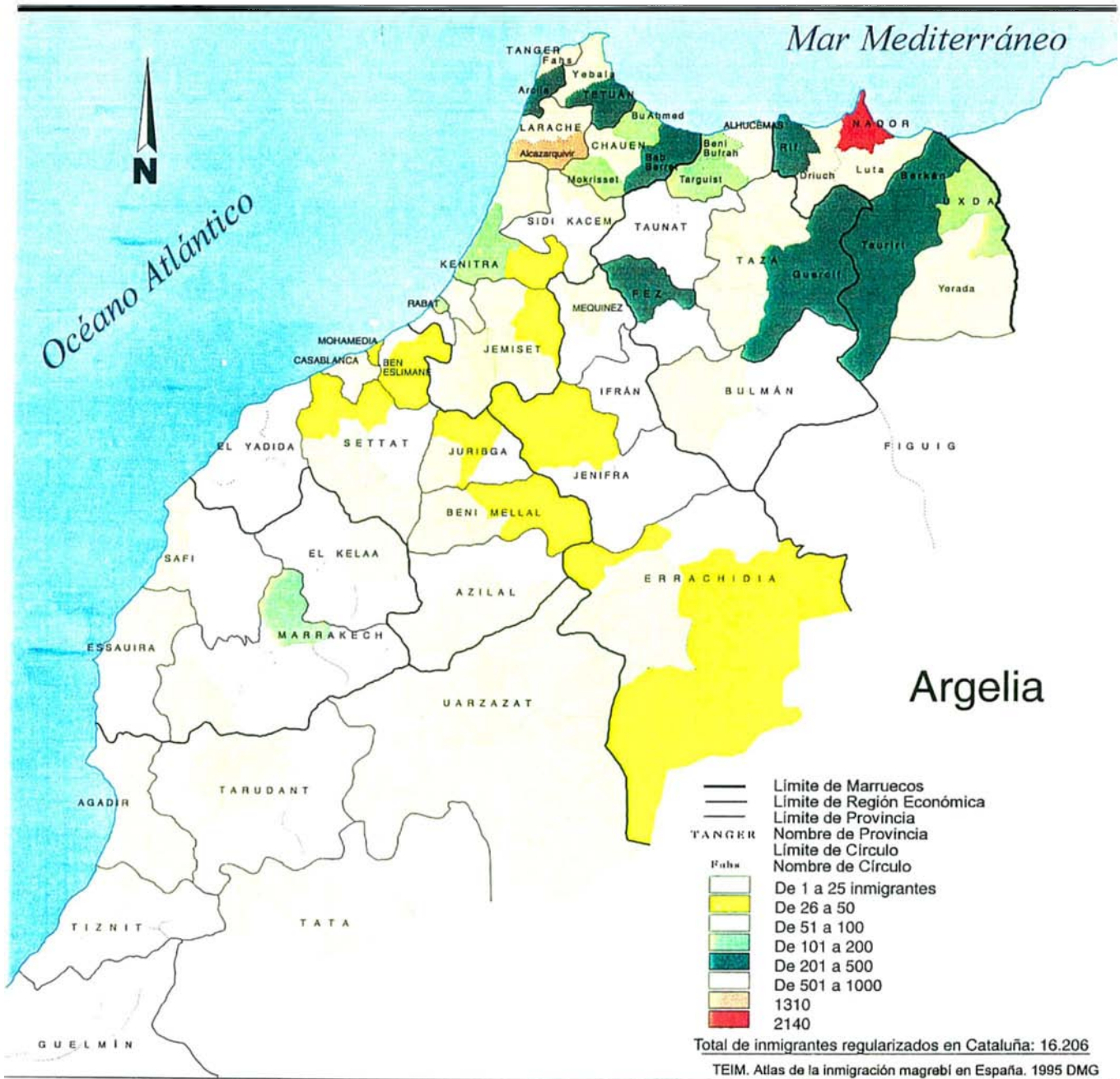
Cependant l'analyse plus fine des filières migratoires en fonction des provinces de départ et d'arrivée révèle de nettes spécialisations. Dans le cas de la Catalogne, la Carte 25 montre les pôles de départ privilégiés par les irréguliers dans la décennie 90, et révèle en fait l'existence de filières migratoires constituées auparavant. **Certaines provinces se détachent plus nettement comme Nador (29% des 16 206 régularisés en 1991 en Catalogne), Larache (15%) et Tanger (9,5%).** Par contre, la province d'Oujda acquiert de l'importance au cours de la régularisation, où elle représente 8% des origines. Parmi les villes, Casablanca se détache avec 4,4% de personnes qui en sont originaires.

Pour donner une idée des tendances récentes des régions d'origine de l'immigration marocaine, on peut utiliser à titre indicatif les données issues des demandes de régularisation dans le cadre des quotas fixés pour 1994 (TEIM, 1996). Nador diminue sa part de 29% à 24%, tandis que Larache et Tanger se maintiennent. D'autres provinces émergent comme Oujda qui passe de 8 à 13%, Beni Mellal (4%) et Taza (5%). Les données de l'enquête réalisée en 1992 par GOZALVEZ PEREZ (1995), confirment ces résultats, le Rif constituant 54% des origines, mais Casablanca et Beni Mellal, rassemblant chacune 10% des origines.

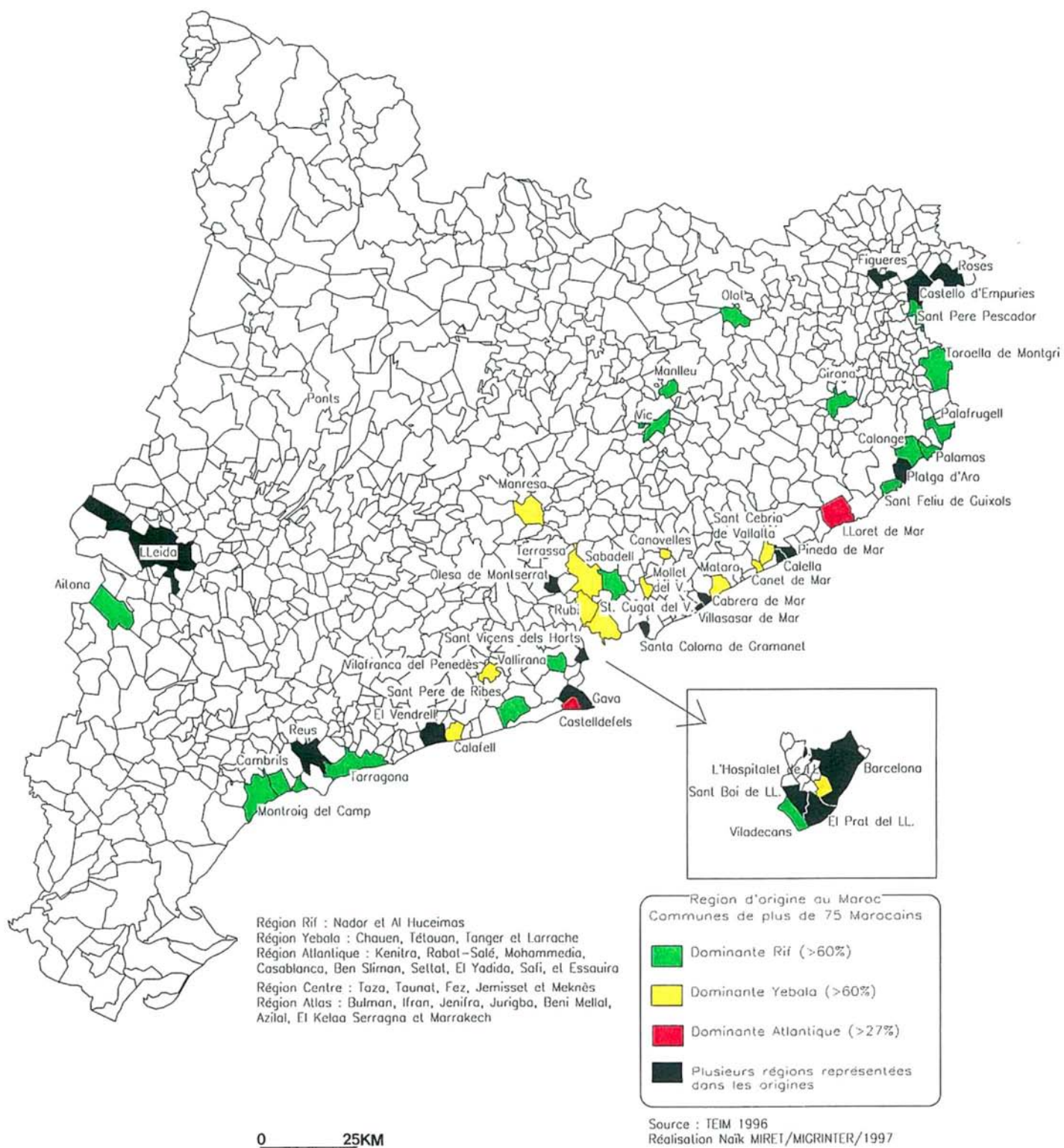
A une échelle plus fine, la Carte 26, construite à partir des extrapolations des données de la régularisation réalisés par l'équipe du TEIM, permet de définir d'étroites relations entre les régions d'arrivée et celles de départ. La première remarque est que les grands pôles de l'immigration marocaine en Catalogne, tels que Barcelone, Santa Coloma de Gramanet, ou Figueras sont trop grands pour que l'on y repère des filières ; leur taille imposerait une étude des régions d'origine par quartier d'installation. Par contre **dans le cas de Mataró, L'Hospitalet ou Palafrugell, qui concentrent chacune près d'un millier de Marocains, les filières dominantes sont claires, les deux premières villes concentrant 73% et 69% d'originaires de la Yebala, et la dernière 75% d'originaires du Rif.** Il faudrait là encore connaître les origines par arrondissement pour vérifier la force des filières.

⁶² - Seule une minorité d'entre eux (14 à 17%) bénéficiait avant 1986 de la nationalité espagnole. Les autres n'étaient couverts par aucune nationalité, leur statut ambigu étant régi par un « carnet statistique » délivré par les autorités espagnoles. L'instauration de la LOE en 1985 a donc créé un grave problème puisque ces personnes, nées en Espagne, se sont trouvées soumises à un statut de résidence irrégulier. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a procédé à la naturalisation massive de ces Marocains, qui a provoqué d'ailleurs le gonflement des statistiques de naturalisation des Marocains depuis 85.

Carte 25 : Lieu d'origine des immigrés Marocains ayant fait une demande de régularisation en 1991 en Catalogne

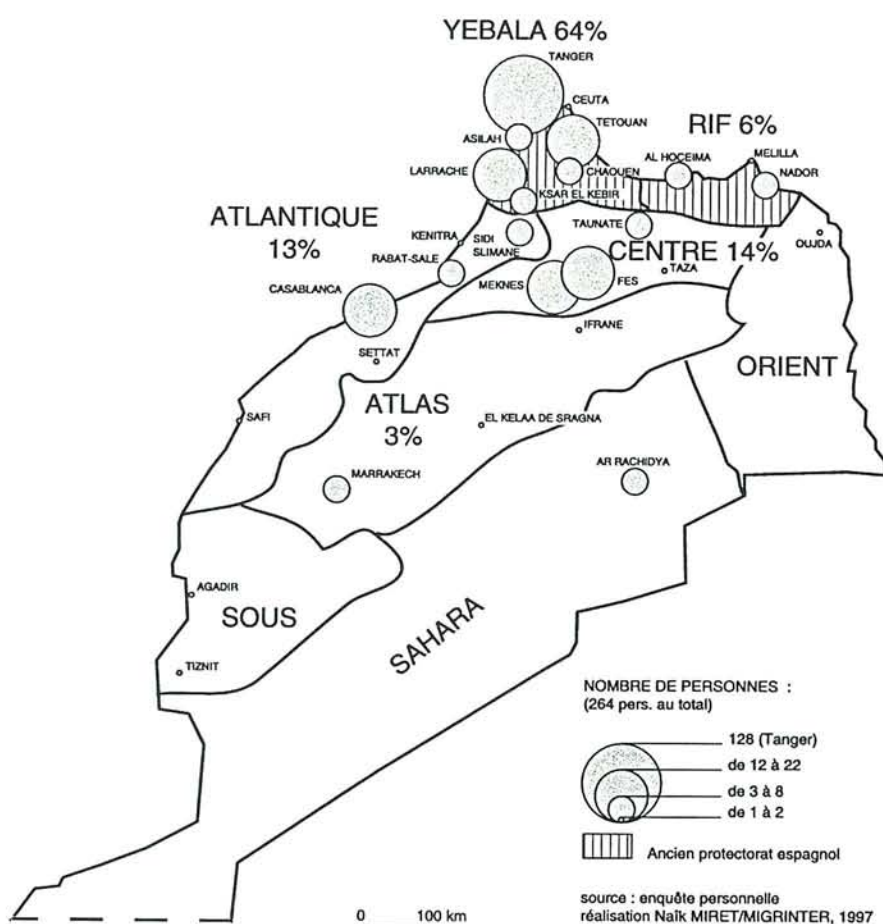


Carte 26 : Région d'origine des marocains régularisés en 1991, selon leur commune de résidence en Catalogne



Les entretiens effectués nous permettent cependant d'émettre des hypothèses dans certains cas. Ainsi, à l'Hospitalet, les études des services sociaux estimaient que 48% des Marocains qui ont effectué une demande sont originaires de la province de Chaouen, et plus précisément de l'arrondissement de Bu Ahmed. Par contre, la comarque où est localisée cette ville, le Baix Llobregat, concentre 44% de natifs de Nador (PLANET CONTRERAS, 1996). Il semblerait donc que l'utilisation de fichiers d'aide sociale introduise un biais : la diffusion de l'information se faisant sous la forme du bouche à oreille. Il paraît probable que ce facteur ait favorisé la fréquentation des services sociaux par les personnes originaires de Chaouen, tandis que celles originaires de Nador, moins informées, ont recours à d'autres réseaux d'entraide.

Carte 27 : Origine des Marocains recensés à Santa Coloma de Gramanet



Dans le cas de Mataró, 33% des Marocains sont originaires de la province de Larache et 19% de Tanger (PLANET CONTRERAS, 1993). Enfin, en ce qui concerne Palafrugell, dans la comarque du Baix Empordà, ce même auteur arrive aux mêmes conclusions que les

responsables d'associations, estimant que 71% des Marocains proviennent de la province de Nador.

D'un point de vue général, la Carte 27 révèle une nette dichotomie entre les régions où dominant les habitants du Rif, ou de la Yebala : **tandis que les provinces de Gérone et de Tarragone sont dominées par les filières migratoires en provenance du Rif, la province centrale de Barcelone semble être le lieu de résidence privilégié par les habitants de la Yebala.** Il faut noter également la présence de certaines communes où se distingue un flux important en provenance de la région Atlantique. À Calafell, 60% des Marocains régularisés viennent de cette région et, à Aitona et Calella, de l'ordre de 30%. Il est probable que ces migrants proviennent en majorité de Casablanca, qui constitue un pôle de départ important dans la décennie 90⁶³ (cf. Carte 25).

Dans le cas de Santa Coloma de Gramanet, pôle d'immigration marocaine important mais dont les origines sont diverses, notre exploitation personnelle (Carte 27) à partir des 333 fiches de Marocains inscrits au CIAPE⁶⁴ nous permet encore d'affiner l'analyse en termes de filières migratoires.

La zone de l'ancien protectorat espagnol apparaît prédominante dans l'origine des flux, surtout la région occidentale de la Yebala, avec notamment une prédominance de la ville de Tanger qui concentre à elle seule pratiquement la moitié des effectifs d'immigrés marocains résidant à Santa Coloma. Les villes de Larache et Tétouan viennent ensuite avec environ chacune 5% des flux, suivies de près par la zone rurale de Chaouen/Ksar El Kébir et Nador qui regroupent respectivement 4 et 2,5% des flux.

Si nous comparons nos résultats à ceux de la régularisation, bien que les premiers aient le défaut de ne concerner que la population ayant recours aux services sociaux, et les seconds celui de ne représenter que ceux qui étaient en situation irrégulière en 1991, nous pouvons approcher la réalité.

Tableau 10 : Région d'origine des Marocains de Santa Coloma de Gramanet

	YEBALA	CENTRE	ATLAS	ATLANTIQUE	RIF
Régularisation 1991 (TEIM)	46%	16%	16%	11%	7%
Enquête personnelle	64%	14%	3%	13%	6%

⁶³ - A Santa Coloma, 80% des personnes originaires de Casablanca sont arrivées depuis 1986. Source : dépouillement personnel de la base de données du CIAPE (cf. Préambule).

⁶⁴Centro de Información y Asesoramiento a la Población extranjera. Pour la méthodologie utilisée, voir le préambule. Précisons que nous n'avons identifié que 240 lieux d'origine, les autres n'étant pas indiqués ou mal orthographiés.

Mis à part le cas de l'Atlas, ces données représentent sensiblement les mêmes ordres de grandeur. Il paraît donc raisonnable, d'estimer que les pôles qui se détachent sur la carte dans chaque région (Tanger, Tétouan, Larache, Casablanca, Fès et Meknès) sont probablement ceux qui alimentent essentiellement les courants régionaux décrits dans la carte précédente. **Les liens coloniaux, comme c'est le cas pour la France, apparaissent donc déterminants dans l'orientation des flux, bien qu'ils aient été activés avec un décalage chronologique.** Cependant, un deuxième pôle de départs vers la Catalogne semble apparaître, polarisé par les grandes villes des régions centrale et atlantique, Fès (5%), Meknès (5%) et Casablanca (8%). Les multiples petits pôles d'émigration qui viennent ensuite doivent surtout être observés comme de possibles futurs pôles d'émigration vers Santa Coloma, les effectifs migrants ne dépassant pas trois personnes à l'heure actuelle. À l'inverse, parmi les flux les plus anciens, arrivés avant 1981, 60% proviennent de Tanger, et les autres de Nador, Tétouan, ou Chaouen, ce qui montre bien le caractère de pionniers des personnes originaires de la Yebala. Il semblerait donc que l'on assiste depuis le début des années 90 à une dispersion des pôles d'émigration vers la Catalogne, ce qui laisse présager plutôt une augmentation qu'un resserrement des flux dans le futur. Quelle que soit l'évolution récente, les auteurs de cette enquête soulignent **l'importance des liens entre la Catalogne et les régions de la Yebala et du Rif ; selon les dossiers de la régularisation, 50% des émigrés de la zone de Larache, 33% de ceux de Tanger et 75% de ceux du Rif se sont dirigés vers la Catalogne.**

Le poids relatif de ces lieux d'origine est déterminant dans notre étude, dans la mesure où il influence le caractère plutôt rural ou plutôt urbain des populations en présence. Ainsi, les Rifains sont plutôt d'origine rurale (les provinces de Nador et d'Al Hoceima comptent 29% d'habitants seulement en milieu urbain), ceux de la province de Chaouen également (12% d'urbains). À l'opposé ceux qui proviennent des provinces de Tanger, Oujda, Tétouan ou Larache, sont principalement urbains avec des taux de population urbaine respectivement de 74%, 68%, et 57%, ce qui se lit nettement dans leurs modes de vie plus occidentalisés (PLANET CONTRERAS, 1993).

II.3 UN ESPACE MIGRATOIRE GAMBIE EN EMERGENT

La nationalité gambienne a été choisie comme sujet d'étude pour diverses raisons. Nous avons déjà montré l'intérêt que présentait à nos yeux le continent africain comme acteur des tensions contemporaines qui agitent le bassin méditerranéen autour des processus migratoires. En outre, cette nationalité, nous l'avons vu, est globalement représentative des flux sub-sahariens qui s'orientent vers la Catalogne. Elle se caractérise notamment par la forte proportion du flux global qui choisit d'émigrer vers cette région, qui regroupait à elle seule 21% des Gambiens recensés par Eurostat en Europe en 1993, et, en 1995, accueille officiellement 3 800 personnes de cette origine. Cependant, sa migration est encore récente et peu étudiée. Aussi sait-on peu de

choses sur le fonctionnement de cet espace d'émigration secondaire par sa taille⁶⁵ en Afrique, et dont l'importance des flux ne justifie souvent pas leur étude approfondie. Pourtant, nous pensons justement que **ces caractéristiques en font un excellent laboratoire d'analyse des processus migratoires ouest-africains.**

Cet Etat est par ailleurs souvent assimilé à son voisin sénégalais, qui appartient à la même région naturelle et historique, mais duquel il a été séparé arbitrairement par les puissances coloniales,⁶⁶ bien qu'entre 1982 et 1989, ces deux états aient tenté la cohabitation au sein de la Confédération Sénégalienne. Il convient de remarquer qu'il est probable qu'un petit nombre des personnes recensées comme gambiennes en Espagne, ou qui se déclarent comme telles, sont peut-être dans la réalité d'origine sénégalaise. Les frontières entre ces deux Etats sont en effet très poreuses, et certaines localités sont même parfois séparées arbitrairement par la frontière. Certains Sénégalais frontaliers ont choisi ainsi de se procurer plutôt un passeport gambien, plus facile à obtenir étant donné une pression migratoire moindre. Il semblerait cependant que ce phénomène n'ait pas une grande portée, puisque la majorité des personnes enquêtées en Catalogne, par moi-même ou par d'autres auteurs, sont anglophones, et très peu possèdent plus que des rudiments de français. Par ailleurs, les statistiques officielles espagnoles, nous l'avons vu, révèlent une nette disparité de localisations entre les ressortissants gambiens et sénégalais, qui ne s'explique aisément que par le jeu des filières migratoires familiales et villageoises.

Pour comprendre le fonctionnement de ce pôle de départ, nous avons eu la possibilité de nous rendre dans cet état, et notamment dans l'une des principales régions émettrices d'émigrés, dans la haute vallée du fleuve Gambie, à l'intérieur du pays. En outre, les préparatifs de ce voyage nous ont permis d'entendre la description de leur pays par les personnes qui l'avaient quitté, interviewées en Catalogne, dont les propos étaient très différents quand elles ont appris mon voyage.

II.3.1 une population structurée socialement par l'émigration

Une synthèse anthropologique récente portant sur la population gambienne (MARTINEZ VEIGA, 1997) a montré le rôle traditionnellement structurant des mobilités depuis plusieurs siècles dans la société gambienne. « Les phénomènes de base de la stratification sociale et de la hiérarchie entre lignages sont conceptualisés autour de la différence entre les lignages autochtones et les étrangers, bien que ces étrangers résident en Gambie depuis 500 à 600 ans »

⁶⁵ - Avec 11 295 km² c'est l'Etat le moins étendu d'Afrique continentale.

⁶⁶ - La Gambie, contrairement au Sénégal, appartient pendant un siècle et demi à l'empire colonial britannique, dont elle a gardé la langue et un certain nombre d'héritages politico-administratifs qui la distinguent de l'Etat qui l'entoure (cf. SALL, 1991).

(il s'agit des Mandingues qui ont en effet colonisé à cette période la vallée du fleuve Gambie depuis le Mali).

Cette société est en effet principalement hiérarchisée autour des différences ethniques. Cet état comptait 921 000 habitants⁶⁷ en 1992, avec un taux élevé de population rurale de 78,5% et une densité considérable de l'ordre de 102 hab. au km². **La majorité de la population gambienne (40%) appartient à l'ethnie mandingue**, comprise dans le groupe ethnolinguistique malinke-bamabara-susu, originaire du royaume historique de Mandé, empire médiéval du Mali (KAPLAN A., 1991). **Les immigrés que nous avons rencontrés sur notre terrain d'étude appartiennent majoritairement à cette ethnie, nos remarques d'ordre général s'y réfèrent.** Nous ne pouvons en aucun cas les extrapoler à l'ensemble de la population gambienne⁶⁸. En 1983, 95% de la population était musulmane, et 4% chrétienne. Les musulmans sont organisés en confréries soufis⁶⁹ comme au Sénégal, mais leur poids économique et politique est moindre. En outre, dans les familles en majorité mourides avec lesquelles nous avons entretenu des liens tant en Catalogne qu'en Gambie, la cohésion de ces confréries semblait faible. On ne peut exclure pour autant que ces organisations jouent un rôle dans l'orientation des filières migratoires, même si nous avons vu, tant en Espagne qu'en Europe, que les Gambiens et les Sénégalais possédaient chacun leur propre espace migratoire bien différencié.

Au sein de la population mandingue, une tradition ancestrale, « la surga », consiste à envoyer les fils aînés en apprentissage agricole dans des familles d'un autre lignage, dans une autre région, parfois même à l'extérieur de l'actuel Etat. Cette étape doit permettre au jeune de revenir avec la dot nécessaire à son mariage. Ubaldo MARTINEZ VEIGA montre le rôle de cette tradition dans l'organisation actuelle des flux vers la Catalogne. Cet auteur remarque en effet que l'âge moyen des immigrés gambiens est actuellement en Catalogne de 28 ans, soit le plus faible de toutes les nationalités enquêtées. En outre, il note que ces migrants sont ceux qui envoient le moins d'argent à leur famille, de l'ordre de 2 000 Francs en moyenne par an. Cette particularité de l'épargne pour le mariage est en fait commune à de nombreux migrants d'Afrique de l'Ouest, voire du Maghreb, mais prend de l'importance en Gambie du fait d'un fort

⁶⁷ - Source : Atlas universalis.

⁶⁸ - Le deuxième groupe ethnique est celui des Fulas qui constituent 18% de la population et qui se concentrent dans la partie orientale du pays surtout dans le district d'Upper River, mais sont présents également à l'intérieur du pays en noyaux isolés, dans des villages où ils remplissent la fonction de surveillance des troupeaux qui souvent ne leur appartiennent pas. Cette ethnie appartient au groupe peul et pratique l'élevage majoritairement. On trouve également les membres des ethnies Wolofs, Diolas, Soninkés (ou Sarahole) et des minorités de divers groupes, notamment des enclaves de Sereres pêcheurs. En général, chaque groupe ethnique occupe une région précise, sauf dans les villes, mais on trouve également un certain nombre de villages multi-ethniques. Dans les zones urbaines et les régions littorales, le métissage à travers les mariages mixtes est plus important.

⁶⁹ - Les confréries présentes sur le territoire sont la Tijaniya, la Qadriyya et la Muridiyya, cf. Encyclopédie Universalis.

taux de la polygamie qui confère un statut de symbole au mariage. Nous avons d'ailleurs recueilli un témoignage allant dans ce sens :

« Il faut que j'économise pour pouvoir me marier. J'ai plus de trente ans je suis déjà vieux. En Allemagne, je gagnais plus mais j'avais peur d'être expulsé » (entretien personnel en 1995 avec un jeune gambien dont l'épouse est arrivée en Catalogne en 1997)

La faiblesse des remises doit cependant être interprétée avec prudence. Nous ne pouvons émettre que des hypothèses, étant donné l'absence de résultats de notre enquête dans ce domaine. Il apparaît globalement que les capacités d'épargne des immigrés du Tiers Monde résidant actuellement en Catalogne, sont, du fait de l'instabilité économique et juridique, réduites par rapport à ce qu'elles étaient par le passé. Bien que nous n'ayons pas directement au cours de nos entretiens posé de question sur la quantité d'argent que pouvaient envoyer les immigrés gambiens, la préparation de notre voyage a été une occasion de le vérifier. Ainsi, une jeune femme nous a donné pour sa famille ce qu'elle avait réussi à économiser de son salaire à l'insu de son mari et qui correspondait à la somme dérisoire de 40 FF. Par contre A. KAPLAN, (1991) mentionne que certains immigrés lui ont confié jusqu'à 7 000 FF lors de ses voyages. Selon toute vraisemblance il ne s'agit pas là uniquement d'une différence de capacité d'économie entre les hommes et les femmes, mais davantage d'une augmentation de la capacité d'économie en fonction du degré d'installation de l'immigré. En outre, les exemples donnés par cet auteur montrent que c'est parfois la famille de la femme qui bénéficie des remises.

Ubaldo MARTINEZ VEIGA souligne également l'importance structurelle de l'émigration dans chaque famille. En moyenne les Gambiens enquêtés ont treize membres de leur famille qui ont émigré (ce taux est de sept parmi les Marocains et de six parmi les Dominicains). Cette observation a été confirmée par nos enquêtes en Gambie où pratiquement toutes les familles avaient un membre à l'étranger.

Cependant, les transformations des processus migratoires gambiens d'une migration interne vers une migration internationale ne peuvent s'expliquer que par la force des facteurs répulsifs pour les plus jeunes à l'heure actuelle (cf. supra).

II.3.2 La force des facteurs Push

Pour tous ces jeunes, l'image des investissements des immigrés dans la région d'origine constitue un facteur supplémentaire d'attraction vers l'Europe. L'abondance de ces images symboliques dans les régions d'émigration contribue à maintenir toujours présente la volonté d'émigrer.

Dans les familles que nous avons visitées, le premier signe de la présence d'un migrant - actuel ou passé -, est la présence, souvent dans la case du père ou de la mère, ou dans celle du migrant lui-même, de lits à baldaquins et moustiquaire décorés. Dans un deuxième temps, on apprend fréquemment l'existence d'une télévision rapportée d'Europe, qui souvent reste muette car il n'y a pas d'électricité dans le village, et parce que toutes les familles n'ont pas les moyens de s'offrir un groupe électrogène ou simplement une batterie de voiture permettant de la faire fonctionner.

À mi-chemin entre l'investissement symbolique et l'investissement productif se trouve la construction de la « maison solide », c'est à dire en ciment et tôle ondulée (cf. annexe 1). Ces maisons sont toujours de grande dimension, construites en général avec l'idée du retour de toute la famille. L'architecture conserve cependant l'organisation traditionnelle du cadre de vie, autour d'une concession fermée, et il est fréquent que ces concessions comprennent simultanément des « maisons solides » (généralement réservées aux hommes) et des cases traditionnelles en torchis. A l'intérieur du pays, ce type de construction, qui étonnamment ne sont pas réalisées par les migrants ou leur famille eux-mêmes, ont un coût global d'environ 30 000 FF, qui s'élève à 50 000 ou 60 000 FF dans les zones urbaines. Nous avons rencontré un autre type d'investissement, de type rentier, qui consiste à la construction d'une concession en milieu urbain, dont une partie est destinée à la location d'unités familiales, qui rapportent chacune environ 200 FF par mois, ou qui peuvent être prêtées à des membres de la famille.

Citons encore l'exemple d'un père de famille, que nous avons rencontré, qui a travaillé pendant une dizaine d'années dans une fonderie du Maresme en Catalogne, et qui après une année de chômage est rentré en Gambie en 1990. Son investissement de retour a consisté dans l'achat d'une voiture qui est devenue son instrument de travail comme taxi dans la région touristique occidentale, ce qui lui permet de maintenir un très bon niveau de vie. Cette même personne a envoyé l'un de ses enfants suivre une formation d'informatique en Grande-Bretagne. Une autre personne rencontrée a réalisé un petit investissement dans trois chargeurs de batteries de voitures, très bon marché en Europe mais introuvables en Gambie, qui lui permettent de tenir un petit atelier de chargement de batteries qui fait vivre plusieurs personnes.

Nous n'avons malheureusement pas eu le temps d'approfondir notre enquête à ce sujet, mais il est évident que, même à l'échelle d'une migration aussi récente que celle des Gambiens, la durée nécessaire à l'investissement dans le pays d'origine s'allonge d'année en année, reflétant les difficultés économiques actuelles des immigrés en Europe que nous analyserons dans la troisième partie de notre travail. En Catalogne, nous n'avons pas eu connaissance d'actions de développement collectif, comme celles que pratiquent notamment la communauté Soninké de France. Un seul exemple de ce type d'actions, géré par l'association

GRAMC⁷⁰ dans la province de Gérone, met en relation les groupes sénégalais de cette province avec les régions du sud du Sénégal et de la Gambie⁷¹.

Par ailleurs les investissements individuels productifs que nous venons de mentionner sont surtout le fait de personnes qui ont migré seules, et souvent pour une courte durée. Avec l'installation durable des familles qui se développe actuellement en Catalogne, ils risquent d'évoluer considérablement et peut-être de disparaître. **Ces images de réussite ne peuvent à court terme que participer au développement des flux, comme cela a été observé dans de nombreux Etats d'émigration ancienne, au Maroc ou au Portugal (POINARD, 1991 ; SIMON, 1990). Les facteurs « pull » sont en effet nombreux dans cet Etat.**

Les statistiques démographiques apparaissent comme un bon indicateur du niveau de développement de cet état. Pour la période 1990-1995, le taux de natalité était de 45‰, et celui de mortalité de 19,5‰, les moyennes mondiales étant de 26,4 et 9,2‰. Durant cette même période, l'espérance de vie des hommes était de 43 ans et celle des femmes de 46 ans. Par ailleurs, 91% de la population est considérée comme n'ayant reçu aucune instruction scolaire, et seulement 6% ont reçu une éducation primaire. Au niveau alimentaire, seulement 6% des apports caloriques quotidiens sont couverts par des produits d'origine animale, et le niveau d'alimentation est équivalent à 99% du niveau minimal recommandé par la FAO. Ces quelques indicateurs nous paraissent assez explicites du niveau de pauvreté de ce pays, et permettent de comprendre aisément les principales causes de l'émigration de cette population⁷². Même si, nous le verrons, le niveau de vie des immigrés gambiens en Catalogne est largement inférieur à la moyenne européenne, ce qui incite souvent à dresser un tableau misérabiliste de leur situation, il faut bien comprendre que, pour les jeunes gambiens, même dans ces conditions, l'espoir de pouvoir élever ses enfants dans un confort matériel largement au-dessus de celui de son pays, est une motivation suffisante pour tenter l'aventure migratoire.

Dans ce contexte économique dépendant, la situation des jeunes, et surtout de ceux qui ont voulu chercher fortune dans les villes est critique. L'importance de l'analphabétisme fait que beaucoup de postes de responsabilité (instituteurs, gérants d'hôtels ou de grands commerces) soient confiés à des immigrés sénégalais ou ghanéens. Pour tous les jeunes gambiens, la « débrouille » en milieu urbain est le seul moyen de gagner de l'argent : rabatteurs pour touristes pour les structures hôtelières, guides informels, artisans d'art africain pour touristes, sont autant de petits métiers qui seuls permettent de faire survivre leurs familles.

⁷⁰ - Le Grup de Recerca Amb Minories etnicas

⁷¹ - Dans un quartier de Kolda, une association de jeunes a reçu le soutien de cette association pour monter une ferme de 4 hectares. À Kunkane, le GRAMC a participé à la recherche de financements européens en collaboration avec la ville de Gérone pour construire un lycée, au sein duquel ont été établis des échanges avec des lycéens catalans. Un projet mixte sur la frontière sénégalaise concerne la construction d'un barrage qui permettrait de cultiver toute l'année.

⁷² - Pour plus d'informations sur le niveau actuel de développement en Gambie, consulter l'annexe 1.

Pour la majorité des jeunes que nous avons rencontrés, l'émigration vers l'Europe paraît la seule opportunité d'atteindre le niveau de vie qu'ils souhaitent, et d'envisager de créer leur propre activité qui leur permettra de maintenir une famille. Bien que la population connaisse de plus en plus les difficultés de la migration européenne, et qu'elle reconnaisse son coût de plus en plus élevé, cette aventure est inscrite dans la mentalité comme une nécessité, une seule issue possible, qui réapparaît dans toutes les discussions.

II.4 LE ROLE DES FILIERES MIGRATOIRES DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE D'IMMIGRATION CATALAN

Les facteurs répulsifs dans les sociétés d'émigration sont le principal moteur des processus migratoires. Mais cette relation n'est pas automatique, et de nombreux éléments sont déterminants dans l'organisation d'un flux migratoire représentatif. La déclaration apocalyptique du président sénégalais ABOU DIOUF en 1992⁷³, se basant uniquement sur les différentiels économiques, faisait abstraction de tous les autres éléments qui interviennent dans la migration : réseaux sociaux, liens affectifs, traditions culturelles, diffusion de l'information. **Les stratégies migratoires conçues comme des initiatives individuelles, familiales ou communautaires, sont une variable déterminante dans l'organisation des flux.** Dans notre étude, certains éléments de contexte viennent influencer considérablement les options stratégiques, qui peuvent ainsi provoquer des évolutions diverses des mouvements. Il convient donc d'expliquer les différents comportements en présence, et d'essayer de dégager les évolutions possibles dans ce domaine.

L'importance du facteur ethnique dans la constitution des pôles migratoires à travers des filières précises a été démontrée par maintes enquêtes. L'immigration est généralement conçue comme devant préserver les solidarités villageoises existantes à travers l'installation dans les mêmes lieux. Ces filières s'organisent de manière totalement spontanée, à travers des réseaux de relations plus ou moins poussées, pouvant aller de la simple communication d'information à l'aide financière et à l'organisation collective d'une migration. Leur fonction est en quelque sorte de permettre la mise en place de réseaux d'entraide, plus difficilement mobilisables dans le cas d'une migration dispersée. Par ailleurs, le rôle déterminant des structures familiales dans l'organisation des filières migratoires a été maintes fois souligné, notamment dans ses dynamiques de « migration en chaîne ». C'est d'abord un des membres d'une famille qui tente une migration vers un pôle donné, et selon les conditions de son installation, à plus ou moins long terme, d'autres membres de sa famille ou de ses réseaux amicaux viennent le rejoindre, profitant de son expérience et de son aide matérielle (logement, recherche d'emploi, apprentissage de

⁷³ - Cette année là le président sénégalais a déclaré "Vous risquez d'être envahis demain par une multitude d'Africains qui, poussés par la misère, déferleront en vagues sur les pays du Nord. Et vous aurez beau faire des législations contre l'immigration, vous ne pourrez pas arrêter ce flot car on n'arrête pas la mer avec les bras" (El Pais semanal, octobre 1992).

la langue, guide dans les démarches administratives...) pour affronter les difficultés d'adaptation à un nouveau contexte national.

Ces filières basées sur le fonctionnement de réseaux de solidarité plus ou moins originaux contribuent, tout autant que les politiques migratoires volontaristes, à l'orientation des flux. « Du fait de la priorité donnée au regroupement familial par les démocraties industrielles, les chaînes migratoires sont maintenant pour elles la caractéristique des mouvements à long terme, permettant aux migrants eux-mêmes d'être des acteurs importants du maintien et de l'accroissement des flux migratoires et des liens du système » (KRITZ, LIM, & ZLOTNICK, 1992).

II.4.1 Modes de fonctionnement

F. CANDEL, chroniqueur de l'immigration espagnole en Catalogne, expliquait déjà dans les années soixante le fonctionnement des filières migratoires, connues dans la culture populaire sous le nom de "*la llamada*" - l'appel - que les immigrés lançaient aux membres de leurs familles et à leurs amis restés au pays. Les filières migratoires sont basées sur la puissance des réseaux de solidarité, souvent bien plus importants dans les pays moins développés et dans les sociétés rurales que dans nos sociétés occidentales. Ce même auteur note la force de ces solidarités qu'il appelle « *paisanaje* » (littéralement, *compatriotage*), ensemble de relations qui fait que « des gens qui dans leur terre ne se saluent même pas, quand ils se retrouvent hors de chez eux, s'aident héroïquement » (CANDEL, 1964), ce qui équivaut à ce que les chercheurs contemporains qualifient de « réseaux communautaires ».

La culture africaine est connue pour l'importance de ces réseaux dans l'organisation sociale, et fournit les exemples les plus variés. **Plusieurs types de solidarité sont en fait mobilisés par la migration africaine.** Le principal est universel, mais implique plus de relations en Afrique, et s'organise **autour de la famille étendue.** Celle-ci est le centre de stratégies migratoires clairement définies où l'individu ne migre pas pour améliorer son propre sort, mais souvent pour remplir sa fonction dans le système familial et procurer des revenus à l'ensemble de ses membres. Une des tâches de l'immigré marocain est par exemple d'économiser la somme nécessaire à la migration d'autres membres de la famille afin de développer les ressources familiales. Dans le cas des immigrés gambiens, cette fonction se traduit par le besoin d'acquérir une indépendance et d'agrandir le capital familial.

Le second type de solidarité est communautaire et basé sur les relations villageoises traditionnelles. Dans l'un des villages du Maresme où nous avons travaillé, tous les immigrés gambiens, à l'exception d'une famille et d'un jeune célibataire, viennent du même village de

l'est de la Gambie⁷⁴. En l'occurrence, dans le village catalan que nous avons étudié, il s'est avéré que cette solidarité est également ethnique puisque tous les Gambiens appartiennent à l'ethnie Mandingue. Cependant, on entend souvent par le terme solidarité ethnique celle qui s'exerce entre les membres d'une même nationalité. Celle-ci est également présente sur notre terrain d'étude, non seulement à travers les liens qu'ont tissé dans les processus d'installation, et notamment dans la création d'associations, les différentes communautés gambiennes, mais aussi dans l'inclusion dans les fonctionnements communautaires des immigrés qui ne sont pas originaires du même village ni de la même ethnie. En outre, **une fois en terre d'immigration, ces solidarités s'élargissent également aux immigrés sénégalais**, qui bénéficient des mêmes réseaux relationnels. Sylvie BREDELOUP (1992) a également remarqué le rôle des réseaux que constituent les groupes d'un même âge (Fedde au Sénégal, Kafos en Gambie) dans l'organisation de la migration des "gens du fleuve Sénégal". Les confréries soufis qui organisent les musulmans, tant en Gambie qu'au Sénégal, créent peut-être un réseau de solidarité complémentaire entre ces deux Etats, mais nous n'avons pu vérifier cette hypothèse.

Ces différents réseaux sont la base de l'organisation spatiale de l'immigration. Comme le souligne Mohamet TIMERA (1996), "ces différentes dynamiques alimentent des appartenances plurielles formelles - cadre associatif - et informelles - réseaux sociaux -, qui se cumulent sans s'exclure". Lors de notre enquête, lorsque nous avons demandé à un jeune célibataire, qui réside sur notre terrain d'étude mais ne connaissait avant d'arriver aucun des membres de cette communauté, comment il était arrivé ici, il nous a répondu :

"En arrivant à Barcelone, je me suis promené à la recherche des quartiers où se trouvaient les immigrés africains. Comme je n'en voyais pas, j'ai demandé à un taxi de m'y conduire et il m'a emmené à T., où j'ai rencontré des familles gambiennes qui m'ont accueilli" (entretien personnel, 1996).

II.4.2 Les filières migratoires vers la Catalogne

Nous avons nous-mêmes mené une enquête directe concernant les filières migratoires qui organisaient les flux en provenance de l'Afrique, dans le cas du village du Maresme où nous avons travaillé. Divers auteurs ont également réalisé ce type d'analyse. A KAPLAN mentionne celle de Santa Coloma de Farners avec les villes de Basse Santa Su en Gambie et de Doubirou au Sénégal. M. LAZAAR (1996) montre que 56% des émigrés d'un canton rural du Rif marocain qu'il a enquêtés, ont au moins un membre de leur famille en Espagne. Autre exemple, 70% des

⁷⁴ - Nous avons volontairement tenu sous silence le toponyme du village qui n'apporterait rien à notre étude, mais désignerait très clairement une population restreinte, dont l'accueil remarquable nous oblige à certaines considérations éthiques.

Mauritaniens en Catalogne résident dans la comarque du Maresme, et 20% d'entre eux viennent du même village en Mauritanie (A. RAMIREZ, 1993)

Il convient de signaler en outre le rôle des filières migratoires anciennes, qui parfois ne fonctionnent plus depuis longtemps mais qui peuvent être réactivées au gré de l'évolution du contexte familial ou économique. Dans le cas de la Catalogne, et de l'Espagne en général, il n'est pas rare d'observer que les immigrés originaires de certains états de l'Amérique du Sud, et notamment d'Argentine, ont en fait un ancêtre qui était d'origine catalane ou espagnole. Même si les liens au sein des filières migratoires créées par les Catalans émigrés en Argentine, sont parfois ténus, ils permettent à la personne qui émigre de trouver un soutien moral ou financier à son arrivée. Il se peut qu'à ce moment-là, la filière redevienne complètement active si le nouvel arrivé accueille lui-même par la suite des membres de ses réseaux de solidarité, et les espaces catalans et argentins se trouvent à nouveau réunis. Mais ces filières "héritées" peuvent n'être réactivées que ponctuellement comme ce fut le cas durant la guerre d'Espagne, où de nombreux Catalans trouvèrent refuge en Argentine, où des membres de leurs familles étaient partis autrefois.

On assiste également à des interrelations entre les différentes filières. Ainsi, à travers l'exploitation du fichier d'anthropologie de Tarragone⁷⁵, nous avons remarqué qu'une partie des immigrés du sud de l'Espagne qui se sont installés dans cette région, avaient souvent, avant de tenter une migration vers la Catalogne, connu un séjour plus ou moins long au Maroc, souvent à la suite d'un service militaire effectué dans cet Etat. Il est probable qu'ils aient gardé des contacts avec des personnes résidant au Maroc, et qu'ils leurs aient fait connaître les opportunités économiques qu'offrait l'Andalousie, et surtout la Catalogne.

De la même manière il n'est pas impossible d'imaginer, même si cela reste à l'heure actuelle une hypothèse non vérifiée, que les Espagnols émigrés en France, en Allemagne ou en Belgique aient eu un rôle dans l'arrivée des Marocains. Les Espagnols, majoritairement Andalous et Galiciens, gardaient d'importants contacts avec la Catalogne, notamment à travers les réseaux familiaux et relationnels qui animent leur espace migratoire.

"On me disait déjà en Allemagne, que Barcelone était ce qui ressemble le plus à l'Allemagne, que c'était un lieu plus européen, plus avancé que nous" (BOTEY, 1986/214)

Il est probable que ces émigrés espagnols aient participé à la publicité sur cet espace où beaucoup d'entre eux ont fini par réémigrer. En outre, nous avons remarqué dans le premier chapitre que la Belgique et les Pays-Bas étaient les lieux privilégiés par l'émigration catalane, ces mêmes régions étant elles-mêmes des centres importants de l'espace migratoire marocain, fréquemment cités dans les déplacements des personnes enquêtées de cette nationalité.

⁷⁵ - Cf. Préambule méthodologique.

Cependant, **une des nouveautés qui se dégage de notre terrain d'étude tient dans l'élargissement des filières migratoires, nouvel aspect de la mondialisation des processus migratoires**, repérable à travers le fonctionnement des réseaux sociaux transnationaux.

II.4.3 Les interconnexions avec les pôles migratoires européens

Nous avons été frappée, dès notre première approche de terrain, par la forte mobilité des Africains à l'extérieur des frontières espagnoles. Si dans la période de clandestinité ce type de mobilité est la plupart du temps exclu, de peur de perdre toute possibilité de prolonger le projet migratoire, dès que les papiers sont en règle, pour courte que soit la durée de cette mobilité, le moindre week-end de congé est prétexte à un voyage de plus ou moins longue envergure. Il est étonnant que le manque de moyens financiers ne soit pas un obstacle à ce moment-là. En outre il est vraisemblable qu'une partie de ces courts séjours soit financée par les autres membres du groupe, puisqu'en général ces voyages sont prétexte à l'acquisition de nombreux biens de consommation. Ainsi, nous avons pu constater comment un pont de deux jours fériés était mis à profit par un jeune Gambien pour rapporter en Espagne une multitude de cassettes vidéos et audios ainsi que des objets d'artisanat africain, qu'il se procure sur la place parisienne, mieux approvisionnée, et où ses amis ou parents, l'orientent rapidement vers les bonnes adresses. De la même manière, les sacs de riz "africain" de 20 kg font l'objet d'une stricte gestion, car ils sont également le fruit de ces voyages, réalisés soit par des membres du ménage en Espagne, soit par des membres des réseaux familiaux ou villageois installés dans d'autres Etats européens et qui se déplacent également fréquemment. **Ces nombreux déplacements au sein de l'espace migratoire de chaque groupe ne sont en fait qu'un aspect visible d'un fonctionnement innovant des filières migratoires.**

L'enquête réalisée par l'Institut d'Etudes Métropolitaines (DOMINGO, 1996) a révélé qu'un certain nombre de projets migratoires étaient soutenus financièrement par des membres de la famille résidant déjà dans un Etat européen, chose banale dans la migration contemporaine, **mais l'originalité à l'heure actuelle est surtout que le groupe familial soutient des projets d'installation dans des Etats autres que le leur, les réseaux fonctionnant donc en dépassant les cadres frontaliers européens.** Nous avons décelé également plusieurs traces de ces fonctionnements en Gambie. Nous avons rencontré des familles d'émigrés dont le savoir-faire migratoire, articulé autour du fonctionnement des filières, reposait sur un espace transnational. La situation fréquente est d'avoir plusieurs groupes familiaux dans différents pays européens : un frère en Allemagne, un en Grande-Bretagne et un en Espagne ou, dans une autre famille, un pôle en Suisse, l'autre en Espagne etc. A. KAPLAN (1991) mentionne le cas d'une famille de Bakau, qui comprend quatre hommes émigrés ayant constitué une famille en Catalogne, une en Allemagne, une aux Etats Unis, et une en Suède.

Ce fonctionnement permet, grâce à une migration en chaîne de développer de nouveaux pôles d'accueil dans un espace d'immigration -l'Europe- de plus en plus inaccessible. Quand une famille relativement installée dans un état voit les possibilités d'emploi s'épuiser, elle envoie un membre prospecter d'autres territoires. Cette dynamique est également lisible à travers les itinéraires migratoires quand on sait qu'une grande partie des migrants (17% parmi les Africains, GOZALVEZ PEREZ, 1996) effectuent un séjour dans un autre Etat européen avant de s'établir dans celui de leur choix.

Comme dans les parcours estivaux des Marocains, ce type de déplacement s'effectue la plupart du temps par le moyen de transport meilleur marché, l'autobus. Il est étonnant de réaliser quelle est la géographie confuse de l'Europe pour ces "gens du voyage" qui se repèrent de capitale en capitale où ils ont des connaissances, sans vraiment connaître les chemins qui les unissent. En essayant d'expliquer à l'un de ces jeunes où se trouvait Poitiers par rapport à ses itinéraires, nous avons renoncé, comprenant qu'il n'y avait pas dans son esprit de représentation géographique des routes utilisées, **mais un savoir-faire de l'utilisation des moyens de communication modernes qui ne nécessite pas une situation géographique préalable, mais qui se repère sur les lignes existantes, sur les tarifs pratiqués, sur les temps de parcours et surtout sur les localisations des grandes métropoles qui polarisent l'immigration.**

Paradoxalement, il faut noter que notre séjour en Gambie nous a permis de déceler que les politiques de lutte contre l'immigration, cumulées aux nombreuses difficultés des immigrés résidant dans les Etats européens, entravent chaque jour davantage les réseaux d'entraide familiale. Ainsi, y compris dans les familles où plusieurs membres sont en Europe, les candidats à l'émigration que nous avons rencontrés ont peu d'espoir de trouver une aide financière auprès de leur famille, qui apparemment tire un profit de plus en plus réduit de la migration.

II.4.4 Les itinéraires migratoires

En parallèle à cette évolution des filières, les parcours migratoires se complexifient et se densifient. Si les migrants andalous des années 1950-1960, n'arrivaient pas forcément directement à Barcelone, moins de 10%, selon différents auteurs, avaient auparavant réalisé une migration à l'étranger (SOLE, 1981). Certaines familles installées à Barcelone ont cependant, à un moment donné, notamment durant la période de crise des années cinquante, envoyé un ou plusieurs membres tenter leur chance en Europe. Cependant, dans la majorité des cas, c'est la migration directe et unique qui a prédominé.

Dans le cas des immigrés récents africains, nous disposons pour aborder ce sujet des données de plusieurs enquêtes récentes, réalisées par diverses équipes de chercheurs et par nous-mêmes. **Il convient cependant d'être très méfiants quand à ces informations, trop souvent parcellaires, recensées de manières diverses,** et donc malheureusement trop souvent

contradictoires. Par ailleurs, **notre méfiance est accrue par la perception de ce type de problématique de recherche, qui pour les immigrés a un lien direct avec les moyens de contrôle et de restriction de l'immigration par les Etats européens.** Cette méfiance s'est notamment manifestée lorsque nous avons tenté de réaliser une enquête à ce sujet, dans la micro-communauté gambienne avec laquelle nous avons travaillé et qui pourtant m'a traitée avec une relation d'extrême confiance. A cette occasion, la quasi totalité des réponses à la question « Quel trajet avez-vous emprunté pour vous rendre dans ce village? » était qu'ils étaient passés par Bruxelles, puis Barcelone directement en liaison aérienne. Or, nous avions au préalable discuté au cours de nos entretiens informels avec bon nombre d'enquêtés, qui nous ont révélé la complexité des cheminements géographiques qu'ils empruntaient⁷⁶. Seule une personne nous a parlé par exemple du trajet passant par le Nigeria, qui pourtant en Gambie nous a été indiqué comme un passage fréquemment emprunté.

Il est dans ce domaine nécessaire de faire la différence entre les itinéraires complexes liés au besoin de détourner le contrôle frontalier et ceux liés à la recherche du meilleur espace d'immigration. Les itinéraires par plusieurs Etats du continent africain et par Gibraltar sont souvent dissimulés, et nous avons repéré également des itinéraires dans plusieurs Etats européens (pour les Gambiens surtout la Grande-Bretagne et l'Allemagne), qui apparaissent comme des tests, des avantages comparatifs des divers espaces, mais qui n'ont pas été exprimés lors de l'enquête directe.

En 1995, une enquête a traité ce thème concernant la population marocaine et sénégalaise du littoral méditerranéen de Gérone à Almería (GOZALVEZ PEREZ, 1996 et 1995). D'après ses résultats, 17% des immigrés africains ont d'abord séjourné, la plupart du temps illégalement, dans un autre Etat européen, qu'ils ont abandonné à cause de la difficulté d'y trouver du travail, ou à cause de leurs difficultés d'intégration. **Pourtant, 75% d'entre eux se sont dirigés directement vers l'Espagne, ce qui montre l'importance de cet Etat comme lieu d'entrée vers l'Europe, ou comme pôle d'accueil désormais privilégié par les nouveaux courants migratoires.** Les 8% restants ont d'abord eu une expérience migratoire dans un Etat de leur aire géographique, étape souvent nécessaire pour les Africains les plus pauvres et les plus éloignés de l'Europe, qui ont une longue distance à parcourir, souvent à pied et qui doivent souvent payer un prix exorbitant aux trafiquants de toute sorte. Ainsi, l'hebdomadaire *El Pais Semanal* (octobre 1992) rapporte qu'une de ses enquêtes a montré que pour venir en Europe depuis le Zaïre, il fallait disposer d'une somme d'environ 3 000 FF pour traverser le continent à pied et en autocar, alors que le salaire mensuel s'élève à environ 500 FF. La simple traversée du détroit en

⁷⁶ - Cette travestissement de la réalité au cours des réponses à une enquête directe a été une des raisons de notre renoncement à cette méthode.

« patera » est actuellement évaluée par ce même quotidien qui enquête régulièrement sur le sujet à 5 000 FF⁷⁷.

Dans ces conditions il est évident qu'il faut disposer d'un important capital financier initial pour émigrer vers l'Europe. Dans le cas de la migration gambienne, où les possibilités d'entraide financière des personnes déjà à l'étranger sont de plus en plus limitées, nous avons pu observer le poids des migrations internes et des migrations inter-africaines dans la préparation du processus migratoire vers l'Europe. Ainsi, nous avons remarqué de nombreux cas de personnes ayant d'abord connu une étape de migration préalable souvent en Libye, au Sénégal ou en Guinée Conakry, certaines d'ailleurs n'ayant pu par la suite économiser suffisamment pour entreprendre le voyage vers l'Europe. Un de nos interlocuteurs nous a décrit la difficulté croissante à financer un voyage vers l'Europe :

« Autrefois, dans les années soixante-dix /quatre-vingt, il fallait vendre au moins 10 à 20 vaches, ou travailler en Libye pendant un ou deux ans ; ensuite c'était 40 vaches et maintenant cela ne suffit plus. Aujourd'hui si on n'a pas de vaches et pas d'amis en Europe qui puissent vous prêter le prix du billet, il faut au moins quatre années de travail ou de commerce dans les pays africains pour payer un voyage » (un candidat au départ en Gambie, déc. 1996).

D'autres personnes ont connu plusieurs étapes migratoires intermédiaires en Gambie, articulées autour du commerce, avec une progression vers les plus grandes villes avant d'amasser après quatre à cinq années le capital nécessaire.

D'autres auteurs ont abordé la question des itinéraires migratoires à travers l'analyse des lieux de dernière résidence recensés lors de la régularisation en 1991 (PLANET CONTRERAS, 1993). Ces données, qui reflètent l'itinéraire suivi par les Marocains les plus récemment arrivés, soulignent l'importante proportion d'entre eux, 65%, qui ont émigré directement vers leur lieu de résidence actuel en Espagne. À peine 2% sont passés par une étape préalable dans un autre Etat étranger, et 16% avaient pratiqué une migration interne au Maroc avant de venir en Espagne. En outre, 13% ont pratiqué une migration intérieure en Espagne, cette dernière mobilité étant, nous le verrons, du fait de la difficulté à trouver un emploi, une constante de la migration africaine qui se déplace souvent pour suivre les lieux de récolte agricole.

En ce qui concerne les itinéraires de transit temporaire au sein du champ migratoire, il est intéressant de noter qu'ils ne sont pas uniquement orientés par les différences de coût financier ou par l'action des politiques migratoires européennes. Ainsi, les immigrés gambiens qui résident en Catalogne, quand ils doivent se rendre dans leur pays, préfèrent s'embarquer directement à l'aéroport de Barcelone, pour Banjul, alors que le coût de ce trajet est trois fois supérieur à celui qui passe par un trajet en bus Barcelone-Paris, un trajet aérien, Paris-Dakar, et un trajet en taxi-

⁷⁷ - El país, 30-03-97.

brousse Dakar-Banjul, ce dernier présentant pour eux le handicap de la douane sénégalaise où ils disent être constamment molestés et injustement taxés lorsqu'ils rapportent des cadeaux à leurs familles. Certains ont trouvé des compagnies aériennes qui leur permettent d'économiser un peu en passant par Bruxelles, mais nous n'avons rencontré personne qui utilise l'itinéraire passant par le Sénégal.

Etant donné la complexité croissante des itinéraires migratoires et des processus d'émigration, il est évident que seule une minorité de candidats, au départ les mieux informés des réalités occidentales, les plus qualifiés professionnellement, les plus téméraires aussi, et ceux qui disposent d'une marge financière suffisante, voient aboutir leur projet migratoire.

La pression migratoire encore forte dans les pays du Tiers Monde et en Afrique notamment semble loin de se réduire. Malgré le durcissement des politiques, les nouveaux mécanismes qui se dessinent dans les stratégies migratoires semblent développer d'excellents moyens de contournement. Les différentes analyses témoignent toutes de la nette visibilité des filières migratoires vers l'Espagne et vers la Catalogne à l'heure actuelle. Si leur naissance peut être assimilée à la fonction première de tremplin migratoire de la Catalogne, il est évident que cette région est désormais une destination migratoire à part entière.

Filières migratoires et itinéraires semblent constituer des acteurs clé actuellement dans la réorientation des flux migratoires en Europe. On notera que leur complexification contourne les obstacles géographiques et juridiques, rendant de plus en plus obsolète le qualificatif de « portes de l'Europe » pour les pays de la rive nord de la Méditerranée. Leur approche est cependant difficile et nécessiterait la mise en oeuvre de méthodologies d'analyse de réseaux sociaux pointues, (cf. CESARI, 1996) pour accéder à une évaluation quantitative.

Ces outils semblent d'autant plus indispensables que la connaissance des filières existantes est, selon de nombreux intervenants dans les domaines de l'intégration des immigrés, un outil de développement de relations interculturelles. Plusieurs responsables associatifs que nous avons rencontrés souhaitent développer des relations entre les deux extrémités des filières, puisque la proximité créée par le lien migratoire, vecteur de connaissance mutuelle, permet de développer de nouvelles solidarités, notamment en matière d'aide au développement, créatrices de lien social.

Ces associations estiment qu'il y a là un moyen de favoriser l'intégration en lui associant des notions d'échange, indispensables à leurs yeux, surtout dans le contexte espagnol de soutien caritatif qui provoque souvent des attitudes de dépendance passive de la part des immigrés.

CONCLUSION DU CHAPITRE 6

Nous tenons tout d'abord à souligner ici la richesse humaine qui se dégage de l'enquête menée auprès de la population gambienne dans son pays et en Catalogne. Outre ses apports personnels, il nous semble, à posteriori, qu'aucune approche scientifique des populations migrantes ne peut être complète sans une connaissance profonde du « vécu » des processus migratoires. En ce sens, l'enquête menée en Gambie, pour modeste qu'elle ait été, s'est avérée exemplaire, et nous a permis de comprendre de nombreuses caractéristiques des pratiques spatiales et des modalités d'intégration des immigrés africains en Catalogne.

Seule cette observation approfondie pouvait nous permettre de comprendre l'originalité des nouveaux flux migratoires. Si dans la première moitié de ce siècle leur dynamique, gérée par l'évolution des facteurs "push et pull", par des politiques de contrôle des flux et par des filières relativement simples était déjà complexe, elle semble tout de même facile à évaluer au regard de la complexification qui s'est produite au cours des trente dernières années. Motivations, filières et itinéraires se sont mondialisés, ou tout du moins internationalisés à l'échelle européenne et méditerranéenne.

L'espace européen de chaque groupe migrant prend une importance croissante du fait de l'organisation complexe des filières et des réseaux de migrants transnationaux. Ce sont eux désormais qui organisent la migration dans cet espace, la Catalogne devenant en ce sens un sous-ensemble du système migratoire de l'Union Européenne, décrit par Gildas SIMON (1995).

Parmi les migrants africains, si les processus migratoires ont changé, les motivations restent les mêmes. La pauvreté et l'absence d'espoir en l'avenir sont, malgré des rythmes de développement divers, encore à l'origine de l'essentiel des mobilités. En termes de prospective, l'analyse des espaces de départ et celle de l'évolution des flux, montre que les capacités de retenir la population, pour les Etats africains notamment, ne semble pas s'améliorer, ce qui laisse présager encore une augmentation, à un rythme modéré mais régulier. On peut en outre aujourd'hui affirmer, au regard de l'augmentation du regroupement familial, que l'immigration étrangère et surtout africaine est en voie de sédentarisation.

Les mouvements migratoires contemporains, notamment ceux qui touchent la Catalogne, sont encore peu consolidés, l'analyse des flux africains montre par exemple une croissance récente rapide. Les politiques restrictives vont-elles par exemple se durcir

davantage ? La pression migratoire du Tiers Monde risque-t-elle d'être facilitée par la mondialisation des échanges ? Ou bien encore, la situation difficile des migrants en Europe va-t-elle stimuler de nouvelles orientations des flux du Tiers Monde, à la faveur du développement des migrations sud/sud déjà en plein essor ?

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Cette dernière partie de notre travail a montré la complexité des processus migratoires contemporains. La mondialisation des espaces de départ et d'arrivée, la recomposition des itinéraires et une organisation croissante des filières migratoires sont les principaux caractères de cette nouvelle donne migratoire. Le rythme d'augmentation des flux s'accélère et rien dans la situation des principaux pays de départ ne laisse présager leur ralentissement. La Catalogne, par ses caractéristiques économiques mais aussi par sa position géographique de carrefour, a joué un rôle primordial dans ces recompositions. La métropole barcelonaise a offert un large éventail d'opportunités susceptibles d'attirer des migrants d'origines diverses et aux motivations variées. C'est dans leur diversité que dans une troisième partie nous étudierons les implications de l'installation de ces migrants sur le territoire métropolitain, bien « qu'il ne soit pas aisé d'embrasser dans un même mouvement [ces fourmis de l'Europe] pauvres et riches, nomades et sédentaires, sud et nord » (TARRIUS, 1992).

Certains, comme les Africains que nous avons rencontré sur notre terrain d'étude, correspondent au profil des migrants économiques qui se sont rendus en France par exemple dans les décennies soixante et soixante-dix. Cependant, ils se distinguent de leurs prédécesseurs par des pratiques spatiales et sociales complexes et surtout transnationales.

D'autres types de « migrants » apparaissent. Pour beaucoup, notamment parmi ceux du Tiers Monde, l'instabilité du statut juridique est un point commun. Les « sans-papiers » constituent désormais, comme en France, un groupe non négligeable, malgré les multiples opérations de régularisation. D'autres nationalités, Latino-américains, Chinois, Indiens ou Pakistanais par exemple, tentent leur chance dans la métropole, mais leur profil est plus difficile à cerner, leur nombre étant plus réduit et leur diversité extrême. L'émergence de ces groupes rapproche la métropole catalane des grandes capitales européennes où ils sont installés de longue date. La migration féminine a également pris une ampleur considérable. Si ce phénomène était déjà connu dans la migration andalouse, il s'est développé avec les filières migratoires des femmes philippines d'abord, puis dominicaines et marocaines dans une moindre mesure.

Enfin, les « élites professionnelles circulantes », ces cadres supérieurs, ces commerciaux ou ces prestataires de services "free lance" sont un type en plein développement. Ils sont d'Europe communautaire, du Japon ou d'Amérique du Nord, ils sont riches, mobiles, et la plupart du temps n'envisagent pas de se sédentariser en Catalogne. D'autres « migrants riches », les retraités européens, sont surtout visibles dans les séries statistiques, participant peu directement

à la vie de la métropole. Ils n'en créent pas moins un stimulant économique pour l'essor métropolitain.

En comparaison de l'homogénéité culturelle et professionnelle de l'immigration interne, l'immigration étrangère est donc d'une analyse complexe. Il est certain que les modes de territorialité de chaque nationalité diffèrent ainsi que les caractéristiques de leur insertion dans la société métropolitaine.

Ces populations diverses, chacune à leur manière, contribuent à la construction de la métropole. Mais si le rôle des migrants internes, groupe relativement homogène culturellement et surtout dans sa fonction économique, comme renfort constant de la capitale catalane est évident, la complexité actuelle des flux migratoires brouille la lecture de leurs implications dans la métropolisation. Cette perte de lisibilité pose d'inévitables questions liées à l'articulation des réseaux et aux pratiques spatiales internationales des migrants avec les logiques actuelles de croissance métropolitaine dans la perspective de la mondialisation.

TROISIEME PARTIE : LA PLACE DES NOUVEAUX IMMIGRES DANS LA METROPOLE BARCELONAISE

Chapitre 7 : De l'ouvrier andalou au travailleur
africain : la redéfinition du travail immigré

Chapitre 8 : Insertion des migrants étrangers et
logiques spatiales à Barcelone

Chapitre 9 : Quelle gestion catalane de
l'immigration ?

TROISIEME PARTIE : LA PLACE DES NOUVEAUX IMMIGRES DANS LA METROPOLE BARCELONAISE

Parallèlement aux recompositions migratoires, Barcelone connaît des processus complexes de métropolisation qui la situent au rang des métropoles modernes. Mais, comme dans l'ensemble de villes de cette taille, « l'organisation interne de son aire métropolitaine, liée au desserrement des appareils productifs, à l'inéluctable diffusion des constructions dans les périphéries éloignées, devient un enjeu de la compétition économique » (CARRERAS I VERDAGUER, 1992) D'un point de vue économique, elle subit de plein fouet la crise mondiale et se restructure pour lui faire face. C'est dans ces évolutions contemporaines que l'immigration étrangère s'insère et participe, en apportant ses propres territorialités et ses logiques de fonctionnement. Or, par leur diversité, les migrants étrangers créent des tendances contradictoires dans la métropolisation. Nous essaierons de voir quelles transformations en ressortent, à travers les logiques de leurs implantations spatiales et de leurs pratiques de « l'espace vécu ».

Une analyse monographique de trois types d'espaces métropolitains nous permettra de définir leurs rôles respectifs dans les processus migratoires contemporains et dans les évolutions de la métropolisation. **Cette partie traitera donc plus précisément des modalités d'insertion socio-spatiale et économique des migrants étrangers dans la société catalane, et des transformations de la société que l'intégration des « nouveaux Catalans » implique.**

L'analyse des transformations du rôle économique des immigrés est déterminante dans la perception de l'immigration économique que nous étudions, et fera l'objet du premier chapitre de cette partie. Dans un deuxième, nous analyserons les territorialités différentielles des migrants et leurs impacts sur la métropolisation. Finalement, nous expliciterons les processus de changement et de pérennité dans les modalités d'insertion sociale au sens large. En guise de conclusion à notre réflexion, le dernier chapitre de notre travail tentera de dégager les dynamiques évolutives propres à la société catalane, et plus particulièrement à l'espace métropolitain, en matière de gestion de l'immigration.

CHAPITRE 7 : DE L'OUVRIER ANDALOU AU TRAVAILLEUR AFRICAIN : LA REDEFINITION DU TRAVAIL IMMIGRE

A partir de 1973-1974, avec l'apparition de la crise économique, l'économie catalane entre dans une période de marasme. Comme tant d'autres régions industrielles anciennes, elle sera profondément affectée par la crise mondiale. L'industrie, secteur de prédilection de l'emploi immigré interne, est le secteur d'activité qui en pâtit le plus. Les restructurations internes seront profondes et diverses.

Si ces recompositions économiques laissent en marge toute une partie de la société locale, et notamment les immigrés internes, elles vont créer des « niches » d'emplois précaires, la plupart du temps déconsidérés par les populations locales, où vont s'intégrer les nouveaux immigrants.

Parallèlement, l'économie catalane s'internationalise et rentre de plein pied dans la mondialisation des échanges économiques. Les « élites circulantes » vont ainsi être de plus en plus attirées par la métropole barcelonaise.

Ces insertions économiques diverses des immigrés récents, communes à l'ensemble des régions d'immigration d'Europe Latine, sont dans tous les cas totalement innovantes par rapport à l'expérience des traditionnels pays d'immigration européens. L'image de l'ouvrier, de l'OS qui a permis l'émergence des sociétés de consommation européenne, disparaît pour laisser la place à de nouvelles fonctions économiques des migrants.

I DESINDUSTRIALISATION ET RESTRUCTURATIONS DUES A LA CRISE ECONOMIQUE DE 1973

La Catalogne, de par son développement économique « d'avant-garde », subit toujours les crises économiques avec la même force qu'elle profite des périodes fastes, situation qu'ont connue la plupart des grandes régions industrielles dans le monde. Tandis que la croissance annuelle du PIB espagnol se maintient à 2,1% de 1979 à 1985, celle du PIB catalan stagne à 0,7% (Tableau 11).

Tableau 11 : Taux de croissance cumulée du PIB catalan et espagnol (%)

	CATALOGNE	ESPAGNE
1960-73	8,4	7,6
1973-79	2,7	2,7
1979-85	0,7	2,1
1985-89	11	16

source : cf. Bibliographie, BALCELLS, 1992.

1.1 LA DESINDUSTRIALISATION

La Catalogne souffre énormément de l'augmentation des prix du pétrole qui couvre 70% de ses besoins énergétiques. Son industrie à faible technologie, basée sur une main-d'oeuvre peu qualifiée, connaît de grandes difficultés d'adaptation. Au cours de la décennie quatre-vingt, les grands symboles de l'industrialisation disparaissent. La SEAT baisse régulièrement sa production, les entreprises d'électroménagers périclitent et le textile fait faillite, ces activités entraînant avec elles celles du port qui en dépendaient. Les secteurs de la chimie et de la métallurgie sont considérablement touchés par la crise et perdent de l'importance, accompagnant dans leur chute le secteur textile incapable de résister aux transformations du contexte international. Le secteur de la métallurgie de base est le principal touché avec une perte de croissance cumulée de l'ordre de 16,8% et les machines outil et l'équipement perdent 8% (VARELA, 1993).

Malgré la violence de la crise, la Catalogne conserve une importante activité industrielle, occupant 45% de la population active en 1985. Avec ce chiffre, le poids de l'industrie est bien supérieur en Catalogne que dans le reste de l'Espagne, et équivalent à ceux des régions les plus industrielles de l'Europe telle que la Rhénanie allemande, le Piémont et la Lombardie en Italie ou l'Alsace et la Lorraine en France (VARELA, 1993). De 1978 à 1981, l'industrie apporte encore 35% du PIB à la Catalogne, tandis qu'elle ne représente que 27% du PIB espagnol. Bien qu'elle soit en grave perte de vitesse, si l'on prend en compte qu'en 1973 elle fournissait 48% du PIB catalan, elle reste donc le fer de lance de l'économie catalane. **Cependant, ce secteur, qui de par son importance est le plus touché par les bouleversements économiques, connaît d'importantes restructurations.**

Parallèlement à la disparition d'un grand nombre d'entreprises petites et moyennes, on assiste à la reconversion de celles qui restent vers **l'optimisation des processus de production, essentiellement à partir de la réduction des coûts salariaux.** On assiste simultanément à une

croissance des secteurs de l'alimentation et du secteur papier/arts graphiques/édition, qui misent sur l'automatisation des processus de production.

Après la crise, l'investissement se dirige en effet principalement vers les secteurs dits « de pointe », à fort contenu technologique. On voit notamment se développer les productions de produits manufacturés tels que l'optique, les articles de précision ou la bijouterie. L'industrie s'oriente par ailleurs vers les productions de transformation et notamment vers le secteur énergétique avec la création de deux centrales nucléaires, et le développement de l'activité d'extraction et de raffinement du pétrole à Tarragone.

Par ailleurs, **une des principales caractéristiques de ces restructurations demeure l'accroissement de l'investissement étranger.** En 1989 la Catalogne occupe la première place en volume de l'investissement étranger dont elle absorbe un tiers du total destiné à l'Espagne. Cependant, à partir de 1991, alors que les investisseurs locaux sont en attente, l'investissement étranger se cantonne dans les domaines de l'immobilier et de la finance, qui n'ont qu'un faible impact en matière d'emploi.

Il convient de remarquer également que dans les dernières années un certain nombre de grandes entreprises catalanes ont décentralisé totalement ou partiellement leurs activités de production vers le Maroc, où les avantages fiscaux et les bas salaires permettent d'augmenter leur productivité (IOE, 1994). Si ce phénomène reste encore exceptionnel, on notera son importance dans les fonctionnements de la métropolisation et de l'immigration. Il s'agit là en effet d'une perte d'attraction de la métropole, et, en termes économiques, les impacts pour le développement du territoire métropolitain de cette « expatriation des activités » sont difficiles à mesurer.

Mais les activités industrielles classiques ne s'inscrivent plus dans une représentation de la métropole internationale qui privilégie désormais « les fonctions directionnelles, l'innovation technologique et scientifique » (DI MEO, 1995). Dans l'organisation interne de l'espace métropolitain, cette transformation sera déterminante car les schémas classiques de localisation des activités vont être bouleversés par les industries de pointe.

1.2 LA TERTIAIRISATION DE LA METROPOLE

Le tertiaire sera le principal bénéficiaire des restructurations économiques et devient le principal employeur avec 49% de la population active occupée en Catalogne en 1991 (cf. graphique 8, p.88). C'est par son évolution que se mesurent aujourd'hui les effets économiques de la métropolisation (BRUNET, 1989 ; BONNEVILLE, 1992).

Une part importante de cette augmentation du secteur des services doit être attribuée, comme dans la plupart des économies urbaines, à l'externalisation des services internes aux

entreprises qui a provoqué le foisonnement de petites entreprises de services spécialisés. La part qu'occupaient auparavant ces emplois dans le secteur industriel a ainsi été transférée dans le secteur tertiaire. Les activités de nettoyage ont par exemple été, au cours des vingt dernières années, décentralisées vers de petites entreprises dont nous verrons l'importance dans l'emploi des immigrés du Tiers monde. D'autres activités, nécessitant un niveau de qualification supérieur et parfois rare en Catalogne, ont été occupées progressivement par les élites circulantes, qui travaillent la plupart du temps pour des entreprises de services multinationales.

Mais les fonctions métropolitaines elles-mêmes ont été un puissant facteur de tertiairisation. « La part des services rendus aux particuliers est en constante augmentation dans les économies urbaines post-industrielles » (SASSEN, 1996). L'augmentation constante des niveaux de vie moyens dans les métropoles est en effet à l'origine du développement de ce type d'emplois, mais également de la création de nombreux services nouveaux, qui permettent d'améliorer la qualité de la vie. On citera dans le contexte espagnol le développement des emplois domestiques, et ceux du secteur de la restauration livrée à domicile, qui ont été exceptionnellement développés à Barcelone au cours des cinq dernières années, et qui correspondent à des niches d'emplois occupés en partie par les population immigrées.

Le tourisme, en plein développement depuis les années soixante-dix dans l'ensemble de la Catalogne, concentre une grande partie des nouveaux emplois tertiaires. Avec une fréquentation touristique de l'ordre de quinze millions de personnes par an, ce secteur d'activité emploie indirectement plus de 250 000 personnes (AJUNTAMENT DE BARCELONA, 1988). La ville capitale concentre en outre un considérable secteur commercial qui dessert non seulement l'ensemble de l'Aire métropolitaine, mais également, pour les produits les plus rares, l'ensemble de la Catalogne.

Au total, durant la décennie quatre-vingt, la commune de Barcelone connaît chaque année la construction de 56 000 m² de bureaux. En 1987, elle en concentre déjà trois millions et augmente encore d'un demi million de m² jusqu'en 1992 (CARRERAS VERDAGUER, 1993).

Le développement des activités tertiaires a fondamentalement été à l'origine de l'attraction d'un grand nombre d'immigrés, qui trouvent, dans ce marché de l'emploi émergent, différentes stratégies pour développer leurs capacités professionnelles (cf. infra).

1.3 L'INTENSIFICATION DU SECTEUR PRIMAIRE

L'agriculture continue à diminuer sa présence durant les trente dernières années en perdant 40% de ses travailleurs de 1973 à 1985, mais elle récupère cette perte par sa forte participation à l'économie informelle. Le revenu moyen des actifs agricoles est supérieur à la moyenne européenne et notamment à la France, bien que la population occupée dans ce secteur soit plus faible

qu'ailleurs¹. Ces indices révèlent à eux seuls le caractère fortement productiviste de l'agriculture moderne en Catalogne. Cette productivité est un élément majeur de l'attraction migratoire de la Catalogne qui s'est, comme nombre de régions méditerranéennes au cours des vingt dernières années, orientée vers la réduction des coûts de production. Ce secteur s'est durant la période fortement spécialisé autour de l'élevage qui produit 60% du total du secteur et des cultures intensives.

Ce sont surtout ces dernières qui nous intéressent puisque leurs caractéristiques de production en ont fait une composante importante de l'économie souterraine, dont vivent une grande partie des immigrés en provenance des pays moins développés. Les cultures fruitières représentent 35% de la production agricole de la Catalogne (hors élevage), et les produits maraîchers et horticoles sont les principales composantes de l'agriculture intensive. C'est surtout ce dernier type de culture sous serre qui concerne la région métropolitaine et qui a connu une importante augmentation au cours des dix dernières années, car sa caractéristique réside dans sa faible consommation d'espace (3% de la SAU).

Le gouvernement autonome de la Catalogne a considérablement contribué à la modernisation du secteur agricole et à son intensification durant cette période. La création en 1987 du Marché de la Fleur et Plante ornementale de Catalogne, premier dans ce domaine en Espagne, a largement contribué au dynamisme du secteur horticole traditionnel qui a permis le développement de toute la partie septentrionale de la RMB autour du pôle dynamique du Maresme. L'Institut de recherche et de la technologie agro-alimentaire a été créé la même année et a permis d'adapter les technologies les plus modernes de la culture sous serre.

Ces remodelations de secteur agraire ont également abouti à une augmentation de la part de l'industrie agro-alimentaire. Cette branche d'activité est en 1990 considérable et arrive à la troisième place des effectifs de population active occupée après le commerce et les services publics (MIRO I ARDEVOL, 1990).

1.4 LE DESSERREMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

La première partie de cette recherche a montré comment le développement économique catalan s'était réalisé historiquement à la faveur d'un important déséquilibre territorial. Or, on assiste à partir de 1965 à un processus de diffusion de l'industrie partout en Espagne et en Europe, notamment en faveur des aires limitrophes des pôles de développement traditionnel. La crise de 1973 a favorisé cette dispersion, notamment par une meilleure résistance des petits pôles industriels, qui avaient évité la spécialisation à outrance. Ces espaces ont

¹ - si on prend l'indice 100 pour la situation de l'ensemble de l'Europe pour ces indicateurs, en 1989 la Catalogne est à l'indice 113 pour les revenus et à l'indice 68 pour la part de ce secteur dans la population active (MIRO I ARDEVOL, 1990).

souvent su s'orienter vers les activités dynamiques à cette période, c'est-à-dire vers les productions à fort contenu technologique, comme l'a fait par exemple la ville de Sant Cugat del Vallès, dans la proche périphérie de Barcelone.

Ce processus de décentralisation a été soutenu, dès les années soixante-dix, par la mise en place de politiques de décentralisation émanant des divers pouvoirs publics compétents sur le territoire catalan, et notamment par la Corporation Métropolitaine de Barcelone. Cette entité administrative compétente sur la première couronne métropolitaine a en effet dû gérer les handicaps de la macrocéphalie évoqués dans la première partie de notre travail, et s'est trouvée contrainte de rééquilibrer les activités pour redorer l'image de sa qualité de vie.

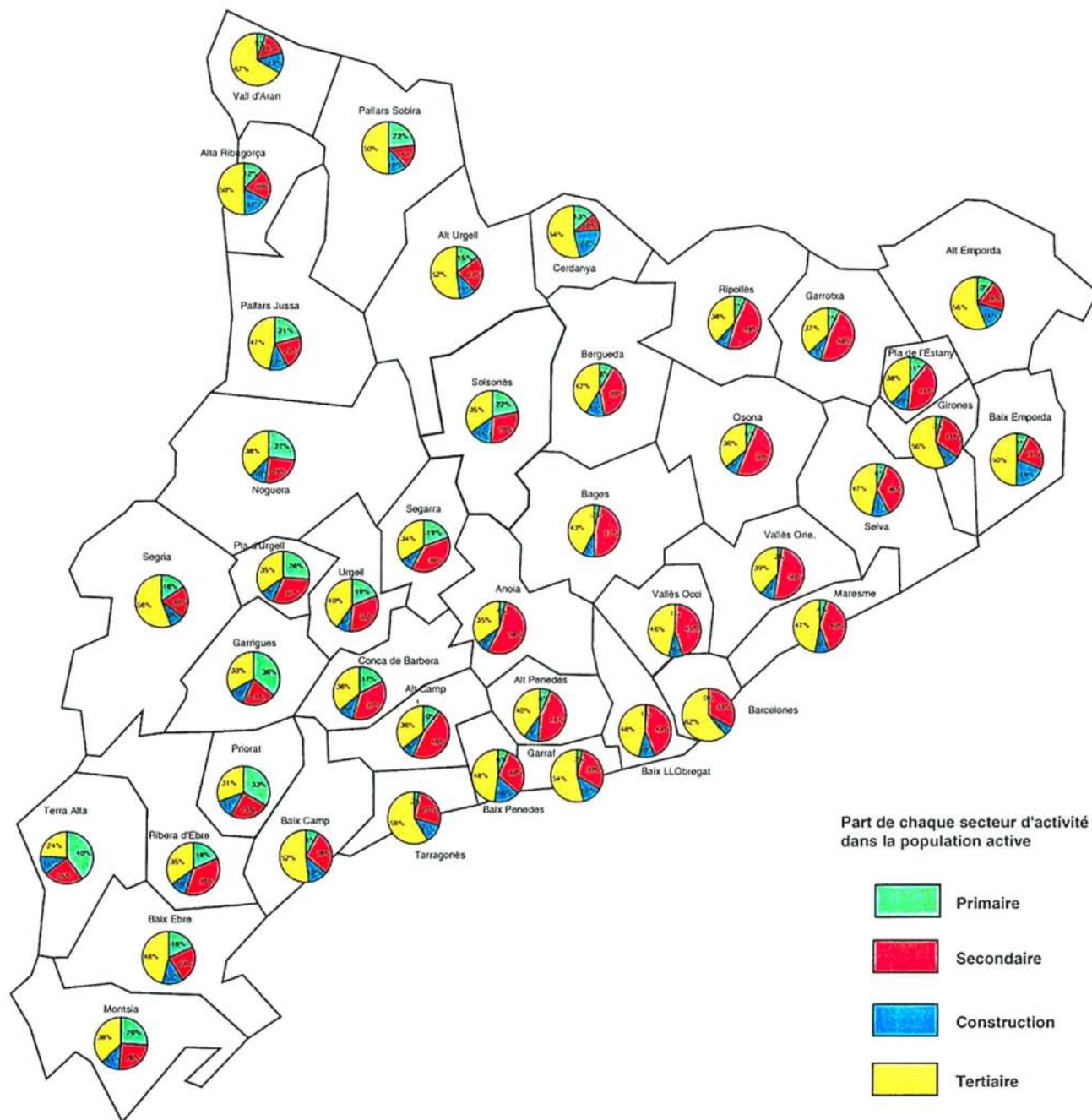
En 1983-1985, la Corporation métropolitaine de Barcelone met ainsi en place des programmes de promotion de sol industriel à la périphérie de l'AMB, autour de six « axes de promotion industrielle »² destinés à « catalyser » les initiatives de développement local avec l'aide des pouvoirs publics (CMB, 1987). En outre, **les industriels européens commencent à prendre conscience des « déséconomies d'échelle » provoquées par la concentration dans des métropoles qui sont devenues, pour certaines, impossibles à maîtriser.** Cette réflexion, stimulée politiquement dans plusieurs pays d'Europe et notamment par la Generalitat en Catalogne, a abouti à la création de politiques de décentralisation. **En Catalogne, cette politique a connu un véritable succès grâce aux projets de développement liés à la candidature de Barcelone aux Jeux Olympiques de 1992, qui a servi de prétexte à un formidable effort d'aménagement du territoire :** dans le programme olympique, la décentralisation apparaissait comme un des axes prioritaires.

Dès la décennie quatre-vingt, la commune centrale de Barcelone perd l'essentiel de ses activités de production industrielle qui continuent à se décentraliser vers la périphérie de l'Aire métropolitaine (cf. supra chapitre 2). Les nouveaux investissements sont surtout polarisés par les parcs technologiques des communes de la première couronne et notamment par celui du Vallès. A l'intérieur même de la capitale, la tendance récente est également à une décentralisation des activités tertiaires : en 1987 les quartiers de l'Eixample concentraient 46% de la surface totale de bureaux, part qui passe à 42% en 1992 (CARRERAS I VERDAGUER, 1993).

Comme le montre Saskia SASSEN (1996), les processus de métropolisation se sont traduits dans les villes « globales » par une déconcentration de certaines activités productives, mais aussi par la concentration encore plus forte des activités du plus haut niveau dans des espaces restreints, les « cities ». Malgré la télématique et les technologies modernes, ce type d'activité (direction des entreprises multinationales, services aux entreprises, etc.) nécessite plus que jamais la proximité de ses pairs, bien que l'environnement métropolitain ne lui soit plus indispensable en termes de clientèle.

² - Ces axes sont localisés dans les communes de : Cerdanyola (parc technologique du Vallès), ; l'Hospitalet de LL./Cornella ; Molins de Reis/Sant Feliu de LL. ; Sant Boi/Viladecans/Gavà/Castelldefels ; Badalona ; San Adrià/Santa Coloma, Montgat i Tiana.

Carte 28 : Part des secteurs d'activité par comarque en 1991



« La division technique du travail à l'intérieur de l'entreprise permet de morceler le procès productif en sous-unités, pour pouvoir ensuite effectuer une localisation différentielle des unités productives distinctes qui en résultent » (SANCHEZ, 1992).

La **Carte 28** nous permet de décrire rapidement les caractéristiques économiques actuelles du territoire catalan, qui déterminent l'insertion des populations étrangères en Catalogne. Les fonctions économiques du territoire apparaissent clairement distinctes. La frange occidentale, de la comarque de Montsià à celle de la Cerdanya, qui correspond au sud de la province de Tarragone et à la province de Lleida, apparaît comme la zone principale de production agricole, qui occupe de 16 à 40% de la population active. Les comarques pyrénéennes du nord-ouest de cet espace se caractérisent en outre par l'importance de l'emploi tertiaire et de l'emploi dans la construction, qui définissent un espace touristique en expansion. Dans la zone centrale, les comarques, qui apparaissent en rouge, correspondent à l'espace industriel traditionnel, qui conserve une proportion de 44 à 54% de la population active occupée dans le secondaire.

Enfin, la frange littorale est caractérisée par la domination des services qui occupent plus de la moitié de la population active. Cet espace cumule d'une part les fonctions touristiques dans le commerce et l'hôtellerie dans la province de Gérone et celle de Tarragone, et correspond davantage aux fonctions directionnelles dans la province de Barcelone. **L'espace catalan apparaît donc comme fortement spécialisé économiquement**, mais nous allons voir que les populations immigrées, à travers leur rôle dans l'économie informelle, contribuent à modifier cette répartition spatiale des activités.

Les espaces extérieurs, périphériques à la RMB, comme on peut le remarquer aussi à Madrid (TOBIO, 1992), ont su développer une petite industrie traditionnelle (cuir, textile, imprimerie et petite métallurgie), dans des zones jusque là sans tradition dans l'activité secondaire ou dans d'anciens bassins industriels de l'intérieur. La comarque du Maresme illustre bien ce type d'espace et a connu dans la décennie quatre-vingt l'un des plus faibles taux de chômage, de l'ordre de 14%. C'est également le cas de certains pôles industriels du 18e siècle, tels que Vic, Manlleu ou Olot, qui ont mieux résisté à la crise que le cœur même de la métropole et sa première couronne. La plupart de ces espaces périphériques se sont dotés d'un nouveau dynamisme économique en s'appuyant sur des activités complémentaires, telles que l'industrie, l'agriculture intensive dans certains cas et la fonction touristique (cf. Carte 28). L'évolution récente qui s'est produite grâce à la convergence des intérêts entre les aménageurs et les entreprises a ainsi permis une réelle décentralisation de l'activité économique, non pas au sein de tout le territoire catalan, mais surtout au sein de la Grande région métropolitaine de Barcelone. **« Toute analyse portant désormais sur Barcelone doit en fait traiter de l'ensemble métropolitain, bien qu'il ne forme pas une unité administrative, il est désormais réellement fonctionnel »** (SANCHEZ, 1992).

Cette redistribution de l'activité économique a été étudiée dans le domaine de l'économie et a amené à l'élaboration de différentes thèses en relation avec l'émergence d'une « civilisation post-moderne », où, comme l'a souligné Guy DI MEO (1996 : 43), « les thèses néo-fordiste et post-fordiste semblent privilégier de nouveaux espaces et instaurent de nouvelles règles de localisation des établissements productifs de nouvelle génération qui ne respectent pas seulement les économies d'échelle ou d'agglomération, ou les stricts avantages liés à la contiguïté spatiale et aux réseaux d'antan ». Ceci amènera donc, à terme, à un inévitable renouvellement des processus de métropolisation et du rôle des immigrés dans la métropole.

1.5 LA NOUVELLE STRUCTURE DU MARCHE DE L'EMPLOI : CHOMAGE CHRONIQUE ET MOBILITE

En matière d'emploi, la crise économique aura les mêmes répercussions en Espagne que dans le reste de l'Europe, mais elles sont plus accentuées du fait de la jeunesse de son économie de marché. **Le chômage, avec un taux maximal de 22% en 1985, conserve des niveaux bien plus élevés que dans le reste de la CEE où il est à la même date de 8%**. De la même manière, le chômage des jeunes, caractéristique constante de l'emploi en Europe à l'heure actuelle, touche jusqu'à 55% des 16 à 19 ans en 1985 et atteint même les 60% de cette classe d'âge en ce qui concerne les femmes.

Les politiques de reconversion mises en oeuvre par le gouvernement socialiste depuis 1983 ont permis de mettre en place des opérations de retraite anticipée et de reconversion des employés. Au total, en Espagne, l'industrie a perdu plus de deux millions d'emplois **de 1975 à 1985**. Dans la même période, en Catalogne **disparaissent 20% des emplois dans les secteurs les plus développés du textile, de la métallurgie, la construction et les électroménagers**, soit 458 000 postes, ce qui représente un quart du total d'emplois perdus en Espagne. On atteint un taux de chômage record qui touche 505 000 personnes l'année 1985 (cf. Tableau 12). Seul le secteur tertiaire n'est pas touché par cette évolution, alors que la construction et l'industrie en sont les principales victimes.

En Catalogne, le chômage touche le territoire de manière différente, les anciennes ceintures industrielles étant fortement atteintes, notamment en ce qui concerne leur population jeune, mal préparée aux nouveaux métiers du tertiaire. En 1984, alors que le taux de chômage catalan atteignait 22,3 %, 30% de la population active était touchée dans le Vallès Occidental et 28% dans le Barcelonès. Les investissements productifs dans l'industrie se traduisent en outre immédiatement par une réduction de la demande de main-d'oeuvre dans le secteur (Cf. Tableau 12).

Si la nouvelle ère de croissance de 1986 à 1991, permet de récupérer le niveau de l'emploi d'avant la crise, avec la création de 498 000 emplois, la structure du marché de l'emploi est bouleversée. **Si, dans les années soixante, c'est le secteur secondaire qui recrute, avec la crise, la main-d'oeuvre se dirige de plus en plus vers le tertiaire et la construction en**

plein développement. Ce sont essentiellement les emplois sans qualification qui se développent, surtout dans les secteurs de l'hôtellerie et du commerce. Le chômage qui atteint des taux record dans la période de restructuration économique diminue à partir de 1985, en raison notamment de l'essor lié à l'événement olympique (cf. Tableau 12).

Tableau 12: Evolution du taux de chômage en pourcentage de la population active

	1955	1974	1979	1980	1984	1985	1991
Catalogne	1,1	2,8	8,9	13,8	22,3	22,8	12
Espagne	-	-	8,7	11,5	17,8**	21,9	16,4

source : IOE, 1994 et BALCELLS, 1993.

** : en 1983

La flexibilité de l'emploi est une option majeure de la politique de l'emploi du gouvernement socialiste. Elle repose notamment sur la réforme du statut des travailleurs appliquée à partir de 1984, qui concrétise l'existence de plus d'une douzaine de contrats à durée déterminée, qui progressent constamment, passant de 16% des contrats en 1987, à 30% en 1990. Au total, en 1989, 90% des embauches recensées par les bureaux de placement espagnols sont estimés de nature précaire (GUITTON, 1991). En Catalogne, en 1991, les contrats de travail courts -non agricoles- de trois mois à trois ans touchaient 31,6% des salariés. **Cette composante est déterminante dans la constitution de l'emploi des immigrés étrangers, puisque la brièveté des contrats de travail est la principale cause de perte du statut régulier de résidence, ou de sa non obtention.**

1.6 LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE

Le développement de l'économie souterraine qui apparaît avec la crise est en fait une caractéristique commune à l'ensemble des Etats de l'Europe du Sud, qui du fait de leur développement tardif, trouvent dans cette formule un moyen de lutter contre les économies du Tiers Monde et d'Asie du Sud-Est qui se sont développées simultanément, et qui ne souffrent pas des minimums de protection sociale imposés par l'adhésion des Etats latins à l'Europe communautaire. Cette structure économique permet à des activités industrielles ou agricoles de se maintenir, alors qu'elles ne pourraient survivre dans un marché économique régulier. Paradoxalement, ce secteur permet également, dans les secteurs comme la construction ou l'artisanat, de multiplier les profits.

Selon les estimations de Juan MURO citées par le Collectif IOE (1994), **l'économie informelle touche en Catalogne en 1985 près de 470 000 personnes, soit 27% de la population active,** pourcentage similaire à celui de l'ensemble de l'Espagne. Selon cette même source, en Catalogne **ce sont surtout les services et plus particulièrement ceux liés au tourisme et à l'hôtellerie qui**

participent à ce mouvement, alors que l'industrie et l'agriculture sont moins touchées que dans le reste de l'Espagne. Cet aspect de l'économie catalane nous intéresse à plus d'un titre, puisque les services sont le principal employeur des travailleurs du Tiers Monde, mais aussi par les nouvelles dynamiques économiques et spatiales qu'il propose. **Les lieux d'implantation de ce secteur de l'économie ne sont plus forcément les anciens pôles productifs et l'on remarque que, grâce à lui, un certain nombre de villes moyennes semblent avoir mieux résisté à la crise que les cités industrielles traditionnelles.** Mais il nous semble important de considérer l'économie submergée non pas uniquement comme la responsable des difficultés d'intégration des populations du Tiers Monde en Catalogne, mais aussi comme facteur attractif de ces populations, et sous cet angle comme un secteur créateur d'emplois dont les capacités d'adaptation et d'innovation devraient être mises à profit et intégrées à une économie "émergée" mais modernisée, après le stade de la reconversion industrielle.

L'exemple du secteur de la confection, qui constitue l'un des piliers de l'économie submergée en Catalogne comme dans beaucoup de régions de l'Europe du Sud, **montre clairement comment le secteur informel fournit de nombreuses réponses aux problèmes posés par la reconversion industrielle,** mais montre aussi le caractère aléatoire de ce secteur de l'économie. L'ouvrage de P. JODAR et al. (1991), qui porte sur la réalité du secteur de la confection dans la ville de Santa Coloma appartenant à notre terrain d'étude, fournit bon nombre d'explications. Il montre ainsi comment la population de cette ville, qui au lendemain de la crise s'est trouvée dans une situation de chômage extrême et ne possédant aucun tissu industriel (sa principale fonction étant celle de "ville dortoir"), a trouvé dans la création d'ateliers de confection clandestins une unique échappatoire. La plupart des ateliers sont en effet nés d'initiatives individuelles ou collectives de personnes qui généralement avaient travaillé dans le secteur textile avant la crise et qui ont mis leur expérience à profit pour s'insérer dans les secteurs de la filière textile qui se trouvaient fragilisés. Les auteurs montrent que **la plupart des grandes entreprises qui ont subsisté ont procédé à la "décentralisation productive", éliminant ainsi une grande partie de leur personnel et donc des charges qui leur étaient imputées, et transmettant les étapes intermédiaires de leur production, souvent les plus difficilement mécanisables, à des tiers, entreprises légales, ateliers clandestins, ou personnes travaillant au noir à domicile.** "Les ateliers clandestins et à domicile sont l'engrenage qui alimente le secteur émergé de la confection des grands entreprises et des commercialisateurs" (P. JODAR et al., 1991). Dans cette spécialisation du sous-secteur de la confection, Santa Coloma partage la scène avec les anciens foyers textiles catalans de Terrasa/Sabadell, Igualada ou Mataró, qui traditionnellement utilisaient déjà la composante du travail au noir sous la forme du travail féminin à domicile.

Cependant ce secteur est totalement dépendant, non seulement des contrôles de l'Inspection du travail, mais surtout des coûts et des orientations fixés par les entreprises commercialisatrices qui toutes sont demeurées dans la ville de Barcelone elle-même et qui ont survécu grâce à cette externalisation des activités à faible valeur ajoutée vers les ateliers clandestins

de la périphérie. Les auteurs de cette étude soulignent également l'aspect dynamique de certaines de ces entreprises délocalisées, dont quelques-unes finissent par légaliser une partie au moins de leurs activités et réussissent à s'implanter dans certains segments du marché, comme notamment celui du vêtement à bon marché, à condition qu'elles arrivent à dominer l'ensemble de la filière de production, du patron textile à la commercialisation. **Il semble y avoir dans ce secteur des possibilités de dynamisme et d'innovation qui laissent envisager aux auteurs la création potentielle d'un certain nombre d'emplois légaux, si les pouvoirs publics permettent à ces formules de se stabiliser.** Plusieurs mesures sembleraient nécessaires en effet pour pallier les divers handicaps de ces petites et moyennes entreprises, en leur permettant de remédier au manque de formation tant des chefs d'entreprises que de leurs employés, et à l'absence de capacité d'investissement liée aux caractéristiques de ces créateurs. Ces divers désavantages empêchent en effet la tendance à la régularisation des entreprises de s'affirmer alors qu'elle s'était amorcée avec les nouveaux contrats de travail plus flexibles.

Par ailleurs, le développement de l'économie submergée dans le secteur des services (nettoyage, domesticité, hôtellerie et restauration...), qui, de par ses handicaps de rémunération et de conditions de travail, est souvent le secteur de prédilection de l'emploi étranger, est le fondement d'un fonctionnement original, propre aux périphéries périurbaines - voire rurales - des métropoles, où l'apparition des immigrés est à la fois cause et conséquence de la constitution d'une économie locale spécifique, peut-être encore "tâtonnante", mais qui dans tous les cas permet de fixer l'emploi et crée de nouveaux dynamismes économiques plus résistants que les traditionnels à la crise. **Les immigrés arrivent en effet attirés par des possibilités d'emploi sans contrat, et dans le même temps, leur présence permet de développer des activités qui, sans leur travail à faible coût et à haute rentabilité, ne peuvent subsister.**

La crise mondiale et les recompositions économiques qui l'ont suivie ont profondément marqué la métropole barcelonaise. L'année 1986 marque la fin de la récession, mais l'économie catalane est transformée. La tertiairisation est désormais un fait acquis, et la réindustrialisation qui émerge se produit dans des conditions totalement nouvelles, où haute technologie et modernisation sont les maîtres mots. Ces reconversions se déroulent dans un contexte d'externalisation des entreprises qui, grâce à la sous-traitance dans le secteur informel, permet à des pans entiers de l'économie tels que le textile de survivre.

Cette sortie de la récession est en fait fortement liée à deux événements qui marqueront l'économie espagnole en général : l'entrée dans le marché commun et l'organisation simultanée des Jeux Olympiques de 1992. A partir de 1991, l'intégration totale à l'UE et la fin des grands travaux olympiques qui ont épuisé l'économie catalane donnent lieu à une nouvelle crise économique. Cette année-là, la croissance industrielle sera inférieure à 1% (BALCELLS, 1993)

Cependant il faut garder à l'esprit que la Catalogne reste, comme le souligne le collectif IOE, un pôle de concentration de la richesse espagnole : c'est la première communauté en ce qui concerne l'épargne et seconde pour les investissements. Selon l'indice de développement cité par le collectif IOE (1994), en 1991, trois des provinces catalanes étaient de cinq à dix points supérieures au reste de l'Espagne et seule Lleida était juste dans la moyenne. Les revenus moyens sont également supérieurs à la moyenne espagnole : en 1981, la province de Barcelone était avec Madrid et les Baléares parmi les seules dont le revenu moyen par habitant dépassait les 20 000 Francs (DE TERAN & al. 1986).

Cette situation de supériorité doit constamment rester à l'esprit quand on parle de migration, car elle est l'un des facteurs déterminants du caractère attractif du territoire catalan.

II UNE REDEFINITION DE LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'IMMIGRATION

Les effets positifs de la participation économique des immigrés au sein du système migratoire européen, sont constamment reniés dans le contexte d'incertitude économique actuel, à la faveur d'arguments péjoratifs de concurrence avec les travailleurs nationaux. Pourtant, la proportion des travailleurs immigrés légaux par rapport à la population autochtone à la recherche d'un emploi s'élève en Espagne à 6% seulement (IOE, 1995). Ce type de donnée déjoue clairement les craintes d'une partie de l'opinion publique espagnole - et européenne -, qui pense encore que le chômage est lié à la présence de travailleurs étrangers ; en fait, seulement six chômeurs sur cent sont directement en concurrence avec des immigrés, dont les emplois ont en outre, selon la loi de préférence nationale, été préalablement proposés à des chômeurs espagnols. En Catalogne, ce même débat a eu lieu dès le début de la crise dans les années soixante-quinze, à l'encontre du grand nombre d'immigrés andalous.

II.1 L'EMPLOI ÉTRANGER, LA SPECIALISATION DANS LES ACTIVITES MARGINALES

Le pôle d'emploi catalan, primordial dans l'emploi étranger en Espagne, présente des caractéristiques originales dans l'emploi des immigrés. En effet, ce marché du travail s'est fondé, comme dans les pays d'immigration traditionnelle d'Europe du Nord, sur l'existence d'une main-d'oeuvre immigrée non qualifiée. Quel rôle joue cette spécificité actuellement sur la structure de l'emploi étranger dans cette région par rapport aux autres pays d'Europe du Sud ? **Les travailleurs étrangers se sont-ils substitué à la main-d'oeuvre andalouse dont nous avons montré l'importance dans la constitution de l'économie catalane ? Peut-on dégager des modalités**

d'emploi propres à l'espace catalan, ou bien celles-ci sont-elles gommées par l'homogénéisation que provoque la mondialisation des échanges ?

Pour l'ensemble de l'Espagne, il est désormais difficile de connaître réellement la structure de l'emploi immigré, puisque nous ne disposons plus des statistiques concernant les travailleurs communautaires qui n'ont plus besoin de permis de travail depuis 1991. Nous utiliserons ici les résultats de nos enquêtes, les données en provenance du décompte des permis de travail par le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, celles issues du recensement catalan, ainsi que les données du processus de régularisation de 1991, traitées par l'atelier TEIM.

Par ailleurs il faut garder constamment à l'esprit que les données que nous présentons ne concernent qu'une fraction du marché du travail, celle qui appartient au marché régulier. Or, si les profils socioculturels des migrants varient peu selon leur statut juridique, leur participation à l'économie en est par contre fortement influencée. La structure de l'emploi des populations régulières est probablement différente de celle de l'emploi global qui comprend une importante proportion de travail clandestin observé à travers nos enquêtes. Les données issues du processus de régularisation complètent les autres statistiques, mais ne constituent en aucun cas une image des activités proprement clandestines, pour lesquelles les employeurs ne souhaitent pas l'emploi de travailleurs réguliers.

Si l'on considère la part de la Catalogne dans l'emploi des travailleurs étrangers, son rôle de **pôle majeur de l'immigration économique en Espagne** apparaît encore une fois : **son poids n'a cessé d'augmenter au cours de la décennie 90, et en 1994, elle regroupe 30% des travailleurs étrangers, tandis qu'elle ne concentre que 18% de l'ensemble des résidents** (cf. Tableau 13). L'importance de la Catalogne se confirme si l'on prend en considération le nombre de personnes ayant demandé un permis de travail au cours du processus de régularisation de 1991, dont 30% résidaient en Catalogne. Cette supériorité du poids des travailleurs par rapport à celui des résidents, reflète l'importance moindre de la Catalogne dans l'accueil du tourisme permanent et de la migration de travailleurs qualifiés, accompagnés par un fort taux d'inactifs.

Tableau 13: Evolution du stock de travailleurs étrangers en Espagne

	1989		1990		1991		1992		1993		1994	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Travailleurs	69 907		85 372		171 033		139 421		115 437		119 321	
dont permis de travail indépendants	8 394	12	7 475	9	13 211	8	18 826	14	13 177	11	19 710	17
dont Catalogne	11 334	16	16 485	19	37 048	22	37 975	27	32 070	28	32 546	27

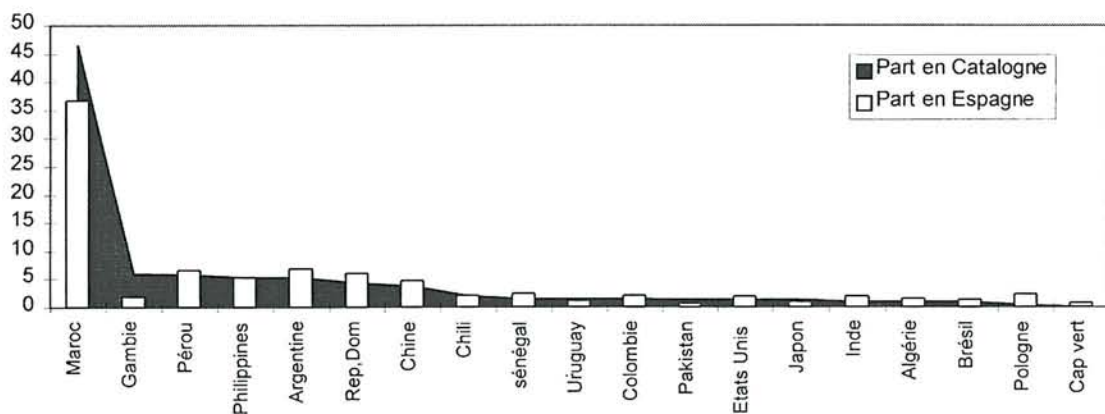
Source : Anuario de Migraciones, 1995, Direccion general de Migraciones (Stocks de travailleurs étrangers).

En effet, bien que nous ne disposions pas de statistiques sur les taux d'activité en Catalogne, les dernières statistiques indiquant cette donnée pour les immigrés européens qui n'ont aujourd'hui plus besoin de détenir un permis de travail nous renseignent sur les tendances au niveau espagnol. Les groupes d'immigrés en provenance d'Europe ne comptaient en 1991 que 31% de travailleurs, tandis que ce taux s'élevait à 50% pour les nationalités asiatiques et à 69% pour les Africains. Par nationalité le taux le plus important est celui de 80% des Sénégalais, suivi par ceux des Philippines, des Gambiens et des Marocains, de 60% à 70% (Anuario de migraciones, 1992). Notons que ces nationalités sont en outre celles qui sur le terrain, et de l'avis de tous les observateurs, sont les plus touchées par le « travail au noir », ce qui implique probablement des taux d'activité encore plus importants, rattachés notamment au travail des conjoints.

En 1994, sur les 55 672 extra-communautaires résidant en Catalogne, 32 500, soit 58% , exercent une activité professionnelle, proportion qui n'est que de 50% en Espagne ou de 36% en France pour l'ensemble des étrangers³. Ces taux ne sont pas du tout homogènes selon le lieu de provenance des immigrés. Or, les nationalités des travailleurs en Catalogne sont nettement différenciées par rapport au reste de l'Espagne. Ainsi, **deux nationalités se détachent clairement comme représentatives des travailleurs étrangers en Catalogne** (cf. Graphique 30) : les Marocains et les Gambiens.

Graphique 30 : Importance relative des principales nationalités de travailleurs en Catalogne par rapport au reste de l'Espagne en 1994

(Groupes > à 1 000 travailleurs en Espagne)



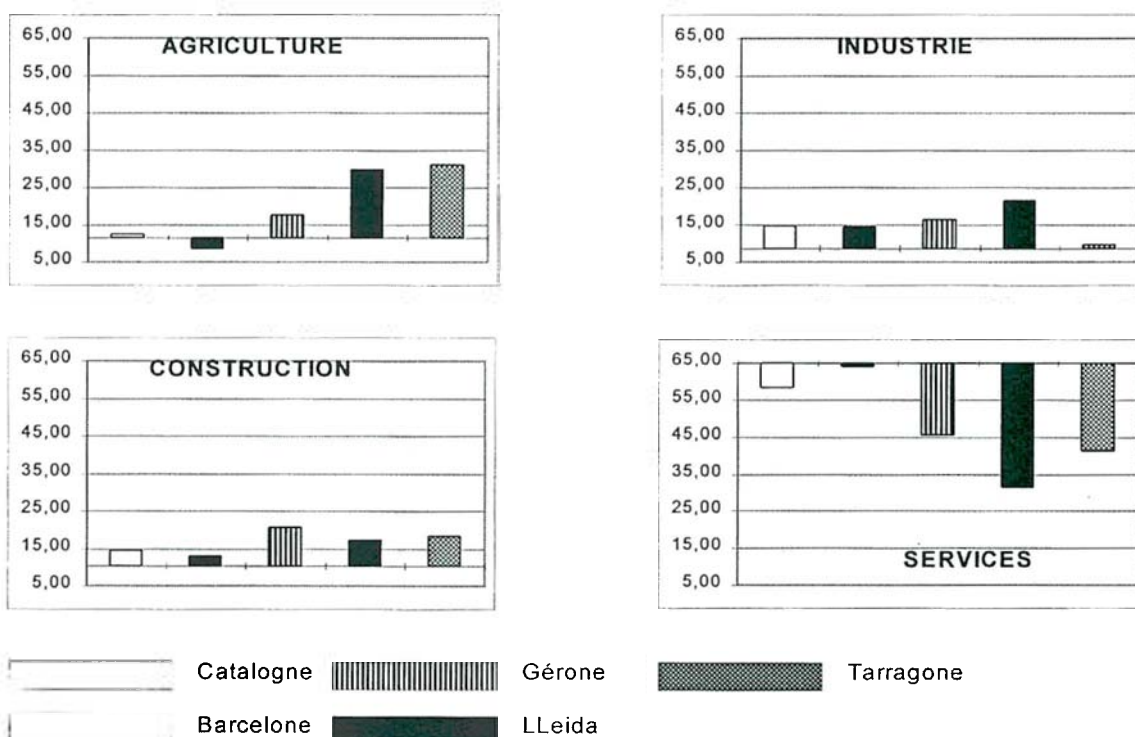
Source : données du Ministère du travail, publiées dans l'Anuario de migraciones, Direccion general de migraciones 1995.

Les Marocains à eux seuls représentent 46,5% des travailleurs étrangers de Catalogne, et les Gambiens, qui occupent la deuxième position, représentent 6%. En fait c'est la concentration

³ - Source : Haut Conseil à l'Intégration, 1993, l'intégration à la française, coll. 10/18, ed. UGE, 350 p.

de certaines nationalités de travailleurs qui est ici étonnante. Ainsi, 87,5 % des Gambiens qui ont choisi l'Espagne pour travailler se sont installés en Catalogne, et cette proportion, bien que moindre, atteint 34,5% pour les Marocains. Les autres nationalités de travailleurs apparaissent nettement sous-représentées par rapport à leur poids moyen dans l'ensemble de l'Espagne. Il semble donc logique de s'intéresser plus particulièrement à ces deux nationalités africaines, qui constituent les principaux protagonistes de l'immigration en Catalogne. Nous dégagerons ici plus particulièrement les caractéristiques des Gambiens, trop souvent assimilés à leurs voisins Sénégalais, tandis que tout les sépare, des facteurs de localisation dans la migration au type d'activité qu'ils réalisent, et aux stratégies migratoires qu'ils déploient.

Graphique 31: Répartition des travailleurs étrangers par secteurs d'activité en Catalogne par rapport à la moyenne espagnole en 1994 (%).



l'axe des abscisses coupe à la moyenne de chaque secteur dans l'ensemble de l'Espagne

Source : données du Ministère du travail, publiées dans l'Anuario de migraciones, Direccion general de migraciones 1995.

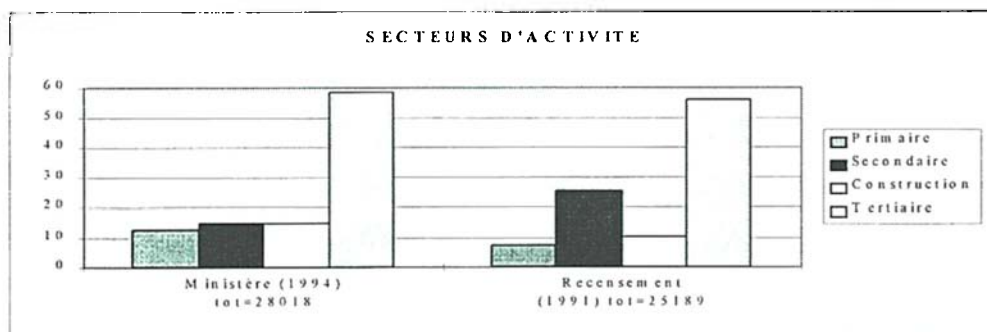
Il convient tout d'abord d'étudier quelles sont les caractéristiques globales de l'emploi étranger dans cette région par rapport au reste de l'Espagne (Graphique 31). Si nous analysons la part des différents secteurs d'activité dans l'emploi total des étrangers, les spécificités catalanes apparaissent nettement. **Le secteur tertiaire, bien que dominant avec 58% des emplois étrangers, apparaît sous-représenté par rapport au reste de l'Espagne où il représente en moyenne 70% des emplois. Ceci est directement lié au passé de vieille région industrielle de la Catalogne, où l'industrie et la construction font plus qu'ailleurs partie du marché de l'emploi ouvert aux étrangers,** non seulement en raison des caractéristiques globales de l'économie

catalane, mais aussi en raison de la tradition de l'emploi des immigrés dans ces secteurs. Les effectifs étrangers se concentrent à 15% dans l'industrie et à 14,5% dans le bâtiment en Catalogne, alors que ces taux sont respectivement de six et quatre points inférieurs dans la moyenne espagnole. Cependant, ces taux restent très inférieurs à ce que représente, encore à l'heure actuelle, l'emploi industriel pour les immigrés andalous.

Le dynamisme du secteur de la construction stimulé par la hausse du niveau de vie et surtout par le tourisme en pleine expansion, avait été attribué à la fin des années 80, à l'effet « dopant » des grands travaux d'organisation des J.O. de 1992. En fait, la forte présence de la construction apparaît désormais comme une composante structurelle de l'économie catalane et, par voie de conséquence, de l'emploi immigré qui peut s'y exercer avec le plus de facilité, étant donné l'abondance de postes à faible niveau de qualification et le développement de l'emploi temporaire.

En ce qui concerne le secteur agricole, malgré son importance dans le vécu migratoire catalan, on note une très faible sur-représentation par rapport au reste du territoire espagnol, avec un point de plus seulement. Malgré son importance en Catalogne, il n'est pas l'unique possibilité d'emploi pour les étrangers, comme dans d'autres régions telles que l'Andalousie où il représente 20% de l'emploi régulier des étrangers. Cependant, avec 12,5% de l'ensemble des emplois, il est très supérieur à ce qu'il a représenté dans le cadre de l'immigration interne, où nous avons vu que son rôle se limitait à celui de premier emploi tremplin de l'insertion professionnelle. N'oublions pas par ailleurs que le secteur agricole est celui qui comporte la plus forte proportion de clandestinité, ce qui implique une certaine sur-représentation de cette activité dans la réalité par rapport à ce que laissent présager les données concernant les travailleurs réguliers. D'autre part, comme le souligne le collectif IOE, **« dans le secteur primaire les Marocains à eux seuls représentent 5% du total des actifs dans la province de Tarragone et 10% à Barcelone. C'est donc dans ce secteur qu'ils sont le plus remarquables et qu'ils peuvent paraître le plus en concurrence avec la population active autochtone. »**

Graphique 32 : Représentativité des secteurs d'activité selon les sources



Source : Ministère de l'Intérieur, 1994 ; Recensement, 1991

Cependant, si ces données sont les plus récentes dont nous disposons, il convient de les nuancer, puisque depuis 1991 ne sont plus comptabilisés les emplois des ressortissants de l'UE,

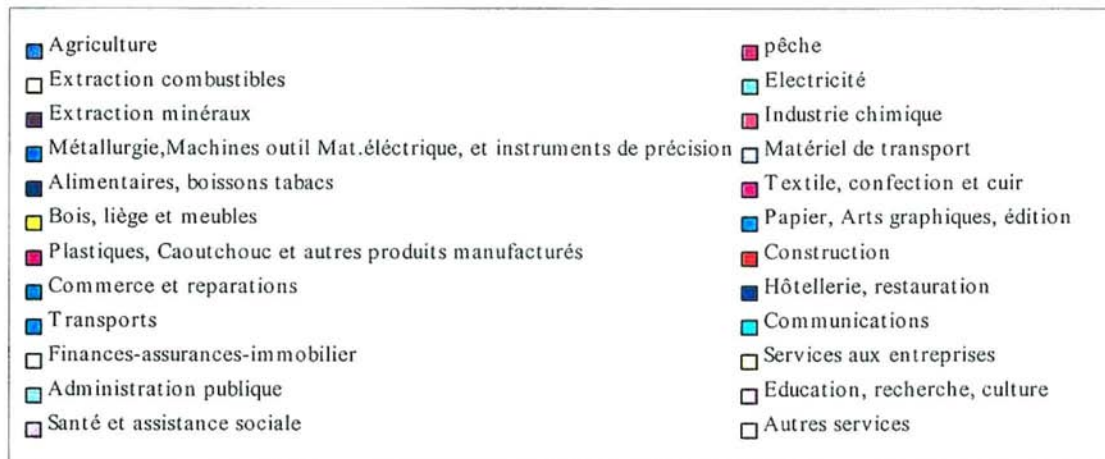
dispensés de permis de travail. Ainsi, le Graphique 32, qui présente la représentativité des données du recensement que nous utiliserons par la suite, révèle que **les données les plus récentes voient la part du secteur industriel nettement diminuer. Or cette différence considérable s'explique, en grande partie, par la disparition des permis de travail des cadres européens qualifiés qui sont nombreux à travailler dans le secteur ainsi que les nombreux ouvriers portugais.** Comme dans l'ensemble de l'Europe Latine, les travailleurs européens sont en effet sur-représentés dans l'industrie. Ils exercent des fonctions d'encadrement dans les entreprises multinationales qui ont connu une croissance considérable en Catalogne depuis les années soixante.

Ces graphiques reflètent clairement la répartition des fonctions migratoires au sein des quatre provinces catalanes. Tandis que la province capitale se détache par son rôle déterminant dans les fonctions de services et dans la production industrielle dans une moindre mesure, les deux provinces du Sud, affichent une nette spécialisation dans l'agriculture, tandis que la province touristique et agricole de Gérone se distingue par l'un des meilleurs équilibres entre les diverses activités. Il est remarquable que le pôle industriel de Tarragone/Reus, n'apparaisse plus comme un pôle de l'emploi industriel des étrangers (Graphique 31), alors que l'on connaît son importance dans l'emploi de la population de cadres de l'UE, et qu'il représentait un pôle essentiel de l'emploi des immigrés andalous. Nous détaillerons plus loin les variables spatiales de l'emploi immigré à partir de données plus fines. Si les ressortissants du Tiers Monde ont pu prospérer sur le marché du travail espagnol en général malgré des taux de chômage de la population nationale considérables, c'est parce qu'ils ont accepté d'occuper toute une catégorie d'emplois dont ne veulent plus les nationaux. Une analyse en fonction des spécialisations de chaque nationalité de migrants est donc nécessaire pour comprendre les mécanismes de substitution ou d'évolution des fonctions économiques des immigrés en Catalogne.

II.2 LA SPECIALISATION PROFESSIONNELLE DES NATIONALITES

Les données du Recensement de 1991 par branche d'activité nous permettent d'affiner cette analyse en termes de spécialisation professionnelle de chaque groupe étranger. Il devient ainsi plus facile d'expliquer certaines spécialisations qui peuvent paraître surprenantes dans l'analyse sectorielle.

Graphique 33 : Légende des profils type de l'occupation des travailleurs immigrés en 1991 par Branche d'activité⁴



Source : Recensement de 1991, extraction personnelle. (l'ordre des secteurs doit être lu en ligne de gauche à droite)

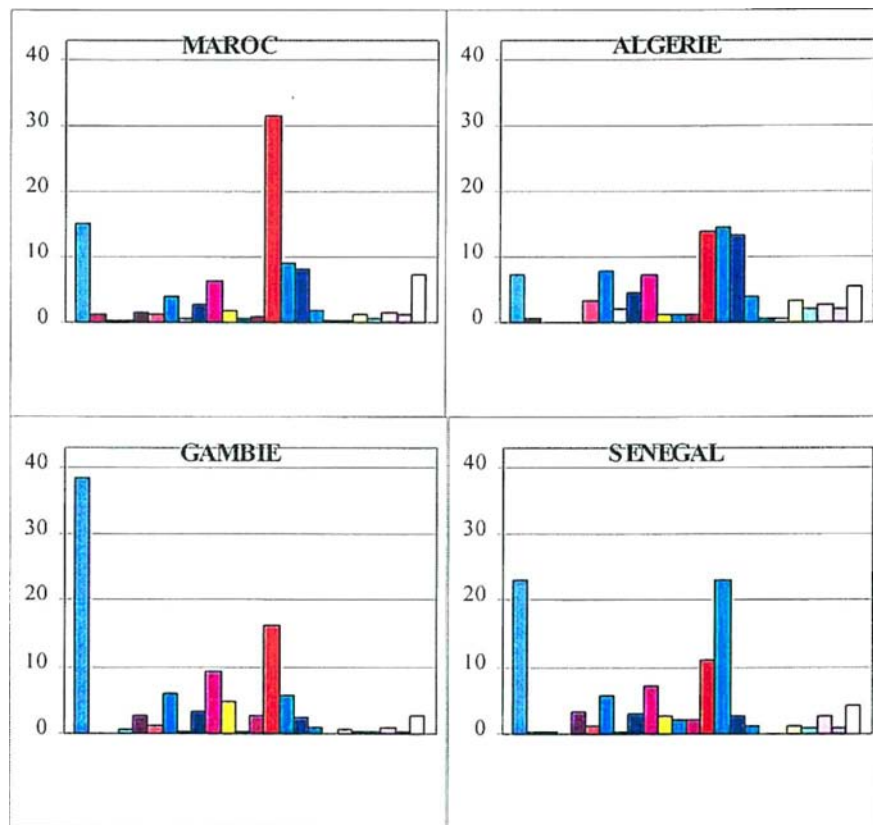
Pour traiter cette série de données complexes, nous avons choisi d'établir une typologie des nationalités en fonction de leur profil d'emploi. La légende présentée dans Graphique 33 est commune à l'ensemble des profils types qui dépeignent les occupations prédominantes de chaque nationalité dans le marché de l'emploi officiel.

II.2.1 la spécialisation économique des Africains

La spécialisation des Africains dans l'agriculture est nette, parmi les autres nationalités, seuls les Portugais atteignent un pourcentage significatif de travailleurs dans ce domaine. Les Gambiens avec 32% de leurs emplois réguliers dans cette branche sont les plus spécialisés (cf. Graphique 34). Cette spécialisation est liée au niveau global de qualification de ces migrants, généralement bas. Ainsi, nos enquêtes ont révélé, pour la nationalité gambienne, 80% des hommes occupés dans l'agriculture dans leur pays d'origine, et l'intégralité des femmes travaillant dans ce domaine. Selon une enquête plus vaste menée de 1991 à 1993 (GOZALVEZ PEREZ, 1995), 21% des Marocains et 44% des Sénégalais étaient employés avant la migration dans le secteur primaire.

⁴ - Cette légende est commune aux Graphique 34, Graphique 35, Graphique 36, Graphique 37 et Graphique 38, construits à partir de l'extraction des données du recensement de 1991 que nous avons pu obtenir auprès de l'Institut d'Estadística de Catalunya.

Graphique 34 : Répartition des Africains par branche d'activité en 1991



Il faut également noter la présence de pêcheurs parmi les Marocains, qui sont issus à l'origine d'une filière migratoire particulière, certains d'entre eux étant arrivés à bord de bateaux de pêche espagnols. Selon El Pais⁵, on dénombre 600 pêcheurs de cette nationalité aux alentours du port de Roses par exemple.

Une relative importance du secteur industriel est manifeste, mais sans spécialisation nette : le textile apparaît comme une branche déterminante pour les quatre nationalités africaines, tandis que les activités d'extraction, la métallurgie et le bois apparaissent également dans leur marché d'emploi. Les secteurs de l'industrie plus modernes, tels que l'électricité, la chimie, l'industrie du papier ou du plastique et autres produits manufacturés, apparaissent peu ouverts aux immigrés africains.

Dans le cas des Gambiens, l'importance du secteur secondaire (40%) est étonnante quand on connaît la réalité professionnelle sur le terrain. En fait la sur-représentation de l'industrie, révèle ici la distorsion introduite par l'utilisation des données officielles pour caractériser une communauté où l'emploi dans le marché économique submergé est décisif. Ainsi, l'importance des ouvriers du secteur industriel traduit le fait que les données officielles ne nous renseignent que sur les personnes les plus stables de chaque groupe social, qui sont plus nombreuses dans l'emploi secondaire, seul secteur offrant actuellement une assurance quant à

⁵ - Du 25-08-1996.

la durée des contrats. D'ailleurs, au cours du processus de régularisation de 1991, seulement 7% de l'ensemble des demandes concernait le secteur secondaire, ce qui montre la difficulté d'accès à ce type d'emploi.

Le secteur du Bâtiment apparaît surtout comme un **secteur réservé des Marocains (32%) qui sont par ailleurs de plus en plus nombreux à exercer une activité indépendante dans ce domaine**. Une enquête de M. LAZAAR (1996), a recensé parmi les émigrés en Espagne d'une Wilaya du Rif 71% de personnes travaillant dans l'industrie et le bâtiment.

Dans le domaine des services la spécialisation est également forte, avec une concentration des Africains dans le commerce et l'Hôtellerie, notamment pour les Maghrébins. Une présence constante, bien que peu élevée, de la catégorie autres services correspond à la présence de femmes dans l'emploi domestique essentiellement. On remarquera ici la nette opposition entre les Gambiens très faiblement représentés dans les services en général, et les Sénégalais pour lesquels l'activité commerciale, et surtout le commerce ambulancier, représente plus de 20% des emplois.

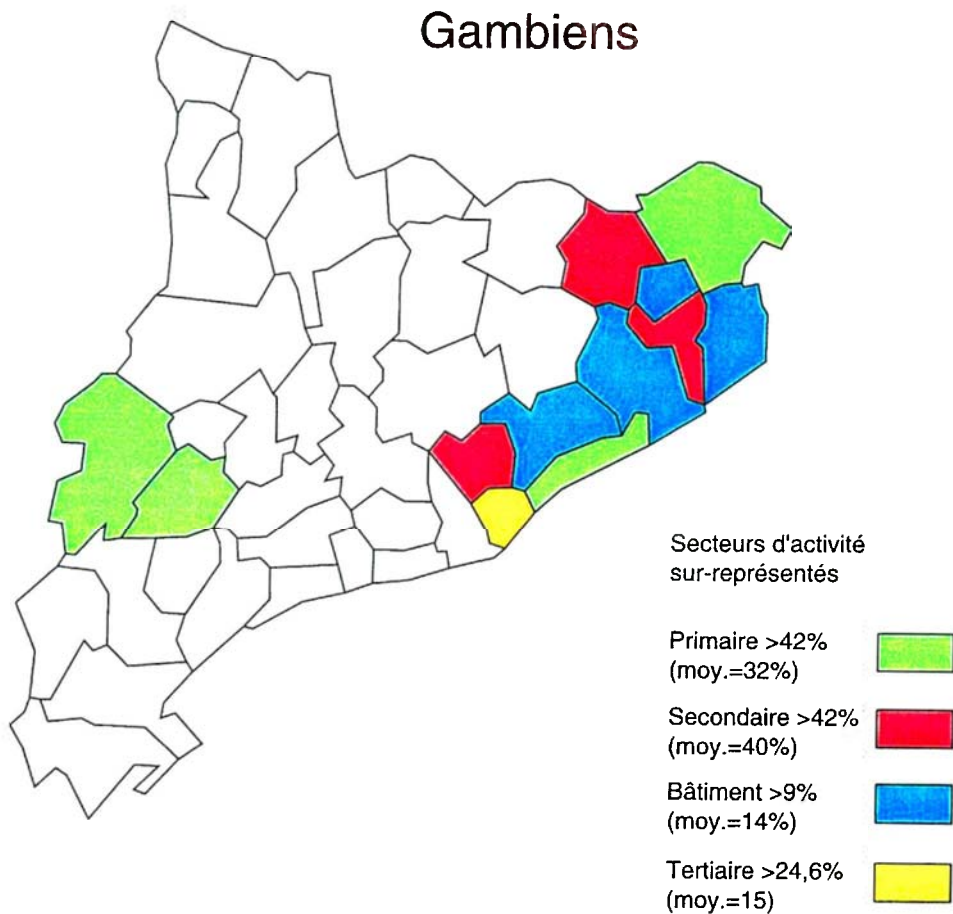
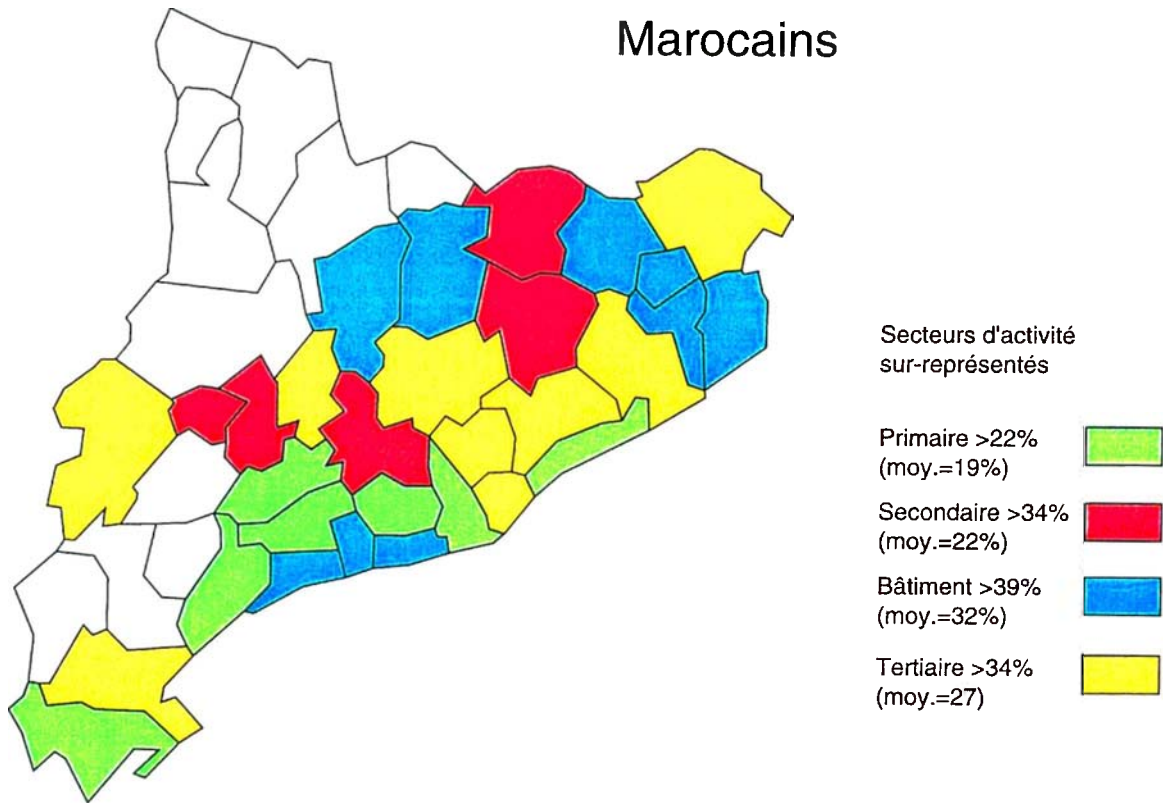
De par leur poids statistique, les Marocains sont les plus proches du profil moyen des travailleurs étrangers que nous venons de décrire. Cependant, leur sur-représentation dans le secteur primaire (19%), industriel (22%) et dans la construction (32%), au détriment du secteur des services qui ne représente plus que 27% contre 55% pour l'ensemble des nationalités, montre clairement leur appartenance à la catégorie des travailleurs du Tiers Monde, par opposition aux cadres des nationalités du Premier Monde et aux professions intermédiaires fréquentes chez les Latino-américains. Une analyse territoriale de l'emploi africain permet d'affiner le profil professionnel de ces migrants.

II.2.2 La spécialisation économique territoriale des Africains

Il convient en effet de relier ces spécialisations économiques à leur répartition territoriale. Les données générales de la Carte 29 doivent ainsi être comparées à celles de **Carte 28** (p.294), concernant l'organisation économique du territoire catalan. De nettes distorsions apparaissent entre ces deux documents, révélant l'inégale participation des travailleurs africains à l'économie régionale.

Si nous prenons le cas des comarques traditionnellement agricoles du sud et de l'ouest de la Catalogne, seules quelques-unes font partie des secteurs où l'emploi africain dans le primaire est dominant. C'est le cas des comarques du Segrià ou des Garrigues, dans la province de Lleida, où de celles de Montsià, Alt et Baix Camp et Conca de Barberà, dans la province de Tarragone.

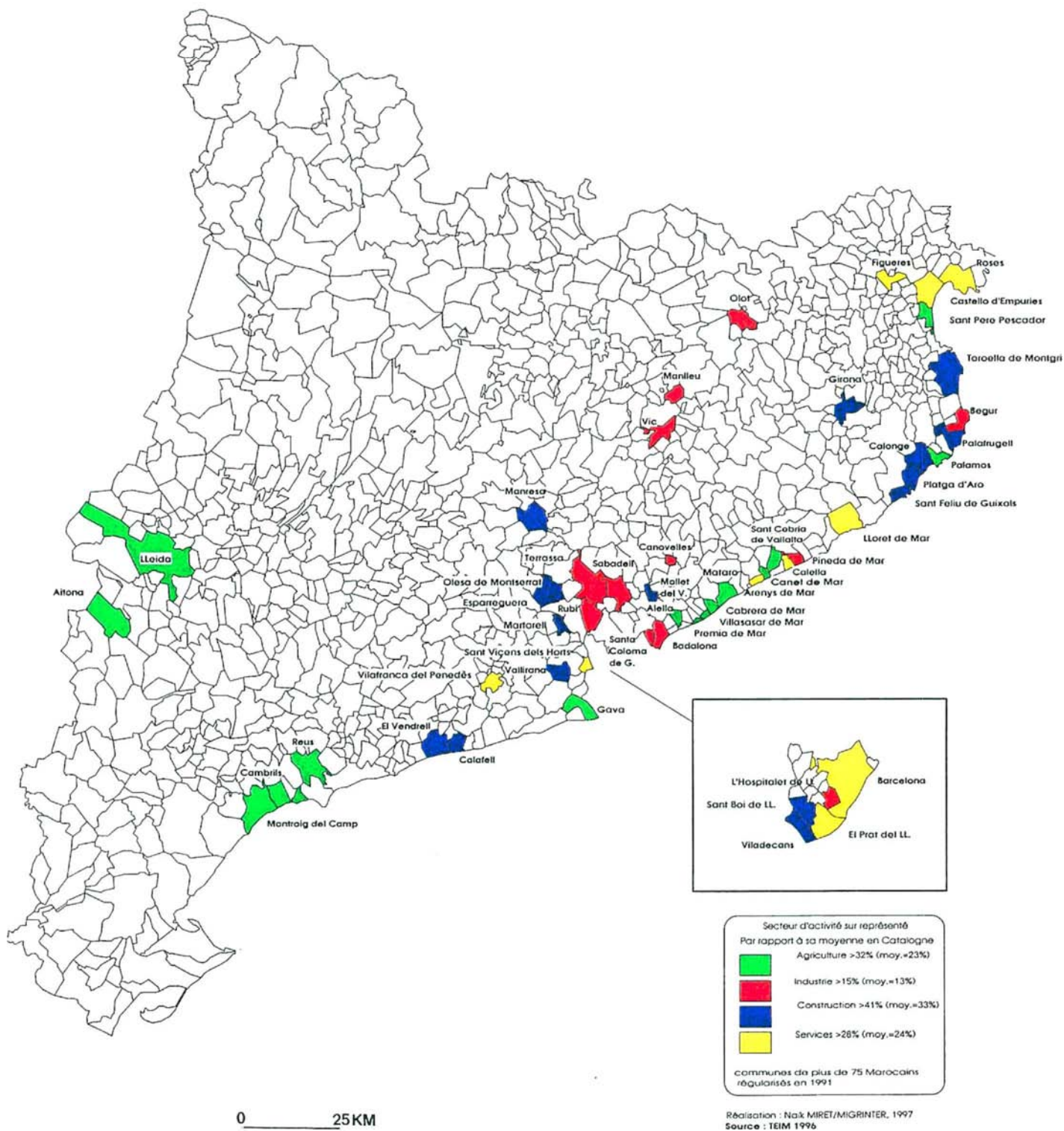
Carte 29 : Typologie de l'emploi marocain et gambien par comarques en 1991



(*) : Seules sont cartographiées les comarques de plus de 5 travailleurs de chaque nationalité.

0 50 km

Carte 30 : Secteurs d'activité des Marocains régularisés en 1991



Dans tous ces cas la forte spécialisation des Gambiens ou des Marocains, s'explique - comme nous l'avons mentionné pour les Andalous - par le fait qu'il s'agit de petits pôles d'immigration, où, la plupart du temps, ces quelques travailleurs se sont installés après avoir travaillé comme saisonniers. **Par contre, la spécialisation nette du Maresme ou du Baix Llobregat et de l'Alt Penedès dans l'emploi africain agricole correspond davantage à la présence des cultures intensives, puisque, de manière générale, ces comarques ne se définissent pas comme agricoles.**

Il en va de même en ce qui concerne l'activité industrielle ; paradoxalement les comarques traditionnellement les plus industrielles de la première couronne métropolitaine où s'est concentré l'emploi des immigrés internes, sont moins spécialisées dans l'emploi industriel africain que les vieilles comarques industrielles de la dépression intérieure telles que la Garrotxa, le Ripollès ou l'Osona. **Cette particularité expliquerait qu'en fait les immigrés africains et notamment les Marocains qui ont réussi à s'intégrer dans le secteur industriel (en général les premiers arrivés dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt), se sont installés dans des sous-secteurs de l'emploi non qualifié, notamment dans le textile ou la métallurgie, plus rudes, abandonnés par la population immigrée interne.** Par contre les secteurs industriels modernes de la chimie, de l'agro-alimentaire ou de l'automobile ont conservé leur main-d'oeuvre andalouse, que la crise, nous l'avons vu, a maintenu dans ces secteurs.

Il faut noter d'ailleurs, sauf dans la comarque de l'Osona, où l'industrie occupe une centaine de Marocains, et dans celle du Gironès, où 50 Gambiens travaillent dans l'industrie du bois, que dans la majorité des cas où le secteur industriel est sur-représenté, il s'agit de petites communautés immigrées qui relèvent davantage d'une spécialisation anecdotique, que d'une réelle fonction économique de l'immigration. **Les substitutions des flux migratoires n'ont pas impliqué de phénomènes de substitution automatique des fonctions économiques, mais davantage des logiques de complémentarité, les nouveaux immigrés s'insérant dans les interstices du marché de l'emploi laissés vacants par les autochtones et par les premières vagues migratoires.**

En ce qui concerne les deux autres secteurs d'activité, l'analyse est beaucoup plus simple puisque l'emploi africain se calque sur les caractéristiques économiques du territoire. La dominante de la construction dans les zones touristiques septentrionales et dans les comarques de la seconde couronne métropolitaine est un phénomène général, puisque celles-ci ont été, par leur dynamisme récent, des facteurs d'attraction déterminants de la population étrangère. En outre les aires de spécialisation des Marocains dans le domaine des services s'expliquent à la fois par la caractéristique touristique des comarques de l'Alt Empordà et de la Selva, et par le caractère périurbain des deux Vallès.

La Carte 30 nous fournit une lecture complémentaire de la spécialisation économique des communes pour la principale nationalité de travailleurs africains, les Marocains. À cette

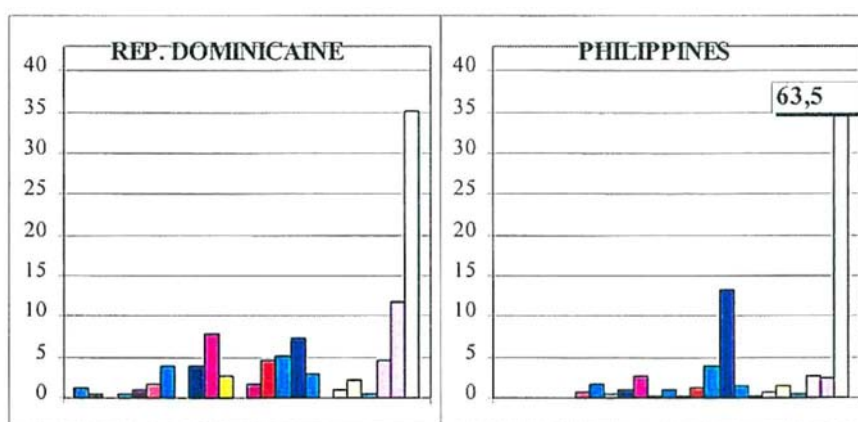
échelle, les spécialisations apparaissent plus nettement ; six aires se dessinent, permettant de compléter cette typologie.

Les communes de la province de Tarragone et de Lleida utilisent clairement la population immigrée pour leur spécialités agricoles, les fruits à l'ouest, la vigne et les noisettes au sud. Une deuxième zone agricole se dessine autour des communes littorales du Maresme, où la majorité des Marocains travaille dans les serres de cultures maraîchères et horticoles. En troisième lieu apparaît la ligne rouge qui court le long de la vallée du Besos et des rivières pyrénéennes le long de la dépression centrale, désignant la zone de tradition industrielle, où des industries qui semblaient obsolètes ont su mieux résister qu'ailleurs à la crise de reconversion, peut-être grâce à cette main-d'oeuvre immigrée non qualifiée. Enfin le bleu du secteur de la construction dessine la zone actuelle de croissance métropolitaine autour de la seconde couronne barcelonaise et sur le littoral nord-oriental, où les fonctions résidentielle et touristique se confondent. En jaune enfin, l'activité de services ponctue l'agglomération barcelonaise, les communes gironèses où se concentre le tourisme permanent, et les communes périurbaines les plus aisées de la proche périphérie métropolitaine.

II.2.3 La diversité des emplois pour les autres immigrés du Tiers Monde

Les autres nationalités d'immigrés du Tiers Monde présentent des spécialisations disparates, souvent visibles seulement à travers l'enquête de terrain. On peut citer à titre d'exemple l'occupation privilégiée des Indo-pakistanaïes en Catalogne qui ont l'exclusivité du dur métier de livreur de butane ou de vendeur de fleurs ambulants.

Graphique 35 : Répartition des Philippins et Dominicains par branche d'activité en 1991

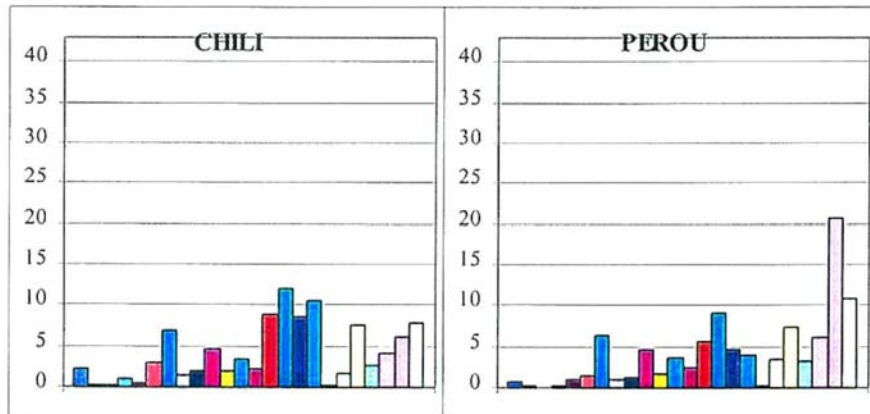


Les profils de l'emploi dominicain et philippin ont la particularité de concerner essentiellement des emplois féminins. **La très nette spécialisation de ces deux nationalités dans l'emploi domestique est étonnante, puisque ce domaine occupe 63% des Philippines et 35% des Dominicaines**, le reste des emplois se répartissant sur les autres services et dans l'industrie dans le cas des hommes dominicains très minoritaires. **A noter la spécificité dominicaine et surtout**

péruvienne, dans les services sanitaires, qui correspondent surtout aux emplois de gardes-malades et de personnes de compagnie pour personnes âgées, où ces deux nationalités se sont spécialisées dans l'ensemble de l'Espagne.

Les profils du Pérou et du Chili se rapprochent nettement des profils des nationalités du Premier Monde, avec notamment une bonne répartition dans l'ensemble des secteurs économiques.

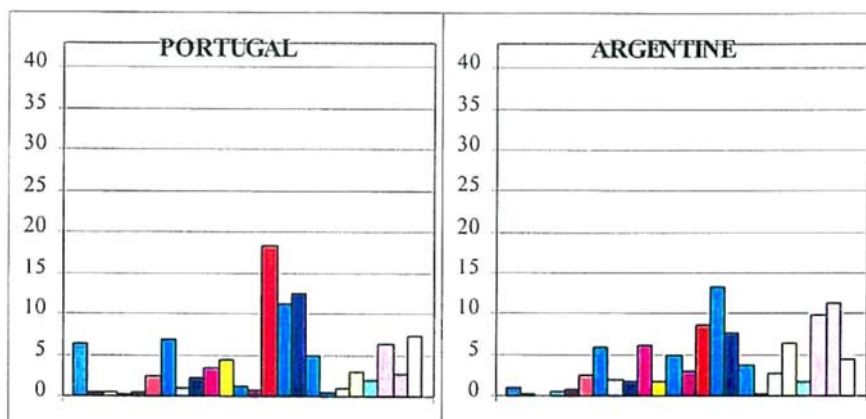
Graphique 36 : Répartition des Chiliens et Péruviens par branche d'activité en 1991



II.2.4 La dominante tertiaire des nationalités du Premier Monde

Le profil des travailleurs portugais est pratiquement identique à celui des Marocains, ce qui les place dans une situation intermédiaire entre le Premier et le Tiers Monde. Le secteur du Bâtiment est déterminant pour cette nationalité (18% des emplois), tout comme celui de l'industrie (plus de 20%) notamment dans la branche métallurgique, et celui de l'agriculture (6%) dans une moindre mesure.

Graphique 37 : Répartition des Portugais et Argentins par branche d'activité en 1991

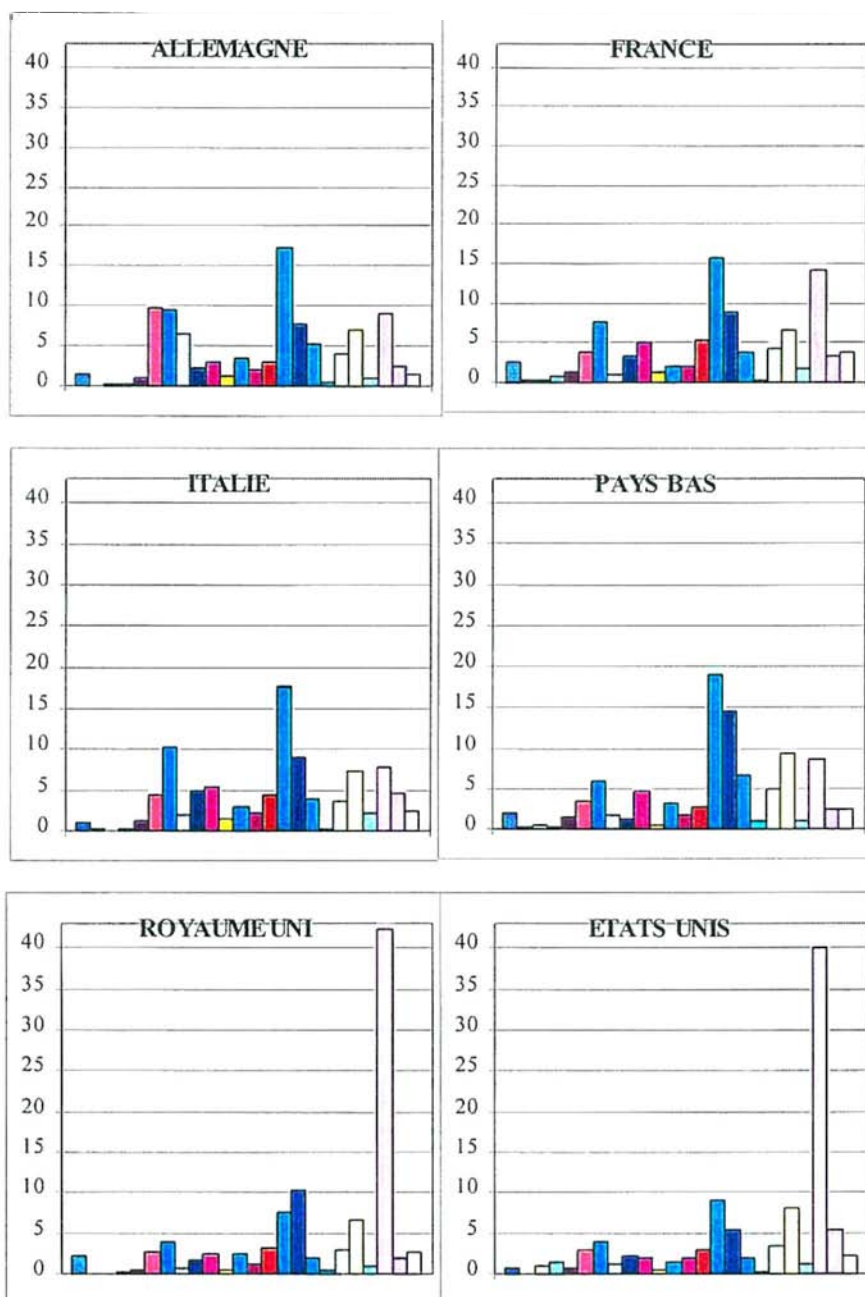


Cependant, ils se distinguent de ce dernier groupe par leur présence importante également dans les professions de services intermédiaires. On remarquera principalement leur

part dans les domaines des services aux entreprises, de la Santé et de l'Éducation, la Recherche et la Culture. Ils sont cependant relativement éloignés encore de la catégorie des « élites circulantes » définie par A. TARRIUS (1992).

Les Argentins se caractérisent par la multiplicité de leurs occupations, avec une importance considérable des secteurs du Commerce, de l'Éducation et la Recherche et de la Santé. Ils sont d'ailleurs devenus célèbres dans cette dernière catégorie par une nette spécialisation comme psychiatres et psychanalystes.

Graphique 38 : Répartition des Européens et Américains par branche d'activité en 1991



L'ensemble des nationalités du Premier Monde est caractérisé surtout par une répartition très homogène dans l'ensemble des branches d'activité. Certaines branches émergent

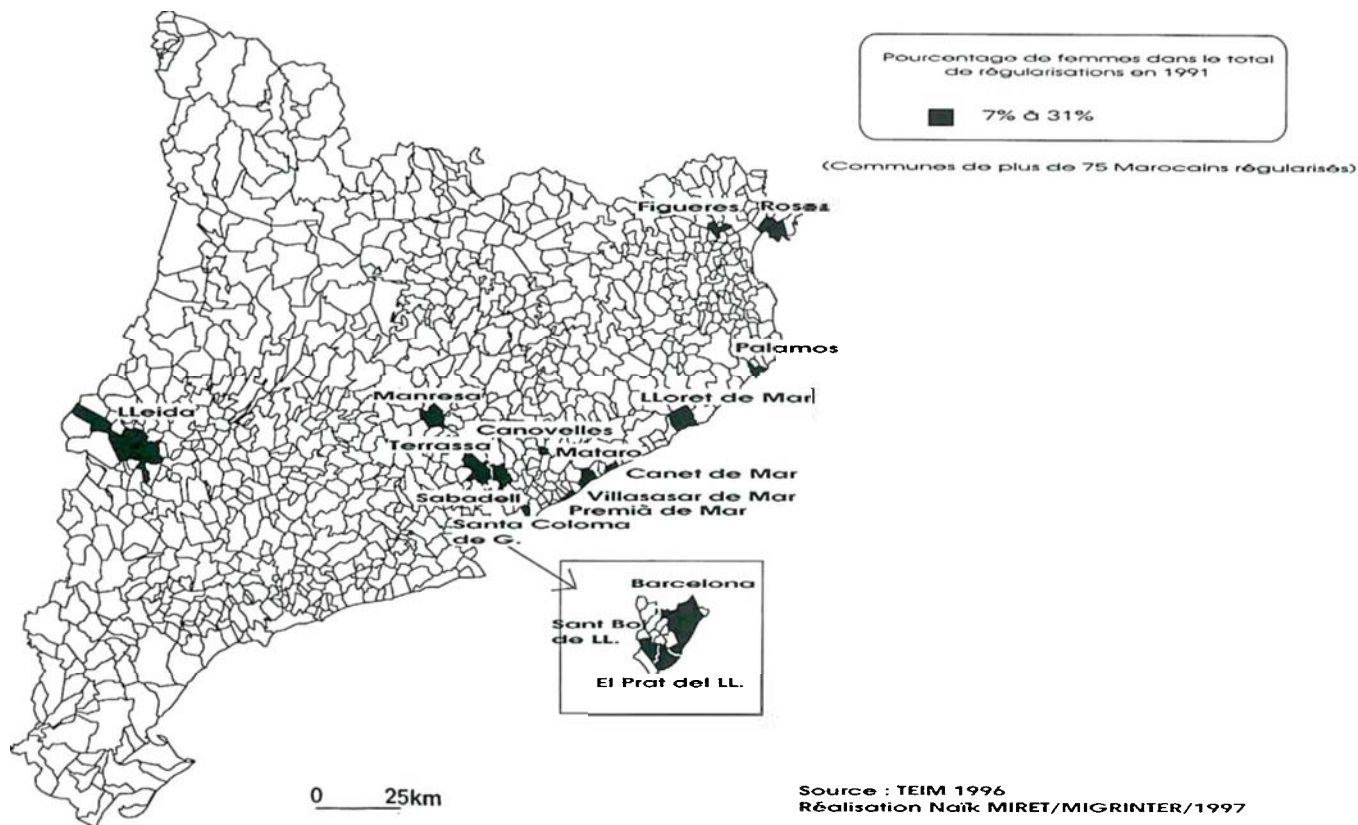
cependant. Le groupe commerce, hôtellerie est par exemple déterminant pour tous les Européens. Ces nationalités sont également extrêmement présentes dans les services aux entreprises en plein développement, dans l'industrie chimique et métallurgique, où ils constituent l'essentiel de l'encadrement des multinationales, et dans les domaines de l'édition et les finances. L'éducation et la recherche sont également des secteurs de prédilection de l'ensemble des nationalités du Premier Monde, avec, dans la spécialisation des professeurs de langues étrangères, une nette supériorité des actifs anglo-saxons dont 40% exercent cette activité.

II.2.5 Les travailleuses étrangères

L'emploi féminin mérite une mention particulière, puisque, pour certaines nationalités, les Philippins et les Dominicains notamment, il représente la clé de la constitution des filières migratoires. Cependant, si ces deux cas sont l'exemple type de la migration féminine en Espagne, il a été montré que d'autres nationalités, et notamment les Marocains, développent ce type de filières. **La Catalogne joue ici un faible rôle puisqu'elle accueille en moyenne moins de Marocaines travailleuses que les autres régions espagnoles**, le pourcentage de femmes marocaines inscrites au consulat (23% des femmes inscrites dans un consulat marocain en Espagne) étant supérieur de cinq points à celui des femmes qui ont demandé un permis de travail en 1991, dont 18% seulement résidaient en Catalogne (TEIM, 1996). Par contre, dans la province de Malaga par exemple, l'immigration marocaine a débuté par l'arrivée de jeunes femmes célibataires, employées dans le secteur domestique et notamment au service des nombreux notables des pays du Golfe qui se sont installés à Marbella, les hommes n'étant arrivés que dans la décennie 80.

Les membres de l'équipe TEIM ont analysé les données issues du processus de régularisation de 1991 et notent par ailleurs que l'origine des femmes qui ont demandé un permis de travail est sensiblement différente du profil général des demandes. **42% d'entre elles sont en effet originaires des grandes villes de la région atlantique**, ce qui révèle une grande différence de moeurs avec les régions de départ traditionnelles telles que le Rif ou la Yebala, où l'image du travail féminin et surtout de la migration d'une femme seule heurte encore la tradition. En outre ces mêmes données révèlent que dans l'ensemble de l'Espagne, 62% des femmes travailleuses sont célibataires ; l'emploi féminin marocain, n'est donc pas comme on a pu le penser dans les premières années de cette vague migratoire, uniquement un phénomène d'accompagnement de la migration familiale, lié à la faiblesse des revenus masculins - comme c'est le cas par exemple dans la migration gambienne -, mais bien un phénomène sociologique nouveau, qui a d'ailleurs été observé dans d'autres pays d'Europe et notamment en France (cf. GARCIA & DELASERNA, 1995).

Carte 31 : Localisation des femmes actives marocaines en Catalogne en 1991



En Espagne, d'après les données de la régularisation de 1991, leurs occupations principales sont le service domestique (50%), l'hôtellerie (21%), et le textile (10%) (TEIM, 1996).

En Catalogne, la Carte 31 montre les pôles de concentration de l'emploi marocain féminin, à travers le pourcentage de femmes dans le total de demandes de permis de travail au cours de la régularisation de 1991.

Barcelone, avec 30% de femmes dans le total des demandes, apparaît comme le foyer principal, fonction qui semble logique étant donné la taille de la communauté marocaine dans cette ville et l'abondance de la demande de travail domestique d'une part, mais aussi l'anonymat que confère une grande ville à ces femmes dont le statut social est souvent marginal par rapport au reste de la communauté marocaine. Viennent ensuite les communes de Lloret et Arenys de Mar (15% chacune), Canovelles (12,5%) et Premià de Mar (12%), qui ne font pourtant pas partie des plus importants pôles de l'immigration marocaine, mais qui cumulent les fonctions touristique et de zone résidentielle. Dans le premier cas, il apparaît en effet que la communauté marocaine originaire de la région atlantique est fortement représentée, ce qui permet d'émettre l'hypothèse de l'existence d'un groupe de jeunes femmes marocaines ayant migré de manière indépendante. Cependant, nous disposons de trop peu d'informations pour cerner une telle réalité, étroitement liée à l'économie submergée, étant donné la difficulté pour

une femme seule d'obtenir un permis de travail. **Une véritable étude de terrain serait nécessaire pour émettre des hypothèses sérieuses en matière d'organisation de ces nouvelles filières migratoires et de leur relation avec la société catalane.**

Grâce aux profils par branches d'activité, il est possible de réaliser une typologie des travailleurs immigrés qui animent actuellement l'économie catalane.

Les Africains, les Asiatiques, les Dominicains et les Portugais sont nettement spécialisés professionnellement, et présentent un profil de migrants économiques à part entière dont l'arrivée est liée à des déficits de main-d'oeuvre dans des secteurs économiques bien précis. L'analyse de leurs spécialisations professionnelles montre une diversification des activités. Avec la crise, les besoins de main-d'oeuvre massifs d'un unique secteur d'activité, l'industrie, ont disparu. Par contre une multitude de sous métiers -journaliers agricoles, ouvriers non qualifiés, employés de maison ...-, abandonnés par les populations locales, expriment une réelle demande, où souvent les emplois légaux côtoient le marché informel.

Si certaines de ces occupations délaissées sont les mêmes que celles occupées il y a une trentaine d'années par les Andalous, de nouvelles sont apparues, parallèlement au progrès des phénomènes de métropolisation.

Les autres nationalités, arrivées pour motifs politiques, ou à la faveur de la libre circulation communautaire, jouent un rôle économique fort différent. Situées majoritairement dans les secteurs de pointe de l'économie catalane, elles reflètent « la modernité » de la métropole. « Le capital humain est un facteur décisif dans la concurrence entre les villes » (BONNEVILLE & al., 1992), et ces personnels qualifiés sont en ce sens le reflet des qualités de la métropole barcelonaise qui a su les attirer.

Si ces deux grandes catégories de travailleurs migrants s'opposent, tant dans leurs logiques territoriales que dans leurs perceptions par la société catalane, elles constituent toutes deux ces « fourmis de l'Europe » qui participent à l'émergence actuelle des métropoles sud-européennes (TARRIUS, 1992).

III L'APPORT DU TRAVAIL IMMIGRE A L'ECONOMIE CATALANE

Le rôle économique des immigrés du Tiers Monde a donc considérablement évolué par rapport à celui des immigrés andalous. En fait cette évolution correspond en grande partie aux tendances générales de la migration internationale dans le monde, depuis les trente dernières années. « La force de travail étrangère exerce entre autres une fonction non négligeable de régulateur des cycles saisonniers de l'activité dans certains secteurs qui peuvent être

stratégiques » (VERHAEREN, 1990 : 199). C'est de plus en plus cette fonction de main-d'oeuvre flexible, indispensable à de nombreux secteurs de l'économie, qui est dévolue aux immigrés en Catalogne.

III.1 LA FLEXIBILITE DE L'EMPLOI ÉTRANGER SOUTERRAIN⁶

Certains secteurs de l'économie catalane sont encore très fortement demandeurs de main-d'oeuvre peu qualifiée, que ce soit dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et surtout des services. Ainsi, un agriculteur nous a fait remarquer spontanément que sans l'emploi de clandestins, une production aussi difficilement mécanisable que la noisette devrait être abandonnée car trop peu productive. Un commerçant distributeur de produits de la confection de luxe fabriqués à Santa Coloma de Gramanet, fait la promotion de ses produits en notant que malgré la faible taille de son entreprise et sa création récente, ses produits ont un si bon rapport qualité prix qu'ils sont exportés partout en Europe. Chacun de nous consomme chaque jour ces biens plus ou moins bon marché, produits dans les ateliers clandestins en Europe du Sud ou dans une grande métropole européenne.

Ce secteur de l'activité est à l'évidence à l'origine de l'appel migratoire vis-à-vis du Tiers monde à l'heure actuelle, et nous verrons qu'il est déterminant dans l'explication des nouvelles modalités d'insertion des immigrés. D'ailleurs, certains observateurs nous ont fait remarquer le rôle néfaste joué par la politique des quotas, qui en voulant s'adapter à la demande du secteur informel⁷ a paradoxalement permis l'entrée de nombreux immigrés à titre de saisonniers, qui sont par la suite restés en s'insérant dans le marché du travail souterrain.

Cependant, il ne faut pas voir le « travail au noir » comme le responsable de tous les problèmes des immigrés. C'est la plupart du temps pour lui qu'ils viennent, et comme e fait remarquer J. LEMAN (1995) « **le travail non déclaré n'est pas forcément synonyme d'exploitation et de sous-rémunération** ». En outre, malgré la forte participation des travailleurs immigrés, notamment en Catalogne, au secteur informel, il faut se garder de faire l'amalgame trop répandu entre l'immigration clandestine et le travail immergé. De nombreux nationaux participent au secteur informel, et de nombreux étrangers résidents réguliers aussi. Par contre, de nombreux étrangers en situation irrégulière exercent une activité qui pourrait parfaitement s'inscrire dans le cadre d'un travail officiel, si on leur donnait le permis conséquent, comme c'est

⁶ - Par définition, nous disposons de peu d'informations précises dans ce domaine. Les remarques qui suivent sont en grande partie le résultat de nos observations de terrain et des témoignages rapportés par différents auteurs. La seule source statistique fiable dans ce domaine serait celle issue des processus de régularisation extraordinaire, mais elle est par trop influencée par la volonté politique de l'administration, qui favorise les demandes concernant certains secteurs d'activité comme le service domestique et l'agriculture.

⁷ - Depuis leur existence, les contingents de travailleurs étrangers autorisés à travailler ont favorisé les employés domestiques (83% des places en 1994) et les saisonniers agricoles.

le cas par exemple dans les services domestiques, où la plupart du temps la non déclaration est plus une volonté d'économie de la part de l'employeur qu'un besoin réel de flexibilité.

Ce type d'emploi submergé existe tant dans le domaine industriel que dans le secteur des services et de l'agriculture. **La plupart du temps, il s'agit d'emplois pénibles refusés par la population locale, comme c'est le cas des emplois de journalier agricole, de plongeur dans la restauration ou de femme de ménage.** La législation espagnole en matière d'immigration, la LOE, introduit ici un vice de forme dans la mesure où elle oblige à la préférence nationale dans tous les secteurs, même lorsqu'il n'existe pas de main-d'oeuvre locale. En outre, il semblerait que l'administration utilise abusivement cette mention dans la loi pour invoquer systématiquement la situation générale de l'emploi et argumenter un refus de permis de travail, pour lequel il n'existe souvent aucun candidat national dans la même aire géographique (POSADA, 1993). Il a été fait mention plusieurs fois au cours de nos enquêtes de cas concrets où des situations d'illégalité auraient pu être évitées sans une application trop rigoureuse de la législation. Citons pour exemple le cas d'une personne qui avait réussi à trouver par des moyens personnels un Péruvien acceptant un emploi de garde-malade. S'adressant à la Délégation provinciale du travail pour obtenir un permis de travail pour son futur employé, cette personne se l'est vu refuser sous prétexte qu'à des milliers de kilomètres de là, à Tenerife aux Canaries, un Espagnol était inscrit au registre de l'INEM⁸ pour cet emploi. Cette personne ne souhaitant évidemment pas se déplacer pour occuper un emploi à Barcelone, la personne s'est vue contrainte d'employer le travailleur immigré en toute illégalité, sans pouvoir lui offrir les protections sociales qu'il aurait souhaitées (entretien personnel, 1995).

L'éventail des professions qui sont en grande partie en Catalogne exercées en priorité de manière clandestine est très large, mais leur point commun est la flexibilité caractérisée par la « saisonnalité ». Ainsi, selon une enquête réalisée dans une comarque touristique de la province de Gironne, de 30 à 40% des étrangers ne travaillaient que de manière saisonnière (MEDIR HUERTO, 1996/198).

L'importance de l'emploi agricole pour l'immigration irrégulière en Espagne et dans l'ensemble des Etats européens du Sud est connue. Au regard du profil des irréguliers régularisés en 1986 et en 1991 en Espagne, cette spécialité semble même s'accroître puisque 22% des régularisés travaillaient dans l'agriculture en 1986 contre 25% en 1991⁹. En Catalogne, ce phénomène se combine à une forte mobilité spatiale liée à la diversité des cultures développées sur l'ensemble du territoire ; Tarragone se spécialise par exemple dans la production de la vigne et de la noisette, Lleida dans les cultures fruitières et notamment les poires et les pêches, et le Maresme dans les oeillets, les fraises et les ananas. Les immigrés spécialisés dans ce type

⁸ - Instituto Nacional del Empleo, équivalent de l'ANPE en France.

⁹ - Les données de la régularisation de 1996 par secteur d'activité n'ont pas été publiées à cette date.

d'activité se déplacent fréquemment le long du littoral en fonction de l'évolution des différentes récoltes, et se dirigent fréquemment vers les régions intérieures en été, alors qu'ils y sont peu présents le reste de l'année. Nous ne développerons pas ici les problématiques spécifiques aux comarques agricoles de l'extérieur de la Région métropolitaine telles que Lleida, où cette migration saisonnière massive pose des problèmes tout à fait différents de ceux du reste du territoire. Dans les comarques du nord de Gérone, une des activités de subsistance qui occupe généralement les immigrés les plus récents, ou ceux qui n'ont qu'un emploi saisonnier, est le ramassage du bois ou des pommes de pin, pour lequel ils sont rémunérés à la tâche, activité également fréquente dans l'exploitation forestière en France (DIAO, 1995 & entretiens personnels).

Les emplois dans le secteur tertiaire qui semblaient déterminants dans l'emploi immigré irrégulier lors du premier processus de régularisation, avec 25% des demandes, semblent avoir perdu de l'importance puisqu'ils ne représentent plus que 6% en 1991 (TEIM, 1996). C'est dans ce secteur que la variété des emplois clandestins qui emploient beaucoup d'immigrés est la plus grande. C'est aussi dans les services que les conditions de travail et de rémunération sont le plus disparates. Un emploi de cuisinière dans un bar peut rapporter environ 2 000 FF, tandis qu'un emploi de garde malade, atteindra les 4 000 FF (GARCIA & DE LA SERNA, 1995 : 51).

De la Catalogne à la France, on retrouve par exemple le stéréotype de la « bonne andalouse » et plus tard portugaise. **Comme dans la majorité des pays développés, l'emploi domestique, très imprégné de connotations sociales péjoratives, est réservé aux immigrées qui acceptent la plupart du temps des conditions de travail et de rémunération très pénibles.** À Barcelone, Marocaines et Philippines et femmes sub-sahariennes dans une moindre mesure ont pris le relais des immigrées internes. La plupart du temps les femmes seules préfèrent le travail à temps plein, logées au domicile des employeurs. Elles sont ainsi disponibles toute la journée et travaillent la plupart du temps de 7 à 12 heures pour un salaire de 2 500 à 4 000 francs. On trouve maintenant des employeuses qui sont elles-mêmes marocaines, qui payent encore moins (de l'ordre de 1000 FF.) en échange d'un lit (GARCIA & DE LA SERNA, 1995 : 51). Cette activité semble se développer de plus en plus auprès des femmes marocaines dans l'ensemble de l'Espagne, puisque, si au cours de la régularisation de 1986 seulement 3% des permis de travail accordés à des Marocains concernait le service domestique féminin, ce taux est passé à 11% en 1991.

La construction est également un important employeur de main-d'oeuvre étrangère clandestine. Il est reconnu par exemple que les grands travaux liés à la préparation des J.O. de 1992 ont stimulé l'arrivée de nombreux travailleurs étrangers, notamment Marocains et Polonais. **Le bâtiment qui occupait 16% des irréguliers en 1986 est passé à 23% du total des demandes en 1991 et est apparu lors de nos enquêtes comme un important pourvoyeur de travail saisonnier,** la plupart du temps en complément d'activités agricoles. Les entrepreneurs possèdent

généralement un volet de travailleurs qu'ils embauchent à la journée, à la semaine ou au mois, selon la variabilité et les besoins de leurs chantiers.

Enfin, **le dernier secteur touché par le travail informel est celui de la sous-traitance industrielle où les emplois immigrés industriels se concentrent en Catalogne.** Avec la reconversion liée à la crise, le développement de la sous-traitance a été brutal comme dans de nombreux États européens. La structure même des entreprises sous-traitantes est à l'origine d'un besoin important de flexibilité de la main-d'œuvre, qui se traduit par des phénomènes de « saisonnalité »¹⁰. Très souvent, ce besoin de flexibilité s'accompagne pour les petites entreprises de sous-traitance par une réduction des coûts salariaux à travers l'utilisation d'une main-d'œuvre non déclarée et clandestine. Ce secteur de l'emploi, déterminant comme nous avons pu le constater dans nos enquêtes pour la création d'entreprises par des étrangers, notamment Marocains, est très difficile à évaluer, du fait de cette prégnance du travail informel. Nous avons vu qu'il est surtout représenté dans le secteur de la confection textile pour l'instant en Catalogne, bien que nous ayons également entendu parler de ce type d'entreprises dans le domaine des pièces détachées pour l'industrie automobile, production qui nécessite néanmoins une structure d'installation plus coûteuse et qui s'est donc moins développée. **Les nombreux témoignages démontrent que, malgré des conditions d'exploitation physique et économique qui règnent dans ces emplois, les immigrés, notamment africains, les trouvent intéressants par rapport à leur situation dans leur pays d'origine, ce qui contribue à alimenter constamment la main-d'œuvre disponible pour ce secteur.** OJEDA (1994) cite le témoignage d'un Marocain qui lui indiquait qu'il exerçait la même activité dans le textile au Maroc qu'en Catalogne, mais qu'ici il était payé dix fois plus par jour, soit 250 FF.

Pourtant, comme dans le quartier du Sentier à Paris par exemple, les conditions de travail et de vie des personnes qui sont à temps plein dans le secteur textile informel sont proches de l'esclavage. Les témoignages recueillis par GARCIA & DE LA SERNA sont en ce sens révélateurs de l'existence menée dans les petits ateliers de Barcelone, Sabadell, Terrassa ou Mataró. Les immigrés vivent et travaillent à quatre ou cinq dans une même pièce, l'exiguïté faisant qu'ils doivent parfois instaurer des tours de sommeil. Ils sont payés à la pièce, 8FF pour une chemise et 1FF pour une jupe et travaillent de 12 à 15 heures par jour pour pouvoir économiser. Cette solution est pourtant souvent considérée comme une opportunité pour tous ceux qui arrivent seuls et ne trouvent pas dans un premier temps où se loger.

Dans tous les cas ce type de travail est l'occupation au moins saisonnière d'une très grande partie des immigrés, qu'ils soient réguliers ou non. **Sa participation à la création d'emploi fixe est marginale, sauf peut-être dans l'agriculture et le bâtiment,** et la recherche d'une stabilité économique et sociale pour les immigrés passe forcément par l'acquisition d'un emploi dans un

¹⁰ - Cf. Chapitre 2 et le cas de Santa Coloma de Gramanet, chapitre 6 .

autre secteur, dans l'industrie classique ou, comme nous allons le voir, dans les activités de service où s'implantent de plus en plus « d'entrepreneurs ethniques ».

III.2 L'EMPLOI INDEPENDANT OU L'ÉMERGENCE D'UNE ECONOMIE ETHNIQUE

L'économie ethnique mérite d'être étudiée plus particulièrement puisque son importance révèle d'une part l'enracinement des communautés immigrées, et d'autre part, le dynamisme particulier de certains groupes migrants. Comme l'ont montré de nombreuses recherches récentes (MA MUNG 1990, TARRIUS, 1992), **l'entrepreneuriat ethnique en plein développement dans les grandes capitales européennes, à Londres, Paris et Marseille notamment, semble constituer une nouvelle catégorie migratoire, à mi-chemin entre le travailleur non qualifié du Tiers Monde et le cadre hyper qualifié des pays les plus développés.** Si cette caractéristique a existé avec une plus ou moins grande envergure parallèlement à toutes les migrations, ce n'est que récemment que les chercheurs y ont prêté attention. **Deux catégories distinctes** ont été mises en évidence : **celle de l'entrepreneur qui crée une entreprise pour répondre clairement à la demande communautaire**, dont le cas le plus exemplaire est la création d'une boucherie Hallal dès qu'une communauté musulmane atteint une taille suffisante. L'autre catégorie, qui constitue davantage une nouveauté par rapport aux modalités traditionnelles de commerce ethnique, est **celle qui s'adresse à l'ensemble de la population du lieu d'immigration**, et qui s'inscrit davantage dans le cadre de services à caractère exotique, ou à des activités traditionnelles, **où les caractéristiques de la création d'entreprises étrangères, utilisant au maximum les ressources communautaires, s'adaptent plus spécifiquement à certains marchés. Dans ce cas-là, l'organisation commerciale requiert la plupart du temps la concentration spatiale des activités et souvent des lieux de résidence et aboutit à la création des dites "enclaves ethniques"**, lorsqu'elles sont caractérisées par l'existence de plusieurs entreprises d'un même domaine, appartenant à des individus du même groupe ethnique (MACAISTA MALHEIROS, 1996). À travers nos terrains d'étude nous avons surtout observé un espace qui possède ce type de caractéristiques, mais avec le caractère particulier de rassembler des initiatives émanant de divers groupes ethniques tels que l'enclave de la rue Princesse à Barcelone (cf. Chapitre 8).

Comme le souligne Jorge MACAISTA MALHEIROS (1996 : 141), ce type d'activité apparaît fréquemment dans les périodes récentes avec la réduction des postes de travail traditionnellement occupés par les immigrés notamment dans le domaine industriel, et grâce à l'existence de "niches commerciales", moins exploitées par les grandes chaînes commerciales, comme c'est le cas par exemple au Portugal, des commerces de proximité tels que les kiosques à tabac, les magasins de meubles et de produits électroniques. Ce type d'activité est fortement marqué par la mobilisation de l'ensemble des ressources communautaires, que ce soit pour le

recrutement de la main-d'oeuvre, pour les activités d'importation en amont ou pour l'écoulement des productions en aval.

Il est difficile de savoir quel a été la part de ce type d'activité dans l'immigration andalouse en Catalogne. Cependant, encore aujourd'hui le nombre de commerces de détail tenus par des andalous (dans l'alimentaire de proximité notamment) semble important, mais l'absence d'analyses et le caractère installé de cette migration nous empêchent d'évaluer quelle a été sa réelle importance dans la constitution du flux migratoire. Cependant, **cette économie ethnique andalouse, pour faible qu'elle ait été, a laissé une trace dans les paysages urbains catalans, notamment dans les villes de la première couronne métropolitaine, où les bars, les salles de Flamenco et les commerces de produits typiques sont des centres de vie des groupes communautaires** (cf. supra, chapitre 3).

De la même manière, il faut noter un des aspects de l'entrepreneuriat ethnique qui s'est énormément développé en Espagne ou au Portugal mais qui a encore peu été étudié. Il s'agit des enclaves où se concentrent les groupes de touristes permanents, notamment britanniques et allemands, et où ils constituent en général une véritable société avec leurs propres services et commerces, allant du médecin à l'agent immobilier, en passant par les restaurateurs et les artisans, gérés par des ressortissants de leur pays. Il se peut que ce type de fonctionnement soit en-train de se mettre en place sur la Costa Brava, mais nous n'avons pu l'observer (GOZALVEZ PEREZ, 1996).

En ce qui concerne la tendance générale de l'emploi des étrangers en Espagne, il convient de signaler que la limitation du travail immigré indépendant est une volonté politique de l'Etat. Lors de la régularisation de 1991, les permis de travail concédés étaient pour 15% délivrés pour des activités indépendantes, mais cette catégorie représentait 21% des demandes. Autrement dit, pour plus de 50% des demandes de régularisation refusées, il s'agissait d'activités autonomes pour lesquelles l'administration a estimé qu'il n'y avait pas assez de ressources et de sécurité d'emploi. Cependant, si l'on observe le volume général des permis de travail délivrés par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, rapporté au nombre de personnes possédant un permis¹¹ de 1989 à 1994 (Tableau 13, p.301), on constate parallèlement à une augmentation du nombre total de permis accordés de 70%, un maintien relatif de la part des travailleurs exerçant une activité indépendante, qui passent de 12% à 16,5%, multipliant leur nombre par deux.

Parmi les nationalités que nous avons prises en considération en Catalogne, certaines possèdent un fort taux de travailleurs indépendants (rappelons que nous ne disposons de ces

¹¹ - Depuis 1989 le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale évalue le "stock" de travailleurs étrangers possédant une autorisation de travail.

données que pour l'ensemble de l'Espagne). Le Tableau 14 présente celles dont le taux de travailleurs indépendants est supérieur aux autres nationalités.

Tableau 14 : Principales nationalités concernées par le travail indépendant en Espagne en 1994 (%)

	Taux d'indépendants
Sénégal	72,09
Etats-Unis	61,03
Inde	45,28
Chine	43,18
Argentine	33,16
Pakistan	26,74
Japon	21,53
Uruguay	21,49
Chili	14,46
Maroc	13,04

Source : annuaire des migrations 1995

On retrouve en fait les mêmes nationalités que dans la majorité des pays européens, à l'exception des trois nationalités d'Amérique Latine plus représentées en Catalogne que dans les autres Etats européens. **Les Sénégalais, Chinois, Indiens, et les Pakistanais sont les principales nationalités créatrices d'entreprises dans la majorité des pays d'immigration. Le poids des entrepreneurs marocains est faible en valeur relative, mais cette nationalité constitue le premier groupe d'entrepreneurs en valeur absolue avec près de 6 000 travailleurs indépendants dans l'ensemble de l'Espagne en 1994.** Cependant il convient d'analyser si les modalités de leurs activités sont les mêmes en Catalogne que dans le reste de l'Espagne. En effet, chacune de ces nationalités possède un "créneau" de création d'entreprises bien spécifique que nous allons essayer d'expliciter, davantage à partir des observations de terrain que de l'apport statistique relativement inexistant dans ce domaine.

L'enquête réalisée par le collectif IOE sur la typologie des emplois indépendants parmi la population active marocaine en Catalogne en 1992 (TEIM, 1996) permet de montrer leurs principales occupations. Notons d'abord qu'une majorité d'entre eux (38%) résident à Barcelone, ville qui dispose d'une concentration ethnique et d'un climat économique favorable à la création d'entreprises. Leur principale activité est la construction (35%), et la peinture (15%), secteurs qui cachent parfois un moyen de légaliser leur situation professionnelle par un système de sous-traitance envers d'autres entreprises nationales. Vient ensuite le secteur commercial avec 15% de vendeurs ambulants et de forains, activité qui nécessite un faible investissement personnel, et seulement 2,5% de patrons dans l'hôtellerie et le commerce, ce qui montre la faiblesse de ce secteur encore naissant en Catalogne. Enfin apparaît l'activité de la confection

textile à domicile, qui avec 15% des emplois légaux indépendants, soit 850¹² personnes qui dirigent des ateliers dont nous avons vu l'importance dans l'emploi submergé, emploie donc au moins le triple de personnes dans l'ensemble de l'Espagne, et probablement en majorité en Catalogne, première région textile.

L'ouvrage de JODAR (1991) sur Santa Coloma où sont apparus de nombreux petits entrepreneurs marocains témoigne de l'intérêt des réseaux de solidarité qui se développent au sein des groupes ethniques dans le développement de l'activité de la confection. Les auteurs relèvent tout d'abord l'importance de l'organisation familiale dans ce type d'emploi pour le recrutement et l'organisation du travail. Le regroupement résidentiel fréquent est également avantageux, étant donné la flexibilité des horaires exigée par ce type d'activité, notamment dans le secteur informel. Enfin, la qualité des réseaux humains au sein des groupes immigrés et l'investissement de chacun permettent, comme le montre le témoignage sur une entreprise tenue par un Marocain, de diversifier les phases de la production. **Les Marocains disposent en outre en général d'un réseau de vendeurs ambulants qui leur permettent d'écouler la production, et le fait de dominer cette phase de la commercialisation leur confère une supériorité par rapport aux entreprises soumises aux grands centres de commercialisation de Barcelone.** Nous avons rencontré une jeune femme marocaine qui dès son arrivée a pu se procurer quelques revenus par le biais de sa famille qui exerçait ce type d'activité et qui dans les moments de surcharge de travail lui a confié la réalisation de certaines pièces textiles sans qu'il y ait besoin d'aucune formation. Le témoignage de Santa Coloma (JODAR, 1991/191) montre également que ce petit entrepreneur marocain emploie régulièrement des compatriotes, eux-mêmes patrons d'atelier, quand ils sont en manque de travail, ou des parents clandestins qui alternent cette occupation avec celle dans d'autres ateliers. **Le travail se déroule dans des appartements aménagés et le patron échange souvent le couvert et le gîte comme salaire du travail, développant des formes d'exploitation de la main-d'oeuvre, qui sous couvert de solidarité ethnique, paraissent largement abusives, comme il a déjà été constaté parfois dans les communautés chinoises.**

Cependant les atouts de l'organisation ethnique dans ce type de travail semblent permettre à un certain nombre d'entrepreneurs de prospérer, tout en augmentant l'offre de travail pour les futurs immigrés. **Le rôle des relations inter-ethniques au sein du groupe immigré et des réseaux ethniques internationaux, avec les métropoles du sud de la France et de l'Italie, devrait être approfondi, car il est vraisemblable qu'il soit considérable dans la facilité avec laquelle les ateliers de confection marocains semblent dominer la filière, du tissu à la commercialisation.** L'ouvrage de GARCIA & DE LA SERNA (1995), note par exemple des cas

¹² - Donnée calculée à partir du nombre de travailleurs marocains indépendants en Espagne en 1994.

d'association de patrons marocains et sénégalais, qui témoignent d'une organisation croissante de ce secteur.

En ce qui concerne le secteur commercial, les formes d'entrepreneuriat sont variées et encore peu développées. A l'heure actuelle, mis à part le quartier du centre ville (cf. infra, chapitre 8), les commerces sédentaires sont essentiellement constitués par des boucheries hallal dispersées dans les plus importants lieux de résidence et qui cumulent parfois les fonctions d'épicerie et de café. Selon une enquête récente (TEIM, 1996/2), les commerçants marocains par exemple sont bien moins répandus à Barcelone, où ils représentent 3% des Marocains, qu'à Madrid où ils sont 12%. Selon le résultat de leurs enquêtes à Barcelone, le premier bazar marocain serait apparu en 1975, en utilisant des réseaux commerciaux préexistants en France, en Belgique et aux Pays-Bas et qui ont été prolongés jusqu'en Espagne. Les approvisionnements directs en provenance du Maroc se sont développés par la suite¹³, au rythme de la complexification des réseaux commerciaux avec par exemple l'ouverture de magasins au Portugal par des Marocains de Madrid. Par la suite la première boucherie hallal à Barcelone aurait été ouverte par un Pakistanais, puis une seconde, en 1986, par un Marocain. Au total le TEIM estime qu'en 1997 il existe environ 70 boucheries hallal sur le territoire catalan, dont 13 à Barcelone, ce vaste réseau ayant suscité l'apparition de plusieurs associations de commerçants marocains en Catalogne. Enfin ces auteurs notent le rôle important joué dans l'approvisionnement de ces commerces par le trafic illégal de marchandises en provenance du sud de la France.

Dans le domaine de la restauration, nous n'avons pu observer qu'une infime minorité d'initiatives relevant d'immigrés africains dans ce créneau de la restauration ethnique, peu répandu en Catalogne. Les précurseurs de ce secteur ont été, comme partout en Europe, les restaurateurs chinois, organisés sous forme de chaînes nationales - voire même d'après ce que l'on en sait multinationales¹⁴. Plus récemment, on a vu apparaître dans la capitale des restaurants pakistanais et indiens, ainsi que, selon le TEIM, trois restaurants marocains. Cependant, l'apparition de jeunes qui ont beaucoup voyagé en Europe semble diffuser l'idée de la restauration rapide ou ethnique. Des entreprises de restauration rapide à domicile, inspirées du modèle des livraisons de pizzas fort répandu en Catalogne, sont apparues dans la capitale, avec une caractéristique nouvelle qui est celle d'offrir des plats maghrébins. Des cours sont même dispensés par des organismes officiels afin de former les candidats aux techniques de gestion adaptées au contexte espagnol.

¹³ - Selon SUAREZ NAVAZ, (1995), le détroit de Gibraltar est le support de réseaux commerciaux qui mettent notamment en relation des commerçants indiens de Ceuta et Melilla et des commerçants marocains en Andalousie.

¹⁴ - Cf. Les travaux d'E. MA MUNG.

Le cas de l'entreprenariat commercial sénégalais, et plus particulièrement celui tenu par la confrérie mouride, mérite une mention particulière. Si l'on connaît son importance dans de nombreux Etats d'immigration¹⁵, peu d'analyses ont été réalisées à l'intérieur de l'Etat espagnol. On sait par la presse que ce groupe est particulièrement actif à Madrid, où il est en train de s'approprier les espaces commerciaux de certains quartiers (El Pais), ainsi qu'à Séville et dans le reste de l'Andalousie essentiellement sous la forme de commerce ambulants. Par contre, ce groupe semble avoir déserté la place catalane, où il a tenté de s'installer dans les années 80, dans le créneau de commerce ambulants de bijouterie et de petit artisanat africain. Il nous est difficile d'expliquer les raisons de cette désaffection, mais une étude approfondie permettrait de montrer les logiques de ce groupe par le test de certaines zones et par la définition de critères qui les rendent inintéressantes aux yeux de cette communauté¹⁶. A Barcelone, le secteur des bazars, et des magasins d'appareils ménagers et d'électronique reste dominé par les populations locales ou par les groupes de migrants indo-pakistanaïes, qui ont ouvert leurs locaux dès le début des années 80. Cette concurrence est peut-être la cause du départ des Sénégalais.

L'économie informelle apparaît bien à l'heure actuelle comme le support économique des processus migratoires en Catalogne. En tout état de cause, malgré son importance traditionnelle, elle constitue actuellement un facteur déterminant de la métropolisation. C'est également cette importance qui lui a conféré pendant longtemps, malgré un discours officiel inverse, un certain laxisme des pouvoirs publics, comme l'atteste l'anecdote recueillie dans un village du Maresme, où il était connu de tous que la garde civile ne viendrait pas contrôler les papiers des étrangers jusqu'à la fin des récoltes.

Si une partie de ces emplois peuvent à terme être intégrés au marché de l'emploi régulier, l'essentiel ne pourra subsister sans le gain apporté par la clandestinité. Il est difficile de ce fait de prévoir l'évolution de l'emploi immigré et de son rôle dans le développement économique catalan. A court terme, il est probable que la fonction des immigrés du Tiers Monde comme régulateur des marchés marginaux de l'emploi se prolonge, étant donné les avantages comparatifs qui en découlent. Cependant, à long terme, cette solution ne paraît pas viable, notamment du fait des conditions de vie qu'elle implique.

¹⁵ - Consulter à ce sujet les travaux de Victoria EBIN sur la communauté sénégalaise de New York et notamment sa communication au colloque "systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest africaines", Dakar, 3-6 décembre 1996, ORSTOM/IFAN/MIGRINTER : négociations et appropriations : les revendications des migrants sénégalais à New York.

¹⁶ - Nous attendons dans cet ordre d'idées les travaux de Monica BUCKLEY, doctorante à l'Université de Madrid.

C'est peut-être vers le développement d'activités indépendantes dans l'économie ethnique que vont s'orienter les compétences acquises par ces immigrés du Tiers Monde, qui ont peu de chances de rentrer dans les circuits de l'emploi immigré traditionnel en Catalogne. C'est pourquoi ces formes de l'emploi doivent être étudiées comme des stratégies migratoires innovantes, et pourquoi pas, comme une aide au développement pour les Etats du Tiers Monde dont sont originaires les immigrés.

CONCLUSION DU CHAPITRE 7

Cette analyse nous a permis une fois encore d'affirmer la grande proximité des situations migratoires de l'ensemble des grandes métropoles méditerranéennes. La prépondérance de l'emploi informel, bien qu'elle soit une caractéristique de plus en plus commune à l'ensemble des espaces d'immigration, caractérise encore aujourd'hui les économies latines. Cependant, en Catalogne, comme dans l'ensemble des régions industrielles de l'Europe du Sud, la fonction économique de l'emploi immigré a fondamentalement été transformée par la substitution des flux migratoires. Cette « transition migratoire » que nous avons analysée en première partie s'est en effet produite dans un contexte de crise et de reconversion économique. Si en termes quantitatifs l'immigration est plus modérée, la variété de sa participation économique complexifie l'analyse du couple immigration/métropolisation dans la métropole barcelonaise, objet de notre étude.

Ainsi, les Africains sont la main-d'oeuvre qui est venue remplacer les flux d'immigration interne taris. Leurs principaux domaines d'activité, - journaliers agricoles, ouvriers qualifiés de l'industrie traditionnelle, ouvriers du bâtiment et employés domestiques - correspondent bien au profil de la main-d'oeuvre issue de l'immigration interne en Catalogne, ou de l'immigration étrangère pendant les trente glorieuses en France par exemple. Ces migrants africains, venus combler les besoins de certains secteurs clé de l'économie en acceptant les emplois les plus dévalorisés, remplissent désormais la fonction économique de l'immigration interne. Les différences que présente le profil professionnel de ces deux immigrations tiennent du contexte de transition entre une économie industrielle et une économie tertiaire et notamment touristique.

Si l'on peut parler dans leur cas de remplacement des flux, on ne peut élargir ce constat à une substitution fonctionnelle de l'immigration dans le système économique. En effet, pour leur part, une grande majorité des migrants des autres nationalités occupent des emplois qui correspondent à des fonctions économiques qui n'existaient pas auparavant.

Les autres nationalités du Tiers monde, qualifiées de « nouveau prolétariat urbain » par Saskia SASSEN (1996), ont en effet été attirées par le développement de la métropolisation et les nouveaux emplois urbains qui se sont développés. D'autre part, les cadres originaires des pays riches, et notamment d'Europe, occupent également une fonction économique qui ne s'est développée que dans les vingt dernières années dans les grandes métropoles. Ces nouveaux migrants, qualifiés « d'élites nomades ou circulantes » par Alain TARRIUS (1992), sont devenus un enjeu fondamental dans la concurrence entre les métropoles méditerranéennes.

Avec ces nouvelles typologies de migrants, les fonctions économiques de l'immigration dans la métropole sont bouleversées. Qu'en est-il de leurs modes de territorialité et quelles sont les conséquences de leur présence sur la métropolisation ?

CHAPITRE 8 : INSERTION DES MIGRANTS ETRANGERS ET LOGIQUES SPATIALES A BARCELONE

Les immigrés internes ont contribué par leurs modes de territorialité à faire de la ville de Barcelone et des noyaux urbains qui l'entouraient une métropole d'importance à la fin de la première moitié du XX^e siècle. Or, les migrants internes présentaient, non seulement une homogénéité culturelle importante, mais surtout, comme dans l'ensemble des pays d'immigration à cette période, une similitude de stratégies migratoires, de comportements spatiaux et de fonctions économiques. Comme dans la majorité des régions industrielles européennes, ils ont été un facteur déterminant de l'industrialisation et de la métropolisation régionale du territoire catalan.

La deuxième partie de notre travail a cependant montré que les flux qui se dirigent actuellement plus particulièrement vers l'Europe méditerranéenne et dans l'ensemble des Etats d'immigration appartiennent à de nouvelles typologies, que nous avons qualifié de « nouvel âge » migratoire. Les migrants étrangers présentent une extrême diversité dans tous ces traits. Il est donc légitime de s'interroger sur leurs modes de territorialité et sur leurs pratiques de l'espace d'immigration qui logiquement devraient également s'avérer diverses.

Si les migrants internes ont souligné par leur choix d'implantation, liés aux qualités fonctionnelles des espaces catalans, la polarisation vers la métropole et sa première couronne, quel est aujourd'hui le rôle des nouveaux migrants étrangers ? En fonction de leur diversité, leurs implications sur le territoire sont-elles homogènes ou contradictoires ?

La problématique de la métropolisation a elle-même considérablement évolué au cours des trois dernières décennies. Si la valeur symbolique de modernité lui reste attachée, la métropolisation est aussi l'objet des attaques des « courants ruralistes » renaissants. Elle est aussi le lieu des luttes de pouvoir, exprimant les conflits sociaux dans nos sociétés duales.

En un mot nous essaierons de voir dans ce chapitre quelle est l'évolution des relations dialectiques au sein du couple immigration/métropolisation, à la veille du troisième millénaire.

I L'INSCRIPTION DES ÉTRANGERS DANS LES LOGIQUES SPATIALES DE LA MÉTROPOLE

Pour cette analyse, nous avons choisi d'utiliser les données censitaires, seules à nous fournir une vision communale des choix de résidence des immigrés étrangers. Elles apparaissent les plus pertinentes en termes de comparaison et, malgré l'absence évidente des informations concernant les personnes en statut irrégulier, donnent une image, à nos yeux cohérente, de la territorialisation des groupes étrangers. Si certains clandestins peuvent être recensés, il est clair que la majorité d'entre eux n'apparaît pas.

Les données du Recensement qui ont été traitées pour nous par l'Institut d'estadística de Catalunya portent sur les 16 nationalités différentes de notre échantillon (cf. Préambule), les plus nombreuses sur le territoire catalan.¹⁷ Si nous disposions dans le cas de la migration interne de données concernant les lieux de naissance, pour l'immigration internationale nous ne disposons que de la nationalité des personnes recensées comme étrangères qui peuvent être des descendants de migrants n'ayant pas eux-mêmes migré, tandis que les migrants ayant acquis la nationalité espagnole et leurs enfants ne sont pas pris en compte. **Il s'agit, rappelons-le encore une fois, de données partiales dont nous ne souhaitons dégager ici qu'une image territoriale synthétique.**

Tableau 15 : Comparaison des deux principales sources statistiques sur les étrangers en Catalogne

	<i>Barcelone</i>	<i>Tarragone</i>	<i>Gérone</i>	<i>Méridjé</i>	<i>Total Catalogne</i>
Données du Ministère de l'intérieur en 1991	42 270	6 202	10 409	1 919	60 800
Données du Recensement de la population en 1991	49 312	4 905	10 208	1 534	65 959
Marge d'erreur*	+16,6%	-21%	-2%	-20%	+8,5%

*représentation des données du recensement par rapport à celles du Ministère de l'Intérieur

Pour donner une idée de la fiabilité de ces données, la comparaison avec celles du Ministère de l'Intérieur fournit une première estimation. Le Tableau 15 nous montre la marge

¹⁷ - Nous ne disposons malheureusement pas de ces mêmes données pour le recensement précédent qui date de 1986, qui nous auraient permis de retracer une évolution dans le temps de cette image à échelle fine. En effet, cette donnée n'a été saisie de manière fiable qu'au dernier recensement devant la prise de conscience de l'importance du phénomène migratoire ; en 1986, la question avait été posée aux mairies lors du recensement partiel, "le padró", qui concerne l'actualisation des registres de population de chaque commune, mais la réponse fut aléatoire, ce qui n'a pas permis la publication des résultats.

d'erreur qu'elles permettent d'attribuer aux données du recensement la même année et pour chacune des provinces catalanes.

La forte sous-représentation que l'on observe dans les provinces de Lleida et Tarragone est liée aux caractéristiques de la population étrangère qui y réside. Il s'agit en grande partie en effet d'ouvriers agricoles dispersés au sein des exploitations, et donc difficilement recensables, et dans une moindre mesure d'une population de résidents du Premier Monde, touristes permanents, qui ont pour caractéristique de passer de longues périodes dans leur pays d'origine.

La légère sur-représentation que l'on peut observer dans la globalité, est probablement liée à la date du recensement, à laquelle certaines personnes, au fait des conditions exigées pour la régularisation, se sont estimées « régularisables » et se sont déclarées bien que leurs démarches n'aient pas abouti par la suite.

Etant donné l'évolution globale à la hausse de la population étrangère résidente observée sur le terrain (taux de croissance de 62% entre 1991 et 1995) depuis la date du recensement¹⁸, cette légère sur-représentation permettra de fournir une image de la réalité plus proche de la situation actuelle. Ainsi, si ces données issues du recensement ne doivent en aucun cas être considérées comme le reflet réel de la présence d'étrangers sur le territoire catalan, elles ont l'avantage de permettre de poser des questionnements en termes de filières migratoires, de relations inter-ethniques, et de relations à l'activité économique qui ont permis de guider notre analyse de terrain. **En outre, malgré ces réserves, nous postulons ici d'imaginer que la localisation spatiale et les grandes caractéristiques socio-démographiques des immigrés irréguliers sont proches de celles de leurs compatriotes résidant en Catalogne avec un statut régulier.**

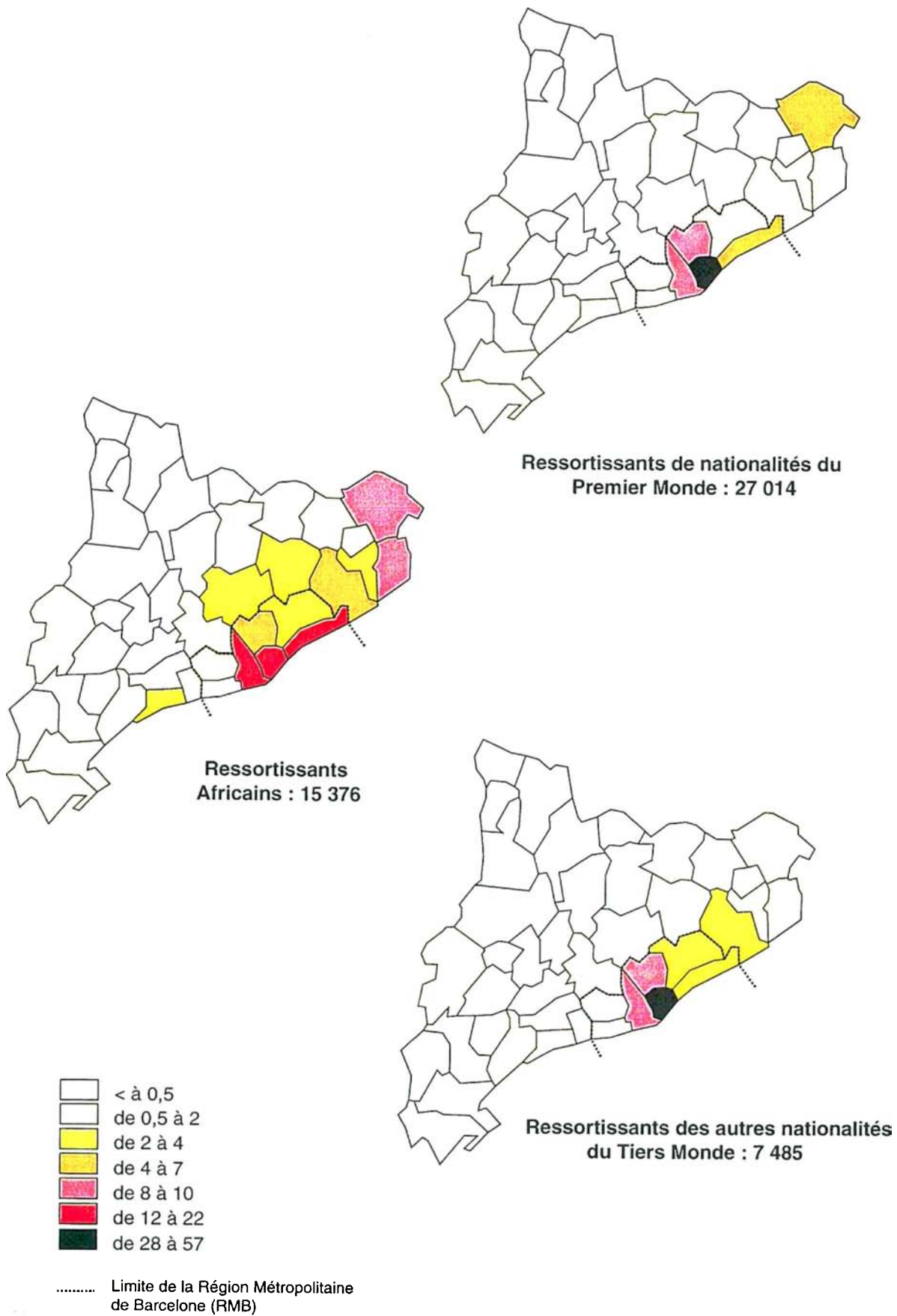
I.1 LE DESSERREMENT DES ESPACES D'IMMIGRATION METROPOLITAINS

L'image de l'immigration en Catalogne est restée longtemps, en raison de l'héritage de l'immigration interne, liée à la métropole. Or, notre première perception de l'immigration étrangère en Catalogne nous a rapidement amenée à nuancer cette image symbolique, qui, selon notre hypothèse, tend à s'effacer au profit de vastes phénomènes de métropolisation, où des espaces non urbains, de caractéristiques variées, acquièrent une importance croissante.

Les images globales de la Carte 32 sont considérablement contrastées avec celles de la carte 8 concernant la localisation des immigrés internes (cf. supra p.99).

* - Cf. supra, chapitre 5.

Carte 32 : Localisation des immigrés étrangers par comarque (1991)



Si nous pouvons toujours constater la prégnance du phénomène de macrocéphalie de la capitale pour les trois types de flux présentés, **le centre de gravité de ces territoires d'immigration est considérablement différent**. Dans le cas des nationalités du Premier Monde, la polarisation est exercée uniquement par la comarque barcelonaise, alors que le reste de la première couronne est sous-représenté par rapport à l'immigration interne. Cette concentration dans la commune centrale n'est pas étonnante au regard de la spécialisation économique de ce groupe. Au Nord, la comarque de l'Alt Empordà, légèrement sur-représentée, révèle la présence d'un petit groupe de touristes permanents du Premier Monde.

Dans le cas de l'immigration africaine, le centre de gravité des territoires d'immigration s'est radicalement déplacé. Alors que la ville centrale et sa première couronne sont sous-représentées par rapport à l'immigration interne, l'ensemble du quart nord-est du territoire, et notamment le littoral jusqu'à la frontière française, concentre la grande majorité de ces migrants. Ce sont donc les espaces septentrionaux des première et deuxième couronnes métropolitaines qui sont plus particulièrement concernés par cette immigration. Ce nouvel espace d'immigration déborde vers le Nord sur la périphérie de la RMB et atteint les comarques de l'Empordà et du Gironès, ainsi que la comarque intérieure de l'Osona.

Pour l'image des autres nationalités du Tiers Monde, il faut souligner leur faiblesse numérique au sein de notre échantillon qui ne nous permet pas d'aller trop dans le détail, ce qui risquerait de trop importantes extrapolations. Cependant, il convient de remarquer, étant donné la diversité interne de ce groupe, et la récente installation de l'ensemble des nationalités qui le composent, qu'il est logique que la première phase d'installation corresponde d'abord à la capitale, qui concentre 56% d'entre eux. On peut envisager sans trop grand risque d'erreur que l'ensemble de ces nationalités maintiendront ce type de localisation prioritairement urbaine, les Asiatiques comme les Latinos-américains étant spécialisés surtout dans les services de type urbain ou touristique et notamment le commerce. Leur très faible implantation dans les autres secteurs d'activité ne laisse présager aucun changement de leurs facteurs de localisation.

L'espace d'immigration catalan s'est donc à la fois polarisé et déplacé vers le Nord et vers le littoral. D'une part, les quatre comarques littorales de la province de Gérone, qui n'étaient pour l'immigration interne que des pôles secondaires, deviennent déterminantes, pour les Africains comme pour les retraités du Premier Monde. D'autre part, la commune de Barcelone qui avait perdu de sa centralité dans l'immigration interne au profit de la première couronne et des villes satellites, retrouve dans les territoires des cadres du Premier Monde et des nationalités du Tiers monde non africaines un rôle central qui lui redonne une image de capitale cosmopolite.

Le tableau ci-dessous nous permet de récapituler quelle est réellement la place de la capitale dans l'attraction de chaque groupe migrant, et d'établir une comparaison nécessaire

avec les territorialités de la population catalane. Il apparaît que les stratégies d'implantation des différents groupes sont bien nettement différenciées.

Les Africains, dont nous avons souligné l'occupation essentielle dans le secteur agricole et dans les services touristiques présentent le moindre degré de concentration. L'image de leur localisation est très différente de celle des Andalous par exemple, avec, parallèlement à une certaine concentration dans la RMB (55%), une nette sur-représentation du quart nord-est du territoire et une présence très diffuse vers l'intérieur, (comarques de l'Osona, du Bergueda...), qui témoigne de la recherche constante de nouveaux territoires migratoires.

La capitale elle-même est très peu privilégiée par ce groupe dont 20% seulement l'ont choisie comme lieu de résidence. **Certaines données, comme celles issues du registre des inscriptions consulaires des Marocains (TEIM, 1996), permettent de connaître leurs tendances d'implantation dès le début de la vague migratoire. Ces données montrent que 69% seulement des premiers arrivants se sont installés dans la province de Barcelone, ce qui prouve que la décentralisation est une tendance structurelle de cette nouvelle immigration.**

Tableau 16: Part de la métropole dans les choix résidentiels des différents immigrés
(% du total de chaque groupe en 1991)

	Premier Monde	Africains	Autres Tiers Monde	Catalans**	Andalous**	Autres Immigrés internes**
Poids de la capitale*	42,50	20,5	56,5	36	33	48,5
Poids de la RMB	74,00	55	82	66,5	76,5	81

* : Au sens large, comarque du Barcelonès. ** : d'après les lieux de naissance.

Source : réalisation propre à partir des données du recensement de 1991 pour les seize nationalités de notre échantillon (cf. Préambule).

En ce qui concerne les résidents du Premier Monde, la dichotomie réapparaît entre d'une part les « élites circulantes » et d'autre part les retraités. **Mais prises dans leur globalité, ces nationalités montrent une polarisation supérieure à la population catalane ou andalouse, et équivalente aux autres immigrés internes, groupe dont nous avons souligné l'importance dans les fonctions d'encadrement administratif sous le régime franquiste.** Tandis que la majorité de ce groupe (42%) se concentre dans la capitale où elle exerce des activités du tertiaire directionnel, la catégorie des retraités aisés se disperse le long du littoral, lieu de villégiature du tourisme permanent, qui attire 21% des résidents du premier Monde, au sein des comarques maritimes extérieures à la Région Métropolitaine (des deux Empordà, du Gironès, Selva, Baix Penedès, Tarragonès, Baix Camp, Baix Ebre et Montsia). **Pour les nationalités du Tiers Monde non africaines, c'est seulement la capitale elle-même qui fait la centralité, et non plus la première couronne métropolitaine.**

1.2 UNE TERRITORIALITE DIFFERENTIELLE SELON LES NATIONALITES

Une analyse détaillée de chacune des composantes des grands groupes immigrés à l'échelle plus fine des communes catalanes va nous permettre de dégager plus minutieusement les principaux pôles migratoires et d'en expliquer les fonctions dans le système métropolitain.

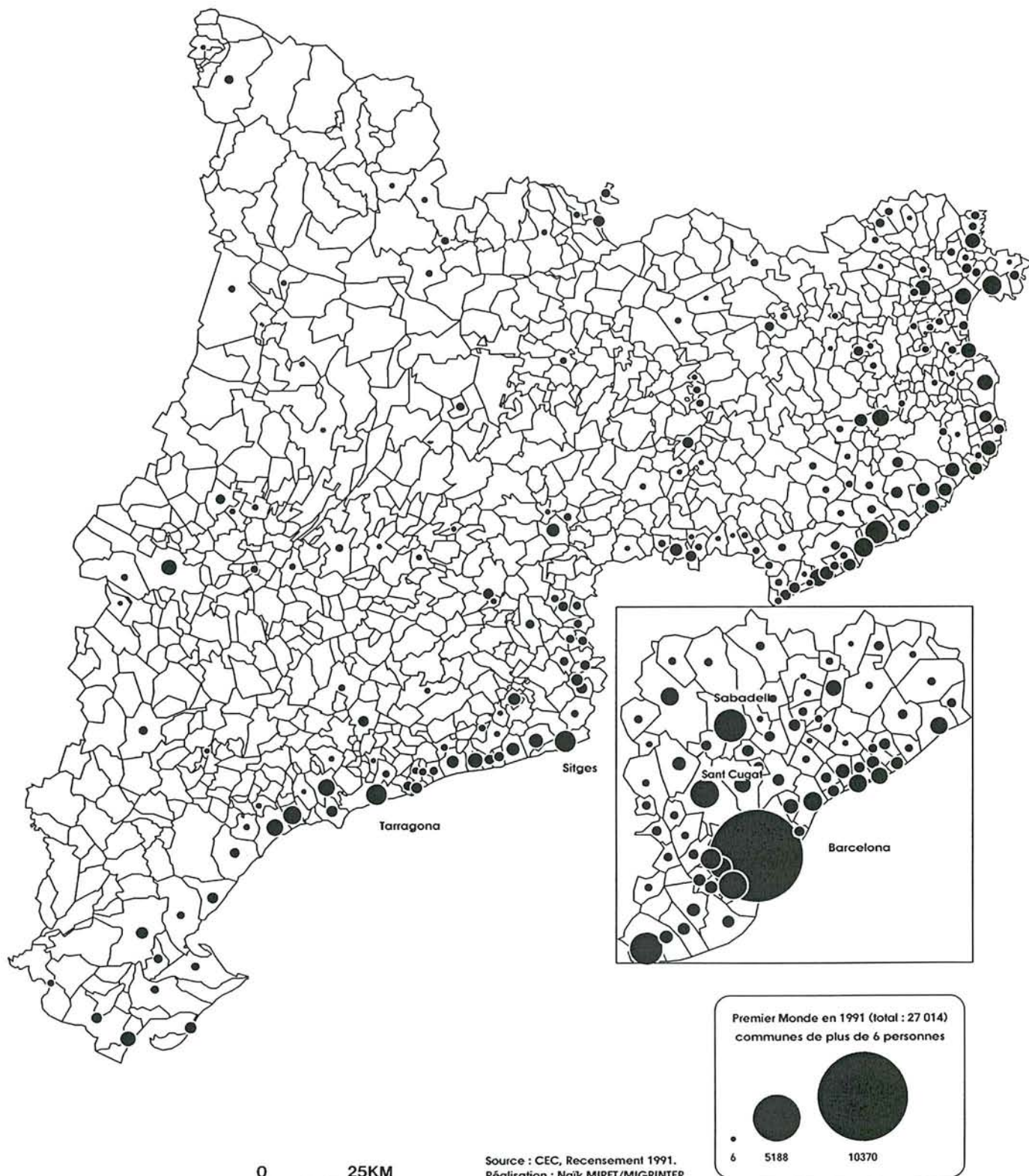
Quand au seuil de représentation fixé, nous avons choisi de donner l'information à partir de la localisation des pôles de plus de 5 personnes d'un même groupe recensées. Cette limite peut paraître trop basse, au regard de ce qu'on l'on entend habituellement par polarité migratoire. Cependant, dans le cas de l'immigration étrangère en Catalogne et dans les pays du Sud, il est indispensable de partir d'un seuil minimal, seul capable de prendre en compte l'importance numérique des personnes en situation irrégulière qui accompagnent les petites communautés en situation régulière. Par exemple, l'une des communes de notre terrain d'étude, où nous avons enquêté près de trente immigrés gambiens, et une dizaine de Marocains, ne figure pas dans les cartes représentant les pôles de plus de six Africains. S'il est probable que cette absence soit en partie explicable par l'augmentation de cette communauté depuis le recensement de 1991, c'est également l'importance des personnes en situation irrégulière qui justifie le choix de cette commune. En ce qui concerne l'efficacité des données censitaires pour décrire l'immigration irrégulière, il faut souligner, comme l'ont remarqué dans le cas des Marocains les chercheurs du TEIM, que, spatialement, le poids des clandestins est d'autant plus fort que l'immigration est récente (TEIM, 1996). **C'est pour cette raison que nous avons tenu à représenter des pôles encore numériquement faibles en 1991, mais dont les analyses de terrain nous ont montré l'importance dans l'accueil des populations en situation irrégulière.**

Nous retrouvons à cette échelle les grands traits différentiels selon les trois catégories de migrants que nous venons d'évoquer (Carte 33, Carte 34, Carte 35). Dans le cas des immigrés du Premier Monde, la distinction est très claire, articulée autour de deux polarités logiques : l'une le long du littoral pour les touristes permanents, et la seconde focalisée par la Capitale, lieu de prédilection du cosmopolitisme des cadres. La région métropolitaine est très faiblement représentée pour cette catégorie, sauf la zone de Sabadell/Sant Cugat del Vallès, « technopôle » qui constitue une zone d'activités à fort contenu technologique organisées autour du pôle universitaire.

On remarquera que le cordon d'occupation littoral ne tient aucunement compte des limites administratives jusqu'ici retenues pour la RMB. Cependant, autour de la capitale, cette localisation littorale des immigrés du Premier Monde ne doit pas nous tromper.

Carte 33: Localisation des immigrés du Premier Monde par commune

(nationalités de notre échantillon)



Dans ces communes balnéaires aisées, très bien reliées par les axes de transport, notamment depuis les travaux de 1992-1995, elle correspond aux familles des cadres européens notamment¹⁹, dont les territorialités sont totalement intégrées à l'espace métropolitain, et non à l'installation de touristes permanents.

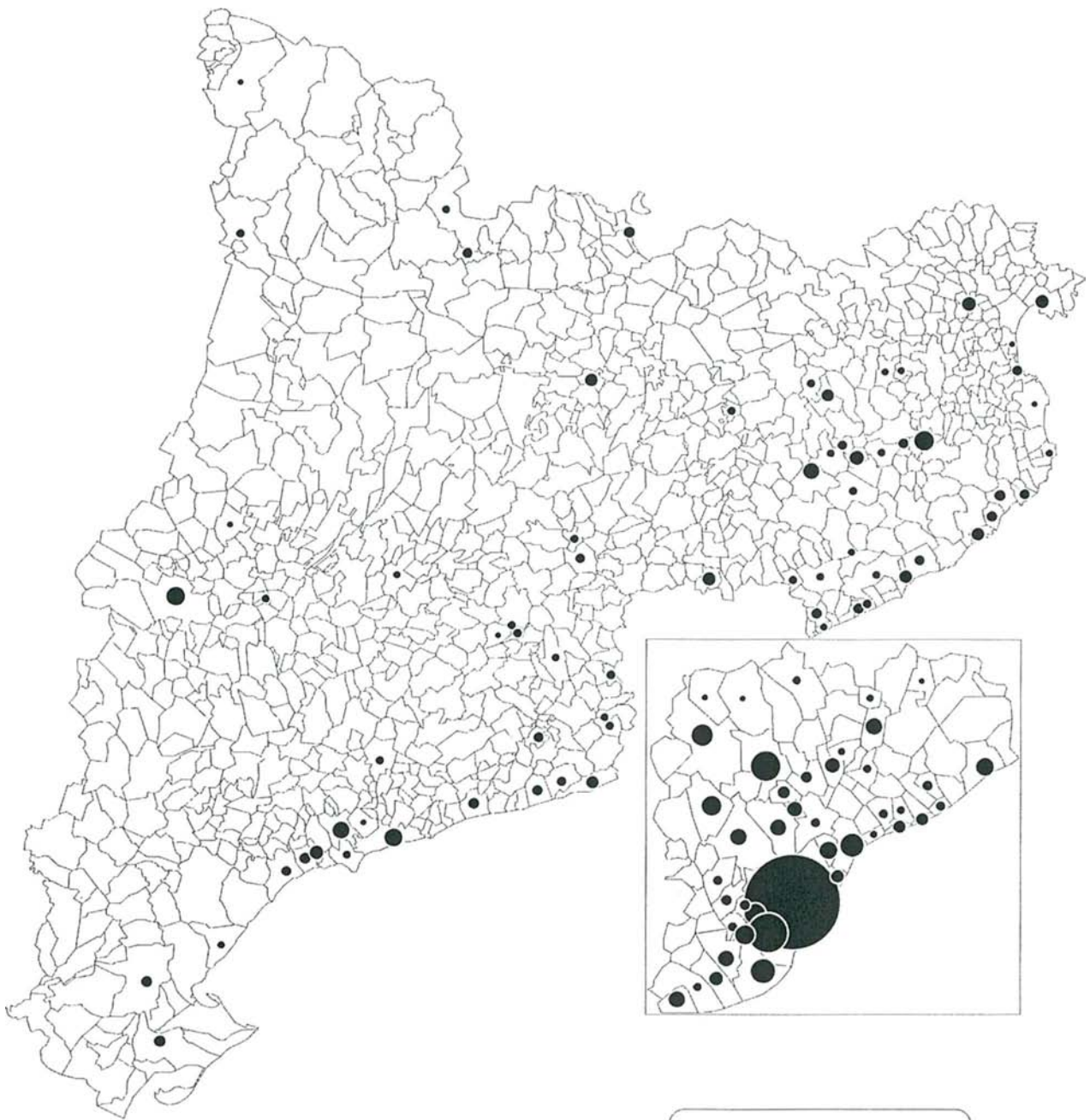
La localisation des immigrés du Tiers Monde apparaît encore plus simplifiée, puisque apparemment, seule la capitale cosmopolite fait sens en termes de polarité migratoire, attirant nous l'avons vu, 56% de ce groupe. Les villes satellites de la zone métropolitaine complètent cette polarisation en concentrant 26% de ces nationalités très diverses. Si, nous l'avons vu, cette polarisation extrême est en partie liée à la nouveauté de cette migration de manière générale, il faudra attendre le nouveau recensement pour comprendre avec le temps les implantations des nouvelles communautés du Tiers Monde, sachant qu'au sein de ce groupe les disparités sont importantes. Ainsi, si les Philippines, en majorité employées de maison, se concentrent essentiellement dans la capitale, des groupes tels que les Portugais, qui ont une spécialisation industrielle reconnue, se dispersent davantage parmi les villes industrielles de la première couronne.

L'observation de la Carte 35 révèle là encore une polarisation métropolitaine importante, avec comme caractéristique une concentration le long du littoral nord-métropolitain, qui pour les autres groupes était une localisation très marginale. Mais c'est l'occupation du quart nord-est du territoire catalan par ce groupe qui étonne le plus. Plusieurs logiques se combinent dans cette zone. Elle est en effet structurée autour d'une dizaine de petits pôles, caractérisés par leur manque d'importance dans la structuration globale du territoire. Des villes moyennes telles que Roses, Blanes ou Palafrugell, accueillent des communautés d'Africains réguliers de 300 à 600 personnes, plus importantes que des villes plus grandes telles que Girona, Figueres ou Vic qui jouent également un rôle dans la structuration de la communauté africaine.

Il y a donc là une spécificité de l'immigration africaine, qui, étant donné les caractéristiques sociales et économiques de ces territoires, risque de transformer considérablement le fonctionnement de l'espace d'immigration métropolitain traditionnel. Étant donné ces logiques spatiales différentielles, il est nécessaire de dresser une typologie des espaces d'immigration métropolitains, marqués par des territorialités spécifiques des groupes migrants.

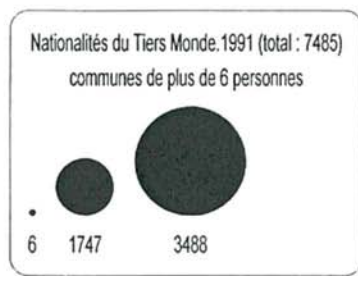
¹⁹ - Dans notre commune d'étude à moins d'une heure de transport du centre de Barcelone, nous avons rencontré deux ménages de ce type qui se déplacent presque quotidiennement.

Carte 34 : Localisation des immigrés du Tiers Monde par commune
(nationalités de notre échantillon, sans l'Afrique)

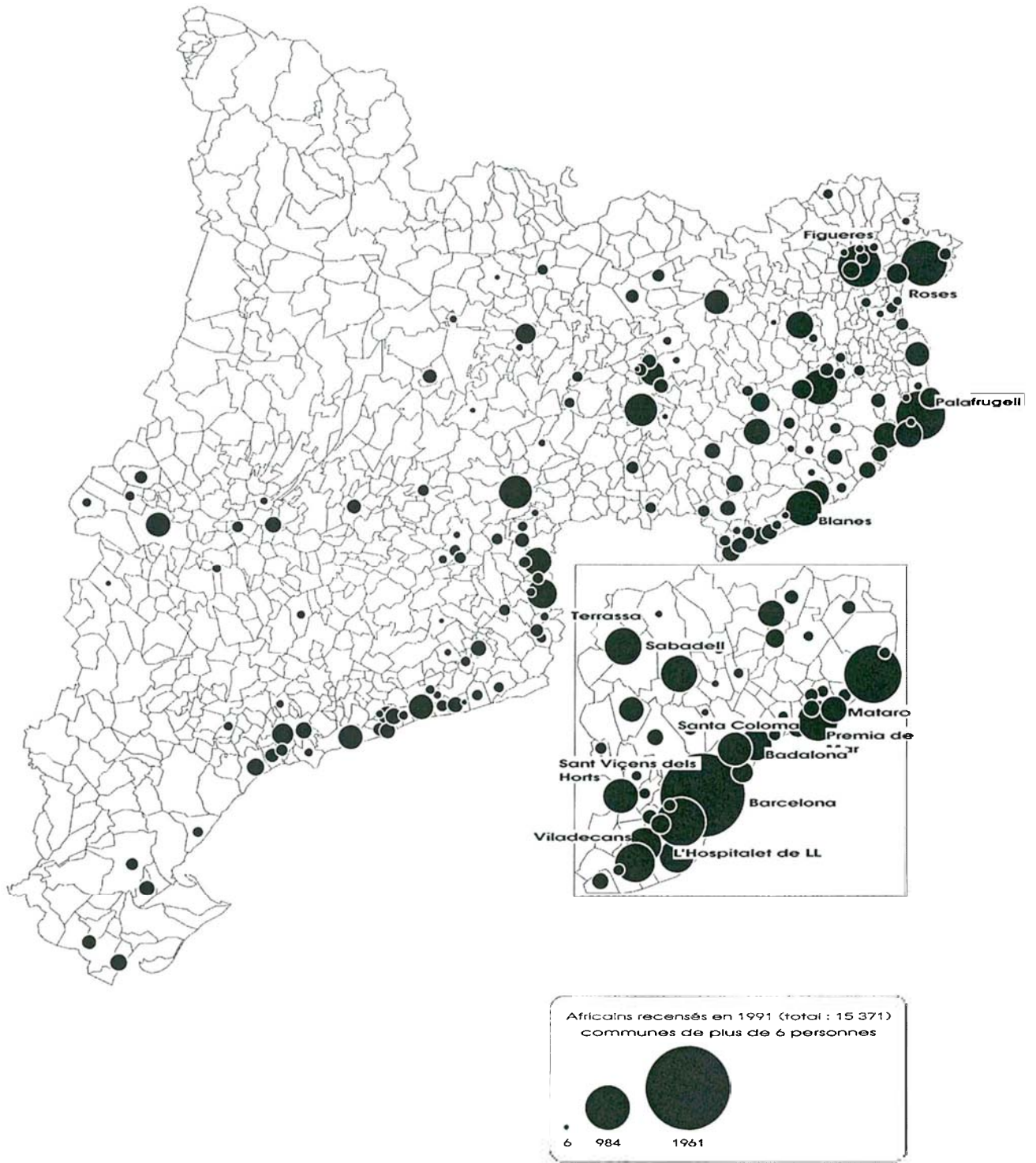


0 25km

Réalisation : Naïk MIRET/MIGRINTER



Carte 35 : Localisation des immigrés africains par commune
(4 nationalités de notre échantillon)



Source : Recensement 1991
Réalisation Naik MIRET/MIGRINTER/1997

I.3 TYPOLOGIE FONCTIONNELLE DES POLES D'IMMIGRATION

Nous allons ici essayer de synthétiser les caractéristiques de cette répartition territoriale de l'immigration en définissant les pôles que nous venons de décrire par rapport à leurs fonctions métropolitaines et à leurs caractéristiques économiques. Pour avancer vers une typologie des espaces d'immigration, il convient ici d'élargir notre réflexion en intégrant cette analyse dans la comparaison des territorialités des migrants internes. Nous avons choisi, pour illustrer la localisation des centres de vie primordiaux des groupes immigrés que nous avons étudiés, de ne représenter que les 15 pôles privilégiés de leur localisation, comparés à ceux de la population née en Catalogne (Carte 36).

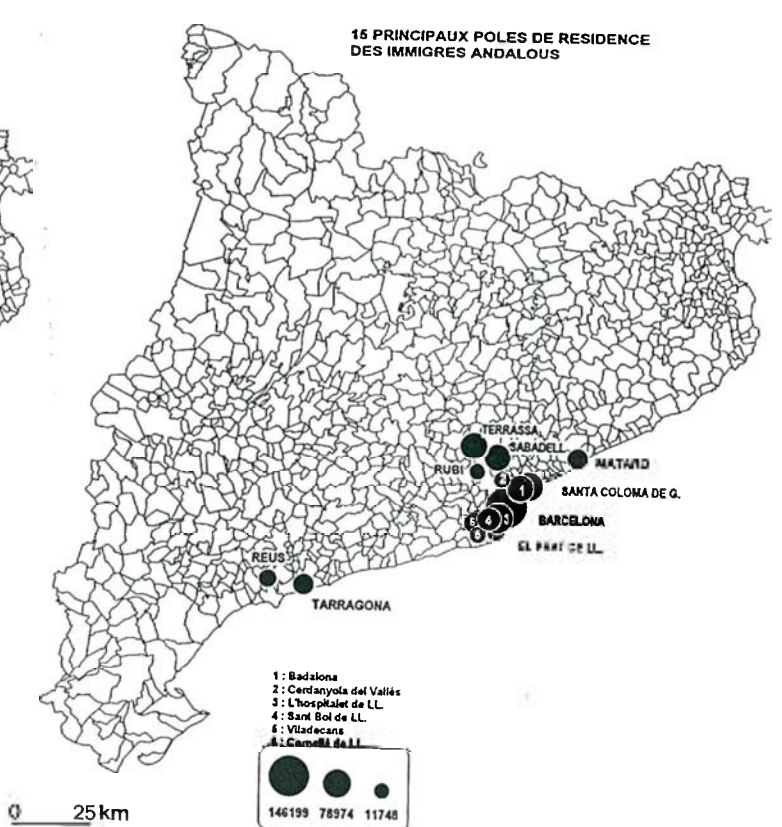
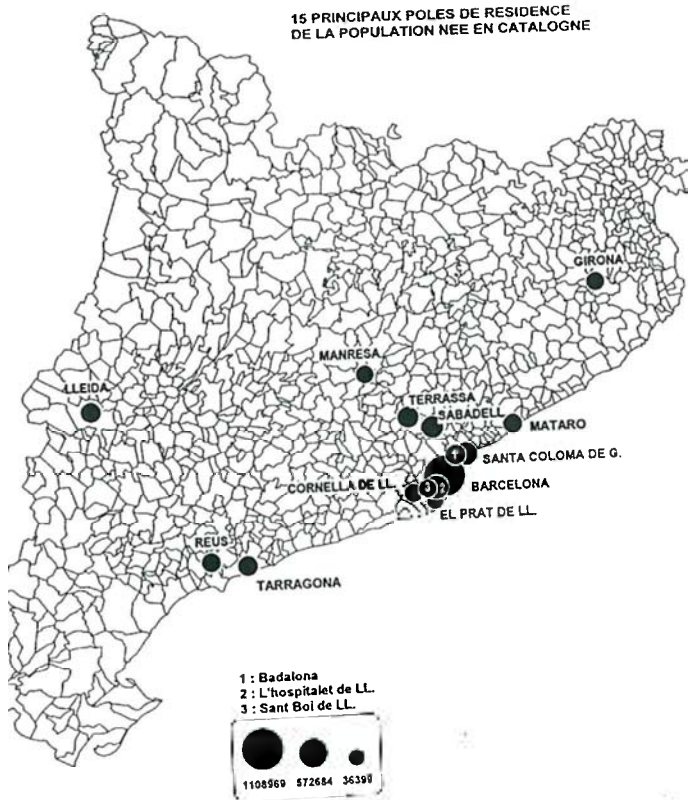
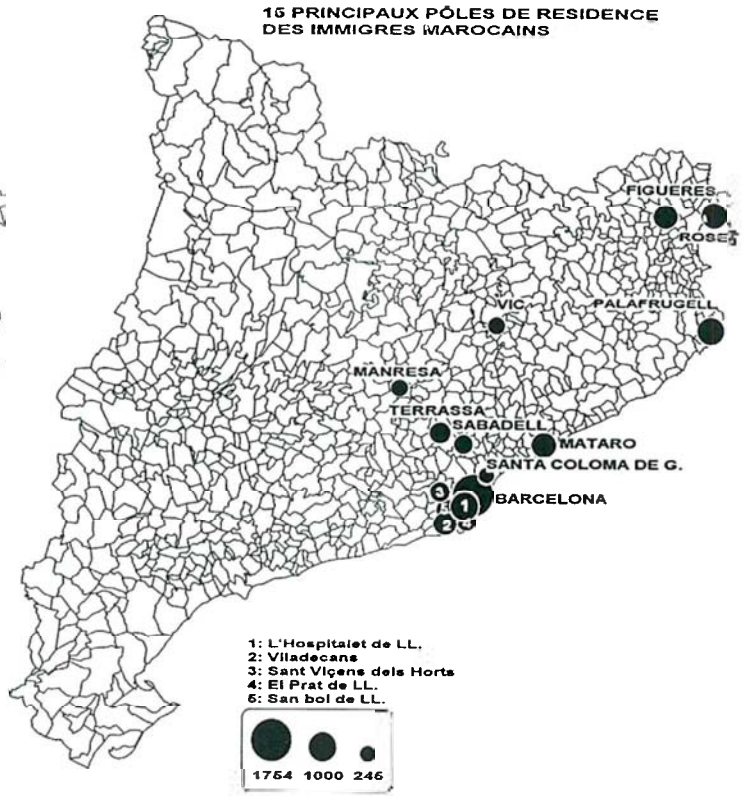
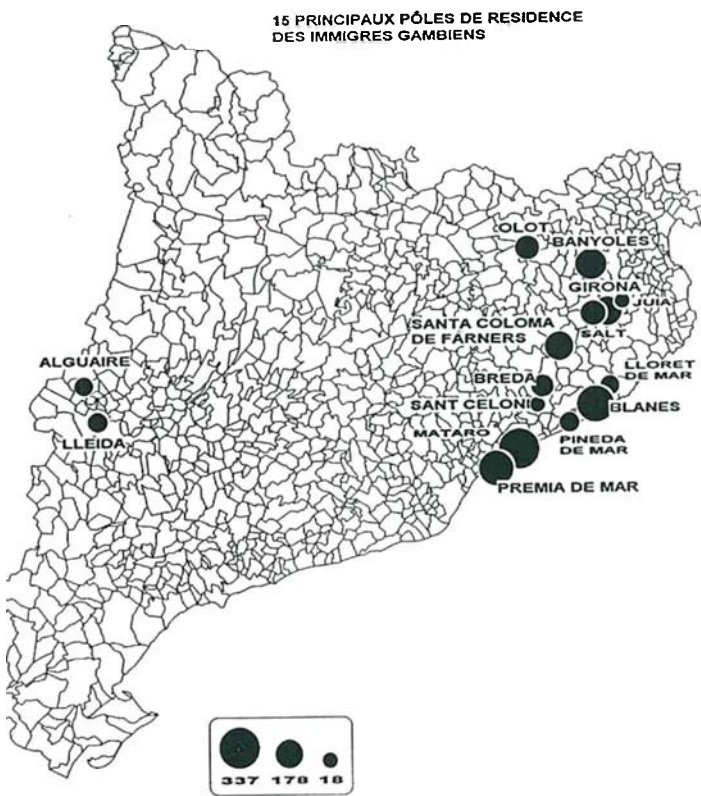
Si nous gardons à l'esprit la disproportion numérique parmi ces quatre figures²⁰, il apparaît que chaque communauté présente des espaces de référence spécifiques. Dans le cas de l'immigration andalouse, c'est bien la première couronne industrielle qui apparaît déterminante de manière accentuée par rapport à la population catalane. L'immigration marocaine s'est installée dans ces mêmes pôles, et a développé des localisations vers le nord-est, région qui constituait, au moment de son arrivée, le principal pôle de croissance démographique en relation avec l'activité touristique de la Costa Brava.

Si cette carte nous fournit uniquement une image ponctuelle de la localisation en 1991, l'analyse sur l'ensemble de la période migratoire marocaine (1956-1992) réalisée par le laboratoire TEIM à partir des données consulaires, lui a permis de confirmer que l'on assiste à "un phénomène de dispersion centripète depuis le noyau central vers les comarques limitrophes, notamment le Maresme et le Vallès Occidental". Selon ces données, le poids de la comarque du Barcelonès, qui représentait au début des années soixante 72% des lieux de résidence, descendrait à la fin des années soixante-dix à 53%, pour atteindre 44% dans les années 80 et seulement 11% en ce qui concerne les personnes qui ont émis une demande de régularisation (PLANET CONTRERAS, 1993).

Dans le troisième cas, **les Gambiens, arrivés plus récemment, présentent une localisation qui leur est propre**. On notera tout d'abord l'absence de la capitale pour la première fois dans les pôles de prédilection, ce qui s'explique facilement par l'emploi majoritairement agricole de cette communauté, mais également par l'importance de l'irrégularité des statuts des membres des familles, qui leur impose des choix de résidence plus "discrets".

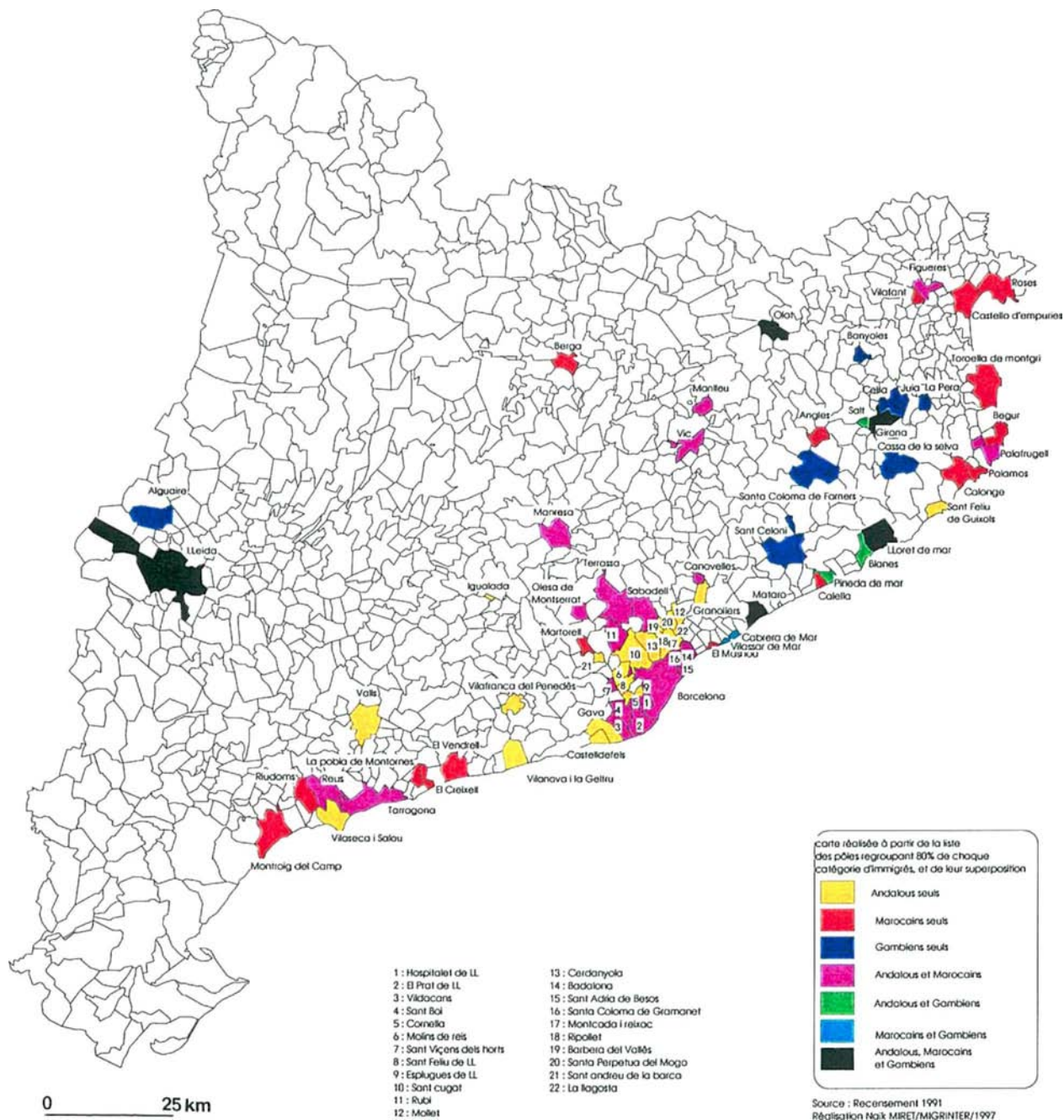
²⁰ - Etant donné la diversité des tailles de chacun des groupes présenté, les Andalous constituant une communauté de près d'un million d'habitants, alors que les Africains recensés - résidant légalement sur le territoire -, ne représentent que 15 000 personnes, il était techniquement impossible de réaliser des cartes en échelle commune ; ces cartes ne sont donc pas comparables en termes numériques, mais fournissent l'image détaillée de l'implantation précise de chaque groupe migrant.

Carte 36 : Les 15 principaux lieux de résidence des groupes immigrés étudiés



0 25 km

Carte 37 : Juxtaposition des territoires d'accueil des trois groupes d'immigrés étudiés

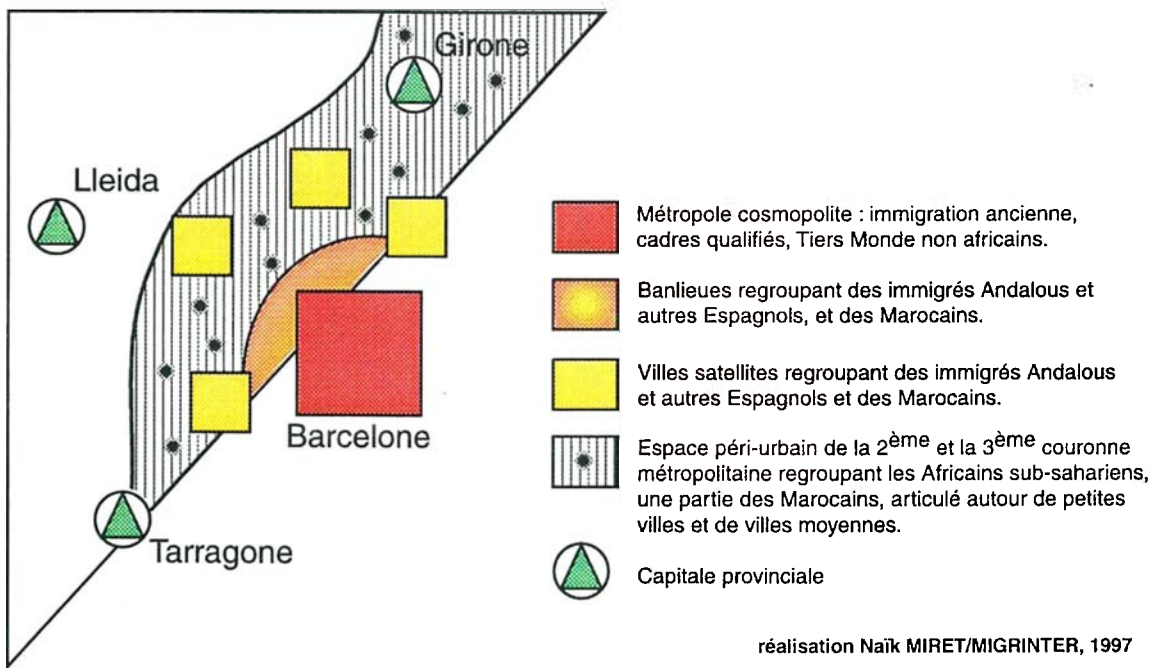


En outre, si **c'est clairement le quart nord-est du territoire qui est privilégié**, ce ne sont plus les pôles touristiques du littoral qui apparaissent déterminants, mais bien des petites villes intérieures, qui régissent des territoires en grande partie agricoles. Nous pouvons en outre remarquer que cette localisation est soulignée par l'immigration sénégalaise (cf. Annexe) qui possède ces mêmes centralités, même si les villes de fonctions touristiques de Barcelone et Tarragone attirent les groupes de vendeurs ambulants de cette nationalité.

Ces trois cartes montrent bien l'existence de territorialités différentielles des immigrés internes et étrangers, et dans ce dernier groupe, parmi les différentes nationalités. Les choix de résidence répondent à certaines facettes des logiques métropolitaines qui se complètent en transformant les données de la métropolisation. La Carte 37 offre l'image de cette typologie des pôles d'immigration par la représentation synthétique du territoire de résidence de chaque groupe étudié²¹.

On reconnaît les zones spécifiques à chaque groupe précédemment envisagées. **Ainsi, les Marocains et les Andalous ont bien une concentration commune dans la première couronne métropolitaine**, ainsi qu'autour du pôle industriel de Tarragone/Reus. **Les Marocains présentent également une localisation spécifique sur le littoral nord**, dans des communes essentiellement touristiques et dans les communes rurales de la province de Tarragone.

Carte 38 : Typologie des espaces d'immigration métropolitains



²¹ - Seules les communes qui totalisent 80% de l'ensemble des lieux de résidence de chaque groupe migrant sont représentées.

Les Gambiens quant à eux sont à 80% concentrés au nord de la région métropolitaine dans les interstices périurbains et dans la province de Gérone au nord-est. Ainsi, des espaces d'immigration aux caractéristiques et aux fonctions - migratoires et métropolitaines - nettement différenciées se distinguent à l'intérieur de la métropole barcelonaise (Carte 38). La capitale, **Barcelone apparaît au centre des territorialités de deux types de migrations principalement : les cadres originaires de pays développés, et les migrants défavorisés du Tiers Monde, non africains.** Il n'est nul besoin de revenir sur les fonctions de capitalité qu'a exercé cette ville au cours des siècles, et sur l'importance des fonctions directionnelles quelle regroupe aujourd'hui. Remarquons cependant qu'actuellement **son attraction est moins forte pour les deux catégories d'immigrés qui comprennent le plus grand nombre d'actifs, soit les Andalous et les Africains. Ce phénomène marque clairement la décentralisation des fonctions productives vers la première couronne métropolitaine,** amorcée dès la décennie soixante-dix, et accélérée depuis. Cette perte d'attraction est d'autant plus remarquable qu'elle n'a pas, à notre connaissance, été observée dans d'autres métropoles européennes.

Cependant, la métropole barcelonaise s'est construite grâce à l'immigration interne, et concentre en moyenne aujourd'hui 40% des étrangers recensés, soit un taux de concentration de 4 points supérieur à celui de l'ensemble de la population catalane. **Comme dans tout espace d'immigration, la capitale administrative et en partie politique, qui possède toutes les fonctions d'une grande métropole internationale, conserve un rôle déterminant dans l'attraction des flux. C'est donc surtout par son cosmopolitisme que va se définir la fonction migratoire barcelonaise contemporaine.**

Même si le poids des étrangers légaux n'est que de 2% dans la population totale, et donc bien moindre que dans les grandes mégalo-poles (16% à Paris), la diversité des nationalités et leur relative visibilité font que leur présence est perçue comme une nouvelle réalité sociale. La ville de Barcelone cumule de ce fait un grand nombre de problématiques sociales liées à sa fonction migratoire. Si, dans les débuts de l'immigration interne, la capitale est apparue comme le cœur de l'espace d'immigration, en fonctionnant comme "l'aspirateur de main-d'oeuvre" dont parle CANDEL (1964), c'est à sa périphérie que se situe aujourd'hui l'essentiel des activités de production qui attirent la plupart des migrants pauvres. Restent à la capitale les fonctions d'accueil des primo-migrants, et le développement d'activités spécifiques, purement urbaines, telles que le commerce de rue, la restauration et le commerce, et une vaste gamme de services où les nationalités du Tiers Monde non africaines sont nombreuses.

C'est également dans cet espace central que se concentrent les images négatives de l'immigration dans l'imaginaire collectif, telles que les activités marginales délictueuses où certains immigrés trouvent parfois des moyens de survie, comme le trafic de drogue, la prostitution ou la petite criminalité. Ces phénomènes sont en outre souvent amplifiés par la rumeur publique, bien que les statistiques policières minimisent la part des immigrés. C'est

pourquoi nous étudierons, à cette échelle urbaine, les modalités d'une ségrégation sociale spatiale importante, et de la constitution de "quartiers immigrés".

1.3.1 Les villes satellites

L'analyse de l'attraction des différentes villes satellites métropolitaines est davantage révélatrice de l'évolution des centralités migratoires. **Rappelons que les huit villes catalanes de plus de 100 000 habitants (cf. carte 1) appartiennent toutes à l'aire d'attraction migratoire catalane**, et sont nées de la pression migratoire traditionnelle de la première moitié du XX^e siècle. L'ensemble des villes industrielles de l'Hospitalet de Llobregat, Santa Coloma de Gramanet, Sabadell, Terrassa et Mataró, concentrent 26% des Andalous et 15% des Marocains, regroupant ainsi pratiquement le même nombre d'immigrés que la capitale elle-même. Si leur importance est moindre pour les migrants africains, et nulle en particulier pour les Gambiens si l'on excepte Mataró, **ces villes, déjà déséquilibrées par la croissance brutale liée à l'immigration interne, sont également aujourd'hui confrontées aux problématiques d'accueil de l'immigration marocaine**. C'est dans deux de ces villes, à l'Hospitalet et à Santa Coloma, que nous avons étudié plus particulièrement à travers notre travail de terrain les programmes municipaux destinés à organiser l'accueil de ces populations.

Seule une partie des villes secondaires de la première couronne métropolitaine, apparaissent attractives pour le groupe africain. Ainsi, trois des villes importantes dans l'accueil des populations andalouses, que sont Granollers, Cerdanyola del Vallès et Cornellà de Llobregat, qui ont accueilli 5% de l'immigration andalouse, ne jouent pas aujourd'hui un rôle déterminant en ce qui concerne l'immigration étrangère récente. A l'inverse les villes comme Rubí, Manresa, Sant Boi et El Prat de Llobregat, qui n'accueillaient que 5% des immigrés andalous, accueillent actuellement 7,5% des Marocains. Cependant, dans ces pôles d'accueil, la problématique de l'immigration marocaine reste encore méconnue et nous ne développerons pas son analyse.

Par contre, à l'extérieur de la zone Métropolitaine, de nouveaux pôles migratoires sont révélés par les mouvements récents, et soulignent l'existence d'une nouvelle étape de décentralisation des activités et de la population, mis en lumière par les chercheurs de l'Institut d'Études Démographiques (cf. infra, AJENJO I COSP, 1993).

1.3.2 Les espaces périurbains et les villes moyennes

Les pôles migratoires externes à la Région métropolitaine sont en grande partie issus de l'immigration contemporaine, originaire du Premier ou du Tiers Monde. **C'est essentiellement autour des chefs lieux de comarques rurales et touristiques du nord-est catalan que se sont**

installés de manière privilégiée les immigrés africains. Des villes petites ou moyennes du littoral ont en effet acquis une nouvelle fonction migratoire, dans le système spatial qui se dessine depuis la décennie 80 en Catalogne. Des villes comme Premià de Mar (22 000 hab.), Figueres (34 000), Blanes (25 000), Castelldefels (33 000), Palafrugell (17 000), Lloret de Mar (15 000), Sitges (13 000) ou Roses (10 000), font partie des pôles qui regroupent plus de 400 résidents étrangers légaux en 1991, alors que leur rôle dans le système urbain catalan était jusqu'ici très limité, étant toutes entre le trentième et le quatre-vingtième rang du classement des villes catalanes.

Par ailleurs, de petites communes que l'on peut qualifier d'espaces périurbains métropolitains, et qui jouent de plus en plus le rôle de banlieue-dortoir des travailleurs les plus aisés de la capitale, comme Breda, Sant Celoni ou Canovelles, accueillent des petites communautés africaines, notamment sub-sahariennes, qui vivent dans une mobilité professionnelle extrême, et se meuvent dans un bassin d'emploi et de relations, qui souvent englobe tout le nord-est du territoire catalan. C'est dans deux de ces communes que nous avons réalisé notre observation participante et nos enquêtes auprès des communautés africaines, dont nous étudierons les modalités d'insertion.

Ce nouvel attrait peut s'expliquer en partie par le développement touristique de la région littorale, et notamment par la présence de fortes communautés d'immigrés riches du Premier Monde, qui par leur installation ont stimulé l'économie locale.

Mais en ce qui concerne les pôles intérieurs comme Vic, Olot, Banyoles ou Santa Coloma de Farners, c'est essentiellement à l'économie rurale - voire périurbaine avec l'essor de la construction notamment - que doit être imputée cette croissance. Ces nouvelles polarités, révèlent les spécificités d'emploi des diverses populations et font basculer la problématique de l'insertion des immigrés vers des espaces où, non seulement les enjeux ne sont pas les mêmes, mais où surtout le problème de l'immigration n'a jusque là jamais été abordé comme un phénomène massif, l'immigration interne s'y étant implantée de manière marginale.

La majorité de ces pôles, par leur concentration d'étrangers, qui va de 2% de la population totale pour Figueres ou Blanes, à plus de 4% pour Palafrugell, Castelldefels ou Lloret de Mar, atteignant le taux maximal de 8,8% pour la petite ville touristique de Roses, acquièrent une visibilité migratoire considérable, qui en fait souvent le centre d'intérêt principal, pour les médias notamment²², alors que leur rôle d'accueil reste numériquement secondaire, par rapport au centre de la Région Métropolitaine. Il reste que les modalités d'insertion et de contact avec la population locale sont tout à fait différentes de ce que l'on peut observer à Barcelone, ou dans la majorité des pôles migratoires métropolitains européens. Ce n'est pas un hasard si, comme nous le verrons, ces quatre comarques sont aussi, au niveau des relations entre

²² - Une de ces petites communes du nord de Gérone fait l'objet d'un feuilleton de la télévision catalane, qui met en scène de manière très "didactique" les problèmes d'une jeune femme africaine irrégulière et ses relations avec la petite société locale.

populations d'accueil et populations immigrées et au niveau de la réflexion sur la fonction migratoire de la Catalogne, particulièrement novatrices.

Les Gambiens, principalement, s'y localisent. Ces migrants prospectent de nouveaux territoires migratoires, dans les zones rurales ou périurbaines de la dépression pré-littorale. Bien entendu, étant donné la faiblesse numérique de ce dernier groupe dans notre échantillon, ces polarités doivent être considérées avec réserve. Cependant, **c'est bien dans ces espaces périphériques que se concentre le vécu de l'immigration gambienne. C'est bien ce territoire marginal qui fait l'objet des déplacements des membres du groupe que nous avons enquêtés**, qui constitue également leur espace d'emploi, constitué en grande partie par les exploitations intensives horticoles et floricoles. D'autres enquêtes confirment cette polarité spatiale : « les témoignages du groupe sub-saharien révèlent une connaissance du territoire centrée sur le nord de l'AMB » (DOMINGO I VALLS, 1995). Cet espace qui s'étend de la commune de Masnou, au nord de Barcelone, à Olot et Gérone, est d'ailleurs au centre de nombreuses initiatives d'intégration des populations sub-sahariennes, qui sont absentes du territoire métropolitain pourtant plus dynamique. C'est dans cet espace que sont domiciliées les associations de migrants sénégalais ainsi que les associations d'accueil de cette population, comme le GRAMC, structure dans laquelle nous avons réalisé notre observation participante. Cette association née à Santa Coloma de Farners, est aujourd'hui présente dans la majorité des communes signalées en bleu sur la carte, et dans d'autres de ce secteur - comme celles dans lesquelles nous avons réalisé nos enquêtes - qui n'apparaissent pas sur la carte étant donné la faiblesse du nombre de résidents réguliers qui dissimule l'augmentation de la communauté gambienne depuis 1991.

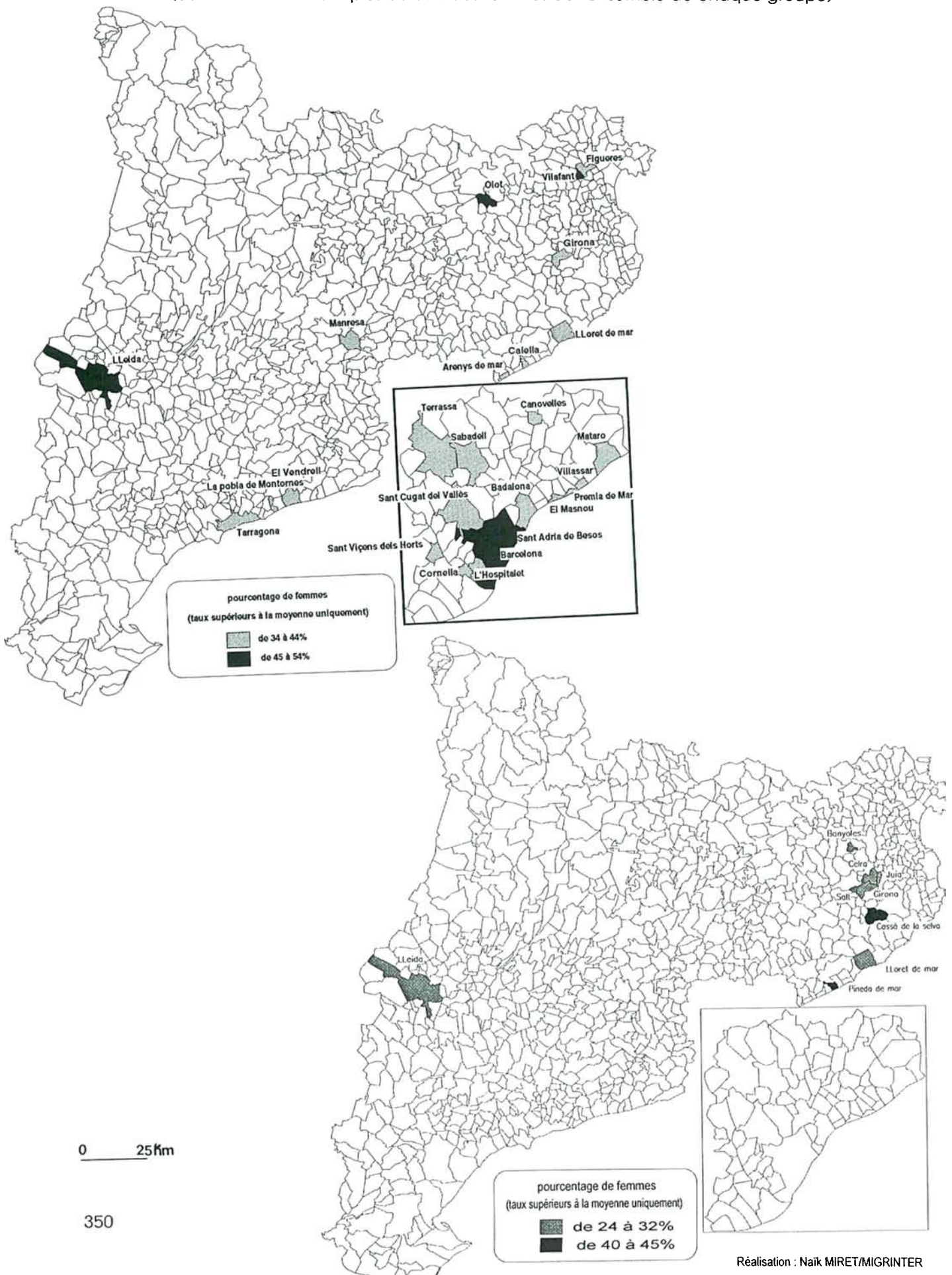
N'oublions pas enfin, que la part de l'économie informelle est réputée plus élevée dans les petites villes que dans la capitale, notamment en ce qui concerne les emplois agricoles et de la fonction touristique dominants dans ces espaces. Ceci laisse à penser que le rôle de ces pôles est encore supérieur dans la réalité migratoire à ce que laissent entrevoir les données du Recensement de 1991. Pour confirmer ces données, nous pouvons approfondir l'image de la territorialité des migrants africains à travers deux séries de variables complémentaires.

1.4 LES SPECIFICITES DU GROUPE AFRICAIN

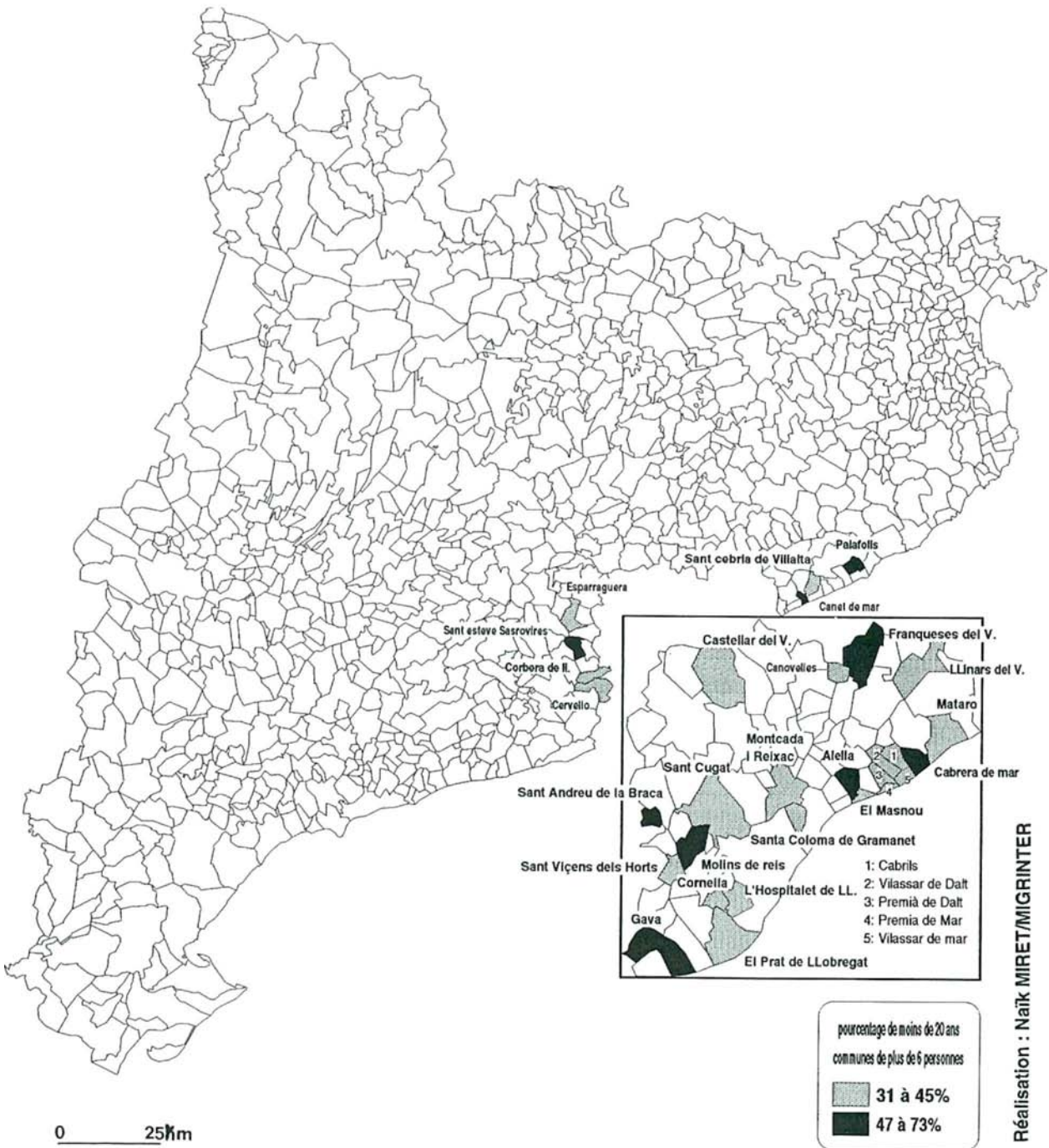
Nous avons choisi de nous intéresser davantage au groupe africain qui, outre son importance numérique, présente des polarités innovantes. Mais il est nécessaire de détailler ces informations par nationalité, le poids numérique de la communauté marocaine faussant quelque peu les analyses, et dissimulant des spécificités propres au groupe des Africains sub-sahariens.

Carte 39: L'immigration féminine marocaine et gambienne en 1991

(communes totalisant plus de 80% des femmes de l'ensemble de chaque groupe)



Carte 40: Proportion des Marocains de moins de 20 ans parmi les résidents dans la RMB en 1991



Pour relativiser les limites des données censitaires déjà anciennes, il est bon de prendre en compte la localisation de l'immigration familiale, symbole de la pérennité des localisations dans une situation plus stable pour les deux groupes originaires du continent Africain.

Dans les deux cas, ces cartes montrent que **ce ne sont pas forcément les pôles de plus grande taille qui connaissent le plus fort taux d'immigration féminine** (Carte 39), ce qui montre que des centralités importantes pour ces deux communautés, échappent totalement à l'image qu'offrent les données censitaires. Ainsi, pour les Gambiens, le pôle de Gérone acquiert une centralité décisive dans la migration familiale, ce qui justifie la prise en compte plus importante de cette immigration par la société civile (cf. infra, chapitre 9). Dans le cas des Marocains, Barcelone et les villes satellites de la première couronne constituent l'espace de vie essentiel des familles.

De la même manière, la Carte 40, offre l'image de la présence de la deuxième génération pour la Région métropolitaine de Barcelone, seule échelle à laquelle nous ayons pu obtenir ces données du recensement. Là encore, les centralités sont différentes. Barcelone, par exemple, perd sa primatie, ce qui s'explique par la prédominance parmi sa population immigrée de "primo-arrivants", étant donné notamment la précarité des modes d'hébergement proposés, fréquentés surtout par des immigrés célibataires. Certaines polarités comme celle de l'Hospitalet de Llobregat s'affirment, tandis que Santa Coloma de Gramanet n'apparaît pas. Les effectifs sont malheureusement trop faibles pour que nous puissions cartographier le poids des jeunes de moins de 19 ans parmi la population gambienne. Pour compléter cette typologie, la Carte 29 (p.309) montre bien une réelle concentration au nord-est des travailleurs Gambiens et Marocains, et un étalement supérieur au cœur de la Région Métropolitaine pour les Marocains.

Ces dernières images montrent le besoin de prudence qu'il faut conserver dans l'analyse statistique. Il est clair que certaines polarités des lieux de vie des immigrés africains échappent à l'image censitaire, qui ne peut cerner l'important dynamisme des populations en situation irrégulière, qui sont souvent elles-mêmes créatrices de filières migratoires. Quoi qu'il en soit, il y a clairement une différenciation dans les stratégies d'installation des différents groupes étudiés, différenciation qui est à l'origine d'importantes mutations du système urbain métropolitain.

Ces différences de localisation et le desserrement du pôle migratoire barcelonais au cours de la récente période migratoire doivent, bien entendu, être mis en relation avec la perte d'attraction et de dynamisme du secteur industriel, et avec une diversification des activités économiques nécessitant une concentration géographique moindre et différente. Il y a donc bien des stratégies de localisation spatiale propres à chaque groupe migrant et les grands traits du territoire catalan sont recomposés par ces nouvelles immigrations.

A Barcelone, la diversité extrême des résidents étrangers, groupe composé des « élites circulantes » et du « nouveau prolétariat urbain » (cf. supra), rappelle davantage la fonction cosmopolite de capitale que celle de ville laborieuse industrielle qui a prévalu durant les Trente Glorieuses et la période de l'immigration interne.

Nous assistons par ailleurs à la naissance de nouvelles aires d'attraction avec leur propre dynamique, qui recrutent désormais souvent directement dans les pays d'origine à travers les filières migratoires bien établies. Les polarités littorales au nord-est du territoire rappellent le rôle de "tremplin migratoire" de la Catalogne pour la migration du Tiers Monde. Mais elles soulignent également, la présence d'un espace en pleine mutation, où les migrations ont un rôle déterminant à jouer. Ces zones, qui furent dynamiques au Moyen Age, retrouvent apparemment une nouvelle « centralité », à travers la fonction mixte qu'elles déploient au sein de l'espace migratoire, combinant l'accueil d'une population riche, mais peu influente sur la société, à la population travailleuse que ce dynamisme attire, et qui socialement commence à avoir des influences remarquables. **Là encore, nous retrouvons la communauté d'influences de ces deux types de migrants dont les territorialités complémentaires ressuscitent des espaces méditerranéens, anciens comptoirs coloniaux de l'antiquité²³ (cf. TARRIUS, 1992), qui étaient restés jusqu'ici marginalisées par les logiques territoriales métropolitaines.**

C'est le fonctionnement interne des espaces de cette typologie que nous allons maintenant analyser, à partir des exemples retenus pour notre enquête.

II RECOMPOSITION DES ESPACES D'IMMIGRATION METROPOLITAINS

En fonction de cette dynamique d'installation, nous allons voir ici comment se structurent ces pôles eux-mêmes, et quelles sont les conséquences de l'installation des immigrés dans chaque type d'espace. Une analyse différenciée de chaque territoire va nous permettre d'affiner leurs fonctions dans le système métropolitain. En effet, l'image, les espaces et les paysages catalans ont été teintés différemment par les différentes vagues migratoires. Même si la diversité ethnique actuelle de la population catalane ne se lit pas encore beaucoup en termes d'enseignes ou de traces figées de la présence migratoire, les couleurs, les sonorités exotiques viennent compléter le paysage catalan, où se percevait déjà l'existence d'importantes communautés galiciennes ou andalouses. « La présence de ces collectifs²⁴ transforme rapidement le paysage des lieux où ils s'installent, avec l'inauguration de mosquées,

²³ - Ces zones littorales de la province de Gérone, autour du site archéologique d'Empuries, ont été très tôt développées par les Phéniciens, les Grecs et les Romains.

²⁴ - En espagnol et en catalan, le terme collectif est utilisé pour désigner tout groupe relativement homogène, sans que ce terme implique, comme en français, l'existence de « liens communautaires ».

de locaux culturels, l'ouverture de boutiques et l'organisation de fêtes populaires avec des musiques nouvelles » (CRESPO, 1995). Même si aujourd'hui ces traces multiculturelles sont moins présentes au coeur même de la métropole que par le passé, en s'éloignant des grands axes, quand on atteint les lieux de vie des populations africaines ou latino-américaines, de nouveaux paysages se dessinent, mêlant des ambiances exotiques à celles de la Catalogne restée jusqu'ici la plus traditionnelle.

II.1 RECONFIGURATION DES QUARTIERS D'IMMIGRATION DE LA CAPITALE

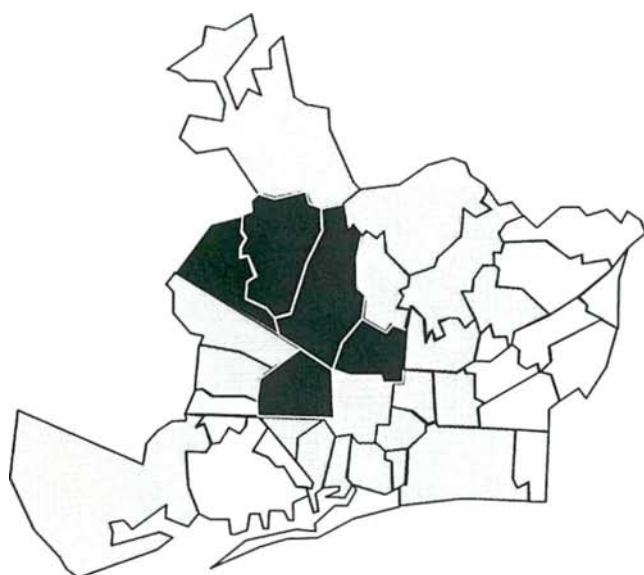
Avec presque 53 000 résidents étrangers légaux en 1992, la province de Barcelone concentre à elle seule 14% du total de l'immigration en Espagne, alors qu'elle ne regroupe que 12% de la population espagnole. À échelle régionale, elle concentre 70% des étrangers en Catalogne (1991), alors que son poids démographique global est de 78%. Les étrangers apparaissent donc réellement moins concentrés que la population autochtone. **Malgré les phénomènes de diffusion de l'immigration, la capitale est de loin la principale zone d'immigration.** A ce titre, elle apparaît comme un terrain de prédilection pour l'étude de l'imbrication fonctionnelle des différents types de migrants. Cependant, il faut garder à l'esprit toutes les spécificités de cette capitale que nous avons décrites dans la première partie. Les modalités d'insertion des immigrés sont ici considérablement influencées par le passé migratoire de la cité, et ne peuvent donc pas être généralisées au reste du territoire.

II.1.1 L'intégration des étrangers dans le tissu urbain




Les cartes suivantes montrent de quelle manière s'intègre la population étrangère dans un tissu urbain considérablement marqué par la ségrégation sociale. Ces documents peuvent être comparés à la carte 11 (p.120) dans la mesure où ils ont tous été conçus selon la même méthode, qui privilégie pour chaque nationalité, la mise en évidence des quartiers qui concentrent environ 50% des effectifs. Nous visualisons ainsi les comportements types de choix du lieu de résidence pour les principales nationalités dont nous disposons des données.

Les nationalités des pays riches sont celles qui marquent le plus clairement leur emprise spatiale. Les cinq principales nationalités se concentrent en effet dans le quart nord-ouest de la ville, tandis que les Argentins soulignent bien leur position ambiguë entre les deux grands groupes d'immigrés, en se plaçant très précisément dans les quartiers intermédiaires. On peut noter que les Italiens et les Anglais privilégient également davantage les quartiers intermédiaires.

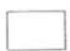


Carte 41 : Localisation des nationalités du Premier Monde à Barcelone en 1991

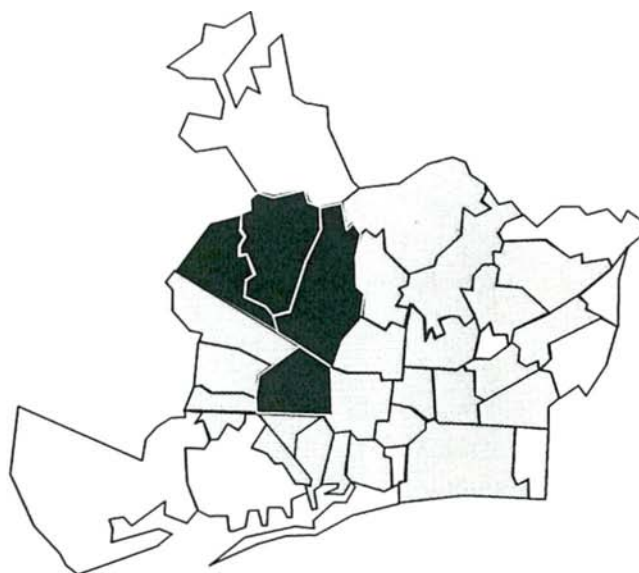


Quartiers regroupant 56% des Américains
sur un total de 708




-  moins de 6 résidents
-  quartiers secondaires de résidence
-  ensemble des quartiers regroupant plus de 50%

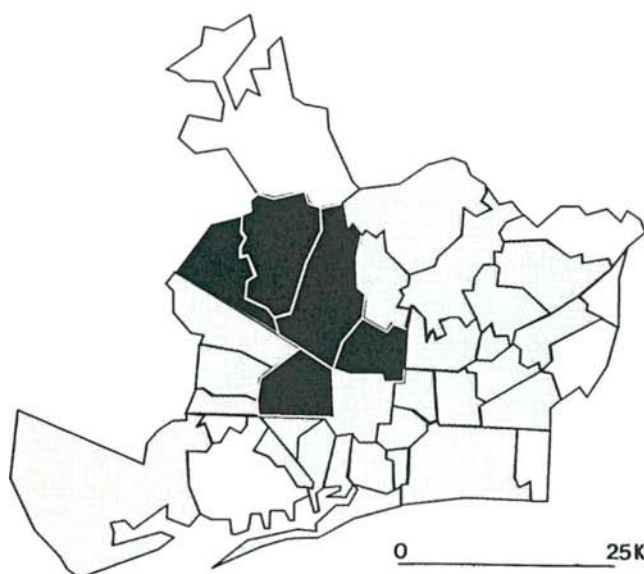
Quartiers regroupant 53% des Allemands
sur un total de 1914

-  moins de 6 résidents
-  quartiers secondaires de résidence
-  ensemble des quartiers regroupant plus de 50%



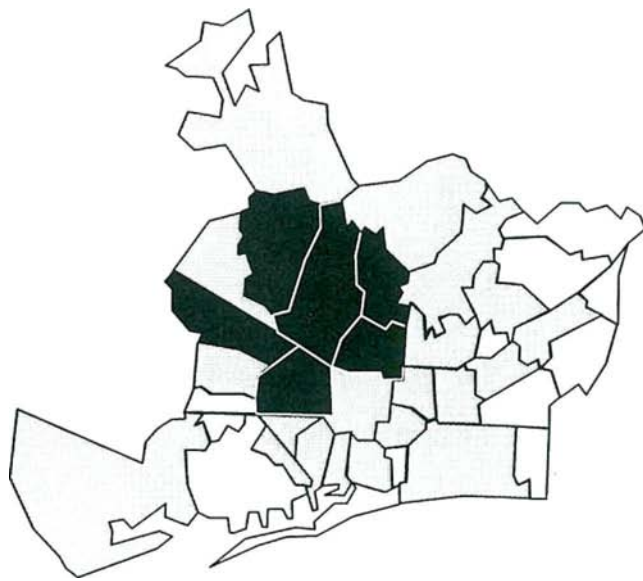
Quartiers regroupant 55% des Français
sur un total de 1994

-  moins de 6 résidents
-  quartiers secondaires de résidence
-  ensemble des quartiers regroupant plus de 50%






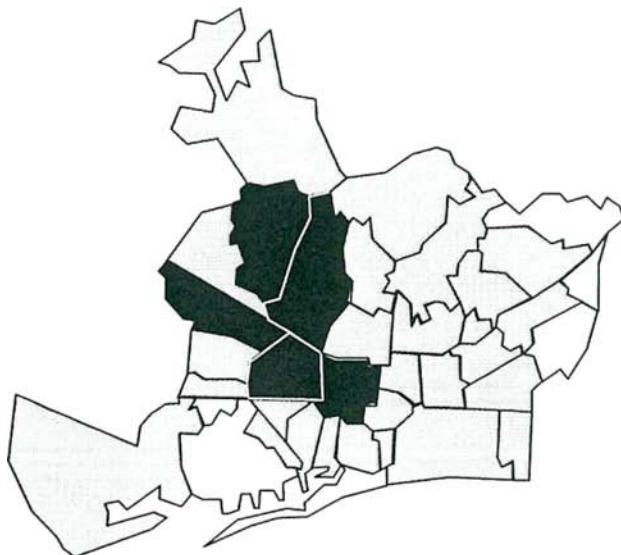
Source : CDEAB, Padro de 1994
Réalisation Naik MIREI/MIGRINTER/1997

Carte 42 : Localisation des nationalités du Premier Monde à Barcelone en 1991 (suite)






Quartiers regroupant 52% des Anglais
sur un total de 1027

-  moins de 6 résidents
-  quartiers secondaires de résidence
-  ensemble des quartiers regroupant plus de 50%



Quartiers regroupant 55% des Italiens
sur un total de 1803

-  moins de 6 résidents
-  quartiers secondaires de résidence
-  ensemble des quartiers regroupant plus de 50%

Source : CDEAB, Padro de 1994
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER/1997

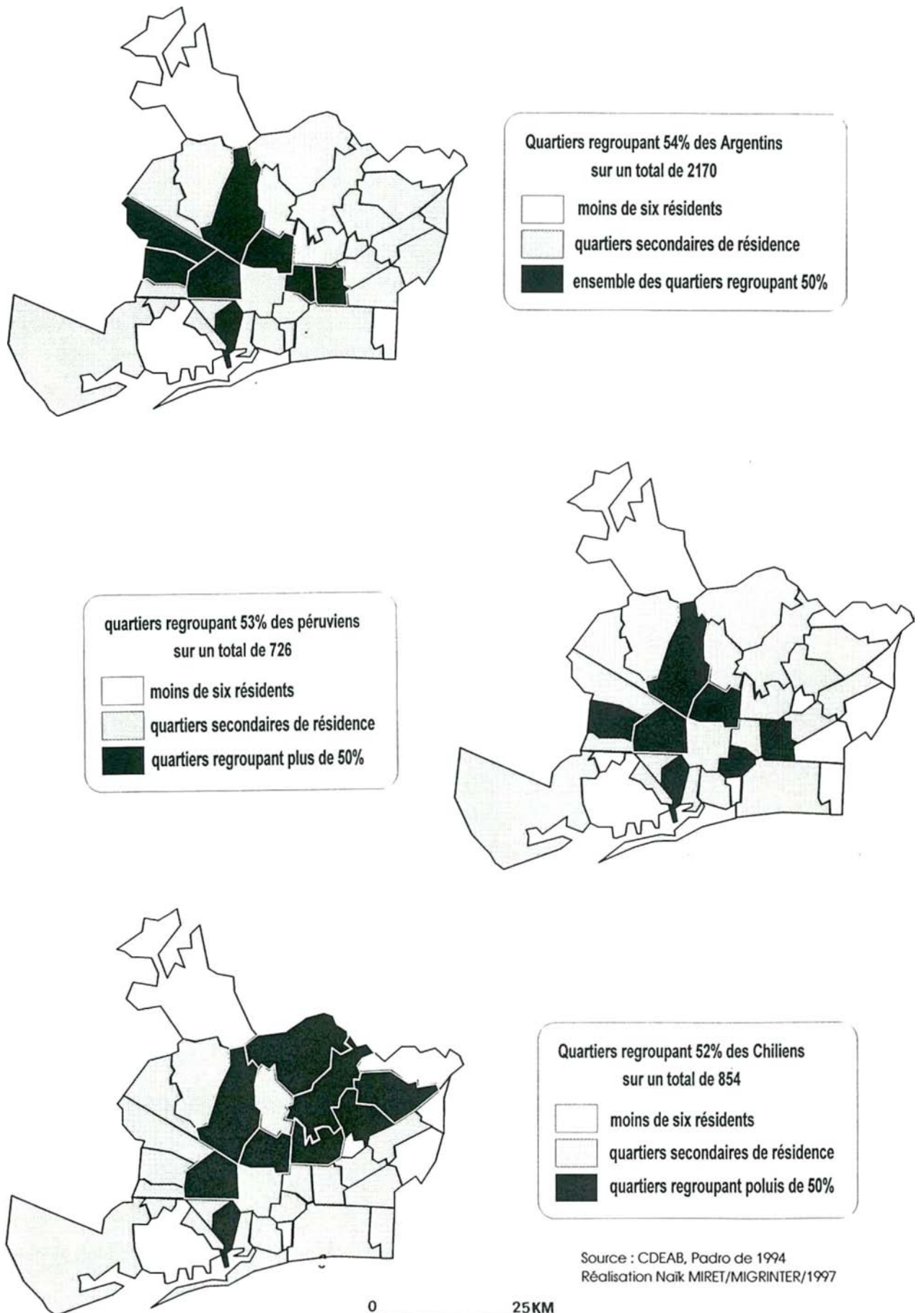
Inversement, les populations du Tiers Monde apparaissent très dispersées dans l'espace bien qu'elles soient dans tous les cas exclues des deux quartiers les plus luxueux de l'ouest. Alors que l'immigration interne avait fortement marqué son espace avec une sur-concentration dans les banlieues des années 1940-1970 au nord est de la ville, les communautés du Tiers Monde, par leur diversité, paraissent à cette échelle de localisation plus diffuse.

Les ressortissants des Philippines sont à mettre à part, puisqu'il est connu que leur localisation dans les quartiers aisés est liée à leurs emplois domestiques, où le logement est souvent imposé sur place. **Ces cartes révèlent également l'opposition entre les deux grands groupes continentaux de l'immigration du Tiers Monde.** Tandis que les Latino-américains sont majoritairement installés dans les quartiers péri-centraux, à l'instar des Argentins, avec cependant, une représentation importante dans les banlieues du nord est, notamment pour les Chiliens, **les quartiers du Centre Ville sont en fait essentiellement occupés par les Africains et les Maghrébins.** Seul le quartier du Raval (Barrio Chino) est également occupé par les nationalités latino-américaines et les Philippins.

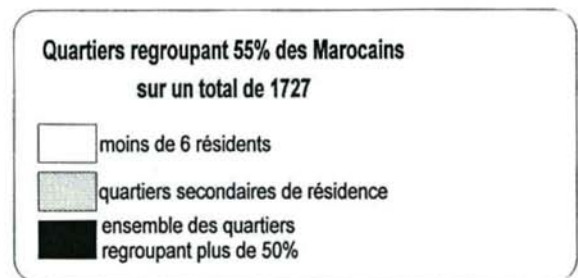
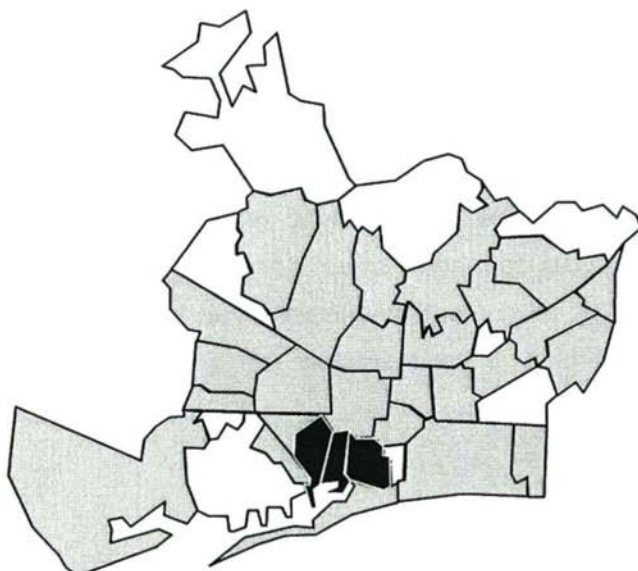
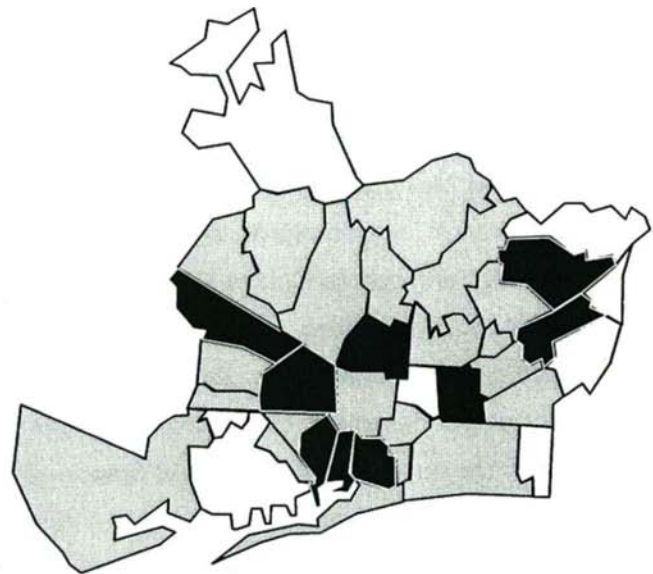
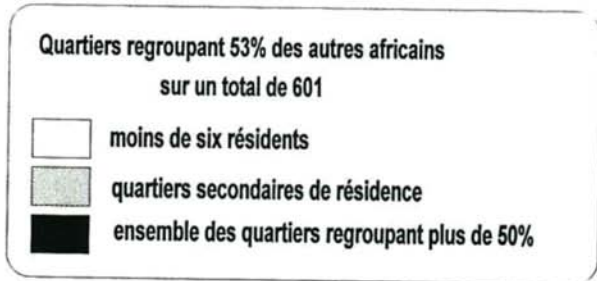
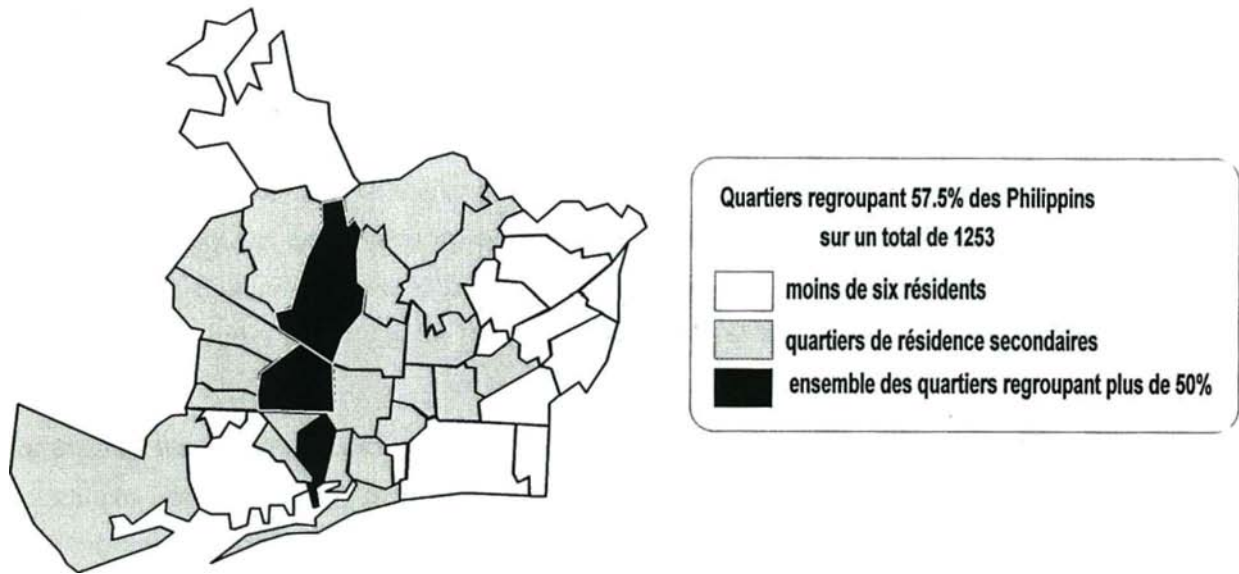
Ces quartiers qui, nous l'avons vu, pendant la première moitié du siècle ont été un pôle d'accueil important pour la communauté immigrée interne, ont peu à peu perdu leur rôle, à mesure que ces populations élevaient leur statut social et s'installaient dans les appartements de banlieue. Depuis les années soixante-dix, ces quartiers anciens subissent un lourd processus de dégradation socio-économique et urbanistique. La tendance à la marginalisation et à la précarité s'est renforcée avec la crise économique et les conditions de vie n'ont cessé de se dégrader, et ont vu proliférer les activités marginales illicites telles que la prostitution, le trafic de drogue et la délinquance. À la population andalouse qui a réussi à s'échapper de ces zones, sont venues se substituer les populations du Tiers Monde, notamment africaines, dont les moyens financiers ne permettent pas l'accès à d'autres logements. En 1991, avant le processus de régularisation, 3,3% de la population du quartier était étrangère. Cette même année, le district de *Ciutat Vella* correspondant aux quartiers les plus anciens du centre Ville concentrait 51% des Marocains, 63% des Africains de l'ouest, 26% des Pakistanais et des Indiens.

Ces données devront être comparées avec celles du prochain recensement, afin de définir si les politiques de réhabilitation du Centre Ville ont eu une réelle influence sur ces modalités de localisation. Selon toute vraisemblance, malgré ce que l'on pouvait penser lors de la réalisation des projets draconiens de la Barcelone de 92 en ce qui concernait le Centre Ville, les étrangers ont réussi à exploiter au maximum les poches de logements dégradés qui subsistent, et sont restés dans ce district, même si une analyse par îlot dévoilerait probablement des modifications dans les localisations internes au district. Cependant, la réhabilitation est un phénomène récent et il est prévu qu'il prenne de l'ampleur ; les populations locales auront ainsi de plus en plus de mal à se reloger.

Carte 43 : Localisation des nationalités du Tiers Monde à Barcelone en 1991



Carte 44 : Localisation des nationalités du Tiers Monde à Barcelone en 1991 (suite)

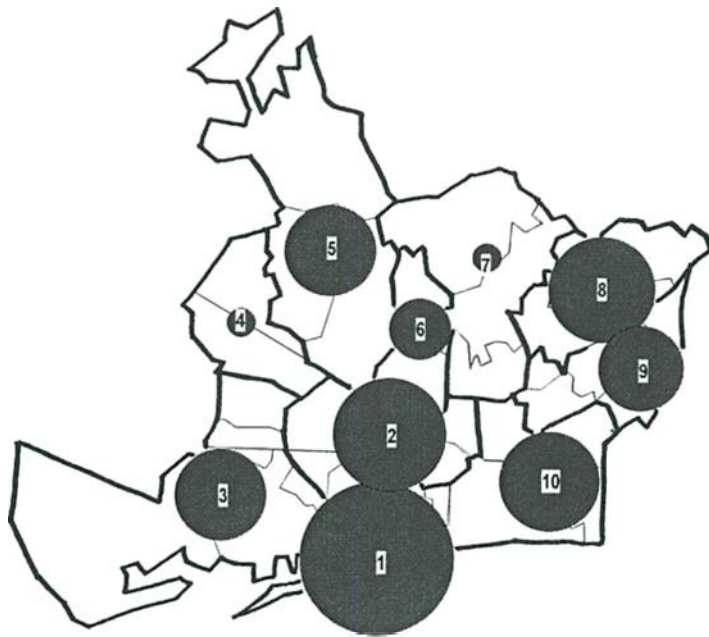


Les politiques de revitalisation urbaine, avec l'implantation de pôles symboliques tels que l'Université Pompeu Fabra ou le Musée d'Art moderne, semblent porter leurs fruits, et de place en place, on peut observer le tissu résidentiel peu à peu réhabilité, et des populations aisées venir remplacer les habitants du quartier. Cependant, ces réhabilitations semblent laisser plus de place au marché immobilier privé qu'aux logements sociaux prévus dans les projets initiaux. Le risque de « gentryfication » apparaît donc certain, mais il est probable que ce phénomène se produise en parallèle à la marginalisation croissante d'une grande partie des habitants que l'on observe à l'heure actuelle, puisque ce ne sont pas forcément les populations les plus marginales (celles qui vivent dans les pensions, les sous-locataires ou les immigrés irréguliers) qui ont pu quitter le quartier.

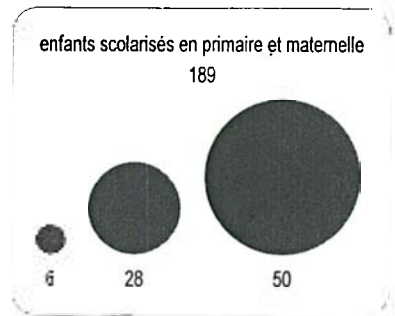
Si une partie des nationaux s'installe dans les logements sociaux qui doivent se construire dans ces quartiers, les étrangers, qui n'y ont pas accès, risquent d'être peu à peu expulsés de cette zone ; il paraît donc essentiel d'analyser plus minutieusement les pôles secondaires de localisation des populations étrangères du Tiers Monde, qui vont certainement avoir tendance à se développer et à devoir assumer en partie la « problématique immigrée ». Les plus anciens faubourgs industriels, où subsistent des logements locatifs dégradés, qui accueillent les étrangers qui échappent au Centre Ville, et les quartiers dégradés autour du Village Olympique notamment, font probablement partie de cette dernière catégorie de localisations.

Cependant, ces documents ayant été réalisés à partir des données officielles ne reflètent que la situation des immigrés les moins marginalisés. Les différents entretiens que nous avons réalisés montrent que le Centre Ville demeure une poche de clandestinité importante, même si **la surveillance policière accrue ces dernières années, du fait de la concentration de délinquance dans cette zone, tend à repousser les étrangers vers la périphérie.** Les estimations de clandestins devraient donc vraisemblablement gonfler la part des quartiers centraux au détriment des quartiers ouvriers. Pour affiner cette analyse nous pouvons utiliser les données très récentes sur la localisation des enfants étrangers scolarisés à Barcelone, qui ne tiennent pas compte de la situation juridique des parents. Pour ne pas fausser les interprétations, nous avons exclu les Japonais du groupe des Asiatiques et les Argentins du groupe des Latino-américains. En outre, l'ensemble des familles du Tiers Monde étant arrivées récemment, nous n'avons pas jugé nécessaire de cartographier les enfants scolarisés au-delà du collège, qui ne représentent que 13% de l'ensemble. **Ces cartes montrent que sur les quatre groupes présentés, les grandes tendances de localisation se confirment si l'on ne tient pas compte du statut juridique. La sur-représentation du district du Centre Ville est une réalité pour les trois groupes, excepté les Latino-américains.** Les Africains sont le groupe le plus concentré avec 51% de ses effectifs dans le centre ; viennent ensuite les Asiatiques avec 32% et les Centraméricains avec 26%. Les Latino-américains ont une double localisation : d'une part à la périphérie des quartiers de luxe occidentaux, et d'autre part dans les banlieues orientales.

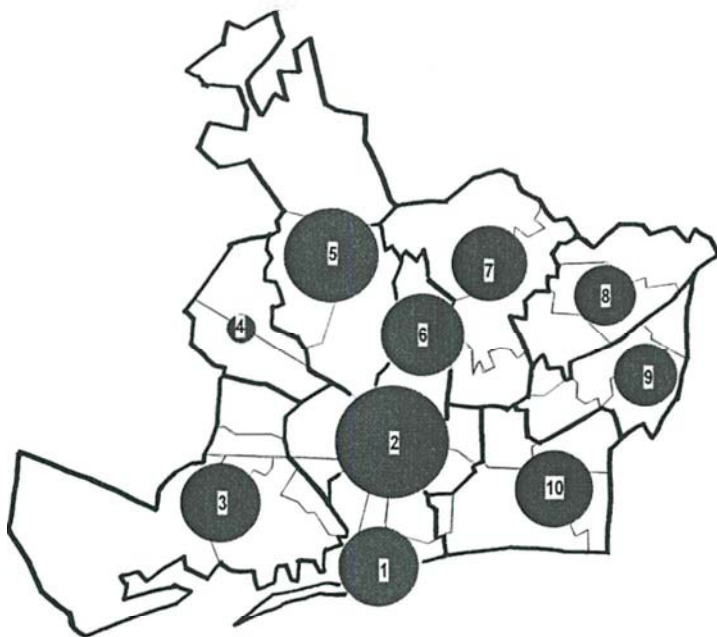
Carte 45 : Localisation des enfants étrangers scolarisés à Barcelone durant l'année scolaire 1992-1993



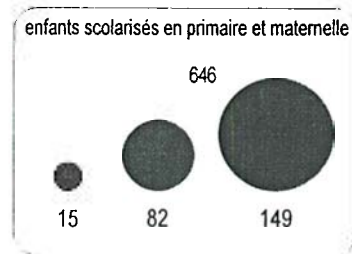
CENTRE AMERICAINS



- 1 : Ciutat Vella
- 2 : Eixample
- 3 : Zona Franca-Port
- 4 : Les Corts
- 5 : Sarrià sant Gervasi
- 6 : Gracià
- 7 : Horta-Guinardó
- 8 : Nou Barris
- 9 : Sant Andreu
- 10 : Sant Martí



LATINO AMERICAINS



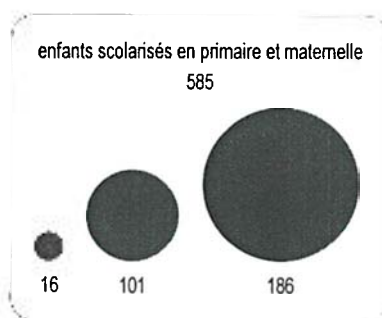
0 5 km

Source : CDEAB, Padro de 1994
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER/1997

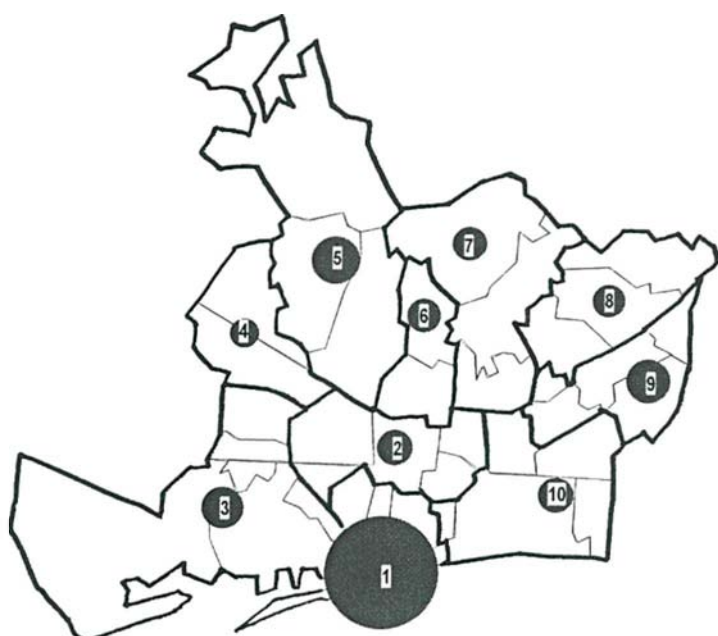
Carte 46 : Localisation des enfants étrangers scolarisés à Barcelone durant l'année scolaire 1992-1993 (suite)



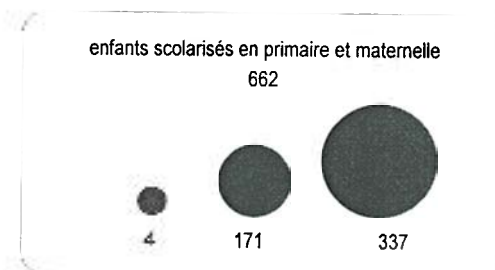
ASIATIQUES



- 1 : Ciutat Vella
- 2 : Eixample
- 3 : Zona Franca-Port
- 4 : Les Corts
- 5 : Sarrà sant Gervasi
- 6 : Gracià
- 7 : Horta-Guinardó
- 8 : Nou Barris
- 9 : Sant Andreu
- 10 : Sant Martí



AFRICAINS



0 5km

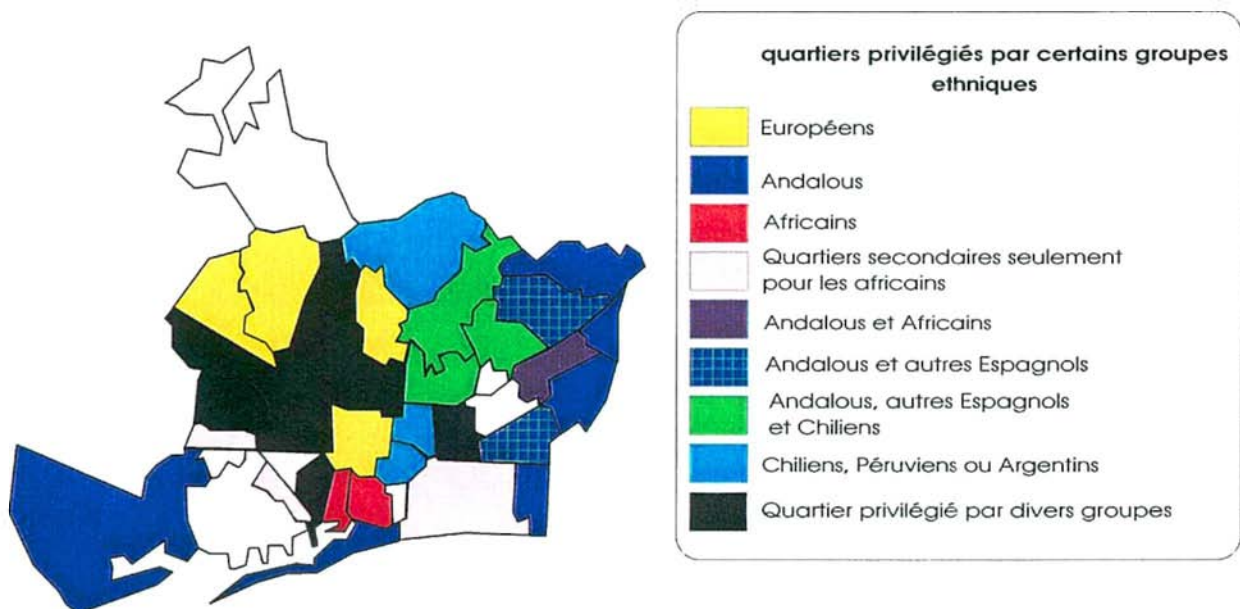
Source : CDEAB, Padro de 1994
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER/1997

Pour les Africains, les banlieues du nord-est apparaissent comme une localisation secondaire, plus affirmée que dans les données du recensement, avec 18% des effectifs. Cette anomalie tient probablement au statut plus installé des immigrés qui ont fait venir leurs familles et aux caractéristiques des logements du centre ville qui en règle générale ne peuvent accueillir de grandes familles.

II.1.2 Une géographie urbaine fortement marquée par l'ethnicité

En conclusion, on peut se demander, si cette nouvelle donne migratoire barcelonaise est susceptible de bouleverser les clivages économiques et sociaux de la cité. Quelle typologie doit-on affecter à ces quartiers anciens des villes européennes, où se concentrent désormais une partie importante des populations immigrées ? Ceux-ci s'apparentent-ils aux modèles d'évolution de la ville pluri-ethnique américaine, où se côtoient des formes variées d'organisation spatiale allant du quartier « d'underclass » à la forme de « l'enclave ethnique », telles que les ont définis les chercheurs américains (WILSON & LOGAN, 1995) ?

Carte 47 : Schéma de synthèse de la ségrégation ethnique à Barcelone



Source : CDEAB, Padro de 1994
Réalisation Naik MIRET/MIGRINTER/1997

0 25km

La Carte 47 résume la « situation ethnique » des quartiers de Barcelone, qu'il convient de lire avec la grille de la carte 9, (p.113) présentant la ségrégation sociale en première partie. **Deux zones distinctes apparaissent. Les deux quartiers aisés de l'Ouest, où dominent les**

populations européennes, japonaises et du Premier Monde en général, aux côtés de l'élite barcelonaise composée essentiellement de Catalans de souche, de hauts fonctionnaires et de cadres de haut niveau de différentes origines, sont clairement différenciés socialement et ethniquement. **À l'opposé, les banlieues orientales et du port, fief jusque-là des populations andalouses ouvrières, se voient peu à peu occupées également par des populations africaines**, qui restent cependant, pour l'instant encore numériquement faibles. Les quartiers anciens de Poble Nou, Sant Antoni et Hostafrancs, qui ont été par le passé des lieux privilégiés par les Andalous, présentent dans leur tissu hétérogène, composé à la fois d'un tissu urbain dégradé et de logements collectifs, des taux importants de population africaines.

Entre ces deux zones bien définies, les quartiers que nous avons qualifié socialement d'intermédiaires présentent une grande hétérogénéité ethnique, résultat d'un tissu urbain hétérogène, où se côtoient des quartiers aisés, et les anciens centres des villages annexés au XIX^e, avec leurs zones d'habitat marginal stabilisé. Enfin, le Centre Ville, là encore déserté par la majorité des immigrés internes, sauf dans le cas de la Barceloneta, se présente comme le lieu d'installation privilégié des populations africaines et notamment marocaines, et, dans le cas du quartier du Raval, accueille également un grand nombre des autres groupes du Tiers Monde. **Cette géographie ethnique de la ville est donc facilement superposable au schéma général de l'organisation sociale**. Par ailleurs, l'étude de PASCUAL I SAUC (1991) a montré, en analysant par CSP les localisations professionnelles des immigrés dans Barcelone, que le statut social influençait beaucoup moins la localisation que la nationalité. En d'autres termes, qu'ils soient travailleurs manuels, cadres supérieurs ou ouvriers, les Maghrébins continuent à privilégier l'espace central, tandis que les Occidentaux conservent une localisation dans les quartiers aisés de l'Ouest ou dans les quartiers intermédiaires.

Cependant, même dans le cas des quartiers du Centre Ville, **on ne peut à proprement parler de ghetto dans la mesure où, officiellement, toutes nationalités du Tiers Monde confondues, ce groupe ne dépasse pas 3% de la population totale**. Cependant, il est possible que certains îlots d'habitats - voire certains bâtiments - répondent à la définition du ghetto dont au moins 10 % de la population totale est d'une même nationalité. Pour cet espace, où se sont localisés successivement les immigrés andalous, puis les Africains, et dans une moindre mesure les Latino-américains et les Asiatiques, il convient à nos yeux davantage de parler de « ghetto social », ou de « quartier d'underclass », quartiers d'exclusion regroupant des citoyens dont les difficultés d'intégration sociale, économique, et scolaire, finissent par constituer le seul dénominateur commun, alors que leurs origines ethniques sont très diverses. Le terme de « quartier d'underclass », construit en référence à la détérioration récente des ghettos noirs, « où convergent le chômage croissant lié à la désindustrialisation régionale et l'effondrement des ressources communautaires », désigne des zones qui abritent une population aux revenus les plus bas, dont les espoirs et la mobilité positive sont réduits, et se trouvent en voie de décomposition

du tissu social, avec une dépendance croissante vis à vis de l'aide sociale » (WILSON & LOGAN, 1995).

A mon sens, le dénominateur commun de pauvreté et de marginalité sociale, par les liens de solidarité qu'il tisse entre les différentes communautés, efface totalement le facteur ethnique, et participe au contraire à la constitution d'une société multi-culturelle. Cependant, cette situation sociale mérite la surveillance des relations entre les différents groupes, qui, si elles ne le sont pas pour l'instant, peuvent rapidement devenir conflictuelles, étant donné l'acuité des divers problèmes de société.

On ne peut pas non plus, dans le cas de Barcelone, parler pour l'instant d'enclave ethnique à proprement parler. Ce concept, désignant les espaces « où une communauté immigrée réussit à créer une économie semi-autonome, à partir de l'activité intense de petites entreprises, en s'appuyant sur les relations particulières entre employeurs et employés du même groupe, permettant pour les uns une meilleure performance économique et pour les autres un accès plus facile au marché du travail » (WILSON & LOGAN, 1995), apparaît peu adapté, sauf peut-être dans le domaine de l'activité commerciale (cf. supra, chapitre 7). **En effet, autour de cette activité semblent se constituer des pôles économiques de type ethnique, où se concentrent les réseaux commerçants de différentes nationalités.** Ainsi, dans le quartier de la rue *Princesa*, dans le quartier Parc, sont apparus au cours des quinze dernières années un grand nombre de commerces tenus, au départ, par des Indo-Pakistanaïes surtout, et de plus en plus, par des Marocains et des Chinois. Plus récemment se sont également installées des boutiques d'art africain et latino-américain, des commerces de vêtements indiens, qui s'étendent progressivement vers l'hypercentre en suivant l'axe de la rue *Ferran*. C'est là que viennent se ravitailler les vendeurs ambulants de différentes nationalités. Ce lieu est ainsi devenu un pôle de commerce exotique, et se confirme également comme un lieu d'approvisionnement pour les groupes musulmans à travers les boucheries hallal, tenues par des Pakistanais ou des Marocains, au nombre de treize selon une enquête récente, (CESARI, 1996).

Cependant, la taille de cet espace apparaît encore très modeste si on la rapporte à celle des quartiers ethniques de Lisbonne, qui comprend une centaine d'établissements tenus par des propriétaires indiens, ou de Choisy à Paris (cf. MA MUNG & SIMON, 1990 ; GUILLON, 1986). Par ailleurs, **peut-on parler d'enclave ethnique dans la mesure où ce quartier et les activités qu'il abrite sont justement pluri-ethniques ?** Une étude pointue de ce seul quartier permettrait de mettre en valeur les réseaux sociaux et inter-ethniques qui s'y tissent, et d'évaluer quelle est la part de cette situation d'enclave dans la réussite sociale d'une partie des membres de cette communauté. Cet espace semble cristalliser à l'heure actuelle la vie immigrée dans le vieux centre de Barcelone, en concurrence avec le Barrio Chino, qui se voit, lui, davantage réservé aux commerces de proximité envers les communautés, comme les boucheries et épicerie musulmanes, où viennent s'approvisionner non seulement les résidents de la capitale,

mais aussi tous les musulmans de la province, comme nous avons pu le vérifier auprès des personnes qui résident dans les communes périurbaines que nous avons étudiées.

II.2 VERS LA RECONNAISSANCE DE L'IDENTITE URBAINE DES VILLES SATELLITES

Dès les années soixante-dix, la plupart des villes satellites de la première couronne métropolitaine accueillent les premiers groupes de populations du Tiers Monde, notamment de Marocains, sans que leur proportion ne soit réellement remarquable. Le Tableau 17²⁵ nous indique la présence officielle d'étrangers dans les principales villes de la première couronne métropolitaine.

Tableau 17 : population immigrée dans les principales villes de la première couronne métropolitaine

	Population en 1991	Immigrés africains	Pourcentage dans la population totale	Autres immigrés du Tiers Monde**	Pourcentage dans la population totale
l'Hospitalet de LL	272 578	613	0,2	497	0,2
Badalona	218 725	232	0,1	142	0,1
Terrassa	158 063	327	0,2	114	0,1
Santa Coloma de G	133 138	265	0,2	73	0,1
Cornella de LL	84 927	69	0,1	87	0,1
Sant Boi de LL	77 932	280	0,4	53	0,1
el Prat de LL	64 321	273	0,4	157	0,2
cerdanyola del V	56 612	26	0,0	54	0,1
Esplugues de LL	48 310	22	0,0	100	0,2
Viladecans	48 294	379	0,8	35	0,1
Sant cugat del V	38 937	48	0,1	60	0,2
Gava	35 204	17	0,0	10	0,0
Sant Adria de B	34 154	85	0,2	28	0,1
Castelldefels	33 017	47	0,1	58	0,2
Sant Viçens dels Horts	20 836	286	1,4	3	0,0

** : Les autres nationalités du Tiers Monde sont celles que nous avons sélectionnées dans notre échantillon : Chili, Pérou, Philippines, Portugal et République Dominicaine.

Source : Recensement de 1991, données personnelles.

Etant donné les réserves que nous avons déjà évoquées, nous ne pouvons lire dans ces données que des ordres de grandeur, une fois de plus, la réalité de la présence africaine, et du Tiers Monde en général, s'étant avérée sur le terrain quantitativement beaucoup plus importante. Sauf dans le cas de Sant Viçens dels Horts, ce ne sont pas les villes les plus marquées

²⁵ - A comparer au tableau 7, p.126.

par la population andalouse qui accueillent le plus d'Africains. En outre, dans le cas de cette commune, la part importante des Africains dans la population totale s'explique certainement par l'ancienneté de la communauté marocaine qui y réside, ce qui implique probablement un plus fort taux de personnes dont la situation est régularisée qu'ailleurs. Depuis les années 90, du fait notamment de la médiatisation importante de l'immigration du Tiers Monde, un certain nombre de programmes d'intervention municipaux ont été mis en place, dont nous verrons les différentes orientations dans le chapitre 9.

Nous allons reprendre ici l'analyse des communes témoins de Santa Coloma de Gramanet et de l'Hospitalet de Llobregat sur lesquelles nous avons centré notre analyse de terrain. Ces deux communes accueillent aujourd'hui des groupes importants de population africaine. Elles ont été choisies pour notre étude car elles sont, parmi d'autres, **le symbole de villes satellites qui se sont construites grâce à l'immigration en provenance du reste de l'Espagne.** A l'Hospitalet, une statue de bronze dénommée "l'accueilleuse", se veut la garante de cette tradition urbaine, de la personnalité plurielle de cette seconde ville catalane.

Du fait des méthodologies utilisées dans ces communes, l'image de l'immigration étrangère que nous allons donner sera forcément partielle, correspondant à une partie seulement des groupes étrangers (cf. Préambule). A l'Hospitalet, les personnes recensées par les services sociaux représentent 56% des personnes officiellement recensées dans le registre civil, et à Santa Coloma, le directeur du fichier du CIAPE estime que dans la majorité des services sociaux, on touche environ 3 à 4% des immigrés estimés. Cependant, la plupart du temps, ces démarches concernent une démarche familiale, les intervenants dans les services d'attention aux étrangers prennent aussi connaissance indirectement d'un plus grand nombre de personnes.

II.2.1 Les transformations urbaines de l'Hospitalet

C'est dans un tissu urbain hétéroclite²⁶ qu'arrivent les premiers immigrés étrangers dans les années soixante-dix, attirés notamment par la présence d'une activité agricole résiduelle. **L'année 1985 voit les effectifs étrangers démultipliés, et tandis que les Marocains sont largement majoritaires avec 90% des effectifs, les Sub-sahariens et les Pakistanais commencent à augmenter leur présence.** Plus d'un tiers des personnes connues par les services de la municipalité sont arrivées depuis cette date. Dès la fin des années quatre-vingt apparaît le regroupement familial qui se traduit concrètement par l'inscription de jeunes étrangers dans les écoles (en 1994, 16% des jeunes étrangers scolarisés sont déjà nés dans la ville). En 1993, 64% des personnes étrangères qui ont recours aux services sociaux viennent du continent africain, 20% du continent sud-américain, et 6% du continent asiatique ; 3% seulement proviennent d'Europe.

²⁶ - Cf. description du chapitre 3

En 1991, lors du recensement, 2 564 personnes étrangères ont été comptabilisées, alors qu'elles étaient 1 800 au recensement partiel trois ans plus tard, l'inscription au registre civil nécessitant depuis 1991 la présentation de papiers de résidence en règle. Parmi les 996 personnes connues par les services municipaux, la moyenne de personnes par ménage est de 3,5, tandis que celle établie à partir du registre de population est de 2. Grâce à ces données, on peut estimer qu'il y a approximativement 1,5 personnes par foyer qui échappent au recensement. Sachant que celui-ci recense 893 ménages, on peut estimer qu'environ 1 340 personnes ne sont pas recensées officiellement, probablement celles dont le statut de résidence n'est pas régulier, ce qui nous ferait un total approximatif sur la commune de 4 000 étrangers, chiffre qui coïncide globalement avec les données du recensement de 1991. Cette extrapolation est cependant contestable, dans la mesure où les données du registre civil portent sur l'ensemble des étrangers, alors que celles des fichiers municipaux portent sur une population où les Marocains sont sur-représentés. Cependant, étant donné les forts taux d'irrégularité observés par la municipalité, la marge d'erreur est probablement compensée.

Par ailleurs, on observe que les étrangers se localisent selon leur origine ethnique. Ainsi l'on sait que les Latino-américains résident essentiellement dans le quartier résidentiel de Bellvitge, tandis que les quelques Européens de l'Est se situent dans le centre ancien. **La population la plus nombreuse d'origine marocaine, est installée dans le quartier de Santa Eulalia. C'est l'un des quartiers les plus anciens de la ville mais c'est aussi le plus proche et le mieux relié à la capitale.** A côté d'un secteur résidentiel, il contient un grand nombre de logements anciens dégradés, ne possédant pas le confort minimal (absence d'eau, d'électricité ou de sanitaires) et pour lesquels les propriétaires offrent des locations officieuses sans bail. Ce tissu ancien se mêle aux ateliers, aux terrains vagues et aux industries qui occupent la zone, les immigrés se concentrant essentiellement dans l'espace le plus détérioré (entre les rues *Fortuna*, *Pintura* et *Mecànica*), dont les logements sont affectés par un *Plan Especial de Reforma Interior* (PERI)²⁷, qui, selon ses promoteurs, n'a aucunement tenu compte de la population maghrébine dans l'analyse de la problématique sociale du quartier (entretien personnel).

« Le silence de la rue est interrompu toutes les dix minutes par le passage du train, les trottoirs non goudronnés sont pleins de boue, les hangars de bus entourant les baraques et les friches industrielles sont actuellement occupées par les Marocains qui en ont fait un lieu où s'abriter » (GARCIA & DE LA SERNA, 1995/29).

La structure ancienne du quartier, composé de maisons basses avec des cours intérieures, permet de recréer l'ambiance du pays d'origine, notamment celles du Rif et de la région de Chaouen dont sont issus la majorité des Marocains. L'avantage de ces vieux quartiers dégradés est que le tissu social local a favorisé la naissance d'un grand nombre d'associations

²⁷ - Plan de réhabilitation du quartier.

de voisins revendicatives, qui constituent un interlocuteur essentiel entre les groupes immigrés et les populations locales, et avec les équipes municipales d'autre part. Cependant, les travailleurs sociaux remarquent que, dès que la famille s'agrandit et que ses moyens augmentent, elle se déplace vers d'autres quartiers. Ce quartier reste donc à l'Hospitalet comme un point de repère du groupe migrant et comme le lieu d'accueil des primo-arrivants.

Dès l'année 1987, ce quartier, où se concentraient divers problèmes sociaux tels que l'analphabétisme (notamment dans les langues de communication officielles en Catalogne), l'absence d'emploi et l'insalubrité des logements, a été repéré par les services sociaux du secteur et a fait l'objet d'une action spécifique de travail social et éducatif envers les familles, ce qui explique sa sur-représentation dans les bases de données municipales. Dans un premier temps, ce programme a eu pour objet d'informer les résidents étrangers des divers services municipaux auxquels ils pouvaient avoir recours, tels que les carnets de soins municipaux, le service d'assistance juridique, l'aide à la scolarisation et aux loisirs des enfants ainsi qu'un service d'aide économique aux familles. C'est essentiellement cette équipe, ainsi que celles des différents services sociaux sollicités, qui s'est pendant ces premières années formée par ses propres moyens aux diverses connaissances sociologiques des nouvelles populations avec qui elles travaillaient, avec leur situation socio-économique d'immigrés et tout le contexte politique qui les entoure, qui fut à l'origine des projets qui ont émergé par la suite au niveau municipal. Cette prise de contact a été le premier pas vers la prise de conscience d'une nouvelle immigration dans la ville et de l'urgence de certains problèmes de marginalisation sociale.

À partir de ce quartier s'est mis en place tout un programme en faveur de l'intégration urbaine de ces immigrés, qui s'avère comme l'un des plus importants à l'heure actuelle en Catalogne. L'originalité de cette action réside dans le fait que l'initiative prise à l'Hospitalet émane directement d'une équipe de quartier proche du terrain et des immigrés, qui intègre les enseignants de l'école pour adultes, les enseignants des programmes spéciaux de la Generalitat²⁸, les assistants sociaux et les éducateurs.

II.2.2 Santa Coloma, une nouvelle centralité territoriale africaine

Aujourd'hui, Santa Coloma fait partie des « régions classées comme défavorisées » par les instances européennes. La crise a fortement touché la population active de cette commune à forte majorité ouvrière qui va développer de nouvelles modalités d'emploi, notamment dans le domaine de l'économie souterraine. Un certain nombre des habitants qui se sont trouvés au chômage dans la décennie soixante-dix, possédaient une forte expérience de travail dans le

²⁸ - Il s'agit des enseignants du programme du gouvernement autonome « educació compensatòria », destiné au départ au soutien scolaire des enfants d'origine immigrée interne ou gitane, qui présentaient de graves problèmes d'échec scolaire (cf. infra chapitre 9).

secteur de l'industrie textile, et l'ont mise à profit pour développer une activité de subsistance, en relation avec leurs anciens employeurs parfois, ou avec d'autres partenaires. La décennie 80 a ainsi vu fleurir les ateliers de sous-traitance dans le domaine de la confection, parfois en partie légaux, souvent totalement clandestins, ou relevant du travail au noir à domicile. **C'est donc à la base la tradition textile de la population de cette banlieue ouvrière, qui a ouvert les nouvelles voies économiques dans lesquelles s'insèrent aujourd'hui les nouveaux immigrés.** Il est en effet relativement aisé de s'installer à son compte à moindre coût dans cette branche où la qualification demandée pour les tâches intermédiaires de confection est minime et où l'investissement de départ est peu coûteux. De nombreux ouvriers au chômage ont d'ailleurs constitué leur unité de travail, au départ, grâce à leur ancien outil de travail que leur avait légué leur entreprise.

Notre travail de terrain s'est réalisé dans la ville de Santa Coloma grâce au support du programme municipal d'accueil des étrangers, connu sous le nom du « Programa Nouvinguts ». Celui-ci a vu le jour à la fin des années quatre-vingt, à l'initiative des travailleurs sociaux qui recevaient de nombreuses demandes d'aide de la part d'une population étrangère encore méconnue. En 1992, différents services (policiers, scolaires, sanitaires...) avaient pris conscience de l'existence d'un important collectif d'immigrés étrangers. La municipalité s'est vu contrainte d'agir et a profité de l'aide apportée par l'UE aux régions défavorisées, concrétisée dans le fonds structurel « Horizon ». L'originalité du projet réside dans le fait d'avoir été élaboré par une équipe municipale en collaboration étroite avec les différentes organisations qui s'occupaient jusque-là des personnes étrangères, soit la Croix Rouge, SOS racisme, l'association ACRIMC (Association récréative et culturelle des immigrés marocains en Catalogne)²⁹, l'association YMCA des jeunes catholiques, et le Centre d'accueil pour étrangers de Santa Rosa. L'équipe municipale en convention avec ces associations a créé dès 1993 le « *Centro de Informacion i de Assesoriameto a la poblacion estranjera* » (CIAPE, Centre d'Information et de Conseil à la Population Etrangère), sous la coordination d'un membre de l'équipe municipale de travailleurs sociaux spécialisé dans ce projet. Ce centre ouvert tous les après-midi dans les locaux de la Croix Rouge, est tenu par des informateurs d'origine immigrée et arabophones.

C'est dans le cadre de ce service que s'est déroulé l'essentiel de notre étude de terrain à Santa Coloma de Gramanet ; nous avons en effet obtenu l'autorisation de dépouiller le fichier de travail du centre, où chaque personne venant s'informer fait l'objet d'un dossier personnel, très bien renseigné sur des aspects originaux tels que les autres séjours dans des pays de la communauté, le suivi familial parfois, ainsi que toutes les caractéristiques individuelles qui nous ont permis de mieux connaître le parcours migratoire des immigrés africains de Santa Coloma de Gramanet, comme nous le verrons par la suite.

²⁹ - Cette association se trouve aujourd'hui en complète inactivité et inopérante du fait de querelles internes ; nous n'avons pu en trouver aucun représentant.

Les étrangers, et surtout les Marocains, arrivent à Santa Coloma à partir de 1966, mais augmentent leur nombre surtout depuis la deuxième moitié de la décennie quatre-vingt (cf. supra, chapitre 5). 52% des personnes recensées par notre base de données sont ainsi arrivées depuis 1990. Si, au recensement de 1991, la population étrangère originaire du Tiers Monde recensée ne dépasse pas les 400 personnes, à l'heure actuelle, les responsables du programme « *Nouvinguts* », estiment qu'elle s'élève à 4 000 ou 6 000, soit presque 5% de la population totale. Comme le confirme l'image donnée par le recensement, ce sont surtout les populations africaines qui ont choisi cette commune, et notamment les Marocains, qui représentent 67% des personnes ayant eu recours à l'aide sociale municipale de 1993 à 1995. On notera également la présence d'Algériens qui, quoiqu'encore peu nombreux, étaient déjà 20 au dernier recensement, et dont 25, arrivés depuis 1991, s'étaient fait connaître par les services sociaux du programme « *Nouvinguts* ».

Les données du dernier recensement montrent également que 1,3% de la population est née à l'étranger, donnée bien supérieure aux 0,4% de personnes de nationalité étrangère recensées. Ceci implique d'une part la naturalisation d'un certain nombre d'immigrés étrangers anciens, comme c'est le cas des Marocains qui composent 25% de ce groupe. Mais cette importance correspond également³⁰ à un certain nombre de deuxièmes générations d'émigrés espagnols, qui sont revenus en Espagne, et plus spécialement en Catalogne où une partie de leur famille s'était installée. Ce type de « retour large » (cf. supra, chapitre 1, PASCUAL DE SANS/CARDELUS, 1990), concerne une grande partie des 20% de personnes nées en France, et des 7% nées en Allemagne.

C'est effectivement surtout dans ce vieux quartier et dans le district 5 (Carte 48) que se localisent prioritairement les immigrés marocains majoritaires.

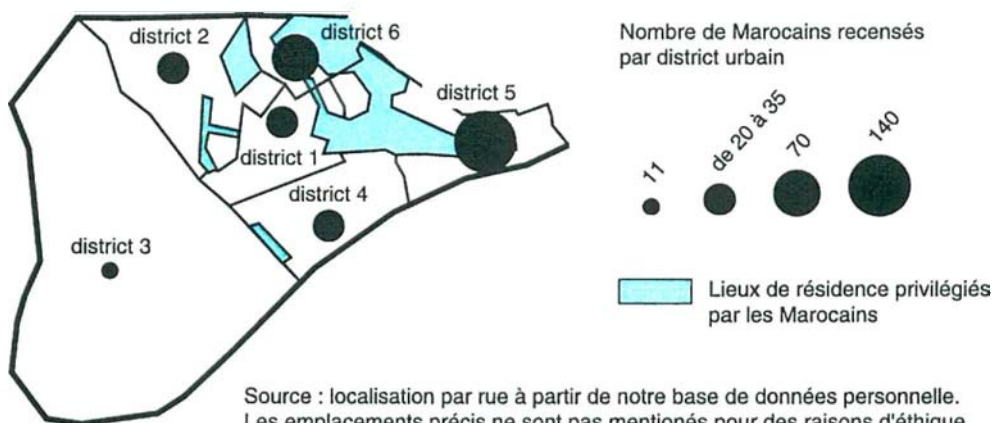
« Les lieux décrits sont ceux où ont grandi les immigrés qui arrivèrent en Catalogne il y a trente ans, farcis de baraques et de logements précaires, où s'entassaient les Andalous et où maintenant trouvent refuge les ateliers clandestins tenus par des Arabes qui alimentent l'économie souterraine catalane », Eugenio MADUENO (préambule de GARCIA & DELASERNA, 1995).

La Carte 48, nous montre les principaux pôles de concentration des personnes qui ont effectué une démarche auprès des services sociaux du programme « *Nouvinguts* ». Il est possible que cet échantillon soit influencé par la localisation des centres du CIAPE, qui dans un premier temps s'est localisé dans le district 5, dans la zone d'habitat collectif du sud. En outre, ces quartiers sont limitrophes de Badalona, autre pôle de concentration de Marocains, dont sont résidents certaines des personnes recensées dans le fichier, qui sont attirées par les services

³⁰ - Bien que ces deux groupes puissent se chevaucher, certains Marocains d'origine pouvant avoir la nationalité française, comme nous en avons eu l'exemple dans les fichiers d'aide sociale.

municipaux d'aide mis en place dans la commune voisine. Cependant, cette image reflète globalement la même image que les données du recensement décrites dans le Tableau 18, où, à eux deux, les districts 5 et 6 représentent presque la moitié des lieux de résidence des Marocains. Cependant, les données du recensement révèlent également des taux importants dans le district 1, et dans le district 3 et 4 pour les personnes nées au Maroc, ce qui laisse à penser que ce groupe est peut-être plus hétérogène qu'il n'y paraît et que ces lieux de résidence sont davantage ceux de pieds-noirs qui choisiraient des localisations proches des Andalous.

Carte 48 : Lieu de résidence des Marocains recensés au CIAPE



Source : localisation par rue à partir de notre base de données personnelle. Les emplacements précis ne sont pas mentionnés pour des raisons d'éthique
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER

Tableau 18 : District de résidence des Marocains recensés en 1991

district	1	2	3	4	5	6
Espagnols nés au Maroc	78	65	46	57	110	82
Marocains	45	41	5	6	60	47
Total	123	106	51	63	170	129
pourcentage	19	17	8	10	26	20

Source : Dades estadísticas de la ciutat, Ajuntament de Santa Coloma de Gramanet

Quoi qu'il en soit, ce sont bien les districts de Santa Rosa et del Fondo qui soulèvent le plus de préoccupations auprès des élus locaux, non seulement du fait de leur tissu dégradé et des conditions souvent insalubres dans lesquelles résident les immigrants étrangers, mais aussi du fait de la concentration d'activités illicites et notamment des ateliers de travail clandestin. En effet, **une grande partie des immigrants marocains (notamment les plus récemment arrivés) travaille dans le secteur de la confection, textile et cuir, dont nous avons vu l'importance dans l'économie submergée catalane. Un tiers des actifs de notre base de données sont occupés dans ce secteur.** L'analyse réalisée par JODAR P. & al. (1991) à Santa Coloma autour du secteur de la confection permet de mieux comprendre ce fonctionnement qui a été à la source du développement de l'immigration dans ces communes. Selon cet auteur, il y aurait

approximativement aujourd'hui de 15 à 20 000 emplois dans le sous-secteur de la confection à Santa Coloma, répartis en environ 500 ateliers, légaux ou informels, essentiellement féminins. La dépendance vis-à-vis des grandes entreprises qui leur confient une partie de leur production et envers les intermédiaires de commercialisation est considérable. Il apparaît d'ailleurs que ce secteur offre des opportunités de créer leurs propre entreprise aux étrangers et notamment aux Marocains, ce qui contribue également à renforcer l'attraction de cette ville au sein de cette nationalité. Il y a d'ailleurs des réseaux de recrutement mis en place au sein des ateliers de confection, et beaucoup de personnes arrivent directement du Maroc (OJEDA & AL., 1994),

La majorité des chefs d'entreprise sont des hommes, mais la majorité des employées sont des femmes. Ces entreprises ont une durée de vie généralement courte, inférieure à deux ans, et ne bénéficient d'aucune aide à la comptabilité ou à la gestion même quand elles sont régularisées. Elles sont la plupart du temps sous-équipées en matériel et en personnel, notamment quand elles appartiennent au secteur informel. **L'évolution récente semble aller vers le développement de processus de production locaux**, en intégrant les étapes de l'élaboration des patrons, la coupe, les finitions ou l'emballage. **Cependant, ces opérations sont difficiles à mener avec le peu de moyens qui caractérise ces entreprises, qui nécessiteraient une aide publique, difficilement envisageable étant donné leur statut.** Quelques centres de commercialisation sont également récemment apparus sur place, et **dans l'ensemble cette activité semble plutôt augmenter** (JODAR, 1991/66). Selon cette étude, les personnes étaient payées environ 60 000 pts. (2 400FF) en 1990 tant avec un statut clandestin que régulier³¹, à la différence que les horaires atteignent 12 heures quand c'est au noir, et qu'elles n'ont ni vacances ni sécurité sociale. Cependant ce salaire moyen cache les inégalités qui se glissent dans le travail au noir et notamment du fait du salaire à la pièce : certaines personnes enquêtées reconnaissent être passées, grâce à leur expérience, d'un salaire de 600 FF par mois à un salaire de 8 000 FF. Il s'agit davantage de stratégies de survie et d'auto-emploi que de véritables stratégies entrepreneuriales, malgré la diversification qui semble apparaître au début des années 90. Mais pour un réel développement de l'activité la ville manque cruellement de locaux industriels. **Malgré le dynamisme de ce sous-secteur, le chômage reste encore important à Santa Coloma et représentait 14% de la population active au recensement de 1991.**

Il est intéressant de noter les liens économiques qui se tissent au sein des espaces migratoires des groupes présents en Catalogne. Ainsi, un entrepreneur marocain remarque **"qu'actuellement on vend moins car on voit moins d'acheteurs venus d'Andalousie"**, témoignant **de relations commerciales entre le secteur textile immergé andalou et celui de Santa Coloma.** Ainsi, ce pôle migratoire devient un lieu de brassage et de connexion de diverses communautés

³¹ - Le secteur de la confection est traditionnellement l'un des moins rémunérés selon les conventions collectives qui régissent les salaires en Espagne.

et de leurs espaces d'origine, à travers la mise en oeuvre de stratégies économiques qui semblent étroitement liées aux processus migratoires.

Cette commune, qui a connu son développement grâce à l'attraction exercée par les industries auprès des immigrés internes, se reconvertit peu à peu vers une industrie dynamique qui, bien qu'appartenant à l'économie souterraine, attire aujourd'hui les immigrés africains. Il y a donc là un modèle de substitution migratoire, mais dans un contexte économique totalement différent de celui de l'immigration interne. La majorité des experts locaux s'attendent à une progression de l'immigration étrangère, d'autant plus que de nouvelles nationalités apparaissent dans le secteur de la confection, comme les Pakistanais, les Chinois, ou les Sénégalais.

En outre, les techniciens du programme « *Nouvinguts* » de Santa Coloma observent déjà les premiers résultats de sa mise en place. Non seulement on a assisté à une augmentation de la fréquentation des services concernés, mais surtout, c'est l'évolution des mentalités des intervenants auprès des immigrés qui a évolué. Des observateurs nous ont fait remarquer que la transformation du comportement de la police municipale avait notamment été exemplaire. Ainsi ils ne seraient plus du tout guidés par la répression mais davantage par une connaissance accrue des personnes elles-mêmes, qu'ils essaient de conseiller dans les démarches. Cependant, une certaine perte de confiance s'est produite en 1994-1995, où plusieurs rafles policières ont abouti à l'expulsion de plusieurs familles. Les changements se font également sentir dans le domaine de l'enfance, où les programmes ont permis d'augmenter la scolarisation et la participation aux activités de loisirs des enfants d'immigrés³².

Les villes satellites de la première couronne métropolitaine sont nées de l'immigration interne et sont actuellement en partie le théâtre de l'immigration en provenance des pays pauvres. Cependant, l'ampleur de l'immigration actuelle, qui ne s'est pas, comme par le passé, concentré uniquement dans ces espaces, ne permet pas de lire pour l'instant les transformations qui peuvent se produire.

À travers le dernier exemple que nous venons d'exposer, il apparaît cependant une certaine dynamique de substitution de l'immigration interne par l'immigration africaine, l'immigration actuelle présente les mêmes carences sociales que ses prédécesseurs. Par contre, si elle a dû affronter la période difficile de la reconversion industrielle, elle se trouve désormais insérée dans un système économique qui a besoin d'elle et qui lui permet de se développer.

³² - Avant 1993, date à laquelle la Généralitat a transmis une directive obligeant les écoles à scolariser tous les enfants, quel que soit le statut légal de leurs parents, des directeurs d'école ont en effet refusé d'inscrire les enfants d'irréguliers, et certaines familles en situation irrégulière n'osaient pas envoyer leurs enfants dans les écoles de peur de susciter des contrôles. Par ailleurs, il est connu que les familles musulmanes, et notamment marocaines ont tendance à retirer leurs filles des écoles avant l'âge légal.

Le problème majeur de ces quartiers, comme dans les autres métropoles européennes, est celui de la crise des banlieues, celles-ci ayant concentré, dans une moindre mesure que le Centre Ville, l'intégralité des problèmes sociaux de notre décennie : chômage, échec scolaire, délinquance, destruction de la cellule familiale... Dans ce contexte, les immigrés du Tiers Monde, qui peu ou prou s'installent dans ces poches d'exclusion, viennent renforcer la marginalité par leur situation juridique instable.

II.3 LES ESPACES D'IMMIGRATION PERIPHERIQUES

L'analyse spatiale de l'insertion des immigrés a révélé l'émergence de pôles migratoires secondaires à la périphérie de l'espace métropolitain au cours des trente dernières années. **Ces espaces, qui comprennent l'essentiel des marges périurbaines de la métropole, ainsi que les capitales provinciales, et certains pôles isolés notamment sur le littoral septentrional,** ont, de manière générale, été peu marqués par l'immigration interne. Ils apparaissent par contre comme de nouveaux pôles migratoires à l'heure actuelle, tant pour l'immigration étrangère en provenance du Tiers Monde et surtout d'Afrique, que pour la population étrangère originaire du Premier Monde. Nous avons vu également que ces pôles correspondent aux zones de croissance actuelles de la RMB, où la croissance démographique stimule considérablement les économies locales. Contrairement aux villes satellites qui présentent une nette domination de la population active industrielle, **le tissu économique de ce type d'espace apparaît globalement hétérogène, basé sur la combinaison d'activités rurales performantes, de petites industries artisanales, et d'un secteur tertiaire sur-représenté du fait de la fonction touristique.**

Ce type de milieu va nous permettre d'analyser le système économique qui émerge depuis quelques années dans les espaces périphériques de la métropole, villes moyennes à dominante rurale et industrielle, et milieu périurbain. **L'arrivée des immigrés dans ces secteurs, qui a coïncidé avec l'aggravation de la crise économique et surtout industrielle en Espagne, a contribué à développer une économie originale. Celle-ci repose sur deux aspects essentiels, la mobilité et la flexibilité des emplois ruraux et industriels d'une part, et l'utilisation des avantages du marché du travail parallèle, où les immigrés du Tiers Monde sont nombreux.** Cette nouvelle structure économique est-elle viable uniquement comme système transitoire, puisqu'il semblerait que ces espaces aient mieux résisté à la crise ? Ou bien, est-elle compatible avec le long terme et surtout serait-elle envisageable sans la composante clandestinité/travail au noir qui ne peut, elle, être viable à long terme ?

II.3.1 Les communautés immigrées dans les villes moyennes

Les villes moyennes et les capitales provinciales ont été touchées de façon marginale par l'immigration interne. En 1957, la population immigrée représentait entre 28 et 35% de la population totale des capitales provinciales, mais atteignait des taux importants dans certaines petites villes où les immigrés avaient été attirés par une activité spécifique, comme l'industrie de la céramique à la Bisbal (15%) ou la construction de barrages à Sort (24%) (CANDEL, 1964). La carte 7 (p.98) montre également l'existence de certains pôles de concentration des Andalous à Ripollet, Vilanova i la Geltrú, Blanes, Figueres, Salt ou Vic, qui concentrent chacun entre 4 et 6 000 Andalous. Ce type de localisation dans des villes de 20 à 50 000 habitants, où l'intégration s'est produite d'une certaine manière en douceur, est commune à celle de certaines communautés du Tiers Monde, et notamment à celle des Gambiens et des Marocains, qui se sont également implantés à Salt, à Lloret de Mar, à Figueres ou à Vic. L'ensemble de ces villes est caractérisé par la diversité des fonctions économiques, une grande partie des emplois étant destinés aux fonctions administratives d'encadrement des territoires, et un certain nombre de spécialités industrielles et artisanales constituant des spécificités propres à chaque ville. Un certain nombre d'activités industrielles secondaires se sont délocalisées vers ces pôles et organisées en petites unités de production, qui participent souvent en partie à l'économie souterraine.

La commune de Mataró, bien que de taille supérieure, puisqu'elle concentre 100 000 habitants, est un bon exemple de ce type de pôle migratoire, qui, bien qu'il n'ait pas été primordial, durant la première vague migratoire, accueillant 18 800 immigrés andalous, a conservé une situation économique attractive et a remplacé les flux d'immigrés internes par des flux d'immigrés étrangers. Cette commune compte aujourd'hui 50% de population active dans l'industrie textile (laine) et métallurgique, 7,5% dans la construction et 2% dans l'agriculture. Ce dernier secteur est cependant plus important dans ses communes limitrophes qui constituent son bassin d'emploi. Selon RAMIREZ FERNANDEZ (non daté), la communauté masculine gambienne s'élèverait dans les années quatre-vingt-dix à 700 hommes à Mataró même, tandis que les Sénégalais représenteraient un groupe d'environ 300 hommes et les Marocains autant. Ces données qui proviennent d'une enquête auprès des immigrés durant deux mois, sont loin des chiffres du recensement qui pour la même période comptent 340 Gambiens, 445 Marocains, et 75 Sénégalais. Cette différence doit en partie être imputée au nombre élevé des personnes en situation irrégulière dans les groupes africains de cette ville

Un grand nombre des immigrés du Tiers Monde qui résident dans cette ville, ne possèdent pas d'activité professionnelle stable, malgré qu'ils s'organisent en général pour travailler toute l'année, grâce à un savoir-faire dans divers travaux saisonniers. La plupart associent les travaux agricoles avec des contrats dans la construction, et éventuellement dans la restauration. Seules quelques exceptions disposent d'un contrat de travail durable, dans l'industrie le plus souvent.

Dans les villes moyennes, les localisations préférentielles des immigrés africains correspondent d'une part aux quartiers anciens dégradés où ont résidé auparavant les communautés gitanes et une partie des immigrés internes, qui caractérisent dans l'ensemble de l'Espagne les zones aux niveaux de vie les plus faibles. C'est le cas dans les quartiers dégradés des Centre Villes de Reus, Lleida, Tarragona ou Girona, qui connaissent depuis quelques années des politiques de revitalisation remettant parfois en cause cette localisation. D'autre part, dans les villes où la fonction ouvrière a été très développée, comme à Mataró ou Tarragone, les quartiers périphériques des années soixante jouent également un rôle important.

Nous n'insisterons pas davantage sur les transformations qui se sont produites dans ce type de villes avec l'apparition de l'immigration étrangère puisqu'aucune n'a fait l'objet d'une étude de terrain³³. Par ailleurs, les spécificités de ce type de villes sont importantes, et méritent des études approfondies.

II.3.2 Les pôles d'immigration en milieu périurbain

L'espace d'immigration africain et notamment subsaharien se présente comme une multitude de petits pôles où se sont constituées des communautés de taille réduite. La plupart de ces pôles, notamment l'un de ceux que nous avons choisis comme terrain d'étude, n'apparaissent même pas sur les cartes du recensement de 1991, non seulement en raison du nombre important de personnes en situation irrégulière, mais aussi en raison de leur augmentation très récente. Ces petites communes se caractérisent de manière générale par un tissu économique hétérogène où cohabitent diverses fonctions. **Le tourisme, pour celles qui sont proches du littoral, stimule les services et la construction.**

À l'intérieur, c'est la fonction de loisir - résidences secondaires - et de métropolisation - transformation des résidences secondaires en principales - qui stimule ces deux secteurs. **Enfin, dans tous les cas, l'activité agricole est importante et supérieure à la moyenne dans la proportion de population active, allant de moins de 2% des actifs dans les deux Vallès à 4% dans le Maresme, 6, 7 et 10% dans les comarques de la Selva, le Baix Empordà et le Pla de l'Estany.** Cependant, c'est surtout en termes d'emplois souterrains que cette activité est déterminante, un certain nombre d'Africains irréguliers ne travaillant par exemple que périodiquement lors des pointes d'activité agricole.

³³ - Un prise de contact s'est faite en 1993 auprès des agriculteurs de Lleida, ce pôle attirant de grandes vagues d'immigrés africains de toute l'Espagne en période de récolte estivale. Cependant, du fait même de la médiatisation des conflits qui se sont produits à ces périodes, les contacts se sont avérés extrêmement difficiles, et tous nos interlocuteurs ont refusé d'aborder le thème du rôle des Africains dans le développement de cette agriculture.

Souvent ces petites communes se localisent à la périphérie même des villes moyennes, autour de Mataró, de Granollers, de Figueres et de Gérone, mais sont également organisées de manière assez indépendante dans le quart nord-est du pays et notamment dans la comarque du Maresme. En fait, la multiplicité de ces petits pôles s'avère en relation avec la structure du réseau urbain littoral. Comme le souligne R.M. MEDIR HUERTO (1996) dans le cas de la comarque du Baix Empordà, « **il s'agit de comarques polycentriques où diverses unités de petite taille se répartissent le pouvoir d'attraction territoriale** ».

Selon l'étude de R. M. MEDIR HUERTO (1996) qui a enquêté dans les écoles pour connaître la situation et l'environnement des élèves d'origine étrangère, le rôle de l'emploi immigré lié à la fonction touristique de la Costa Brava, autour de la commune de Palafrugell notamment, est déterminant. Notons que, s'agissant de résultats concernant les parents d'enfants scolarisés, on doit les considérer valables surtout pour les populations les mieux installées et stabilisées, qui sont celles qui ont pratiqué le regroupement familial ou qui ont formé une famille sur place. Cette remarque est importante dans la mesure où cette enquête montre une faible importance du secteur agricole (3% des parents d'élèves), alors que celui-ci est primordial dans la province de Gérone. Il faut lire dans ce paradoxe l'exclusivité de l'emploi agricole pour les jeunes célibataires ou pour les familles originaires du Tiers Monde les plus précarisées.

D'après ses résultats en effet, l'essentiel des emplois occupés par des travailleurs étrangers relève du secteur touristique, que ce soit dans les branches des affaires immobilières et de la construction (18% des parents d'élèves), de la restauration et de l'hôtellerie (14%), du commerce (12%), ou d'autres services dérivés de l'activité touristique (11%), tels que les jardiniers, les concierges, les guides ou les personnels d'accueil. Cependant, ces chiffres concernent l'ensemble de la communauté étrangère de la comarque qui est composée pour moitié de personnes originaires de pays développés, qui mettent en œuvre une stratégie migratoire, nous l'avons vu, tout à fait originale par rapport à l'ensemble de l'immigration économique qu'a connue - ou que connaît - la Catalogne. Par exemple, l'ensemble des responsables d'entreprises de la restauration ou de l'hôtellerie sont originaires de pays de l'UE, alors que l'ensemble des petits commerçants appartient aux groupes africain ou latino-américain.

Cependant, cet exemple révèle **l'importance prise récemment par le développement touristique dans l'appel migratoire**. Si cet aspect était déjà marquant à la fin de la période d'immigration andalouse dans la décennie 70, il a acquis aujourd'hui un rôle capital, reflété par la localisation de l'immigration, non seulement à l'intérieur de la Catalogne, mais dans les pays de la rive nord de la Méditerranée de manière plus générale.

C'est souvent l'agriculture intensive qui a été à l'origine des principaux flux migratoires, un certain nombre de personnes dans la décennie 70 ayant trouvé dans ce secteur un moyen de subsistance en attendant de pouvoir atteindre les autres Etats européens. Cet appel de main-

d'oeuvre s'explique par la transformation des ces espaces agricoles dès la fin des années soixante. En effet, le nord de la Catalogne est caractérisé par la domination des petites exploitations familiales de 1 à 4 ha. Essentiellement spécialisé dans la production de la pomme de terre de Mataró jusqu'aux années 50, le Maresme par exemple, a rapidement introduit la culture des tomates et des fraises primeur, et dès les années soixante-dix, les cultures maraîchères sous serre se sont généralisées, semblant être le meilleur moyen de subsister dans le contexte de crise des produits maraîchers. Dès cette période également apparaît la floriculture spécialisée notamment dans la production d'oeillets. La difficulté de mécanisation de l'ensemble de ces productions, et leur petite taille qui empêche des investissements productifs, confèrent au facteur main-d'oeuvre un rôle décisif, la demande étant concentrée de juin à juillet, et de manière plus irrégulière de mai à septembre. **Si, jusqu'au début des années soixante, ce type d'activité de pointe était couvert par des flux d'immigration saisonnière en provenance notamment d'Andalousie, par la suite, commencent à apparaître les immigrés permanents, qui exercent l'activité de travailleurs journaliers jusqu'à ce qu'ils trouvent un emploi stable dans l'industrie ou la construction. Dès les années soixante-dix, les Marocains et les premiers Gambiens viennent prendre le relais des flux andalous qui commencent à se réduire.**

Dans tout le Maresme se sont les Gambiens qui vont rapidement devenir la première nationalité d'immigrés étrangers, suivis des Marocains. La situation de ces immigrés dans l'agriculture est variable, allant du travailleur sous contrat, stable pendant plusieurs années bien que gagnant un bas salaire, au travailleur à statut clandestin, mais employé toute l'année dans les plus grandes exploitations, ou au journalier qui est recruté au jour le jour par son employeur³⁴ et complète ses journées de travail, par le ramassage des pommes de pin en forêt, travail indépendant, qui peut rapporter jusqu'à 5 000 pts. (200FF) par jour (RAMIREZ FERNANDEZ, non daté & DIAO/LANAO/VINYOLES, 1996). Ces auteurs citent en outre le cas d'un Sénégalais, qui après plusieurs années de travail dans l'horticulture, a réussi à maîtriser toutes les étapes de la production et a pu s'installer à son compte avec un associé espagnol, cas de figure que nous n'avons personnellement jamais rencontré.

Cependant, généralement ce type d'activité, qui, sauf dans les cas de travailleurs sous contrat, est très peu lucrative, est abandonnée dès que possible pour un emploi dans la construction, mieux payé, bien qu'aussi instable, ou dans l'industrie métallurgique. Cependant, il semblerait que ce dernier type d'emploi notamment dans le cas des Gambiens soit de plus en plus difficilement abordable, et dans la plupart des cas que nous avons rencontrés, la situation au départ temporaire dans l'agriculture a tendance à se pérenniser. L'un de nos enquêtés en

³⁴ - A. RAMIREZ FERNANDEZ a détaillé dans son étude les modalités de recrutement des journaliers, et remarque que dans le cas des Gambiens, certains appartements sont transformés en bureau d'embauche ou les employeurs se rendent quand ils ont une demande de main-d'oeuvre. Dans le cas des Marocains, ce sont selon lui le plus souvent les travailleurs eux-mêmes qui parcourent leur périmètre de travail habituel, à la recherche d'heures de travail.

Gambie a passé plus d'un an au chômage après avoir perdu un emploi stable dans l'industrie à Mataró et, devant la difficulté croissante, a préféré retourner dans son pays.

Pour les femmes, comme dans le reste du territoire, l'emploi privilégié est celui du service domestique, complété dans les communes touristiques par un vaste éventail de sous-emplois dans l'hôtellerie et la restauration (nettoyage, plonge et plus rarement cuisine..), qui rarement ouvrent la voie à la l'obtention d'un contrat. Souvent, ces travaux sont également complétés par du travail à domicile pour des ateliers de confection, cette activité étant, comme à Santa Coloma, une tradition de l'emploi local.

Les modalités d'insertion que nous avons pu observer dans ces communes périurbaines sont difficilement comparables à ce qui se produit en milieu urbain. Certes les méthodes d'observation utilisées étant différentes ont peut-être participé à cette distorsion. Cependant, les fonctionnements sont également diamétralement opposés, du fait même des relations humaines propres à des milieux villageois encore relativement traditionnels. Cette frange rurale urbaine se caractérise par des noyaux urbains éparpillés et dilués, entourés de secteurs d'agriculture intensive souvent menacés par la pollution industrielle des activités qui se sont installées anarchiquement aux alentours. **Les habitants de ces villages, de naissance ou d'adoption, souvent par un mouvement de transformation de résidences secondaires en résidences principales, recherchent la cohésion villageoise traditionnelle et sont donc plus sensibles à la présence de ces membres différents de leur communauté que sont les étrangers. Dans le milieu rural, la diffusion des immigrés est leur meilleur atout.** « Dans ces milieux ruraux où ils sont plus isolés, les immigrés s'adaptent plus rapidement, et leurs enfants arrivés en bas âge sont indiscutablement des autochtones », écrivait déjà à propos des Andalous MALUQUER SOSTRES en 1963. Le sentiment le plus répandu à leur égard est la curiosité, mais en aucun cas l'ignorance. Tout le monde sait qu'ils sont là et beaucoup leur proposent un coup de main en cas de besoin. Cependant, il existe toujours une certaine méfiance, où l'on essaie de retrouver chez son voisin étranger les grands poncifs négatifs transmis par les médias. « C'est le seul immigré du village et tout le monde l'aime » (TORRES, 1995/37), phrase courante, où est implicite la notion de seuil de tolérance.

Dans les deux communes du Maresme où nous avons fréquenté les communautés sénégalaises à travers nos activités d'observation participante dans les cours de langue, **l'organisation de l'espace de vie des immigrés est, là encore, fortement différenciée. L'aspect le plus marquant est la ségrégation spatiale des groupes ethniques,** qui s'installent souvent en rétablissant les formes de voisinage de leur lieu d'origine. Dans l'un des villages, plusieurs familles se sont installées dans un ensemble de maisons, très dégradées, appartenant presque toutes au même propriétaire et ayant été séparées en appartements. Il est remarquable par exemple que les portes séparant les différents logements sont constamment ouvertes, les appartements communiquent entre eux, par des itinéraires qui de l'extérieur sont insoupçonnables et qui

traduisent l'importance de la vie communautaire. Dans ces mêmes logements résident quelques familles espagnoles, qui petit à petit semblent s'être totalement intégrées à ce système, partageant certains plats, les discussions dans les espaces collectifs et les problèmes de voisinage. **Par contre, à l'extérieur de cet espace restreint, peu de personnes du village partagent les activités des membres de la communauté immigrée. Les membres de la communauté marocaine résident en outre dans d'autres quartiers, et même la plupart du temps fréquentent d'autres espaces de loisir.**

Dans ces communes la taille de la communauté immigrée et surtout les ressources municipales font que les programmes municipaux de cadrage et d'accueil des étrangers sont rares. Ils sont en tout cas inexistantes sur nos terrains d'étude mais il serait intéressant de comparer ceux qui existent à Salt près de Gérone, ou à Santa Coloma de Farners, sous l'impulsion du mouvement associatif local, avec ceux des grandes municipalités. Ce sont dans nos deux communes les associations qui sont à l'origine de tous les programmes d'action et qui obtiennent parfois des aides concrètes des communes. Nous reviendrons dans le chapitre 9 plus en détail sur le type d'actions menées par ces associations, auxquelles nous avons participé.

Ces espaces périphériques apparaissent donc globalement fortement tributaires de l'immigration du Tiers Monde, qui permet la subsistance d'une partie de leurs activités. Comment valoriser cette nouvelle économie qui s'avère bénéfique pour les tissus économiques locaux, mais qui pour l'heure ne subsiste que par l'exploitation à outrance des immigrés, dans le cadre de l'économie souterraine? N'y a-t-il pas un moyen de développer ce type d'économie, bien adaptée aux milieux locaux, en l'associant à une intégration réelle de ses principaux acteurs immigrés. Ou bien, cette économie n'est-elle que la traduction d'une forme d'adaptation passagère à la crise, sans aucune viabilité future ? Une prise de conscience des richesses et des lacunes de ses systèmes est de toute manière nécessaire.

L'analyse des recompositions des espaces d'immigration, montre bien l'interaction entre la métropolisation et l'immigration. Dans tous les pôles que nous venons de décrire, la présence des immigrés étrangers est liée à des fonctions métropolitaines spécifiques. Qu'ils appartiennent au prolétariat urbain ou aux cadres « high tech » de la ville centrale, qu'ils soient employés clandestins des ateliers textiles des villes satellites, ou journaliers polyvalents de l'agriculture et du tourisme dans les espace périurbains, la présence des immigrés étrangers répond toujours à une demande impulsée par la croissance urbaine et la reconversion économique métropolitaine. Il est nécessaire de resituer cette analyse dans les dynamiques globales de la métropolisation des vingt dernières années à Barcelone, dans la perspective comparative avec les autres métropoles méditerranéennes.

III VERS UNE NOUVELLE ETAPE DE LA METROPOLISATION

Ces nouvelles territorialités migrantes que nous venons de décrire s'inscrivent à partir de la décennie soixante-dix dans le contexte de l'émergence de nouvelles dynamiques métropolitaines dans la plupart des espaces urbains. En effet, les tendances à la décentralisation des résidences et des activités, à la « désurbanisation » ou à la « ruralisation », ont été repérées dans la plupart des métropoles modernes des pays développés, et Barcelone n'échappe pas à cette tendance.

A la métropolisation observée et définie comme un phénomène de concentration de population et d'activités, et de polarisation spatiale au profit des villes de plus grande taille se substitue progressivement au cours des dix dernières années une définition de la métropolisation « post-moderne ». Ce processus complexe est désormais conçu par de nombreux auteurs comme « l'établissement de relations fonctionnelles qui conduisent à ce que l'ensemble du territoire fasse partie d'un même réseau urbain » (AJENJO I COSP, 1993). BONNIER et FERRIER (1993) définissent le processus de métropolisation en opposition à celui d'urbanisation³⁵, et montrent qu'il consiste dans la diffusion des dynamiques de concentration sur un espace métropolitain beaucoup plus large que par le passé. Mais « on ne peut parler de désurbanisation dans la mesure où les taux d'urbanisation ne régressent pas » (MORICONI-EBRARD, 1993). Selon cet auteur, les villes qui augmentent le plus leur croissance sont à la périphérie des métropoles, et à terme vont contribuer, avec l'accroissement et l'étalement du bâti, à la croissance des agglomérations métropolitaines. En effet, « le desserrement des grandes agglomérations induit le développement de tout un réseau de petites villes satellites, intégré dans de vastes régions et bassins urbanisés, les mégalo-poles. Au cours de cette phase la population des plus grandes villes semble diminuer [...] mais avec la croissance du bâti les mégalo-poles se transforment en conurbations quand leurs périphéries se regroupent [...] **la désurbanisation n'est qu'une apparence et s'explique par un changement d'échelle dans les dimensions spatiales de l'agglomération** » (MORICONI-EBRARD, 1993).

III.1 LE DEPLACEMENT DES ZONES DE CROISSANCE DANS LA RMB

Le développement de pôles migratoires périphériques dans la RMB correspond en fait à un mouvement plus large de l'ensemble de la population catalane. Au cours des quinze

³⁵ - « Le terme d'urbanisation devrait être abandonné à partir du moment où, grâce aux nouvelles technologies, on peut disposer des mêmes biens et services dans les espaces ruraux que dans les espaces urbains. Le terme de métropolisation définit un stade post-urbain radicalement nouveau où l'organisation spatiale des phénomènes de résidence et de production s'opère de manière non polarisée au sein d'espaces très vastes » (J. BONNIER et J P FERRIER ,1993).

dernières années, Barcelone est entrée dans une nouvelle étape de la métropolisation, processus qui se développe désormais au sein d'une région beaucoup plus vaste.

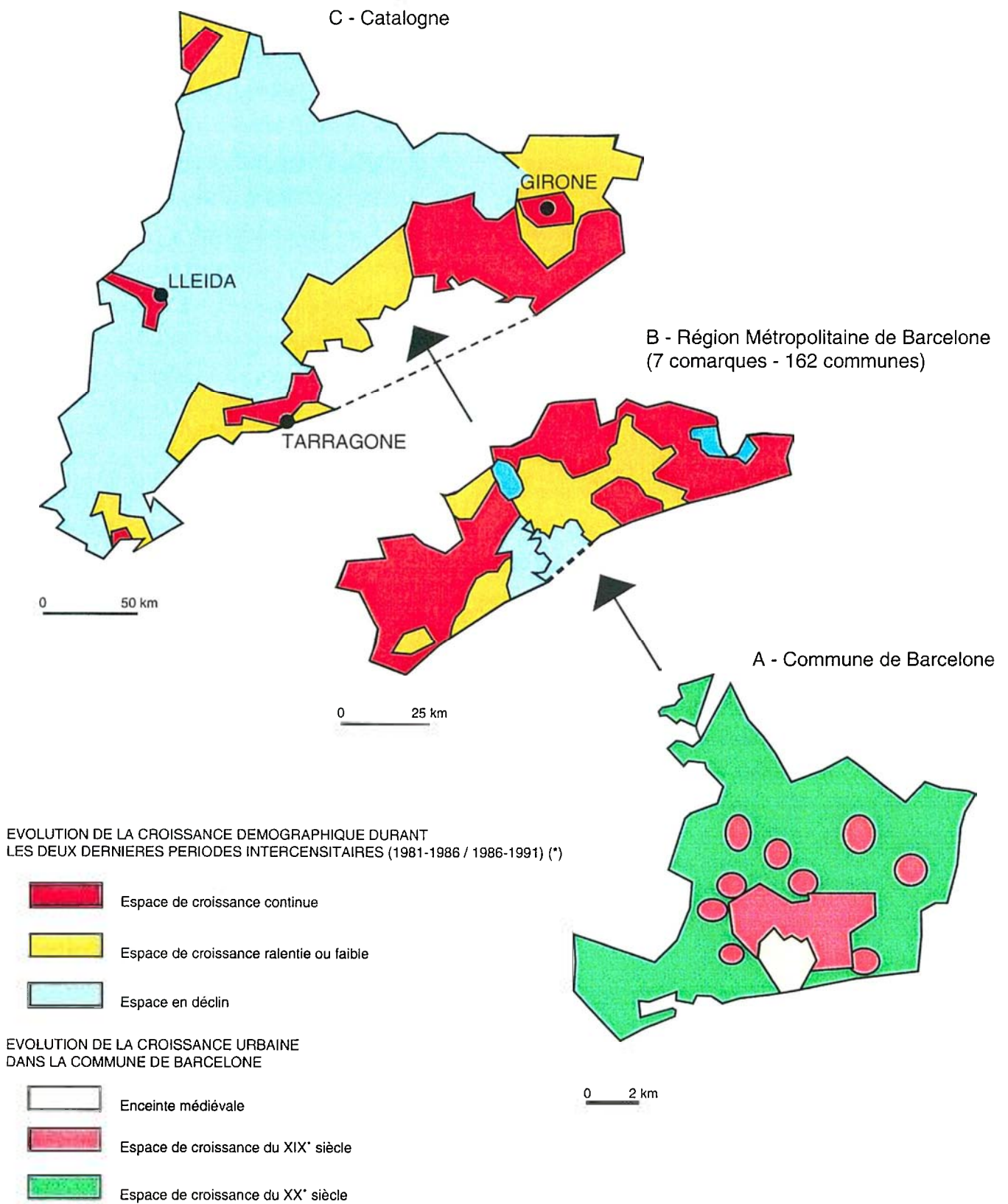
Peu à peu, des valeurs mettant en avant une qualité de vie différente, empreintes de « ruralisme » en opposition aux maux de la « ville-métropole », influençant tant les particuliers que les acteurs économiques, vont contribuer à donner un nouveau dynamisme aux espaces périphériques. Il faut en réalité relier cette évolution des valeurs personnelles et des politiques d'aménagement du territoire à des théories au départ strictement économiques. Pendant la période dite des Trente Glorieuses, le concept des « économies d'agglomération » a prédominé dans les trois domaines que nous venons de citer. Ce concept a en fait été élaboré pour montrer que la concentration des activités, des intervenants, et des services nécessaires permettait, à investissement égal, d'augmenter la production d'une entreprise ou sa productivité. Cette théorie a été à cette période appliquée non seulement par les entreprises, mais aussi par les pouvoirs publics qui ont également concentré leurs efforts sur les espaces restreints des villes, et par les individus qui ont également essayé d'améliorer leur qualité de vie par un rapprochement spatial de leurs « différents espaces vécus ».

Or si dans les milieux industriels, on s'est rapidement aperçu des limites de cette théorie et des « déséconomies » qui pouvaient apparaître au-delà d'un certain seuil, dans le domaine de l'urbanisme, cette prise de conscience a été très lente. **C'est à partir du moment où entre en crise l'image de la métropole**, à laquelle on applique désormais tous les maux de la modernité - pollution sonore et chimique, rapidité des rythmes humains, perte de temps, enchérissement des coûts de la vie etc. - **que la décentralisation prend tout son sens.** Cette évolution a été appuyée par des décisions économiques, émanant tant du secteur public que du privé, mais il est important également d'analyser comment la décentralisation s'est produite de manière plus spontanée. Nous disposons pour analyser ces nouveaux espaces de croissance des travaux des chercheurs de l'Institut Démographique de Barcelone, qui analysent à chaque recensement l'évolution des dynamiques spatiales de la population catalane (AJENJO I COSP, 1993 ; & CABRE I PUJADES, 1984).

III.1.1 La croissance dans la Région Métropolitaine

C'est tout d'abord la capitale elle-même qui entre dans un processus de perte démographique (Carte 49). La concentration des emplois - essentiellement tertiaires - à Barcelone provoquant une flambée des prix des logements menacés par la demande de bureaux et la baisse de la qualité de la vie pour les classes moyennes, entraîne la perte de poids relative de Barcelone au sein de son aire métropolitaine, puis progressivement l'étalement spatial de l'espace métropolitain dans son ensemble. Alors qu'en 1970 elle représentait 34% de la population catalane, son poids est depuis 1991 de sept points inférieur, soit de 27%.

Carte 49 : La métropolisation barcelonaise : évolution des espaces de croissance démographiques



(*) : Carte réalisée à partir de divers documents et de AJENJO i COSP (1993) sur la base de l'évolution du taux de croissance annuelle
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER, 1997

La première couronne métropolitaine correspondant à l'ancienne CMB va connaître une très faible croissance passant en vingt ans de 19 à 22% de la population totale, pour atteindre les 3,2 millions d'habitants en 1991. Dans la période 1981-1986, la CMB perd 65 000 hab., tandis que Barcelone en perd 50 000 (cf. B, Carte 49). Dans la dernière période intercensitaire, ces deux espaces continuent de décroître, mais dès 1960, la seconde couronne métropolitaine prend le relais de la capitale et de sa proche périphérie dans l'accueil de la croissance démographique. Les sept comarques qui constituent la Région Métropolitaine concentrent à elles seules 20% de la population catalane en 1960 et atteignent 32% en 1991.

Mais il s'agit d'un ralentissement de la concentration de la croissance et non d'une désurbanisation de la RMB. En effet, ces auteurs soulignent que, malgré cette tendance à la redistribution de la population, les comarques de la région métropolitaine³⁶ concentrent encore sur cette dernière période intercensitaire, avec un gain de 210 000 habitants, 70% de la croissance. Cependant, on assiste également à la désurbanisation du territoire métropolitain, toutes les villes de cet espace connaissant un ralentissement de la croissance voire un dépeuplement. Paradoxalement, les villes moyennes et notamment les capitales comarcales augmentent considérablement leur poids durant les deux dernières décennies, concentrant désormais l'essentiel de la population.

Les tendances de la répartition spatiale de la croissance démographique de la population catalane correspondent donc bien à cette « nouvelle étape de la métropolisation » pressentie par MORICONI-EBRARD (1993). **En 1991, la situation est stabilisée : la capitale à elle seule pèse pour 27% dans la population totale, les 26 communes de la première couronne métropolitaine pour 22% et les autres 130 communes de la RMB pour 22% également.**

Si l'on compare ces données à ce qui se produit ailleurs en Europe, l'agglomération barcelonaise reconnue administrativement jusqu'à présent, regroupant les 27 communes de la première couronne (ex-CMB), fait partie des plus densément peuplées parmi les métropoles non capitales. Ainsi, sa population de trois millions d'habitants est égale à celle de l'agglomération de Milan ; cependant, avec une surface inférieure de moitié (47 600 ha et 118 600 respectivement), la densité de peuplement est le double à Barcelone, de l'ordre de 64 hab/ha. Cette densité fait partie des plus fortes observées dans les métropoles européennes non capitales étudiées par l'équipe de Marc BONNEVILLE (1992).

III.1.2 Le déplacement de la croissance vers la périphérie

Le dernier document de la Carte 49, présente les aires de croissance dans l'espace non métropolitain. La synthèse des documents des chercheurs du Centre d'Etudes Démographiques

³⁶ - Cinq comarque d'après ces auteurs (cf. Préambule).

de Barcelone montre clairement la polarisation des espaces de croissance sur la proche périphérie de la RMB et notamment autour de la Catalogne du Nord-Est. Il semblerait donc que ces travaux aient mis en évidence une troisième « couronne métropolitaine » (AJENJO I COSP, 1993) qui correspond point par point aux zones d'implantation de l'immigration africaine. En effet, ils définissent ce nouvel espace de croissance périphérique à la RMB, autour des comarques de l'Alt Penedès, l'Anoia, le Bagès, l'Osona, la Selva, Girona et le plà d'Estany.

Si l'extension de la frange littorale de cet espace semble logique en fonction de l'augmentation du tourisme, celle de l'intérieur correspond davantage à des dynamiques proprement métropolitaines. Concrètement, cette évolution se traduit par la transformation de résidences secondaires en résidences principales, et par l'essor de la construction dans ces zones périphériques. En outre, dans une période de crise de l'emploi, ce transfert de population, créant une demande de services et d'équipements importante, a relancé des économies locales qui deviennent ainsi, par inertie, plus attractives. Cette déconcentration territoriale a en outre été appuyée par le Plan Territorial Général de la Catalogne³⁷, qui « potentialise les pôles de la deuxième couronne et le rééquilibrage de l'ensemble du territoire vers les villes moyennes » (SAU REVENTOS, 1995). Ces dernières qui ne représentaient que 30% de la population catalane en 1950, agglomèrent aujourd'hui 60% de la population (TORRES I CAPELL, 1996).

Selon ce même auteur, « l'extension indéfinie de la ville [de Barcelone] et son insertion dans le territoire extérieur sont le signe de l'apparition d'une nouvelle culture territoriale ». La densité de population serait donc devenue un facteur répulsif, et le dynamisme s'est transporté vers des zones périphériques où le vieillissement et l'exode rural se sont stabilisés. **Les nouvelles polarités des migrants sont donc le résultat, comme dans la première phase de la métropolisation il y a cinquante ans, de leur localisation sur les aires de croissance démographique et économique.**

III.2 LA PLACE DES MIGRANTS DANS LA NOUVELLE METROPOLISATION

Barcelone, dont la métropolisation s'était jusqu'ici développée selon la formule consacrée en tache d'huile, connaît à présent la croissance des espaces périphériques de sa région et tend vers le modèle courant de métropole polymorphe. L'émergence de nouveaux espaces dynamiques dans la RMB et le développement de la troisième couronne vers le nord-est peut être mise en parallèle avec les processus d'industrialisation diffuse - voire de « métropolisation diffuse » - observés en Emilie-Romagne notamment. La nouvelle étape de la métropolisation barcelonaise, que nous avons approchée à travers les territorialités migrantes,

³⁷ - Approuvé en 1996 par la Generalitat.

est ainsi à nos yeux directement liée aux restructurations économiques et spatiales de l'ère dite « post-moderne » (cf. supra chapitre 7).

Or, « si la métropole régionale conserve souvent la forme d'une agglomération simple, les métropoles d'échelon national ou international échappent rarement à une organisation de type régional ou polynucléaire ». Cette affirmation de Guy Di MEO (1995) laisse à penser que Barcelone est en voie d'internationalisation et tend à justifier les ambitions internationales de la capitale catalane, qui, à travers les politiques d'urbanisme liées aux Jeux Olympiques a su mettre à profit les tendances « spontanées de décentralisation ». A travers l'insertion des institutions qui la gouvernent (la municipalité mais aussi la Generalitat) dans les cercles des villes de l'Arc Latin, de l'Euro-région Catalogne/Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées notamment, Barcelone aspire à jouer un rôle directionnel dans l'espace sud-européen. Les nombreuses « représentations diplomatiques » (à New York, Tokyo, San Francisco et Bruxelles), ses efforts pour attirer les manifestations internationales (la conférence Euroméditerranéenne de 1995 par exemple) témoignent d'une volonté affichée d'internationalisation et de positionnement dans la concurrence des grandes métropoles méditerranéennes (BONNEVILLE & al., 1992). La métropolisation actuelle apparaît comme le support de l'accomplissement des ambitions de la capitale catalane, et au-delà comme un projet national.

Mais le rôle de l'immigration dans ces processus ne doit pas être négligé. Le développement des petites villes de la troisième couronne métropolitaine, espaces qui cumulent les caractéristiques de l'industrialisation diffuse avec des processus de métropolisation classiques (étalement de l'espace résidentiel périurbain) et avec l'essor touristique, aurait-il été identique sans l'apport économique considérable des immigrés étrangers récents ? Qu'en est-il de la prise en compte dans ces nouveaux processus du rôle des migrants et de leurs propres territorialités, créatrices de dynamismes locaux périphériques ? Certains d'entre eux, les élites circulantes, sont intégrés dans les calculs de rayonnement des métropoles comme des indicateurs d'internationalité. D'autres, ceux qui occupent des emplois urbains les plus pénibles et les plus marginaux sont rarement pris en compte dans le dynamisme métropolitain. Ces migrants apparaissent pourtant, dans leur complémentarité, comme des révélateurs mais aussi des déterminants de cette « métropolisation post-moderne ».

Pourtant, des études comme celles d'Alain TARRIUS sur les dispositifs économiques des migrants « dits du Tiers Monde » révèlent une capacité de création de richesse et de cristallisation des énergies par la mise en réseaux transnationaux considérables. Le rôle de ces dispositifs dans le développement des métropoles de l'Arc Latin est certainement aussi important que celui des élites circulantes, si recherchées par les autorités urbaines. Le dynamisme des espaces périphériques de la métropole barcelonaise en est en tout cas fortement tributaire. Ni l'économie informelle des ateliers clandestins du textile, ni le dynamisme de l'agriculture intensive du Maresme ne sont viables pour l'instant sans la présence de ces migrants. Il

conviendrait de voir quelles sont justement les imbrications de ces systèmes micro-économiques dans les dispositifs transnationaux étudiés par Alain TARRIUS pour comprendre les « synergies » cachées de l'espace méridional européen, qui méritent d'être mieux valorisées par les métropoles. Comme le souligne l'équipe de Marc BONNEVILLE (1992), « les villes d'immigration économique cherchent davantage à refuser les différences culturelles qu'à les valoriser. Même d'un point de vue économique, les échanges avec les pays d'origine sont rarement mis en valeur [...] certaines villes comme Los Angeles ou San Francisco utilisent les migrants asiatiques pour développer des relations culturelles et économiques avec leurs pays ». De nouvelles formes de participation des migrants au développement des métropoles se manifestent et méritent d'être explorées.

Les mouvements de métropolisation que nous avons pu mettre en évidence à travers l'analyse de territorialités migrantes innovantes, et qui complètent la mise en évidence d'une troisième couronne métropolitaine par les chercheurs du Centre d'Etudes Démographiques, s'intègrent en partie dans les thèses émergentes en économie et en géographie régionale autour des concepts d'industrialisation diffuse et de nouvelle organisation spatiale du travail. La prise en compte d'un seul type « d'acteur territorial », les immigrés, ne permet pas d'avancer plus loin dans l'énoncé théorique de ce qu'il conviendrait d'appeler « la métropolisation post-moderne ».

Comme d'autres recherches régionales, l'exemple de la métropole barcelonaise « pose le problème d'une nouvelle lecture des organisations territoriales qui se forment à partir des villes : celui notamment de la substitution du modèle réticulaire au modèle hiérarchique » (DI MEO, 1996 : 132). Dans tous les cas notre analyse s'inscrit globalement dans le « paradigme post-moderne de la diffusion urbaine » dont parle cet auteur. Nous n'avons cependant pas ici relié ces évolutions à la notion de réseaux de villes, très liée aux analyses récentes des phénomènes de métropolisation. L'espace barcelonais, dont la macrocéphalie demeure extraordinaire, semble pour l'instant peu préparé à ce type d'approche et de fonctionnement interurbain, tant le poids hiérarchique de la commune centrale semble encore écrasant en termes fonctionnels et démographiques.

Cependant, l'analyse que nous avons réalisée en termes de territorialités métropolitaines et du rôle des migrants dans les espaces émergents ne nous permet que de mettre en avant des hypothèses théoriques pour des travaux futurs sur l'espace métropolitain périphérique de Barcelone.

CONCLUSION DU CHAPITRE 8

Les lieux de résidence des membres des différentes vagues migratoires reflètent la participation des mouvements humains aux recompositions spatiales. Les données censitaires, malgré leurs différentes lacunes, nous ont permis de dresser une typologie des espaces d'immigration. Si l'immigration interne a conféré au territoire une macrocéphalie démesurée, qui ne s'est ralentie qu'à partir de la décennie quatre-vingt, l'immigration internationale par contre participe aux mouvements contemporains de décentralisation. Le desserrement des pôles migratoires observé s'inscrit donc pleinement dans les nouvelles tendances de la métropolisation. Nous observerons par ailleurs, que cette tendance risque de s'affirmer dans la mesure où elle est désormais accompagnée de la volonté des pouvoirs publics ; le programme de grands travaux en relation avec les Jeux Olympiques de 1992 a par exemple entièrement été mené dans le souci de décentraliser les infrastructures.

Barcelone se confirme dans une fonction d'accueil cosmopolite. Tandis que l'immigration andalouse a marqué les communes de la première couronne métropolitaine, l'installation des immigrés africains imprime davantage ses marques, pour l'heure, au sein de la seconde couronne métropolitaine, et de la troisième couronne émergente. Les villes satellites, construites par l'immigration interne, en conservent encore exclusivement la marque, mais l'émergence dans l'organisation territoriale contemporaine des espaces périphériques est indissociable de l'immigration africaine nouvelle. Des conséquences remarquables des fonctionnements métropolitains traditionnels qui caractérisent la société catalane comme la ségrégation spatiale, que nous avons décrite dans le cas de Barcelone, n'ont plus la même force désormais. Au sein de ces espaces, des sociétés locales originales attirent de plus en plus l'attention, et construisent une nouvelle cohésion sociale.

Malgré ces phénomènes de desserrement, la capitale catalane avec une densité agglomérée de 64 habitants par hectare, présente encore les handicaps d'une forte polarisation. En outre, cette nouvelle étape de métropolisation se mesure déjà par la dépendance accrue d'une région encore plus vaste. La métropole de trois millions d'habitants que constitue aujourd'hui la capitale barcelonaise, apparaît donc comme un ensemble polymorphe de plus en plus complexe. Si la métropole moderne des années 1970-1980 a été un facteur déterminant dans l'acquisition du statut d'autonomie actuel de la Catalogne, aboutissement de l'expression d'une identité nationale forte historiquement, la métropole « post-moderne » qui se dessine alimente en grande partie aujourd'hui les ambitions catalanistes. « Sous

des apparences de concurrence entre villes et région, l'image de la Catalogne rejaillit sur Barcelone, tandis que la Catalogne met à profit la capacité de concurrence de Barcelone en tant que ville internationale, aire métropolitaine et espace de loisir » (SANCHEZ, 1992).

Les investissements de la métropole se tournent aujourd'hui vers la mondialisation, subordonnant parfois l'équilibre de son territoire et surtout de sa société à des logiques économiques internationales. Les tendances à la dualité sociale nécessitent d'être contenues, sans quoi, selon les termes de J. IGLESIES I FORT (1995), « Barcelone nous échappe entre les mains, et une Catalogne sans liens avec l'Espagne ne pourrait la contrôler ». En d'autres termes, si la métropole reste le symbole de la Catalogne, une volonté démesurée d'accroître son pouvoir et sa croissance peuvent à terme compromettre son fonctionnement social.

CHAPITRE 9 : QUELLE GESTION CATALANE DE L'IMMIGRATION ?

La reconnaissance de la nation catalane apparaît intimement liée à l'évolution de l'immigration et de la métropolisation du territoire dans cette région. Pourtant, face à la peur de « l'invasion des populations du Tiers Monde », les Catalans semblent avoir oublié leur passé migratoire et sa richesse. Tandis qu'à l'arrivée de la démocratie, l'immigration était au cœur des débats sur l'autonomie nationale, on doit se demander pourquoi, depuis la crise économique et notamment depuis l'arrivée des premiers immigrés des pays du "Sud", peu d'observateurs réfléchissent aux relations entre l'immigration et le nationalisme. Si l'intensité de la vague d'immigration des années soixante a contraint les catalanistes à identifier clairement leur position face à l'immigration, le contexte mondial actuel de fermeture à la mobilité en provenance des pays pauvres, semble avoir inhibé leur réflexion et la poursuite de leur projet de société volontairement ouverte à toutes les influences.

Il est certainement prématuré de poser le débat en termes de dialectique nationalisme/immigration en ce qui concerne les populations du Tiers Monde. La question de leur intégration se limite pour l'instant à l'urgence de questions plus prosaïques telles que leur stabilité de séjour en Catalogne, la régularisation de leur situation juridique, ou plus encore leur statut social précarisé, principaux obstacles à leur participation à la société civile catalane. Cependant, cette réflexion paraît primordiale pour cerner les perspectives d'intégration des vagues migratoires actuelles et à venir. La communauté nationale s'est formée en assimilant de nombreux immigrés, or, actuellement, les nouveaux arrivants ont provoqué une alarme sociale et on observe un certain rejet à leur encontre. Les processus d'intégration vont-ils se renouveler à l'identique ou doit-on plutôt envisager des transformations de l'identité catalane ?

Pour tous les observateurs européens, il est clair que **les voies actuelles de l'intégration en Europe ne sont plus ce qu'elles étaient durant les "Trente Glorieuses", période d'expansion économique. Pour la Catalogne également, le contexte d'intégration actuel est totalement différent de celui qu'ont pu connaître les premiers immigrés, et notamment les Andalous.** Leurs difficultés d'intégration des premières heures se sont oubliées au profit de l'élan économique qui a marqué cette période et auquel ils ont participé. Aujourd'hui, le contexte socio-économique européen a changé pour se stabiliser dans une aire de récession et surtout de chômage ; les immigrés sont censés s'intégrer dans des sociétés chaque jour plus "désintégrées". C'est

pourquoi, nous nous attarderons à décrire toutes les entraves à l'intégration actuelle des immigrés, et notamment les différents aspects de leur pratique de la société d'arrivée.

Notre enquête de terrain a permis d'accréditer l'image globale donnée par les différents spécialistes concernant les caractéristiques socio-économiques des populations du Tiers Monde qui ont immigré récemment en Espagne. **Les images de conditions de vie très précarisées et de situations de groupe graves peuvent paraître souvent misérabilistes, mais elles dominent le discours tant des immigrés que de ceux qui les côtoient quotidiennement.** Nos entretiens de terrain auprès des groupes immigrés et des intervenants dans le milieu de l'intégration - travailleurs sociaux et bénévoles associatifs-, ainsi que plusieurs ouvrages offrant des témoignages sur le vécu migratoire aujourd'hui en Catalogne³⁸ nous ont aidé à illustrer ces *a priori* fortement répandus dans l'opinion publique. Ces divers matériaux offrent une vision d'ensemble des modes de vie des étrangers du Tiers Monde en Espagne et en Catalogne, et permettent « d'humaniser » la vision globale de cette immigration, que les ouvrages scientifiques envisagent trop souvent sous les seuls aspects statistiques, avec parfois une notion de seuil de tolérance implicite, même quand elle ne repose aucunement sur des préjugés racistes.

Nous ne pouvons hésiter à transmettre cette image évidente du vécu migratoire actuellement en Catalogne, **même si l'on doit nous rétorquer que ces situations difficiles sont le propre de la majorité des immigrations naissantes. Le phénomène de la clandestinité et ses conséquences marginalisantes sur les conditions de vie doivent être conçus actuellement comme des états de fait structurels.** Comme le souligne C. WITHOL DE WENDEN (1993) :

« l'évolution récente des politiques migratoires et notamment le contrôle des flux et ses conséquences sur la clandestinité, ont amené de plus en plus à associer phénomènes migratoires et droits de l'homme, comme le montre la montée en puissance de ce thème dans le champ d'action des associations de défense des droits de l'Homme ».

Par ailleurs, même dans la régularité, le projet migratoire des immigrés actuels reste précaire et l'espoir de promotion sociale et d'amélioration des conditions de vie qui constituait le moteur de l'immigration interne devient de plus en plus mythique. Trop de personnes que nous avons enquêtées nous ont montré leur désespoir et leur absence de confiance en l'avenir :

*"T'as vu ma couleur ?... Je ne suis qu'un Noir. Qu'est-ce que tu veux que j'espère ici ?"
(un jeune immigré gambien, entretien personnel, 1995).*

Nous essaierons donc de voir dans ce chapitre ce qui a changé dans les modalités concrètes d'insertion des migrants dans la société d'arrivée. La société catalane, et plus particulièrement la société métropolitaine moderne, est-elle encore capable d'inclure de

³⁸ - GARCIA & DE LA SERNA, 1995 ; INONGO VI MAKOME, 1990 ; MORENO TORREGROSA, 1994 ; ROCA & AL., 1983 ; DOMINGO I VALLS & AL. 1995.

nouvelles populations ou est-elle saturée, désormais fermée ? Nous n'insisterons pas ici sur les caractéristiques propres aux immigrés retraités et cadres européens, dont la situation relève peu de cette problématique. Pourtant cette immigration « moderne », aux caractéristiques si différentes de la migration de travail que l'Europe a connu jusqu'à aujourd'hui, est peut-être celle qui représente la continuité, dans nos sociétés, des systèmes migratoires traditionnels.

I LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LES MODALITES D'INTEGRATION DES MIGRANTS

L'analyse urbaine en termes de ségrégation résidentielle, a montré que les discriminations existent à l'échelle métropolitaine à Barcelone et constituent un facteur essentiel de définition de l'intégration. Nous serons ici contraints d'utiliser la panoplie conceptuelle autour des notions d'intégration. Nous essaierons cependant, volontairement, de rester dans une analyse schématique, tant il nous semble que le débat rhétorique sur cette notion dans les années 90, en Espagne, mais surtout en France, a pu nuire à une perception spontanée et dédramatisée de l'immigration. Partons donc de définitions simples, généralement admises. Parmi elles, une qui nous vient du Québec, pays qui possède de nombreux points communs avec notre terrain d'étude, a retenu plus particulièrement notre attention par sa clarté : « **l'intégration des immigrants est le processus par lequel des personnes originaires d'une société deviennent membres d'une autre, c'est à la fois un processus et un résultat** » (BRETON, 1994 : 239). C'est parce qu'elle laisse la place au temps et aux processus spontanés que cette conception de l'intégration est séduisante. En outre, cette définition nous intéresse aussi parce qu'elle n'instaure pas une hiérarchie ni une définition figée des processus qui composent l'intégration. Elle n'opère pas de jugements de valeur sur l'évolution des identités individuelles et laisse ainsi la place à un mode de relations interculturelles. Pour qu'ils deviennent membres d'une société à part entière, il faut que celle-ci l'accepte, en réduisant au maximum les discriminations dont souffrent les nouveaux venus. C'est pourquoi il est à nos yeux indispensable d'analyser les dynamiques d'insertion dans les différents domaines de la société, avant de discuter, en conclusion, les modèles de société qui vont orienter les processus d'intégration socioculturelle des migrants. **Par leur précarité liée à l'installation dans une nouvelle région et à la difficulté de s'y adapter matériellement dans un premier temps, les conditions de vie des immigrés sont souvent, du fait de l'insuffisance de structures d'accueil, inférieures à celles des résidents de longue date. Nous entendons par la notion générale de conditions de vie, tous les facteurs qui touchent aux droits fondamentaux de la personne, tels que l'emploi, le logement, la santé, l'éducation et le droit de vivre en famille.** À travers notre approche de terrain où les travailleurs sociaux se sont révélés comme des informateurs privilégiés, il est rapidement apparu que c'est par la demande sociale qu'ils ont manifestée que les immigrés du Tiers Monde ont tout d'abord été repérés en

Catalogne. Or, c'est bien pour améliorer leurs conditions de vie que les individus émigrent. Cet aspect apparaît donc comme un déterminant essentiel de l'intégration à une nouvelle société.

Pour aborder les conditions de vie d'une population particulière, il est indispensable de les situer dans le cadre contextuel des conditions de vie générales dans l'espace social étudié. En Catalogne, les immigrés internes, et notamment les Andalous, constituent l'essentiel des classes ouvrières. Ils ont donc historiquement catalysé les problèmes de conditions de vie propres dans d'autres pays à l'ensemble des catégories populaires. Si une grande partie de leurs conditions de vie ont été déterminées par le fait migratoire, et notamment par son caractère brutal, d'autres, comme leur sensibilité actuelle au chômage, sont davantage liées à leur appartenance sociale. Nous ne traiterons donc pas dans cette partie de la problématique actuelle d'insertion des personnes issues de l'immigration interne qui dépasse le cadre de notre sujet. Nous ferons cependant référence à certains points de leur intégration dans les années soixante-dix, pour conserver notre propos dans une perspective évolutive.

Dans le cas des immigrés étrangers, nous avons utilisé en priorité les entretiens réalisés et, dans un second temps, les fichiers municipaux de demandes sociales qui traduisent les préoccupations primordiales des immigrés. Pour cette deuxième source surtout, il faut être conscient qu'il s'agit uniquement d'un échantillon de la population dont la caractéristique est d'avoir eu recours, à un moment donné, aux services sociaux. Il est plausible de fixer comme principaux dénominateurs communs de ces populations deux grands traits : tout d'abord leur caractère de nécessité, ce qui exclut en partie les populations les plus aisées et aussi les plus anciennement arrivées, quoique ce soient également elles qui connaissent le mieux les rouages de l'administration catalane. Il convient également que ces populations soient suffisamment ancrées dans la société locale, étrangère ou autochtone pour accéder, par quelque médiateur que ce soit, à la connaissance de ces services³⁹. Ce ne sont donc que rarement des personnes tout juste arrivées.

1.1 LA PERSISTANCE DES DISCRIMINATIONS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

Le domaine de l'emploi est de longue date et dans tous les espaces d'immigration celui où les immigrés apparaissent le plus soumis à des mécanismes de discrimination. Or, **dans le cadre d'une migration de travail, il est clair que l'emploi a une valeur fondamentale dans les processus d'intégration sociale.** En Catalogne, les mécanismes de discrimination ont été et

³⁹ - Il faut aussi prendre en considération que les résultats des enquêtes auprès des fichiers municipaux reflètent la structure des aides proposées pour chaque municipalité. Par exemple, s'il n'existe aucun type d'assistance juridique, il est logique qu'il n'y ait pas de demandes dans ce secteur. Ceci dit, à Santa Coloma, les travailleurs sociaux enregistrent les demandes même s'ils doivent renvoyer les personnes vers d'autres services.

demeurent importants, tant pour des facteurs propres à la société catalane (la langue par exemple) que du fait des variables économiques contextuelles contemporaines.

Nous nous attacherons ici à démontrer que, du fait de sa fonction économique dans la plupart des pays d'immigration industrialisés, l'immigration de travail en provenance de **régions plus pauvres continue de subir d'importantes discriminations**. Il est délicat de mener dans ce domaine une analyse différenciée entre la situation dans l'espace catalan et celle du reste du territoire espagnol. En effet, là encore, la situation dépend non seulement de comportements culturels qui peuvent être différenciés, mais surtout de juridictions qui sont la plupart du temps de la compétence de l'état central. La plupart des remarques notées ici sont donc soit des observations faites en Catalogne, généralisées au contexte espagnol, soit des éléments explicatifs issus des travaux d'autres chercheurs dans l'ensemble de l'Etat.

Dans le cas de l'immigration interne et plus particulièrement andalouse, la discrimination dans le travail des immigrés de la première génération surtout, a elle été spécifiquement étudiée en Catalogne où elle a été une entrave majeure à l'intégration, bien qu'il n'y ait pas eu envers eux de discrimination directe, avec par exemple de mention de l'origine ethnique dans les offres d'emploi. Déjà avant la première guerre mondiale, un sociologue français, J. VALDOUR, remarquait la force des préjugés xénophobes dans le monde du travail en Catalogne et notait que « l'attitude des ouvriers catalans était froide et distante envers les ouvriers immigrés », ce qu'il attribue à ce moment-là à une croyance dans une supériorité nationale et technique (MALUQUER SOSTRES, 1963). On estimait à la fin des années 70 qu'il y avait entre 7 et 17% de discrimination en moyenne observée par diverses enquêtes envers les migrants internes (HOMBRAVELLA, 1980:37). Cet auteur note que la discrimination porte surtout sur les différences de niveaux de salaires et sur les capacités de promotion, et que ces inégalités sont d'autant plus grandes que l'entreprise est de petite taille⁴⁰, et que les emplois sont peu qualifiés. Dans le cas de l'immigration étrangère, ce type de discrimination ouverte reste encore peu observable, mais c'est dans les droits des travailleurs, nationaux d'une part, en grande partie irréguliers d'autre part, que se manifeste un grand nombre de discriminations de fait. En outre, **dans le contexte actuel, bien qu'il ne leur soit pas réservé, le travail clandestin, où les étrangers du Tiers Monde et les Africains surtout sont très représentés, constitue en soi une discrimination, que ce soit par les conditions de travail, les niveaux de rémunération, et l'absence de protection sociale et de droits syndicaux.**

⁴⁰ - Surtout dans celles inférieures à 50 personnes majoritaires dans le tissu industriel catalan.

1.1.1 Les inégalités d'accès à l'emploi et de promotion professionnelle

Le principal facteur d'inégalité que l'on a pu observer envers la vague d'immigration andalouse, comme envers les flux en provenance d'Afrique à l'heure actuelle, **est lié au poids des déterminismes sociaux**. Nous avons vu comment le profil socioculturel moyen de ces deux catégories d'immigrés était proche. Issus dans leur grande majorité des milieux ruraux, de milieux culturels bas où dominent l'analphabétisme ou la faible scolarisation, ces personnes se trouvent, à leur arrivée en Catalogne, en situation globalement défavorable sur le marché de l'emploi en comparaison à la population autochtone. Dans leur ensemble, ces deux types de migrants ont, nous l'avons vu, occupé principalement les emplois du bas de l'échelle socioprofessionnelle. On ne peut affirmer que ce phénomène reflète réellement une discrimination active, mais davantage la structure même du système migratoire catalan qui s'est construit autour de l'appel de ce type de main-d'oeuvre.

Nous disposons dans le domaine des discriminations par rapport à l'emploi d'une étude de référence, réalisée par le Collectif IOE, dans le cadre d'une recherche comparative internationale commandée par l'OIT, dont le but est de quantifier les degrés de discrimination envers les immigrés dans différents pays (IOE, 1995). L'étude est basée sur une enquête sociologique où 175 démarches de recherche d'emploi ont été réalisées simultanément par un jeune Marocain et par un jeune Espagnol, possédant les mêmes caractéristiques de qualification, d'expérience professionnelle et d'aptitude à la recherche d'emploi. **Cette recherche a non seulement révélé un important degré de discrimination selon la nationalité dans l'accès à l'emploi, mais permet aussi d'apprécier quels en sont les principaux mécanismes.**

Le principal résultat de cette recherche est que la discrimination est désormais rarement explicite, ce qui révèle une sensibilisation des employeurs à ce sujet, et explique la difficulté à la combattre. Cette remarque est d'ailleurs valable dans tous les domaines où la discrimination est manifeste comme dans l'accès au logement par exemple. Cependant, dans 35% des tests de recherche d'emploi sont apparues des marques nettes de discrimination contre le jeune demandeur d'emploi marocain. Dans la majorité des cas, c'est dans la première étape de réponse à une offre d'emploi que celle-ci se manifeste. Lors du premier contact téléphonique, où en général le Marocain est rapidement identifié par son accent ou par son nom, on annoncera au Marocain que l'emploi est déjà occupé, ou bien on lui demandera d'attendre qu'on le recontacte - ce qui n'aboutit jamais -, ou bien on ne lui passera pas la personne responsable. La discrimination a pu être prouvée puisque dans ces cas-là, le jeune Espagnol, qui réalisait exactement le même appel téléphonique à quelques minutes d'intervalle, n'était pas confronté à ce type d'entraves. Seulement dans l'un des cas, la réponse téléphonique a spécifié clairement qu'on ne voulait pas d'étrangers à ce poste. Dans 28% des cas, le jeune Marocain n'a pu dépasser cette étape.

La deuxième étape qui concerne l'invitation à un entretien, lorsque les deux demandeurs ont été reconnus aptes à postuler, présente une discrimination moindre, puisque ce n'est que dans 13% des cas que l'Espagnol est le seul invité. Enfin dans la dernière étape de sélection de la candidature, 27% des tests ont révélé une préférence finale, non justifiable objectivement pour le candidat local.

Cette étude a par ailleurs montré que cette discrimination était supérieure dans la région de Barcelone (50% des tests) que dans celle de Madrid (28%), sans que le facteur de la langue puisse être considéré comme différentiel, puisque les auteurs avaient choisi de présenter des candidats présentant tous deux un bon maniement du catalan. Les plus forts mécanismes de discrimination détectés à Barcelone apparaissent dès la première étape, ce qui montre une puissance supérieure des préjugés et du refus de l'immigration. Un des enseignements de l'enquête est également que dans les trois régions d'étude le secteur de la construction apparaît bien plus égalitaire, certainement parce que, au sein de la population choisie (les jeunes Marocains), ce secteur est majoritaire. Cette dernière remarque montre bien que la discrimination relève souvent de la méconnaissance des travailleurs immigrés, et qu'elle disparaît rapidement dans les domaines où leurs compétences sont reconnues.

Dans le domaine de la promotion professionnelle, les descendants des migrants internes comme des Africains, malgré la fréquentation de l'école, et l'amélioration de leurs conditions socio-économiques, souffrent de l'absence de modèles de « réussite sociale », et certainement aussi de l'absence de moyens financiers et « moraux » de leur parents pour leur offrir les mêmes chances de réussite scolaire que leurs voisins d'origine catalane. Cependant, **les immigrés andalous ont bénéficié dans ce domaine de meilleures chances, non seulement parce qu'ils sont arrivés dans un contexte de croissance où, même sans qualification initiale, il était plus facile de faire valoir ses compétences professionnelles pour gravir les échelons professionnels, mais aussi certainement du fait de leur plus facile adaptation linguistique et de leur statut national,** qui leur a permis dans certains cas, et surtout pour la seconde génération, d'accéder à des postes dans l'administration ou les services, plus « cotés socialement » que l'industrie, l'artisanat ou le commerce. Ces postes de « cols bleus » sont totalement inaccessibles à la première génération des immigrés africains, même pour ceux dont le niveau de qualification devrait le leur permettre, comme c'est le cas pour de nombreux jeunes d'origine marocaine notamment. Tant leur nationalité que l'absence de reconnaissance de leurs qualifications professionnelles et les préjugés dont ils souffrent, rendent ce type d'emploi inaccessible. Dans le cas des jeunes d'origine étrangère ces déterminismes sont renforcés par le carcan de leur statut juridique et de celui de leurs parents, qui les empêche d'accéder à des formations continues, ou de poursuivre certaines études. De nombreux parents essaient de combler ce handicap par une stratégie de naturalisation de leurs enfants.

En outre, pour l'ensemble des immigrés, la situation linguistique en Catalogne a impliqué un facteur de discrimination supplémentaire. Dans le cas des immigrés andalous, elle s'est manifestée surtout à partir des années 1975-1980 où le catalanisme a retrouvé une certaine puissance et où le statut du catalan a été officialisé. Ce thème possède d'ailleurs plusieurs facettes selon les branches d'activité professionnelle et selon l'appartenance au secteur privé ou public. A cette période, les remarques d'entrepreneurs catalans qui refusaient d'employer des personnes ne parlant pas leur langue ont été nombreuses, et se sont traduites par une discrimination surtout pour les immigrés les plus récents. Selon l'enquête de C. SOLE réalisée en 1978 (SOLE, 1981), 60% de immigrés estimaient qu'il était indispensable de connaître le catalan pour trouver un emploi ou en changer. Cependant, la concentration des immigrés dans les mêmes secteurs d'activité fait que l'apprentissage de la langue soit plus difficile, et 70% des personnes enquêtées par ce même auteur estimaient qu'ils n'avaient pas besoin de cette langue dans leur travail actuel.

« La construction est un secteur où peu de Catalans travaillent, c'est pourquoi il a été difficile pour nous d'apprendre le catalan » (propos d'un immigré, in BOTEY, 1986).

Cette situation a été ressentie avec le plus de force dans les activités commerciales et dans les petites entreprises artisanales. Cependant, même dans ces secteurs, la discrimination dans le cas de l'immigration interne a été contrebalancée par l'importance des entreprises « ethniques » qui, elles, effectuaient une discrimination « inverse », articulée autour des fonctionnements traditionnels communautaires et favorisant leurs compatriotes.

Dans le cas de l'emploi des Africains, la situation est totalement différente, soit que leur difficulté supérieure, du fait du trilinguisme, soit prise en compte par la société catalane, soit que leur choix fréquent d'apprendre comme premier moyen d'expression l'espagnol ne soit pas assimilé au « colonialisme linguistique » de l'Espagne comme dans le cas des Andalous. Aussi, on trouve peu de cas de discrimination réelle liée uniquement à la langue, mais plutôt à une discrimination clairement raciale. Si le niveau de connaissance du catalan est pris en compte, c'est plutôt dans le sens d'une discrimination positive, la connaissance de la langue étant considérée comme une preuve de volonté d'intégration, incitant les employeurs à plus de compréhension et de bienveillance envers ceux qui ont pu l'acquérir. Si le problème de la langue se pose, dans le cas des Africains, il sera envisagé selon leur capacité à s'exprimer à un bon niveau dans l'une des deux langues officielles, notamment dans les activités du secteur des services, mais très rarement face exclusivement à la possession de la langue catalane.

1.1.2 Le statut juridique, facteur de discrimination

Le principal facteur qui détermine les inégalités d'accès au marché du travail est la situation juridique fragile des étrangers, et **certains auteurs n'hésitent pas à considérer la**

législation elle-même comme un élément de discrimination (IOE, 1995). C'est principalement la subordination du permis de résidence à celui de travail - qui rend l'immigré étranger totalement tributaire de sa situation face à l'emploi - qui a suscité le plus de protestations de la part des ONG et des associations de migrants. Ce système donne en effet au chômage une dimension bien plus dramatique que pour les autres travailleurs, dans la mesure où la perte de l'emploi signifie l'impossibilité de renouveler le permis de travail, et remet donc en cause le droit à la résidence.

La durée moyenne des permis de travail accordés par l'administration espagnole constitue également un facteur aggravant de la situation difficile de l'emploi des immigrés, dans la mesure où 90% des permis accordés sont d'une durée inférieure à un an. Ainsi, les étrangers sont privés par la loi de contrats de résidence de longue durée, puisque ceux-ci sont soumis à la durée de leur permis de travail. Il en va de même pour les allocations de chômage dont ils ne peuvent bénéficier que durant la validité de leur permis de travail, quelle que soit la durée de leur cotisation.

En outre, **la LOE instaure la notion de la préférence nationale pour l'attribution des permis de travail aux étrangers.** Ainsi, l'administration est censée consulter l'INEM à chaque demande de permis pour un emploi précis, et cet organisme doit vérifier qu'il n'existe sur tout le territoire aucun demandeur d'emploi national susceptible de couvrir le poste en question. La préférence de certaines nationalités qui bénéficient de liens historiques privilégiés avec l'Espagne⁴¹, pour l'attribution des permis de travail ou pour celle de la nationalité espagnole, représente encore une discrimination supplémentaire instaurée par la loi.

Par ailleurs, **l'inadaptation administrative à la législation actuelle est telle que l'on rencontre fréquemment des situations qui paraissent totalement inextricables.** Ainsi, il est fréquent qu'un employeur se propose de vous faire un contrat de travail, mais que l'on reste en situation irrégulière durant toute la période où durent les démarches, sans pouvoir non plus solliciter un permis de résidence. Le plus aberrant est que, bien des fois, lorsque le permis de travail arrive enfin, l'employeur n'a plus besoin de vous, ou pire, le permis est lui-même périmé (DOMINGO, 1996). Un effet pervers de la même catégorie est celui qui a provoqué la perte de plusieurs emplois au moment de la régularisation de 1991, lorsque des personnes ont perdu leur emploi quand ils ont demandé un contrat de travail, les employeurs ayant eu peur d'être détectés comme ayant employé de la main-d'oeuvre irrégulière.

Il s'est ainsi créé dans l'ensemble de l'Espagne une situation de dépendance et de soumission des immigrés par rapport aux employeurs, qui détiennent, grâce au pouvoir de donner ou non le contrat de travail, la clé du droit de résidence. Dans le cadre de l'emploi

⁴¹ - Les Ibéroaméricains, les Philippins, les Portugais, les Andorrans, les Equadoguinéens et les Juifs séfarades bénéficient de divers privilèges juridiques, comme le droit à des permis de cinq ans après deux années de résidence contre 8 pour les autres nationalités.

informel, cette dépendance se traduit souvent par un espoir de pouvoir bénéficier d'une régularisation, qui pousse les personnes à tout faire pour plaire à leurs patrons, et à accepter des conditions de travail (salaire, horaires) qu'ils savent bien inférieures à celles de l'ensemble de la population autochtone. **Il existe donc une discrimination de taille, contenue dans la législation elle-même, dans le fait que la situation légale dépende de la situation par rapport à l'emploi.** Le « bon immigré », juridiquement parlant, est l'exception, qui contrairement à de nombreux Espagnols de même statut social, réussit à conserver un emploi durant une dizaine d'années, délai nécessaire à l'obtention d'un permis de résidence de dix ans.

1.1.3 L'inégalité des conditions de travail

Le rôle économique conféré à l'immigration implique un plus ou moins grand degré d'exploitation des travailleurs. Dans le cadre de l'immigration interne, les exemples des ouvriers du bâtiment et des femmes employées dans les services domestiques sont ceux qui évoquent une situation de « corvéable à merci », à travers un nombre inconsideré d'heures supplémentaires impayées. En outre, de nombreuses enquêtes ont montré que de manière générale, les salaires, à qualification et emploi égaux, étaient inférieurs pour les employés d'origine immigrée. Au début des années soixante, MALUQUER SOSTRES (1963) remarquait que **les ouvriers andalous gagnaient en moyenne 35% de moins que leurs collègues catalans**, mais cela s'expliquait en partie par le fait qu'ils occupaient les postes les moins qualifiés. Ces différences se sont réduites à partir des années soixante-dix avec l'arrivée à la démocratie et l'abondance des conflits syndicaux.

Dans le cas des immigrés étrangers, au niveau des salaires, on ne peut affirmer que les différences soient considérables. Dans certains secteurs comme la confection textile, même dans le secteur informel où les immigrés sont majoritaires, il semblerait que le salaire soit la plupart du temps équivalent à ceux fixés par les conventions collectives. Par contre, **dans des secteurs comme l'agriculture dans le Maresme, il est évident que les ouvriers clandestins sont moins payés que les ouvriers réguliers.** Bien que nous ne disposions dans ce domaine d'aucune approche quantitative, les résultats de nos propres enquêtes montrent que les étrangers, qui forment la majorité du groupe des saisonniers clandestins, sont nettement sous-payés, même par rapport aux autres employés sans contrat. Dans le domaine de l'agriculture, le phénomène du contrat oral à la journée dans les places publiques favorise largement cette pratique puisque la concurrence entre les salariés se fait en direct et au quotidien.

« Pour ce qui est du travail aux champs, les Africains et Marocains vont gagner dans les 400 pts maximum par heure, même si la majorité c'est 300, alors que les Espagnols vont gagner le double, de 600 à 700 » (entretien personnel avec un immigré marocain, novembre 1994).

D'autres cas nous ont été mentionnés de travailleurs sans contrat qui se sont vus refuser le paiement de leurs heures de travail à la suite d'un conflit avec l'employeur (enquête auprès des syndicats). La différence horaire est également importante pour les étrangers, qu'ils soient dans le secteur informel, où elle fait en quelque sorte partie du contrat moral, ou dans le secteur officiel, où elle se traduit souvent par l'imposition d'heures supplémentaires non payées. Tant dans l'agriculture, dans la construction que dans la confection, secteurs de prédilection des Africains en Catalogne, la moyenne horaire quotidienne est de dix heures, les journées de travail pouvant atteindre dans certains cas et selon les saisons, les 12 et 14 heures.

Les personnes que nous avons enquêtées nous ont en outre fait part du racisme latent qui se manifeste dans le domaine de l'emploi. Il convient de remarquer, que dans le cadre de certains secteurs de l'emploi clandestin, où la concurrence s'exerce majoritairement entre étrangers, les tensions sont importantes entre les Maghrébins et les Africains noirs. Ainsi nous avons vu une jeune Marocaine accaparer l'emploi d'une femme gambienne en jouant sur les préjugés racistes d'une employeuse. Dans d'autres cas, ce sont les Maghrébins, et notamment les Algériens, très mal perçus de manière générale, qui vont être discrédités par les employeurs car considérés moins habitués aux conditions très rudes de certains emplois (dans l'agriculture et le bâtiment), et plus portés, du fait de leur qualification avant la migration, à des exigences en matière de conditions de travail. Enfin, RAMIREZ FERNANDEZ (non daté) cite le cas d'un exploitant agricole du Maresme qui explique qu'il préfère embaucher un Maghrébin à un Africain noir, car ce dernier sera beaucoup plus facilement repérable en cas de contrôle de l'inspection du travail.

Souvent, c'est à travers la force des réseaux communautaires que les immigrés peuvent lutter efficacement contre ces discriminations, mais, pour l'heure, leur situation de vulnérabilité n'a pas été prise en main par les syndicats. Ces derniers se sont pourtant mobilisés à maintes reprises pour lutter pour un meilleur statut des travailleurs étrangers⁴², mais les entretiens que nous avons réalisés au sein de ces milieux montrent qu'il n'existe pas une position claire et consensuelle sur le droit au travail des étrangers et sur les notions de concurrence avec les travailleurs autochtones, au sein du monde syndical. Dernièrement, cependant, on voit apparaître chez les immigrés totalement clandestins qui n'ont plus grand chose à perdre, dans les secteurs où ils sont nombreux et nécessaires à certaines périodes - comme en Andalousie au moment des récoltes d'olives par exemple -, des mouvements de pression spontanés. Pour la première fois, en 1995, la province d'Almería a connu un mouvement de grève de 1 000 travailleurs africains qui participaient à la campagne agricole. Les employeurs, incapables de trouver de la main-d'œuvre locale, ont été obligés de céder à leurs revendications qui portaient sur le respect du salaire établi par les conventions collectives (150F) et l'octroi de deux jours de

⁴² - En créant notamment différents services d'assistance juridique pour les deux plus grands organismes syndicaux de Comisionnes Obreras et UGT.

congé pour la célébration du Ramadan (El Pais, 25-08-1996). Ce type d'action représente peut-être les prémices d'un possible mouvement collectif des immigrés, tel qu'il s'est manifesté en France avec la « Coordination des Sans Papiers de l'église Saint Bernard ».

Dans tous les cas, l'acceptation des discriminations par les immigrés est entière, étant donné leur dépendance sociale et légale face à l'emploi. Peu de plaintes sont déposées malgré la fréquence des déclarations publiques sur la discrimination. Comme le souligne PEREZ MOLINA (IOE, 1995), « les plaintes pour discrimination sont extrêmement rares dans la mesure où l'immigré craint pour sa situation légale ; il est en effet soumis à la tutelle de son employeur, du bon vouloir duquel dépend le renouvellement de son contrat et donc de son permis de résidence ». Si pour l'autochtone ou l'immigré interne en Catalogne, porter plainte peut au pire aboutir à un licenciement, pour l'immigré étranger le risque extrême serait celui de l'expulsion du pays.

Si nous avons insisté sur le poids des discriminations, la plupart du temps spontanées, qui s'exercent sur le marché de l'emploi pour les étrangers à l'heure actuelle, c'est que dans le cadre du système migratoire mondial actuel, où seules sont tolérées, en provenance du Tiers Monde, les migrations de travail, l'absence d'emploi légal est une grande menace. Le fait de travailler sans avoir de permis peut à lui seul justifier l'expulsion du territoire. De la même manière, l'absence de ressources financières licites pour subvenir à ses besoins constitue en soi une raison d'expulsion. En fait, l'étranger qui perd son travail et ne peut obtenir de prestations sociales est automatiquement considéré comme expulsable. Il ne suffit pas d'utiliser l'argument de la nouveauté des phénomènes migratoires pour augurer de l'amélioration des conditions d'insertion des étrangers sur le marché du travail. Comme le souligne A. DOMINGO (1996/46), « la situation actuelle [de crise de l'emploi étranger] ne semble pas temporaire, c'est à dire suivie d'une intégration progressive des immigrés dans d'autres segments du marché du travail ».

Il est donc indispensable que les pouvoirs publics instaurent une politique cohérente entre le statut social réservé aux immigrés et les besoins économiques reconnus de l'immigration.

1.2 LA DISCRIMINATION FACE AU LOGEMENT

Les problèmes de logement font partie à l'Hospitalet de Llobregat des principales demandes sociales formulées par les immigrés étrangers auprès de la municipalité. Elles concernent la difficulté de paiement des loyers, la recherche de logements ou la précarité des logements possédés. **Au cours de nos entretiens, cet aspect des conditions de vie s'est également avéré crucial, notamment pour les immigrés marocains qui connaissent en Catalogne des conditions de logement souvent inférieures à ce qu'ils ont connu dans leur pays.**

Rappelons que, dans le cas de l'immigration interne, les difficultés de logement sont dans un premier temps attribuables essentiellement à la brutalité des vagues migratoires et au manque de structures d'accueil, propres à toute vague migratoire abondante. Les problèmes de création spontanée de bidonvilles et de leur difficile absorption sont tout à fait comparables à ceux qu'ont pu connaître d'autres métropoles européennes dans les années 1950-1960, notamment Paris. Par la suite, la problématique du logement immigré est amalgamée en Catalogne - comme dans la problématique des banlieues en France à l'heure actuelle -, à celle de l'ensemble des catégories populaires dont ils sont l'élément essentiel. Le marché du logement en Catalogne a toujours été caractérisé par l'insuffisance des locations à loyer modéré. A la différence du système français, le logement social se caractérise en effet par l'importance des logements en accession à la propriété, à tarifs subventionnés par les pouvoirs publics. HOMBRAVELLA (1980) souligne l'importance de ce facteur dans les discriminations subies par les immigrés face au logement, et note par exemple la méfiance des banquiers lors de la demande d'un prêt et l'importance des remboursements mensuels qui dépassent souvent le tiers du revenu des familles populaires, quelle que soit leur origine. Cependant, pour les familles immigrées espagnoles, l'achat de l'appartement moderne est resté le symbole de la réussite sociale et de la réussite du projet migratoire.

Dans le cas des immigrés étrangers, la problématique du logement comporte plusieurs dimensions, englobant la précarité financière et juridique généralisée, l'inadéquation du parc immobilier et les phénomènes de discrimination explicites. Contrairement à la situation madrilène, on ne peut parler en Catalogne de réapparition des bidonvilles qui ont trop négativement marqué l'époque de l'immigration interne. L'image moderne de la capitale catalane ne pourrait s'en accommoder, et une telle situation ne serait pas viable politiquement. Mais pour être moins visibles, les exclusions face au logement n'en sont pas moins criantes.

1.2.1 La précarité financière

Si cet aspect est commun à l'ensemble des migrants en provenance de pays moins développés vivant en Europe dans les premiers temps de leur arrivée, il devient de plus en plus une caractéristique majeure de l'ensemble des groupes immigrés du Tiers Monde en Espagne. **Chômage non rémunéré, travail saisonnier et travail au noir sous-payé ont, au cours des dernières décennies, contribué à abaisser considérablement leurs revenus.**

Cependant, comme c'est le cas habituellement, les ressources communautaires des groupes immigrés jouent pour pallier cet handicap majeur. Ainsi, il est très rare qu'un immigré isolé se trouve dans l'incapacité de trouver un logement, bien qu'une personne nous ait avoué avoir « dormi dehors » pendant plusieurs mois durant l'hiver 1994, et que divers témoignages attestent de cette réalité ponctuelle. En règle générale, les immigrés bénéficient, soit des

solidarités familiales, soit de celles des membres de leur communauté, et peuvent se rassembler à plusieurs pour augmenter leur capacité d'accès au logement locatif.

Au cours de nos entretiens auprès des immigrés, le mode résidentiel habituel observé est celui de la cohabitation soit avec un ménage de sa famille élargie, soit avec un groupe de jeunes célibataires. Le type de logement est variable, mais se caractérise dans le cas des immigrés sub-sahariens par la domination des logements anciens et vétustes, souvent non homologués aux normes de sécurité minimale. Dans d'autres cas, et notamment dans les communes périphériques, il s'agit de petits appartements modernes. Nous n'avons rencontré qu'un exemple de jeune célibataire résidant seul, celui d'un Marocain d'une trentaine d'années, qui après plusieurs années d'instabilité avait réussi à obtenir un contrat à durée indéterminée dans une cimenterie. Il a cependant, lui-même, au cours de notre période d'observation, hébergé des personnes de sa famille et leurs amis qui venaient d'arriver. Hormis cet exemple, un couple a réussi à louer un taudis sans électricité, puis (par des moyens qui nous sont inconnus) à accéder à un petit appartement correct.

Nous n'avons rencontré aucune famille africaine ayant pu accéder à la propriété. Par contre, de plus en plus, les familles les plus stables juridiquement et les mieux enracinées, notamment parmi les Marocains, arrivent à pénétrer dans le parc immobilier social, après des années d'inscription sur les listes d'attente. L'importance des Marocains dans les quartiers du district de Nou Barris à Barcelone (où domine ce type de logements) atteste de ce type de phénomène. Dans les autres cas, bien que nous n'ayons rencontré personne vivant au moment des entretiens dans ces conditions, le système des sous-locations et des pensions illégales est bien connu, et n'est qu'une pratique de l'immigration interne remise au goût du jour. Actuellement, un Espagnol ou un Marocain régulier qui loue un appartement et le « remplit » de matelas, peut relouer chacun des lits de 400 à 800 FF (GARCIA & DE LA SERNA, 1995). Tout le monde connaît leur existence, et les associations d'aide aux immigrés pensent que les mairies ne devraient pas fermer les yeux. Dans les pensions légales, les prix sont souvent inabordables pour les immigrés et peuvent atteindre 1 400FF⁴³. Devant ces tarifs, des formes d'accommodation comme l'hébergement sur le lieu de travail, dans les ateliers clandestins ou dans les exploitations agricoles, sont souvent recherchées pour pallier l'absence de logement.

1.2.2 La rentabilisation d'un parc de logements obsolètes

Dans toute l'Espagne, le parc de logement vétuste est encore à l'heure actuelle très développé, et reste une des lacunes de développement socio-économique général, notamment dans les zones rurales du sud. Grâce à un niveau économique globalement plus

⁴³ - Le SMIC espagnol est actuellement de 65 000 pts..

important, la Catalogne possède un parc de logements nettement moins endommagé que l'Andalousie par exemple, ce qui n'empêche pas que le problème de l'exploitation de logements vétustes demeure. Des lois récentes ont tenté de cadrer les limites du confort minimal acceptable (électricité, eau courante...), mais les municipalités, garantes de cette nouvelle législation, n'ont pas en tous les points du territoire les moyens de l'appliquer. À Barcelone, lors du « grand nettoyage urbanistique » en préparation des J.O., des quartiers comme le centre-ville ont fait l'objet de contrôles sanitaires importants, et un grand nombre de logements ont dû être réhabilités, notamment les pensions, logements de prédilection de nombre des immigrés récemment arrivés. Malgré ces contrôles, des quartiers du Centre-Ville comme le Raval, concentrent encore un grand nombre de taudis, où les immigrés sont nombreux à se loger ; on trouve des chambres de bonne pour 400FF ou des appartements à 1 400FF, tarifs encore raisonnables (GARCIA & DE LA SERNA, 1995:87).

Quand il n'est pas fermé, le marché est soumis à quelques profiteurs qui abusent de l'absence de protection juridique des immigrés irréguliers. A l'Hospitalet, carrer Fortuna, les baraques et les industries abandonnées sont maintenant occupées par des Marocains qui doivent payer à des Gitans 150FF par mois (GARCIA & DE LA SERNA 1995:29). En Andalousie, des hangars aménagés peuvent être loués jusqu'à 3 600 FF/mois (El Pais 25-08-96).

Les concepteurs des programmes sociaux de la municipalité de l'Hospitalet connaissent l'existence d'un parc de logements dégradés important dans les zones les plus pauvres, où, sous couvert de l'absence de contrat de location, des personnes privées louent des logements totalement en dehors des limites sanitaires fixées par le cadre juridique. Cependant, toute action des pouvoirs publics tendant à légaliser ces segments du marché immobilier aboutirait, au moins à court terme, à la pénurie de logements pour les populations les plus pauvres, pénurie à laquelle ne peuvent pour l'instant faire face les pouvoirs publics, ce qui explique leur immobilisme en la matière. L'immigration dans ces quartiers représente une aubaine pour les propriétaires peu scrupuleux, qui négligent toute adaptation de leurs logements aux normes de sécurité et de confort général, et qui profitent de la faiblesse du marché locatif ouvert aux immigrés, pour exploiter ces logements à des prix relativement élevés.

Cependant, il ne s'agit là que de mécanismes de discrimination indirects liés à la situation sociale précaire des immigrés. Dans ce domaine, ce segment de la population souffre, comme l'ensemble des populations marginalisées en Espagne, de l'insuffisance de programmes de logement social, notamment en location. Quand les municipalités investissent dans ce type de logements, les étrangers, par leur statut juridique instable, et par leur manque d'ancienneté sur les listes d'attente, en sont rarement bénéficiaires.

1.2.3 Les discriminations directement liées à l'origine ethnique

Bien souvent, ce n'est pas uniquement le manque d'argent qui empêche les Africains de trouver un logement. Plusieurs facteurs contribuent à les défavoriser devant l'accès au logement. C'est tout d'abord l'absence fréquente de contrat de travail et de titre de séjour, qui, sans être obligatoires, dissuadent les propriétaires de louer, par peur des impayés. Par ailleurs, **si les discriminations pour motifs de race ou de religion sont rarement explicitées par les propriétaires, de nombreux prétextes sont utilisés pour refuser l'accès des immigrés au logement.**

La tendance des immigrés, pour toutes ces raisons, à sur-occuper les logements représente une entrave supplémentaire à l'accès au marché immobilier, puisque c'est une des raisons qui incite les propriétaires à ne pas vouloir leur louer les logements, qu'ils pensent menacés de dégradations. Cependant, souvent cette crainte de la surpopulation semble utilisée comme prétexte, car certaines associations qui ont proposé des cautions collectives s'engageant à ce que les logements ne soient pas sur-occupés⁴⁴, n'ont pas davantage réussi à obtenir des logements. C'est finalement du fait d'une méconnaissance totale des populations migrantes, et d'une diffusion de rumeurs racistes, que de nombreux propriétaires refusent de louer leur logement. Quand ils accèdent à dépasser leurs préjugés racistes, c'est souvent à la faveur d'une augmentation substantielle des loyers. Selon GARCIA & DE LA SERNA (1995) le loyer d'un appartement sans fenêtres peut passer de 600 à 1 600FF quand le propriétaire apprend que le locataire est africain.

Ainsi, **si les immigrés internes ont été pénalisés par la qualité des logements du fait de la rapidité de leur arrivée, leurs conditions de vie se sont améliorées avec l'accession à la propriété.** Par la suite, avec la démocratie, l'investissement de la plupart des municipalités catalanes (et notamment de celles de la première couronne métropolitaine de Barcelone) dans les équipements modernes des quartiers récents, réclamés depuis longtemps par les associations de voisins, a permis la disparition des discriminations dont faisaient l'objet les immigrés internes. À l'heure actuelle, **les immigrés étrangers en provenance du Tiers Monde souffrent davantage de discriminations claires quant à leur origine ethnique, certaines dérivées de leur situation face à la loi, d'autres des préjugés raciaux négatifs qui règnent parmi la population catalane.** C'est cependant leur handicap juridique qui semble le plus conditionner cette discrimination, en les empêchant d'accéder à toute une gamme de logements et en les exposant aux méfaits de propriétaires profiteurs.

⁴⁴ - Cas du syndicat CITE dans la ville de Terrassa.

1.3 L'INSERTION DES IMMIGRES DANS LE SYSTEME SCOLAIRE

Le système scolaire est considéré comme l'élément le plus intégrateur des immigrés à la société d'arrivée. Dans le cas de l'immigration interne, il a constitué le principal investissement des familles, conscientes du lourd handicap sur le marché catalan que représentait le manque de qualification et l'illettrisme généralisé au sein de la population migrante. Dans la plupart des cas, l'école a efficacement joué son rôle et, à situations sociales égales, les enfants de migrants internes n'ont pas connu d'échec scolaire supérieur bien au contraire. Dans le système catalan issu de la démocratie, la conscience du rôle primordial de l'école dans la socialisation des individus est d'autant plus forte que cette institution est considérée comme le support de la politique de « normalisation culturelle », mise en place par le premier gouvernement autonome afin de redonner tous ses droits à la langue et à la culture catalanes interdites pendant toute la période franquiste. Les enfants de migrants internes, éduqués après la démocratie ont bénéficié, contrairement à leurs aînés, d'une scolarisation entièrement ou en partie en catalan, et de programmes spéciaux de mise à niveau, les programmes « d'educació compensatoria », pour eux comme pour les enfants issus des minorités gitanes. Ce programme mis en place il y a dix ans par le gouvernement catalan a pour objectif d'aider « à la pleine intégration scolaire des enfants présentant des problèmes de marginalisation sociale [...] et s'adresse, entre autres, aux enfants des minorités culturelles ou ethniques » (CARBONELL, 1997 : 104). Ce projet comporte non seulement la formation continue du corps enseignant⁴⁵, mais aussi l'enseignement des langues officielles en Catalogne auprès des élèves qui en ont besoin. Soucieux de la préservation de l'identité culturelle de ces enfants, le programme comprend également des cours de valorisation de la culture d'origine avec par exemple des cours d'arabe.

Avec l'arrivée d'importantes générations d'origine étrangère dans les écoles catalanes, ce secteur a été l'un de ceux qui a le plus réagi à la nouvelle réalité migratoire. **Notre bibliographie atteste de l'importance prise par les publications du corps enseignant dans les premiers traitements du fait migratoire en Catalogne**, et une institution comme l'école d'été annuelle de Gérone, organisée à l'initiative de l'association « Serveis de Cultura Popular », spécialisée dans les problèmes pédagogiques, est le reflet de cette prise de conscience (cf. infra).

Fortement documenté sur la problématique des enfants d'origine étrangère dans les systèmes scolaires des autres pays d'immigration européens et notamment en France, le corps enseignant travaille depuis plusieurs années à reformuler le contenu des programmes scolaires pour les ouvrir à la réalité multi-culturelle de demain. Dans ce contexte, de nombreuses

⁴⁵ - En 1996, le programme dispose de cinq assistantes sociales et de soixante-cinq enseignants.

associations militent pour que cette ouverture se fasse en dehors de tout cadre ethnocentriste, et permette à tous les enfants de connaître et respecter toutes les cultures.

« Devons-nous accepter l'enjeu de construire les fondements d'une nouvelle société, où la diversité soit conçue positivement, comme une richesse ? Comment pouvons-nous rendre cet enjeu compatible avec la tendance homogénéisatrice de notre école ? En définitive, comment peut-on éduquer aujourd'hui avec des méthodes et des attitudes d'hier les citoyens de demain »

Cette introduction de F. CARBONELL (1997:9) à son ouvrage sur les immigrés étrangers à l'école, re-situe bien la teneur du débat actuel en Catalogne. Cependant, pour l'heure, le système scolaire doit faire face à des problèmes beaucoup plus prosaïques liés à la nouveauté du phénomène dans de nombreuses écoles. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, les flux de regroupement familial se sont développés dans les années quatre-vingt-dix, et c'est surtout dans cette décennie que les associations et les pouvoirs publics ont pris conscience de l'existence d'une seconde génération africaine, qui pourtant était déjà révélée par le recensement de 1991 (cf. Chapitre 6). Dans le cadre d'un statut de résidence régulier, ces enfants sont entrés dans le système scolaire catalan à divers niveaux. Pour les plus jeunes ou ceux qui sont nés sur place, la scolarisation pose peu de problèmes majeurs, si ce n'est ceux qui sont communs à l'ensemble des populations défavorisées, quelle que soit leur origine. Cependant, **l'école reste un lieu privilégié d'observation des tensions interculturelles**. Dans les petites communes du Maresme où nous avons travaillé, il est évident que le suivi des enfants scolarisés dès leur naissance en catalan est handicapé par la nouveauté du phénomène, tant pour les familles que pour le système scolaire mal préparé. Si pour ces immigrés, comme pour ceux d'origine interne, l'éducation de leurs enfants reste une priorité, l'isolement et le manque de communication avec la société d'accueil est accentué pour les familles africaines. La plupart des mécanismes entourant le processus de scolarisation, tels que le suivi des enseignants, le contrôle même lâche des notes, le besoin de sommeil des enfants en jeune âge, et la nécessité de l'assiduité dans la fréquentation de l'école ne sont pas des évidences pour de nombreuses femmes gambiennes par exemple. Un des handicaps de ces élèves réside également dans leur tardive inscription dans le système scolaire, puisqu'ils participent rarement aux garderies et aux écoles maternelles, les immigrés ayant l'habitude de les inscrire entre cinq et sept ans.

Nous avons été choquée, quand interpellée par une jeune mère gambienne, nous nous sommes aperçue que l'institutrice de ses enfants lui faisait passer une lettre qui était apparemment la énième, pour une simple « histoire de serviette de table » qui devait être rapportée et changée à la maison tous les vendredis. Ce geste, qui dans la gestion de la cantine scolaire semble d'une grande importance, et reste logique dans la « culture scolaire occidentale », n'était pas perçu par la famille africaine à sa juste valeur. Ce n'est pas que les

parents africains négligent l'importance de la scolarisation de leurs enfants, bien au contraire, mais cet événement était soit dramatisé - du fait de l'interférence d'un courrier écrit, seul moyen de communication pour l'instituteur qui rencontre rarement ces parents -, soit ignoré, car la méconnaissance du fonctionnement du système scolaire occidental empêche de rentrer dans ce type de logique administrative de « l'accompagnement de la scolarisation ». Cette anecdote, de bien peu d'importance, révèle l'ampleur des incompréhensions qui peuvent provoquer des dysfonctionnements parfois d'un impact bien plus grave dans l'insertion scolaire des enfants de migrants étrangers. De nombreux programmes d'intégration prennent en compte cette donnée, et constituent des programmes de sensibilisation des parents à la réalité du système scolaire catalan.

Dans le cas d'enfants ayant suivi leur parents dans la migration, la méconnaissance des langues officielles en Catalogne pose un problème supplémentaire. Il faut noter également, dans le cas des familles musulmanes, la discrimination à l'égard des jeunes filles qui sont sous-scolarisées par rapport à leurs frères, d'autant plus que l'on s'élève dans les degrés scolaires, un certain nombre de filles abandonnant l'école même avant l'âge légal. En outre, **la concentration spatiale des familles immigrées en Catalogne fait que dans certaines écoles, par exemple, la concentration d'enfants marocains sur le total d'élèves peut atteindre 30%** (TEIM, 1996). Dans ces conditions, certaines réactions de rejet des populations étrangères se sont manifestées de la part des parents autochtones.

À l'heure actuelle, on ne peut parler de discrimination dans le système scolaire catalan, qui, avec le système de l'éducation compensatoire, unique en Espagne, lutte plutôt pour l'égalité des élèves quelle que soit leur origine. Cependant, **les rares données disponibles sur la réussite scolaire des enfants étrangers montrent une certaine panne du système de promotion sociale par l'école**, puisque, par exemple, dans toute l'Espagne, seulement 400 jeunes Marocains sont inscrits dans des études secondaires, contre 2 400 en âge d'y être inscrits (TEIM, 1996). Ces derniers ont soit accumulé trop de retard pour continuer une scolarité, soit sont arrivés récemment avec le projet de s'insérer dans le monde du travail, soit ont décidé après une scolarité normale d'intégrer la vie active. Les échantillons de population africaine dans les études secondaires et supérieures sont encore trop faibles pour l'heure pour permettre une analyse approfondie⁴⁶, mais laissent présager de possibles inégalités de réussite scolaire.

Bien que la loi sur l'admission dans les centres scolaires ne fasse aucune restriction en référence au statut légal, la situation des enfants d'immigrés irréguliers révèle de nombreuses inégalités de traitement par rapport aux autres élèves. Ce problème de la deuxième génération irrégulière a peu été étudié mais commence à être soulevé par certains auteurs (LEMAN, 1995). Les difficultés d'intégration personnelle pour les membres de la seconde génération d'immigrés,

⁴⁶ - Seuls 4% des Marocains scolarisés le sont aujourd'hui dans le secondaire (TEIM, 1996).

abondamment analysées dans les Etats d'immigration traditionnelle d'Europe et notamment en France, sont ici couplées à l'impossibilité de participer à un grand nombre des activités des jeunes de leur âge, telles que les voyages scolaires, les loisirs où ils sont soit refusés (discothèques), soit exclus par la présence policière qu'ils redoutent. Mais ce qui est plus grave est l'impossibilité pour eux de valider leurs diplômes, acquis sous un statut d'irrégulier, ce qui implique non seulement une absence de motivation dans les études, mais surtout une ségrégation supplémentaire à l'arrivée à l'âge actif.

C'est à la sortie du système scolaire obligatoire que les enfants d'immigrés étrangers rencontrent les plus graves discriminations. En effet, dans le cas où ils souhaitent prolonger leurs études, si leur situation administrative n'est pas régularisée, ils sont confrontés à la non validation de leurs diplômes⁴⁷, qui les empêche de s'inscrire dans les autres formations universitaires ou professionnelles. La seule solution pour eux passe par le retour dans leur pays, ou par l'obtention d'un permis étudiant, difficile à obtenir aujourd'hui dans le contexte des politiques restrictives de l'immigration. De la même manière, ceux qui souhaitent s'insérer dans la vie active doivent, comme leurs aînés, entrer dans le cycle de l'obtention d'un contrat de travail, unique pièce pouvant leur permettre de régulariser leur situation administrative. Pour l'heure, la structure encore jeune de la seconde génération africaine fait que ces problématiques sont encore mineures, mais la forte scolarisation dans le cadre de l'enseignement obligatoire risque à très court terme d'aboutir à un problème d'insertion professionnelle de jeunes que l'on ne peut expulser décentement, parce qu'ils auront connu toute leur socialisation en Catalogne, et qu'ils trouveront peu de perspectives dans une émigration vers leur pays d'origine.

En conclusion, il est bien évident qu'on ne peut parler de l'impact de la transition migratoire en Catalogne sur le système scolaire sans questionner la notion de « distance culturelle » des immigrés (cf. supra), qui sont en l'occurrence plus ou moins familiers avec les modes d'enseignements catalans. En définitive, outre les problèmes pratiques liés à la nouveauté de l'insertion de nouveaux membres à la communauté scolaire, qui devraient être dépassés progressivement grâce à la généralisation de programmes ponctuels, **l'apparition des élèves étrangers questionne, à travers la redéfinition nécessaire des pratiques d'enseignement, les pratiques sociales de la diversité en général en Catalogne, beaucoup plus que ne l'a fait l'insertion des immigrés espagnols.** Ce n'est pas un hasard si le conflit sur l'obligation de la pratique du catalan pour tous les élèves est justement réapparu dans la décennie 90, lors de la mise en place de nombreux programmes spéciaux envers les enfants étrangers.

⁴⁷ - La Belgique a d'ailleurs dès 1994 pris des dispositions pour que les enfants de migrants en situation irrégulière obtiennent un diplôme à la fin de leurs études « car ils ne peuvent être considérés responsables de leur situation » (LEMAN, 1995).

1.4 DES DISCRIMINATIONS DE FAIT EN MATIERE SANITAIRE ET SOCIALE

En matière de protection sociale, la problématique d'insertion des immigrés a considérablement évolué entre les deux vagues migratoires que nous étudions. Durant l'époque franquiste, si les dispositifs d'aide sociale étaient globalement peu développés, les immigrés nationaux y avaient bien entendu accès, comme ce fut le cas par exemple pour les logements sociaux, dits de protection officielle, dont nous avons parlé précédemment. **Dans le contexte d'arrivée des immigrés étrangers actuels, le niveau des prestations sanitaires et sociales a considérablement progressé. Paradoxalement, c'est l'un des domaines aujourd'hui où l'insertion de ces populations est le plus difficile.**

1.4.1 La situation sanitaire des immigrés africains

Dans le panorama migratoire actuel, **cette population mérite un traitement particulier, puisque sa situation sanitaire générale est souvent mauvaise à son arrivée.** Nous avons été choquée, à notre première approche de terrain, par la référence au cas d'un Gambien d'une quarantaine d'années, soutien de famille, à qui le médecin avait ordonné d'arrêter définitivement son activité dans l'agriculture, sous peine d'y laisser sa vie rapidement, après avoir diagnostiqué des malformations de la colonne vertébrale liées à la malnutrition et au rachitisme. Le cas d'un bébé gambien atteint de tuberculose du fait des mauvaises conditions d'hygiène de son logement (humidité et salpêtre, malgré plusieurs tentatives d'assainissement) a également attiré notre attention sur la recrudescence de cette maladie, que, selon certaines enquêtes, les immigrés étrangers risquent de contracter avec 20% de probabilités de plus que la population autochtone (DIPUTACIO DE BARCELONA, 1992:167). Si ces cas sont extrêmes, ils reflètent bien les pathologies exceptionnelles dont souffrent ces populations, auxquelles il faut ajouter les maladies tropicales pour lesquelles ont été ouverts de services hospitaliers spécialisés.

Outre cette situation sanitaire difficile, l'origine rurale de ces immigrés, arrivant de pays sous-médicalisés, crée de graves problèmes de sensibilisation médicale, de prévention et de compréhension. Cette problématique est commune à l'ensemble des pays d'immigration qui ont dû mettre en place des programmes de prévention, des campagnes de vaccination infantile, de planification familiale ou de diététique, appropriés pédagogiquement à un public faiblement médicalisé. La prise en compte de cet aspect est nécessaire pour comprendre les différences de conditions de vie observables.

1.4.2 L'absence généralisée de couverture sociale

Une grande partie des demandes d'aide adressées par les immigrés étrangers aux mairies et aux ONG concerne un problème de santé. **La principale difficulté dans ce domaine réside dans l'absence de couverture par la sécurité sociale, du fait de l'absence fréquente de contrat de travail.** Dans une étude réalisée en 1991, les services sociaux de la province de Barcelone avaient recensé sur la comarque du Maresme seulement 4% d'étrangers possédant une carte d'assuré social (DIPUTACIO DE BARCELONA, 1992:168). Or le système de sécurité sociale espagnol est basé sur une assistance primaire dans des centres médicaux publics - dispensaires - où la carte d'assuré social est exigée. Dans le secteur privé, auquel les immigrés pourraient avoir recours, les tarifs pratiqués sont souvent exorbitants. Si au début des années 1970 et 1980, les municipalités dispensaient à ces populations, comme à celles des vagabonds, des « carnets de bienfaisance », ouvrant droit à la sécurité sociale, la situation s'est considérablement aggravée depuis que ce dispositif a été supprimé en 1990 et remplacé par des demandes ponctuelles de bienfaisance, à travers lesquelles les municipalités orientaient les demandeurs vers des hôpitaux. C'est l'abondance de demandes générales émanant de populations migrantes qui ont obligé ainsi des hôpitaux comme ceux de Drassanes à Barcelone ou celui de Mataró à créer des unités spécifiques pour l'attention des minorités ethniques. Cependant, en cas d'urgence, la plupart des hôpitaux ont pour règle de traiter les malades sans prendre en considération leur statut légal. Malgré cette norme, certains accidents graves sont en partie liés à ce statut, comme celui d'un immigré illégal décédé dans un hôpital andalou en octobre 1996 parce qu'il ne pouvait payer par avance une opération du coeur (El Pais, 16-10-96).

1.4.3 L'inadéquation des prestations sociales

De manière générale, les requêtes des immigrés auprès des services d'aide sociale concernent les soutiens financiers, pour les loyers impayés, pour financer les cantines scolaires, les sorties à l'école, ou boucler les budgets alimentaires. Même quand ils ont un statut de résidence en règle, la situation des travailleurs étrangers reste instable par rapport aux nationaux. C'est notamment vis-à-vis de la perte d'emploi qu'ils sont sans protection et doublement menacés. Les allocations pour perte d'emploi sont systématiquement refusées quand le permis de travail arrive à sa fin, ce qui est fréquent, puisque la majorité des permis est d'une durée inférieure à un an⁴⁸. Certaines aides leurs sont également refusées par la loi même s'ils ont un statut de résidence légal. C'est le cas par exemple des cours de formation

⁴⁸ - Cette disposition, bien qu'émanant de la Direction Générale de l'emploi a été rejetée plusieurs fois par les tribunaux constitutionnels (POSADA, 1993:69).

professionnelle dispensés par l'INEM, et les programmes d'intégration doivent mettre en place des dispositifs subsidiaires.

Dans certaines communes, l'octroi des aides est subordonné à l'inscription aux registres de population (*padró*), laquelle est aujourd'hui refusée si l'on ne possède pas de titre de séjour en règle. Cependant, de nombreuses municipalités, dont celle de Barcelone, ont établi « l'attention universelle » comme règle générale de fonctionnement dans la protection sociale qu'elles dispensent. **Le caractère discrétionnaire de l'ensemble des mesures de protection sociale, y compris la santé, implique une fréquente inégalité de traitement des immigrés, selon la taille et la sensibilité humanitaire des municipalités.** Nous allons voir que pour lutter contre cet aspect l'Etat espagnol a dû mettre en place en 1994 une législation d'encadrement de ce type de prestations.

1.4.4 L'instabilité de la famille

Comme ont pu le montrer les débats autour des problématiques des "sans papiers" en France en 1996-1997, la clandestinité est une entrave constante à la vie de famille. Nous n'insisterons pas sur ce type de problèmes, mais un survol rapide nous paraît important pour montrer que même en Espagne, où l'opinion publique a tendance à penser que la clandestinité est « plus facile à vivre » (selon les termes de certains immigrés eux-mêmes), le sort d'un sans-papier est loin d'être enviable.

La juridiction actuelle crée des situations complexes pour les membres de la famille dépendants d'un chef de ménage, enfants et conjoints. En effet, leur statut légal de résidence étant soumis au statut du chef de ménage, les femmes comme les enfants souffrent de situations de faiblesse juridique dans le cas de la perte de l'emploi du titulaire, ou dans le cas d'un besoin d'indépendance face à cette personne. Cette tutelle juridique est également déterminante dans le cas des jeunes qui atteignent leur majorité, et qui, alors qu'ils résident en Catalogne depuis plusieurs années, se retrouvent en situation irrégulière au moment de rentrer sur le marché de l'emploi.

Notons également le problème moralement très grave de l'impossible communication avec le pays d'origine. L'absence de papiers provoque dans la vie des individus l'obligation à des choix cruels. Ainsi, les hommes mariés, s'ils veulent avoir une chance de continuer à gagner un peu d'argent en émigration, malgré une situation difficile, doivent se résigner, pour rendre visite à leurs familles, à attendre parfois pendant de nombreuses années un papier de résidence légal, sans lequel ils auraient très peu de chances de revenir en Espagne. A. KAPLAN (1991) cite l'exemple de familles gambiennes qui ont été jusqu'à demander le divorce, pensant que ces hommes avaient abandonné leur famille. Nous avons nous même rencontré un jeune homme

dans une situation dramatique, sa mère étant en train de mourir au Maroc, et lui ne pouvant se résigner à la rejoindre, au risque de ne plus jamais retrouver sa situation en Catalogne.

Au cours des dix dernières années, un certain nombre de personnes ont pourtant pu régulariser leur situation par des procédures exceptionnelles, les exemptions de visa, couramment utilisées en Catalogne. Ces mesures sont réservées à certains cas où l'on peut justifier d'un enracinement concret au territoire espagnol - famille sur place, mariage avec un autochtone, travail régulier...- et de l'impossibilité de se procurer un visa au moment où l'on est entré sur le territoire. Cependant ce n'est pas une démarche très facile et les pièces à fournir sont nombreuses : passeport, carte consulaire, extrait de casier judiciaire du pays d'origine, certificat de résidence, justification de moyens économiques de subsistance, pré-contrat de travail (s'il faut demander un permis de travail). Ces démarches sont souvent utilisées dans le cas de regroupement familial, « dit spontané », où les personnes qui sont arrivées n'ont pas pu obtenir de visa à ce titre. Cependant la principale difficulté de cette procédure est qu'une fois encore, elle est entièrement laissée au libre arbitre du fonctionnaire qui en reçoit la demande. La révision de la LOE en 1996 incitait les gouvernements provinciaux à réduire ces procédures, position notamment adoptée par celui de Barcelone.

Ce phénomène est indissociable de la lecture juridique et politique de l'immigration selon les Etats. La LOE étant en Espagne responsable de nombreux dysfonctionnements (cf. Chapitre 5), ses implications quotidiennes constituent la donnée majeure du vécu migratoire actuel. Toute les personnes que nous avons rencontrées se sont trouvées, elles-mêmes, leurs parents ou leurs amis en situation irrégulière à un moment donné, sans que leur entrée sur le territoire espagnol ait été clandestine. Cette situation fragilise non seulement les capacités d'intégration de la société, mais expose surtout les personnes à des violations des droits de l'homme considérables. Il faut d'ailleurs noter que les familles qui apparaissent le plus stabilisées sont celles qui ont pu mettre en oeuvre le regroupement familial, légal ou non, grâce au statut régulier de l'un des membres du ménage. L'obtention de l'instauration, lors de la révision de la LOE en 1996, de permis longs d'une durée de cinq ans après dix ans de résidence continue, est une grande victoire du combat des ONG, des syndicats et des associations d'immigrés en faveur de l'intégration des travailleurs étrangers.

Cependant, il est important de remarquer que beaucoup d'immigrés ont acquis un savoir-faire collectif de l'irrégularité. Ce phénomène est marquant dès les premières observations et nous nous joignons à J. LEMAN (1995) pour remarquer que « la vie d'un étranger irrégulier peut parfois paraître plus harmonieuse et remplie d'espoir que ce que le chercheur attendait ». Cependant la menace de la dénonciation et la peur de l'expulsion sont de lourds handicaps pour une population déjà fragilisée par les traumatismes propres à toute migration.

I.5 LA DISCRIMINATION PAR LA LANGUE

En matière d'intégration, le milieu catalan impose un obstacle supplémentaire par rapport au reste de l'Espagne, les immigrés se trouvant en effet ici confrontés à une situation de bilinguisme, qui, nous l'avons vu, pose problème dans le domaine de l'emploi. Nous avons déjà mentionné dans le troisième chapitre l'importance du bilinguisme officiel dans les processus d'intégration sociale des immigrés internes, que ce soit durant la période franquiste ou au début du régime des autonomies.

Cet aspect acquiert cependant une dimension plus grave dans le cas des immigrés étrangers et africains notamment, qui la plupart du temps ne possèdent même pas l'usage de l'espagnol. **En Catalogne comme au Québec⁴⁹, l'immigré étranger se trouve dans une situation linguistique exceptionnelle, où il doit apprendre deux langues différentes, ou choisir l'une des deux.** Selon le milieu où ils sont amenés à côtoyer la population autochtone, la barrière de la langue s'affirme plus ou moins ; ainsi, si dans les services et l'industrie l'usage de l'espagnol est plus généralement admis, le milieu agricole, et les milieux ruraux au sens large, sont beaucoup plus fermés à l'usage de cette langue. En outre, si dans certains domaines de leur vie pratique, l'usage de l'espagnol est indispensable pour communiquer avec un certain nombre de leurs collègues de travail, le nouveau venu est la plupart du temps accueilli en catalan dans les administrations. Pour la prise en considération sociale, leur rapidité à intégrer quelques mots de catalan est un facteur très valorisé, surtout symboliquement.

"Le catalan est perçu et apprécié non pour sa valeur d'usage, très faible dans la population immigrée, mais plutôt comme un élément de définition pour la population autochtone, et donc comme un élément stratégique face à cette population et à son identité" (DOMINGO, 1996).

Cependant, la relation au bilinguisme apparaît diamétralement opposée selon qu'il s'agisse de groupes hispaniques, et notamment des immigrés espagnols envers lesquels l'intolérance subsiste, ou d'une autre origine linguistique. L'arrivée des étrangers en Catalogne se produit en effet dans un contexte très différent de celui qu'ont connu les immigrés internes. Leur nombre n'est représentatif qu'après l'avènement de la démocratie et de l'autonomie et leur insertion linguistique se déroule durant la période de développement de la politique de « normalisation linguistique » (cf. supra chapitre 3), qui a permis aux immigrés espagnols et à leurs enfants une progressive « catalanisation ».

En outre, si une partie du conflit linguistique entre les immigrés d'origine espagnole et les Catalans doit être imputée à l'image coloniale du castillan parmi la population catalane, il

⁴⁹ - Avant la mise en place de quotas favorisant l'arrivée essentiellement de francophones.

n'existe aucun préjugé négatif envers les langues africaines, d'autant plus que la plupart du temps, l'imposition des langues coloniales en Afrique crée plutôt une certaine « solidarité » liée à la communauté d'appartenance aux langues minoritaires. Cependant, face à l'intolérance linguistique, un Camerounais nous faisait remarquer que :

« Au Cameroun, comme il y a plusieurs langues, on fait toujours l'effort de parler la langue que comprend "l'étranger". Pourquoi vous ne faites pas pareil ici ? » (entretien personnel, 1995).

Beaucoup d'immigrés ne comprennent pas que les Catalans ne montrent pas la même compréhension alors qu'ils font déjà l'effort d'apprendre le Castillan. On pourrait lire dans cet entêtement catalan à l'utilisation de la langue, une marque d'intolérance, ou l'expliquer comme I. SHORMAN (1993) : « Parfois les représentants des langues minoritaires semblent essayer de discriminer l'usage de l'espagnol. D'un point de vue historique, ceci est une réaction compréhensible à la longue répression linguistique », mais il ne manque pas de souligner que « les attitudes extrémistes peuvent aisément se retourner contre eux et provoquer à leur encontre une réaction populaire ».

Par ailleurs, il faut noter que ce comportement n'est nullement réservé aux immigrés du Tiers Monde, ni même aux étrangers, il est généralisé envers tous les non Catalans. Ainsi, certaines entrevues de personnalités célèbres espagnoles à la télévision catalane, se déroulent de manière bilingue, le journaliste s'exprimant en catalan et l'interviewé en espagnol (parfois sous-titré), créant une situation étrange dans un Etat où le bilinguisme est officiel.

Pour les immigrés africains, comme pour les Andalous, mais de manière aggravée par la nécessité de posséder au moins une des deux langues de manière courante, l'envie d'apprentissage est souvent forte mais difficile à assouvir étant donné les conditions matérielles. Par contre, les deux types de migrants souhaitent avant tout voir leurs enfants acquérir l'usage du catalan qui représente pour eux le moyen d'intégration le plus sûr.

Parmi les organismes qui dispensent des cours de langue pour adultes destinés aux communautés migrantes, il existe en général un consensus pour que les immigrés africains apprennent dans un premier temps, une seule des deux langues officielles. **La plupart du temps, le castillan, qu'ils connaissent souvent déjà du fait d'un séjour préalable dans une autre région espagnole, est choisi comme première langue d'étude, d'autant plus qu'elle est majoritairement utilisée dans les relations entre les immigrés des différentes nationalités.** Il existe certaines exceptions, notamment dans certains centres agricoles de la région de Gérone, où les immigrés apprennent en priorité le catalan, langue majoritairement pratiquée dans les milieux ruraux. En ce qui concerne la deuxième génération, arrivée très jeune ou le plus souvent née en Espagne,

l'apprentissage en bas âge des trois langues qui leur sont nécessaires⁵⁰, ne pose aucun problème comme nous avons pu l'observer pour les enfants gambiens. C'est en mandingue ou en espagnol qu'ils communiquent avec leurs parents mais en catalan qu'ils s'expriment à l'école et avec leurs amis catalans.

Il faut noter que l'apprentissage de la première langue est déjà un parcours du combattant pour les immigrés adultes. Le taux d'analphabétisme considérable représente un handicap majeur, mais la difficulté réside également dans l'insuffisance des enseignements officiels et dans leur inaccessibilité pour ceux qui n'ont pas un statut de résidence régulier. Par ailleurs, les bénévoles qui au sein des associations sont les principaux formateurs, n'ont pas toujours la qualification nécessaire malgré leur bonne volonté⁵¹. Comme dans le cas des Espagnols, finalement, l'apprentissage du catalan apparaît généralement quand les immigrés étrangers sont dans une situation sociale stabilisée (regroupement familial et emploi stable), parce qu'il est considéré comme un élément de prestige social et qu'il facilite les relations interculturelles avec les Catalans. Même si de nombreux immigrés africains nous ont déclaré au cours des entretiens être disposés à apprendre le catalan dès qu'ils en auront le temps, c'est à dire quand leur situation juridique sera stabilisée, ils sont souvent l'objet de l'intolérance linguistique ambiante.

Il convient probablement en fait de dédramatiser ce thème, comme le fait R. MARTINEZ FRAILE, en conseillant à ceux qui pensent qu'en Catalogne le catalan ou le castillan pourraient être menacés, « de passer par la maison de ses parents (immigrés espagnols qui se sentent Catalans et ne sont jamais retournés dans leur village d'origine), lors d'un repas familial, où l'on assiste à un véritable croisement des deux langues, où chacun parle comme il en a envie » (PERNAU, 1995). **La connaissance du catalan, pour les immigrés internes comme pour les étrangers, apparaît bien comme le symbole de l'intégration, bien plus fort que dans les pays d'immigration traditionnels où ne règne pas ce bilinguisme conflictuel, et où la langue n'est pas aussi chargée symboliquement et idéologiquement.**

L'ensemble des conditions de vie difficiles que nous venons de décrire relève bien, en grande partie, de la nouveauté de l'immigration dans l'ensemble de l'Espagne, et de l'inorganisation de l'accueil des populations immigrées.

⁵⁰ - A travers les études qui ont été menées en France surtout sur l'identité des deuxièmes générations de migrants, les travailleurs sociaux et les associations qui militent pour l'insertion s'accordent de plus en plus à inciter les parents à enseigner leur langue maternelle aux enfants.

⁵¹ - Ceci dit sans aucune nuance critique, puisqu'ayant pratiqué nous même cette activité bénévolement, nous sommes consciente du rôle primordial que jouent ces formations, pour limités qu'en soient leurs moyens.

En ce sens, elles s'apparentent à ce qu'ont pu connaître les premiers immigrés internes en Espagne, ou étrangers dans les pays traditionnels d'immigration en Europe de l'Ouest.

La précarité matérielle est cependant accentuée par la situation de crise des économies européennes, mais s'exerce elle, en Catalogne, comme dans le reste de l'Europe, sans discrimination ethnique. Par contre, **les aggravations introduites par la prépondérance de statuts de séjours irréguliers**, ajoutent d'importants facteurs d'inégalité au sein de la population, notamment dans l'absence de protection juridique, et dans la vulnérabilité face à l'instabilité de l'emploi.

II ASSISTANAT OU INTERCULTURALITE, LES TENDANCES DU DEBAT ACTUEL SUR L'INTEGRATION DES ETRANGERS A LA NATION CATALANE

Face à cette précarité et à l'ensemble des discriminations directes ou indirectes des immigrés étrangers, la société catalane a été pionnière en Espagne, de par son expérience passée de l'intégration de populations extérieures, dans la réflexion sur les problèmes d'intégration des populations immigrées étrangères. La problématique de l'intégration des immigrés apparaît en Catalogne au moment de l'avènement de la démocratie, lorsque la reconnaissance de la nation catalane impose la prise de conscience d'une société plurielle dont la diversité avait jusqu'ici été aplanie par le carcan centraliste de la dictature.

Le débat est né à un moment où l'on n'envisageait pas encore l'interruption des flux d'immigration interne et où la présence de quelques travailleurs marocains et d'Afrique subsaharienne ne permettaient pas encore d'augurer un éventuel processus de substitution migratoire. Avec l'enthousiasme démocratique, la préoccupation pour l'insertion d'une vague migratoire qui s'éteint, s'évanouit. Les différentes études sociologiques réalisées à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt s'accordent toutes sur le caractère intégré de cette nouvelle société catalane autonome, malgré sa pluralité. **Dans les années quatre-vingt-dix, la nation catalane est suffisamment mature pour assumer sa diversité, et pour admirer les témoignages du « melting-pot » catalan tels que ceux des écrivains Mendoza, Marsé ou Montalbán.** L'ouvrage de Gabriel PERNAU (1995) est d'ailleurs consacré à valoriser ces histoires de vie originales des Catalans issus de l'immigration interne, ces histoires du « rêve catalan et de l'enracinement ».

Mais les cinq premières années d'application de la LOE, de 1985 à 1990, ont révélé les graves lacunes de cette première juridiction en matière d'intégration des étrangers. Pendant cette période, la Catalogne connaît un foisonnement d'initiatives diverses en faveur de l'intégration des populations nouvelles, comme c'est le cas dans la plupart des nouveaux pays

d'immigration. **Dans un premier temps, ces mouvements sont le résultat de l'insuffisance de structures d'accueil de ces populations et se sont constituées comme des « soins palliatifs », des « pansements » à une situation sociale urgente.** Les différentes associations, ONG chrétiennes, humanitaires, organisations interculturelles ou syndicales, se sont intéressées à ce sujet et ont su sensibiliser les échelons de l'administration ainsi qu'une partie de l'opinion publique sur les graves problèmes sociaux que provoquait la législation, conçue sans doute trop rapidement et sous la pression politique de l'Europe.

Puis, au début de la décennie quatre-vingt-dix, dans plusieurs municipalités catalanes et notamment à Barcelone, L'Hospitalet de Llobregat et Santa Coloma, les services sociaux municipaux sont amenés à concerter leurs actions destinées aux étrangers qui ont de plus en plus recours aux services municipaux. C'est à partir de ces actions isolées de certaines municipalités que va se consolider une politique d'intégration catalane.

II.1 LES DIFFERENTES ECHELLES DE L'ACTION PUBLIQUE

Sous l'impulsion de la société civile, notamment catalane⁵², la politique migratoire espagnole définie par le *Document sur L'immigration*, approuvé par le parlement en 1990, fait une large place, à côté de la priorité du contrôle des flux, à l'intégration et pose les bases d'une politique globale à travers le Plan pour l'intégration sociale des immigrés. C'est à travers une opération de concertation générale des ONG, des associations de migrants et des syndicats espagnols avec le gouvernement que vont être définies les grandes lignes de ces projets.

II.1.1 La naissance tardive d'une politique nationale pour l'intégration

Le « Plan para la Integración social de los inmigrantes », est approuvé par le Conseil des Ministres en 1994. Les objectifs affichés par le gouvernement à travers ce projet vont de la lutte contre toute sorte de discrimination, la promotion de la vie en commun et de « la tolérance, la garantie d'une situation juridique et sociale stable, à la mobilisation de l'ensemble de la société contre le racisme et la xénophobie ». Son objectif de planification globale est posé pour répondre au défi de la nouvelle société « pluri-ethnique » de demain (DGM, 1995).

Le plan constitue selon les textes officiels « un cadre de référence » pour l'administration centrale de l'Etat, les communautés autonomes et les collectivités locales, et doit être

⁵² - L'ensemble des associations concernées par le traitement de l'immigration dans la province de Gérone, s'est réuni en 1992, après avoir participé au processus de régularisation des étrangers, pour mettre en place un rapport sur les conditions de vie des étrangers et 50 propositions sur l'immigration. Ce rapport (Comissió d'associacions i ONG de les comarques de Girona, 1993) a largement été diffusé auprès des divers échelons des administrations compétentes, y compris au niveau de l'Etat central, et a permis la sensibilisation de la société civile.

coordonné par la Commission Interministérielle d'Extranéité (cf. supra chapitre 4). Pour plus de cohérence, la Direction générale des migrations est transférée du Ministère du Travail au Ministère des Affaires Sociales, symbole de la volonté de prise en compte des aspects sociaux de l'intégration des immigrés.

Les outils mis en place pour assurer le suivi du plan pour l'intégration des immigrés sont l'OPI (Observatoire Permanent de l'Immigration) et le *Forum pour l'Intégration Sociale des Immigrés* qui ont vu le jour en 1995. L'OPI a pour mission de réaliser des diagnostics et des analyses prospectives de la réalité migratoire espagnole, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, et de les diffuser dans l'ensemble de la société. Pour cela le Ministère des Affaires Sociales a mis en place une base de données des prestations des services sociaux municipaux, à laquelle participent les deux municipalités de notre étude, l'Hospitalet de Llobregat et Santa Coloma de Gramanet. Le Forum permanent est conçu comme un lieu de dialogue et de participation citoyenne entre les différents acteurs impliqués, les administrations publiques, les ONG et les représentants des immigrés, qui doivent se réunir trois fois par an pour faire de nouvelles propositions et évaluer les politiques en place. D'autre part, une dizaine des projets de recherche et de constitution de bases de données sont financés par l'OPI, portant sur les thèmes de la connaissance des collectifs immigrés, des conditions socio-économiques des pays d'origine, ou sur les stratégies de regroupement familial (DGM, 1997). De fait ces subventions correspondent à celles menées depuis plusieurs années par la Direction Générale des Migrations, bien que leur montant global ait considérablement augmenté.

Une liste d'actions concrètes était indiquée comme guide de l'action du plan pour les deux premières années d'exécution, comprenant, entre autres, des politiques pour l'emploi, des cours de langue, la formation de médiateurs culturels d'origine immigrée, l'aide au logement (notamment dans les zones agricoles), l'accessibilité aux mesures de naturalisation, et la révision des programmes scolaires pour valoriser les cultures d'origines. Deux ans après la mise en application du plan, parmi les objectifs affichés, seul celui de la stabilisation juridique des immigrés a été amélioré par la mise en place des permis de résidence et de travail de cinq ans (cf. supra, chapitre 4).

La mise en place de ce programme était trop récente au moment où nous avons effectué notre enquête de terrain pour pouvoir en faire une réelle évaluation. Cependant, les premiers témoignages que nous avons recueillis allaient dans le sens d'une faible amélioration si ce n'est dans le sens d'une augmentation des financements publics des projets municipaux ou associatifs d'intégration. **De fait, pour les responsables des ONG et de programmes municipaux, qui proposaient déjà depuis la fin de la décennie quatre-vingt des programmes pour favoriser l'intégration, ce plan n'a rien d'innovant et reprend les grandes lignes des actions qu'ils avaient menées jusqu'à cette date.** Ce programme est perçu davantage comme une déclaration d'intentions et un cadre d'action qu'un réel outil d'intervention. Les modalités d'application des

actions prescrites, leurs délais et les institutions qui doivent en assumer la responsabilité ne sont pas précisées. Cependant, il pose les bases d'un dialogue ouvert entre la société civile, l'administration et les immigrés, qui semble un préalable à toute politique efficace.

II.1.2 La définition d'une politique « autonome »

Au niveau régional il existe également divers niveaux d'intervention, combinant les échelles autonome, provinciale, intercommunale et enfin municipale. En Catalogne, l'action du gouvernement autonome est concrétisée par le « plan interdépartemental d'immigration » créé en 1993 et dirigé par le département du « bien-être social » de la Generalitat (Generalitat, 1994). Les objectifs de ce programme, comme au niveau national, sont principalement de promouvoir une politique d'intervention globale, de coordonner et aider les initiatives publiques et privées envers l'intégration, et de diffuser l'information auprès des différents services gouvernementaux.

Par rapport au plan d'intégration espagnol, le plan du gouvernement catalan a été facilité par l'existence d'un grand nombre de structures spécialisées dans l'intégration des populations d'origine immigrée interne, notamment dans le domaine de la langue, de la formation pour adultes, de l'alphabétisation et des formations professionnelles.

Bien que là encore les résultats de cette politique soient trop récents, des associations nous ont fait part de financements émanant de ce plan, et nous avons pu observer certaines actions ponctuelles mises en place par les propres services administratifs catalans. Mais, comme au niveau national, ce « plan-cadre », souffre du caractère discrétionnaire de son utilisation. C'est à l'initiative des services les plus sensibilisés que se déroulent les actions les plus pertinentes, et il n'existe aucun caractère d'obligation envers les administrations.

II.1.3 Le niveau municipal et intercommunal

Les deux municipalités que nous avons choisies pour notre terrain d'étude ont été pilotes en matière de politiques d'intégration. C'est en effet à partir de l'alarme transmise par les services sociaux des quartiers, tant à l'Hospitalet qu'à Santa Coloma, que des programmes au départ ponctuels se sont mis en place dans ces deux villes⁵³ dès la fin de la décennie quatre-vingt.

⁵³ - Ces programmes ont par la suite connu un développement dans le cadre de projets globaux et communs à l'ensemble des services municipaux. Le programme « Nouvinguts » à Santa Coloma a ainsi pu bénéficier de financements européens, dans le cadre du programme « horizon » destiné aux zones urbaines défavorisées (cf. supra, chapitre 8).

Par la suite, c'est encore à travers les contacts personnels des travailleurs sociaux de ces villes que se sont diffusées ces expériences et qu'est né le besoin d'une réelle prise en compte intercommunale du problème de l'immigration étrangère au niveau de la métropole. Il est étonnant que dans ce domaine la commune de Barcelone elle-même n'ait pas eu un rôle moteur comme c'est souvent le cas dans la gestion urbaine de la métropole. Dans l'absence de toute ligne d'action globale, c'est par le bas de la hiérarchie des services sociaux, tant des quartiers de Barcelone (et notamment de celui de Ciutat Vella) que des villes satellites, que se sont produites les concertations inter-municipales. C'est d'ailleurs à travers ces réseaux qu'est née la première étude métropolitaine sur l'immigration étrangère, réalisée par la députation de Barcelone (Diputació, 1992).

Par la suite, à partir de 1992 ont lieu diverses études permettant de dresser des monographies dans certaines communes (OJEDA, 1994 ; NARBONA REINA, 1993) et recensant les principales nécessités du groupe immigré dans le but de proposer des réponses à travers les services municipaux. A partir de 1994, au niveau de la région métropolitaine, sont menées deux enquêtes de grande ampleur, une quantitative (Mancomunitat de municipis, 1994) et l'autre qualitative (DOMINGO I VALLS, 1995). A la suite de ces initiatives qui vont sensibiliser les médias et les institutions, les deux associations de communes existantes en Catalogne⁵⁴ se sont réunies pour étudier et mettre en place des propositions d'intervention commune et concertée face au phénomène migratoire. Leur premier accord porte sur la signature d'un manifeste des 246 communes représentées⁵⁵, en avril 1994.

II.1.4 Le milieu associatif

Le milieu associatif et militant est le meilleur connaisseur à l'heure actuelle de la situation des étrangers. Comme nous l'avons souligné, les associations d'immigrés ou mixtes ont été, comme c'est le cas dans de nombreuses recherches sur les migrations, notre interlocuteur privilégié.

"Elles servent aussi bien de centre pour l'orientation et la défense des intérêts de la population immigrée que de lieu de dialogue et d'espace interculturel ouvert"
(DOMINGO, 1996).

On peut donc y lire et y analyser un large éventail des phénomènes d'intégration au quotidien. La méthode utilisée pour notre travail, l'observation participante, s'est révélée d'une grande richesse, pour comprendre et vivre des concepts aussi flous que « l'intégration »,

⁵⁴ - La fédération catalane de communes et l'association catalane des communes, de tendances politiques différentes.

⁵⁵ - Qui correspondent à celles où les immigrés sont le plus nombreux.

« l'assimilation » ou « l'interculturalité ». Nulle observation de l'extérieur ne nous aurait permis de ressentir les difficultés de communication mutuelle, la difficulté d'apprentissage des us et coutumes de l'autre, la difficulté d'adaptation de familles d'origine rurale et "sous-développées", et la blessure constante pour l'immigré de lire le refus et la répulsion dans les yeux de son voisin⁵⁶.

Le milieu associatif a été le premier en Catalogne, comme dans l'ensemble de l'Espagne et de l'Europe du Sud, à prendre en considération la demande sociale qui émanait des populations immigrées récemment arrivées dès la fin de la décennie soixante-dix (IOE, 1986). Ce sont les associations, et notamment dans un premier temps l'association Caritas et la Croix Rouge internationale, qui ont mis en place les premières actions en faveur de l'apprentissage des langues, d'aide financière, d'assistance juridique et d'aide à l'insertion professionnelle. Les associations mixtes interculturelles sont nées par la suite, et ont développé d'autres actions telles que la promotion des cultures d'origine, la sensibilisation des populations locales à la réalité migratoire, ou la réflexion sur les concepts d'intégration, d'assimilation ou d'interculturalité.

Les associations communautaires se sont développées à partir de la décennie quatre-vingt, et sont devenues la principale référence des groupes immigrés étrangers pour la société civile et les pouvoirs publics.

Ces divers types d'associations ont été les précurseurs des politiques d'intégration et en ont inspiré les contenus, d'autant plus que, jusqu'à la décennie quatre-vingt-dix, les différents intervenants dans le domaine de l'immigration ont collaboré tant dans les actions que dans la réflexion. Dans le domaine de la diffusion de l'information et de la coopération, il convient de noter le rôle de « l'Ecole d'été sur l'interculturalité de Gérone », qui depuis 1989 réunit, à l'initiative du milieu associatif de la province de Gérone, l'ensemble des professionnels préoccupés par le phénomène de l'immigration récente en Catalogne (SERGI/TRAMA, 1994). Cette initiative s'est reproduite depuis chaque année, et s'est améliorée avec l'adjonction de colloques internationaux, de stages de formation animés par des professionnels de l'ensemble de l'Espagne mais aussi européens. Elle représente un lieu essentiel de débat et d'échange sur les dynamiques migratoires en Catalogne et en Europe actuellement, et mériterait d'être développée et mieux connue.

⁵⁶ - Si mes réflexions sur le milieu associatif peuvent être très critiques et parfois dures pour des personnes qui investissent leur énergie, leur enthousiasme et leur courage dans l'accueil et l'écoute de l'autre, qu'elles ne s'en blessent pas. Elles sont nées avant tout de l'admiration que leur tâche nous a inspirée, et de l'enthousiasme qu'a pu susciter l'image qui, malgré les difficultés, émerge parfois de ces milieux, d'une réelle société "multiculturelle", avec toute la richesse humaine et intellectuelle que cela suppose.

II.2 LES LIGNES DIRECTRICES DES PROGRAMMES LOCAUX D'INTEGRATION

Il faut noter que pour définir les grandes orientations de leurs programmes d'action, tant le milieu associatif que les administrations ont eu recours aux expériences diffusées par les pays d'immigration traditionnels en Europe de l'Ouest. Ainsi, plusieurs des travailleurs sociaux enquêtés avaient effectué des stages en banlieue parisienne et en Belgique, et étudié les différentes expériences mises en place dans ces pôles d'immigration étrangère ancienne.

En matière de définition de l'intégration, la plus courante en Catalogne envers les immigrés internes, souvent dénommée clairement assimilation, impliquait que la tolérance de l'autre et de sa culture n'était envisageable que dans la mesure où celui-ci se rapproche de plus en plus de la culture dominante. Cependant, il est étonnant d'observer que, malgré le discours répandu qui assimilait il y a trente ans les immigrés Andalous ou Galiciens à des « étrangers » en Catalogne, les attitudes manifestées aujourd'hui envers les immigrés étrangers sont très différentes. La plupart des intervenants rencontrés se réclament des principes d'interculturalité et de droit à la différence, ou de richesse du métissage, termes qui ont rarement été entendus à propos des immigrés internes.

Les politiques récentes ont réalisé un effort de définition et de rapprochement de ce concept à ce qui se fait dans les autres pays d'immigration. Le principe de base est celui de favoriser **l'intégration** comprise comme la volonté de promouvoir la **participation des immigrés** à la société d'accueil, en partant de la reconnaissance et du respect de différences culturelles ethniques et religieuses, et de **l'égalité des droits et des devoirs** de tous les citoyens.

"Chacun doit avoir la possibilité d'appartenir au même tissu social, à l'intérieur duquel les individus adhèrent à des valeurs communes, et où tous travaillent à construire le pays en renforçant ces valeurs plurielles et en apportant de nouvelles valeurs plurielles qui l'enrichiront" (ACM-FMC, 1995).

"[...] intégration, soit insertion des immigrés à la ville et au pays qui les accueille et rapprochement de la population autochtone à leur réalité et à leurs valeurs" (Ajuntament de l'HOSPITALET (1994)).

Dans tous les cas, c'est surtout dans les orientations concrètes des programmes d'intégration que se distinguent des différences. La principale originalité du programme d'intégration de la Generalitat par rapport au plan espagnol est d'insister très particulièrement sur le besoin de travailler pour l'intégration dans un cadre de services normalisés, c'est-à-dire des services généraux offerts à l'ensemble de la population. Cette ligne de conduite est d'ailleurs courante en Catalogne, où l'ensemble des administrations régionales se base sur le refus de toute discrimination positive envers les immigrés, telles qu'elles sont connues par exemple en Grande-Bretagne. Le manifeste des communes catalanes précise qu'il ne convient

pas de créer des outils spécifiques mais d'ouvrir les différentes prestations sociales, services et équipements aux populations immigrées, si besoin est en les y adaptant. Certains projets ponctuels spécifiques peuvent être mis en oeuvre pour faciliter l'accès des immigrés aux services normalisés, comme les cours de langue.

A Santa Coloma, les services municipaux ont cependant créé une structure spécifique, séparée physiquement et hiérarchiquement des services d'attention commune à la population. L'un des responsables de ce nouveau service nous a fait remarquer que les populations locales et surtout gitanes finissaient par se demander si tout les efforts n'étaient pas faits uniquement envers les étrangers. Cette municipalité apparaît ainsi, à notre connaissance, comme l'une des seules à afficher clairement le besoin d'actions de "discrimination positive", par la création d'un service uniquement destiné aux étrangers. La municipalité de l'Hospitalet, bien qu'elle soit partie d'une initiative de quartier en faveur des immigrés étrangers, défend également aujourd'hui le principe « du traitement de l'immigration dans le cadre global de la cité ». Pour appliquer ces politiques, les administrations ont souvent dû, en raison du manque de moyens, agir en collaboration avec le tissu associatif local qui seul proposait des actions spécifiques.

Dans le cas des associations, outre l'urgence sociale des conditions de vie des immigrés qui a suscité leur apparition, un des objectifs majeurs est la participation civique des étrangers en Catalogne. Celle-ci est en effet un vecteur de reconnaissance mutuelle des immigrés et des populations locales, qui dans le contexte de chômage et de précarité de l'emploi devient essentiel. C'est grâce à une forte participation civique que les Andalous ont été considérés rapidement intégrés en Catalogne à travers, nous l'avons vu, les luttes syndicales, politiques ou de quartier (cf. supra, chapitre 3). Paradoxalement, dans le cas de l'immigration récente, les associations de voisins, si présentes dans les processus d'insertion des immigrés internes, sont quasiment absentes du panorama associatif⁵⁷. Pourtant leur principal mérite réside justement dans leurs objectifs de cohésion sociale des quartiers, qui ne prennent pas en compte l'origine ou les caractéristiques de leurs habitants, et paraissent être une voie d'insertion sociale spontanée.

Or, dans les sociétés européennes actuelles, où le militantisme et l'associationnisme sont en perte de vitesse, où la naturalisation devenue difficile empêche considérablement une pratique classique de la citoyenneté, de nouvelles formes de participation apparaissent. **Elles sont basées sur le bénévolat, autour des grands thèmes des Droits de l'Homme, de l'humanitaire ou de la solidarité dans un contexte social en crise. C'est dans ce cadre que se développe le mouvement associatif catalan autour des phénomènes migratoires.** Ce mouvement est encore

⁵⁷ - Nous n'avons pas pu observer nous-mêmes des exemples de prise en compte des immigrés dans ce cadre associatif. R. TORRES (1995/100) rapporte un exemple d'une association madrilène qui a créé un club de foot des Nouveaux Voisins, et qui propose aux nouveaux venus une formation en reliure et l'outillage nécessaire pour pratiquer cette activité.

trop récent pour qu'on puisse le qualifier de nouveau mode d'expression de la citoyenneté. Cependant, les modes de fonctionnement que nous avons pu observer à travers notre travail de terrain dans ce milieu révèlent des capacités d'intégration sociale qui lui sont propres, ainsi que des capacités de diffusion de la connaissance de l'autre, au sein de l'ensemble de la société catalane. La plupart des associations interculturelles, et notamment les assemblées locales du GRAMC auxquelles nous avons participé, essaient d'effacer le caractère de soutien développé jusqu'ici par l'ensemble des associations, pour développer un partenariat avec les immigrés, et de réelles relations inter-ethniques.

Cependant, il convient de remarquer pour l'heure la faible participation des immigrés eux-mêmes à tout type d'association interculturelle. Ces associations « mixtes » sont davantage instrumentalisées pour les différents services qu'elles mettent en place, et leur objectif est mal compris des immigrés eux-mêmes. Pour eux, ces associations sont indispensables, mais elles sont considérées comme des services, publics parce qu'ils ne sont pas coûteux. Seule une excellente communication permet de leur faire comprendre la logique du bénévolat et les motivations qui animent les bénévoles. Mais le plus souvent, l'immigré recourt aux services qu'il connaît sans être conscient que ce sont des associations dans lesquelles il peut s'impliquer lui-même, pour améliorer les services et travailler à ce qu'il souhaite comme modalités d'intégration.

L'abondance des services offerts participe à l'incompréhension du fonctionnement associatif que ressentent les immigrés africains. Dans leurs « modèles culturels », l'association peut être interprétée de deux manières antagoniques. Les réunions, certains cours, correspondent pour eux à des lieux de rencontres sociales, des lieux de vie, où ils peuvent recomposer des espaces de relations sociales semblables à ceux qui existent dans les cultures africaines ou maghrébines, et surtout dans les cultures rurales. Par contre, les activités de services d'ordre juridique, économique, ou d'orientation dans les démarches institutionnelles, sont davantage assimilées aux services administratifs, publics ou marchands, dont ils connaissent l'abondance dans nos sociétés. L'existence de ces deux types d'activité si divers au sein d'une même structure est incompréhensible. Un Gambien qui assistait régulièrement au cours et activités proposées par l'association à laquelle je participais (dans laquelle mon statut particulier d'étrangère, de temporaire, et plus tard d'amie, m'avait conféré un statut d'intermédiaire entre les Catalans et les immigrés), m'a demandé un jour :

***"Mais qu'est-ce que c'est cette entreprise ? comment ça fonctionne ? pourquoi les gens ne gagnent pas d'argent ? c'est une association ? alors cela fonctionne comme l'ONU ? »
(un jeune Gambien 1996).***

Cette remarque montre bien la difficulté créée par la multiplicité des intervenants. A terme, si les instances publiques assument leurs responsabilités face à l'intégration « pratique » des nouveaux arrivés, les associations devraient pouvoir développer des relations interculturelles normalisées. Cependant, trop souvent les relations restent restreintes au milieu associatif ; ces

instances doivent rester une étape intermédiaire, un tremplin vers la connaissance mutuelle des différents milieux ethniques et sociaux de la société catalane dans son ensemble.

C'est pourquoi la multiplication rapide des associations communautaires, rassemblant une ou plusieurs nationalités d'immigrés, constituent probablement un élément important dans les processus d'intégration. Ces associations réunissent d'importants effectifs auprès desquels elles jouent un rôle de ressourcement identitaire. « Elles illustrent cette dimension collective dans la définition des appartenances ; les lieux de production de l'identité ne relèvent pas simplement d'une quelconque « nostalgie » du pays d'origine mais sont l'expression d'un « nous » qui les justifie et donne un sens aux ébranlements provoqués par la migration [...] cette identité est construite dans l'interaction et dans un processus de différenciation » (cf. HILY, 1993)⁵⁸.

II.3 PRINCIPALES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LA REGION METROPOLITAINE

Inspirées des actions proposées depuis plusieurs années par le milieu associatif, les directives des différentes politiques d'intégration, à quelque échelle que ce soit, sont souvent similaires.

II.3.1 L'acquisition d'une autonomie quotidienne

En matière de politiques de promotion de l'insertion des immigrés, la catégorie d'actions la plus fréquente, émanant tant des associations que des services publics, et réclamée la plupart du temps par les associations d'immigrés, concerne l'acquisition de "l'autonomie quotidienne". Ce terme, utilisé par l'équipe municipale de l'Hospitalet, désigne :

"les interventions municipales qui après la couverture des besoins les plus urgents s'orientent vers l'impulsion de l'autonomie personnelle et la circulation de la population immigrée et vers le développement de possibilités de relations avec l'ensemble de la communauté (voisins, école, administration...) pour favoriser son insertion sociale"
(AJUNTAMENT DE L'HOSPITALET, 1994).

Fréquentes dans la plupart des états d'immigration récente, ces actions sont très variables selon les groupes en présence et leurs nécessités spécifiques. Elles englobent autant des activités d'information, que de formation, telles que l'alphabétisation en espagnol et catalan, des conseils pour la vie juridique et administrative du pays, ou l'information des femmes notamment sur les habitudes sanitaires ou alimentaires en Espagne. Souvent ces actions sont

⁵⁸ De la même manière que les associations andalouses et les ferias régionales jouent encore aujourd'hui un rôle important parmi la population d'origine immigrée.

d'autant plus développées que les populations qui arrivent proviennent d'un milieu très différent, notamment lorsqu'il s'agit d'un milieu rural.

Les cours de langue et parfois d'alphabétisation sont le principal outil de cette politique. L'enseignement est généralement conçu pédagogiquement comme devant apporter les informations nécessaires à l'apprentissage de la société catalane. Malheureusement, ces enseignements ne sont que très rarement pris en charge par des professionnels, et la difficulté liée à la variété des publics en présence (diversité des origines, divers degré d'alphabétisation dans la langue maternelle) sont difficilement maîtrisables par les bénévoles. Là encore, l'exemple de l'Hospitalet se dégage par la prise en charge d'une grande partie de cette activité par l'école pour adultes officielle de la Generalitat. En effet, dans son plan interdépartemental pour l'immigration, le gouvernement ouvrait ce type d'école, créé pour répondre aux besoins d'alphabétisation des immigrés internes notamment, à l'ensemble de la population étrangère. Cependant, les places sont largement insuffisantes pour répondre à l'ampleur de la demande, et les associations continuent, quand elles le peuvent, à combler les besoins.

Dans tous les cas, une des difficultés majeures de ces formations réside dans la disponibilité des personnes. Bien que toutes les institutions qui les dispensent organisent les horaires en fonction des horaires de travail, l'absentéisme est important, comme dans la plupart des activités de formation nocturnes. Souvent, après l'acquisition d'un niveau d'expression orale juste suffisant pour réaliser les tâches quotidiennes de base et pour communiquer en espagnol, les immigrés abandonnent ce cours, dont ils ne voient pas l'intérêt d'un approfondissement. Rares sont ceux, souvent ayant été scolarisés plus longtemps dans leur pays d'origine, qui ont le courage de se lancer dans l'aventure d'acquérir un diplôme supérieur ou professionnel.

A Santa Coloma, dès 1995, des actions d'aide à l'emploi ont été menées en relation avec les entrepreneurs et les commerçants de la ville, notamment dans le secteur textile. Quinze femmes et dix hommes ont ainsi reçu en 1994 une formation de base dans le domaine de la confection textile. La même année, 88 personnes étrangères ont reçu une aide et des formations dispensées par le service de promotion professionnelle de la municipalité. L'ensemble de ces formations comprenait un aspect spécifique au public étranger et notamment aux femmes, qui concernaient les différents outils de base à la recherche du travail pour un nouveau venu dans la ville, allant des services et commerces de la ville, à la réalisation d'entretiens d'embauche et à l'acquisition du langage textile. Il est intéressant de noter que dans tous les cas ces formations ont été développées en commun avec les entreprises locales qui ont elles-mêmes guidé les organisateurs vers les activités les plus nécessaires à l'heure actuelle, comme par exemple le repassage industriel, secteur qui devrait permettre à la filière textile de se développer à Santa Coloma. Un quart des femmes qui ont participé aux formations ont pu trouver un emploi par la suite, mais cette relative réussite doit être mise en relation avec les faibles effectifs qui en ont bénéficié.

Le Conseil juridique en matière de régularisation du statut de résidents étrangers est l'une des activités les plus fréquentes mises en place par les différents organismes d'intégration. C'est aussi l'un des services le plus sollicité par les étrangers notamment en ce qui concerne les démarches d'obtention des permis de résidence et de travail, et plus récemment le regroupement familial. A Santa Coloma ce service regroupe 55% de l'ensemble des demandes formulées.

L'activité d'information est également déterminante. Elle consiste à informer et à guider les immigrés vers la multitude de démarches auprès des diverses administrations publiques qui peuvent leur apporter un quelconque secours, aides économiques que peuvent apporter les municipalités, pour le logement, la scolarisation des enfants, ou les ressources alimentaires de leurs administrés. Dans ce sens, la Generalitat publie différents feuillets d'information en plusieurs langues, des lexiques de vocabulaire courant espagnol-arabe et des guides des différentes administrations ou associations qui peuvent orienter les nouveaux arrivants.

II.3.2 La formation des milieux professionnels

Partout en Catalogne et notamment dans les communes que nous avons étudiées, les associations et des équipes publiques menant des programmes d'intégration des étrangers mettent en avant la priorité de la sensibilisation des personnels en contact avec ces personnes. Une multitude de conférences, de séminaires permanents visant ces populations a été organisée par diverses fondations et associations pour combler les principaux besoins. A l'Hospitalet par exemple cette formation doit toucher tant les différents personnels de la mairie que les autres services municipaux comme la police, les personnels des tribunaux, les équipes médicales et les enseignants. A Santa Coloma, 240 travailleurs municipaux et trente bénévoles ont bénéficié entre 1993 et 1994 de vingt-quatre heures de formation permanente sur les thèmes liés à l'immigration. La Generalitat a elle-même depuis 1994 lancé plusieurs opérations de ce type envers les instituteurs, les moniteurs du département de la jeunesse de la Generalitat et les différents employés des administrations travaillant avec le public.

Par contre l'intégration de ces thématiques dans les formations professionnelles initiales est plus rare. Le principal exemple à notre connaissance est l'organisation des séminaires obligatoires sur l'immigration pour les aspirants policiers de la police autonome catalane.

II.3.3 Les politiques du logement

La tendance générale en Catalogne est à la non prise en charge des problèmes de logements spécifiques des étrangers. Tant le plan de la Generalitat que le Manifeste des Associations de Communes déclarent vouloir prendre en compte cet aspect de l'intégration des

immigrés en essayant d'éviter la ségrégation spatiale qui pourrait aboutir à un risque de ghettoïsation, et en augmentant les aides à la réhabilitation et à l'achat de logements. Cependant, les services d'urbanisme que nous avons enquêtés (à Barcelone et à l'Hospitalet) ont reconnu ne pas avoir pris en compte la présence des étrangers dans les programmes en cours, et attendre des directives politiques plus explicites en la matière. Il semble paradoxal que l'aspect des minorités ethniques soit si peu important dans les politiques d'urbanisme, alors que l'on connaît la tradition de l'urbanisme populaire en Catalogne, et que, surtout, les plans d'aménagements sont juridiquement soumis au regard de sociologues spécialistes. C'est encore aujourd'hui trop souvent en relation uniquement avec les populations marginales d'origine gitane notamment, que les problèmes de ségrégation spatiale sont abordés, bien que souvent à l'Hospitalet, comme à Santa Coloma ou à Lleida, ce soit dans les mêmes quartiers dégradés que s'installent les populations d'origine africaine.

Ces deux administrations mentionnent également le besoin de développer le parc de logement social notamment dans le secteur locatif, mais les programmes de construction sont de longue haleine, et étant donné leur insuffisance en Catalogne, il est peu probable que les immigrés y accèdent facilement.

Les associations et les syndicats ont réalisé plusieurs propositions telles que l'aide économique envers les propriétaires qui mettraient sur le marché un logement jusque-là vacant et disponible pour de faibles revenus, la taxation des propriétaires d'un logement vacant, ou la création de fonds de garantie du paiement et de l'état des lieux des logements pour les propriétaires aux plus faibles revenus, afin de créer un climat de confiance sur le marché de la location. Certaines communes ont tenté ce type d'actions mais elles n'ont pas encore été généralisées sur l'ensemble du territoire.

II.3.4 Les actions spécifiques en faveur de la seconde génération

Le Plan Interdépartemental de la Generalitat prévoit l'inscription des enfants étrangers aux formations dispensées par le Service d'Enseignement du catalan (SEDEC) qui possède un groupe d'enseignants destinés à l'incorporation tardive, mis en place pour un apprentissage accéléré du catalan pour les enfants des immigrés internes. Par ailleurs, il prévoit l'inscription des enfants étrangers en difficulté dans les programmes d'éducation compensatoire, institutionnalisés envers les enfants d'origine immigrée interne ou gitane. En parallèle, des conventions ont été passées avec les ONG qui dispensaient jusqu'à présent bénévolement des cours de langues d'origine pour les intégrer dans les programmes extra-scolaires. Le plan prévoit également la mise en place du contrôle du contenu didactique des livres de textes et des matériaux pédagogiques pour en supprimer toutes les allusions discriminatoires racistes ou xénophobes.

Cependant, considérant l'importance de l'échec scolaire parmi les enfants étrangers de certains groupes sociaux, les équipes d'enseignants - et malheureusement trop souvent uniquement les travailleurs sociaux - ont montré la nécessité de sensibiliser les parents dans les méthodes de travail de la scolarité catalane, et réciproquement de former les équipes enseignantes aux méthodes d'apprentissage propres aux immigrés. A l'Hospitalet notamment, le programme d'action de l'équipe sociale de Santa Eulalia a mis en place une campagne de sensibilisation et de coopération entre les familles et les acteurs en milieu scolaire, enseignants, parents d'élèves et administration. Cette action consistait non seulement à sensibiliser les professionnels aux besoins d'adapter leur discours et leur pédagogie aux parents et aux enfants d'origine étrangère, mais aussi à montrer aux immigrés l'importance de l'école dans la société catalane - pour les filles comme pour les garçons -, et les règles qu'il fallait appliquer. Dans ce cadre, le programme inclut la mise en place d'un suivi de l'activité scolaire par le porte-à-porte et par l'envoi de courriers en arabe. La mairie met également à disposition un interprète arabe lors des réunions. Ce programme met en outre considérablement l'accent, à travers les échanges avec les associations de parents d'élèves notamment, sur l'importance des activités parascolaires, centres aérés et colonies de vacances, qui semblent primordiales pour une réelle insertion sociale des enfants.

A l'Hospitalet également, une activité spécifique a été mise en place en faveur des jeunes adolescents - 14-16 ans - arrivés seuls. Cette population apparaît en effet profondément touchée par la ségrégation puisque son âge lui interdit tant l'inscription dans le système scolaire traditionnel que celle aux écoles d'adultes. L'importance de ce groupe, est considérée comme un risque social important par les acteurs municipaux, particulièrement sensibilisés aux problèmes de délinquance propres une ville de banlieue fortement touchée par la crise et qui voient ces jeunes s'insérer à leur arrivée dans les réseaux clandestins de vente de cigarettes, à partir desquels le risque d'une aggravation de la délinquance est important. Ce programme comprend les mêmes activités de base, alphabétisation et apprentissage de la langue, formations sanitaires, activités sportives. L'un des formateurs est lui-même marocain, et joue le rôle de médiateur culturel envers cette population plus fragilisée.

Comme on le voit, malgré de nombreuses hésitations et imperfections, le système d'aide et de soutien aux populations immigrées d'origine étrangère est globalement très performant si l'on prend en compte le caractère récent de l'arrivée de ces populations. On reconnaît là, non seulement les acquis de l'expérience passée avec l'intégration massive de populations d'origine espagnole, la plupart du temps dans ces mêmes communes, mais aussi la rapidité d'action que cette expérience a permise. Tant au niveau autonome que municipal, une grande partie des structures utilisées actuellement pour l'intégration des immigrés étrangers correspondent à des structures mises en place à la démocratie envers les immigrés internes.

Que ce soient les cours de langue ou d'information sur les services spécifiques à la Catalogne, les actions prévues par les pouvoirs publics au cours des dernières années sont dans la continuité des programmes de « normalisation linguistique et culturelle » proposés aux immigrés internes. Dans cette région, la question de la mise en place de nouvelles structures d'accueil ne s'est pas posée avec la même acuité que dans d'autres nouvelles régions d'immigration en Europe méditerranéenne. La situation dans ce domaine en Catalogne peut donc facilement être assimilée à celle des pays d'immigration traditionnels en Europe, comme la France, qui disposent d'un réseau institutionnel développé en matière d'intégration des populations immigrées, avec le support du Fonds d'Action Sociale par exemple. D'ailleurs, dans les deux communes étudiées, les techniciens responsables sont issus de l'immigration interne, ce qui montre bien l'importance de ces relations de continuité.

Nous ne disposons pas de la profondeur d'analyse suffisante pour estimer l'impact de ces différentes politiques trop récentes dans leur ensemble. Beaucoup pensent que la seule voie de l'intégration possible passe par une révision législative totale du statut de l'étranger, plus profonde que celle qui a eu lieu en février 1996. Sa date récente ne nous permet pas de juger de ses résultats, mais les premiers échos dans les milieux concernés, tout en l'approuvant, regrettent qu'elle n'ait pas été plus ambitieuse et la jugent encore insuffisante.

III LA COEXISTENCE INTER-ETHNIQUE DANS UNE METROPOLE PLURIELLE

Toute immigration « suppose une redéfinition des contenus identitaires tant de la culture réceptrice que des collectifs immigrés » (CRESPO UBERO, 1995). La plupart des interlocuteurs que nous avons enquêtés ressentent à un moment de la discussion le besoin d'un positionnement identitaire : « nous les Catalans..., nous les Andalous..., nous les Arabes..., les Marocains..., les Africains... ». Cette définition de l'appartenance apparaît inmanquablement dans tout entretien portant sur l'immigration, même si les appartenances peuvent apparaître multiples au cours du discours.

Or, l'identité catalane s'est construite historiquement dans le conflit avec l'identité castillane dominante. Avec la démocratie et l'autonomie, la société catalane est arrivée à un objectif de reconnaissance internationale, mais elle doit aujourd'hui s'orienter vers de nouveaux enjeux. De nombreux secteurs de la population réagissent comme si la société était ainsi arrivée à un objectif ultime. Or, une société n'est jamais finie, elle doit continuellement se repenser. La vacuité de ses objectifs, à l'heure actuelle, fait qu'elle considère comme une menace l'arrivée de nouveaux éléments, perçus parfois comme une menace pour l'identité catalane.

Longtemps, la nouvelle immigration étrangère a été ignorée. Aujourd'hui elle a pris tant d'importance dans les médias qu'il s'agit bien de l'intégrer à un projet national, qui pourtant se cherche. En outre, les migrants, nous l'avons vu, sont extrêmement marginalisés socialement, et donc méconnus, et de là inquiétants. Quelle place sont-ils en train de se construire dans cette société? Quelle place veut-on bien leur laisser ? Comment s'organise la société catalane autour de ce qui semble être un nouveau défi national ?

Tandis qu'au début de l'ère migratoire africaine, beaucoup d'observateurs envisageaient difficilement la sédentarisation des familles, elle semble désormais acquise. La présence d'enfants nés en Catalogne, éduqués en Catalogne, et dont probablement une partie obtiendra la naturalisation quand les parents auront un statut stable, incite à réfléchir plus particulièrement à leur devenir dans cette société catalane.

III.1 LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A LA NATION CATALANE

Certains immigrés d'origine espagnole se sentent catalans, et parlent de « naturalisation sentimentale à la Catalogne » (MALUQUER SOSTRES, 1963). Pour les immigrés Africains que nous avons rencontrés, la naturalisation répond à la fois à un besoin d'officialisation du statut juridique, et à une volonté de reconnaissance de l'appartenance à la nation catalane, notamment dans le cas des personnes ayant des enfants nés en Catalogne et se sentant catalans.

« Mes filles parlent le catalan comme vous, vous voyez bien que nous sommes catalans ! » (entretien personnel avec un Marocain âgé, arrivé au début des années soixante-dix, 1995).

Cependant, souvent il y a des hésitations au moment de se faire naturaliser chez les Gambiens, nation très patriotique selon nos observations et la manière dont on nous a présenté les institutions nationales⁵⁹, qui a peur de trahir son pays et d'être mal accueillie en cas de retour. Cependant, pour les familles les plus installées, le retour paraît difficilement envisageable, même si nous avons rencontré en Gambie plusieurs hommes qui avaient migré seuls en Europe et qui étaient revenus au village de manière définitive.

Selon une enquête de la Direction Générale des Migrations auprès des personnes régularisées en 1991, seulement 22% des immigrés interrogés souhaitent clairement retourner dans leur pays, contre 61% qui ne l'envisagent plus du tout. Cette proportion varie selon les possibilités de trouver un emploi stable. Si seulement 28% des migrants - du fait de la faiblesse des opportunités d'emploi - affirment ne pas vouloir repartir de la province d'Almeria, la

⁵⁹ - Les premiers contacts avec une famille gambienne ont été l'occasion du visionnement d'une cassette vidéo sur la fête nationale gambienne.

tendance est inverse à Barcelone - espace économiquement plus dynamique - où plus de 50% des migrants désirent rester (GOZALVEZ PEREZ, 1996).

III.2 LE RACISME

Le racisme, envers les Andalous notamment, a existé historiquement dans la société catalane, même si ce ne fut que de manière embryonnaire. Dans les années quatre-vingt par exemple, sont apparus à travers la Catalogne des graffitis « Fora Xarnegos » (dehors xarnegos, nom péjoratif donné aux immigrés hispanophones), des distributions massives de tracts, mais tous les partis officiels ont condamné ces manifestations de xénophobie et personne n'a su qui avait eu cette initiative (CANDEL, 1985). Si les manifestations anti-andalouses sont devenues plus rares, les actes de discrimination raciale sont aujourd'hui relativement fréquents en Catalogne envers les immigrés étrangers. C'est pourquoi aujourd'hui un certain nombre d'immigrés se sentent plus proches des Catalans d'origine immigrée interne.

"Je me sens plus proche des Espagnols en Catalogne que des propre Catalans. Je peux discuter avec eux, car ils ont subi le même rejet que moi de la part des Catalans" (entretien personnel avec un jeune Gambien, 1994).

Ainsi de nombreux bars et discothèques sont interdits ouvertement aux jeunes dont le faciès révèle l'origine étrangère, et si parfois on n'ose aller jusqu'à l'interdiction, c'est dans le traitement que se lisent les discriminations. Nous avons nous-même été témoin de la différence de comportement de certains restaurateurs de la ville de Gérone, prêts à choyer à l'extrême la clientèle touristique, mais devenant agressifs ou simplement désagréables quand le même groupe se rendait dans son local accompagné de plusieurs Africains.

Sur la Costa Brava, la fin des années 80 a connu les agressions contre les Maghrébins préférées par des groupes de jeunes « skins heads ». Des immigrés témoignent également qu'à cette période de l'apparition plus visible de l'immigration maghrébine, certains de leurs enfants se faisaient battre chaque jour dans leur cour de récréation pour le seul fait d'être « Moro ». Dans ce dernier cas, il s'agit bien d'une manifestation raciste, mais qui relève surtout de la nouveauté du phénomène et dont l'histoire de l'immigration dans les divers pays européens regorge d'exemples. Ils nous rappellent que la xénophobie et les propos racistes ont existé dans tous les lieux d'immigration et ceci quelle que soit la race des nouveaux venus. En France, ce sont les parents des enfants qui aujourd'hui donnent un coup de pied au Maure qui se faisaient frapper pour être des sales « espingouins ». Trop souvent, la mémoire a effacé le passé migratoire :

« C'est peut-être ce qui fait défaut [aux autres membres de la deuxième génération africaine], naître en Espagne quand nous les Espagnols étions encore des "noirs" comme eux » (TORRES R 1995 : 157).

Cependant, certaines communautés sont mieux acceptées que d'autres. Plusieurs enquêtes ont tenté d'évaluer l'image de l'étranger parmi la population catalane. La plupart du temps, l'Autre est encore resté en Catalogne le collectif gitan, qui est celui qui reçoit encore les stéréotypes les plus négatifs. Dans l'enquête de la mairie de Barcelone⁶⁰ arrivent en second lieu les Marocains et, sûrement de par la proximité historique, les Français. Cependant, si l'on demande quelles sont les nationalités jugées incompatibles avec les modes de vie de Barcelone, les réponses montrent un refus supérieur des nationalités du Tiers Monde, Marocains et Arabes en premier lieu, puis Indo-pakistanaï, et Africains noirs. Les Gitans arrivent encore une fois en seconde position (AJUNTAMENT DE BARCELONA, 1992).

Cependant dans l'analyse des stéréotypes négatifs très répandus en Espagne envers la communauté maghrébine, il est indispensable de prendre en compte la dimension historique. Ainsi, le Musulman, le Sarrasin, « le Maure » est resté dans l'imaginaire comme l'ennemi de la chrétienté. En outre, durant la guerre civile, le rôle des Marocains recrutés dans les troupes de Franco a considérablement influencé la perception négative de cette nationalité. Plus récemment, les tensions économiques autour des thèmes de la pêche, ou diplomatiques autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, contribuent à alimenter la méfiance entre ces deux pays (IOE, 1994).

III.3 LA SOCIÉTÉ PLURIELLE

Entre les extrêmes du racisme et de l'identification totale des immigrés à la nation catalane, on peut observer l'évolution de relations inter-ethniques complexes. Le concept de « distance culturelle » dans les relations inter-ethniques reste d'actualité (cf. supra). Déjà utilisée en Catalogne au moment de l'arrivée des migrants internes, cette notion a été remise au goût du jour à propos des migrants africains et asiatiques. De fait, si nous analysons sommairement les différences citées la plupart du temps, il s'agit de la langue non latine, des pratiques familiales (polygamie), des modes de vie familiaux et surtout de la religion.

Dans la plupart des cas, l'approche comparative entre deux types d'immigration détruit l'argumentation en termes de distance culturelle. A titre d'exemple, certains militants nous ont fait part de leur inquiétude devant le fait que, dans la population musulmane, les maris

⁶⁰ - Il n'est bien évidemment pas possible en quelques lignes d'analyser ces images de l'altérité. Le détail de cette enquête qui analyse la perception des minorités ethniques à Barcelone en fonction de l'appartenance sociale ethnique ou selon le sexe et l'âge, apporte des informations extrêmement intéressantes sur les représentations de l'altérité.

exerçaient un droit de regard et parfois exprimaient des réticences quant à la fréquentation par leurs épouses des activités associatives. En fait BOTEY (1986), notait déjà il y a dix ans ce type de pratiques chez les immigrés andalous et catholiques. Dans le cas de la langue, nous avons pu observer nous-mêmes à travers notre expérience d'enseignement que, si l'exercice est difficile, il est surtout handicapé par l'analphabétisme, l'absence de moyens financiers et pédagogiques, et par la faible disponibilité des migrants qui travaillent. En ce qui concerne les pratiques religieuses, peu de problèmes semblent s'être posés en Catalogne, bien que le nombre de lieux de culte ait considérablement augmenté (MORERAS, 1996).

Il est flagrant que les différences culturelles les plus importantes dans la communication des deux groupes sont davantage liées à l'appartenance à un monde rural ou urbain, qu'à des différences religieuses qui sont le plus souvent mises en exergue. De fait ces différences sont les mêmes qui existaient entre la campagne andalouse des années cinquante et la métropole catalane, beaucoup plus "développée". En effet, les jeunes Marocains originaires des grandes villes que nous avons rencontré sont moins souvent confrontés à ce type de difficulté.

L'un des domaines où ces différences se font le plus sentir serait celui de la notion du temps, où les différences de perception créent souvent des malentendus. Ainsi, les membres des associations se plaignent souvent du retard des Gambiens aux réunions ou aux cours. En fait, nous nous sommes aperçue, au cours de notre fréquentation assidue des familles, que ceci était essentiellement lié à la perception des activités mentionnées, qui, pour les Gambiens, sont assimilées aux relations sociales, sans qu'il y ait pour les cours par exemple cette notion d'école et d'obligation qui apparaît aux Occidentaux si transparente.

Or, dans le domaine des relations sociales, le temps passé n'a pas du tout la même valeur pour les Africains que pour nos sociétés. Un membre d'une association nous racontait une anecdote, où un immigré gambien, avec qui il avait passé tout un après-midi à discuter des sujets les plus divers, s'est profondément vexé, et lui a demandé les raisons de leur brouille, parce qu'un jour en se croisant dans la rue, le même Catalan ne l'avait salué que très rapidement, sans avoir le temps de s'arrêter pour discuter. Dans son esprit, à partir du moment où une relation amicale est établie, l'Africain et le Marocain ne prend plus en compte les notions d'être pressé ou de n'avoir pas de temps : il prend le temps quoi qu'il arrive, et si un impératif l'empêche réellement de remplir cette obligation il s'excuse et vous propose de l'attendre.

Cette confusion a été fréquente dans mes relations avec les familles gambiennes, et ne s'est atténuée que par une adoption de comportements nouveaux de ma part, et par la compréhension de la part de mes hôtes de mon mode de vie différent, auquel ils sont en outre peu à peu contraints à s'adapter eux aussi. Ainsi si au début de mon travail de terrain, je pouvais dire "je passerai vous voir avant le cours", au fur et à mesure j'ai plutôt dit, "je passe vous saluer mais je ne m'arrête pas car je vais à mon cours". De fait, j'ai réduit les visites rapides au profit de visites plus longues où nous avons pris le temps de saluer chaque membre de la maisonnée, de

boire le thé et de laisser le temps aux activités quotidiennes de s'exercer. **Cette modification des comportements des membres de cultures différentes pour arriver à une meilleure communication paraît être le coeur même de l'interculturalité.** Malgré tout, les associations interculturelles sont encore un cadre trop rigide pour ce type de communication, et ne peuvent être que le prétexte à l'établissement de relations plus profondes entre certains membres des deux communautés, ce qui se produit d'ailleurs fréquemment.

Ce même type de décalage entre la perception de certaines activités est constamment présent dans la vie associative. Il se produit par exemple dans la compréhension de ce qu'est un cours. Pour une majorité des membres de la communauté gambienne que nous avons fréquentés, le cours d'alphabétisation est perçu aussi comme une relation sociale. Les femmes viennent avec leurs enfants, s'interrompent continuellement pour saluer un nouveau venu, ou prennent sur le temps imparti à l'apprentissage pour discuter d'un événement important qui s'est produit. Pour les enseignants bénévoles, ces manifestations peuvent rapidement être interprétées pour des manques de respect ou pour un manque de motivation. Pour les groupes qui ont eu un contact avec le milieu scolaire plus poussé, notamment pour un certain nombre de Marocains et une minorité de Gambiens, cette situation est assez conflictuelle, puisqu'ils ne comprennent pas qu'on appelle cours ce type de sessions amicales, et pour eux ce sont les enseignants qui ne jouent pas correctement leur rôle.

Malheureusement, trop souvent, ces conflits associatifs se résolvent par l'auto-exclusion de l'un des deux groupes qui abandonne, alors qu'une discussion claire sur ce qu'attendent les enseignants et les différents groupes d'élèves, permettrait à chacun de trouver son compte. Mais l'absence de dialogue reste un des problèmes majeurs du milieu associatif, où le manque de participation des immigrés crée souvent des attitudes dirigistes des militants autochtones. Il est très difficile d'entrer dans des relations de réelle confiance qui permettent au dialogue de s'établir, car les associations remplissent actuellement trop de rôles primordiaux dans le domaine de l'assistantat juridique, sanitaire ou économique. Il est évident que ces activités occupent trop de place et qu'elles monopolisent le temps qui devrait être passé à la connaissance mutuelle des deux groupes.

L'initiative prise dans certaines associations, et notamment dans l'assemblée locale du GRAMC où nous avons travaillé, de demander aux immigrés de donner des cours bénévoles dans leur propre langue, est très positive pour l'amélioration des communications et du "multiculturalisme". Le premier cours de langue mandingue auquel nous avons assisté consistait à apprendre les formules de salutations. Elles comprennent en fait une ribambelle de questions réponses où on se renseigne sur l'état des différents membres de la famille énumérés un à un et où l'on répète sans fin la question « comment ça va ». Ceci explique pourquoi les Africains ne peuvent comprendre la froideur des salutations que nous-mêmes considérons cordiales, de deux personnes qui se croisent dans la rue et qui s'envoient un court bonjour, alors que ces personnes

sont censées être amies. Or ceci était valable aussi pour les personnes venant d'un milieu rural en Andalousie par exemple et qui ne comprenaient pas que les gens courent tout le temps et que dans la grande ville on ne dise pas bonjour aux gens que l'on croise. Les grandes difficultés d'adaptation des Africains aux sociétés d'immigration en Europe, seraient ainsi plutôt à nos yeux celles de migrants d'origine rurale, quel que soit leur continent d'origine, qui se trouvent subitement immergés dans un milieu urbain.

Cependant, certains thèmes sont plus que d'autres sujet de l'incompréhension dans les relations interculturelles. Ainsi le problème des femmes musulmanes s'est avéré épineux dans la plupart des associations que nous avons fréquentées. Le thème de l'excision, très pratiquée par les populations séné-gambiennes est des plus polémiques et resurgit périodiquement dans la presse catalane comme dans la presse française. Mais c'est surtout pour les populations marocaines que ce problème est plus fortement ressenti, la visibilité d'un statut de la femme différent de celui de la femme catalane étant accentuée par le fréquent port du voile et l'absence de sorties sans accompagnement par exemple. Dans le cas des Gambiens, même si le statut de la femme traditionnelle africaine est reproduit dans le cadre familial, celui-ci, d'après nos enquêtes en Gambie comme en Catalogne, ne présente pas de « différences apparentes » avec la société catalane. Notons en outre que la plupart des femmes gambiennes sont actives et contribuent pour beaucoup dans les revenus familiaux ce qui leur confère probablement un statut différent de celui qu'elles avaient en Gambie. Les problèmes rencontrés concernent surtout le système des mariages arrangés, qui choquent particulièrement les femmes catalanes.

Pour faciliter les relations inter-ethniques et aller vers une meilleure connaissance mutuelle, les associations et les institutions ont multiplié les manifestations interculturelles face au public. L'avantage de ce type d'actions, quand elles émanent d'une municipalité, est d'impliquer les associations de voisins très ancrées dans les programmes municipaux et dont le dynamisme a, nous l'avons vu dans le troisième chapitre, été un élément important dans les processus d'intégration des immigrés internes. Ces actions sont conçues comme la constitution de lieux de rencontre des populations locales et immigrées (fêtes, conférences, soirées thématiques...), qui par la force de la ségrégation spatiale et sociale se méconnaissent. En 1993 et en 1994, la « Fira multicultural : Coloma diversa », construite sur l'exemple de la « Fira d'Abril » organisée par les associations andalouses dans cette même commune, était destinée à promouvoir les valeurs de l'interculturalité et du respect des différences.

Dans les petites villes, la population catalane plus proche de la population immigrée montre un réel intérêt pour les expressions de ses formes culturelles. La tenue d'un festival de cinéma africain en plein air dans l'un des villages de notre étude, où la population a pu se retrouver pour partager quelques soirées au rythme de l'autre rive de la Méditerranée en est un

exemple. Comme à Barcelone, à Brescia en Italie, Ottavia SCHMIDT DI FRIEDBERG (1996), note le succès des discothèques Wolof et des projections de films sénégalais.

A l'opposé, les grands événements multi-culturels comme la « Fête de la diversité » organisée à Barcelone par SOS-racisme n'ont pas le même impact, car un phénomène de mode vient troubler la perception de ces manifestations où sont plus particulièrement représentés les jeunes et les population plus particulièrement sensibilisées.

La société métropolitaine qui s'est constituée au gré des brassages de populations diverses, -immigrés internes ou étrangers, semble aujourd'hui en quête d'identité. Les crimes racistes qui ont eu lieu ont fait l'objet d'une condamnation unanime, et aucun parti clairement xénophobe n'a droit de cité. Cependant, les tendances à la ségrégation sont extrêmement fortes, tant socialement que spatialement, et le travail constant des associations et des institutions en faveur de l'intégration des immigrés est de longue haleine. A nos yeux, la prise de conscience de la continuité entre les deux immigrations qui ont choisi la Catalogne n'est pas encore réalisée. Seule celle-ci, qui passe par une redéfinition des contenus de l'identité catalane, permettra aux relations inter-ethniques de se dérouler plus spontanément.

CONCLUSION DU CHAPITRE 9

À la suite de ce survol des conditions d'insertion des immigrés dans l'espace social catalan, il apparaît tout d'abord que, en comparaison avec les immigrés internes, les difficultés d'insertion des immigrés étrangers à l'heure actuelle sont bien supérieures. Suite à nos analyses, il est possible d'affirmer que c'est indirectement la problématique du statut juridique des étrangers résidant actuellement en Espagne qui est à l'origine de nombreuses discriminations, qui viennent s'ajouter à celles liées à la stricte xénophobie ou à la situation instable de tout migrant. Comment envisager une intégration à une société d'accueil tandis que les incertitudes juridiques créent une situation d'expectative parmi les immigrés, qui voient toutes leurs initiatives personnelles paralysées en attente du lendemain ? On peut dire que le statut juridique irrégulier constitue désormais une variable structurelle des processus d'intégration en Catalogne comme dans l'ensemble de l'Europe.

La première exigence en matière d'intégration s'avère donc être le besoin de reconnaissance légale ; cet aspect est d'ailleurs le plus développé par les ONG et c'est là la première requête des immigrés désireux de faire avant tout respecter leur droit au travail, but essentiel de leur aventure. S'ils sont conscients des inégalités dont ils sont victimes, ils sont loin pour l'instant d'envisager ce qui leur serait nécessaire pour améliorer leur intégration à la société d'accueil. C'est cependant essentiellement cette tâche que peuvent mener tant les associations que les administrations et municipalités désireuses d'intervenir.

Toutefois, beaucoup d'observateurs pensent que le problème ne passe pas uniquement par le statut de l'immigré mais qu'il concerne une crise sociale au sens large. Ainsi A. DOMINGO souligne "qu'il n'y a pas d'intégration possible sans mobilité ascendante, sans attentes dans l'amélioration des conditions de vie" (1996).

Quoi qu'il en soit, il convient de remarquer la dynamique qui s'est créée en Catalogne à partir du début des années quatre-vingt-dix. Le climat de réflexion qui a pu se développer à travers les initiatives des associations est pour beaucoup dans la connaissance de l'immigration dans cette région, et dans la sensibilisation des pouvoirs publics espagnols. A ce titre, la société métropolitaine, et notamment les populations des nouvelles zones d'immigration du nord-est se sont montrées exemplaires dans leurs capacités de réaction à l'arrivée des immigrés.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Le territoire métropolitain, tant dans sa structure spatiale que sociale, a été profondément modifié par la transition migratoire qu'il a connue au cours des trente dernières années. Ces transformations sont d'autant plus visibles qu'elles soulignent des tendances générales des métropoles, observables dans le monde entier. La crise économique de la décennie soixante-dix et les transformations du système de production qui s'en sont suivies ont amené les métropoles au stade de « la métropolisation post-moderne ». Les nouveaux processus urbains qui se sont fait jour, ont augmenté leur pouvoir mais aussi leurs contradictions internes.

Dans ce contexte, l'immigration étrangère apparaît à bien des égards comme un marqueur des transformations qu'elle met en évidence. Au niveau spatial, comme l'immigration interne, elle s'est orientée vers les espaces les plus dynamiques, au moment où ceux-ci n'étaient pas encore perçus par les spécialistes. Mais, la situation sociale de ces migrants, encore instable, liée au caractère récent de leur installation et à leur situation juridique particulièrement difficile, les inscrit de plein pied dans les logiques de ségrégation à l'œuvre dans le territoire métropolitain. Cette vague migratoire s'est ainsi insérée dans les espaces de la métropole les plus « sensibles », dans les « poches de pauvreté » qui correspondent aux centres dégradés et aux villes satellites de la première couronne, qui cumulent un grand nombre de difficultés sociales. Ces espaces sont aussi ceux où l'administration tente de contrôler les tensions sociales qui sont à l'heure actuelle l'aspect le plus négatif des métropoles internationales. Les migrants étrangers se trouvent ainsi en quelque sorte stigmatisés socialement, assimilés de plus en plus, comme en France, à la problématique de « l'exclusion des banlieues » où ils résident en grande partie. L'immigration étrangère renforce ainsi l'image de société duale de la métropole barcelonaise.

Au niveau social, cette vague migratoire récente met en évidence les incertitudes de l'identité catalane. L'image de l'altérité a évolué et n'est plus associée aux connotations « colonialistes » attribuées à l'immigration d'origine espagnole. Les nouveaux migrants économiques sont l'objet de réactions complexes et souvent contradictoires. D'une part, ils sont « idéalisés » comme porteurs de richesse culturelle et vecteurs de métissages, qualités que l'on a refusées aux migrants internes qui n'ont réussi à faire accepter leur diversité qu'avec le temps. D'autre part, les réactions de la population catalane sont teintées de préjugés racistes, fortement véhiculés par les médias à travers notamment les images de l'immigration dans le reste de l'Europe. Malgré des processus d'intégration qui sembleraient facilités par l'expérience

passée, la situation actuelle pose de multiples interrogations quant à la redéfinition de l'identité catalane, et à son acceptation de la multi-culturalité.

Nous n'avons pu dans ce travail observer les réactions particulières des Catalans d'origine immigrée interne vis-à-vis des nouveaux migrants, étant donné la faiblesse de ce groupe sur les terrains où nous avons réalisé l'observation participante. Cependant, certaines remarques et observations nous permettent d'émettre l'hypothèse d'une plus grande facilité dans les relations inter-ethniques favorisées par la communauté de vécus migratoires.

Devant l'accroissement de certains contre-effets de la métropolisation (ségrégation, écarts de revenus...), il semble s'instaurer, comme nous l'avons remarqué dans le cas du Centre Ville de Barcelone, une certaine solidarité parmi les populations les plus défavorisées, sans distinction d'origine, avec pour point commun la marginalisation. Par là-même, ce partage des préoccupations quotidiennes favorise nécessairement les relations inter-ethniques à l'intérieur de « l'under-class » métropolitaine, mais les tensions partagées peuvent également amener à des conflits inter-ethniques. Ainsi, les territoires de ces catégories de populations, relevant de la « crise des banlieues », apparaissent comme des signaux des « lacunes sociales » des processus de métropolisation, où se joue la stabilité nécessaire à la poursuite de la métropolisation.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail, il nous semble avoir apporté des éléments nécessaires à la connaissance de l'objet d'étude défini en termes d'interrelations entre métropolisation, immigrations et identités culturelles ou nationales.

L'immigration interne tout d'abord, et notamment andalouse, est un élément structurant de la métropolisation qui s'est produite en Catalogne entre 1900 et 1950. Nous avons montré que les différentes formes de ce processus, polarisation démographique et économique dans la première couronne métropolitaine, concentration des fonctions de commandement dans la commune de Barcelone et soumission fonctionnelle du territoire métropolitain incluant la seconde couronne, n'auraient pu être réunies sans les apports de l'immigration interne. **Celle-ci a en effet permis le dynamisme démographique dont ont bénéficié** la capitale catalane et les villes de la première couronne pour atteindre une taille critique nécessaire à la métropolisation. Ces migrants, en majorité d'origine rurale, ont pleinement participé à la naissance d'un « mode de vie métropolitain barcelonais », devenant ces « banlieusards » qui constituent dans les années soixante-dix l'image caricaturale de la métropole moderne. **Ils ont également constitué le « régiment de main-d'œuvre » nécessaire à l'industrialisation barcelonaise** et ont permis à cette métropole de devenir l'une des plus importantes régions industrielles du pourtour méditerranéen.

Ces deux éléments apparaissent comme déterminants dans le processus de métropolisation qualifié de « dynamique en boule de neige ». L'immigration entraîne la croissance démographique, qui entraîne à son tour la croissance de la demande de biens et de services, favorisant à nouveau le dynamisme économique de l'espace métropolitain qui relance ainsi l'appel migratoire etc.

L'originalité de la dialectique immigration/métropolisation, dans le cas de Barcelone, réside dans l'ampleur du rôle joué par l'immigration. En effet, d'autres phénomènes comme les fonctions de capitalité sont ici minimisés, tandis que la force numérique de l'immigration et sa fonction très homogène dans l'industrialisation lui confèrent un rôle bien plus déterminant que dans d'autres métropoles. **C'est aussi pour ces raisons que Barcelone est encore qualifiée de « métropole incomplète » (FERRAS, 1976)**, apparaissant dans les typologies récentes (BONNEVILLE 1992 & RECLUS, 1989) comme sur-industrialisée, dépendante des capitaux étrangers, et fortement ségréguée spatialement et socialement. Elle est néanmoins en Europe à la seconde place des villes non capitales en termes de rayonnement culturel international, position qu'elle doit en grande partie à son cosmopolitisme.

Cependant, à la charnière historique de l'année 1975, l'immigration interne est pratiquement tarie dans l'ensemble de l'Espagne, les retards de développement des régions d'émigration ayant en partie été comblés. La plupart des immigrés internes se sédentarisent en Catalogne, bien que certains repartent dans leur région d'origine. Les performances de la métropolisation, de l'économie et de la cohésion sociale catalane permettent avec l'arrivée de la démocratie de négocier un statut d'autonomie politique avantageux pour cette « nation » jusqu'ici privée d'Etat. **Indirectement, les conséquences de l'immigration sur le développement de la Catalogne** (en termes économiques, de métropolisation, et de niveau de vie, mais aussi en termes de renforcement de l'identité par l'adhésion d'une grande partie des immigrés au projet national) **confèrent du poids aux revendications nationalistes**. Qui plus est, une population composée à 30% de personnes originaires d'autres régions espagnoles, pousse le paradoxe jusqu'à élire depuis quinze ans un président nationaliste à la tête du gouvernement. Avec l'autonomie, la nouvelle société catalane, libérée des oppressions, met en place une politique de « normalisation culturelle » destinée à combler les retards de l'intégration culturelle des immigrés. Vingt ans plus tard, cette stratégie peut être considérée comme efficace, malgré l'évidence d'une société plurielle. Cette situation ne manque pas de souligner le paradoxe de la complémentarité des objectifs entre immigration et nationalisme, rappelant singulièrement la situation du Québec, qui, malgré tout, se différencie de la Catalogne par l'appel de migrants de même origine linguistique.

Mais la naissance de la « région autonome de Catalogne » se produit dans un contexte de crise économique qui questionne la métropole et l'ensemble de la société. Historiquement, c'est la période des premières vagues d'immigration étrangère, caractérisées par une extrême diversité de stratégies migratoires. **L'année 1975 apparaît comme un moment charnière dans l'évolution de l'ensemble de notre objet d'étude**. Durant les vingt dernières années, les dynamiques économiques, migratoires et politiques ont connu de profondes transformations.

Désindustrialisation, tertiairisation et décentralisation sont les maîtres mots de l'évolution économique métropolitaine. La part du PIB apportée par l'industrie, passe de 40% à 30%, celle des services de 48% à 60% de 1975 à 1991. Dans le même temps, sous l'impulsion des pouvoirs publics qui souhaitent décongestionner la métropole, les activités se décentralisent par le développement de PME dans la seconde couronne métropolitaine et à travers l'externalisation par les grandes entreprises de la capitale d'importantes phases de la production. **On assiste en fait dans le domaine économique, à une optimisation fonctionnelle de l'occupation de l'espace métropolitain** : les activités productives se répartissent sur la grande région métropolitaine tandis que les activités de commandement et les services supérieurs se concentrent de plus en plus dans les quartiers d'affaires barcelonais.

Dans ce contexte de profondes mutations, les immigrés étrangers, de plus en plus nombreux au cours de ces vingt dernières années, développent une territorialité différente de

celle de leurs prédécesseurs. Pour les plus pauvres et les moins qualifiés, les Africains essentiellement, les lieux d'implantation sont périphériques et littoraux, dans les espaces périurbains et les villes moyennes qui cumulent une activité de services touristiques et résidentiels, une agriculture intensive et le dynamisme d'ateliers de sous-traitance industrielle. Les petits villages du Maresme au nord de la deuxième couronne métropolitaine et de la province de Gérone dans la zone touristique de la Costa Brava, sont les principaux centres de vie des nationalités sub-sahariennes et d'un nombre croissant de Maghrébins. Ces implantations permettent en outre un mode de vie plus proche de celui qu'ils ont quitté, protégé de la pression policière qui menace leur statut juridique précaire, et facilitant la mise en œuvre d'une extrême mobilité professionnelle et spatiale.

Pour des raisons diverses, dont celles liées aux comportements d'héliotropisme, les retraités occidentaux vont s'installer dans ces mêmes espaces, mais leur territorialité est à la fois fermée à l'espace métropolitain et ouverte vers l'Europe avec laquelle ils entretiennent de multiples échanges. Une autre catégorie de migrants riches, si éloignée du stéréotype habituel que certains hésitent à la qualifier « d'immigrée », les cadres qualifiés, extrêmement mobiles et dont les stratégies migratoires reflètent autant des ambitions de carrière que l'aspiration au « mode de vie métropolitain méditerranéen », développent une territorialité essentiellement urbaine, l'espace métropolitain étant uniquement utilisé comme source de loisirs. **Leurs mobilités s'inscrivent dans un réseau de villes internationales auquel appartient Barcelone, mais cette appartenance - et donc la présence des « élites internationales » dans la capitale catalane - est soumise au maintien de cette ville dans les fonctions métropolitaines modernes qui caractérisent ces réseaux.**

Enfin, une grande diversité de nationalités du Tiers Monde, d'Amérique du Sud et d'Asie, ainsi qu'une grande partie des Marocains, s'insèrent dans l'économie des services urbains, notamment des services aux particuliers en plein essor dans les grandes métropoles. Ces immigrés développent une territorialité métropolitaine incluant la capitale et les villes de la première couronne dans leurs espaces de relations et d'emploi. Ces populations parmi lesquelles se distinguent de plus en plus un nombre important de jeunes qualifiés et de femmes seules, constituent une sorte de "nouveau prolétariat urbain". **caractéristique des métropoles internationales, relégué par les logiques spatiales métropolitaines dans les espaces les plus dégradés,** centres anciens et banlieues ouvrières de Barcelone, l'Hospitalet ou Santa Coloma.

Au niveau politique, avec l'autonomie, la métropole retrouve des fonctions de capitalité qui stimulent ses capacités de commandement et augmentent son pouvoir sur l'ensemble du territoire catalan. Mais c'est vers l'international que s'ouvrent désormais les pouvoirs métropolitains. Du fait des institutions municipales et autonomiques, la mise en valeur de la métropole se fait sur la scène internationale, au niveau de l'Arc Latin dont Barcelone voudrait

assumer la capitalité, et au niveau des régions d'Europe, où la Catalogne espère trouver un nouvel espace de pouvoir.

D'un point de vue interne, le nationalisme qui a atteint à travers l'autonomie l'un de ses principaux objectifs, a du mal aujourd'hui à se positionner à propos des nouvelles vagues migratoires. Si l'expérience institutionnelle de la gestion de l'immigration est mise à profit dans des politiques qui apparaissent particulièrement efficaces par rapport au reste de l'Espagne, l'idéologie catalaniste elle-même ne sait se définir par rapport aux nouveaux métissages culturels qui se développent. Nous nous trouvons donc à une étape de redéfinition des relations entre le catalanisme et l'immigration, comparable à celle qui s'est manifestée lors de la préparation du nouveau statut de la Catalogne en 1976-1979. Les termes utilisés par J. PUJOL, actuel président de la Generalitat, devraient à notre avis être revisités : « il faut accepter l'idée de changement, non pas avec résignation, mais avec la conscience que notre futur passe par l'innovation, par le refus de l'immobilisme social, politique et des idées [...] il n'est pas besoin que notre peuple soit immuable, mais qu'il soit avec force et unité » (PUJOL, 1976).

L'ensemble de ces résultats souligne et reflète une transformation des dynamiques de métropolisation où l'immigration a un rôle moteur. Ces transformations correspondent en fait à une nouvelle phase des phénomènes urbains au sens large, qualifiée selon les auteurs de désurbanisation, de rurbanisation ou de métropolisation, ce dernier qualificatif désignant un processus jamais achevé et en perpétuelle évolution. L'espace métropolitain s'est donc réorganisé au cours des vingt dernières années. La Région Métropolitaine de Barcelone en tant que telle ne s'est pas accrue démographiquement, sauf si on lui intègre la troisième couronne métropolitaine. En termes spatiaux, elle s'est densifiée et complexifiée, le continuum bâti s'étendant de plus en plus vers la périphérie. Mais c'est surtout une réorganisation fonctionnelle qu'elle a connue, les pouvoirs publics ayant dans ce domaine davantage accompagné que participé notamment avec le projet Barcelona 92 et le Pla Territorial de Catalunya de 1996.

La ville centrale, cosmopolite, a exclu la pauvreté vers ses marges et s'érige en capitale culturelle et internationale en organisant des manifestations mondiales. Les espaces les plus détériorés, comme le « Barrio Chino » ont été réhabilités, embellis et modernisés, et se transforment peu à peu en une vaste zone commerciale internationale, reflétée notamment, dans le vieux port réaménagé, par l'implantation du Mare Nostrum, centre commercial et de loisirs, et du World Trade Center, centre d'affaires à vocation internationale. L'espace central est également « monumentalisé » par l'implantation de sites comme le Musée d'Art Moderne, symboles de la « métropole post-moderne ».

La première couronne de banlieues - celles de Barcelone et celles des villes satellites - tente d'acquérir une identité urbaine, tout en assumant sa dépendance économique en termes d'emplois vis à vis de Barcelone. D'importantes « poches » de marginalité s'y développent renforçant l'image de "société duale" propre aux métropoles modernes, dont essaient de se

dégager des municipalités débordées par l'accumulation de problèmes sociaux dans leurs espaces.

La seconde couronne se présente comme un espace fonctionnel plus complexe. Les îlots des « technopôles » y constituent des espaces de résidence et de travail, où s'implantent peu à peu les services urbains. Pour les pratiques qui s'inscrivent dans "l'espace vécu exceptionnel", ces espaces restent cependant soumis à la ville centre à laquelle ils sont de mieux en mieux reliés. **Les espaces de péri-urbanisation** allient les résidences secondaires et les résidences principales de migrants pendulaires et s'identifient de plus en plus en ce sens aux zones périurbaines ouest européennes. Elles s'en distinguent par l'importance de leur taux d'activité, qui cumulent non seulement les services de base destinés à leur population, mais aussi des activités industrielles de sous-traitance et un important secteur agricole et agro-alimentaire. **Ce type d'espace se développe vers le Nord et vers le Sud, sur la troisième couronne métropolitaine** récemment identifiée et encore mal définie, **et fait l'objet d'une économie originale** que l'on pourrait rapprocher de celle de la « métropole diffuse d'Emilie-Romagne » en Italie. Ces espaces ont su se reconvertir pour résister à la crise industrielle et témoignent encore à l'heure actuelle d'un dynamisme certain. Le rôle des immigrés africains, fortement intégrés au secteur informel, est ici sans aucun doute un élément moteur, tout comme l'est celui des touristes permanents installés sur le littoral qui stimulent l'économie.

Au terme de nos travaux nous avons montré qu'il existe bien une relation dialectique complexe entre immigration et métropolisation, qui ne s'exprime pas seulement en termes démographiques simples et unilinéaires, puisque l'immigration a de tout temps alimenté la croissance des villes. Nos analyses nous ont amenée à affirmer la nécessité de se situer à différentes échelles pour traiter de deux phénomènes rarement analysés en sciences sociales dans la globalité de leurs interactions, que sont l'immigration et la métropolisation d'un espace d'immigration. **Le couple immigration/métropolisation que nous avons construit, puis analysé, a montré sa capacité méthodologique et théorique à comprendre l'ordre spatial qui s'est mis en place dans l'espace barcelonais.**

Dans cette logique, la notion de système pourrait, de façon plus générale, servir de cadre d'analyse aux phénomènes étudiés dans le cas de Barcelone qui, dans cette perspective, peut être qualifiée d'archétype. Le terme de « système » recouvre non seulement un concept, mais surtout un modèle théorique appuyé sur les notions d'ensembles d'interdépendance, de régulation et d'environnements, des plus appropriées aux études sur les migrations humaines qui ne peuvent en aucun cas se limiter à un unique champ disciplinaire (LUGAN 1993 ; GRAFMEYER, 1994).

Les démographes catalans ont été les premiers à s'intéresser aux migrations dans cette "région-nation" et à montrer leur rôle déterminant pour la culture et la société catalanes. Parmi eux, Ana Cabré souligne que « l'immigration est **partie intégrante et principale du système**

catalan de reproduction démographique et culturelle » (CABRE, 1989). Nous avons nous-même au cours de notre étude mentionné à plusieurs reprises des phénomènes assimilables à des "effets de système" tels que : la substitution de l'exode rural par l'immigration interne, elle-même substituée par l'immigration internationale ; l'héritage de filières migratoires anciennes (Catalans vers l'Argentine ou Andalous vers le Maroc), réactivées par les mouvements migratoires contemporains en l'occurrence en sens inverse ; ou bien l'existence d'éléments catalysant les pointes d'immigration autant que de métropolisation tels que les Expositions Universelles de 1888 et 1929 ou les Jeux Olympiques de 1992.

Dans le cadre de notre étude, la métropolisation et l'immigration participent ensemble d'une logique commune de développement national, sous-tendue par un nationalisme fort. La notion de "système migratoire" s'avérerait ici pertinente. Toutefois, notre approche diffère de celles développées jusqu'ici dans le domaine des migrations. L'approche systémique, qui présente l'avantage d'analyser l'ensemble des pays de départ et d'origine et les contextes des flux et des destinations, dans le but de comprendre et d'expliquer la mobilité ou la stabilité de chacune des destinations (FAWCETT, 1989 ; KRITZ, LIM & ZLOTNICK, 1992 ; G. SIMON, 1995), est dans notre cas revalorisée pour comprendre l'évolution des processus de métropolisation à travers la lecture des recompositions des espaces d'immigration, dans leurs impacts sur le territoire d'accueil et dans leurs interrelations.

C'est pourquoi nous proposons ici d'utiliser le cadre d'analyse de "systèmes d'immigration" pour définir et théoriser la dialectique immigration/métropolisation, et la tester sur d'autres objets, tels que Milan par exemple. Le "système d'immigration" se présente donc comme une catégorie du type "système migratoire". Cet outil doit permettre de questionner le rôle des migrations sur un territoire donné et d'ordonner les connaissances de type « monographique » sur les métropoles en les intégrant aux évolutions des logiques spatiales des processus de métropolisation. Il permet en outre d'intégrer dans les logiques métropolitaines le rôle des immigrés dans l'évolution des modes de vie et des identités, à travers leurs stratégies d'intégration individuelles ou collectives, ainsi que celui de leurs territorialités spécifiques et de l'évolution de leurs fonctions économiques dans les orientations de la croissance métropolitaine. Ce type d'analyse donne sens aux notions de réseaux migratoires et de circulations internationales et permet de dépasser une vision locale pour une vision transnationale qui s'inscrit dans l'analyse des tendances à la mondialisation observées dans de nombreux domaines aujourd'hui.

L'utilisation de ce concept, à une autre échelle, permet, si nous introduisons la notion de conservation et de dynamique d'un système (DURAND, 1979), de s'interroger sur la nature et les fonctions des migrations internationales. En effet, **tous les systèmes migratoires sont dynamiques, puisque tous ceux observés se nourrissent de flux qui se succèdent, se substituent, voire se concurrencent.** La dimension d'objectif et d'auto-conservation permet de souligner un élément

essentiel : celui de la survie, du développement et de la régulation des sociétés modernes. Mais peut-être faudrait-il ici relier cet aspect aux recherches sur le rôle de l'émigration sur le développement des pays d'origine. On pourrait formuler la question ainsi : **Comment les sous-catégories des systèmes d'immigration et des systèmes d'émigration, peuvent-elles, à l'intérieur d'un système migratoire, évoluer dans le même objectif de développement transnational ?**

Le cheminement méthodologique poursuivi dans cette thèse nous amène à cette proposition méthodologique, qui devra être testée sur d'autres espaces métropolitains, et notamment dans ceux dont les caractéristiques historiques sont les plus proches, comme Milan. Sur plus d'un siècle de migrations que nous avons étudié, l'hypothèse d'un système cohérent alliant métropolisation et immigration dans l'objectif du développement d'une société et de son identité paraît plausible. Le système peut être considéré comme un outil de réflexion, de démonstration et de compréhension à la mesure de la combinaison de deux processus complexes, l'immigration et la métropolisation. **Cependant, les transformations de ce système d'immigration barcelonais méritent d'être étudiées dans leurs tendances récentes, encore soumises aux transformations rapides de l'environnement, notamment à l'intérieur de l'espace Schengen.** Quelle sera l'évolution des flux extra-communautaires dans un proche avenir, quelles dispositions de contrôle de frontières nouvelles peuvent encore être définies ?

Nous sommes actuellement à un moment de redéfinition et de mondialisation des processus migratoires, ce qui signifie que le système d'immigration barcelonais est de plus en plus soumis aux tensions de son environnement. La recherche sur les processus de métropolisation contemporains est en outre animée de thèmes contradictoires. L'évolution rapide des dynamiques urbaines, notamment métropolitaines, nécessite un effort de théorisation à la mesure de ses transformations incessantes. Les migrants concentrent aujourd'hui 15 à 30% de la population des métropoles mondiales. A nos yeux, ce domaine de recherche ne peut plus désormais se dispenser de l'analyse des dynamiques migratoires et socio-spatiales.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GENERALITES

- BOUDON, R. (1969), *Les méthodes en sociologie*, PUF (Que sais-je?), Paris.
- BRAUDEL, F. (1949), *La Méditerranée*, Tome 2, Armand Colin (Le livre de poche), Paris, 800p.
- BRUNET, R. (1992), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, RECLUS/La Documentation Française, Paris.
- DAVIET, S. (1994), « L'arc Latin : histoire et problématique d'un concept » in *Méditerranée*, N°1-2.
- DE TERÁN, M. Y SOLÉ SABARÍS, L. (1968), *Geografía regional de España*, Ariel, Barcelona, 503p.
- DE TERÁN, M. Y SOLÉ SABARÍS, L. (1986), *Geografía general de España*, Ariel, Barcelona, 435p.
- DURAND, D. (1979), *La systémique*, PUF (Que sais-je?), Paris.
- GASOLIBA, C. A. (1995), « L'Europe des régions et des identités nationales », Université de Montréal, Chaire Jean Monnet, avril, 10p.
- GRAFMEYER, Y. (1994), *Sociologie urbaine*, Nathan Université (128), Paris.
- GUITTON, C. (1991), *L'emploi en Espagne. Marchés du travail et relations professionnelles*, Syros, (Alternatives), Paris.
- JUAN, J.C. (1994), « L'Arc Méditerranéen, un espace en devenir », in *Méditerranée*, N°1-2.
- KAPLAN, A. (1991), « Trabajo de campo en Senegambia », in *Revista de Trabajo social*, N°123, pp. 81-100
- LORAN, J. (1989), *Geografía de Catalunya*, Taga, 136p.
- LUGAN, J.C. (1993), *La systémique sociale*, PUF (Que sais-je?), Paris.
- NADAL, J. (1966), *La población española. Siglos XVI a XX*, Ariel (Ciencias Económicas), Barcelona, 233p.
- RUFFIN, J.C. (1991), *L'empire et les nouveaux barbares*, J-CI. Lattès, Paris.
- SALL EBRIMA (1991), « La Gambie, un état exigu et enclavé », in MEDART, J. F., *Etats d'Afrique noire*, Karthala, Paris.
- TAMAMES, R. (1976), *Introducción a la economía española*, Alianza editorial, Madrid, 571p.
- VICENS VIVES, J. (1961), *Historia de España y América*, Tomo II y V, Vicens Vives, Barcelona.
- VILA VALENTÍ, J. (1968), *La península ibérica*, Ariel (Serie de geografía universal), Barcelona, 389p.

METROPOLISATION ET TERRITOIRES

Références générales

- BONNET, J. (1994), *Les grandes métropoles mondiales*, Nathan Université.
- BONNEVILLE, M. & al. (1992), *Villes européennes et internationalisation*, CNRS/Programme Rhône-Alpes.
- BONNIER, J. et FERRIER, J.P. (1993), « La métropole européenne de la France méditerranéenne » communication au colloque *Mutations économiques et urbanisation*, 6-7 décembre 1993, Bordeaux.
- BRUNET, R. & al. (1989), *Les villes européennes*, La documentation française, Paris.
- CLAVAL, P. & SANGUIN, A.L. (1997), *Métropolisation et politique*, L'Harmattan (série culture et politique), 310 p.
- COULON, A. (1992), *L'école de Chicago*, PUF (Que sais-je?), Paris.
- DI MEO, G. (1995), « Les métropoles des pays développés », in BAILLY A. et al., *Encyclopédie de la géographie*, Economica, Paris, p 697-713.
- DI MEO, G. (1996), *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan (Géographie sociale), Paris, 207p.
- GUILLON, M. (1986), *Le triangle de Choisy, un quartier chinois*, L'Harmattan/CIEMI, Paris, 210p.
- GUILLON, M. (1992), *Etrangers et immigrés en Ile de France*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris 1, Géographie.
- GUILLON, M. (1996), « L'immigration étrangère en Région parisienne », communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar.
- MERLIN, P. (1994), *La croissance urbaine*, PUF (Que-sais-je?), Paris.
- MORICONI EBRARD, F. (1993), *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Anthropos/Economica (Villes), 372p.
- RONCAYOLO, M. (1990), *La ville et ses territoires*, Gallimard (Essais), 280p.
- SALLEZ, A. & al. (1993), *Les villes lieux d'Europe*, DATAR/Edition de l'Aube, Paris, 200p.
- SASSEN, S. (1996), *Les villes globales*, Descartes & cie (Les urbanités), Paris, 530p.
- TARRIUS, A. (1994), « Territoires circulatoires des migrants et espaces urbains », Communication au séminaire Migrinter, mars 1994, 18p.
- TIMERA, M. (1996), « Urbanité, citoyenneté et intégration communautaire marginale, le cas des SONINKE en France », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar.
- TOBIO, C. (1992), « Madrid : dégradation des banlieues ouvrières », in *Problèmes politiques et sociaux*, N°684.
- WILSON, K. & LOGAN, L. (1995), « Minorités des villes globales » in *Sociétés contemporaines*, N°22-23, L'Harmattan, Paris.

Le cas de Barcelone

- AJUNTAMENT DE BARCELONA (1987), *L'urbanisme a Barcelona : Plans cap el 92*, Ajuntament de Barcelona, 195p.
- AJUNTAMENT DE BARCELONA (1988), *L'aire económica de Barcelona*, Ajuntament de Barcelona, 45p.
- AJUNTAMENT DE BARCELONA/CMB (1985), *Inicis de la urbanística municipal de Barcelona*, Ajuntament de Barcelona.
- AMB (1989), *Area metropolitana de Barcelona, estadístiques bàsiques*, AMB, 50p.
- CARRERAS I VERDAGUER, C. (1993), *Geografía urbana de Barcelona. Espai mediterrani, temps europeu*, Oikos.tau, Barcelona, 198p.
- CARRERAS I VERDAGUER, C. & al. (1992), *Barcelone-Toulouse, horizon 2000*, Presses Universitaires du MIRAIL (Villes et territoires), 209p.
- CASTANER, M. (1994), « Una nova dimensió de la xarxa de ciutats a Catalunya », in *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N°25, Barcelona.
- CMB (1987), *La Corporació Metropolitana de Barcelona : 1983-1987*, CMB, Barcelona, 23p.
- CMB (1987), *1983-1987, Bilan et perspectives*, CMB, Barcelona, 23p.
- Col·lectiu Ronda (1979), *Experiences de pedagogia social*, Fundació serveis de cultura popular, Taleia, Barcelona, 32p.
- ESTEBA I NOGUERA, J. (1988), *Diagnòstic de l'espai urbà, Pla estratègic, Barcelona 2000*, Ajuntament de Barcelona.
- FERRAS, R. (1976), *Barcelone, croissance d'une métropole*, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Montpellier, 331p.
- FERRAS, R. (1977), « Les autres catalans, le prolétariat urbain à Barcelone », *Revue de Géographie des Pyrénées du Sud-Ouest*, Tome 48, Fascicule 2, pp.191-198.
- FERRAS, R. (1986), « Cataluña, Catalunyas », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, N°67-68, pp.83-94.
- FERRAS, R. & COURTOT (1969), « Les grande villes du monde : Barcelone », in *Notes et études documentaires*, N°3615.
- GALA, S. (1994), « La macro-région barcelonaise, un espace transfrontalier », in *Méditerranée*, N°1/2.
- GARCÍA CASTRO DE LA PEÑA (1974), « Barrios barceloneses de la dictadura de Primo de Rivera », *Revista de geografía*, vol. VIII, N°1/2.
- GRAU FERNANDEZ, R. (1970), « Transformations urbaines de Barcelone aux origines de l'ère industrielle », in *Estudios Geográficos*, N°118, Madrid.
- MANCOMUNITAT DE MUNICIPIS (1992), « Conjuntura demogràfica i socio-econòmica de la Regió Metropolitana de Barcelona 1981-1990 », *Documents d'anàlisi territorial*, N°4, 80p.

- MANOUKIAN, B. (1989), « Barcelone au rang des grandes métropoles européennes », in *Acta Géographica*, N°78, 1989, II, pp.2-16.
- MARAGALL, P. (1985), « Area metropolitana de Barcelona, una ocasió històrica », in *Debat Metropolità*, CMB, N°6.
- MIRET, N. (1991), *L'urbanisme à Barcelone à la veille des Jeux Olympiques, le marathon de l'équilibre?*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Poitiers, 225p.
- OLIVÉ, M.J. (1974), « Crecimiento urbano y conflictualidad en la aglomeración barcelonesa. El caso de Santa Coloma de Gramanet », *Revista de geografia*, Vol VIII N°1/2.
- PRADAS, R (1985), « L'àrea metropolitana a la cruïlla », in *L'Avenç*, N°88, pp.77-79.
- SÁEZ, X. (1985), « La institucionalització de l'àrea metropolitana de Barcelona », in *L'Avenç*, N°88, pp.61-65.
- SÁNCHEZ, J.E. (1983), « El polígono Ciutat Badia, un ejemplo de producción urbana bajo el franquismo », *Revista de geografia*, Vol. XVI-XVII.
- SÁNCHEZ, J.E. (1985), « Producció de valor, recursos humans i articulació de l'espai. Catalunya com a exemple, 1955-1975 », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N°6.
- SAU RAVENTOS, E. (1995), « El creixement urbà de Catalunya. 1950-1981 », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N°27.
- SUBIRATS & al. (1986), *Enquesta sobre activitats i formes de vida de la població*, Institut d'Estudis Metropolitans de Barcelona.
- TORES I CAELL, M. (1996), « Paysages urbains de Catalogne, modalités d'intervention, in La ville pays, vers une alternative à la métropolisation », in BEAUCHARD J., Edition de l'Aube/IAAT, Marseille, 126p.
- ZUMIN, L. (1994), « Los estudios urbanos de la última década entre la dimensión global i la dimensión loca », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N°24.

MIGRATIONS INTERNATIONALES ET RELATION INTER-ETHNIQUES

Références générales

- BARSOTTI & LECCHINI (1989), « L'immigration des pays du Tiers Monde en Italie », *REMI*, vol 5, N°3, 1989.
- BEAUD, S. & NOIRIEL, G. (1990), « Penser l'intégration des immigrés », *Hommes et Migrations*, N°1133.
- BEAUTHIER, G.H (1991), *Sur la situation juridique des migrants installés de façon durable dans le pays d'accueil*, Rapport au Conseil de l'Europe, MG-JU (91) 3, 44p.
- BETEILLE, R. (1981), « Une nouvelle approche géographique des faits migratoires : champs, relations, espaces relationnels », *L'espace géographique*, N°3, pp.187-197.
- BOSCH, A. i al. (1995), *Etnia i Nació als mons africans*, L'Avenç (Clio 12), Barcelona, 382p.
- BREDELOUP, S. (1992), « Itinéraires africains de migrants sénégalais », *Hommes et Migrations*, N°1160.

- CESARI, Jocelyne (1996), *Réseaux internationaux entre l'Europe et le Maghreb*, Rapport final, IRENAM/Commission des Communautés européennes.
- COULON, Christian (1995), *L'etnia desqualificada : universalisme francès en ciències socials, in etnia i nació els móns africans*, L'Avenç (Clio 12), Barcelona, 383p.
- Collectif (1993), *Polítiques socials i immigració a Europa*, Jornades Europa solidaria, Ajuntament de Barcelona, Diputació de Barcelona/Fundació "la Caixa", Barcelona, 4-5 febrer 1993, 380p.
- EATON, Martin (1996), « Résidents étrangers et immigrés en situation irrégulière au Portugal », *REMI*, Vol. 12, N°1.
- EBIN, Victoria (1996), « Négociations et appropriations : les revendications des migrants sénégalais New York », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar.
- ENZENSBERGER, H. M. (1992), *La gran migración*, Anagrama (Argumentos), Barcelona, 83p.
- FAWCETT, J.T (1989), « Networks, linkages and migration systems », *International Migration Review*, Vol.23, N°87, Fall 1989, pp.671-681.
- GUIBENTIF, Pierre (1996), « Le Portugal face à l'immigration », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.121-141.
- HILY, M.A. (1994), « Les flux migratoires en Europe, le passage des théories de l'immigration aux théories de l'identité », Actes du Colloque *Regional Diversity in Europe*, Université de Trente.
- KRITZ, M.M. et al. (1992), *International migration systems. A global approach*, Clarendon Press, Oxford, 354p.
- LEMAN, J. & al. (1995), *Sans documents, les immigrés de l'ombre*, Boeck University, Bruxelles, 140p.
- MA MUNG, E. & SIMON G. (1990), *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, MASSON, Paris, 129p.
- MACAISTA MALHEIROS, J. (1996), « Communautés indiennes de Lisbonne », *REMI*, Vol.12, N°1, 1996.
- MARIE, Cl. V. (1996), « L'Union européenne face aux déplacements de population », *REMI*, 1996, Vol.12, N°2, pp.169-209.
- MARTINI, Carlo Maria et al. (1990), *Immigrazione, Razzismo e futuro*, A cura della Comunità di Sant Egidio Messaggero di S. Antonio, Padova, 127p.
- MAUCO, G. (1932), *Les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin, 600p.
- NOGLE JUNE, M. (1994), « The systems approach to international migration : an application of network analysis methods », *International Migration*, Vol. XXXII, N°2.
- POINARD, M. (1988), « La politique d'un pays d'origine : le Portugal », *REMI*, Vol. 4, N°1-2.
- POINARD, M. (1991), « La Méditerranée, un espace en mouvement », in *Les mouvements humains en Méditerranée occidentale*, Symposium international, Institut Català d'Estudis Mediterraneans, 511p.
- PTEROUDIS, Evangelos (1996), « Emigrations et immigrations en Grèce, évolutions récentes et questions politiques », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.141-159.

- RIMET (1995), *Les Etats membres de la CE face l'immigration en 1993. Rapport de synthèse pour l'année 1993 : fermeture et rigueur*, Commission Européenne, Luxembourg.
- ROBIN, Nelly (1996), *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe*, ORSTOM/Eurostat, Paris, 110p.
- RODRIGUEZ, V. (1995), « Skilled migration in Spain », *Studi Emigrazione/Études migrations*, Vol. XXXII, N° 117, pp.54-65.
- ROUX, B. (1991), « L'agriculture méditerranéenne et les phénomènes migratoires », Séminaire sur l'immigration non communautaire dans l'Europe du Sud, février 1991, Barcelone.
- SAFIR, N. (1993), « Question migratoire, sécurité et coopération en Méditerranée occidentale », *Revue d'Études Internationales*, Vol. XXIV, N°1.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O. (1995), « Les Burkinabé et les Sénégalais dans le contexte de l'immigration ouest-africaine en Italie », *Mondes en développement*, tome 23, N°91.
- SCHMIDT DI FRIEDBERG, O. (1996), « La cohabitation en Italie du nord : Maghrébins et Africains de l'ouest Turin et Brescia », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar.
- SIMON, G. (1979), *L'espace des travailleurs tunisiens en France*, ed. G. SIMON, Poitiers.
- SIMON, G. (1986), « La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud », *REMI*, Vol.2, N°1.
- SIMON, G. (1995), *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris, 429p.
- SIMON, G. (1996), « Mondialisation et brouillages des schémas migratoires », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar.
- TARRIUS, A. (1992), *Les fourmis d'Europe, migrants riches, migrants pauvres et villes internationales*, L'Harmattan (Logiques Sociales), Paris, 207p.
- VERHAEREN, R.E. (1990), *Partir? Une théorie économique des migrations internationales*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 315p.
- WIHTOL DE WENDEN, C. (1993), « Migration et Droits de l'Homme en Europe », *Revue d'Études internationales*, Vol XXIV, N°1.
- WORLD MEDIA/LE SOIR (1991), *Les migrations*, Dossier du Soir.

Immigration étrangère en Espagne

- ARAGÓN BOMBÍN, R.y otr. (1994), *Regularización de trabajadores y reagrupación familiar de inmigrantes extranjeros en España*, Fundación Paulino Torras Domenech (Itinera Cuadernos), Barcelona, 1994, 111p.
- BORRÁS, A. (1995), *Diez años de la Ley de Extranjería: balance y perspectivas*, Fundación Paulino Torras Domenech (Itinera Libros), Barcelona, 250p.
- CARRILLO, M. i al. (1992), *Els estrangers a Espanya*, Fundació Jaume Bofill (Polítiques, 1), Barcelona, 77p.
- COLECTIVO (1991), *Informe Ford sobre el racismo en Europa*, Parlamento Europeo, documentos de sesión, Ministerio de Asuntos Sociales, INSERSO, Madrid, 283p.

- DAHIRI, M. y GARCÍA, D. (1994), « La inmigración en España », in *Extranjeros en el paraíso*, La Lletra SCCL, Virus editorial, Barcelona.
- DGM (1994), *Plan para la integración social de los inmigrantes*, Ministerio de asuntos sociales, Dirección General de Migraciones, Madrid, 1994, 70p.
- GOZÁLVEZ PÉREZ y otr. (1995), *Inmigrantes marroquíes y senegaleses en la España Mediterránea*, Generalitat Valenciana, Conselleria de Treball i Afers Socials, 440p.
- GOZÁLVEZ PÉREZ, V. (1993), « La inmigración magrebí en Europa, el caso de España », in *Polígonos, Revista de geografía*, N°3, Universidad de León, pp.59-87.
- GOZÁLVEZ PÉREZ, V. (1996), « L'immigration étrangère en Espagne (1985-1994) », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.11-39.
- INONGO VI MAKOME (1990), *España y los negros africanos*, La llar del llibre, N°17, Barcelona, 193p.
- IOE (1987), « Los inmigrantes en España », in *Documentación Social*, N°66, Madrid.
- IOE (1995), « Discursos de los españoles sobre los extranjeros, paradojas de la alteridad », in *Opiniones y actitudes*, Centro de Investigaciones Sociológicas, N°8, Madrid, 119p.
- IOE (1995), « La discriminación laboral a los trabajadores inmigrantes en España », Departamento de empleo, Estudios sobre migraciones internacionales, N°9, OIT, Genève.
- IZQUIERDO ESCRIBANO, A. (1992), *La inmigración en España, 1980-1990*, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, Madrid, 260p.
- IZQUIERDO ESCRIBANO, A. (1996), *La inmigración inesperada*, TROTTA, 283p.
- KINGOLO SAOKA (1994), « El antirracismo desde la perspectiva de los colectivos de inmigrantes, in *Inmigrantes en el paraíso*, Virus editorial, Barcelona, 300p.
- LAZAAR, Mohammed (1996), « Aspects de l'immigration récente des Rifains vers l'Espagne : le cas du Caïdat de Bni Hadif », *REMI*, Vol. 12, N°1.
- LÓPEZ GARCÍA, B. y otr. (1993), *Inmigración magrebí en España. El retorno de los Moriscos*, Mafpre (El Magreb), Madrid, 427p.
- LÓPEZ TRIGAL (1996), « La migration portugaise en Espagne », *REMI*, Vol. 12 N°1, pp.109-121.
- LÓPEZ TRIGAL y otr. (1994), « La migración de portugueses en España », Universidad de León, 190p.
- MALGESINI, G. (1994), *Dilemas de la movilidad, inmigración y refugiados en España y la CE*, in *Extranjeros en el paraíso*, La Lletra SCCL, Virus editorial, Barcelona.
- MARTÍNEZ VEIGA, U. (1997), *La integración social de los inmigrantes extranjeros en España*, Trotta, 300p.
- MORENO TORREGROSA, P. y EL GHERYB, M. (1994), *Dormir al raso*, VOSA (Documentos), Madrid, 182p.
- MORERAS, J. (1996), « Les accords de coopération entre l'Etat espagnol et la Commission islamique d'Espagne », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.77-91.
- POSADA, E. (1993), « La inmigración, piedra de toque de la democracia », *Mientras Tanto*, N°55, Barcelona.

- PUMARES, P. (1996), *La integración de los inmigrantes marroquíes*, Fundación La Caixa, Barcelona, 237p.
- ROJO TORRECILLA, E. (1992), « La problemática de la inmigración y su tratamiento jurídico en España », in *Revista de Fomento Social*, XLVII, pp.297-315.
- SANTOS ARNAU y otr. (1993), *De nuevo sobre el trabajador extranjero y la regularización de 1991*, Fundación Paulino Torras Domenech (Itinera Cuadernos), Barcelona, 1993, 95p.
- SUÁREZ NAVAZ (1995), « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en développement*, tome 23, N°91.
- TEIM (Taller de Estudios Mediterráneos), (1996), « Le commerce marocain », in CESARI J., *Réseaux internationaux entre l'Europe et le Maghreb*, Rapport de l'IRENAM pour la Commission des Communautés Européennes.
- TEIM (Taller de Estudios Mediterráneos) (1996), *Atlas de la inmigración magrebí en España*, UAM, Madrid.
- TORRES, R. (1995), *Yo, Mohamed. Historias de inmigrantes en un país de emigrantes*, España Hoy (Temas de hoy, / 33), Madrid, 229p.
- VALERO ESCANDEL, JR. (1992), *La inmigración extranjera en Alicante*, Diputación de Alicante, 320p.

Immigration étrangère en Catalogne

- ACM-FMC (1995), *Les administracions locals davant el fet migratori*, Documents aprovats en la reunió de la Comissió Mixta, Manlleu.
- AJUNTAMENT DE L'HOSPITALET DE LLOBREGAT (1993), *Situació dels immigrants estrangers a la ciutat de l'Hospitalet*, Informe elaborat per la Comissió d'immigrants estrangers, Ajuntament de l'Hospitalet, Àrea de Benestar Social, 52p.
- AJUNTAMENT DE L'HOSPITALET DE LLOBREGAT (1994), *Inmigració estrangera i minories ètniques*, Informe de l'Àrea de Benestar Social, Ajuntament de l'Hospitalet, Àrea de Benestar Social.
- AJUNTAMENT DE SANTA COLOMA DE GRAMANET (1993), *Dades estadístiques de la ciutat. Padrons municipals, 1991-1992*, Ajuntament de Santa Coloma de Gramanet.
- AJUNTAMENT DE SANTA COLOMA DE GRAMANET (1995), *Memoria anual Proyecto Nouvinguts, període 1993-1994*, Iniciativa Horizonte/Ajuntament de Santa Coloma de Gramanet.
- ARAMBURU OTAZU, Mikel, ZEGRI y BOADA Mercè (1994), « Xenofilia, un programa en favor de la convivència intercultural en Ciutat Vella de Barcelona », in *Inmigrantes en el Paraíso*, Virus editorial, Barcelona, 300p.
- ASOCIACIÓN DE COMUNICACIÓN INTERRACIAL DE CULTURA (1994), *Comunicación intercultural*, N°1, Barcelona.
- ASOCIACIÓN DE COMUNICACIÓN INTERRACIAL DE CULTURA (1994), *Revista Opinión del Inmigrante*, N°1, 2 & 3, Barcelona.
- AUBANELL, Gemma (1993), *L'immigració estrangera a Catalunya*, Communication de formation à l'école de Police de Catalogne, Barcelona. (document audio)

- CABRE I VACAS, Carles (1994), *Immigració marroquí a Santa Eulalia. Treball exploratori*, Progrés S.L, Barcelona, 1994.
- CARBÓ, J. (1994), *Els dos móns d'en Sergi, Novel·la infantil*, Columna-La Galera, Barcelona, 186p.
- CARBONELL I PARÍS, F. coord. (1994), *Documents de treball de la tercera i quarta escola d'estiu sobre interculturalitat de Girona*, SERGI/TRAMA, Girona, 248p.
- CARBONELL I PARÍS, F. (1997), *Immigrants estrangers a l'escola*, Alta Fulla/Fundació SERGI, Barcelona, 158 p.
- CENTRE D'ACOLLIMENT PER A AFRICANS (1994), *Experiences de pedagogia social*, Fundació serveis de cultura popular (Taleia), Barcelona, 24p.
- CENTRE DE DOCUMENTACIÓ I ANÀLISI (1994), *Els immigrants estrangers a l'Àrea Metropolitana de Barcelona*, Mancomunitat de municipis, Barcelona.
- CIAPE (Centre d'informació i assessorament a la població estrangera) (1993), *Memòria 1993 i 1994*, Ajuntament de Santa Coloma de Gramanet.
- COL·LECTIU (1979), *Jornades sobre immigració, La política de les administracions i l'Informe de Girona*, Generalitat de Catalunya, Departament de Treball, Barcelona, 107 p.
- COL·LECTIU (1992), *Multiculturalisme a les escoles*, Documents de l'Aula Provença, N°13, Barcelona, 41p.
- CONSELL MUNICIPAL DE BENESTAR SOCIAL, AJUNTAMENT DE BARCELONA, *Propostes 1990; 1991; 1992; 1993; 1994*, Ajuntament de Barcelona.
- CONSULADO GENERAL DE MARRUECOS EN BARCELONA (1994), *Guía práctica del marroquí residente en la circunscripción consular de Barcelona*, Ministerio de Asuntos Exteriores y de la Cooperación, Barcelona, 58p.
- CRESPO UBERO, Rafael (1995), « Negroafricans a Catalunya, els nous catalans? », in *Etnia i nació, els móns africans*, L'Avenç (Clio 12), Barcelona, 383p.
- DIAO, A. i al. (1996), *N'bita tamola, Història d'un viatge*, GRAMC, Girona, 142p.
- DIPUTACIÓ DE BARCELONA (1992), *Informe sobre el treball social amb immigrants estrangers a la província de Barcelona*, Serveis Socials 8, Barcelona, 270p.
- DOCUMENTS APROVATS EN LA REUNIÓ DE LA COMISSIÓ MIXTA, ACM-FMC (1995), *Las administracions locals davant el fet migratori*, Manlleu, 16p.
- DOMINGO i VALLS, A. (1995), *Condicions de vida de la població d'origen africà i llatinoamericà a la Regió Metropolitana de Barcelona*, Institut d'Estudis Metropolitans/Diputació de Barcelona, 297p.
- DOMINGO i VALLS, A. (1996), « Les conditions de vie des immigrés Africains et latino-américains de Barcelone », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.39-53.
- GARCÍA, Sira i DE LA SERNA, Marta (1995), *A cara descoberta. Ser marroquina i viure a Catalunya*, Viena Columna, Barcelona, 162p.
- IOE (1992), *La immigració estrangera a Catalunya, balanç i perspectives*, Institut Català d'Estudis Mediterranis, Barcelona, 152p.

- IOE (1994), *Marroquins a Catalunya, Enciclopèdia Catalana*, Mare Nostrum 5, Barcelona, 352p.
- ITINERA (1993), *Anales de la Fundación Paulino Torras Domenech, 1991-1992*, Fundación Paulino Torras Domenech, Barcelona, 263p.
- LOSADA, Teresa (1990), *Els treballadors africans a Catalunya, aspectes socials i culturals*, Debats de l'Aula Provença, N°6, Barcelona.
- MANCOMUNITAT DE MUNICIPIS DE L'AMB (1994), *Els immigrants estrangers a l'Àrea Metropolitana de Barcelona*, Mancomunitat de municipis de l'AMB, Barcelona, 239p.
- MASLLORENS, A. (1995), *Informe sobre l'immigració*, Deriva Editorial, Barcelona, 108p.
- MEDIR HUERTO, Rosa Maria (1996), « L'immigration étrangère dans les écoles du Baix Empordà (Catalogne) », *REMI*, Vol. 12, N°1, pp.191-203.
- MIRET, N. (1998), « Transformation de la société et du territoire catalans à travers l'évolution du système migratoire », Communication faite aux Journées d'automne du CERIEM, septembre, Rennes. (à paraître dans les Cahiers du CERIEM)
- MIRET, N. (1998), « La transformation du système migratoire catalan : de l'immigration andalouse à l'immigration africaine », Communication au colloque *Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines*, décembre 1996, Dakar. (à paraître dans les actes édités par REMI/ORSTOM).
- MÓN LABORAL (1991), « Treballadors estrangers immigrants a Catalunya », *Món laboral*, Número especial, N°13, Generalitat de Catalunya, Departament de Treball, 300p.
- NADAL I OLLER, J. i al. (1966), *L'immigració francesa a Mataró durant el segle XVII*, Caixa d'estalvis de Mataró, 142p.
- NARBONA REINA ,L.M. (1993), *Marroquíes en Viladecans, una aproximación al tema de la inmigración*, Ajuntament de Viladecans, 193p.
- OJEDA, M. (1994), *La población marroquí de Sta. Coloma de Gramanet: condiciones de vida y trabajo*, Etude commandée par la Mairie au Dpt. d'Anthropologie de l'UAB, Barcelona, 1994, 110p.
- PASCUAL I SAUC, J. (1993), *L'immigració estrangera a Catalunya*, Fundació Jaume Bofill (L'estat de la qüestió 3), Barcelona, 73p.
- PASCUAL, A. I CARDELUS, J. (1987), « El marc social dels desplaçaments a Catalunya », in *Visió de Catalunya*, Diputació de Barcelona, pp.331-337.
- PLANET CONTRERAS, Ana Isabel (1993), « Itinerarios migratorios de los Marroquíes en Cataluña », *Mientras Tanto*, N°55, Barcelona.
- RAMÍREZ FERNÁNDEZ, A. (non daté, postérieur à 1990), *Los trabajadores extranjeros en la agricultura española*, Informe de trabajo de campo, Universidad autónoma de Madrid.
- RECOLONS I ARQUER, L. (1983), « Situació actual del procés immigratori a Catalunya », in *Perspectiva social*, N°19, pp.8-12.
- RECOLONS I ARQUER, L. (1987), « Les migracions a Catalunya en un nou període demogràfic », in *Visió de Catalunya*, Diputació de Barcelona, pp.257-299.
- RECOLONS I ARQUER, L. (1979), « Marc demogràfic dels recents moviments migratoris de Catalunya », in *Perspectiva social*, N°14, Institut catòlic d'estudis socials de Barcelona, pp.7-35.

- ROCA, M. i altres (1983), *Marroquins a Barcelona - 22 relats*, Laertes, Barcelona, 205p.
- SÁNCHEZ MASIP, A. (1994), *Breve aproximación a los centros de extranjeros, la experiencia de Barcelona*, in *Extranjeros en el paraíso*, La Lletra SCCL, Virus editorial, Barcelona.
- SEPA BONABA, E. (1993), « Els negres catalans », Alta fulla/fundació SERGI, Barcelona, p.111.
- SOLÉ, C. (1993), *Estudi de la realitat social de les minories ètniques al districte de la Ciutat Vella*, Ajuntament de Barcelona.
- SOLÉ, C. y HERRERA, E. (1991), *Trabajadores extranjeros en Cataluña. integración o racismo?*, Siglo XXI/CIS, Madrid, 250p.
- UNIÓN GENERAL DE TRABAJADORES (1995), *Memoria de gestión del área de migraciones-Año 1994*, Unión General de Trabajadores, Barcelona.

Immigration interne en Catalogne

- AINAUD DE LASARTE, J.M. i al. (1980), *Immigració i reconstrucció nacional a Catalunya*, Blume (Temps de futur), Barcelona, 238p.
- BARDAJI RUIZ, F. (1990), « Urbanización marginal y solidaridad social en Bonavista (Tarragona) », *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.73-83
- BARRUTI, M. (1990), « El proceso inmigratorio y la identidad étnica en un municipio del área metropolitana de Barcelona », *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.85-99
- BASTARDA I BOADA, A. (1986), *Llengua i immigració, la segona generació immigrant a la Catalunya no metropolitana*, La MAGRANA, Barcelona.
- BLANCO GUTIERREZ, M. A. (1993), « Hacia una reestructuración de las migraciones interregionales en España », *Estudios Geográficos*, Tomo LIV, N°210.
- BOTEY VALLES, J. (1986), *54 relats d'immigració*, Centre d'Estudis de l'Hospitalet de Llobregat, Diputació de Barcelona, 230p.
- CANDEL, F. (1964), *Els altres catalans*, Ed. 62 (A l'abast 13), Barcelona, 364 p.
- CANDEL, F. (1985), *Els altres catalans, vint anys després*, Ed 62, Barcelona.
- CAZORLA PÉREZ, J. (1989), *Retorno al sur*, Siglo XXI, Barcelona.
- CLEMENE, J. C. (1968), *La otra cara de Catalunya*, Grijalbo (Norte), Barcelona-México, 1968, 166p.
- COMAS d'ARGEMIR (1990), « Urbanización, etnicidad y redes de parentesco en un barrio de Tarragona », in *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.107- 129.
- CRUELLES, M. (1965), *Els no catalans i nosaltres*, Aportació catalana, Barcelona, 40p.
- GOMEZ OLIVE, M. (1992), *Les migracions a Catalunya al segle XX*, Barcanova (Biblioteca Cultural), Barcelona, 118 p.
- HALL, J. (1979), « Immigration et nationalisme en Catalogne », *Perspectiva social*, N°14.

- HOMBRAVELLA, J. R. (1980), « Vessants econòmiques de la immigració », in Actes du colloque *Immigració i reconstrucció nacional a Catalunya* (novembre 1979, Barcelona), BLUME/Fundació Jaume Bofill, Barcelona.
- JUTGLAR, A. i al. (1968), *La immigració a Catalunya*, Materials (Notes de societat), Barcelona.
- MALUQUER SOSTRES, J. (1963), *L'assimilation des immigrés en Catalogne*, Librairie DROZ (Travaux de droit, d'économie et de sociologie, N°10.), Genève, 155p.
- MARTÍN DÍAZ, E. (1990), « Las asociaciones andaluzas en Cataluña y su función de reproducción de la identidad cultural », in *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.255-268.
- MARTÍNEZ MARI ODENA, J.M. (1964), *La immigració a Barcelona*, Dalmau (Panorama actual de las ideas), Barcelona., 70p.
- NEGRE, P. (1979), « Integració dels immigrants a Tarragona », *Perpectiva social*, N°14.
- PASCUAL DE SANS, A. & CARDELUS, J. (1990), *Migració i història personal. Investigació sobre la mobilitat des de la perspectiva del retorn*, UAB, Publicacions d'Antropologia Cultural, Barcelona, 389p.
- PASCUAL DE SANS, A. & CARDELUS, J. (1992), « Migració de dones i història personal », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N° 19-20.
- PUJADAS, J. i BARDAJÍ, F. (1987), *Los barrios de Tarragona. Una aproximación antropológica*, Ajuntament de Tarragona, Tarragona, 270p.
- PUJADAS, J. J. (1984), *Guia general per a l'estudi de l'etnicitat i dels processos migratoris*, Arxiu d'Etnografia de Catalunya, N° 3, 30p.
- PUJADAS, J. J. (1990), « Identidad étnica y asociacionismo en los barrios periféricos de Tarragona », in *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.307-323.
- PUJOL, J. (1976), *La immigració, problema i esperança de Catalunya*, Nova Terra, Barcelona, 137p.
- SÁEZ, A. (1980), « Catalunya, gresol o explotadora ? Notes sobre immigració i creixement », in actes du colloque *Immigració i reconstrucció nacional a Catalunya* (novembre 1979, Barcelona), BLUME/Fundació Jaume Bofill, Barcelona.
- SENTÍS, C. (1994), *Viatge en transmiseria. Crònica viscuda de la primera gran emigració a Catalunya*, La Campana, Barcelona, 127p.
- SOLÉ, C. (1981), *La integración sociocultural de los inmigrantes en Cataluña*, Centro de Investigaciones Sociológicas, Madrid, 467p.
- SOLÉ, C. (1988), *Catalunya, societat receptora d'immigrants, anàlisi comparativa de dues enquestes, 1978 i 1983*, Institut d'Estudis Catalans, Barcelona, 500p.
- SUMEIRE, R. (1982), « Les migrants andalous et la SEAT à Barcelone », *Recherches régionales*, N°1, Archives départementales des Alpes-Maritimes.

LA CATALOGNE

Histoire, démographie et économie

- AJENO I COSP i al. (1993), *La població de Catalunya, 1896-1991, estancament demogràfic i canvis en la distribució territorial de la població*, Centre d'Estudis Demogràfics de Barcelona (inèdit).
- ARRANZ HERRERO, M. i al. (1970), « Problemas de inmigración y asimilación en la Barcelona del siglo XVIII », *Revista de Geografía* Vol IV, N°1.
- BALCELLS, A. (1993), *Història del nacionalisme català, dels orígens al nostre temps*, Generalitat de Catalunya (Textos i Documents, N°11), Barcelona, 265p.
- CABRÉ, A. (1989), « Les migracions en la reproducció de la població catalana. 1880-1980 », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, N° 19-20, pp.33-55.
- CABRÉ, A. & PUJADES (1984), « Tendencias demográficas recientes en Cataluña y su repercusión territorial », *Documents d'anàlisi geogràfica*, N°5.
- CAMBRES OFICIALS DE COMERÇ I INDÚSTRIA I NAVEGACIÓ DE CATALUNYA (1994), *Memòria econòmica de Catalunya, 1993*, Barcelona, 280p.
- CRUANYES, J. i ORTIZ, R. (1992), *Història de Catalunya, dels primers pobladors als nostres dies*, TEIDE, Barcelona, 288p.
- CUADRADO ROURA, J. R. (1988), « Changements dans la répartition spatiale de l'activité industrielle en Espagne », *Finisterra*, Vol 46, N°23.
- GABINET TÈCNIC DE PROGRAMACIÓ - ALCALDIA (1994), *Les bases econòmiques de l'expansió de Barcelona. Estructura productiva de Barcelona i la seva àrea metropolitana*, Ajuntament de Barcelona, 110p.
- IGLESIES I FORT, J. (1961), « El movimiento demográfico en Cataluña durante los últimos cien años », *Memorias de la Real Academia de Ciencias y Artes de Barcelona*, Vol. XXXIII, N° 16, Barcelona.
- IGLESIES I FORT, J. (1966), *La població de Catalunya en la dècada 50-60*, DALMAU, Barcelona.
- IGLESIES I FORT, J. (1995), *Les ciutats catalanes, Episodis de la història*, DALMAU, Barcelona, 60p.
- JODAR, P. i al. (1991), *La confecció submergida, característiques socio-econòmiques del sector de la confecció a Sta. Coloma de Gramanet*, Eumo Editorial/Ajuntament de Sta Coloma de Gramanet (L'Entorn 21), 209p.
- JOUVENEL, H. i ROQUE, M. A. (1993), *Catalunya a l'Horitzó 2000, prospectiva mediterrànea*, Enciclopèdia catalana (Mare Nostrum), Barcelona, 380p.
- LIAUZU, Cl. (1996), *Histoire des migrations en Méditerranée occidentale*, Complexe, Bruxelles.
- MIRÓ I ARDEVOL, J. (1990), « Données de base du secteur agricole en Catalogne », *Catalonia*, N°17, Centre UNESCO de Catalunya, Barcelona.
- MORERA, J. (1992), *Histoire de la Catalogne*, L'Harmattan, Paris, 220p.
- NADAL, J. I GIRALT, E. (1960), *La population catalane de 1553 à 1717, l'immigration française et les autres facteurs de développement*, SEVPEN, Paris.

- PUJADES, I. i MENDIZÁBAL, E. (1991), *La població de Catalunya, 1975-1980, De la explosió demogràfica al creixement zero*, Generalitat de Catalunya (Perspectives territorials), Barcelona, 175p.
- VARELA, A. (1993), *Història de Catalunya*, Columna, Barcelona, 232p.
- VIDAL I BENDITO, T. (1985), « El papel de Barcelona en la transición demográfica catalana, (1857-1920) », *Estudios Geográficos*, N°178-179, pp.189-210.
- VILAR, P. (1962), « La Catalogne dans l'Espagne moderne », *Recherches sur les fondements économiques des structures nationales*, Tome 1, SEVPEN, Paris.

Civilisation

- AINAUD de LASARTE, J.M. (1995), *El llibre negre de Catalunya, De Felip V a l'ABC*, La Campana, Barcelona, 139p.
- BALTASAR, C. BALLESTER i FIGUERES (1990), « Las bases sociales del neonacionalismo catalán », in *Identidades Colectivas, Etnicidad y Sociabilidad en la Península Ibérica*, Generalitat Valenciana, Valencia, pp.55-72
- BENET, J. (1978), *Catalunya sota el règim franquista*, BLUME, Barcelone, 460p.
- COLLECTIU (1979), « Catalunya: una comunitat ? », Col.loqui sobre les conseqüències del fet immigratori (3-4 juny 1978), Fundació Jaume Bofill, Serveis de Cultura Popular, Barcelona, 243p.
- ESTEVA FABREGAT (1984), *Estado, etnicidad y biculturalismo*, Península, Barcelona, 23p.
- GARCÍA, M.C. (1995), *Analyse des processus de production de l'identité nationale en Catalogne*, Thèse de doctorat, Université LUMIERE-LYON 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie.
- MIRET, N. (1996), « Le catalanisme et le système migratoire catalan », *REMI*, Vol 12, N° 1.
- NOGUE I FONT, J. (1991), *Els nacionalismes i el territori*, El Llamp (La Rella), Barcelona, 128p.
- PERNAUD, G. (1995), *El somni català, 16 històries d'arrelament*, La Campana, Barcelona.
- PUIG MORENO, G. (1996), « Infranationalité, supranationalité, le jeu des identités collectives en Catalogne », in SERRANO Carlos, *Le discours sur la nation au XIX^e et XX^e siècles*, Actes du colloque international, Hispaniques, Paris.
- PUJOL, J. (1995), *Què representa la llengua a Catalunya ?*, Palau de Congressos de Montjuic (22-03-1995), Generalitat de Catalunya, Departament de la Presidència, 39p.
- RIQUER I PERMANYER, B. (1996), « Per a una història social i cultural del catalanisme contemporani », in SERRANO Carlos, *Le discours sur la nation au XIX^e et XX^e siècles*, Actes du colloque international, Hispaniques, Paris.
- SOHRMAN, I. (1993), « Ethnic pluralism in Spain », *Uppsala Multiethnic papers*, N°29.
- TERMES, J. (1984), *La immigració a Catalunya i altres estudis d'història del nacionalisme català*, Empuries, Barcelona, 193p.
- TERMES, J i al. (1995), *El nacionalisme com a ideologia. Materials de treball i estudi*, Proa (Temes Contemporanis), Barcelona, 267p.
- VANDELLÓS, J.A. (1935), *Catalunya, poble decadent*, Barcelona.

- VILAFORTUNY J. (1992), *El nacionalisme català. Aportacions a un debat*, Barcanova, Barcelona, 127p.

STATISTIQUES

- COMISIÓN INTERMINISTERIAL DE EXTRANJERÍA (1992, 1993, 1994), *Anuario estadístico de extranjería*, Ministerio del Interior, Madrid, 150p.
- DGM (1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996), *Anuario de migraciones*, Ministerio de Asuntos Sociales, Madrid, 600p.
- DGM (1995), *Plan para la integración social de los inmigrantes*, Ministerio de Asuntos Sociales, Madrid, 71p.
- EUROSTAT (1994), *Statistiques sur la migration*, Eurostat.
- IEC (1991), *Recensement de 1991*, (extraction personnelle des données pour seize nationalités).
- INSTITUT D'ESTADÍSTICA DE CATALUNYA (1986 et 1991), *Padrò d'Habitants*.
- INSTITUT D'ESTADÍSTICA DE CATALUNYA (1990 et 1992), *Anuari estadístic de Catalunya*.
- INSTITUT D'ESTADÍSTICA DE CATALUNYA (1989), *Moviments Migratoris*.
- NATIONS UNIES (1980), *Tendances et caractéristiques des migrations internationales depuis 1950*, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York.
- SOPEMI (1993), *Tendances des migrations internationales, Rapport annuel 1992*, Paris OCDE.
- SOPEMI (1995), *Tendances des migrations internationales, Rapport annuel 1994*, Paris OCDE.

ANNEXES

- Liste des centres de recherche sur la métropole barcelonaise, migrations internationales, les migrations inter-ethniques..... 468
- Caractéristiques de l'échantillon de la base de données de l'Arxiu etnografic de Tarragona 469
- Cartes de construction de la carte 9 471
- Quelques données sur le développement économique de la Gambie..... 480
- L'immigration sénégalaise par commune..... 484
- L'immigration algérienne par commune..... 485
- Extractions personnelles du recensement de 1991..... 486

• **LISTE DES CENTRES DE DOCUMENTATION OU DE RECHERCHE CATALANS SUR LA METROPOLE BARCELONAISE, LES MIGRATIONS INTERNATIONALES ET LES MIGRATIONS INTER-ETHNIQUES**

- **Arxiu etnografic de Tarragona**, Universitat Rovira i Virgili, TARRAGONE.
- **CED**, (Centre d'Estudis Demografics), (Universitat de Bellaterra), BARCELONE.
- **Centre de documentació de l'associació SERGI/GRAMC** (Fundació de Serveis gironins/Grup de Recerca Amb Minories etnics i Culturals), GERONE.
- **CIDOB**, (Centre d'Informació i Documentació Internacional de Barcelona), BARCELONE.
- **CIREM** (Centre d'iniciatives i recerques Europees el Mediterrani), BARCELONE.
- **CITE** (Centro de Informacion a los Trabajadores Extranjeros, Sindicato C.C.O.O), Barcelone.
- **ETANE** (Equipo de Trabajadores de Africa Negra en la Enseñanza), BARCELONE.
- **Fundació Jaume Bofill**, BARCELONE.
- **Fundació Paulino Torras Domenech**, BARCELONE.
- **ICEM**, Institut Catala d'Estudis Mediterranis, BARCELONE.
- **ICESB**, Institut catolic d'estudis socials de barcelona, BARCELONE.
- **IEMB**, (Institut d'Estudis Metropolitans de Barcelona, Universitat de Bellaterra), BARCELONE.
- **Institut d'estadística de Catalunya** (Generalitat), BARCELONE.
- **SOS Racisme**, BARCELONE.

• CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON DE LA BASE DE DONNEES DE L'ARXIU ETNOGRAFIC DE TARRAGONA

Sex Ratio : Hommes : 54,7%
Femmes : 45,3%

PART DES DIFFERENTES COMMUNAUTES AUTONOMES AU SEIN DE L'ECHANTILLON

COMMUNAUTES AUTONOMES	Effectif	Part de l'effectif (%)
Andalousia	110	41,8
Aragon	26	9,9
Asturias	4	1,5
Castilla La Mancha	30	11,5
Castilla i Leon	23	8,7
C. Valencia	7	2,7
Extramadura	24	9,1
Galicia	4	1,5
Madrid	3	1,1
Murcia	8	3,1
Navarra	3	1,1
La Rioja	3	1,1
Autre et données non disponibles	18	6,9
Total	263	100

PERIODES D'ARRIVEE DANS LA PROVINCE DE TARRAGONE

Périodes d'arrivée	Total		Hommes		Femmes	
	Effectifs	Part de l'eff. %	Effectifs	Part de l'eff. %	Effectifs	Part de l'eff. %
15-24	3	1	2	1,4	1	0,8
25-34	3	1	2	1,4	1	0,8
35-44	19	7	5	3,5	14	11,7
45-54	32	13	17	11,8	15	12,6
55-64	92	35	54	37,5	38	32
65-74	76	29	47	32,5	29	24,5
75-84	29	11	12	8,5	17	14,3
85-94	3	1	2	1,4	1	0,8
Inconnue	6	2	3	2	3	2,5
Total	263	100%	144	100%	119	100%

FOCUS SUR LA COMMUNAUTE ANDALOUSE

Lieux d'origine	Effectif	Part de l'Eff. %
Almeria	26	23,6
Cordoba	30	27,3
Cadix	1	0,9
Granada	12	11
Huelva	1	0,9
Jaen	19	17,3
Malaga	11	10
Seville	10	9
Total	110	100

LIEUX D'ORIGINE :	LIEUX DE FIXATION (en %)				
	Tarragona	Reus	Valls	Bonavista	Autre
Almeria	30,75	30,75	0	3,5	35
Cordoba	46,5	20	7	3,5	23
Granada	25	16,5	0	0	58,5
Jaen	15,75	31	0	0	53,25
Malaga	18	18	45,5	0	18,5
Sevilla	30	10	0	20	40


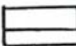



• CARTES DE CONSTRUCTION DE LA CARTE 9 (P.113)

• Répartition spatiale ces catégories socioprofessionnelles	472
• Taux de chômage.....	473
• Niveaux d'étude de la population	474
• Quartiers d'accueil des immigrés andalous en 1986.....	475
• Structure par âge	476
• Densités de peuplement.....	477
• Lieux de naissance de la population	478
• Croissance démographique.....	479

Source : MIRET, N. (1991)/traitements des données du Padró de 1986.

REPARTITION SPATIALE DES CATEGORIES SOCIO - PROFESSIONNELLES

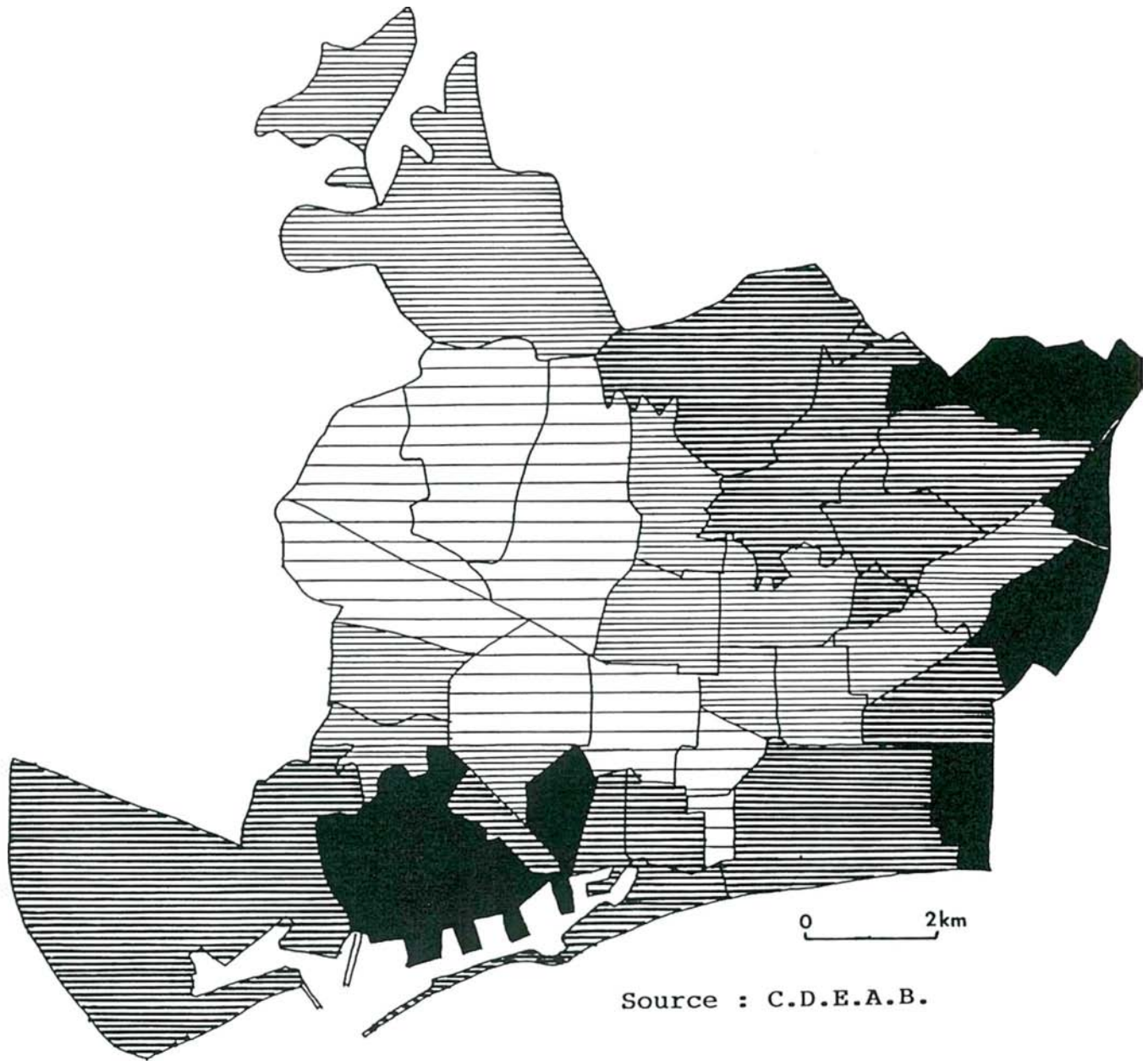


-  Quartiers populaires
-  Quartiers de classes moyennes
-  Quartiers de cadres supérieurs et professions libérales
-  Classes moy, cadres sup. prof. lib.
-  Ouvriers, employés et classes moy.

Source : C.D.E.A.B.

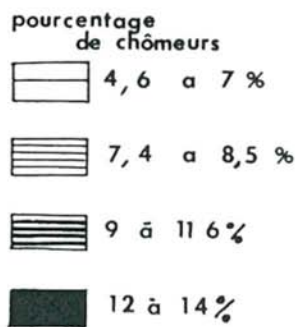
Réalisation : N. Miret

TAUX DE CHOMAGE (PAR QUARTIER EN 1986)

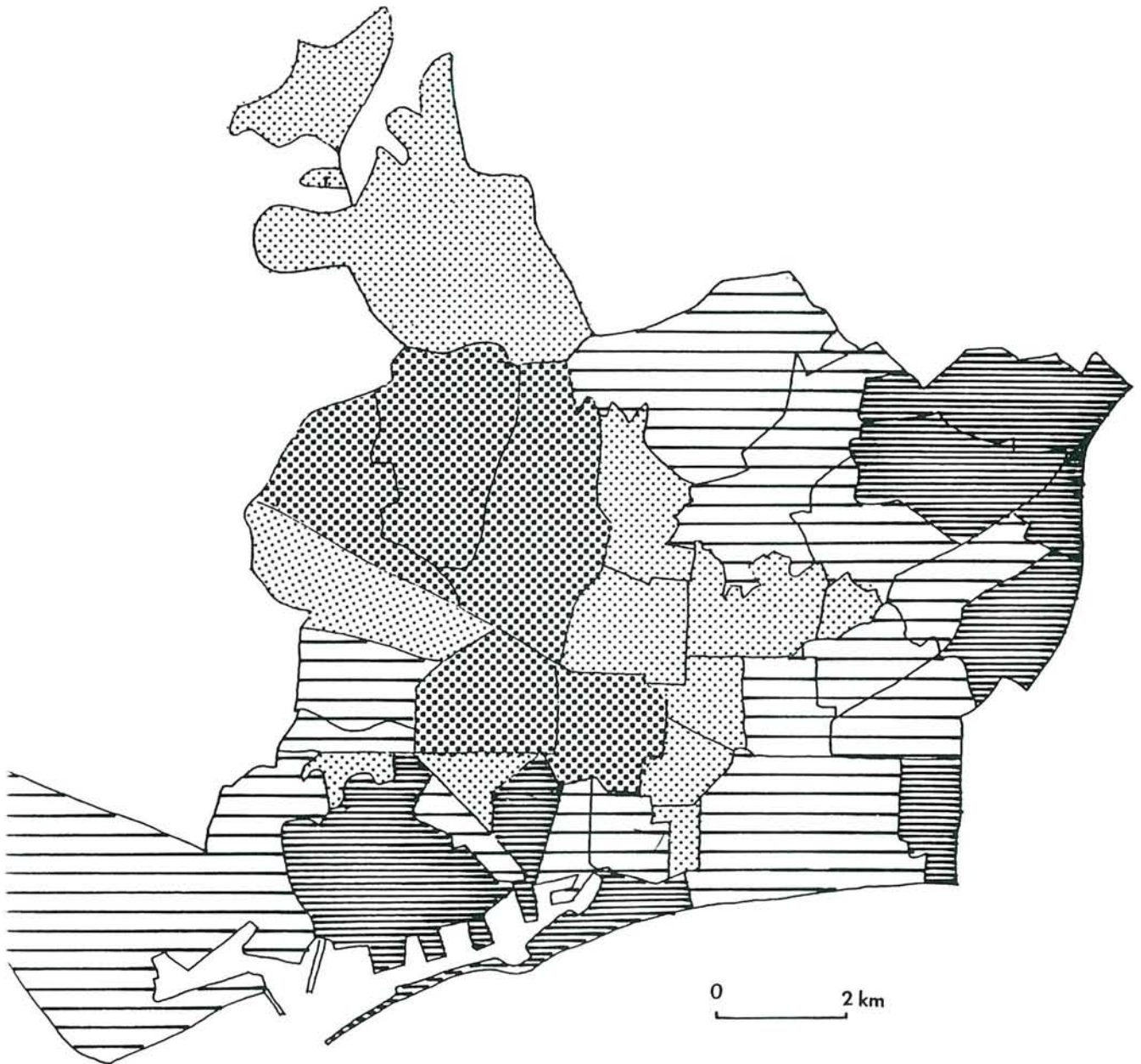


Source : C.D.E.A.B.

Réalisation : N. Miret


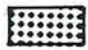
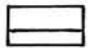



NIVEAU D'ETUDE DE LA POPULATION (PAR QUARTIER EN 1986)



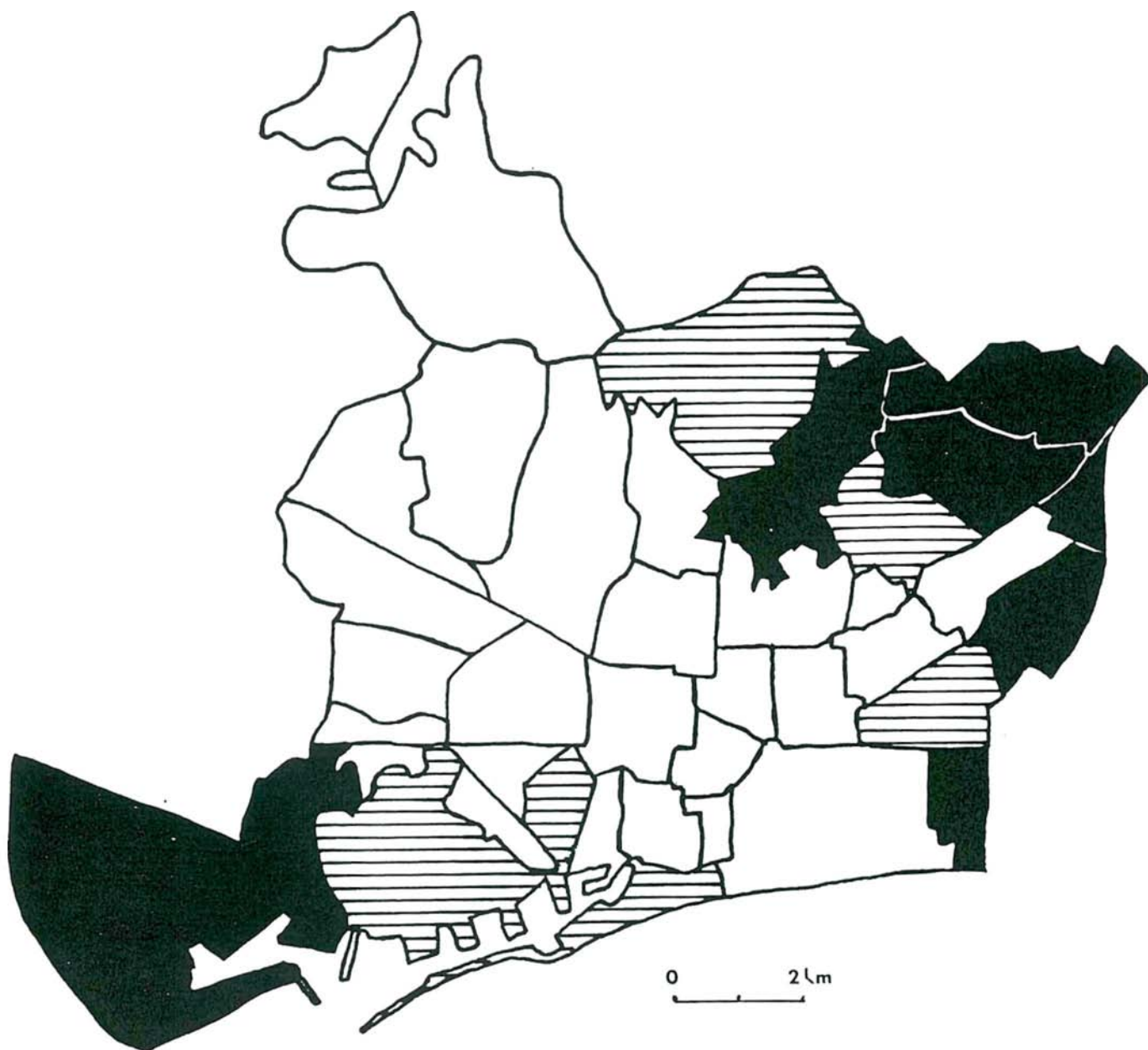
0 2 km

Source : C.D.E.A.B.




-  Dominante de hauts diplômés
-  Bon niveau d'études général
-  Important taux d'échec scolaire
-  Taux d'analphabétisme et d'échec scolaire graves

Réalisation : N. Miret
a partir d'une matrice ordonnable
cf; annexe 3

QUARTIERS D'ACCUEIL DES " IMMIGRES ANDALOUS " EN 1986



Pourcentage d'andalous

-  - de 10,2% (\bar{x})
-  de 10,2 a 15,9 ($\bar{x} + s$)
-  + de 15,9

Source : C.D.E.A.B.

Réalisation : N. Miret

STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION (PAR QUARTIER EN 1986



0 1km

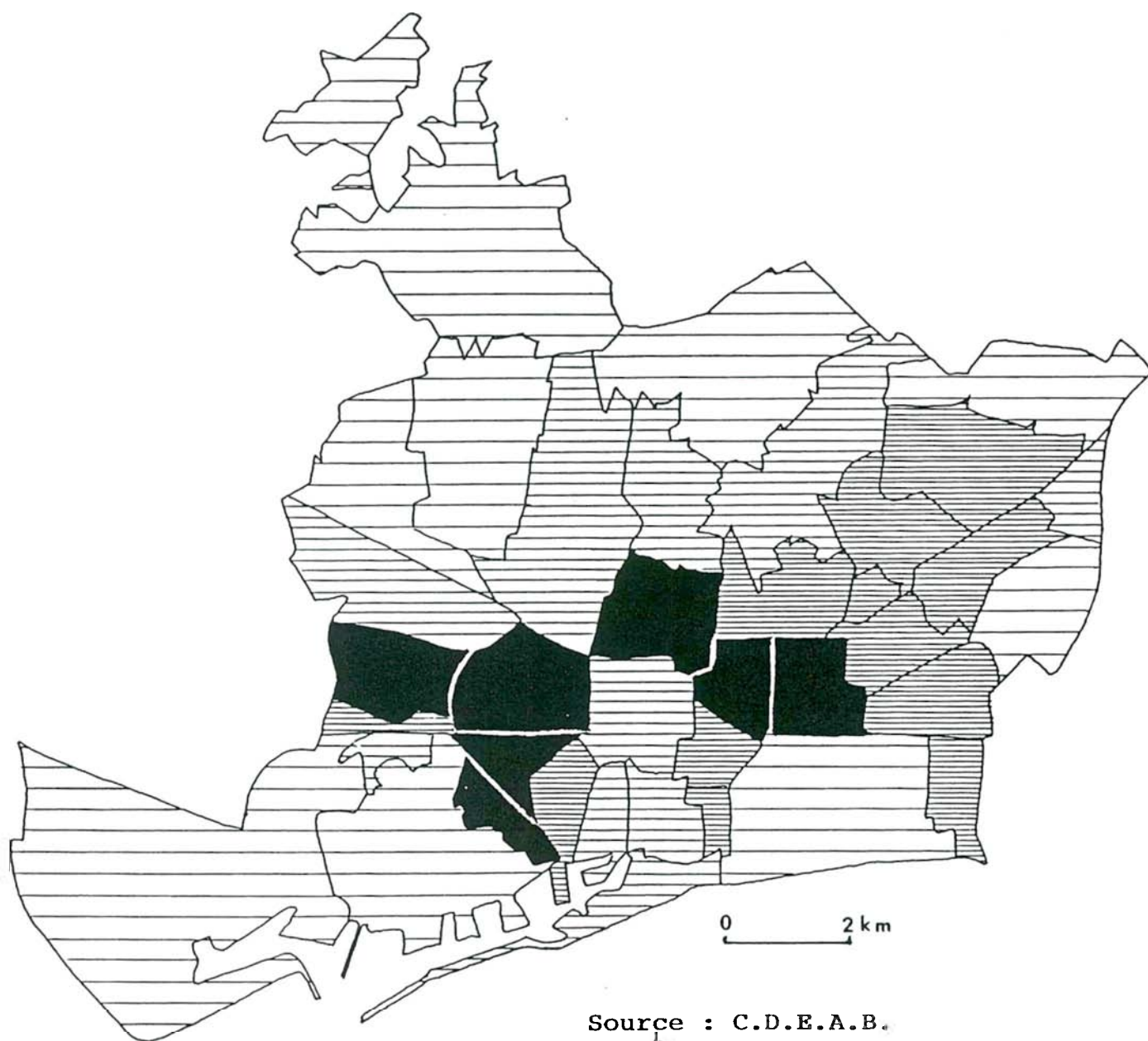
Source : C · D · E · A · D

Réalisation : N. Miret

TYPE	15 ans	Adultes	65 ans
	---	+	++
	---	++	+++
	-	+	-
	-	++	--
	+	+	-
	++	+	-
	++	++	-
	++	-	-

--- : < moy - écart type (E-T)
 - : moy - E.T < x < moy
 + : moy < x < moy + E.T

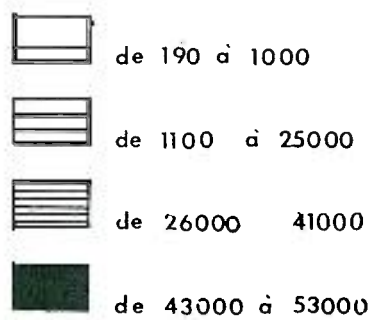
DENSITES DE PEUPLEMENT (PAR QUARTIER EN 1986)



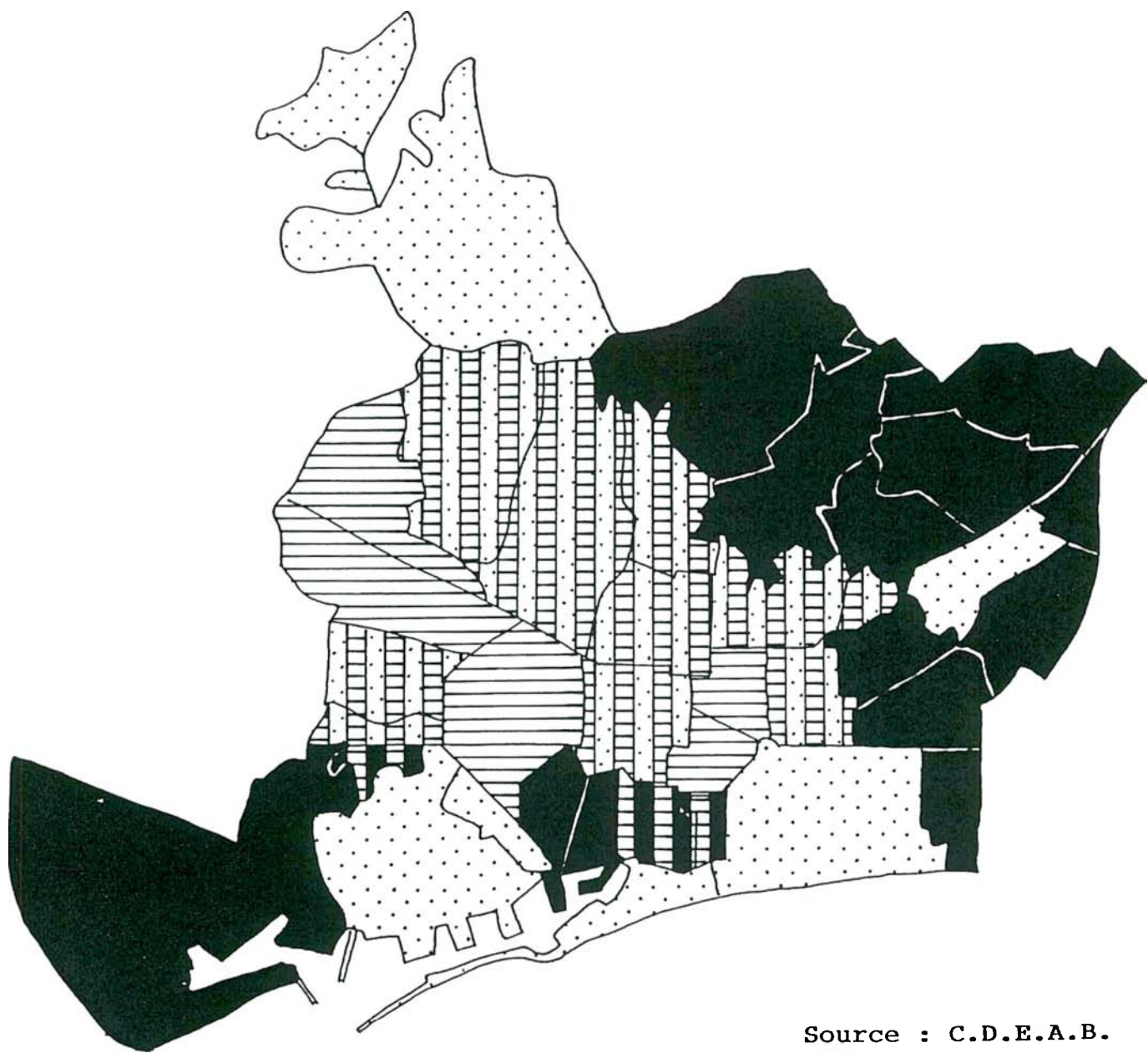
Source : C.D.E.A.B.

Réalisation : N. Miret


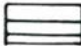



Nombre d'habitants au km²



LIEU DE NAISSANCE DE LA POPULATION (PAR QUARTIER EN 1986)
(DOMINANTES PAR RAPPORT A LA MOYENNE COMMUNALE)

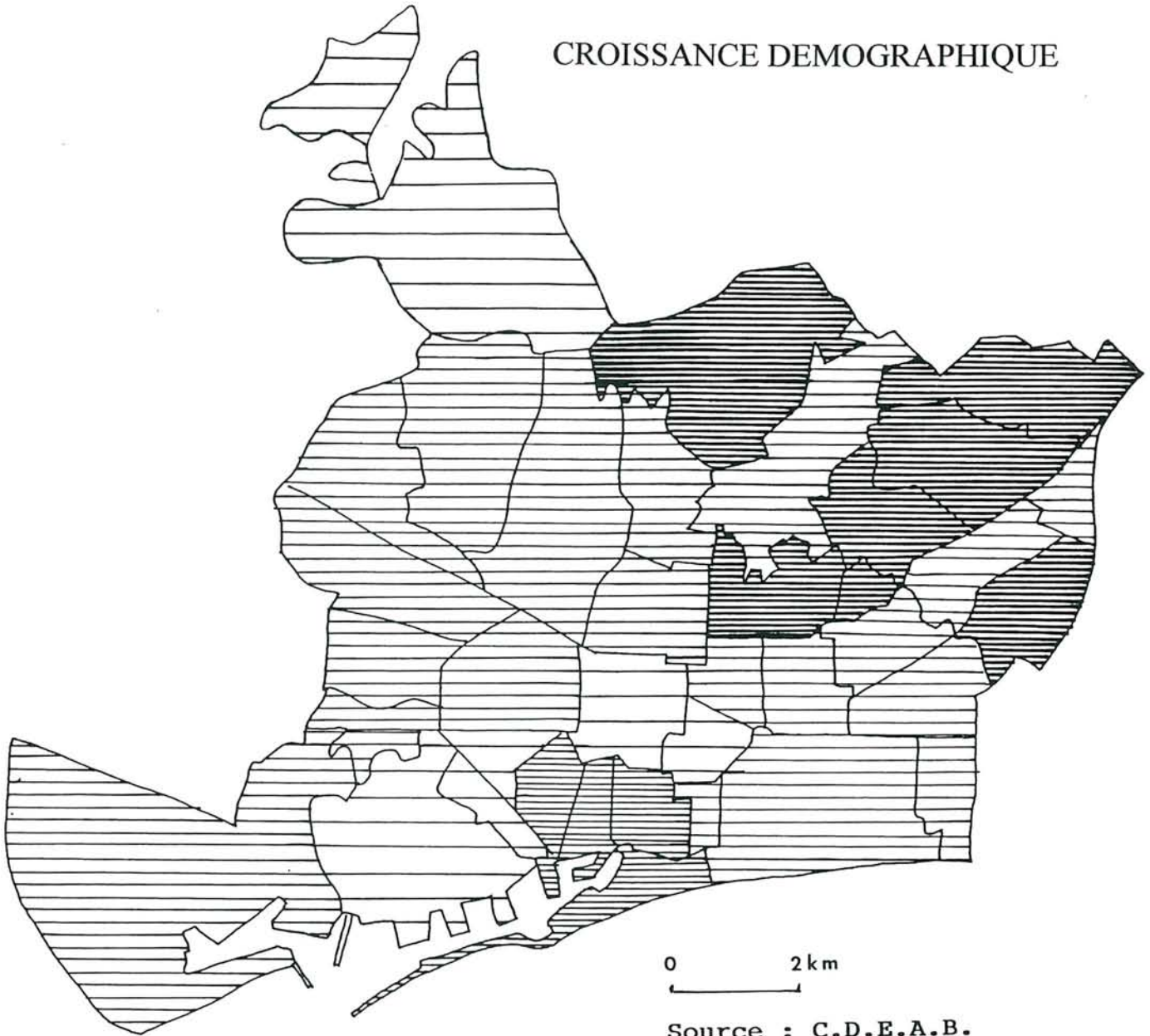


Source : C.D.E.A.B.
Réalisation : N. Miret

-  Quartiers de Barcelonais de souche
-  Quartiers de Catalans provinciaux
-  Quartiers d'accueil des non Catalans
-  Dominante de population Catalane
-  Quartier d'accueil des non Barcelonais

0 2 k

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE



0 2 km

Source : C.D.E.A.B.
Réalisation : N. Miret

	solde migratoire	solde naturel	
	++ ++	-- -	quartiers attractifs mais peu féconds
	±	-- -	quartiers moyennement répulsifs et peu féconds
	±	+ + +	quartiers moyennement répulsifs mais féconds
	-- -- --	+ + ++	quartiers répulsifs mais féconds

-- : < à moyenne - écart type

- : moyenne - écart type < n < moyenne

+ : moyenne < n < moyenne + écart type

++ : > moyenne + écart type

QUELQUES DONNEES SUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA GAMBIE

La carte ci-dessous situe le contexte géographique de notre terrain en Gambie, ainsi que les lieux d'enquête. Le nouveau régime, qui a pris le pouvoir en juillet 1996 et s'est donné une légitimité démocratique peu après, semble faire du développement et de la lutte contre la corruption ses principaux objectifs. Nous avons pu par exemple observer au cours de notre séjour, les investissements en puits et en pompes solaires dans les villages reculés, (ces équipements sont habituellement financés par des investisseurs musulmans, et notamment le Koweït et les Emirats Arabes Unis).

Depuis son indépendance tardive en 1965, cet état a fondé son économie sur les quatre piliers que sont les exportations d'arachide (80% des exportations), le tourisme essentiellement scandinave, la pêche et la contrebande. Ce dernier domaine, où la Gambie joue de sa position géographique de semi-enclavement et des réseaux ethniques puissants qui s'exercent au mépris des frontières nationales, rapporterait 60% des revenus de l'état¹. Les réseaux de la contrebande sont souvent micro-locaux et de faible ampleur, mais atteignent d'importantes proportions dans la capitale Banjul, où des entreprises d'import-export souvent dirigées par des européens, drainent un grand nombre de produits (surtout vers le Sénégal), en profitant des différences de taxations douanières. Nous avons nous-mêmes pu observer comment ce trafic s'opère au grand jour à bord de pirogues qui accostent la nuit sur les plages des villages sénégalais, à partir desquels s'écoule ensuite la marchandise (cf. photo 1).

Ce micro-pays n'échappe pas au surendettement, sa dette extérieure équivalait en 1986 au double de son PIB. Depuis la décennie 70, comme les autres états de la région sahélienne, la Gambie est victime du processus de désertification, la diminution des précipitations entraînant une accélération du processus naturel de salification du fleuve Gambie, repoussant de plus en plus les terres alluviales utilisées pour l'agriculture et l'élevage et diminuant considérablement les réserves naturelles d'eau potable, (KAPLAN A., 1991). **La grande majorité de la population vit actuellement d'une agriculture de subsistance, peu monétarisée.** Outre l'arachide qui occupe 60% des terres cultivables, les principales cultures

¹ - cf. BRUNET, 1995, les Afriques du sud au Sahara, collection géographie Universelle, ed. BELIN/RECLUS, Paris. Selon cet auteur, l'importance économique de la contrebande qui joue sur les différentiels économiques entre la Gambie et son voisin, serait une des causes de la réticence du pouvoir gambien à relancer le principe de confédération sénégalambienne.

sont le riz, le mil, le coton et le maïs. Les familles rurales n'achètent que de rares produits de consommation courante, (thé, sucre, ustensiles divers), mais l'essentiel des produits modernes, téléviseurs, radios, bijoux, est apporté par les émigrés. Par ailleurs, comme le note A. KAPLAN et comme nous avons pu l'observer nous-mêmes (cf. Photo 2), on assiste au cours des dernières années à la multiplication des jardins maraîchers collectifs gérés et mis en oeuvre par les associations de femmes, et souvent soutenus matériellement par des ONG de développement. Dans le milieu rural, la production de ces "jardins de femmes" est destinée à la vente et permet de dégager un excédent monétaire permettant de développer l'accès à des biens de consommation courante, jusqu'ici inaccessibles hors des villes, et à diversifier la diète alimentaire, souvent trop pauvre.

Photo 1 : opération de contrebande au grand jour sur la plage de Banjul.



À l'arrivée du seul ferry qui permet d'atteindre Banjul, le voyageur s'interroge sur la présence de ces quelques pirogues autour desquelles s'affairent plusieurs personnes. Les passagers ne sont pas du tout choqués d'expliquer qu'il s'agit de contrebandiers, qui chargent leurs embarcations pour pouvoir voyager dans la nuit et débarquer leur marchandise au Sénégal.

Photo 2: constructions d'émigrés gambiens dans un village de l'est de la Gambie



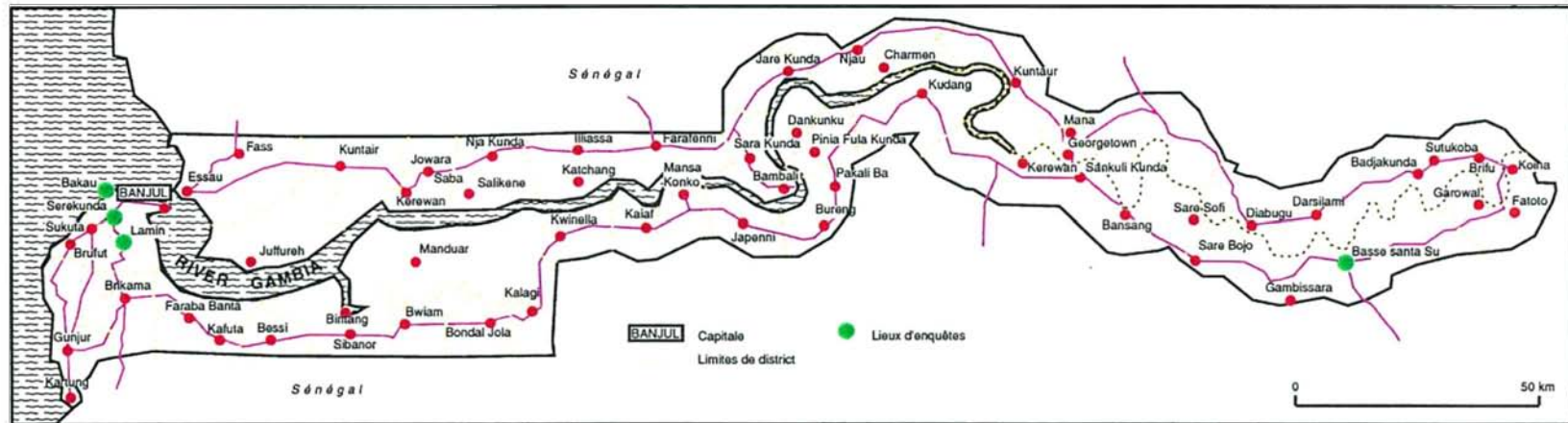
Ce type de constructions fleurit dans la majorité des villages gambiens depuis les dix dernières années. la plupart du temps, elles s'édifient à l'écart du village, et se regroupent sur un même espace.

Photo : jardin collectifs de femmes dans un village de l'est gambien



Dans un paysage de sécheresse, en pleine brousse, on est étonné de voir prospérer un tel jardin potager, tandis que ceux qui entourent les cases à l'intérieur du village proche, ont une très faible production. C'est en fait grâce à la fourniture de fil de fer barbelé par une touriste suédoise que ce jardin, exclusivement entretenu par les villageoises, a pu prospérer, appuyé par la construction d'un puits par le nouveau gouvernement.

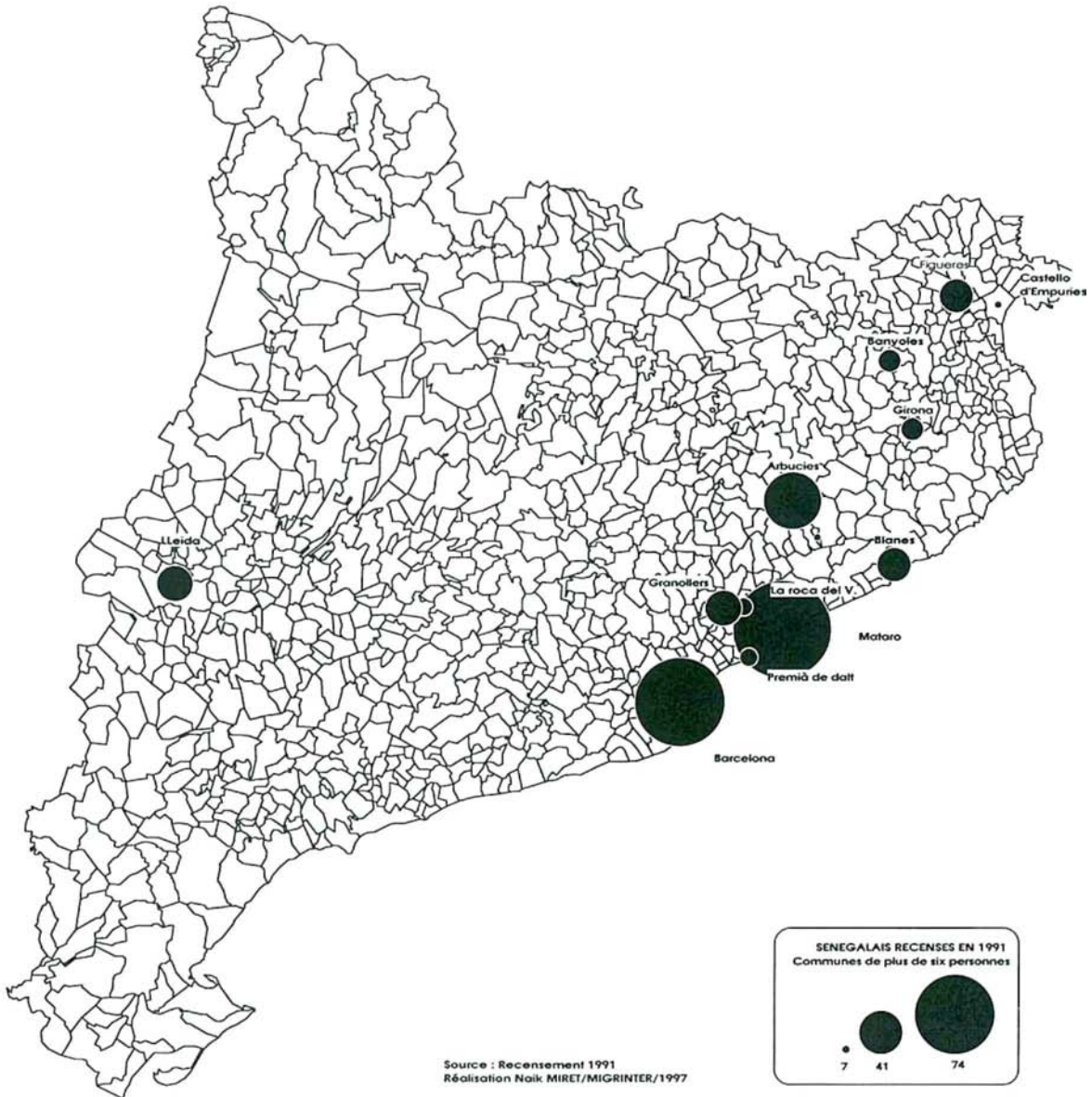
L'ESPACE D'EMIGRATION GAMBIEN(*)



(*): Cette carte a constitué le support de l'enquête réalisée auprès des migrants

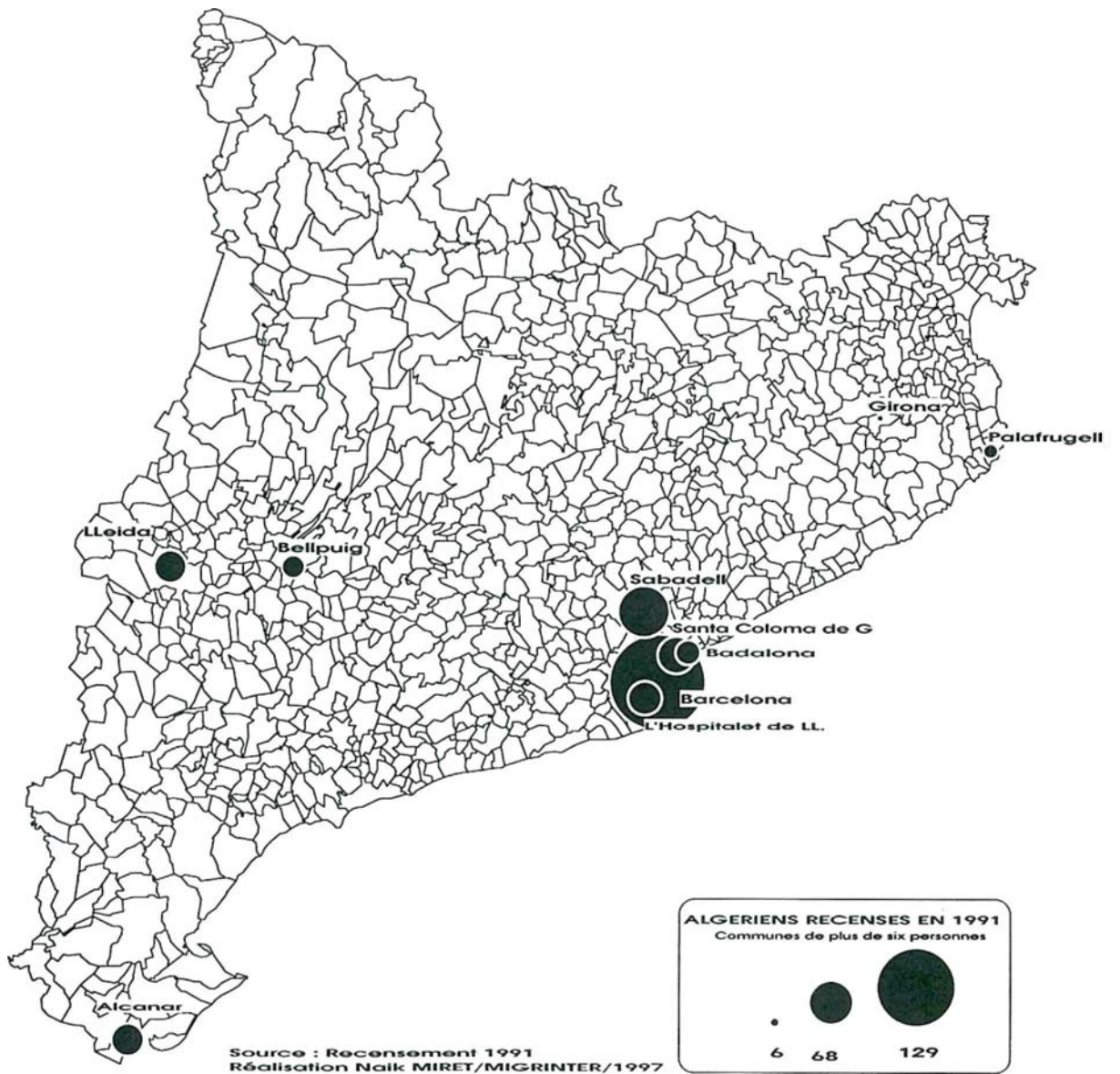
Réalisation Naïk MIRET/MIGRINTER, 1996 à partir des cartes d'Etat Major britannique.

L'IMMIGRATION SENEGALAISE PAR COMMUNE EN CATALOGNE EN 1991



Source : Recensement 1991
Réalisation Naik MIRET/MIGRINTER/1997

L'IMMIGRATION ALGERIENNE PAR COMMUNE EN CATALOGNE EN 1991



RECENSEMENT DE 1991, TRAITE PAR LE CENTRE D'ESTADISTICA DE CATALUNYA

TOTAL CATALOGNE (NATIONALITES DE L'EXTRACTION PERSONNELLE DEMANDEE)

	Recensement de 1991			Ministère de l'intérieur
	hommes	femmes	total	1995
Maroc	8285	4472	12757	29491
France	2662	3403	6065	7136
Allemagne	2750	2999	5749	7258
Argentine	2459	2395	4854	3972
Royaume Uni	1757	1879	3636	5329
Italie	2019	1450	3469	5046
Chili	1026	1027	2053	1680
Gambie	1504	401	1905	3763
Pays Bas	829	1008	1837	2640
Portugal	893	912	1805	2388
Philippines	531	979	1510	2833
Etats Unis	668	736	1404	2007
Pérou	612	662	1274	4720
Rep. Dominicaine	245	598	843	3494
Algérie	235	126	361	624
Sénégal	292	61	353	851
Autres étrangers	8069	8015	16084	23568
Total	34836	31123	65959	106800

Centre Estadistic de Catalunya, 1991

NATIONALITES PAR COMARQUE

nom de comarque	Nationalité																Total	
	Algérie	Allemagne	Argentine	Chili	Etats Unis	France	Gambie	Italie	Maroc	Pays Bas	Pérou	Philippines	Portugal	Rep. Dominicaine	Royaume Uni	Sénégal		Autres étrangers
Alt Camp	1	12	10	2	10	14	0	7	9	4	1	1	8	0	19	0	34	132
Alt Empordà	7	267	74	14	33	557	50	52	1190	127	19	10	71	3	136	29	429	3068
Alt Penedès	2	21	25	11	4	45	0	11	104	1	1	1	9	6	29	0	69	339
Alt Urgell	0	2	14	6	1	10	0	2	2	9	0	1	17	2	5	0	97	168
Alta Ribagorça	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	15
Anoia	2	6	30	6	8	20	1	24	97	6	3	10	12	10	13	0	103	351
Bages	1	22	32	1	4	54	0	20	353	14	7	1	26	8	21	0	92	656
Baix Camp	7	165	72	62	15	182	6	70	252	99	22	7	40	5	94	1	278	1377
Baix Ebre	2	63	24	0	3	79	4	10	78	1	16	1	14	1	29	3	195	523
Baix Empordà	9	150	96	25	30	183	49	58	1254	185	1	26	29	31	267	0	379	2772
Baix Llobregat	9	1012	451	326	156	391	0	195	1935	199	93	52	102	36	226	4	1111	6298
Baix Penedès	0	95	46	6	12	37	0	31	216	18	2	4	7	10	47	0	149	680
Barcelonès	178	2170	2449	1130	770	2505	30	1947	2884	430	834	1217	658	389	1226	64	8757	27638
Berguedà	0	7	4	9	1	5	0	2	118	0	7	0	17	2	1	0	18	191
Cerdanya	0	2	8	0	1	85	0	4	1	1	0	1	25	0	6	0	13	147
Conca de Barberà	0	4	7	0	0	2	1	1	12	1	0	0	4	5	5	0	14	56
Garraf	4	111	109	16	38	92	2	43	31	71	11	10	10	6	143	2	202	901
Garrigues	3	3	4	1	0	6	10	0	5	0	0	0	6	0	5	0	5	48
Garrotxa	0	10	5	4	11	14	62	14	70	15	0	0	40	1	14	4	58	322
Gironès	7	47	88	42	26	111	257	69	229	34	12	18	61	12	55	17	191	1276
Maresme	7	370	360	119	63	274	652	242	1118	179	27	41	52	35	284	92	872	4787
Montsià	17	88	17	6	12	90	0	26	69	31	6	0	4	12	27	0	77	482
Noguera	1	5	29	0	0	19	7	6	3	2	0	1	4	8	6	0	22	113
Osona	8	24	24	8	2	33	0	15	565	8	11	2	5	2	24	0	88	819
Pallars Jussà	0	1	3	0	0	5	1	2	0	4	0	0	0	0	11	0	8	35
Pallars Sobirà	0	2	0	0	0	9	0	0	0	2	0	0	0	0	3	0	7	23
Pla d'Urgell	2	5	14	0	0	7	4	0	37	3	2	4	6	0	1	0	16	101
Pla de l'Estany	0	13	19	1	10	16	152	6	23	2	4	2	6	2	9	9	38	312
Priorat	0	2	0	2	1	4	0	0	11	2	0	0	0	0	9	1	14	46
Ribera d'Ebre	1	1	3	0	14	14	0	3	1	0	0	0	3	0	7	0	24	71
Ripollès	0	9	3	0	3	14	1	1	55	0	1	0	6	2	3	0	8	106
Segarra	1	10	5	2	2	3	0	0	38	0	0	0	1	10	0	0	12	84
Segrià	21	21	64	8	7	53	83	5	87	7	21	6	47	16	23	16	209	694
Selva	2	190	99	18	20	82	468	69	325	128	3	15	135	15	264	52	333	2218
Solsonès	0	2	15	0	0	0	0	0	41	0	0	0	4	0	4	0	10	76
Tarragonès	0	154	77	32	20	134	0	66	333	111	8	21	39	9	138	23	361	1526
Terra Alta	0	2	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0	3	12
Urgell	10	2	7	0	1	9	0	3	46	1	1	0	1	1	6	0	22	110
Val d'Aran	0	4	5	0	3	19	0	2	0	2	0	0	9	0	4	0	4	52
Vallès Occidental	50	539	403	150	88	738	11	384	837	112	148	51	204	157	405	3	1444	5724
Vallès Oriental	9	136	159	46	35	142	54	79	325	28	13	7	112	47	67	33	318	1610
TOTAL	361	5749	4854	2053	1404	6065	1905	3469	12757	1837	1274	1510	1805	843	3636	353	16084	65959

Source : CEC, 1991

LIEUX DE NAISSANCE PAR COMARQUE

nom de comarque	nés en Catalogne	nés en Andalousie	nés dans le reste de l'Espagne
Alt Camp	26 291	4 564	2 960
Alt Empordà	65 915	12 138	9 416
Alt Penedès	53 788	7 360	8 080
Alt Urgell	15 511	1 417	1 921
Alta Ribagorça	2 440	331	712
Anoia	59 367	11 553	10 925
Bages	113 837	23 317	13 840
Baix Camp	91 919	17 371	20 379
Baix Ebre	56 628	2 135	5 251
Baix Empordà	64 806	14 930	6 890
Baix Llobregat	352 952	129 682	117 028
Baix Penedès	24 952	5 661	6 507
Barcelonès	1 481 629	286 672	488 610
Berguedà	32 258	3 454	2 930
Cerdanya	9 368	1 037	1 831
Conca de Barberà	15 363	1 374	1 153
Garraf	50 200	10 888	14 344
Garrigues	18 080	625	646
Garrotxa	39 933	3 640	2 053
Gironès	95 409	15 981	12 517
Maresme	198 229	41 154	46 652
Montsià	46 047	2 655	4 992
Noguera	30 225	2 212	2 078
Osona	97 577	12 403	6 441
Pallars Jussà	10 978	736	1 058
Pallars Sobirà	4 913	200	262
Pla d'Urgell	25 256	1 806	1 578
Pla de l'Estany	18 644	1 108	905
Priorat	8 431	503	466
Ribera d'Ebre	19 384	1 257	2 278
Ripollès	22 016	2 916	2 050
Segarra	14 887	987	1 058
Segrià	123 333	13 824	24 577
Selva	70 530	13 696	11 182
Solsonès	9 622	746	342
Tarragonès	97 475	25 105	30 725
Terra Alta	12 123	124	681
Urgell	26 138	1 753	1 751
Val d'Aran	4 602	369	1 147
Vallès Occidental	409 150	135 321	96 575
Vallès Oriental	169 504	48 782	41 180
TOTAL	4 089 710	861 787	1 005 971

Source : CEC, 1991

NATIONALITES PAR QUARTIER A BARCELONE

Nom de quartier (*)	Nationalité										
	Allemagne	Argentine	Chili	Etats Unis	Europe	France	Italie	Maroc	Pérou	Philippines	Royaume Uni
1	1	0	18	0	14	7	5	25	3	22	1
2	21	49	14	17	99	35	18	313	10	97	25
3	20	34	20	18	94	26	21	199	9	79	27
4	20	92	69	15	127	42	36	439	43	421	29
5	25	48	17	17	138	42	38	13	13	18	33
6	137	209	52	59	634	184	205	37	145	119	108
7	68	81	14	29	292	71	112	22	15	23	41
8	27	54	27	13	135	59	24	9	31	6	25
9	30	89	16	20	122	36	37	15	28	7	19
10	18	51	21	5	96	28	25	52	6	21	25
11	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0
12	2	8	12	9	33	16	9	13	19	6	6
13	7	28	8	1	17	3	5	3	1	0	2
14	9	26	6	3	34	13	8	77	7	11	4
15	43	97	25	23	194	59	54	67	36	14	38
16	124	165	32	35	408	95	128	13	21	19	61
17	147	21	8	51	435	144	111	5	8	40	33
18	502	254	53	175	1540	440	411	49	64	180	187
19	230	57	17	64	639	219	135	13	16	45	55
20	2	1	0	7	25	1	10	5	1	0	12
21	123	145	71	46	400	114	96	28	33	37	67
22	119	71	17	18	287	57	54	12	10	15	57
23	61	84	39	18	207	52	52	25	28	9	42
24	19	49	41	9	88	19	28	17	11	13	22
25	29	49	34	7	73	25	10	4	14	9	9
26	14	41	47	6	69	21	18	9	26	3	16
27	14	37	35	2	72	42	12	15	17	5	4
28	0	3	4	0	4	4	0	4	1	0	0
29	17	62	30	4	80	18	24	14	26	8	21
30	4	15	1	0	21	7	6	2	2	1	4
31	18	34	30	4	70	19	26	20	14	2	7
32	2	6	0	0	7	4	1	11	1	4	0
33	0	7	0	1	1	1	0	114	2	0	0
34	1	22	2	6	23	5	12	5	1	1	5
35	22	38	22	7	69	23	17	45	28	1	7
36	2	5	23	0	17	5	6	9	1	1	4
37	30	114	19	16	119	37	26	22	31	13	26
38	6	24	9	3	55	21	23	2	2	3	5
total	1914	2170	854	708	6738	1994	1803	1727	726	1253	1027

Source : CDEAB, 1994

(*) : Pour la toponymie, voir carte 3.

LIEUX DE NAISSANCE PAR QUARTIER A BARCELONE

Quartier de Barcelone	Population totale	Population née en Catalogne	Population née en Andalousie	Population née à l'étranger	Population née dans une autre région espagnole
1	16163	10811	2152	334	2866
2	21994	13386	1821	1249	5538
3	15346	9222	1368	996	3760
4	37109	21608	3526	2582	9393
5	39501	28586	2027	1211	7677
6	106647	76838	4716	4553	20540
7	44306	33411	1728	1784	7383
8	31169	21903	1492	978	6796
9	52659	36865	2797	1522	11475
10	37042	24892	2686	1129	8335
11	1524	1019	160	30	315
12	28846	17454	4305	567	6520
13	9880	6288	744	268	2580
14	19413	13212	1342	550	4309
15	82760	58181	5850	1897	16832
16	74816	52767	3923	2794	15332
17	14934	10609	471	1385	2469
18	109751	83958	3065	6754	15974
19	36129	27604	967	2284	5274
20	2357	1707	186	126	338
21	94178	70361	4310	3043	16464
22	34430	23806	2116	1357	7151
23	74232	50158	6226	1952	15896
24	78547	46081	13093	1420	17953
25	31778	17874	4404	788	8712
26	73723	43389	8740	1403	20191
27	100306	54414	19481	1627	24784
28	14752	7708	3451	240	3353
29	55012	36127	4669	1221	12995
30	15133	10106	1134	267	3626
31	52531	34999	5090	1031	11411
32	13535	8492	2165	215	2663
33	8787	4461	2150	249	1927
34	11755	7339	952	349	3115
35	46832	32519	4001	998	9314
36	27241	15577	4683	417	6564
37	63471	44286	4347	1525	13313
38	64953	37462	9664	945	16882
Total	1643542	1095480	146002	52040	350020

Source : CDEAB, 1994

23

18

TABLE DES CARTES

Première partie :

Carte 1 : L'organisation de l'espace catalan	41
Carte 2 : Densité de la population des comarques catalane en 1553 et 1717	44
Carte 3 : L'espace administratif catalan.....	46
carte 4 : Les travailleurs de l'industrie dans l'Aire Métropolitaine de Barcelone	91
carte 5 : Spécialisation de l'emploi andalou selon les comarques catalanes en 1991	92
Carte 6 : Répartition de la population née en Espagne (1991).....	95
Carte 7 : Localisation des immigrés nés en Andalousie	98
Carte 8 : Localisation des immigrés nés en Espagne.....	99
Carte 9 : Typologie de l'espace social barcelonais.....	113
Carte 10 : Localisation des zones de bidonvilles et de grands ensembles à Barcelone entre 1920 et 1975.....	115
Carte 11 : Répartition de la population barcelonaise selon son origine ethnique en 1991	120
Carte 12 : Part des Andalous dans la population par quartier en 1991	121
Carte 13 : La macrocéphalie barcelonaise.....	146
Carte 14 : Vue satellite de l'agglomération barcelonaise	147
Carte 15 : Concentration de certaines variables économiques selon les provinces espagnoles	149

Deuxième partie :

Carte 16 : L'espace schengen.....	191
Carte 17 : L'espace migratoire de deux groupes migrants en Europe	195
Carte 18 : Etats d'origine des résidents étrangers en Espagne en 1994	199
Carte 19: Répartition des étrangers en Espagne en 1994	206
Carte 20 : Poids des étrangers dans la population totale par province en 1993	208
Carte 21: Répartition des Marocains en Espagne en 1994	210
Carte 22: Répartition des Gambiens et des Sénégalais en Espagne en 1994	211
Carte 23: Répartition des autres Africains en Espagne en 1994	212
Carte 24 : Schéma d'organisation général de l'espace d'émigration marocain.....	260
Carte 25 : Lieu d'origine des immigrés Marocains ayant fait une demande de régularisation en 1991 en Catalogne.....	263

Carte 26 : Région d'origine des marocains régularisés en 1991, selon leur commune de résidence en Catalogne	264
Carte 27 : Origine des Marocains recensés à Santa Coloma de Gramanet	265

Troisième partie :

Carte 28 : Part des secteurs d'activité par comarque en 1991.....	294
Carte 29 : Typologie de l'emploi marocain et gambien par comarques en 1991	309
Carte 30 : Secteurs d'activité des Marocains régularisés en 1991	310
Carte 31 : Localisation des femmes actives marocaines en Catalogne en 1991	316
Carte 32 : Localisation des immigrés étrangers par comarque (1991)	334
Carte 33: Localisation des immigrés du Premier Monde par commune	338
Carte 34 : Localisation des immigrés du Tiers Monde par commune.....	340
Carte 35 : Localisation des immigrés africains par commune	341
Carte 36 : Les 15 principaux lieux de résidence des groupes immigrés étudiés.....	343
Carte 37 : Juxtaposition des territoires d'accueil des trois groupes d'immigrés étudiés	344
Carte 38 : Typologie des espaces d'immigration métropolitains	345
Carte 39: L'immigration féminine marocaine et gambienne en 1991	350
Carte 40: Proportion des Marocains de moins de 20 ans parmi les résidents dans la RMB en 1991	351
Carte 41 : Localisation des nationalités du Premier Monde à Barcelone en 1991	355
Carte 42 : Localisation des nationalités du Premier Monde à Barcelone en 1991 (suite)	356
Carte 43 : Localisation des nationalités du Tiers Monde à Barcelone en 1991	358
Carte 44 : Localisation des nationalités du Tiers Monde à Barcelone en 1991 (suite).....	359
Carte 45 : Localisation des enfants étrangers scolarisés à Barcelone durant l'année scolaire 1992-1993	361
Carte 46 : Localisation des enfants étrangers scolarisés à Barcelone durant l'année scolaire 1992-1993 (suite).....	362
Carte 47 : Schéma de synthèse de la ségrégation ethnique à Barcelone	363
Carte 48 : Lieu de résidence des Marocains recensés au CIAPE	372
Carte 49 : La métropolisation barcelonaise : évolution des espaces de croissance démographiques.....	384

TABLE DES GRAPHIQUES

Première partie :

Graphique 1 : L'explosion démographique catalane	54
Graphique 2 : Evolution de la fécondité dans les pays européens.....	57
Graphique 3 : Dynamique naturelle et migratoire de la population catalane.....	58
Graphique 4 : Solde migratoire catalan de 1877 à 1991	67
Graphique 5 : Lieu de naissance de la population catalane en 1991	70
Graphique 6 : Régions d'origine des immigrés hispanophones en 1991	72
Graphique 7 : Représentation des secteurs d'activité dans le PIB en Catalogne	81
Graphique 8 : Répartition de la population catalane par branche d'activité selon le lieu de naissance	88
Graphique 9 : Principales phases de l'immigration à Barcelone au XX ^e siècle.....	111

Deuxième partie :

Graphique 10 : L'émigration espagnole (1885-1990).....	158
Graphique 11: Evolution de la fécondité dans certains pays d'Europe (1935-1957).....	159
Graphique 12 : Soldes migratoires des pays du sud de l'Europe de 1950 à 1978.....	161
Graphique 13 : Solde migratoire espagnol (1960-1991).....	162
Graphique 14 : Evolution des retours d'émigrés espagnols (1960 à 1990)	163
Graphique 15 : La population étrangère dans les pays membres de l'UE en 1992	167
Graphique 16 : Poids des douze principales nationalités en Espagne et en Italie en 1993	193
Graphique 17 : Evolution des groupes continentaux dans la population étrangère en Espagne de 1970 à 1995	197
Graphique 18 : Evolution de la part des principales nationalités de 1970 à 1994.....	198
Graphique 19 : Part des effectifs étrangers dans les principaux ensembles territoriaux (%).....	207
Graphique 20 : Evolution des effectifs de population étrangère en Espagne et en Catalogne..	215
Graphique 21 : Evolution de l'immigration en Catalogne selon les origines	216
Graphique 22 : Composition du flux d'immigration en Catalogne en 1995.....	219
Graphique 23: Rythme des inscriptions aux consulats du Maroc en Espagne.....	222

Graphique 24 : Année d'arrivée des immigrés marocains à Santa Coloma de Gramanet (%) ...	223
Graphique 25 : la deuxième génération marocaine en Espagne.....	226
Graphique 26 : Principales nationalités des immigrés étrangers recensés en Catalogne en 1991.	237
Graphique 27 : Taux de masculinité des populations de notre échantillon en 1991	241
Graphique 28 : Répartition de la population par classe d'âge pour les nationalités de notre échantillon en 1991	243
Graphique 29 : Niveau d'études de la population de plus de 10 ans de notre échantillon	249

Troisième partie :

Graphique 30 : Importance relative des principales nationalités de travailleurs en Catalogne par rapport au reste de l'Espagne en 1994.....	302
Graphique 31: Répartition des travailleurs étrangers par secteurs d'activité en Catalogne par rapport à la moyenne espagnole en 1994 (%).	303
Graphique 32 : Représentativité des secteurs d'activité selon les sources	304
Graphique 33 : Légende des profils type de l'occupation des travailleurs immigrés en 1991 par Branche d'activité.....	306
Graphique 34 : Répartition des Africains par branche d'activité en 1991	307
Graphique 35 : Répartition des Philippins et Dominicains par branche d'activité en 1991	312
Graphique 36 : Répartition des Chiliens et Péruviens par branche d'activité en 1991	313
Graphique 37 : Répartition des Portugais et Argentins par branche d'activité en 1991	313
Graphique 38 : Répartition des Européens et Américains par branche d'activité en 1991	314

TABLE DES TABLEAUX

Première partie :

Tableau 1 : Evolution de la population catalane jusqu'au XIXe.....	52
Tableau 2 : Composition de la croissance de la population catalane au XX ^e siècle.	55
Tableau 3 : Diversité des taux de natalité en Europe (%)	57
Tableau 4 : Distribution de l'émigration espagnole par Communauté Autonome : 1960-1990	65
Tableau 5 : L'émigration espagnole et catalane par pays (1960-1990).....	65
Tableau 6 : Part de la métropole dans les choix résidentiels des différentes composantes de la population catalane	96
Tableau 7 : Les immigrés internes dans les principales villes de la première couronne métropolitaine	123

Deuxième partie :

Tableau 8 : Les demandeurs d'asile dans les pays de l'Europe du Sud.	169
Tableau 9 : Evolution du stock de travailleurs Marocains et Gambiens en Catalogne	220
Tableau 10 : Région d'origine des Marocains de Santa Coloma de Gramanet	266

Troisième partie :

Tableau 11 : Taux de croissance cumulée du PIB catalan et espagnol (%)	289
Tableau 12: Evolution du taux de chômage en pourcentage de la population active	297
Tableau 13: Evolution du stock de travailleurs étrangers en Espagne	301
Tableau 14 : Principales nationalités concernées par le travail indépendant en Espagne en 1994 (%).....	324
Tableau 15 : Comparaison des deux principales sources statistiques sur les étrangers en Catalogne.....	332
Tableau 16: Part de la métropole dans les choix résidentiels des différents immigrés	336
Tableau 17 : population immigrée dans les principales villes de la première couronne métropolitaine	366
Tableau 18 : District de résidence des Marocains recensés en 1991	372

METROPOLISATION ET RECOMPOSITION D'UN ESPACE D'IMMIGRATION MEDITERRANEEN : LE CAS DE BARCELONE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREAMBULE METHODOLOGIQUE.....	7
I DEFINITION DE LA PROBLEMATIQUE.....	7
I.1 LES PROCESSUS DE METROPOLISATION A BARCELONE	7
I.2 RECOMPOSITIONS MIGRATOIRES ET TERRITORIALITES MIGRANTES	8
I.3 LA NECESSITE D'UNE APPROCHE DIACHRONIQUE	10
I.4 UN CORPUS D'HYPOTHESES DE RECHERCHE POLYMORPHES.....	11
II LES MATERIAUX DE RECHERCHE DISPONIBLES.....	14
II.1 NIVEAU ACTUEL DES CONNAISSANCES.....	14
II.2 LES SOURCES STATISTIQUES	16
II.3 AUTRES SOURCES	21
III LA METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE	23
III.1 LA RECHERCHE D'UN PARTENARIAT POUR LA DEFINITION DES TERRAINS D'ETUDE.....	24
III.2 LA DIFFICULTE D'ENQUETE AUPRES DES IMMIGRES D'ORIGINE AFRICAINE.	26
IV UNE REGION SANS ETAT, HISTORIQUEMENT ET POLITIQUEMENT ORIGINALE.....	29
IV.1 DE L'INDEPENDANCE A LA CASTILLANISATION.....	30
IV.2 LA RENAISSANCE DU XIX ^e ET LES DIFFERENTES TENTATIVES MODERNES D'INDEPENDANCE.....	32
IV.3 LA TRANSITION DEMOCRATIQUE ET LE PROCESSUS AUTONOMIQUE	36
V UN ESPACE GEOGRAPHIQUE CONTRASTE	40
V.1 UN ESPACE NATUREL D'UNE GRANDE VARIETE.....	40
V.2 UN RESEAU URBAIN FORTEMENT DESEQUILIBRE	42
V.3 LA CATALOGNE : UN ESPACE ADMINISTRATIF COMPLEXE.....	45
V.4 UTILISATION DES CHANGEMENTS D'ECHELLE	47

PREMIERE PARTIE : DE LA VILLE À LA MÉTROPOLE : LE ROLE DES HOMMES DANS LA METROPOLISATION 49

**CHAPITRE 1 : UN SYSTEME DE REPRODUCTION DE LA POPULATION CATALANE
BASE SUR L'IMMIGRATION 51**

I UN DYNAMISME DEMOGRAPHIQUE MAIS DES COMPORTEMENTS MALTHUSIENS 51	
I.1 UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE CONSIDERABLE..... 52	
I.1.1 Des tendances démographiques historiquement originales..... 52	
I.1.2 L'explosion démographique liée à la révolution industrielle du XIX ^e siècle 53	
I.2 ...MALGRE LA FAIBLE CROISSANCE NATURELLE 56	
II LE RECOURS PRECOCE A L'IMMIGRATION..... 59	
II.1 UNE IMMIGRATION ANCIENNE 60	
II.2 L'EMIGRATION CATALANE OUTRE MER..... 62	
II.3 UNE FAIBLE PARTICIPATION A L'EMIGRATION VERS L'EUROPE 64	
III LE "BOOM MIGRATOIRE" : 1950-1975 66	
III.1 L'ACCELERATION DES FLUX INTERNES ET LA DOMINATION DES ANDALOUS 67	
III.2 UNE POPULATION PLURIELLE 70	
III.2.1 Les populations catalanophones..... 70	
III.2.2 Les populations hispanophones 71	
III.2.3 La population andalouse 72	
III.3 LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS MIGRANTES 73	
CONCLUSION DU CHAPITRE 1 76	

CHAPITRE 2 : LA POLARISATION REGIONALE DES HOMMES ET DES ACTIVITES 77

I BARCELONE : UN MOTEUR ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE CONTEMPORAINE 77	
I.1 L'UNE DES PLUS VIEILLES REGIONS INDUSTRIELLES DE L'EUROPE DU SUD 77	
I.1.1 Une économie traditionnelle de main-d'œuvre 78	
I.1.2 La révolution industrielle du XIX ^e siècle 79	
I.1.3 Le XX ^e siècle ou le desarrollismo des "Trente glorieuses" 80	
I.2 LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'IMMIGRATION INTERNE 83	
I.2.1 Le faible niveau socioprofessionnel des émigrés espagnols..... 83	
I.2.2 "Un régiment de main-d'œuvre" pour l'industrialisation catalane 84	
I.2.3 Une forte mobilité professionnelle ascendante 86	
II UNE CONCENTRATION DEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DE PREMIER RANG EN ESPAGNE... 89	
II.1 LA CONCENTRATION SPATIALE DES ACTIVITES..... 89	
II.2 LES POLES D'INSTALLATION DE L'IMMIGRATION INTERNE 93	
II.3 LA POLARISATION DEMOGRAPHIQUE BARCELONAISE 101	
CONCLUSION DU CHAPITRE 2 105	

CHAPITRE 3 : L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA METROPOLE.....	107
I UNE SEGREGATION URBAINE A BASE ETHNIQUE	107
I.1 L'INSTALLATION DES PREMIERS MIGRANTS DANS L'ESPACE URBAIN	108
I.2 LA SÉGRÉGATION SPATIALE EXTREME DES IMMIGRES INTERNES	112
I.2.1 Crise du logement et habitat précaire	115
I.2.2 Les politiques publiques de logement durant la période franquiste.....	117
I.2.3 La localisation actuelle des immigrés internes.....	119
I.3 L'URBANISATION DE LA DEUXIEME COURONNE METROPOLITAINE	122
I.3.1 Des villes nées de l'immigration interne	123
I.3.2 Les cas de l'Hospitalet de Llobregat et Santa Coloma de Gramanet	126
II LA REGULATION DES RELATIONS INTERETHNIQUES PAR LA SOCIETE METROPOLITAINE.....	129
II.1 LE CATALANISME : UN NATIONALISME FORT	130
II.1.1 L'expression d'une identité marquée	130
II.1.2 La conciliation politique entre catalanisme et immigration	132
II.2 L'INTEGRATION DES IMMIGRES ESPAGNOLS.....	134
II.2.1 La période franquiste, entre biculturalisme et assimilation	135
II.2.2 Le contexte démocratique et autonome	138
II.3 LA LANGUE, SYMBOLE DE L'IDENTITE	140
II.3.1 Le contexte historique : un bilinguisme forcé.....	140
II.3.2 Le contexte de normalisation linguistique.....	142
III L'INSTITUTIONNALISATION DE LA REALITE METROPOLITAINE	145
III.1 LES ELEMENTS DE METROPOLITE.....	145
III.2 LA PERSONNALITE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA METROPOLE	149
III.3 LE BILAN METROPOLITAIN EN 1970	150
CONCLUSION DU CHAPITRE 3	153
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	154

DEUXIEME PARTIE : LA CATALOGNE, UNE PIECE MAITRESSE DE L'ESPACE MIGRATOIRE SUD-EUROPÉEN	155
--	------------

CHAPITRE 4 : LE NOUVEAU ROLE DE L'ESPAGNE, « PORTE SUD-EUROPÉENNE » DE L'ESPACE SCHENGEN	156
I L'ARRET DE L'EMIGRATION ESPAGNOLE.....	157
I.1 L'EUROPE MEDITERRANÉENNE, TERRE D'EMIGRATION.....	157
I.2 LE RALENTISSEMENT GENERAL DES FLUX.....	160
I.3 LES RETOURS D'EMIGRES	163
II L'APPARITION DE L'IMMIGRATION ETRANGERE	165
II.1 UN ESPACE DE FAIBLE IMMIGRATION.....	167
II.2 GENERALISATION DU SEJOUR IRREGULIER.....	169

III LA MISSION DE CONTROLE DE L'ESPAGNE DANS L'ESPACE SCHENGEN	173
III.1 LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPEENNES.....	174
III.2 LA REDEFINITION DES POLITIQUES MIGRATOIRES ESPAGNOLES	177
III.2.1 Le renforcement récent du contrôle aux frontières	179
III.2.2 Une priorité : la lutte contre l'emploi clandestin	181
III.3 LE STATUT DES ETRANGERS DANS LA LEGISLATION ESPAGNOLE	182
III.3.1 Le droit du séjour.....	182
III.3.2 Le statut du refuge.....	185
III.3.3 Le volet de l'intégration	186
III.3.4 Le droit au regroupement familial	188
III.3.5 Le code de la nationalité	189
IV L'ORGANISATION DE L'ESPACE MIGRATOIRE EUROPEEN	190
IV.1 LA MULTIPLICATION DES CHAMPS MIGRATOIRES SUD-EUROPEENS	192
IV.2 LES SPECIFICITES DE L'ESPACE MIGRATOIRE ESPAGNOL.....	196
CONCLUSION DU CHAPITRE 4	202

CHAPITRE 5 : LA CATALOGNE, UN EXEMPLE DE LA RECOMPOSITION DES ESPACES D'IMMIGRATION SUD-EUROPEENS..... 205

I L'IMPORTANCE DU POLE D'IMMIGRATION CATALAN	205
I.1 L'ELARGISSEMENT DE L'ESPACE D'IMMIGRATION ESPAGNOL.....	206
I.2 L'ESPACE MIGRATOIRE DES NATIONALITES AFRICAINES EN ESPAGNE.....	209
II L'EVOLUTION DES FLUX D'IMMIGRATION ETRANGERE VERS LA CATALOGNE : DU PASSAGE A L'INSTALLATION	214
II.1 LA FONCTION DE TREMPIN MIGRATOIRE ET LA CROISSANCE RECENTE DES FLUX ETRANGERS	215
II.1.1 L'ouverture des nouveaux champs migratoires.....	215
II.1.2 Les années soixante-dix : la fonction de tremplin migratoire	216
II.1.3 Les années quatre-vingt : l'acquisition d'une réelle attraction migratoire	217
II.2 L'IMPORTANT PROGRESSION DE L'IMMIGRATION AFRICAINE	220
II.3 L'AUGMENTATION RECENTE DU REGROUPEMENT FAMILIAL AFRICAIN	224
II.4 LES FLUX CLANDESTINS, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE.....	227
II.4.1 Les entrées clandestines.....	227
II.4.2 La « perte du statut régulier » ou la clandestinisation involontaire	230
II.4.3 Estimations du nombre d'irréguliers	231
CONCLUSION DU CHAPITRE 5	234

CHAPITRE 6 : L'IMMIGRATION ETRANGERE EN VOIE DE SEDENTARISATION EN CATALOGNE 235

I LES NOUVELLES TYPOLOGIES DE MIGRANTS	235
I.1 LES COMPOSANTES DE LA COMMUNAUTE ETRANGERE	236
I.1.1 La diversité des origines.....	236
I.1.2 Les populations africaines.....	239
I.2 LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS MIGRANTES ETRANGERES	240
I.2.1 La sur-représentation des hommes.....	240
I.2.2 L'apparition de la seconde génération	242

I.2.3 La seconde génération africaine	244
I.2.4 Composition des ménages	245
I.3 LE PROFIL SOCIO-CULTUREL	248

II DEUX FILIERES RECENTES VERS LA CATALOGNE : LES MAROCAINS ET LES GAMBIENS	251
II.1 DES MOTIVATIONS DE DEPART SIMILAIRES.....	251
II.1.1 Les causes structurelles.....	252
II.1.2 « Le miroir aux alouettes » ou l'Eldorado européen.....	254
II.2 LES RECOMPOSITIONS DE L'ESPACE MIGRATOIRE MAROCAIN.....	258
II.2.1 Les liens historiques avec certaines régions du Maroc.....	258
II.2.2 L'élargissement des régions d'émigration au Maroc	259
II.2.3 Les pôles de départ vers la Catalogne	262
II.3 UN ESPACE MIGRATOIRE GAMBIEN EMERGENT.....	267
II.3.1 une population structurée socialement par l'émigration	268
II.3.2 La force des facteurs Push.....	270
II.4 LE ROLE DES FILIERES MIGRATOIRES DANS L'ORGANISATION DE L'ESPACE D'IMMIGRATION CATALAN.....	273
II.4.1 Modes de fonctionnement.....	274
II.4.2 Les filières migratoires vers la Catalogne	275
II.4.3 Les interconnexions avec les pôles migratoires européens.....	277
II.4.4 Les itinéraires migratoires.....	278
CONCLUSION DU CHAPITRE 6	282

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	284
---	------------

TROISIEME PARTIE : LA PLACE DES NOUVEAUX IMMIGRES DANS LA METROPOLE BARCELONAISE	287
---	------------

CHAPITRE 7 : DE L'OUVRIER ANDALOU AU TRAVAILLEUR AFRICAIN : LA REDEFINITION DU TRAVAIL IMMIGRE	288
---	------------

I DESINDUSTRIALISATION ET RESTRUCTURATIONS DUES A LA CRISE ECONOMIQUE DE 1973	288
I.1 LA DESINDUSTRIALISATION	289
I.2 LA TERTIAIRISATION DE LA METROPOLE.....	290
I.3 L'INTENSIFICATION DU SECTEUR PRIMAIRE	291
I.4 LE DESSERREMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	292
I.5 LA NOUVELLE STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI : CHOMAGE CHRONIQUE ET MOBILITE	296
I.6 LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOUTERRAINE.....	297
II UNE REDEFINITION DE LA FONCTION ECONOMIQUE DE L'IMMIGRATION.....	300
II.1 L'EMPLOI ÉTRANGER, LA SPECIALISATION DANS LES ACTIVITES MARGINALES.....	300
II.2 LA SPECIALISATION PROFESSIONNELLE DES NATIONALITES.....	305
II.2.1 la spécialisation économique des Africains.....	306
II.2.2 La spécialisation économique territoriale des Africains	308
II.2.3 La diversité des emplois pour les autres immigrés du Tiers Monde	312
II.2.4 La dominante tertiaire des nationalités du Premier Monde	313
II.2.5 Les travailleuses étrangères	315

III L'APPORT DU TRAVAIL IMMIGRE A L'ECONOMIE CATALANE	317
III.1 LA FLEXIBILITE DE L'EMPLOI ÉTRANGER SOUTERRAIN	318
III.2 L'EMPLOI INDEPENDANT OU L'ÉMERGENCE D'UNE ECONOMIE ETHNIQUE	322
CONCLUSION DU CHAPITRE 7	329

CHAPITRE 8 : INSERTION DES MIGRANTS ETRANGERS ET LOGIQUES SPATIALES A BARCELONE

331

I L'INSCRIPTION DES ETRANGERS DANS LES LOGIQUES SPATIALES DE LA METROPOLE	332
I.1 LE DESSERREMENT DES ESPACES D'IMMIGRATION METROPOLITAINS	333
I.2 UNE TERRITORIALITE DIFFERENTIELLE SELON LES NATIONALITES	337
I.3 TYPOLOGIE FONCTIONNELLE DES POLES D'IMMIGRATION	342
I.3.1 Les villes satellites	347
I.3.2 Les espaces périurbains et les villes moyennes	347
I.4 LES SPECIFICITES DU GROUPE AFRICAIN	349
II RECOMPOSITION DES ESPACES D'IMMIGRATION METROPOLITAINS	353
II.1 RECONFIGURATION DES QUARTIERS D'IMMIGRATION DE LA CAPITALE	354
II.1.1 L'intégration des étrangers dans le tissu urbain	354
II.1.2 Une géographie urbaine fortement marquée par l'ethnicité	363
II.2 VERS LA RECONNAISSANCE DE L'IDENTITE URBAINE DES VILLES SATELLITES	366
II.2.1 Les transformations urbaines de l'Hospitalet	367
II.2.2 Santa Coloma, une nouvelle centralité territoriale africaine	369
II.3 LES ESPACES D'IMMIGRATION PERIPHERIQUES	375
II.3.1 Les communautés immigrées dans les villes moyennes	376
II.3.2 Les pôles d'immigration en milieu périurbain	377
III VERS UNE NOUVELLE ETAPE DE LA METROPOLISATION	382
III.1 LE DEPLACEMENT DES ZONES DE CROISSANCE DANS LA RMB	382
III.1.1 La croissance dans la Région Métropolitaine	383
III.1.2 Le déplacement de la croissance vers la périphérie	385
III.2 LA PLACE DES MIGRANTS DANS LA NOUVELLE METROPOLISATION	386
CONCLUSION DU CHAPITRE 8	389

CHAPITRE 9 : QUELLE GESTION CATALANE DE L'IMMIGRATION ?

391

I LES DYSFONCTIONNEMENTS DANS LES MODALITES D'INTEGRATION DES MIGRANTS	393
I.1 LA PERSISTANCE DES DISCRIMINATIONS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI	394
I.1.1 Les inégalités d'accès à l'emploi et de promotion professionnelle	396
I.1.2 Le statut juridique, facteur de discrimination	398
I.1.3 L'inégalité des conditions de travail	400
I.2 LA DISCRIMINATION FACE AU LOGEMENT	402
I.2.1 La précarité financière	403
I.2.2 La rentabilisation d'un parc de logements obsolètes	404
I.2.3 Les discriminations directement liées à l'origine ethnique	406
I.3 L'INSERTION DES IMMIGRES DANS LE SYSTEME SCOLAIRE	407
I.4 DES DISCRIMINATIONS DE FAIT EN MATIERE SANITAIRE ET SOCIALE	411
I.4.1 La situation sanitaire des immigrés africains	411
I.4.2 L'absence généralisée de couverture sociale	412

I.4.3 L'inadéquation des prestations sociales	412
I.4.4 L'instabilité de la famille.....	413
I.5 LA DISCRIMINATION PAR LA LANGUE	415
II ASSISTANAT OU INTERCULTURALITE, LES TENDANCES DU DEBAT ACTUEL SUR L'INTEGRATION DES ETRANGERS A LA NATION CATALANE	418
II.1 LES DIFFERENTES ECHELLES DE L'ACTION PUBLIQUE.....	419
II.1.1 La naissance tardive d'une politique nationale pour l'intégration	419
II.1.2 La définition d'une politique « autonome »	421
II.1.3 Le niveau municipal et intercommunal.....	421
II.1.4 Le milieu associatif	422
II.2 LES LIGNES DIRECTRICES DES PROGRAMMES LOCAUX D'INTEGRATION.....	424
II.3 PRINCIPALES ACTIONS MISES EN PLACE DANS LA REGION METROPOLITAINE	427
II.3.1 L'acquisition d'une autonomie quotidienne.....	427
II.3.2 La formation des milieux professionnels.....	429
II.3.3 Les politiques du logement	429
II.3.4 Les actions spécifiques en faveur de la seconde génération	430
III LA COEXISTENCE INTER-ETHNIQUE DANS UNE METROPOLE PLURIELLE.....	432
III.1 LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A LA NATION CATALANE	433
III.2 LE RACISME	434
III.3 LA SOCIETE PLURIELLE	435
CONCLUSION DU CHAPITRE 9	440
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	441
CONCLUSION GENERALE	443
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	451
ANNEXES.....	467
TABLE DES CARTES	493
TABLE DES GRAPHIQUES	495
TABLE DES TABLEAUX	497
TABLE DES MATIÈRES	498

RESUME

Barcelone, métropole méditerranéenne internationale de près de quatre millions d'habitants a connu au cours des vingt dernières années une recomposition migratoire comparable à celle de l'ensemble des régions d'Europe méditerranéenne qui sont devenues les « portes sud de l'espace Schengen ».

La première phase de métropolisation de cette ville, entre 1900 et 1970, est intimement liée à la forte immigration interne qu'elle a connue en provenance des régions les plus pauvres du reste de l'Espagne. Celle-ci est un facteur explicatif tant de la polarisation démographique, économique, que fonctionnelle. Il existe en fait une relation dialectique complexe entre métropolisation, immigration et identité. Dotée d'une forte identité distincte de celle des migrants, exprimée notamment par la langue et les revendications des mouvements nationalistes, la métropole a pourtant intégré plus de trois millions de migrants de l'intérieur.

La décennie 70, marquée par le statut d'autonomie accordé par la nouvelle constitution démocratique, par la crise économique qui provoque d'intenses recompositions de l'espace métropolitain, est aussi, pour l'ensemble des grandes métropoles dans le monde, le début d'une nouvelle phase de métropolisation, marquée par la décentralisation des activités et des hommes au sein d'un espace métropolitain de plus en plus vaste et qui connaît par ailleurs une réorganisation fonctionnelle.

Les nouveaux mouvements migratoires internationaux vers Barcelone qui présentent une extrême diversité d'origine et de caractères socioprofessionnels, participent à ces nouvelles tendances de la métropolisation, chaque groupe migrant présentant des territorialités spécifiques et complémentaires qui s'inscrivent dans les nouvelles logiques spatiales de la métropole. L'identité catalane s'en trouve également transformée, les recompositions migratoires apparaissant sur ce plan comme un révélateur des relations entre nationalisme et mondialisation.

MOTS-CLES :

Espagne - Catalogne - Barcelone - métropolisation - morphologies urbaines - immigration - territorialités - nationalisme.

